



J
103
H44
1893

CANADA. PARLEMENT.
C. des C.

Procès-verbaux.

DATE

NAME - NOM

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

Session 1893

TROISIÈME SESSION DU SEPTIÈME PARLEMENT

DU 26 JANVIER AU 1^{er} AVRIL INCLUSIVEMENT



OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1893

INDEX

A.

ACCIDENTS, CORPORATION L'Océan contre les :—Pétition pour acte, 59. Rapport sur l'avis, 99. Bill (No 39) : M. White (Cardwell), 106. 2^{me} lecture ; au comité des Banques, 111. Rapporté amendé, 165. 3^{me} lecture et passé, 178. Amendé au Sénat, 275. Concours, 280. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 81.

ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRÔNE :—Résolution—Discontinuation de l'ancienne procédure relative à l', 31.

ADRESSES ET ORDRES :—Réponses déposées le même jour, 158, 228, 230.

AGENCES MERCANTILES :—Voir *Police Secrète*.

AGRICULTURE ET COLONISATION :—Comité spécial à nommer, 22. Rapport. 65. Adopté, 66. Emploi d'un sténographe, 101. MM. Hughes et Campbell ajoutés à la liste ; pouvoir d'interroger les témoins sous serment, 101. M. Rinfret substitué à M. Frémont. 137. 1^{er} rapport—interdiction du bétail en Angleterre, 248. 2^{me} rapport—agriculture, quarantaine et immigration, 332. Impression du second rapport du comité, 377. *Imprimé*—appendice No 1.

AGRICULTURE :—Rapport du ministre pour 1892 : M. Foster, 132. *Imprimé*. Doc. Sess. No. 7.

AJOURNEMENTS SPÉCIAUX :

1 Mercredi des cendres, 95.

2. Motions pour ajournement, retirées, 110, 146, 234, 255, 337. Rejetées, 178, 248.

ALBERTA, CIE D'IRRIGATION D' :—Pétition pour acte, 85. Rapport sur l'avis, 109. Bill (No. 54) : M. Davis, 110. 2^{me} lecture et référé au comité des chemins de fer, 129. Rapporté, amendé, 242. 3^{me} lecture et passé, 249. Amendé au Sénat, 324. Concours, 334. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 69.

ALBERTA, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE HOUILLE D' :—Pétition pour acte, 85. Rapport sur l'avis, 109. Bill (No 53) : M. Davis, 110. 2^{me} lecture ; au comité des Chemins de fer, 126. Rapporté amendé, 174. 3^{me} lecture et passé, 184. Passé au Sénat, 249. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 38.

ANIMAUX, CRUAUTÉ ENVERS LES :

1. Bill (No 10) : M. Coatsworth, 48.

2. Pétition en faveur de ce bill, 261.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE BIENFAISANCE MUTUELLE :—Pétition pour acte référée au comité des Ordres Permanents, 125. Pétition préliminaire référée, 132. Règle 49 suspendue ; pétition pour acte, 136. Rapport sur l'avis, 151. Bill (No 66) : M. Devlin, 152. 2^{me} lecture ; au comité des Banques, 160. Rapporté amendé, 233. 3^{me} lecture et passé, 240. Amendé au Sénat 286. Concours, 291. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 90.

ASSURANCE :—

1. Rapport du surintendant des Assurances pour 1892. *Imprimé.* Doc. Sess., No 4.
2. Sommaire préliminaire des affaires des Compagnies canadiennes d'assurances sur la vie pour 1892 : M. Foster, 118. *Imprimé.* Doc. Sess., No 4a.
3. Sommaire des affaires des Compagnies d'Assurance en Canada pour 1892. *Imprimé.* Doc. Sess., No 4b.
4. Bill (No 100) modifiant de nouveau l'Acte des Assurances : M. Foster, 233. 2me lecture et progrès, 280. De nouveau en comité ; progrès, 301. Voir *Service Civil*, 1.

ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS, DITE DES MANUFACTURIERS,—CIE D' :—Pétition pour acte, 53. Rapport sur l'avis, 99. Bill (No 33) : M. Denison, 100. 2me lecture ; au comité des Banques, 111. Rapporté amendé, 165. 3me lecture et passé, 178. Passé au Sénat, 242. Sanctionné, 379.—56 Vic., chap. 80.

ASSURANCE SUR LA VIE, DU CANADA, CIE D' :—Pétition pour acte, 53. Rapport sur l'avis, 90. Bill (No 32) : M. McKay, 100. 2me lecture ; au comité des Banques, 111. Rapporté amendé, 207. 3me lecture et passé, 214. Passé au Sénat, 275. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 76.

ASSURANCE ANGLO-AMÉRICAINNE, CIE D' :—Pétition pour acte, 53. Rapport sur l'avis, 174. Bill (No 78) : M. Cockburn, 177. 2me lecture ; au comité des Banques, 184. Rapporté amendé, 233. 3me lecture et passé, 240. Passé au Sénat, 323. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 75.

ATKINSON, C. A. :—Ordre,—Réduction du rang de conducteur à celui de serre-freins : M. Wood (Westmoreland), 216. Réponse, 336. *Pas imprimé.* Doc. Sess., No 26c.

ATLANTIQUE ET DU LAC SUPÉRIEUR, CIE DU CHEMIN DE FER DE L' :—Voir *Atlantique, au Pacifique.*

ATLANTIQUE AU PACIFIQUE, CIE DU CHEMIN DE FER DE L' :—Pétition pour acte, 59. Rapport sur l'avis, 109. Bill (No 49) : M. Fauvel, 110. 2me lecture ; au comité des Chemins de fer, 116. Rapporté amendé, 228. 3me lecture (titre changé) et passé, 240. Passé au Sénat, 286. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 39.

AUDITEUR GÉNÉRAL :—Rapport sur les comptes de crédits pour 1891-92 : M. Foster, 25. Référé au comité des Comptes publics, 100. *Imprimé.* Doc. Sess., No 1.

B.

BAIE DE JAMES ET BAIE D'HUDSON :—Ordre,—Correspondance concernant les explo-
rations faites à la,—M. Joncas, 158.

BAIE D'HUDSON :—Voir *Baie de James.*

BANQUES, ACTE DES :—Bill (No 76) du Sénat pour corriger une erreur clérical dans l',—168. 1re lecture : M. Foster, 178. 2me et 3me lectures et passé, 239. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 28.

BANQUES ET COMMERCE:—Comité à nommer, 22. Rapport, 65. Adopté, 66. 1er Rapport, 132. 2me Rapport, 165. 3me Rapport, 207. 4me Rapport, 233. 5me Rapport, 247. 6me Rapport, 299.

BANQUES EN CANADA:—Liste de leurs actionnaires au 31 décembre 1892: M. Foster, 280. *Imprimée*. Doc. Sess., No 3.

BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES:—Etats généraux pour Chicoutimi, Gaspé, Joliette, Iberville, Montmagny, Ottawa et Saguenay pour 1892, p. 329. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No. 75.

BATEAUX À VAPEUR, ACTE D'INSPECTION DES:—Bill (No 6) modifiant l',—M. Costigan, 43. 2me et 3me lectures et passé, 262. Passé au Sénat, 323. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 25.

BESTIAUX, ASSOCIATION CANADIENNE D'ASSURANCE DES:—Pétition pour acte, 95. Rapport sur l'avis, 207. Bill (No 119) du Sénat, 286. Lu la 1ère et la 2me fois et référé au comité des Banques, 290. Rapporté amendé et placé sur les Ordres du jour, 299. 3me lecture et passé, 300. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 77.

BÉTAIL CANADIEN:

1. Adresse,—Interdiction du,—en Angleterre: M. Sproule, 67. Réponse, 184. *Imprimée*, 246. Doc. Sess., No. 50.
2. Rapport du comité d'Agriculture et de colonisation sur l'interdiction du,—248.

BETTERAVE, SUCRE DE:—Réponse à Ordre (1892),—Instructions de M. Saunders pour la culture de la betterave, etc., en Canada, 91. *Pas imprimée*, 176. Doc. Sess., No 34.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT:

1. Rapport des bibliothécaires, 22. *Imprimé*. Doc. Sess., No 17.
2. Nomination d'un comité mixte, et message au Sénat, etc., 66, 69. 1er Rapport, 233. Vérification des comptes; bilan annuel, etc., 329.

BIENFAISANCE MUTUELLE:—Voir *Association catholique*.

BIENS DE FAMILLE INSAISSABLES, ACTE DES:—Bill (n° 116) abrogeant l',—M. Davin, 284. 2me lecture, amendé, 3me lecture et passé, 338. Passé au Sénat, 379. Sanctionné, 382.—56 Vic., chap. 19.

BILLS PRIVÉS:

1. Comité à nommer, etc., 22, 63, 66. 1er rapport, 190. 2me rapport, 227. 3me rapport, 253. 4me rapport, 267. 5me rapport, 289.
2. Pétitions pour B. Privés; délai prolongé, 54.
3. Présentation de B. Privés; délai prolongé, 54, 110, 137.
4. Réception des rapports des comités; délai prolongé, 195, 268.
5. Requêtes pour présenter des pétitions pour actes, 110, 132, 147, 165, 213.
6. Pétitions lues et reçues le jour de la présentation, 110, 132, 147, 165, 224. Temps de l'affichage réduit à deux jours, 224.

Voir *Procédures devant le Parlement*.

- BOIS, FLOTTAGE DES :—Voir *Compagnies à fonds social*.
- BONS ET GARANTIES :—Voir *Secrétaire d'Etat*, 2.
- BOSSÉ, HON. J. G. :—Ordre,—Correspondance au sujet du procès de R. H. McGreevy et O. E. Murphy : M. Tarte, 229. Réponse, 280. *Pas imprimée.*, 307. Doc. sess., n° 66.
- BREVETS D'INVENTION, ACTE DES :—Bill (n° 110) modifiant de nouveau l',—M. Foster, 262. 2me et 3me lectures et passé, 300. Amendé au Sénat, 324. Concours, 336. Sanctionné, 381. 56 Vic., chap 34.
- BUDGETS :—Pour 1893-94 ; référé au comité des Subsidés, 32. B. supplémentaire pour 1892-93, p. 110. Autre B. supplémentaire pour 1892-93, p. 236. B. supplémentaire, 1893-94, p. 290. *Imprimés*. Doc. sess., n° 2a.
- BUFFALO ET FORT ERIÉ, CIE DE PONT DE :—Pétition pour acte, 59. Rapport sur l'avis, 75. Bill (n° 20) : M. Lowell, 80. 2me lecture ; au comité des chemins de fer, 91. Rapporté amendé, 136. 3me lecture et passé, 146. Amendé au Sénat, 208. Concours, 214. Sanctionné, 379. 56 Vic., chap. 64.
- BURRARD INLET, CIE DE CALE SÈCHE DE :—Requête, 147. Rapport recommandant la suspension de la règle 49, p. 151. Pétition pour acte, 152.

C.

- CALGARY, CIE HYDRAULIQUE DE :—Pétition pour acte, 85. Rapport sur l'avis, 99. Bill (No 36) : M. Davis, 100. 2me lecture ; un comité des chemins de fer, 111. Rapporté amendé, 242. 3me lecture et passé, 249. Amendé au Sénat, 324. Concours, 334. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 70.
- CALGARY, CIE D'IRRIGATION DE :—Pétition pour acte, 47. Rapport sur l'avis ; Bill (No 35) : M. Davis, 100. 2me lecture ; au comité des Chemins de fer, 111. Rapporté amendé, 242. 3me lecture et passé, 249. Amendé au Sénat, 324. Concours, 334. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 71.
- CALGARY, CIE DE CHEMIN DE FER URBAIN DE :—Pétition pour acte, 53. Rapport sur l'avis, 75. Bill (No 52) : M. Davis, 110. 2me lecture ; au comité des Chemins de fer, 116. Rapporté amendé, 262. 3me lecture et passé, 280. Amendé au Sénat, 303. Concours, 312. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 40.
- CALGARY, VILLE DE :—Pétition pour acte conférant certains pouvoirs à la corporation de la,—7. Rapport sur l'avis, 75. Bill (No 21) : M. Davis, 80. 2me lecture ; au comité des Bills Privés, 111. Renvoyé au comité des Banques, 122. Bill retiré et honoraires remboursés, 242.
- CANADA-ATLANTIQUE ET PLANT, CIE DE STEAMERS :—Pétition préliminaire, 116. Règle 49 suspendue, 121. Rapport sur l'avis, 135. Bill (No 69) : M. Forbes, 165. 2me lecture ; au comité des Banques, 196. Rapporté amendé, 247. 3me lecture et passé, 262. Passé au Sénat, 323. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 65.
- CANAUX, PÉAGES SUR LES :—Voir *Naufrages et sauvetages*.
- CANAUX DE L'AMÉRIQUE DU NORD, CIE DE :—Pétition pour acte ; rapport sur l'avis, 151. Bill (No 79) : M. McKay, 183. 2me lecture ; au comité des Chemins de fer, 214. Rapporté amendé, 283. 3me lecture et passé, 291. Amendé au Sénat, 324. Concours, 334. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 66.

CAPITAINES ET SECONDS DE NAVIRES, CERTIFICATS DES :—Bill (No 72) modifiant de nouveau l'acte concernant les,—M. Costigan, 167.

CARLETON, CITÉ DE SAINT-JEAN, CHEMIN DE FER D'EMBRANCHEMENT SUR :—Bill (No 122) confirmant la vente du,—M. Haggart, 290. 2me et 3me lectures, et passé, 300. Passé au Sénat, 336. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 6.

CARON, SIR ADOLPHE :—Rapport de la commission chargée d'étudier les accusations portées contre,—*Imprimé sans délai*, 67. Doc. Sess., No 27.

Voir *Subsides*, 9.

CARROSSERIE DU CANADA, CIE DE :—Pétition pour acte, 59. Rapport sur l'avis, 121. Bill (No 59) : M. Taylor, 122. 2me lecture ; au comité des Bills Privés, 126. Rapporté amendé, 190. 3me lecture et passé, 196. Passé au Sénat, 286. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 87.

CENS ÉLECTORAL :

1. Bill (No 65) modifiant la loi concernant le,—M. Costigan, 146. Ordre rescindé et bill retiré, 295.
2. Bill (No 4) modifiant de nouveau l'Acte du,—M. Choquette, 37. 2me lecture 162. Ordre rescindé et bill retiré, 250.
3. Bill (No 7) concernant le,—M. Charlton, 48.
4. Pétition pour abolir l'Acte du,—86.

Voir *Voteurs*.

CHARBON, HUILE DE :

1. Motion-Cleveland pour abolir les droits sur l',—débat ajourné, 87.
2. Pétitions pour l'abolition des droits sur l',—131, 145, 245.

Voir *Pétrole*.

CHAUDIÈRES À VAPEUR, INSPECTION DES :—Pétition pour l',—employées dans les différentes mines de la Nouvelle-Ecosse, 125.

CHEMINS DE FER, ACTE DES :—Bill (No 131), du Sénat, modifiant de nouveau l'—1re lecture : M. Haggart, 325 ; 2me lecture et amendé ; 3e lecture et passé, 337. Concours du Sénat. 375. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 27.

CHEMINS DE FER, ZONE DE :—Voir *Colombie-Anglaise*.

CHEMINS DE FER, CROISEMENTS DE :—Pétition pour acte obligeant les compagnies à supporter le coût de construction des,—sur les voies publiques, 239.

CHEMINS DE FER, PONCEAUX DE :

1. Pétition pour amender l'Acte des chemins de fer au sujet des,—105, 115, 131, 135, 145, 195, 203.
2. Ordre,—Pétitions demandant que les voies ferrées sous le contrôle du gouvernement soient tenues de construire des ponceaux : M. Casey, 159. Réponse, 253. *Pas imprimée*, 306. Doc. Sess., No 61.

CHEMINS DE FER, SUBVENTIONS AUX :

1. Résolutions octroyant des subventions en argent pour la construction de certains chemins de fer, 268, 270. En comité; progrès, 281. Résolutions adoptées, 292-294. Rapportées et agréées, 300.
2. Résolutions octroyant des subventions en argent pour aider à la construction de certains chemins de fer, 284, 285. En comité; résolutions adoptées, 294. Rapportées et agréées, 300.
3. Bill (No 127) autorisant l'octroi de subventions aux lignes y mentionnées; M. Foster, 300. 2^{me} et 3^{me} lectures et passé, 335. Passé au Sénat, 379. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 2.
4. Bill (No 133), du Sénat, octroyant des subventions en terres à des compagnies de chemins de fer, 336. 1^{re} lecture: M. Daly, 375. 2^{me} et 3^{me} lecture et passé, 378. Sanctionné, 382.—56 Vic., chap. 4.

CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES :—Comité à nommer, etc., 22, 62, 66. 1^{er} Rapport, 136. M. Frémont substitué à M. Rinfret; M. Tarte inscrit, 137. 2^{me} Rapport, 157. 3^{me} Rapport, 174. 4^{me} Rapport, 195. 5^{me} Rapport, —affichage réduit à deux jours, 224. 6^{me} Rapport, 228. 7^{me} Rapport, 242; 8^{me} Rapport, 261. 9^{me} Rapport—bills placés immédiatement sur les ordres du jour, 267. 10^{me} Rapport, 283. 11^e Rapport—que la règle 49 soit remplacée par une nouvelle, 283. Adopté, 290.

CHEMINS DE FER ET CANAUX :

1. Rapport du ministre pour 1891-92: M. Haggart, 90. *Imprimé*. Doc. Sess., No 9.
2. Statistiques des chemins de fer du Canada, 1892: M. Haggart, 325. *Imprimées*. Doc. Sess., No 9b.

CHILLIWACK, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 101. Rapport sur l'avis, 189. Bill (No 86): M. Corbould, 190. 2^{me} lecture: au comité des Chemins de fer, 196. Rapporté amendé, 242. 3^{me} lecture et passé, 249. Passé au Sénat, 286. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 43.

CHINOIS.—Pétitions pour empêcher l'importation d'ouvriers chinois en Canada, 47, 53, 60, 86, 89, 95, 105, 105, 125, 131, 135, 146, 173, 183, 203, 213, 245.

CHOLÉRA :—Ordre,—Moyens à prendre pour empêcher la dissémination du,—M. Landarkin, 117. Réponse, 260. *Pas imprimée*, 307. Doc. Sess., No 65

CLEVELAND, PORT STANLEY ET LONDON, CIE DE TRANSPORT ET DE CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 79. Rapport sur l'avis, 109. Bill (No 45): M. Roome, 110. 2^{me} lecture: au comité des Chemins de fer, 116. Rapporté amendé, 242. 3^{me} lecture et passé, 249. Passé au Sénat, 323. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 44.

COALITIONS FORMÉES POUR GÊNER LE COMMERCE :—Pétitions pour amender l'acte concernant la suppression des,—145, 245.

CODE CRIMINEL, 1892 :

1. Bill (No 43) modifiant le,—Sir J. Thompson, 106. 2^{me} lecture; amendé, 262. Motion pour considérer le bill tel qu'amendé; amendement Charlton adopté; en comité; 3^{me} lecture et passé, 279. Amendé au Sénat, 324. Concours, 336. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 32.

CODE CRIMINEL—*Suite.*

2. Bill (No 37) modifiant le:—M. Dickey, 101.
3. Ordre,—Correspondance entre des juges et le département de la Justice concernant le C. Criminel : M. Laurier, 159.
4. Petition pour le remaniement des honoraires alloués par le C. Criminel, 135.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL :

1. Résolution concernant le salaire du commandant, adjudant, professeurs, etc., 307. Résolution rapportée et adoptée, 308.
2. Bill (No 118) modifiant l'acte concernant le,—M. Patterson (Huron), 284. 2^{me} et 3^{me} lectures et passé, 336. Passé par le Sénat, 379. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 17.

COLOMBIE ET KOOTENAY, CIE DU CHEMIN DE FER ET DE NAVIGATION DE LA :—Requête 115. Reçue, 116. Rapport favorable ; 49^{me} règle suspendue ; pétition pour acte, 122. Rapport sur l'avis, 151. Bill (No 68) : M. Mara, 152. 2^e lecture ; au comité des Chemins de fer, 160. Rapport amendé, 224. 3^e lecture et passé, 229. Passé au Sénat, 286. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 45.

COLOMBIE ANGLAISE, CIE DES BASSINS DE LA :—Requête, 149. Rapport recommandant la suspension de la règle 49, p. 151. Pétition pour acte, 152. Rapport sur l'avis, 174. Bill (No 87) : M. Corbould, 170. 2^{me} lecture ; au comité des Bills Privés, 196. Rapporté amendé, 227. 3^{me} lecture et passé, 240. Amendé au Sénat, 303. Concours, 312. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 68.

COLOMBIE ANGLAISE :—Adresse,—Limite de la zone des chemins de fer : M. Mara, 249.

Voir *Quarantaine.*

COMITÉS ;—

1. Comités spéciaux : Débats, 32. Comité spécial pour former les comités permanents, 32.
2. Comités permanents : Ordres permanents ; Impressions, 64, 66. Privilèges et Elections, 61, 66. Lois expirantes, 62, 66. Chemins de fer, 62, 66. Bills Privés, 63, 66. Comptes Publics, 64, 66. Banques et commerce, 65, 66. Agriculture et colonisation, 65, 66.
3. Comités mixtes : Bibliothèque, 66, 69. Impressions, 66, 70.
4. Membres ajoutés ou substitués, 101, 137.
5. Emploi d'un sténographe : Agriculture et colonisation, 101.
6. Pouvoir d'interroger les témoins sous serment, 101.

COMITÉS PERMANENTS :—A nommer, 22. Comité spécial pour organiser les,—32. 32. Rapport, 61. Adopté, 66.

COMMERCE AVEC LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS :—Voir *Relations commerciales. Traité avec la France.*

COMMERCE ET NAVIGATION :—Tableaux du,—pour 1892 : M. Wallace, 25. Imprimés. Doc. Sess., No 5.

- COMMISSAIRES DE HAVRE :—Voir *Montréal*.
- COMMISSION ROYALE :—Voir *Caron*.—*Liqueurs enivrantes*.
- COMMISSIONS :—Liste des officiers public auxquels des commissions ont été délivrées en 1891 : M. Costigan, 86. *Pas imprimée*, 176. Doc. Sess., No 31.
- COMMUNES, CHAMBRE DES :—
1. Bill (No 42) modifiant l'acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la,—Sir John Thompson, 106. 2^{me} et 3^{me} lectures et passé, 167. Passé au Sénat, 219. Sanctionné, 379.—56 Vic., chap. 9.
 2. Comité général pour considérer une résolution concernant l'indemnité des sénateurs et des membres des Communes, 291. Résolution adoptée, 300. Rapportée et agréée, 336. Voir le *Bill qui suit* :
 3. Bill (No 132) modifiant de nouveau l'acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes : M. Foster, 336. 2^{me} et 3^{me} lectures et passé, 337. Passé au Sénat, 379. Sanctionné, 382.—56 Vic., chap. 11.
 4. L'Orateur informe la Chambre que le greffier a été appelé à comparaître devant la Haute Cour de Justice de l'Ontario, avec les rôles de la chambre de 1878 à 1887, dans la cause de Connolly et McGreevy ; permission accordée, 250.
 5. Commission d'Economie Interne nommée, 32.
 6. Séances de l'avant-midi, mercredi et jeudi, 299.
Voir *Elections contestées*. *Procédures devant le Parlement*.
- COMPAGNIES À FONDS SOCIAL :—Bill (No 115) du Sénat concernant les,—pour faciliter le flottage des bois sur les cours d'eau, 281. 1^{re} lecture : M. Foster, 284. 2^{me} et 3^{me} lectures et passé, 295. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 26.
- COMPTES PUBLICS :
1. Comité à nommer, &c., 21, 64, 66. Comptes publics, rapport de l'auditeur et mandats du gouverneur, référés, 100. MM. Belley et Tarte ajoutés, 137.
 2. Comptes publics du Canada, 1891-92 : M. Foster, 25. Référés au comité des Comptes publics, 100. *Imprimés*. Doc. Sess., No 2.
- COMTÉS DU CENTRE, CIE DU CHEMIN DE FER DES :—Pétition pour acte, 85. Rapport sur l'avis, 99. Bill (No 31) : M. Bain (Soulanges), 100. 2^{me} lecture ; au comité des chemins de fer, 111. Rapporté amendé, 136. 3^{me} lecture et passé, 146. Passé au Sénat, 208. Sanctionné, 379.—56 Vic., chap. 42.
- COMTÉS DE L'OUEST, CIE DU CHEMIN DE FER DES :—Pétition pour acte, 85. Rapport sur l'avis, 90. Bill (No 38) : au comité des Chemins de fer, 111. Rapporté amendé, 136. 3^{me} lecture et passé, 146. Amendé au Sénat, 230. Concours, 240. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 63.
- CONSCIENCE, LIBERTÉ DE :—Pétitions contre la passation de tout bill dont les dispositions lèseraient la—, 329.
- CONSERVES ALIMENTAIRES :—Bill (n° 120) du Sénat, amendant les Statuts Revisés concernant les ; 1^{re} lecture : M. Wood (Brockville), 286.
- CONSTRUCTION ET DE PRÊT DU CANADA, ASSOCIATION :—Pétition pour acte, 47. Rapport défavorable, 189.
- CORRUPTION ÉLECTORALE :—Voir *Electeurs*. *Déqualification*.
- COSGROVE, J. J. :—(Sénat) Réponse concernant la destitution,—*Pas imprimée*, 306. Doc. Sess., No 21b.

COUR DE L'ÉCHIQUIER:—Règles de la,—M. Costigan, 25. *Imprimées*, 174. Doc. Sess., No 25.

COURS SUPRÊME ET DE L'ÉCHIQUIER:—Bill (No 24) modifiant de nouveau le chap. 135 des Statuts Révisés: M. Lavergne, 86. 2me lecture, 162; 3me lecture et passé, 250. Passé au Sénat, 286. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 29.

D.

DÉBATS DE LA CHAMBRE:—Comité spécial nommé, 32. 1er Rapport, adopté, 54. 2me Rapport. Emploi de A. C. Campbell au lieu de T. J. Richardson, blessé; adopté, 79, 80. 3me Rapport, salaire de Campbell; Frank Hughes, traducteur anglais temporaire; état du coût des Débats de 1891 et 1892, p. 223. Rapport adopté, 228. 4me Rapport, volume des Débats aux représentants de la presse; extension de congé à Richardson; salaire de J. C. Boyce augmenté, 284. Rapport adopté, 290.

DENIERS PAYÉS AU SUJET DE PROCÉDURES DEVANT LE PARLEMENT:—Voir *Procédures*.

DÉLINQUANTS, JEUNES:—Bill (No 104) concernant les,—dans la province du Nouveau-Brunswick: M. Costigan, 248. 2me et 3me lectures et passé, 336. Passé au Sénat, 379. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 33.

DÉPENSES: Voir *Revenus et Dépenses*.

DÉPENSES IMPRÉVUES:—Etat depuis la dernière session: M. Foster, 32. *Pas imprimé*, 176. Doc. Sess., No 23.

DÉPUTÉS:

1. Ayant prêté serment et pris leurs sièges:

Page des procès-verbaux.	Députés.	District électoral.
21	Bain, Jas. Wm.....	Soulanges.
21	Belley, Louis de Gonzague.....	Chicoutimi et Saguenay.
329	Boston, Robert.....	Middlesex-sud.
75	Boyd, Nathaniel.....	Marquette.
21	Carscallen, Alexander W.....	Hastings-nord.
21	Chesley, John A.....	Saint-Jean, N.-B., cité et comté.
21	Curran, John Joseph.....	Montréal-centre.
21	Daly, Hon. T. M.	Selkirk.
25	Ives, Hon. W. B.....	Sherbrooke.
21	Lachapelle, Sévérin.....	Hochelaga.
21	Leclair, Pierre.....	Terrebonne.
21	McDonald, William Walter.....	Assiniboia-est.
21	McInerney, Geo. Valentine.....	Kent, N.-B.
99	Tarte, Joseph Israël.....	L'Islet.
21	Wallace, N. Clarke.....	York-ouest.
21	Wood, John Fisher.....	Brockville.

2. Décédé durant la vacance: E. H. Léger, 20.

3. Décédés pendant la session: James Armstrong, 37. David W. Gordon.

DÉQUALIFICATION DES ÉLECTEURS QUI ONT VENDU LEUR VOTE :—Voir *Electeurs*.

DÉSAVEU D'ACTES :—Adresse.—Correspondance concernant le désaveu du chapitre 1 des actes de la Nouvelle-Ecosse, 1892, concernant les mines et minéraux, y compris toute pétition de David McKeen, M.P.: M. Weldon, 158. Réponse, 253. *Imprimée*, 309. Doc. Sess., No 63.

DIMANCHE, OBSERVANCE DU :—Bill (No 5) : M. Charlton, 43.

Voir *Exposition Colombienne*, 1, 3, 4.

DISCOURS DU TRÔNE :

1. Lu par l'Orateur, 1. A considérer, 22. Résolution pour adresse, 29. Amendement-Laurier rejeté, 30. Ordre de présenter l'adresse, 31. Réponse de Son Excellence, 184. Discours de prorogation, 382.
2. Résolution adoptée : Discontinuation des procédés du comité sur l'adresse en réponse au discours du Trône, 31.

DIVORCE :

1. Balfour, James :—Pétition pour acte de divorce, 59. Rapport sur l'avis, 75. Bill (No 93) du Sénat, 208. 1re lecture ; M. Sutherland, 210. 2me lecture ; au comité des Bills Privés, 215. Rapporté, 228. 3me lecture et passé, 240. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 93.
2. Ballantyne, Martha :—Bill (No 82) du Sénat, 185. 2me lecture ; M. Gibson, 195. Rapport sur l'avis (d'après la règle 54), 207. Ordre pour seconde lecture, 210. 2me lecture (sur division) ; au comité des Bills Privés, 214. Rapporté, 228. 3me lecture et passé, 240. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 94.
3. Doran, James :—Pétition pour acte de divorce, 60. Rapport sur l'avis, 75. Bill (No 107) du Sénat, 256. 1re lecture ; M. Dickey, 262. 2me lecture ; au comité des Bills Privés, 281. Rapporté, 289. Mis immédiatement sur la liste des ordres du jour, 290. 3me lecture et passé, 291. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 95.
4. Goff, Annette Marion :—Pétition pour acte de divorce, 79. Rapport sur l'avis, 99. Bill (No 108) du Sénat, 256. 1re lecture ; M. Dickey, 262. 2me lecture ; au comité des Bills Privés, 281. Rapporté, 289. Mis sur les ordres du jour, immédiatement, 290. 3me lecture et passé, 291. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 96.
5. Hebden, Robt. Young :—Bill (No 94) du Sénat, 208. 1re lecture ; au comité des Ordres permanents, 210. Rapport sur l'avis (d'après la règle 54), 223. Ordre pour seconde lecture, 224. 2me lecture ; au comité des B. Privés, 229. Rapporté, 253. 3me lecture et passé, 262. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 9c.
6. Heward, Edmund Holyoake :—Pétition pour acte de divorce, 89. Rapport sur l'avis, 99. Bill (No 95) du Sénat, 208. 1re lecture ; M. Sutherland, 210. 2me lecture ; au comité des B. Privés, 215. Rapporté, 228. 3me lecture et passé, 240. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 97.
7. Schwaller, John Francis :—Pétition pour acte de divorce, 79. Rapport sur l'avis, 90. Bill (No 105) du Sénat, 250. 1re lecture ; M. Dickey, 262. 2me lecture ; au comité des B. Privés, 281. Rapporté, 289. Placé sur les ordres du jour immédiatement, 290. 3me lecture et passé, 291. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 99.
8. Message au Sénat renvoyant la preuve se rapportant aux bills ci-dessus, 240, 263, 291.

DOUANES :

1. Bill (No 126) modifiant les actes concernant les droits de douane: M. Foster, 300. 2^{me} lecture; motion pour 3^{me} lecture; amendement-Laurier rejeté; 3^{me} lecture et passé, 337. Passé au Sénat, 379. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 16.
2. Bill (No 60) modifiant de nouveau les actes concernant les droits de douane: M. Charlton, 125.
3. Bill (No 18) modifiant l'Acte des douanes: M. Davin, 76.
4. Adresse. Rapport au conseil par l'Hon. J. A. Chapleau sur la réorganisation du département des Douanes: M. Landerkin, 117. Réponse, 137. *Pas imprimée*, 177. Doc. sess., No 41.
5. Motion-Davin pour amender l'Acte des douanes, 49 Vic., chap. 32, de manière à empêcher l'importation du blé, maïs, etc., en entrepôt; motion retirée, 218.

DOUANE, ABOLITION DES DROITS DE :—Voir *Ficelle à lier. Charbon, Huile de Maïs.*

DRUMMOND, CIE DE CHEMIN DE FER DU COMTÉ DE :—Pétition pour acte, 89. Rapport sur l'avis, 151. Bill (No 71): M. Cleveland, 165. 2^{me} lecture; au comité des Chemins de fer, 184. Rapport amendé, 261. 3^{me} lecture et passé, 280. Passé au Sénat, 379. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 46.

E.

ECLUSE OU ÉCLUSES SUR LA RIVIÈRE DU LIÈVRE :—Ordre—Correspondance concernant la construction d'une,—au Petit Rapide :—M. Devlin, 229.

ÉCOLES, QUESTION DES :—Voir *Manitoba—Subsides*, 6.

ECONOMIE INTERNE :—Voir *Communes*, 5.

ÉDUCATION :—Voir *Nord-Ouest*, 5.

ÉLECTEURS QUI ONT VENDU LEUR VOTE, DÉQUALIFICATION DES :—Bill (No 2) concernant la.—M. Weldon, 37. 2^{me} lecture; pas de rapport, 160. Remis sur les ordres du jour, 165; en comité; progrès, 230. Rapporté amendé, 250.

ELECTIONS :

1. Bill (No 8) pour rendre le vote obligatoire: M. Amyot, 48. Motion pour deuxième lecture rejetée, 86.
2. Bill (No 30) modifiant l'acte des élections fédérales et ses amendements: M. Belley, 99. 2^{me} lecture, 162.
3. Bill (No 90) modifiant de nouveau, l'acte des élections fédérales: M. Mulock, 190.
4. Pétitions pour acte pourvoyant au groupement des collèges électoraux et à la pluralité des votes, pour l'élection des membres de la Chambre des Communes, 79, 86, 89, 105, 135.

ELECTIONS CONTESTÉES; CERTIFICATS DES JUGES:—

Elections confirmées :

- | | |
|-------------------------|------------------------|
| 1. Argenteuil, 11. | 9. Peel, 5. |
| 2. Bonaventure, 7. | 10. Perth, D. N., 12. |
| 3. Charlotte, 8. | 11. Perth, D. S., 10. |
| 4. Hastings, D. E., 15. | 12. Picton, 6. |
| 5. Huron, D. O., 18. | 13. Simcoe, D. E., 19. |
| 6. King, N.-B., 9. | 14. Welland, 13. |
| 7. Lennox, 16. | 15. Yarmouth, 4. |
| 8. Monck, 17. | 16. York, D. E., 14. |

Pétitions rejetées :

- | | |
|-----------------|------------------|
| 17. Beauce, 17. | 18. Pontiac, 60. |
|-----------------|------------------|

Elections annulées :

- | | |
|-------------------|--|
| 19. Soulanges, 1. | 20. Vaudreuil; certificat du registraire de la cour Suprême; appel débouté, 166. |
|-------------------|--|

EMPLOYÉS PUBLICS:—Bill (No 103): M. Costigan, 248. 2me et 3me lectures et passé, 281. Passé au Sénat, 323. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 14.
Voir *Commissions*.

EPARGNES ET DE PRÊT DU CANADA-EST, CIE D':—Requête préliminaire, 213. Rapport favorable, 223. Pétition pour acte lue immédiatement, 224. Rapport spécial, 227. Règles 49 et 51 suspendues; Bill (No 98): M. Stairs, 228. 2me lecture; au comité des Banques, 240. Rapporté amendé, 248. 3me lecture et passé, 262. Passé au Sénat, 328. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 83.

EPINETTE:—Voir *Pin et Epinette*.

EQUITÉ, CIE D'ASSURANCE L':—Pétition pour acte, 37. Rapport sur l'avis; Bill (No 62): M. White (Cardwell), 136. 2me lecture; au comité des Banques, 147. Rapporté amendé, 207. 3me lecture et passé (Titre changé en celui de "Cie d'assurance du Saint-Laurent"), 214. Passé au Sénat, 275. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 79.

ESQUIMALT, FORTIFICATIONS D':—Réponse à adresse (1892)—Correspondance entre les autorités impériales et le gouvernement du Canada concernant les,—90. *Imprimée*, 175. Doc. Sess., No 32.

ETATS-UNIS:—Voir *Relations commerciales; Pêcheries*.

EXPLORATIONS:—Voir *James, baie de*.

EXPORTATION, DROITS D':—Voir *Pin et Epinette*.

EXPOSITION COLOMBIENNE DE CHICAGO:

1. Résolution pourvoyant au paiement de deux commissaires pour représenter le Canada, 254. Adoptée, 280. Rapportée; motion pour seconde lecture; amendement-Charlton déclaré hors d'ordre, 291. Résolution lue la seconde fois et passée, 292.
2. Bill (No 124) concernant la nomination de commissaires à l'Exposition: M. Foster, 292. 2me et 3me lectures et passé, 335. Passé au Sénat, 379. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 7.
3. Pétitions pour la fermeture de la section canadienne le dimanche, 125.
4. Motion-Chalton pour la fermeture le dimanche, 216. Débat ajourné, 217.

F.

FER EN GUEUSE :

1. Quantité de,—fabriqué en Canada et primes payées : M. Wallace, 106. *Imprimé*, 175. Doc. Sess., No. 37.
2. Ordre,—Quantité de,—fabriqué en Canada de 1870 à 1880 : M. Macdonald (Huron), 117. Réponse, 151. *Imprimé*, 176. Doc. Sess., No 37a.
3. Ordre,—Quantité de,—fabriqué en Canada de 1881 à 1892 : M. McMullen. 68. Réponse, 214. *Imprimé*, 246. Doc. Sess., No 37b.

FERMES EXPÉRIMENTALES :

1. Ordre,—Nombre de rapports publiés en 1891 : M. Grieve, 117. Réponse, 137. *Pas imprimé*, 177. Doc. Sess., No 40.
2. Rapport du directeur et des officiers des,—1892 : M. Foster, 249. *Imprimé*, 307. Doc. Sess., No 7b.

FICELLE À LIER :

1. Motion-Mulock pour l'entrée en franchise de la : Motion pour ajourner le débat,—Adoptée, 43, 48. Motion principale rejetée, 160.
2. Pétitions demandant l'entrée libre de la,—&c, 79, 131, 145, 173, 195, 245.

FIDÉICOMMIS ORIENTALE, CIE DE :—Pétition pour acte, 89. Rapport sur l'avis, 99. Bill (No 41) : M. Stairs, 106. 2me lecture ; au comité des Banques, 111. Rapporté amendé, 165. En comité ; amendé, 178. 3me lecture et passé, 184. Passé au Sénat, 242. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 84.

FIL BARBELÉ, INSTRUMENTS AGRICOLES, &c :—Motion-Davin pour réduire les droits de douane sur,—débat ajourné, 96, 131, 145.

FORCE MOTRICE, CIE CANADIENNE DE :—Pétition pour acte, 89. Rapport sur l'avis ; Bill (No 63) : M. Tisdale, 136. 2me lecture ; au comité des Bills Privés, 147. Rapporté amendé, 227. 3me lecture et passé, 240. Passé au Sénat 281. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 89.

FROMAGE :

1. Bill (No 125) pour empêcher la fabrication d'imitations de fromage et pour pouvoir à la marque des produits de laiterie : M. Foster, 300. 2me et 3me lectures et passé, 337. Passé au Sénat, 379. Sanctionné, 382.—56 Vic., chap. 37.
2. Motion-Reid concernant la marque du fromage,—retirée, 217.
Voir *Industrie laitière*.

G.

GALOPS, CHENAL DES RAPIDES DES :—Ordre,—Plans et études par M. Kennedy : M. Reid, 158.

GARANTIE L'OCEAN, CORPORATION DE :—Pétition pour acte, 59. Rapport sur l'avis, 99. Bill (No 46) : M. Sproule, 110. 2me lecture ; au comité des Banques, 116. Rapporté amendé, 165. En comité ; rapporté, 178. 3me lecture et passé, 184. Amendé au Sénat, 242. Concours, 249. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 82.

GAZ, ASSOCIATION CANADIENNE DE :—Pétition pour acte, 110. Rapport sur l'avis, 189. Bill (No 85) : M. Macdonald (Winnipeg), 190. 2^{me} lecture ; au comité des Bills Privés, 214. Rapporté amendé, 253. 3^{me} lecture et passé, 262. Passé au Sénat, 323. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 74.

GOVERNEMENT, MESURES DU :—Priorité jeudi prochain, 152. Lundi prochain, 167. Les jeudis, 196. Les mercredis, 234. Samedi prochain, 276, 375. Lundi prochain, 281.

GOVERNEUR GÉNÉRAL :

1. Présence des députés au Sénat,—Discours du Trône, 21. (Voir *Discours du Trône*). Présence des députés au Sénat ; Bills sanctionnés, 379. Discours de prorogation, 382.
2. Résolutions recommandées à la Chambre,—Service civil, 101. Dépenses des commissaires à l'Exposition de Chicago, 254. Subventions aux chemins de fer, 270, 285. Indemnité des députés, 291. Collège militaire, 308.
3. Lettre de Son Excellence annonçant l'ouverture de la session, 1. Lettre annonçant la prorogation, 337.

MESSAGES :

4. Transmettant le budget, 32. B. supplémentaires, 110, 236, 290.
5. Membres de la Commission Interne, 32.
6. Rapport de la commission d'enquête dans l'affaire de sir A. P. Caron, 67.
7. Conférence de Halifax entre le Canada et Terre-Neuve sur la question des pêcheries, 80.
8. Autres papiers concernant la mise en force, par Terre-Neuve, de l'acte de la boîte, 86.
9. Accusant réception de l'adresse en réponse au Discours du Trône, 184.
10. Traité de commerce avec la France, 185. *Imprimé*, 246. Doc. Sess., No 51.
11. Conférence tenue à Washington en 1892 entre les délégués du Canada et le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, 190. *Imprimé*, 247. Doc. Sess., No 52.
12. Autres papiers concernant les questions pendantes entre le Canada et Terre-Neuve, 218. *Imprimés*. Doc. Sess., No. 20f.
13. MANDATS :—Emis depuis la dernière session : M. Foster, 32. Référés au comité des Comptes publics, 100. *Imprimés*, 174. Doc. Sess., No 22.

GRAND TRONC, DE LA BAIE GEORGIENNE ET DU LAC ERIÉ, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition pour acte, 27. Rapport sur l'avis ; Bill (No 25) : M. Tisdale, 90. 2^{me} lecture, au comité des Chemins de fer, 96. Rapporté amendé, 136. 3^{me} lecture et passé, 146. Passé au Sénat, 218. Sanctionné, 379.—56 Vic., chap. 49.

GRAND TRONC DU CANADA, CIE DU CHEMIN DE FER LE :

1. Pétition pour acte ratifiant une convention intervenue entre cette compagnie, la Pacifique Canadien et le conseil municipal de la cité de Toronto, 59. Rapport sur l'avis ; Bill (No 13) : M. Tisdale, 75. 2^{me} lecture ; au comité des Chemins de fer, 111. Rapporté amendé, 157. 3^{me} lecture et passé, 178. Passé au Sénat, 230. Sanctionné, 379.—56 Vic., chap. 48.

GRAND TRONC DU CANADA—*Suite.*

2. Pétitions de certaines compagnies de chemins de fer pour leur fusion en une compagnie, 100. Rapport sur l'avis, 109. Bill (No 50) : M. Tisdale, 110. 2^{me} lecture ; au comité des Chemins de fer, 116. Rapporté amendé, 195. 3^{me} lecture et passé, 208. Amendé au Sénat, 276. Concours, 281. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 47.

GREFFIER DE LA CHAMBRE.—Soumet certains documents à la Chambre, 329.

Voir *Communes*, 4. *Orateur*, 5, 8.

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE :—Certificats de l'élection des députés des districts suivants :—

Page des Procès-verbaux.	District.	Députés.
21	Assiniboia-Est.....	William Walter McDonald, écr.
21	Brockville.....	John Fisher Wood, Ecr.
20	Chicoutimi et Saguenay.....	Louis de Gonzague Belley, écr.
21	Hastings-Nord.....	Alexander Williamson Carscallen, écr.
20	Hochelaga.....	Séverin Lachapelle, Ecr.
21	Kent, N.B.....	George Valentine McInerney, écr.
99	L'Islet.....	Joseph Israel Tarte, écr.
20	Marquette.....	Nathaniel Boyd, écr.
329	Middlesex-Sud.....	Robert Boston, écr.
21	Montreal-Centre.....	John Joseph Curran, écr.
21	Selkirk.....	Hon. Thomas Mayne Daly.
21	Sherbrooke.....	Hon. William Bullock Ives.
21	Soulanges.....	James William Bain, écr.
21	St.-Jean, Cité et Comté.....	John A. Chesley, écr.
21	Terrebonne.....	Pierre Leclair, écr.
21	York-Ouest.....	N. Clarke Wallace, écr.

H.

HACKETT, EDWARD :—Voir *Pêcheries*, 11.

HALIFAX, CONFÉRENCE DE :—Voir *Terreneuve*, 1.

HAVRE DE MONTRÉAL :—Voir *Travaux Publics—Montréal*.

HERCHMER, LAWRENCE :—Adresse—Rapport du juge Wetmore sur les accusations portées contre L. Herchmer, commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest : M. Davin, 117. Réponse, 178. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No 47.

HOMESTEADS :—Voir *Biens de famille*.

HOMMES DES BOIS DU MONDE :—

1. Pétition pour acte, 47. Rapport sur l'avis, 99. Bill (No 34) : M. Marshall, 100. 2^{me} lecture; au comité des Banques, 111. Rapporté amendé, 207. 3^{me} lecture et passé, 214. Passé au Sénat, 275. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 92.
2. Pétitions en faveur du bill qui précède, 53, 60, 79, 89, 95, 105, 135.

HONORAIRES REMBOURSÉS SUR DES BILLS :—Pages 157, 242, 267, 279, 289, 299.

HUITRES, PÊCHERIES D' :—Rapport sur les,—en Canada : M. Costigan, 32. *Imprimé.* Doc. Sess., No 10b.

I.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS :

1. Ordre,—Relevé du 1^{er} juillet 1892 au 1^{er} janvier 1893, faisant la distinction des produits du Canada : Sir R. Cartwright, 68. Réponse, 254. *Pas imprimée*, 306. Doc. sess., No 64.
2. Pétitions pour l'abolition des droits d'importation sur l'huile de charbon, la ficelle à lier, etc., 145.

IMPRESSIONS DU PARLEMENT :—Comité mixte à nommer, 22. Rapport, etc., message du Sénat, 64, 66, 70. 2^{me} Rapport; adopté, 174, 195. 1^{er} Rapport—Crédit supplémentaire de \$75,000, p. 190. 3^{me} Rapport—Congé à E. Gratton; compte de Roger; documents à l'Institut de Canso;—adopté, 207, 228. 4^{me} Rapport, adopté, 246, 254. 5^{me} Rapport—impression des rapports de la ferme expérimentale; promotion de H. A. Botterell; adopté, 283, 290. 6^{me} Rapport—Index des statuts de Blatch; pouvoirs au président du comité, etc.; adopté, 305-307, 334.

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES :

1. Bill (No 134), du Sénat, modifiant les Statuts Revisés concernant le département des,—M. Foster, 375. 3^{me} lecture et passé, 375. Sanctionné, 382.—56 Vic., chap. 15.
2. Rapport annuel du département : M. Costigan, 151. *Imprimé.* Doc. Sess., No 16d.

INDUSTRIE LAITIÈRE, COMMISSAIRE DE L' :—Ordre,—Correspondance au sujet d'une résolution de la chambre de commerce de Bristol, Angleterre, concernant le fromage canadien : M. Rinfret, 69. Réponse, 285. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 70.

INITIATIVE ET REFERENDUM EN MATIÈRES LÉGISLATIVES :—Voir *Législation*.

INSPECTION GÉNÉRALE, ACTE D' :—Bill (No 128), du Sénat, modifiant de nouveau l'—1^{re} lecture : M. Foster, 303. 2^{me} lecture; amendé; 3^{me} lecture et passé, 336. Concours du Sénat, 375. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 35.

INSTRUCTIONS ROYALES (SÉNAT) :—Réponse à adresse demandant copie des instructions données à Son Excellence lors de sa nomination comme Gouverneur général; *imprimée*, 306. Doc. Sess., No 69.

INSTRUMENTS AGRICOLES :—Pétition pour abolir les droits sur les,—115, 125.

INTERCOLONIAL, CHEMIN DE FER :

1. Réponse à Adresse (Sénat).—Horaire pour les trains de voyageurs. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 26.
2. Ordre.—Frais d'exploitation du.—Sir H. Langevin, 68. Réponse, 146. *Imprimée*, 174. Doc. Sess., No 26a.
3. Ordre.—Recettes provenant des voyageurs, du fret, des malles, etc. : Sir H. Langevin, 67. Réponse, 146. *Imprimée*, 175. Doc. Sess., No 26b.
4. Ordre.—Réduction de grade de C. A. Atkinson : M. Wood (Westmoreland), 216. Réponse, 336. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 26c.
5. Réponse à Adresse (1892)—Privilèges de circulation concédés au Pacifique Canadien entre Halifax et Saint-Jean, 378. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No 26d.

INTÉRIEUR, DÉPARTEMENT DE L' :—Rapport annuel pour 1892 ; M. Daly, 261. *Imprimé.* Doc. Sess., No 13.

IRRIGATION, ACTE D' :—Bill (No 130) : M. Daly, 303.

J.

JOURS DE FÊTE :—Bill (No 75) du Sénat, modifiant la loi relative aux jours de fête, 168. 1re lecture, 178. 2me et 3me lectures et passé, 239. Sanctionné, 330.—56 Vic., chap. 30.

JUGES DES SESSIONS DE LA PAIX :—Bill (No 81) concernant les,—pour les cités de Québec et Montréal ; M. Beausoleil, 184.

K.

KEMPTVILLE :—Voir *Postes*, 6.

KENTVILLE, N.-E. :—Ordre,—Construction d'un édifice public à,—M. Borden, 215.

KOOTENAY, COMMUNICATION PAR CHEMIN DE FER :—Pétition demandant que Kootenay soit mis en relation avec les Etats-Unis, etc., 47.

L.

LABRIE, CHS S. :—Ordre,—Réclamation de,—de Lévis, pour services professionnels en rapport avec l'embranchement de Saint-Charles : M. Frémont, 158. Réponse, 248. *Pas imprimée*, 306. Doc. Sess., No 60.

LAC ÉRIÉ ET DE LA RIVIÈRE DÉTROT, CIÉ DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition pour acte, 85. Rapport sur l'avis, 90. Bill (n° 55) : M. McGregor, 116. 2me lecture ; au comité des chemins de fer, 126. Rapporté amendé, 157. 3me lecture et passé, 178. Passé au Sénat, 230. Sanctionné, 379.—56 Vic., chap. 50.

LACOUTURE, JOSEPH :—Ordre,—Réclamation pour dommages causés à sa propriété par les eaux du canal de Chambly ; M. Lavergne, 249.

LANGUE FRANÇAISE : Voir *Nord-Ouest, Territoires*, 5.

- LA VALLIÈRE, BAIE :—Ordre,—Dragage de la,—M. Bruneau, 238.
- LÉGISLATION EN CANADA :—Pétition pour acte pourvoyant à l'adoption du système connu sous nom de "Initiative et Referendum" en matière de législation, 47, 53, 60, 86, 89, 95, 105, 115, 125, 131, 135, 149, 173, 183, 203, 213, 250.
- LIBRE ÉCHANGE AVEC L'ANGLETERRE :—Pétition pour avoir le,—et l'abolition des droits sur les charbon, l'huile de charbon, etc., 105.
- LIÈVRE, RIVIÈRE DU :—Voir *Ecluses*.
- LIGNES DE FONDS :—Voir *Pêcheries*, 14.
- LIQUEURS ENIVRANTES :—(Sénat) Réponse à adresse concernant la Commission Royale chargée d'étudier l'opération et les effets de mesures législatives à l'effet de prohiber le trafic des. *Pas imprimée*, 307. Doc. Sess., No 67.
Voir *Manitoba*, 3.
- LIVERPOOL, N.-E. :—Voir *Manufactures*, 1.
- LOI CRIMINELLE :—Bill (No 22) modifiant de nouveau le chapitre 10 des Statuts consolidés du Bas Canada concernant les serments et sociétés illicites : M. White (Cardwell), 80.
Voir *Code Criminel—Témoins et preuve*.
- LOIS EXPIRANTES :—Comité permanent à nommer, 22. Rapport, 62. Adopté, 66.
- LONDON ET PORT STANLEY, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 59. Rapport sur l'avis, 109. Bill (No 47) : M. Moncrieff, 110. 2me lecture ; au comité des Chemins de fer, 116. Rapporté amendé, 242. 3me lecture et passé, 249. Passé au Sénat, 323. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 51.
- LONDON :—Voir *Manufactures*, 2.
- LONDRES, AGENCE DE :—Adresse,—Correspondance au sujet du changement des agents financiers anglais du Canada à Londres : Sir R. Cartwright, 158. Réponse, 190. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No 53.
- LURCHER, RÉCIF :—Ordre,—Correspondance au sujet du,—M. Bowers, 117. Réponse 325. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No 72.

M.

- MAÏS :—Motion-Pope pour abolir les droits sur le maïs, 80. Motion rejetée, 161.
- MALLES, SERVICE DES :—Ordre,—Correspondance sur l'amélioration du service dans le comté d'Ottawa : M. Devlin, 228.
- MANITOBA :
1. Adresse—Jugement de la cour Suprême dans l'appel de Barrett vs la cité de Winnipeg, etc. : M. LaRivière, 67. Réponse et réponse supplémentaire, 100. *Imprimées*, 175. Doc. Sess. Nos 33a, 33b.

MANITOBA—*Suite.*

2. Adresse—Pétitions, mémoires, etc., depuis le 15 mars 1892, au gouverneur-général, concernant l'Acte des écoles du Manitoba de 1890 et ordres en conseil: M. LaRivière, 67. Réponse, 91. Imprimée sans délai, 126. Réponse supplémentaire; imprimée sans délai, 160. Doc. sess., No 33c.
3. Pétition de l'assemblée législative de la province du Manitoba demandant un acte prohibant l'importation des liqueurs enivrantes dans cette province, 245.

MANITOBA ET DU NORD-OUEST DU CANADA, CIE DU CHEMIN DE FER DU:—Requête, 110. Rapport favorable, 121. Règle 49 suspendue, 122. Rapport sur l'avis, 136. Bill (No 96) du Sénat, 219. 1re lecture: M. Mills (Annapolis), 224. 2e lecture; au comité des Chemins de fer, 229. Rapporté amendé, 267. 3e lecture et passé, 280. Concours du Sénat, 303. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 52.

MANITOBA ET DU SUD-EST, CIE DU CHEMIN DE FER DU:—Pétition pour acte, 85. Rapport sur l'avis, 99. Bill (No 44): M. LaRivière, 109. 2me lecture; au comité des Chemins de fer, 116. Rapporté, 157. 3me lecture et passé, 178. Passé au Sénat, 218. Sanctionné, 379.—56 Vic., chap. 53.

MANUFACTURES ET ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS:—

1. Ordre. Relevé des,—à Liverpool, N.-E., M. Forbes, 216.
2. Ordre. Relevé des,—à London, Ont.: M. Mills (Bothwell), 216.
3. Ordre. Relevé des,—à Mount Forrest: M. McMullen, 216.

Voir *Recensement*, 3.

MARINE MARCHANDE, ACTE DE LA, LIGNES DE CHARGE:—Bill (No 92) pour abroger certaines sections de l',—etc.: M. Costigan, 195. 2me et 3me lectures et passé, 292. Amendé au Sénat, 323. Concours, 378. Sanctionné, 382.—56 Vic., chap. 22.

MARINE ET PÊCHERIES:—25e rapport annuel du département pour 1891-92: M. Costigan, 26. *Imprimé.* Doc. Sess., No 10.

MARITIME, CIE MANUFACTURIÈRE:—Requête, 115, 116. Rapport sur l'avis; règle 49 suspendue, 121. Bill (No 64): M. Stairs, 136. 2me lecture; au comité des Banques, 147. Bill retiré, etc., 299.

MATELOTS, ACTE DES:—Bill (No 101) du Sénat, modifiant l',—236. 1re lecture; M. Foster, 239.

MATELOTS DE L'INTÉRIEUR, ACTE DES:—Bill (No 102) du Sénat modifiant l',—236. 1re lecture: M. Foster, 239. 2me et 3me lectures et passé, 292. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 24.

MILICE ET DEFENSE:

1. Bill (No 74) du Sénat concernant la concession de terres aux miliciens dans le Nord-Ouest, 168. 1re lecture: M. Patterson (Huron), 178. 2me et 3me lectures et passé, 300. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 3.
2. Rapport du département pour les six premiers mois de 1892: M. Patterson (Huron), 37. *Imprimé.* Doc. Sess., No 19.
3. Effectif de la milice active pour 1893-94: M. Patterson (Huron), 286. *Inprimé.* Doc. Sess., No 19a.

MODUS VIVENDI:—Voir *Pêcheries*, 1.

MONCTON À L'ILE DU PRINCE-EDOUARD, CIE DE CHEMIN DE FER ET DE BACS DE:—Pétition pour acte, 100. Rapport sur l'avis, 109. Bill (No 56): M. McInerney, 116. 2me lecture; au comité des Chemins de fer, 159. Rapporté amendé, 224. 3me lecture et passé, 229. Amendé au Sénat, 276. Concours, 281. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 54.

MONNAIE:—Résolution concernant l'adoption de monnaies de nickel au lieu de cuivre: M. McLean (York), 229.

MONT LOUIS, HAVRE DE REFUGE À:—Pétition pour l'établissement d'un,—227.

MONTRÉAL À L'ATLANTIQUE, CIE DU CHEMIN DE FER DE:—Pétition pour acte, 59. Rapport sur l'avis, 99. Bill (No 57): M. Pope, 116. 2me lecture; au comité des Chemins de fer, 126. Rapporté amendé, 157. 3me lecture et passé, 178. Passé au Sénat, 230. Sanctionné, 379.—56 Vic., chap. 55.

MONTRÉAL, COMMISSAIRES DU HAVRE DE: Bill (n° 99) concernant les,—M. Foster, 233. 2me lecture, etc., 279. 3me lecture et passé, 291. Amendé au Sénat, 324. Amendement conséquentiel, 378. Adopté par le Sénat, 379. Sanctionné, 382.—56 Vic., chap. 21.

MONTRÉAL, COMPAGNIE MINIÈRE DE: Pétition pour acte, 60. Rapport sur l'avis; Bill (n° 14); M. White (Cardwell), 75. 2me lecture; au comité des Bills privés, 111. Bill retiré, etc., 289.

MOUNT FORREST: Voir *Manufacturiers*, 3.

MOUNT FORREST, PARKDALE ET MEAFORD, CHEMIN DE FER DE: Pétition pour acte, 53. Rapport sur l'avis; Bill (n° 16); M. Sproule, 75. 2me lecture; au comité des Chemins de fer, 80.

MURPHY, O. E.: Voir *Bossé, hon. J. G.*

Mc.

McDOUGALL, LAUCLIN: Ordre,—Pension de retraite réclamée; M. Fraser, 216. Réponse, 325. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No. 73.

McGREEVY, R. H.: Voir *Bossé, Hon. J. G.*

McNAMEE ET CIE., F. B.: Adresse,—Réclamations faites à la suite de recommandations par un comité spécial de la chambre; Sir H. Langevin, 117. *Pas imprimée.* Doc. Sess., No. 71.

N.

NAKUSP À SLOCAN, CIE DU CHEMIN DE FER DE: Pétition pour acte, 110. Rapport sur l'avis, 121. Bill (n° 70); M. Mara, 165. 2me lecture; au comité des Chemins de fer, 184; Rapporté amendé, 267. 3me lecture et passé, 280. Passé au Sénat, 336. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 56.

NAUFRAGES ET SAUVETAGES: Bill (n° 3) modifiant l'acte concernant les,—M. Costigan, 37. 2me et 3me lectures et passé, 208. Passé au Sénat, 256. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 23.

NAUGRAGES ET REMORQUAGES : Adresse,—Négociations entre le gouvernement du Canada et les États-Unis concernant les,—M. Tisdale, 69.

NELSON AU FORT SHEPPARD, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Requête, 147. Règle 49 suspendue; pétition pour acte, 153. Rapport sur l'avis, 174. Bill (No. 89); M. Mara, 190. 2me lecture; au comité des Chemins de fer, 196. Rapporté amendé, 242. 3me lecture et passé, 249. Passé au Sénat, 323. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 57.

NICKEL :—Voir *Monnaie*.

NICOLA, CIE DU CHEMIN DE FER DE LA : Pétition pour acte., 100. Rapport sur l'avis, 139. Bill (No 88) : M. Mara, 190. 2me lecture; au comité des Chemins de fer, 196. Bill retiré, etc., 267.

NORD-ATLANTIQUE, CIE DE CHEMINS DE FER ET DE STEAMERS :—Requête, 115, 116. Rapport sur l'avis; règle 49 suspendue; pétition pour acte, 121. Rapport sur l'avis, 151. Bill (No 67) : M. Frémont, 152. 2me lecture; au comité des Chemins de fer, 160. Rapporté amendé, 224. 3me lecture et passé, 229. Amendé au Sénat, 286. Concours, 291, Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 58.

NORD-OUEST, TERRITOIRES DU :

1. Bill (No 28) modifiant de nouveau les actes concernant les,—M. McCarthy, 96.
2. Bill (No 73) modifiant de nouveau l'acte de représentation des,—Sir John Thompson, 167.
3. Bill (No 121) du Sénat, modifiant l'acte des,—1re lecture : M. Daly, 286.
4. Ordre,—Nombre de maîtres d'école engagés pour enseigner dans les.—M. Semple, 21.
5. Pétitions demandant que l'Assemblée du Nord-Ouest ait le contrôle de l'éducation, et que l'impression des ordonnances en français soit abolie, 145, 173, 195, 213, 227, 279, 289, 329, 377.

NOUVELLE-ECOSSE :—Voir *Désaveu d'actes*.

"NOVA SCOTIA PERMANENT BENEFIT BUILDING SOCIETY AND SAVINGS FUND," CIE DITE :—Pétition pour Acte, 38. Rapport sur l'avis, 99. Bill (No 91) du Sénat, 191. 1re lecture : M. Weldon, 207. 2me lecture; au comité des Banques, 214. Rapporté amendé, 247. 3me lecture et passé, 262. Concours du Sénat, 281. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 86.

O.

OIGNONS :—Pétition pour changer le poids du minot d'oignons, 95.

ONTARIO CENTRAL, CIE DE CHEMIN DE FER DE L' :—Adresse,—Mémoires demandant l'octroi d'une subvention fédérale pour permettre à la,—d'étendre sa ligne de Coehill vers le nord : M. Corby, 159. Réponse, 253. *Pas imprimée*, 306. Doc. Sess., No 62.

ORATEUR :

1. Se rend au Sénat avec la Chambre pour l'ouverture de la session, 1. Discours de Son Excellence, 21.
2. Rapport des bibliothécaires, 22.

ORATEUR—*Suite.*

3. Rapports de juges sur pétitions d'élection, 1, 20, 60. Jugement de la cour Suprême, 165.
4. Vacances survenues dans la députation, 20, 37.
5. Certificats d'élections de députés, 20, 99, 329.
6. Mandats pour nouveaux brefs, 3, 20, 37, 167.
7. Lettres de Son Excellence pour ouvrir et proroger le parlement, 1, 337.
8. Le greffier assigné à comparaître devant la Haute cour de justice et à produire les rôles de la Chambre de 1878 à 1887, etc. Voir *Communes*.

DÉCISIONS:

9. Amendement déclaré irrégulier, parce qu'une question similaire est déjà inscrite sur la liste des Ordres, 291.
10. Pétitions irrégulières, 90, 106, 113.

ORATEUR DU SÉNAT:—Bill (No 114) du Sénat, concernant l',—281. 1re lecture; M. Foster, 284. Motion pour seconde lecture; débat ajourné, 338. Repris et ajourné, 378.

ORDRE PERMANENT:—La résolution passée par le comité des Chemins de fer, amendant la règle 49, devient un ordre permanent, 290.

ORDRES PERMANENTS:—Comité à nommer, 22. Rapport, 64. Adopté, 66. 1er Rapport, 75. 2me Rapport, 90. 3me Rapport, 99. 4me Rapport: prolongation du délai pour recevoir des Bills Privés, 109. 5me Rapport, 121. 6me Rapport; prolongation du délai pour présenter des bills, 136. 7me Rapport, 151. 8me Rapport, 173. 9me Rapport, 189. 10me Rapport, 207. 11me Rapport, 223. 12me Rapport, 227. 13me Rapport sur pétition préliminaire, 245. 14me Rapport sur une pétition, 253.

ORDRES DU JOUR:—

1. Débat sur une question devant être le premier ordre, chaque jour, jusqu'à sa conclusion, 101.
2. Débat sur une question ayant la priorité lundi prochain à 8 p. m., 132.
3. Bill replacé sur les ordres du jour, 165.
4. L'ordre des affaires du mercredi aux termes de la règle 19 devant être l'ordre pour les lundis pendant le reste de la session, 234.
5. Bills placés sur les ordres du jour sans délai, 290.
6. Bills privés amendés par le Sénat devant être placés sur les ordres du jour pour le jeudi, 325.

P.

PACIFIQUE CANADIEN, CIE DU CHEMIN DE FER DU:—

1. Requête, 165. Rapport favorable, 173. Règle suspendue, 174. Pétition pour acte, 177. Rapport sur l'avis, 189. Bill (n° 84); M. Baker, 190. 2me lecture; au comité des Chemins de fer, 196. Rapporté amendé, 228. 3me lecture et passé, 240. Passé au Sénat, 286. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 41.

PACIFIQUE CANADIEN—*Suite.*

2. Réponse en vertu de la résolution du 20 février 1882, etc. : M. Daly, 86. *Imprimée*, 175. Doc. Sess., n° 30.
3. Liste des terres vendues par le Pacifique du 1er octobre 1891 au 1er octobre 1892 : M. Daly, 87. *Imprimée*, 175. Doc. Sess., No 30a. Voir *Grand Tronc*, 1.

PÊCHEURS CANADIENS :—Voir *Pêcheries*, 8.

PÊCHERIES :—

1. Ordre en conseil autorisant la délivrance de licences à des navires de pêche américains en 1893 : M. Costigan, 190. *Pas imprimé*. Doc. Sess., No 54.
2. Réponse à Ordre (1892),—Noms des personnes et armateurs qui ont demandé des primes en 1889-91, et qui n'en ont pas reçu, 25. *Pas imprimée*, 176. Doc. Sess., No 20.
3. Réponse à ordre (1891),—Primes de pêche; demandes reçues; nombre de navires, 32. *Pas imprimée*, 176. Doc. Sess., No 20a.
4. Relevé des paiements pour primes de pêche en 1891-92 : M. Costigan, 67. *Pas imprimé*, 176, Doc. Sess., No 20b.
5. Réponse à adresse (1891). Droits de pêche de F. Rouleau, Rimouski, 213. *Pas imprimée*, 247. Doc. Sess., No 20g.
6. Ordre,—Correspondance concernant la nomination d'un officier de pêcheries au lieu de W. D. Whitely, division de Bonne Espérance : M. Joncas, 158. Réponse, 325. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No 20h.
7. Ordre,—Certificats d'aptitudes de chaque commandant dans le service de protection des pêcheries lors de la saison dernière : M. McMullen, 216. Réponse, 325. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No 20i.
8. Adresse,—Traitement infligé aux pêcheurs canadiens par ceux de Terre-neuve sur la côte du Labrador : M. Joncas, 248. Réponse, 337. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No 20j.
9. Ordre,—Instructions aux garde-pêche de Berthier, Maskinongé, etc. : M. Bruneau, 249. Réponse, 337. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No 20k.
10. Ordre,—Noms des personnes qui ont reçu des primes de pêche dans les comtés de Victoëia et de Guysboro en 1892 : M. Fraser, 117. Réponse, 338. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No 20l.
11. Adresse,—Correspondance concernant la suspension de E. Hackett, inspecteur des pêcheries dans l'Ile du Prince-Edouard : M. Davies, 117. Réponse, 183. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No 48.
12. Ordre,—Irrégularité et fraudes dans le paiement des primes de pêche dans le comté de Victoria, N.-E. : M. Fraser, 69.
13. Pétitions demandant que l'octroi de licences de pêche et la fermeture de la saison de pêche soient discontinuées, 261, 283, 289, 305.
14. Pétitions pour la prohibition des lignes de fonds dans le bassin des Mines.
15. Pétitions concernant la pêche dans les rivières Détroit et Sainte-Claire, 305.
Voir *Marine et Pêcheries—Terreneuve*.

PÊCHERIES, SERVICE DE PROTECTION DES :—Voir *Pêcheries*, 7.PENSIONS DE RETRAITE :—Voir *Service Civil*, 2, 3, 9, *McDougall*, L.

PÉNITENCIER DE KINGSTON :

1. Ordre,—Preuve dans l'enquête faite par J. G. Moylan au,—M. Somerville, 176. Réponse, 125. *Pas imprimée*, 176. Doc. Sess., No 38.
2. Adresse,—Montant d'argent perçu à titre de droit d'entrée des visiteurs du,—M. Mulock, 216.

PÉNITENCIERS :—Rapport du ministre de la Justice sur les,—Sir John Thompson, 25. *Imprimé*. Doc. Sess., No 18. Voir *Kingston*.

PETITE NATION, RIVIÈRE :—Ordre—Rapport de M. Hamel sur l'amélioration de la,—M. Ross (Dundas), 215.

PETITE VÉROLE :—Adresse (Sénat)—Son introduction à Victoria et Vancouver par les steamers de la malle du Japon et de la Chine. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No 56.

PÉTITIONS :—

1. Pétitions lues et reçues lors de leur présentation, 110, 147, 165.
2. Pétitions lues après être présentées, 100, 110, 121.
3. Requêtes préliminaires lues et reçues et référées au comité des Ordres Permanents, 110, 116, 132, 148, 165.
4. Ordre référant une pétition, rescindé (délai écoulé), 132.
5. Rejetées : 90, 106, 116.

PÉTROLE :—Bill (No 112) concernant l'inspection du pétrole : M. Wood (Brockville), 279. 2^{me} lecture ; motion pour troisième lecture ; amendement Flint, rejeté ; 3^{me} lecture et passé, 336. Passé au Sénat, 379. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 36.

Voir *Charbon*. *Huile de*

PICKET, JETÉE DE :—Ordre,—Correspondance concernant la,—depuis 1890 : M. Borden, 69.

PILOTAGE À ST-JEAN, N.-B., DROITS DE :—Pétition contre la réduction des,—233.

PIN ET EPINETTE, BILLOTS DE :—Motion—Sproule pour réimposer le droit d'exportation sur les,—débat ajourné, 147.

POLICE SECRÈTE ET AGENCES MERCANTILES, CORPORATIONS DE :—Bill (No 111) concernant les — M. Sproule, 268.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST :—Rapport du Commissaire : M. Ives, 178. Voir *Herchmer*.

POLICE DE PORT ET DE RIVIÈRE, QUÉBEC :—Bill (No. 97) modifiant l'acte concernant la,—M. Costigan, 224. 2^{me} et 3^{me} lectures et passé, 281. Passé au Sénat, 323. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 20.

PONCEAUX :—Voir *Chemins de fer*.

PONT SUR LA RIVIÈRE RICHELIEU :—Adresse,—Ordre en conseil autorisant le Vermont Central à construire un,—à Saint-Jean, Q. : M. Béchard, 68. Réponse, 152. *Pas imprimée*, 177. Doc. Sess., No 44.

PORCS ABATTUS EN ENTREPÔT :—Adresse,—Ordres en conseil actuellement en vigueur réglant l'abattage des porcs pour l'exportation : M. Smith (Ontario), 69.

PORT ARTHUR, DULUTH ET OCCIDENTAL, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 86. Rapport sur l'avis, 100. Bill (No 48) : M. Macdonell, 110. 2^{me} lecture ; au comité des Chemins de fer, 116. Rapporté amendé, 157. 3^{me} lecture et passé, 178. Amendé au Sénat, 249. Concours, 263. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 59.

PORT DE LETTRES :—Voir *Subsides*, 10.

POSTE, BUREAUX DE :

1. Ordre,—changement de site du B. de poste de N.-D. du Rosaire ; M. Choquette, 117. Réponse, 248. *Pas imprimée*, 306. Doc. Sess., No 59.
2. Ordre,—Augmentation du service postal au bureau de Harkaway : M. Landerkin, 68. Réponse, 325. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No 59a.
3. Ordre,—Correspondance demandant le changement du B. de poste de Saint-Sébastien : M. Godbout, 159. Réponse, 325. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No. 59b.
4. Ordre,—Papiers concernant la mauvaise administration dans le B. de poste de Baillargeon : M. Guay, 68.
5. Ordre,—Etablissements d'un B. de poste à Rougemont : M. Brodeur, 158.
6. Ordre,—Irrégularités dans le bureau de Kemptville : Sir R. Cartwright, 159.

POSTE, MAÎTRES DE :—

1. Réponse à Ordre (1892),—Destitution du M. de poste de McIntyre, 25. *Imprimée*, 174. Doc. Sess., No 21.
2. Ordre,—Destitution de Edouard Lesage, M. de poste de Saint-Léon, Maskinongé : M. Legris, 117. Réponse, 236. *Pas imprimée*, 306. Doc. Sess., No 21a.

POSTES, MINISTRE DES :—Rapport du département pour 1891-92 : Sir A. P. Caron, 55. *Imprimé*. Doc. Sess., No 12.

PRÊT ET PLACEMENT, CIE ANGLO-CANADIENNE DE :—Etat des affaires pour 1892 et liste des actionnaires, 329. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No 55.

PRÉVOYANCE ET DE PRÊT DE HAMILTON, SOCIÉTÉ DE :—Pétition pour Acte, 47. Rapport sur l'avis, 75. Bill (No 19) : M. McKay, 80. 2^{me} lecture ; au comité des Banques, 91. Rapporté amendé, 132. 3^{me} lecture et passé, 137. Passé au Sénat, 185. Sanctionné, 379.—56 Vic., chap. 85.

PRIMES :—Voir *Pêcheries*, 2, 3, 4, 10, 12. *Fer en gueuse*.

PRINCE-ÉDOUARD, ILE DU :—Ordre,—Nombre d'employés renvoyés du chemin de fer de l'Ile du Prince-Édouard depuis le 1^{er} mars, 1892 : M. Perry, 229.

Voir *Pêcheries*, 11. *Tunnel*.

PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS : Comité à nommer, etc., 22, 61, 66.

PROCÉDURES DEVANT LE PARLEMENT : Bill (n^o 61) concernant l'emploi des deniers payés au sujet de,—M. Foster, 132. 2^e et 3^e lectures et passé, 298. Passé au Sénat, 256. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 8.

PROHIBITION : Voir *Liqueurs enivrantes*.

PROSSER, WILLIAM : Réponse à ordre (1892). Enquête sur la conduite de W. Prosser, surveillant de pêcheries, Essex, 80. *Pas imprimée*, 176. Doc. Sess., No 20c.

PROVINCES DU CANADA : Voir *Revenus et dépenses*.

Q.

QUAI DANS LA RIVIÈRE RICHELIEU : Adresse,—Ordre en conseil autorisant la construction d'un,—le long du pont du Vermont Central sur la rivière Richelieu à Saint-Jean, Q : M. Béchard, 218.

"QUADRA," STEAMER : Adresse,—Contrat pour réparations au,—M. Prior, 218. Réponse, 336. *Pas imprimée*. Doc. Sess., No 74.

QUARANTAINE À ALBERT HEAD OU WILLIAM HEAD, C.-A. : (Sénat). Réponse à adresse,—Correspondance à ce sujet. *Pas imprimée*, 307. Doc. Sess., No. 68.

QUÉBEC, HAVRE DE : Voir *Travaux publics*.

QUÉBEC, CIE DU CHEMIN DE FER ORIENTAL DE : Adresse,—Correspondance concernant l'octroi d'une subvention à la,—M. Vaillancourt, 69. Réponse, 152. *Pas imprimée*, 177. Doc. Sess., No. 45.

QUÉBEC, PROVINCE DE : Limites nord, nord-ouest et est de la,—Sir Hector Langevin, 47. Réponse, 146. *Imprimée*, 176. Doc. Sess., No. 43.

R.

RECENSEMENT :

1. Recensement du Canada, 1890-1891, volume 1. *Imprimé*. Doc. Sess. A.
2. Ordre,—Instructions aux officiers : M. Foster, 158. *Pas imprimées*. Doc. Sess. N° 46.
3. Ordre,—Détails sur la prise du recensement à Aurora, Newmarket, Holland Landing, etc. ; M. Mulock, 215.

RECETTES ET PAIEMENTS DU CANADA :

1. Relevé du 1er juillet 1892 au 20 janvier 1893 : M. Foster, 32. *Pas imprimé*, 176. Doc. Sess., N° 24.
2. Au 31 janvier 1893 : M. Foster, 67. *Pas imprimé*, 176. Doc. Sess. N° 24a.
3. Au 10 janvier 1893 : M. Foster, 111. *Pas imprimé*, 176. Doc. Sess., N° 24b.
4. Au 10 mars 1893 : M. Foster, 228. *Pas imprimé*, 306. Doc. Sess., N° 24c.
5. Au 20 mars 1893 : M. Foster, 254. *Pas imprimé*. Doc. Sess., N° 24d.
6. Ordre,—Recettes et dépenses du 1er juillet 1892 au 31 janvier 1893, et relevés comparatifs pour 1891 et 1892 ; Sir R. Cartwright, 68.

RÉCIPROCITÉ : Voir *Relations commerciales*. *Subsides*, 7. *Naufrage et remorquage*.

REFÉRENDUM, SYSTÈME DE : Voir *Législation*.

RÈGLES SUSPENDUES :

1. 49me Règle, 121, 136, 152, 228, 254.
2. 51me Règle, 228, 254.
3. 94me Règle, 67, 81, 86, 126, 160, 236, 377.
4. Bills examinés en vertu de la règle 54 : p. 207.
5. Rapport du comité des Chemins de fer recommandant que la règle 49 soit remplacée pour une autre, 283. Adopté et inscrit parmi les ordres permanents, 290.

RELATIONS COMMERCIALES :—Papiers concernant la conférence tenue à Washington en février 1892 entre les délégués du gouvernement canadien et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, 190. *Imprimé*, 247. Doc. Sess., N° 52.

REPRÉSENTATION :—Voir *Communes*, 1. *Nord-Ouest, Territoires*, 2.

REVENU DE L'INTÉRIEUR :

1. Rapport du département pour 1891-92 : M. Wood (Brockville), 23. *Imprimé*. Doc. Sess., No 6.
2. Supplément No III. Falsification des substances alimentaires : M. Wood (Brockville), 25. *Imprimé*. Doc. Sess., No 6h.

REVENUS ET DÉPENSES PAR PROVINCES :

1. Ordre,—Revenu total payé par les provinces et les Territoires : M. Prior, 217.
2. Ordre,—Sommes totales dépensées par le Canada dans les provinces et les Territoires : M. Prior, 218.

RIDEAU HALL :—Adresse,—Sommes totales payées, par année, depuis la confédération à titre de salaire du Gouverneur général, frais de route, Rideau Hall, entretien, etc. : M. Mulock, 68. Réponse, 183. *Imprimée*, 246. Doc. Sess., No 49.

RIVIÈRE DU LOUP :—Ordre,—Paiements faits pour approfondir la,—M. Carroll, 159.

ROBERTSON, M. :—*Industrie Laitière*.

ROLES DE LA CHAMBRE :—Voir *Communes*, 4.

ROULEAU, F. F. :—Voir *Pêcheries*, 5.

RUSTICO, BRISE-LAMES DE :—Ordre,—Correspondance concernant l'état du,—M. Davies, 229.

S.

SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, DAMES DU :—Pétition préliminaire, 242. Rapport favorable, 245. Règle 49 suspendue ; pétition pour acte, 248. Rapport sur l'avis ; suspensions des règle 49 et 51 ; Bill (n° 106) ; 2me lecture et référé au comité des Bills Privés, 253, 254. Rapport amendé, 268. Honoraires remboursés, 279. 3me lecture et passé, 280. Amendé au Sénat, 324. Concours, 334. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 91.

SAINDOUX FALSIFIÉ :—Motion-Taylor prohibant l'importation ou la fabrication du saindoux additionné d'huile de graine de coton ; débat ajourné, 49.

SANDFORD, BRISE-LAMES DE :—Ordre,—Correspondance concernant la destruction imminente, et les réclamations pour réparation du,—M. Flint, 69.

SAUVAGES :

1. Rapport annuel du département des Sauvages pour 1892 : M. Daly, 191. *Imprimé.* Doc. Sess., No 14.
2. Pétitions pour amendements à l'Acte des Sauvages, 95.
3. Pétition de Bear River, N.-E., demandant qu'il soit défendu de laisser errer le bétail sur la réserve des sauvages en cette localité, 183.
4. Pétition de la Bande des Indiens Ojibway demandant le rétablissement de certains privilèges de pêche, 213.

SÉANCES DU MATIN :—Mercredi et jeudi, 299

SÉANCES DU SAMEDI :—Priorité des mesures du gouvernement, 276, 375.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT :

1. Rapport du département pour 1892 : M. Costigan, 183. *Imprimé.* Doc. Sess., No 16.
2. Obligations et garanties enregistrées dans le département du,—M. Costigan, 95. *Pas imprimé.* Doc. sess., No 36.

SERMENTS D'OFFICE :—Bill (n° 1) : sir J. Thompson, 21.

SERMENTS ET SOCIÉTÉS ILLICITES :—Voir *Loi criminelle.*

SERVICE CIVIL :

1. (No 11) concernant l'assurance,—par l'Etat : M. Foster, 54. 2me lecture ; progrès, 301. 3me lecture et passé, 334. Passé au Sénat, 375. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 13.
2. Comité général sur une résolution concernant l'Acte des pensions du Service civil : M. Foster, 76. Rés. adoptée, 91. Voir *Bill suivant.*
3. Bill (No 27) modifiant l'Acte des pensions du Service civil : M. Foster, 91. 2me lecture et amendé, 292. 3me lecture et passé, 336. Passé au Sénat, 370. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 12.
4. Comité général pour considérer une résolution modifiant l'Acte du Service civil, 101. Ordre rescindé, 295.
5. Bill (No 9) modifiant de nouveau l'Acte du Service civil : M. Choquette, 48. Ordre rescindé et bill retiré, 295.
5. Bill (No 29) modifiant de nouveau l'Acte du Service civil : M. Costigan, 96. Motion pour seconde lecture ; amendement pour renvoi à six mois ; motion et amendement retirés ; 2me lecture demain, 262.
7. Liste du Service civil, 1892 : M. Costigan, 86. *Imprimée.* Doc. Sess., No 16a.
8. Rapport des Examineurs du Service civil : M. Costigan, 325. *Imprimé.* Doc. Sess., No 16b.
9. Relevé de toutes pensions et indemnités de retraite dans le Service civil en 1892 : M. Foster, 77. *Imprimé.* Doc. Sess., No 28.

SERVICE CIVIL—*Suite.*

10. Ordre,—Questions et sujets soumis aux candidats à l'examen préliminaire ou de qualification lors du dernier examen du Service civil: sir H. Langevin, 117. Réponse, 132. *Pas imprimée*, 177. Doc. Sess., No 39.
11. Ordre,—Etat donnant le lieu de naissance, la nationalité, religion, etc., des employés du Service civil: M. McMullen, 69.
12. Motion-McMullen pour le rappel de l'Acte des pensions de retraite,—retraitée, 159.

SOULANGES, CANAL DE :—Ordre,—Liste des soumissionnaires pour la section 8: Sir H. Langevin, 67. Réponse, 146. *Imprimée*, 177. Doc. Sess., No 42.

STEAMERS OCÉANIQUES, SUBVENTIONS AUX :—Bill (No 129) modifiant l'acte concernant les,—M. Foster, 303. 2^{me} lecture, amendé. 3^{me} lecture et passé, 337. Passé au Sénat, 379. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 5.

SUBSIDÈS ET VOIES ET MOYENS :

1. La Chambre devant se former en comité de subsides (Budget référé), 32. En comité, 38, 43, 54, 76, 81, 92 (budget supplémentaire référé, 110), 137, 167, 179, 198, 203, 208 (autre bill supplémentaire référé, 234), 239, 240, 272, 286 (budget supplémentaire, 1893-94 référé, 290), 295, 301, 308-323.
 3. Résolutions rapportées et adoptées, 338, 374.
 4. Résolutions rapportées, amendées et adoptées, 338, 339.
 5. La Chambre en comité; progrès, 234, 256.
- Amendements proposés sur la motion portant que la Chambre se forme en comité des subsides :
6. M. Tarte.—Question des Ecoles du Manitoba; débat ajourné, 185, 191. Rejeté, 196.
 7. M. McCarthy. Réduction du tarif et réciprocité sur des bases équitables, 224. Débat ajourné, 225. Rejeté, 234.
 8. M. Dawson. Discours de M. Clarke Wallace à Kingston, 254. Rejeté, 255.
 9. M. Edgar. Enquête—Sir A. P. Caron; débat ajourné, 263. Rejeté, 270.
 10. M. Charlton. Réduction du port de lettres,—rejeté, 285.

Voies et Moyens :

11. Motion par M. Foster; amendement—Cartwright; débat ajourné, 101. Débat placé en tête des ordres du jour, 101. Débat repris et ajourné, 106, 111, 118, 122, 126, 132, 147. Débat repris, 152. Amendement rejeté, 153. Motion principale adoptée; deux résolutions passées en comité, 154. Rapportées et agréées, 300 (Voir *Douanes*). La Chambre en comité général adopte deux résolutions accordant les deniers nécessaires pour le service public, 377.
12. Bill des subsides (No 135): M. Foster; lu trois fois et passé, 378. Passé au Sénat, 379. Sanctionné, 382.—56 Vict., chap. 1.

SUBSTANCES ALIMENTAIRES, FALSIFICATION DES :—Rapport sur la,—M. Wood (Brockville), 25. *Imprimé*. Doc. Sess., No 6b. Voir *Saindoux*.

SUCRE :—Motion—Langelier pour l'abolition des droits sur tous les sucres étrangers; débat interrompu par l'Orateur qui quitte son siège à 6 p. m., 159.

SUD-EST, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition pour acte, 59. Rapport sur l'avis, 99. Bill (No 51): M. Pope, 110. 2^{me} lecture; au comité des Chemins de fer, 116. Rapport; bill retiré, etc. 157.

ST.

STE-CATHERINE À NIAGARA, CIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL DE :—Requête, 131. Règle 49 suspendue, et pétition pour acte, 136. Rapport sur l'avis, 151.

ST. CHARLES, EMBRANCHEMENT :—Voir *Labrie, C. I.*

ST. LAURENT ET ADIRONDACK, CIE DU CHEMIN DE FER DU :—Pétition pour acte, 47. Rapport sur l'avis, 75. Bill (No 17) : M. Bergeron, 76. 2me lecture ; au comité des Chemins de fer, 80. Rapporté, 157. 3me lecture et passé, 178. Passé au Sénat, 218. Sanctionné, 379.—56 Vic., chap. 60.

ST. MICHEL D'YAMASKA :—Voir *Pont.*

ST. PAUL, GARDIEN DU PHARE À :—Voir *McDougall, L.*

T.

TARIF :—Voir *Subsides, 7.*

TÉLÉGRAPHE, RÉSEAU DE :—Adresse,—Correspondance concernant le moyen le plus pratique de compléter le,—de l'Empire : Sir H. Langevin, 67. Réponse, 91. *Imprimée, 175.* Doc. Sess., No 35.

TÉLÉPHONE AUTOMATIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ DU CANADA, CIE DE :—Pétition pour acte, 37. Rapport sur l'avis, 75. Bill (No 58) : M. Girouard (Jacques Cartier), 116. 2me lecture ; au comité des Chemins de fer, 137. Rapporté amendé, 228. 3me lecture et passé, 240. Passé au Sénat, 323. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 73.

TÉMISCOUATA, CIE DU CHEMIN DE FER DE :—Pétition pour acte, 60. Rapport sur l'avis, 151. Bill (No 80) : M. Adams, 183. 2me lecture ; au comité des Chemins de fer, 208. Rapporté amendé, 242. 3me lecture et passé, 262. Passé au Sénat, 323. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 61.

TÉMOINS ET PREUVE :—Bill (No 23) : Sir J. Thompson, 80. 2me lecture ; amendé, 178. 3me lecture et passé, 184. Amendé au Sénat, 303. Motion pour prendre les amendements en considération ; amendement-Davin—rejeté, 334. 1er amendement adopté ; 2me et 3me désapprouvés ; 4me amendé, 335. Le Sénat n'insiste pas sur les 2me et 3me amendements, 375. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 31.

TERRENEUVE :

1. Papiers concernant la conférence tenue à Halifax entre le Canada et Terre-neuve sur la question des pêcheries, 80. Imprimés immédiatement, 81. Doc. Sess., No 20*d.*
2. Papiers concernant la mise en force, par Terre-neuve, de l'acte de la boîte, au détriment des pêcheurs canadiens, 86. Imprimés sans délai, 86. Doc. Sess., No 20*e.*
3. Papiers concernant les diverses questions pendantes entre le Canada et Terre-neuve, 218. *Imprimés, 246.* Doc. Sess., No 20*f.*

TERRES FÉDÉRALES :

1. Bill (No 109) modifiant de nouveau l'Acte des T. Fédérales; M. Daly, 262. En comité; progrès, 300. 3^{me} lecture et passé, 334. Passé au Sénat, 375. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 18.
2. Bill (No 113) pour refondre et amender les actes concernant les biens-fonds dans les Territoires : M. Daly, 279.
3. Copies d'ordres en conseil concernant le département de l'Intérieur, conformément à la clause 91 de l'Acte des Terres Fédérales; M. Daly, 86. *Imprimés*, 175. Doc. Sess., No 29.
4. Ordre,—Correspondance entre le gouvernement et les compagnies de chemins de fer qui ont eu des terres pour aider à leurs entreprises, au sujet du prix fixé pour ces terres; M. Mills (Bothwell), 159.

TERRES DU NORD-OUEST DU CANADA, CIE DES :—Pétition pour acte, 85. Rapport sur l'avis, 99. Bill (No 40); M. Denison, 106. 2^{me} lecture; au comité des Bills Privés, 111. Rapporté amendé, 190. 3^{me} lecture et passé, 196. Amendé au Sénat, 275. Concours, 281. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 88.

THORNBURY, HAVRE DE :—Pétition pour acte, 37. Rapport sur l'avis; Bill (No 26); M. Sproule, 90. 2^{me} lecture; au comité des Bills Privés, 96. Rapporté, 228. 3^{me} lecture et passé, 240. Passé au Sénat, 286. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 67.

TORONTO, HAMILTON ET BUFFALO, CIE DU CHEMIN DE FER DE :

1. Requête, 135. Au comité des Ordres permanents, 160. Rapport favorable, 173. Pétition pour acte, 177. Rapport sur l'avis, 189. Bill (No 83); M. Coatsworth, 190. 2^{me} lecture; au comité des Chemins de fer, 196. Rapport spécial, 261. En comité général et rapporté, 280. Motion pour 3^{me} lecture; amendement-Denison rejeté; 3^{me} lecture et passé, 290. Passé au Sénat, 336. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap. 62.
2. Pétition contre la passation du bill dans sa forme actuelle, 305.

TRAITÉ DE COMMERCE AVEC LA FRANCE :

1. Message transmettant le,—au sujet des droits de douane, 185. *Imprimé*, 246. Doc. Sess., No 51.
2. Adresse,—Correspondance au sujet du,—M. Foster, réponse présentée, 230. *Imprimée*, 305. Doc. Sess., No 51a.
3. Réponse supplémentaire sur le même sujet, 250. *Imprimée*, 305. Doc. Sess., No 51b.
4. Autre réponse supplémentaire comme ci-dessus, 285. *Imprimée*, 305. Doc. No 51c.
5. Impression immédiate de tous papiers concernant le traité, 236.

TRAVAIL EN CANADA :

1. Bill (No 12) pour déterminer les heures de travail des ouvriers et employés du gouvernement : M. Lépine, 66.
2. Pétitions en faveur du bill précédent, 125, 145, 157, 173, 293.
3. Pétitions pour acte prohibant l'importation de travailleurs étrangers en vertu de contrats, 47, 53, 60, 86, 90, 95, 105, 115, 125, 131, 135, 145, 173, 183, 203, 213, 245.

TRAVAUX PUBLICS :

1. Rapport du ministre pour 1892 : M. Ouimet, 116. *Imprimé*. Doc. Sess., No 8.
2. Ordre,—Sommes dépensées depuis la confédération pour les havres, jetées, et pour les travaux des ports de Montréal et Québec : M. Lépine, 158.

TRUDEAU, T :—Adresse,—Mise à la retraite de,—ci-devant sous-ministre des chemins de fer : M. Edgar, 158. Réponse, 253. *Pas imprimée*, 306. Doc. Sess., No 28a.

TUNNEL SOUS LE DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND :—Ordre,—Frais occasionnés par les travaux de forage dans le détroit : M. Perry ; Réponse, 228. *Pas imprimée*, 306. Doc. Sess., No 58.

U.

UNIONS OUVRIÈRES :—Demandes d'enregistrement en vertu de l'Acte concernant les,—M. Costigan, 228. *Pas imprimée*, 306. Doc. Sess., No 57.

V.

VILLIERS, DÉPUTÉ-ADJUDANT GÉNÉRAL :—Ordre,—Correspondance au sujet de sa suspension : M. Landerkin, 69.

VOLEURS, CIE DE GARANTIE DE LA PUISSANCE CONTRE LES :—Pétition pour acte, 60. Rapport sur l'avis ; Bill (No 15) : M. White (Cardwell), 75. 2me lecture ; au comité des Banques, 80. Rapporté amendé, 132. 3me lecture et passé, 137. Passé au Sénat, 185. Sanctionné, 379.—56 Vic., chap. 78.

VOTE OBLIGATOIRE :—Voir *Elections*, 1.

VOTEURS, LISTE DES (1893) :—Bill (No 123) : M. Costigan, 290. 2me lecture ; rapporté, 300. 3me lecture et passé, 336. Passé au Sénat, 375. Sanctionné, 381.—56 Vic., chap 10.

W.

WALLACE, N. CLARKE :—Voir *Subsides*, 8.

WASHINGTON, CONFÉRENCE DE :—Voir *Relations commerciales*.

WHITELY, W. H. :—Voir *Pêcheries*, 6.

WINNIPEG, CITÉ DE—PUISSANCE HYDRAULIQUE DE L'ASSINIBOINE :—Requête, 145. Règle 49 suspendue, pétition pour acte, 151, 152. Rapport sur l'avis, 174. Bill (n° 77), M. Macdonald (Winnipeg), 177. 2me lecture ; au comité des Bills Privés, 184. Rapporté amendé, 327. 3me lecture et passé, 240. Passé au Sénat, 286. Sanctionné, 380.—56 Vic., chap. 72.

WOOD ISLAND, BRISE-LAMES DE :—Ordre,—Rapport sur les explorations, M. Welsh, 69.

Y.

YAMACHICHE, JETÉE DE :—Ordre,—Correspondance concernant la construction de la,—M. Desaulniers, 159.

YAMASKA, POINT À ST-MICHEL D' :—Ordre,—Subvention à la Cie. du Pacifique pour la reconstruction d'un,—M. Bruneau, 229.

No 1.

PROCES-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 26 JANVIER 1893.

La Chambre s'étant réunie ;

PRIÈRE.

M. l'Orateur donne à la Chambre communication de la lettre suivante qu'il a reçue du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
OTTAWA, 24 janvier 1893.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, jeudi, le 26 courant, à 3 p.m., pour ouvrir la session du parlement fédéral.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. ST. AUBYN, major,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes.

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

La Chambre s'y rend en conséquence ; et de retour,—

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu des juges choisis pour l'instruction des pétitions d'élection, conformément à l'Acte des Elections Fédérales Contestées, un certificat et un rapport concernant l'élection pour le district électoral de Soulanges, —lesquels sont lus comme suit :—

ÉLECTION CONTESTÉE DE SOULANGES.

MONTRÉAL, 21 novembre 1892.

L'honorable PETER WHITE,
Orateur, Chambre des Communes,
Ottawa.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous transmettre sous ce pli une copie authentique du jugement final par nous rendu le onze du courant re élection contestée du district électoral de Soulanges.

Nous avons, de plus, l'honneur de vous faire rapport :—

1. Qu'il n'a pas été prouvé que des manœuvres frauduleuses ont été commises à la dite élection par aucun candidat, ou à sa connaissance ou de son consentement.
2. Que néanmoins le candidat James W. Bain a admis que des manœuvres frauduleuses suffisantes pour annuler son élection ont été pratiquées par ses agents hors sa connaissance et sans son consentement.

3. Qu'il n'y a pas de raison de croire que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées dans une grande mesure pendant la dite élection ;

4. Nous sommes d'opinion que l'enquête sur les opérations de l'élection n'a pas été rendue incomplète par le fait d'aucunes des parties à la pétition, et qu'il n'est pas désirable qu'il soit fait une nouvelle enquête pour constater si des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées dans une grande mesure, lors de la dite élection.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur l'Orateur,

Vos obéissants serviteurs,

CHARLES GILL,
J. C. S.
S. PAGNUELO
J. C. S.

Province de Québec, }
District de Montréal. }

Cour Supérieure.

ACTE DES ÉLECTIONS CONTESTÉES ET AMENDEMENTS.

In re Élection d'un membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Soulanges dans le district judiciaire de Montréal, tenue les vingt-septième jour de janvier et troisième jour de février mil huit cent quatre-vingt-douze, étant respectivement les jours de nomination et de votation.

Le onzième jour de novembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Présents :

L'honorable juge GILL,
" " PAGNUELO.

ALEXANDER COOKER, junior, peintre, de la cité de Montréal, et ELIE E. BOURBONNAIS, étudiant en médecine, de la paroisse de Saint-Clet, dit district,

Pétitionnaires ;

et

JAMES WILLIAM BAIN, marchand, de la paroisse de Saint-Polycarpe, dit district, et membre de la Chambre des Communes du Canada pour le dit district électoral de Soulanges,

Défendeur.

Nous soussignés, juge de la Cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal pour instruire la pétition d'élection en cette affaire et la juger, après avoir entendu les pétitionnaires et le défendeur aux temps et lieu fixés pour l'instruction, examiné l'admission du dit défendeur, le dossier de la procédure et délibéré :—

Considérant l'admission produite par le défendeur et dûment communiquée aux pétitionnaires par laquelle le dit défendeur admet que des manœuvres frauduleuses suffisantes pour annuler son élection ont été commises par ses agents hors sa connaissance et sans son consentement ;

Considérant que les dits pétitionnaires n'ont fait aucune preuve que des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées par le défendeur lui-même ni par ses agents à sa connaissance ;

Déclarons par les présentes que la partie des conclusions de la dite pétition d'élection par laquelle les pétitionnaires demandent que le défendeur soit déqualifié est mal fondée, et elle est par les présentes déboutée et rejetée ;

Que la partie des conclusions de la dite pétition d'élection par laquelle on demande que la dite élection soit annulée, doit être, comme elle est par les présentes, accordée et déclarons la dite élection nulle et de nul effet avec dépens contre le dit

défendeur, moins, toutefois, les frais de témoins assignés postérieurement à l'avis donné par le défendeur admettant les faits de corruption par agent y compris leur assignation.

(Signé) CHARLES GILL,
J. C. S.
S. PAGNUELO,
J. C. S.

(Vraie copie.)

L. H. COLLARD,
Député protonotaire de la Cour Supérieure.

Canada,	}	Cour Supérieure.
Province de Québec,		
District de Montréal.		

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES ET AMENDEMENTS.

In re Election d'un membre pour la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Soulanges.

ALEXANDER COOKER, jr., *et al*,
Pétitionnaires :

vs

JAMES W. BAIN,
Défendeur.

Le défendeur, sans admettre la légalité des procédés en cette cause, ni la juridiction du tribunal, admet que des manœuvres frauduleuses suffisantes pour annuler son élection ont été commises par ses agents, hors de sa connaissance et de son consentement.

MONTRÉAL, 4 novembre 1892.

(Signé) J. W. BAIN,
(Signé) BISAILLON, BROSSEAU ET LAJOIE,
Avocats du défendeur.

Reçu avis, le 7 novembre 1892.

Sous toutes réserves et sans préjudice aux frais faits.
(Signé) F. X. CHOQUET.

(Vraie copie.)

L. H. COLLARD,
Député protonotaire de la Cour Supérieure.

Et il est ordonné que les dits certificat et rapport soient entrés dans les journaux de cette Chambre.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre qu'il a émis, conformément au chap. 9, clause 46 des Statuts Révisés, son mandat au greffier de la Couronne en Chancellerie lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral.

M. l'Orateur informe, de plus, la Chambre, qu'il a reçu des juges choisis pour l'instruction des pétitions d'élection, conformément à l'Acte des Elections Fédérales Contestées des certificats et rapports concernant les élections,—

Pour le district électoral de Yarmouth ;

do	do	Peel ;
do	do	Pictou ;
do	do	Bonaventure ;
do	do	Charlotte ;
do	do	King, N.-B. ;
do	do	Perth-Sud ;
do	do	Argenteuil ;

Pour le district électoral de Perth-Nord ;
do do Welland ;
do do York-Est ;
do do Hastings-Est ;
do do Lennox ;
do do Monck ;
do do Beauce ;
do do Huron-Ouest ; et
do do Simcoe-Est ;

Et les dits certificats et rapports sont lus comme suit :—

ELECTION CONTESTÉE DE YARMOUTH, NOUVELLE-ÉCOSSE.

Cour Suprême.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Élection d'un député à la Chambre des Communes pour Yarmouth.

Puissance du Canada,
Province de la Nouvelle-Ecosse, }
Savoir :

Entre

CHARLES WHITE,

Pétitionnaire ;

et

THOMAS B. FLINT,

Répondant.

Nous, J. Norman Ritchie et Charles J. Townshend, juges puisnés de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, certifions par les présentes à l'honorable Orateur de la Chambre des Communes notre décision prise et rendue en audience publique à la clôture de l'instruction de la pétition d'élection ci-dessus, le 5^{me} jour de juillet, A.D. 1892, laquelle décision ou jugement est comme suit :—

“ Cette pétition étant venue devant nous pour instruction, à Yarmouth, le 5^{me} jour de juillet, A.D. 1892, conformément à la loi,—après avoir entendu lecture de la pétition et la déclaration faite en cour par l'avocat du pétitionnaire à l'effet qu'il n'avait aucune preuve à produire au soutien des accusations renfermées dans la pétition, il est adjugé que le répondant a été régulièrement élu député à la Chambre des Communes ; et sur proposition de l'avocat du répondant, il est ordonné que la pétition soit renvoyée et que les frais soient payés par le pétitionnaire.”

Nous annexons aux présentes copie des notes de l'instruction.

En foi de quoi, nous avons apposé nos signatures aux présentes, ce quatorzième jour de juillet, A.D. 1892.

J. NORMAN RITCHIE,
CHARLES J. TOWNSHEND.

HALIFAX, N.-E., 14 juillet 1892.

MONSIEUR,—Outre le certificat de notre décision au sujet de la pétition d'élection contre Thomas B. Flint, écrivain, rapporté comme étant élu, lors de la dernière élection tenue à Yarmouth, nous avons l'honneur de faire rapport comme suit :—

(a.) Aucune manœuvre de corruption n'a été prouvée comme ayant été commise par, ou à la connaissance ou du consentement d'aucun candidat à la dite élection.

(b.) Nulles personnes n'ont été reconnues coupables de manœuvres de corruption, lors de l'instruction.

(c.) Il n'y a pas raison de croire que des manœuvres de corruption aient été pratiquées dans une mesure considérable à l'élection visée par la pétition.

(d.) Sauf le refus du pétitionnaire de procéder à l'instruction, l'enquête sur les circonstances de l'élection n'a pas, à notre avis, été rendue incomplète par le fait

d'aucune des parties à la pétition, et il n'est pas nécessaire de s'enquérir davantage si des manœuvres de corruption ont été pratiquées dans une mesure considérable.

Nous n'avons aucun rapport spécial à faire sur aucunes matières ressortant de l'instruction.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

J. NORMAN RITCHIE,
CHARLES J. TOWNSHEND.

ÉLECTION CONTESTÉE DE PEEL.

Dans la Haute Cour de Justice—Division du Banc de la Reine.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Élection d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral du comté de Peel, tenue les 4^{me} et 11^{me} jours de février, A. D. 1892.

Puissance du Canada, }
Province d'Ontario, }
Savoir : }
Entre

JOSEPH PHAIR,

et

Pétitionnaire;

JOSEPH FEATHERSTON,

Répondant.

Nous, l'honorable William Glenholme Falconbridge et l'honorable William Purvis Rochfort Street, deux des juges de la division du Banc de la Reine de la Haute Cour de Justice, et les juges devant lesquels la présente pétition d'élection a été instruite le 9^{me} jour de juillet, A. D. 1892, certifions par les présentes qu'à la clôture de l'instruction de la dite pétition, nous avons décidé que le dit Joseph Featherston avait été régulièrement élu.

Et nous certifions par les présentes qu'aucune preuve n'a été faite à la dite instruction à l'appui de la dite pétition.

Et nous faisons, de plus, rapport qu'il n'a pas été prouvé que quelque manœuvre de corruption avait été pratiquée par aucun candidat à la dite élection, ou à sa connaissance, ou avec son consentement.

Et, en outre, nous faisons rapport qu'il n'y a pas eu de preuve démontrant, et qu'en conséquence, nous n'avons aucune raison de croire, que des manœuvres de corruption aient été pratiquées dans une mesure considérable à la dite élection.

Et nous n'avons aucune raison de croire que l'enquête sur les circonstances de la dite élection a été rendue incomplète par le fait d'aucune des parties à la pétition, ou qu'il soit nécessaire de nous enquérir davantage si des manœuvres de corruption ont été commises dans une mesure considérable.

W. G. FALCONBRIDGE,

J.

WM P. R. STREET,

J.

Daté ce 19^{me} jour de janvier, A. D. 1892.

A l'honorable
Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa.

ÉLECTION CONTESTÉE DE PICTOU, NOUVELLE-ÉCOSSE.

Cour Suprême.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Élection d'un député à la Chambre des Communes pour Pictou.

Puissance du Canada,
Province de la Nouvelle-Ecosse, }
Savoir :
Entre

JEFFERY McCOLL,

et

CHARLES H. TUPPER,

*Pétitionnaire ;**Répondant.*

Nous, Robert L. Weatherbe et J. Norman Ritchie, juges puisnés de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, certifions par les présentes à l'honorable Orateur de la Chambre des Communes notre décision prise et rendue en audience publique à la clôture de l'instruction de la pétition d'élection ci-dessus, le 12^{me} jour de juillet, A.D. 1892, laquelle décision ou jugement est comme suit :—

“ Cette pétition étant venue devant nous pour instruction, à Pictou, le 12^{me} jour de juillet 1892, conformément à la loi,—après avoir entendu lecture de la pétition et la déclaration de l'avocat du pétitionnaire à l'effet qu'il n'avait aucune preuve à produire au soutien de la pétition, nous adjugeons et déterminons que le répondant, l'honorable Charles H. Tupper, a été régulièrement élu membre de la Chambre des Communes pour Pictou, et nous renvoyons la pétition avec frais à être payés par le pétitionnaire.”

Nous annexons aux présentes copie des notes de l'instruction.

En foi de quoi, nous avons apposé nos signatures aux présentes, ce vingt-unième jour de juillet, A.D. 1892.

ROB. L. WEATHERBE,
J. NORMAN RITCHIE.

HALIFAX, N.-E., 21 juillet 1892.

MONSIEUR,—Outre le certificat de notre décision au sujet de la pétition d'élection contre l'honorable Charles H. Tupper, rapporté comme étant élu membre de la Chambre des Communes pour Pictou, nous avons l'honneur de faire rapport comme suit :—

(a.) Aucune manœuvre de corruption n'a été prouvée comme ayant été commise par, ou à la connaissance ou du consentement d'aucun candidat à la dite élection.

(b.) Nulles personnes n'ont été reconnues coupables de manœuvres de corruption, lors de l'instruction.

(c.) Il n'y a pas raison de croire que des manœuvres de corruption aient été pratiquées dans une mesure considérable à l'élection visée par la pétition.

(d.) Sauf le refus du pétitionnaire de procéder à l'instruction, l'enquête sur les circonstances de l'élection n'a pas, à notre avis, été rendue incomplète par le fait d'aucune des parties à la pétition, et il n'est pas nécessaire de s'enquérir d'avantage si des manœuvres de corruption ont été pratiquées dans une mesure considérable.

Nous n'avons aucun rapport spécial à faire sur aucunes matières ressortant de l'instruction.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

ROB. L. WEATHERBE,
J. N. RITCHIE.

ÉLECTION CONTESTÉE DE BONAVENTURE.

Canada,
Province de Québec, }
District de Gaspé. }

Cour Supérieure.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Présents :

L'honorable juge L. B. Caron.
" " L. A. Billy.

Election d'un député pour le district électoral de Bonaventure, tenue le vingt-sixième jour de février pour la présentation des candidats, et le cinq mars pour la votation, en l'année mil huit cent quatre-vingt-onze.

HENRY WELLMAN, jardinier, de la paroisse de Saint-Etienne de New Carlisle.

Pétitionnaire ;

WILLIAM LE BOUTILLIER FAUVEL, marchand, de Paspébiac.

Défendeur.

Les soussignés, juges de la Cour Supérieure, qui ont présidé à l'instruction de la pétition, ont l'honneur de faire rapport, que le pétitionnaire n'ayant fait aucune preuve des allégations de sa pétition, elle a été renvoyée, et le dit William LeBoutillier Fauvel, déclaré élu, avec dépens contre le pétitionnaire, tel qu'il appert par la copie ci-jointe du jugement, et qu'il n'a été fait aucune preuve que des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées pendant l'élection à laquelle la dite pétition se rattache.

L. B. CARON, J.C.S.

L. A. BILLY, J.C.S.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes du Canada.

Canada,
Province de Québec, }
District de Gaspé. }

Cour Supérieure.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral de Bonaventure.

NEW CARLISLE, le vingt-troisième jour de juillet 1891.

Présents :

L'honorable juge L. B. CARON,
" " L. A. BILLY.

HENRY WELLMAN, jardinier, de la paroisse de Saint-Etienne de New Carlisle.

Pétitionnaire ;

WILLIAM LE BOUTILLIER FAUVEL, marchand, de Paspébiac.

Défendeur.

La cour, après avoir entendu les parties par leurs avocats respectifs sur le mérite d'une motion faite par le dit défendeur, demandant le renvoi de la pétition d'élection en cette cause, examiné la dite pétition, la procédure et les pièces du dossier et délibéré :

Attendu que le défendeur demande le renvoi de la présente pétition d'élection et qu'il allègue que l'instruction de la dite pétition a été d'abord fixée au trente novembre et qu'aucun témoin n'a été entendu depuis ;

Attendu que l'instruction a été fixée de nouveau avant la session dernière du parlement de la Puissance pour que les parties procèdent en cette instance le dix-neuf juillet courant.

Attendu que le dix-neuf juillet courant aucun témoin n'a été assigné par le requérant, et qu'il n'en a pas non plus assigné pour hier, ni pour aujourd'hui, quoique par la loi l'instruction d'une pétition d'élection doit être poursuivie de jour en jour jusqu'à ce qu'elle soit terminée, et que le pétitionnaire n'a fait aucune diligence ;

Attendu que l'affidavit produit par le requérant ne démontre pas que les fins de la justice rendent un ajournement nécessaire ;

Attendu que le requérant n'a pas prouvé les allégations essentielles de sa dite pétition ;

Accorde la dite motion et renvoie la dite pétition d'élection avec dépens, le défendeur étant en conséquence déclaré avoir été dûment élu aux dernières élections fédérales pour la Puissance du Canada.

(Vraie copie.)

G. T. MAGUIRE,
P.C.S.

ÉLECTION CONTESTÉE DE CHARLOTTE, N.-B.

Puissance du Canada, }
Province du Nouveau-Brunswick. }

ÉLECTION CONTESTÉE DU COMTÉ DE CHARLOTTE.

Chapitre 9, Statuts Révisés du Canada et amendements.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral du comté de Charlotte, dans la province du Nouveau-Brunswick, tenue le cinquième jour de mars, A. D. 1891.

Entre

WILLIAM OLIVE,

Pétitionnaire;

et

ARTHUR HILL GILLMOR.

Répondant.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes du
Canada.

Nous soussignés, deux des juges de Sa Majesté pour la Cour Suprême de la dite province, devant lesquels la pétition d'élection mentionnée aux présentes a été instruite le sixième jour de janvier, A.D. 1892, et le dix-neuvième jour de juillet, A.D. 1892 :—

Certifions, par les présentes, qu'à la clôture de l'instruction de la dite pétition, nous avons déterminé que le dit Arthur Hill Gillmor avait été régulièrement élu député à la Chambre des Communes pour le dit district électoral à la dite élection, et qu'en conséquence, il avait droit au dit siège, ce pourquoi nous avons renvoyé la dite pétition avec ordre au dit pétitionnaire d'en payer les frais.

Et nous faisons rapport, par les présentes, qu'aucuns actes de corruption n'ont été commis par aucun des candidats à la dite élection, ou à sa connaissance ou autrement ; et nous faisons, de plus, rapport, qu'il n'a pas été prouvé devant nous que des manœuvres de corruption aient été pratiquées à la dite élection, et qu'il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle enquête pour savoir si de telles manœuvres ont été pratiquées.

Nous certifions que l'annexe aux présentes est la copie des procédures lors de l'instruction de la dite pétition d'élection.

Le tout humblement attesté.

A. S. PALMER,
GEORGE E. KING,
J.C.S.
J.C.S.

SAINT-JEAN, N.-B., 30 juillet 1892.

ÉLECTION CONTESTÉE DE KING, N.-B.

Province du Nouveau-Brunswick—Cour Suprême.

Dans l'affaire de l'élection pour le district électoral du comté de King.

WILLIAM H. BAXTER et GEORGE WRIGHT,

Pétitionnaires;

et

GEORGE E. FOSTER,

Répondant.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes.

Nous, juges soussignés de la Cour Suprême de la province du Nouveau-Brunswick, désignés par l'Acte des Elections Fédérales Contestées pour instruire les pétitions d'élection dans et pour le district électoral du dit comté de King, certifions par les présentes que l'instruction de la pétition susdite a été instruite devant nous au palais de justice à Hampton, dans le dit comté de King, mardi, le vingt-troisième jour de février dernier, à dix heures de l'avant-midi de ce jour.

Les pétitionnaires et le répondant étaient tous deux représentés par leurs avocats.

Nous avons intimé à ces derniers que la présente séance de la cour d'élection n'était tenue que dans le but d'entendre la demande des pétitionnaires (s'ils désiraient en faire une) pour l'ajournement de l'instruction à une date qui leur permit, dans l'intervalle, d'en appeler à la Cour Suprême du Canada d'un jugement de la Cour Suprême de cette province ordonnant le renvoi de la dite pétition et son enlèvement du dossier de la Cour Suprême, parce que cette pétition n'avait pas été présentée pour instruction dans les six mois stipulés à cette fin; et que l'inscription de ce jugement dans les dossiers de la Cour Suprême avait été retardée jusqu'au 1er mars 1892, afin de permettre aux pétitionnaires de présenter une demande à la cour d'élection pour l'ajournement de l'instruction.

Après cette intimation, l'avocat des pétitionnaires nous présenta une demande pour l'ajournement de la Cour d'Election, et le premier mardi d'août 1892 fut définitivement fixé pour la tenue de la Cour d'Election prorogée.

Ce dit jour étant le deuxième d'août courant, à 10 a.m., la dite Cour d'Election a été ouverte au palais de justice de Hampton susdit, où des avocats comparurent pour les pétitionnaires et le répondant.

La Cour Suprême de cette province ayant, au dernier terme de Pâques, fait inscrire au dossier son jugement susdit ordonnant péremptoirement d'enlever des dossiers de la cour la pétition d'élection en cette affaire, et renvoyant la pétition parce qu'elle n'avait pas été présentée pour être instruite dans les six mois stipulés à cette fin, nous avons décidé qu'à titre de Cour d'Election, nous n'avions pas juridiction de procéder à l'instruction de la pétition, et en conséquence, nous avons décliné d'entendre la preuve au soutien de la pétition, et nous avons considéré que, vû que la Cour Suprême avait ordonné le renvoi de la pétition et son enlèvement des dossiers de la cour, l'élection du dit George E. Foster ne serait pas contestée, et, en conséquence, nous faisons rapport qu'à notre avis, le dit George E. Foster a été régulièrement élu comme député du dit comté de King à la Chambre des Communes.

Comme, à notre avis, pour les raisons ci-dessus, nous n'avions pas juridiction d'instruire la pétition ou de faire une enquête sur les circonstances de l'élection, nous n'avons pas fait d'enquête et, par conséquent, nous ne pouvons en faire rapport tel que prescrit par la clause 44 de l'Acte des Elections Fédérales Contestées.

La minute des procédures prise devant nous, aux dites Cours d'Election tenues le 23me jour de février dernier et le 2me jour d'août courant, est annexée aux présentes.

Daté ce 13me jour d'août, A.D. 1892.

JNO. JAS. FRASER.

J. C. S.

W. H. TUCK,

J. C. S.

ÉLECTION CONTESTÉE DE PERTH-SUD.

Haute Cour de Justice—Division de la chancellerie.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral de la division sud du comté de Perth, tenue le 3me jour de mars 1892 et le 10me jour de mars 1892.

Entre

ARCHIBALD ANDERSON ELLIS,

Pétitionnaire ;

et

WILLIAM PRIDHAM,

Répondant.

Et (sur contre-pétition)

Entre

WILLIAM PRIDHAM,

Pétitionnaire ;

et

JAMES TROW,

Répondant.

Nous, l'honorable Alexander Boyd, chancelier d'Ontario, et l'honorable Richard Martin Meredith, l'un des juges de la division de la chancellerie de la Haute Cour de Justice d'Ontario, juges désignés pour instruire les dites pétition et contre-pétition, certifions par les présentes que le 8me jour de septembre 1892, en la cité de Stratford, dans le comté de Perth, nous avons tenu une cour pour l'instruction des dites pétitions.

Et, qu'à la dite cour, des avocats ont comparu pour les dits pétitionnaires respectifs et ont déclaré qu'après examen des accusations formulées, ils avaient constaté qu'il leur était impossible d'établir une preuve suffisante pour permettre aux pétitionnaires de procéder, et qu'en conséquence, ils avaient décidé de ne pas faire de preuve. Et l'avocat du répondant Pridham ayant déclaré qu'il ne demandait pas le paiement des frais par le pétitionnaire Ellis, et l'avocat du répondant Trow exigeant le paiement des frais par le pétitionnaire Pridham, et nulle preuve n'étant produite au soutien des deux pétitions, nous avons, en conséquence, décidé et déterminé que le dit William Pridham, le député dont l'élection était contestée par la dite pétition, avait été régulièrement élu, et nous avons renvoyé la dite pétition sans frais, et la dite contre-pétition avec frais.

Dans les dites pétition et contre-pétition des accusations ayant été portées que des manœuvres frauduleuses avaient été pratiquées lors de la dite élection, nous faisons aussi rapport comme suit :—

(a.) Que (aucune preuve quelconque n'ayant été faite comme susdit) nulle manœuvre frauduleuse n'avait été prouvée devant nous comme ayant été pratiquée à la connaissance et du consentement d'aucun candidat à la dite élection.

(b.) Que nous n'avons aucune raison de croire que de telles manœuvres aient été pratiquées dans une mesure considérable à la dite élection.

Donné à Osgoode Hall, ce 17me jour de septembre 1892.

J. A. BOYD, J.

R. M. MERIDITH, J.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes.

ÉLECTION CONTESTÉE D'ARGENTEUIL.

CHAMBRE DES JUGES, MONTRÉAL, 26 septembre 1892.

A l'honorable PETER WHITE,
Orateur de la Chambre des Communes, Ottawa.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous adresser, ci-incluse, une copie authentique de notre jugement en date du 24 courant, renvoyant la pétition d'élection *re* élection contestée d'Argenteuil.

Nous avons aussi l'honneur, en conformité de la section 44 de l'Acte des Elections Fédérales Contestées, de faire rapport :

1. Qu'il n'a pas été prouvé que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées par aucun candidat à cette élection, ou à sa connaissance et avec son consentement ;
2. Qu'aucune personne n'a été trouvée coupable, à l'enquête, d'avoir pratiqué des manœuvres frauduleuses ;
3. Qu'il n'y a pas de raison de croire que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées dans aucune mesure à l'élection en question ;
4. Que nous ne sommes pas d'opinion que l'enquête sur les opérations de l'élection ait été rendue incomplète par le fait d'aucune des parties à la pétition, et qu'il n'est pas désirable qu'il soit fait une nouvelle enquête pour constater si des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées dans une grande mesure à la dite élection.

Nous avons l'honneur d'être, M. l'Orateur,
Vos obéissants serviteurs,

HENRI T. TASCHEREAU,
J.S.C.

CHARLES GILL,
J.S.C.

Canada,
Province de Québec, }
District de Montréal. }

Cour Supérieure.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES ET SES AMENDEMENTS.

SAINTE-SCHOLASTIQUE, 24 septembre 1892.

Présents :

L'honorable juge TASCHEREAU,
" " GILL.

GEORGE MORRISON, cultivateur de la paroisse de Saint-Jérusalem d'Argenteuil, dans le comté d'Argenteuil, et WILLIAM RICHARD MACKAN, commis, du village de Grenville dans le comté d'Argenteuil, tous deux électeurs pour la Chambre des Communes du Canada.

Pétitionnaires ;

vs

THOMAS CHRISTIE, docteur en médecine, de la ville de Lachute, dans le district électoral d'Argenteuil, dans le district judiciaire de Terrebonne, et membre de la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral d'Argenteuil.

Répondant.

La cour, ayant entendu les parties par leurs procureurs respectifs sur le mérite de la pétition d'élection produite en cette cause, examiné la procédure et toutes les pièces du dossier, et sur le tout délibéré ;

Considérant que les pétitionnaires n'ont établi en preuve aucune des allégations de leur dite pétition d'élection ;

Et sur le consentement des parties donné, cour tenante, quant à l'adjudication des frais ;

Rejette la dite pétition d'élection, chaque partie devant payer ses propres frais, sauf ceux déjà adjugés durant l'instance, et en conséquence, l'intimé, Thomas Christie, a été dûment élu, et proclamé comme tel à l'élection dont il s'agit ; savoir :—A l'élection d'un député de la Chambre des Communes, Canada, pour représenter le district électoral d'Argenteuil, tenue, le vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-onze, pour la nomination des candidats, et le cinq mars de la même année, pour la votation.

(Par la cour.)

(Vraie copie.)

J. A. C. ETHIER,
Dép. P.C.S.

ÉLECTION CONTESTÉE DE PERTH-NORD.

Dans la Haute Cour de Justice—Division du Banc de la Reine.

ACTES DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral de la division nord du comté de Perth, tenue les 12^{me} et 19^{me} jours de mai, A.D. 1892.

Entre

JOHN A. GARDNER,

Pétitionnaire :

et

JAMES GRIEVE,

Répondant.

Nous, l'honorable William Glenholme Falconbridge et l'honorable William Purvis Rochfort Street, juges de la division du Banc de la Reine de la Haute Cour de Justice, certifions qu'en conformité de l'Acte des Elections Fédérales Contestées, nous avons, le 15^{me} jour d'octobre 1892, tenu une cour en la cité de Stratford, dans le comté de Perth, pour l'instruction de la pétition d'élection entre les personnes susmentionnées au sujet de l'élection susdite à laquelle le dit James Grieve avait été régulièrement élu,—et nulle preuve n'ayant été produite au soutien de la dite pétition, nous avons déterminé et adjugé que le dit James Grieve avait été régulièrement élu à la dite élection.

Nous certifions, de plus, par les présentes, qu'en l'absence de toute preuve, comme susdit, nulle manœuvre frauduleuse n'a été prouvée comme ayant été pratiquée par aucun des candidats à la dite élection, ou à sa connaissance et avec son consentement, et que nous n'avons aucune raison de croire que des manœuvres de corruption aient été pratiquées dans une mesure considérable à la dite élection.

Et nous n'avons aucune raison de croire que l'enquête sur les circonstances de la dite élection a été rendue incomplète par le fait d'aucune des parties à la dite pétition, ou qu'il soit nécessaire de nous enquérir d'avantage si des manœuvres de corruption ont été commises dans une mesure considérable.

Daté ce 24^{me} jour de d'octobre, A.D. 1892.

W. G. FALCONBRIDGE, *J.*

WM P. R. STREET, *J.*

A l'honorable Orateur de la
Chambre des Communes
du Canada.

ÉLECTION CONTESTÉE DE WELLAND.

Dans la Haute Cour de Justice—Division du Banc de la Reine.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral du comté de Welland, tenue les 22^{me} et 29^{me} jours d'avril, A.D. 1892.

Entre

JOHN BRENNAN,

Pétitionnaire;

et

JAMES A. LOWELL,

Répondant.

Et entre

JAMES ALFRED LOWELL,

Pétitionnaire :

et

JAMES LAWSON,

Répondant.

Nous, l'honorable William Glenholme Falconbridge et l'honorable William Purvis Rochfort Street, deux des juges de la division du Banc de la Haute Cour de Justice, et les juges devant lesquels les présentes pétition d'élection et contre-pétition ont été instruites le 29^{me} jour d'octobre, A.D. 1892, certifions par les présentes qu'à la clôture de l'instruction des dites pétition et contre-pétition, nous avons décidé que le dit James A. Lowell avait été régulièrement élu.

Et nous certifions par les présentes qu'aucune preuve n'a été faite à la dite instruction à l'appui des dites pétition et contre-pétition.

Et nous faisons, de plus, rapport qu'il n'a pas été prouvé que quelque manœuvre de corruption avait été pratiquée par aucun candidat à la dite élection, ou à sa connaissance, ou avec son consentement.

Et, en outre, nous faisons rapport qu'il n'y a pas eu de preuve démontrant, et qu'en conséquence, nous n'avons aucune raison de croire, que des manœuvres de corruption aient été pratiquées dans une mesure considérable à la dite élection.

Et nous n'avons aucune raison de croire que l'enquête sur les circonstances de la dite élection a été rendue incomplète par le fait d'aucune des parties à la pétition ou qu'il soit nécessaire de nous enquérir davantage si des manœuvres de corruption ont été commises dans une mesure considérable.

W. G. FALCONBRIDGE,

J.

WM P. R. STREET,

*J.*Daté ce 8^{me} jour de novembre, A.D. 1892.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes,

Ottawa,

ELECTION CONTESTÉE DE YORK-EST.

Haute Cour de Justice—Division de la Chancellerie

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral de la division-est du comté de York, tenue les 4^{me} et 11^{me} jours de mai 1892.

Entre

ANDREW LAWLOR,

Pétitionnaire;

et

WILLIAM F. MACLEAN,

Répondant.

Nous, l'honorable John Alexander Boyd, Chancelier d'Ontario, et l'honorable Richard Martin Meredith, l'un des juges de la Division de la Chancellerie de la Haute Cour de Justice d'Ontario, juges choisis pour instruire la dite pétition, certifions par les présentes que nous avons tenu une cour pour l'instruction de la dite pétition, le 7^{me} jour de novembre 1892, au village de Markham, dans le comté de York.

Et à la dite cour a comparu un avocat pour le dit pétitionnaire, lequel a déclaré qu'après examen des accusations portées, il avait constaté qu'il ne pourrait faire une preuve suffisante au soutien de la pétition pour donner gain de cause au pétitionnaire et, qu'en conséquence, il avait décidé de ne pas produire de preuve.

Et l'avocat du répondant Maclean a déclaré qu'il ne réclamait pas de frais contre le pétitionnaire Lawlor.

Et nulle preuve ne nous étant donnée au soutien de la pétition, nous avons alors décidé et déterminé que le dit William F. Maclean, le député dont l'élection était contestée par le dit pétitionnaire, avait été régulièrement élu, et nous avons renvoyé la dite pétition sans frais.

Comme il était allégué dans la dite pétition que des manœuvres frauduleuses avaient été pratiquées à la dite élection, nous faisons aussi rapport comme suit:—

(a.) Que (nulle preuve quelconque n'ayant été faite comme susdit) aucune manœuvre frauduleuse n'a été prouvée devant nous comme ayant été pratiquée à la connaissance ou du consentement d'aucun candidat à la dite élection.

(b.) Que nous n'avons aucune raison de croire que de semblables manœuvres aient été pratiquées dans une mesure considérable à la dite élection.

Daté à Osgoode Hall, ce 16^{me} jour de novembre 1892.

J. A. BOYD,

J.

R. M. MEREDITH,

J.

A l'honorable Orateur de la
Chambre des Communes.

ÉLECTION CONTESTÉE DE HASTINGS-EST.

Dans la Haute Cour de Justice.—Division du Banc de la Reine, (Assignée pour instruction à la Division des Plaids Communs.)

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de la division-est du comté de Hastings, tenue les 13^{me} et 20^{me} jours de février 1892.

Entre

PHILIP OWEN ROBLIN,

Pétitionnaire ;

et

WILLIAM BURTON NORTHRUP,

Répondant.

Nous, l'honorable John Edward Rose, et l'honorable Hugh MacMahon, deux des juges de la Division des Plaids Communs de la Haute Cour de Justice d'Ontario, et les juges choisis pour instruire la dite pétition, certifions par les présentes que le 15^{me} jour de novembre 1892, nous avons tenu une cour en la cité de Belleville pour l'instruction de la dite pétition.

Et qu'à la dite cour, le répondant, William Burton Northrup, comparut en personne—personne ne comparaisant pour le pétitionnaire Philip Owen Roblin—et le dit répondant n'exigeant pas le paiement des frais au sujet de la dite pétition, nous avons alors décidé et déterminé que le dit William Burton Northrup, le député dont l'élection était contestée par la dite pétition, avait été régulièrement élu, et nous avons renvoyé la dite pétition sans frais.

Comme il est allégué dans la dite pétition que des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées à la dite élection, nous faisons aussi rapport comme suit :—

(a.) Que (aucune preuve n'ayant été produite) nulle manœuvre semblable n'a été prouvée devant nous comme ayant été pratiquée par, ou à la connaissance ou du consentement d'aucun des candidats à la dite élection.

(b.) Que nous n'avons aucun moyen de constater si des manœuvres frauduleuses ont été, ou non, pratiquées dans une grande mesure à la dite élection.

(c.) Que nous sommes d'avis que l'enquête sur les circonstances de l'élection n'a pas été rendue incomplète par l'action des parties à la pétition, et nous n'avons devant nous aucune preuve qui nous permette de dire s'il est ou non désirable de faire une enquête pour s'assurer si des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées dans une grande mesure à la dite élection.

Donné à Osgoode Hall, en la cité de Toronto, ce 21^{me} jour de novembre 1892.

JOHN E. ROSE,

J.

H. MACMAHON.

J.

A l'honorable Orateur de la
Chambre des Communes,
Ottawa.

ÉLECTION CONTESTÉE DE LENNOX.

Dans la Haute Cour de Justice—Division du Banc de la Reine. (Assignée pour instruction à la division des Plaids Communs.

ACTE DES ÉLECTION FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral du comté de Lennox, tenue le 28^{me} jour de janvier 1892, et le 4^{me} jour de février 1892.

Entre

GEORGE LLOYD,

Pétitionnaire;

et

URIAH WILSON,

Répondant.

Nous, l'honorable John Edward Rose et l'honorable Hugh MacMahon, deux des juges de la division des Plaids Communs de la Haut Cour de Justice pour Ontario, et les juges choisis pour instruire la dite pétition, certifions par les présentes que le 14^{me} jour de novembre 1892, nous avons tenu une cour en la ville de Napanee pour l'instruction de la dite pétition.

Et qu'à la dite cour a comparu un avocat pour le dit pétitionnaire, lequel a déclaré qu'après examen des accusations portées, il avait constaté qu'il ne pourrait faire une preuve suffisante au soutien de la pétition pour donner gain de cause au pétitionnaire, et qu'en conséquence, il avait décidé de ne pas produire de preuve.

Et l'avocat du répondant Wilson ayant déclaré qu'il ne réclamait pas de frais du pétitionnaire Lloyd, et nulle preuve ne nous étant donnée au soutien de la dite pétition, nous avons alors décidé et déterminé que le dit Uriah Wilson, le député dont l'élection était contestée à la dite pétition, avait été régulièrement élu, et nous avons renvoyé la dite pétition sans frais.

Comme il est allégué dans la dite pétition que des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées à la dite élection, nous faisons rapport comme suit :—

(a.) Que (aucune preuve n'ayant été produite) nulle manœuvre semblable n'a été prouvée devant nous comme ayant été pratiquée par, ou à la connaissance ou du consentement d'aucun des candidats à la dite élection.

(b.) Que nous n'avons aucun moyen de constater si des manœuvres frauduleuses ont été, ou non, pratiquées dans une grande mesure à la dite élection.

(c.) Que nous sommes d'avis que l'enquête sur les circonstances de l'élection n'a pas été rendue incomplète par l'action des parties à la pétition, et nous n'avons devant nous aucune preuve qui nous permette de dire s'il est ou non désirable de faire une enquête pour s'assurer si des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées dans une grande mesure à la dite élection.

Donné à Osgood Hall, en la cité de Toronto, ce 21^{me} jour de novembre 1892.

JOHN E. ROSE,

J.

H. MACMAHON.

J.

A l'honorable Orateur de la
Chambre des Communes,
Ottawa.

ÉLECTION CONTESTÉE DE MONCK.

Dans la Haute Cour de Justice—Division du Banc de La Reine.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral de Monck, tenue les 5^{me} et 12^{me} jours de mars 1892.

Entre

JOHN HUGHES,

Pétitionnaire ;

et

ARTHUR BOYLE,

Répondant.

Et entre

ARTHUR BOYLE,

Pétitionnaire ;

et

JOHN BROWN,

*Répondant.*Le 22^{me} jour de novembre 1892.A l'honorable Orateur de la
Chambre des Communes du Canada.

Nous, l'honorable William Glenholme Falconbridge et l'honorable Purvis Rochfort Street, juges de la division du Banc de la Reine de la Haute Cour de Justice, certifions par les présentes, conformément à l'Acte des Elections Fédérales Contestées, que le 12^{me} jour de novembre 1892, nous avons tenu une cour en la ville de Cayuga, dans le comté de Haldimand, pour l'instruction de la pétition d'élection entre les personnes susdites, John Hughes et Arthur Boyle, et de la contre-pétition entre les susdites personnes, Arthur Boyle et John Brown, concernant la dite élection à laquelle le dit Arthur Boyle a été déclaré régulièrement élu,—et que nulle preuve n'ayant été produite au soutien des dites pétition et contre-pétition, nous avons déterminé et adjugé que le dit Arthur Boyle avait été régulièrement élu à la dite élection.

Nous certifions, de plus, et faisons rapport qu'il n'a pas été prouvé que des actes de corruption aient été commis par ou à sa connaissance ou du consentement d'aucun candidat à la dite élection et que, par conséquent, nous n'avons aucune raison de croire qu'il en ait été commis dans une mesure considérable à la dite élection, ou que l'enquête sur les circonstances de la dite élection ait été rendue incomplète par le fait d'aucune partie aux dites pétition et contre-pétition, ou qu'il soit désirable de faire une nouvelle enquête pour savoir si des actes de corruption ont été commis dans une mesure considérable.

W. G. FALCONBRIDGE,

J.

WM P. R. STREET,

J.

ÉLECTION CONTESTÉE DE BEAUCE.

QUÉBEC, 6 décembre 1892.

A l'honorable P. WHITE,
Orateur de la Chambre des Communes
du Canada.

MONSIEUR,—Dans la cause de l'élection fédérale contestée pour le district électoral de Beauce, nous avons l'honneur de vous faire rapport :

1. Que siégeant à Saint-Joseph de la Beauce le dix novembre dernier (1892), nous avons renvoyé la pétition d'élection contre le membre siégeant, Jos. Godbout, écuier, parce que ni l'élection à laquelle cette pétition d'élection se rapporte, ni la qualité des pétitionnaires n'ont été prouvées. Copie de laquelle décision accompagne le présent rapport ;

2. Que d'après la preuve qui nous a été soumise, il n'a pas été prouvé que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées à cette élection par quelque candidat, ni à sa connaissance et avec son consentement ;

3. Que d'après la même preuve, il appert que quelques actes de l'offense d'avoir traité, (*treating*,) ont été commis à cette élection par quelques personnes travaillant dans l'intérêt du dit Jos. Godbout, écuier ; mais que ces actes ne sont ni assez nombreux ni assez importants pour constituer un système général de *treating*, ni pour avoir affecté en quelque manière le résultat de l'élection ; et que ces actes ont été commis pendant la dite élection par Hubert Gosselin, menuisier, George Lessard, cultivateur, et Etienne Nadeau, cultivateur, tous de Saint-Ephrem de Tring ; par Joseph Paré, cultivateur et Johnny Poulin, de Saint-Victor de Tring ; par Louis Jacques, fils, commerçant et hôtelier, de Saint-Joseph de la Beauce ; par Barnabé Tanguay, marchand, de Saint-Honoré de Shenley ; et par un nommé Paquet, hôtelier, et Joseph Bernard, de Saint-François de la Beauce ;

4. Que dans notre opinion il n'est pas désirable qu'une nouvelle enquête soit faite pour constater si des manœuvres frauduleuses y ont été pratiquées dans une grande mesure.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

H. C. PELLETIER,

J. C. S.

JULES E. LARUE,

J. C. S.

ELECTION CONTESTÉE DE HURON-OUEST.

Dans la Haute Cour de Justice—Division du Banc de la Reine.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral de la division ouest du comté de Huron, tenue les 16^{me} et 23^{me} jours de février, A.D. 1892.

Puissance du Canada, }
Province d'Ontario, }
Savoir :

Entre

GEORGE FREDERICK BLAIR,

Pétitionnaire ;

et

JAMES COLEBROOKE PATTERSON,

Répondant.

Et (par contre-pétition)

Entre

JAMES COLEBROOKE PATTERSON,

Pétitionnaire ;

et

MALCOLM COLIN CAMERON,

Répondant.

Nous, l'honorable William Glenholme Falconbridge et l'honorable William Purvis Rochfort Street, deux des juges de la division du Banc de la Reine de la Haute Cour de Justice d'Ontario, certifions :—

1. Que le 12^{me} jour de décembre 1892, en la ville de Goderich, dans le comté de Huron, nous avons tenu une cour pour l'instruction de la pétition d'élection et de la contre-pétition des dites personnes concernant la dite élection.

2. A la dite cour ont comparu des avocats pour les pétitionnaires respectifs, lesquels ont déclaré n'être pas en mesure de produire de preuve au soutien des dites pétitions, et de fait aucune preuve n'a été faite dans ce sens.

Nous avons, en conséquence, décidé et déterminé que le dit James Colebrooke Patterson, le député dont l'élection était contestée par la dite pétition de George Frederick Blair, avait été régulièrement élu, et nous avons renvoyé les dites pétition et contre-pétition sans frais.

Dans les dites pétition et contre-pétition, il était allégué que des manœuvres frauduleuses avaient été pratiquées à la dite élection; mais comme rien n'a été prouvé dans ce sens lors de la dite instruction, nous faisons rapport qu'aucunes semblables manœuvres n'ont été prouvées devant nous comme ayant été commises par, ou du consentement, ou à la connaissance d'aucun des candidats à la dite élection, et que nous n'avons aucuns moyens de nous assurer si des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées dans une mesure considérable à la dite élection.

Donné à Osgoode Hall, ce 21^{me} jour de décembre 1892.

W. G. FALCONBRIDGE,
J.
WM P. R. STREET,
J.

A l'honorable
Orateur de la Chambre des Communes.

ÉLECTION CONTESTÉE DE SIMCOE-EST.

Dans la Haute Cour de Justice—Division du Banc de la Reine.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes pour le district électoral de la division est de Simcoe, tenue les 18^{me} et 25^{me} jours de février, A.D. 1892.

Entre

SAMUEL CHARLES WARNER,

Pétitionnaire;

et

WILLIAM H. BENNETT,

Répondant.

Nous, l'honorable Alexander Boyd, chancelier d'Ontario, et l'honorable Richard Martin Meredith, l'un des juges de la division de la Chancellerie de la Haute Cour de Justice d'Ontario, juges désignés pour instruire la dite pétition, certifions par les présentes que le 15^{me} jour de décembre 1892, en la ville de Orillia, dans le comté de Simcoe, nous avons tenu une cour pour l'instruction de la dite pétition.

Et à la dite cour a comparu un avocat pour le pétitionnaire, lequel a déclaré que le pétitionnaire n'ayant pas produit de détails relativement aux manœuvres frauduleuses, il lui était impossible de faire une preuve au soutien de la pétition suffisante pour donner gain de cause au pétitionnaire.

Et le répondant, William A. Bennett, a comparu personnellement et a déclaré ne pas exiger de frais du pétitionnaire Warner.

Et nulle preuve n'étant produite au soutien de la dite pétition, nous avons, en conséquence, décidé et déterminé que le dit William H. Bennett, le député dont l'élection était contestée par la dite pétition, avait été régulièrement élu, et nous avons renvoyé la dite pétition sans frais.

Dans la dite pétition, des accusations ayant été portées que des manœuvres frauduleuses avaient été pratiquées lors de la dernière élection, nous faisons aussi rapport comme suit:—

(a.) Que (aucune preuve quelconque n'ayant été faite comme susdit) nulle manœuvre frauduleuse n'a été prouvée devant nous comme ayant été pratiquée à la connaissance et du consentement d'aucun candidat à la dite élection.

(b.) Que nous n'avons aucune raison de croire que de telles manœuvres aient été pratiquées dans une mesure considérable à cette élection.

Donné à Osgoode Hall, ce 24^{me} jour de décembre 1892.

J. A. BOYD, J.

R. M. MEREDITH, J.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes.

Et il est ordonné que les dits certificats et rapports soient entrés dans les journaux de cette Chambre.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre, que pendant la vacance, il a reçu de divers députés, notification que les vacances suivantes étaient survenues dans la députation, savoir :—

De Charles N. Skinner, écr, député du district électoral de la cité et du comté de Saint-Jean, démissionnaire ;

De Alphonse Desjardins, écr, député du district électoral d'Hochelaga, appelé au Sénat ;

De Louis George Desjardins, écr, député du district électoral de l'Islet, démissionnaire ;

De Thomas Mayne Daly, écr, député du district électoral de Selkirk, qui a accepté une charge lucrative sous la couronne, savoir : la charge de ministre de l'intérieur ;

De Edouard H. Léger, écr, député du district électoral de Kent, N.-B., décédé.

De l'honorable Edgar Dewdney, député du district électoral d'Assiniboia-Est, démissionnaire ;

De l'honorable Mackenzie Bowell, député du district électoral de la division-nord du comté de Hastings, appelé au Sénat ;

De l'honorable J. A. Chapleau, député du district électoral de Terrebonne, qui a accepté une charge lucrative sous la couronne, savoir : la charge de lieutenant-gouverneur de la province de Québec ;

De William Bullock Ives, écr, député du district électoral de Sherbrooke, qui a accepté une charge lucrative sous la couronne ;

De John Joseph Curran, écr, député du district électoral de Montréal-Centre, qui a accepté une charge lucrative sous la couronne ;

De John Fisher Wood, écr, député du district électoral de Brockville, démissionnaire ; et

De N. Clarke Wallace, écr, député du district électoral de la division-ouest du comté de York, Ont., démissionnaire.

Et qu'en conséquence, il a adressé ses divers mandats au greffier de la couronne en chancellerie, lui enjoignant de préparer de nouveaux brefs d'élection pour les dits districts électoraux, respectivement.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que, pendant la vacance, le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la couronne en chancellerie des certificats de l'élection des députés suivants, savoir :—

L'honorable Thomas Mayne Daly, pour le district électoral de Selkirk ;

Nathaniel Clarke Wallace, écr, pour le district électoral de la division-ouest du comté de York, Ont. ;

John Fisher Wood, écr, pour le district électoral de Brockville ;

John Joseph Curran, écr, pour le district électoral de Montréal-Centre ;

Louis de Gonzague Belley, écr, pour le district électoral de Chicoutimi et Saguenay ;

James William Bain, écr, pour le district électoral de Saulanges ;

John A. Chesley, écr, pour le district électoral de la cité et du comté de Saint-Jean ;

George Valentine McInerney, écr, pour le district électoral de Kent, N.-B.;
 William Walter McDonald, écr, pour le district électoral de la divisio-est
 d'Assiniboia;
 Severin Lachapelle, écr, pour le district électoral d'Hochelaga;
 Pierre Leclair, écr, pour le district électoral de Terrebonne;
 Alexander Williamson Carscallen, écr, pour le district électoral de la division-
 nord du comté de Hastings;
 Nathaniel Boyd, écr, pour le district électoral de Marquette;
 L'honorable William Bullock Ives, pour le district électoral de Sherbrooke.

Les députés suivants ayant préalablement prêté le serment, suivant la loi, et
 signé le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre, savoir:—

L'honorable Thomas Mayne Daly, pour le district électoral de Selkirk;
 Nathaniel Clarke Wallace, écr, pour le district électoral de la division-ouest du
 comté de York, Ont.;

John Fisher Wood, écr, pour le district électoral de Brockville;
 John Joseph Curran, écr, pour le district électoral de Montréal-Centre;
 Louis de Gonzague Belley, écr, pour le district électoral de Chicoutimi et
 Saguenay;

James William Bain, écr, pour le district électoral de Soulanges;
 John A. Chesley, écr, pour le district électoral de la cité et du comté de Saint-
 Jean;

George Valentine McInerney, écr, pour le district électoral de Kent, N.-B. ;
 William Walter McDonald, écr, pour le district électoral de la division est
 d'Assiniboia;

Séverin Lachapelle, écr, pour le district électoral d'Hochelaga;
 Pierre Leclair, écr, pour le district électoral de Terrebonne;
 Alexander Williamson Carscallen, écr, pour le district électoral de la division-
 nord du comté de Hastings.

Sir John Thompson présente un bill No 1) concernant la prestation des ser-
 ments d'office,—lequel est lu la première fois.

M. l'Orateur fait rapport du discours du trône, dont il donne lecture comme
 suit:—

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes:

Il me fait plaisir, en vous rencontrant au commencement d'une nouvelle session
 du Parlement, d'avoir à vous féliciter sur les progrès qui ont marqué l'histoire du
 Canada durant la dernière année.

L'accroissement du commerce indiqué par les importations et les exportations
 de la période couverte par les derniers rapports officiels, est des plus satisfaisants,
 et cet accroissement s'est maintenu jusqu'à ce jour en nous faisant espérer que le
 volume du commerce pour l'année courante sera le plus considérable que nous aurons
 vu au Canada.

Les revenus du pays ont fait face à tous les services pour lesquels le Parlement
 avait voté des crédits, et le fonctionnement des chemins de fer du gouvernement a
 été moins onéreux qu'il ne l'a été depuis nombre d'années passées, en ce qui regarde
 l'écart entre les recettes et les dépenses.

Au Manitoba et au Nord-Ouest, l'augmentation de l'immigration a été bien
 encourageante au double point de vue du nombre de personnes venues des pays
 étrangers et du nombre d'inscriptions pour obtention de *homesteads* faites par des
 colons de toute nationalité.

Des mesures ont été prises pour exécuter les arrangements conclus avec les
 États-Unis dans le but de régler la question des frontières de l'Alaska, celle de la
 ligne frontière de la Baie de Passamaquoddy, et pour empêcher la pêche destructive
 du poisson et en augmenter la propagation. A l'égard de la réciprocité en matière
 d'assistance à rendre aux navires naufragés et au remorquage, il s'est établi une cor-
 respondance qui révèle le fait que les États-Unis réclament des privilèges que l'on

n'avait pas prévus qu'ils demanderaient, mais il n'est pas impossible qu'on arrive à un règlement satisfaisant de cette difficulté.

Durant la vacance une conférence amicale a eu lieu entre des délégués de mon gouvernement et des représentants du gouvernement de Terre-Neuve, relativement aux questions pendantes entre les deux pays. On désire et on espère que l'échange de vues qui s'est fait aura des résultats avantageux et amènera un règlement à l'amiable de toutes ces questions.

Les statuts de 1887, concernant l'établissement d'un département du commerce et de la charge de solliciteur général, ayant été mis en vigueur, les nominations que ces actes nécessitaient, ont été faites.

Il est à regretter que le gouvernement des Etats-Unis n'ait pas pu accéder aux propositions que nous lui avons faites au sujet des droits de péages sur les canaux, et que le Président ait jugé à propos d'imposer des droits exceptionnels aux Canadiens qui se servent du canal du Sault-Sainte-Marie, dont l'accès a été durant si longtemps libre au peuple des deux pays. Mon gouvernement, tout en étant disposé à prendre en considération avec un esprit conciliant les propositions que pourrait lui faire le gouvernement des Etats-Unis, a pris des mesures pour hâter le parachèvement des travaux du canal canadien, qui offrira bientôt au commerce de la Puissance, une voie à travers notre territoire.

Des mesures vous seront présentées, à l'effet d'amender l'Acte du cens électoral, les actes concernant le service civil et la mise à la retraite des fonctionnaires publics, et aussi les lois qui règlent l'admission de la preuve dans les causes et les questions du domaine du parlement du Canada, et aussi des mesures pour étendre aux Territoires du Nord-Ouest le système de vote au scrutin secret et pour simplifier les lois relatives aux propriétés foncières et au transport de ces propriétés dans les territoires.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics pour l'année écoulée et les estimations budgétaires pour l'année prochaine vous seront présentés sans délai, et j'espère que celles-ci démontreront qu'il est possible de faire face aux services publics sans augmenter les impôts.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je suis certain que toutes ces questions attireront votre sérieuse attention et qu'en les étudiant vous aurez en vue, au-dessus de tout autre but, le bien-être et la stabilité du pays.

Sur motion de Sir John Thompson, il est ordonné que le discours de Son Excellence soit pris en considération lundi prochain.

Résolu.—Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session soient nommés pour les objets suivants :—1o. Privilèges et élections.—2o. Lois expirantes.—3o. Chemins de fer, canaux et télégraphes.—4o. Bills privés.—5o. Ordres permanents.—6o. Impressions.—7o. Comptes publics.—8o. Banques et commerce.—9o. Agriculture et colonisation ;—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

M. l'Orateur soumet à la Chambre le rapport des bibliothécaires conjoints du parlement sur l'état de la bibliothèque, lequel est comme suit :

A l'honorable Orateur

et aux députés de la Chambre des Communes.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter le rapport suivant pour l'année 1892.

Pendant la vacance, le département des travaux publics, d'après la recommandation du comité de la bibliothèque, a posé un appareil de lumière électrique dans

la bibliothèque. Il y a lieu d'espérer que ce changement aura pour bons résultats de donner une meilleure lumière, moins de chaleur et de rendre les galeries d'un accès plus facile pendant les séances de nuit.

Pour remédier à l'encombrement de la section canadienne les bibliothécaires ont décidé de transférer les belles lettres françaises à une autre partie de la bibliothèque et d'affecter ce local aux besoins de cette section.

Un nombre considérable de vieux journaux et d'ouvrages devenus rares ont été ajoutés à la bibliothèque depuis la dernière session.

Les bibliothécaires ont profité de la publication de nombreux ouvrages de valeur à l'occasion du centenaire de la découverte de l'Amérique, pour se procurer les meilleurs d'entre eux.

Il se sont aussi appliqués à augmenter le service des échanges de la bibliothèque avec les colonies britanniques et les Etats de l'Union Américaine; et la section des documents coloniaux et impériaux, sinon complète, est dans un état d'utilité pratique.

On a ajouté à la section consacrée aux statistiques du commerce, et aux rapports des chambres de commerce toutes les publications récentes afin de faciliter les recherches que les membres du Parlement pourraient faire.

Une copie des règlements adoptés par le comité de la bibliothèque, à sa dernière réunion, a été envoyée aux honorables membres du Sénat et de la Chambre des Communes et une carte contenant les mêmes règlements a été affichée dans chacune des sections. Leur mise en pratique aura pour effet de rendre la bibliothèque plus utile aux membres du Parlement.

Une liste des dons faits à ce département pendant la vacance, est annexée au présent rapport. Un des plus importants est la belle médaille présentée par la ville de Londres en souvenir de la visite de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne.

Une liste des ouvrages déposés en vertu de la loi qui protège la propriété littéraire accompagne aussi ce rapport.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DECELLES, B.G.
MARTIN J. GRIFFIN, B.P.

(Pour l'appendice à ce rapport, voir document de la session, No 17.)

M. Wood (Brockville) met devant la Chambre,—Rapport, Relevés et Statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1892; Partie I. Accise, etc.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur,

AVIS DE MOTIONS.

M. *La Rivière*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toutes pétitions, mémoires, appels et autres documents adressés à Son Excellence en conseil depuis le 15 mars 1892, concernant les Actes des Ecoles du Manitoba de 1890, la clause 22 de l'“Acte du Manitoba” et la clause 93 de l'“Acte de l'Amérique Britannique du Nord;” Aussi, copie de tous rapports au conseil et ordres en conseil sur le même sujet; aussi, copie de toute correspondance à ce sujet.

M. *La Rivière*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie du jugement du comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté dans l'appel de Barrett vs la cité de Winnipeg, communément appelé “Cause des Ecoles du Manitoba;” Aussi, copie de tous factums, rapports et autres documents à ce sujet.

M. *Pope*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est expédient de placer le maïs sur la liste des articles admis en franchise.

M. *Cleveland*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est expédient de placer l'huile de charbon sur la liste des articles admis en franchise.

M. *Mulock*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est expédient de placer la ficelle à lier sur la liste des articles admis en franchise.

Sir *Hector Langevin*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance, mémoires, ordres administratifs et ordres en conseil, non encore soumis à la Chambre, concernant les limites nord-ouest, nord et est de la province de Québec, et de tous rapports d'arpentages ou explorations ordonnés par le gouvernement du Canada ou s'y rapportant, depuis la dernière session du parlement, y compris les instructions relatives aux dits arpentages ou explorations.

M. *Weldon*—Lundi prochain—BILL intitulé: “Acte à l'effet de priver du cens électoral toute personne qui a vendu son vote.”

M. *Charlton*—Lundi prochain—BILL intitulé: “Acte à l'effet d'assurer la meilleure observance du jour du Seigneur.”

M. *Charlton*—Lundi prochain—BILL intitulé: “Acte pourvoyant à l'abrogation de l'Acte du Cens Electoral et établissant certaines dispositions au lieu du dit acte.”

No

OTTAWA, JEUDI, 26 JANVIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 2.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 27 JANVIER 1893.

PRIÈRE.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

L'honorable William Bullock Ives, député du district électoral de Sherbrooke, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Sir John Thompson met devant la Chambre,—Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1892.

M. Foster met devant la Chambre,—les Comptes publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1892.

Et aussi,—Rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits, pour l'exercice expiré le 30 juin 1892.

M. Wallace met devant la Chambre,—Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1892, d'après les relevés officiels.

M. Wood (Brockville) met devant la Chambre,—Rapport, Relevés et Statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1892; Partie III, Falsification des substances alimentaires.

M. Costigan soumet à la Chambre,—Règles de la Cour d'Echiquier du Canada au sujet de toute procédure à suivre ou à prendre en cette cour pour attaquer en nullité tout brevet d'invention décerné sous l'autorité de l'*Acte des Brevets*.

M. Costigan présente,—Réponse à l'Ordre du 23 mars 1892—Etat donnant les noms et le nombre d'hommes et d'armateurs qui ont demandé, sans les obtenir, des primes à la pêche en 1889, 1890 et 1891, les raisons pourquoi ils ne les ont pas obtenues, et si, dans certains cas, elles ont été accordées après avoir été refusées tout d'abord; aussi, les noms et les montants des primes et les raisons pour lesquelles elles ont ainsi été accordées par la suite. Aussi, copie de tous papiers et correspondance depuis 1888 concernant le système des primes et les demandes accordées et refusées.

M. Caron présente,—Réponse à l'Ordre du 2 mai 1892—Copie de toutes lettres, papiers, pétitions, demandes et autres documents concernant la destitution du maître de poste de McIntyre et la nomination de son successeur.

M. Costigan met devant la Chambre,—le 25e rapport annuel du département de la Marine, pour l'exercice expiré le 30 juin 1892.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

Sir *Hector Langevin*—Mardi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance, documents, rapports et ordres en conseil concernant une certaine commission devant s'enquérir des moyens les plus pratiques de compléter le réseau télégraphique de l'Empire.

Sir *Hector Langevin*—Mardi prochain ORDRE DE LA CHAMBRE—Liste donnant les noms de tous les soumissionnaires pour la section huit du canal de Soulanges, le domicile de chacun et le montant de chaque soumission.

M. *Davin*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Que dans l'opinion de cette Chambre, le droit sur le fil barbelé, les instruments agricoles, l'huile de charbon et les cotons devrait être diminué de manière à ne donner qu'une protection raisonnable, et que le droit sur la ficelle à lier devrait être aboli.

M. *Taylor*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Que dans l'opinion de cette Chambre, il est expédient de passer durant cette session des mesures législatives prohibant l'importation ou la fabrication en Canada de saindoux additionné d'huile de coton ou autres ingrédients nuisibles.

M. *Tisdale*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Que vu l'achèvement prochain du canal contournant les rapides de Sainte-Marie sur la rive canadienne, l'élargissement et le creusement de notre système de canaux jusqu'aux rivages de l'Atlantique, et aussi le volume toujours croissant du trafic qui se dirige vers ce point, il est désirable que le Canada ait une communication par eau complète et sans interruption depuis la tête du lac Supérieur jusqu'à l'Atlantique, sur son propre territoire ;

Que pour atteindre cet objet le ministre des chemins de fer et canaux devrait faire exécuter aussi tôt que possible des explorations afin de s'assurer quelle est la manière la plus directe et la plus facile de réunir le lac ou la rivière Sainte-Clair au lac Erié, au moyen d'un canal sur le territoire canadien, et présenter à la Chambre, à ce sujet, un rapport accompagné d'une estimation du coût probable de ce projet.

M. *Brodeur*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est dans l'intérêt du pays de mettre l'huile de charbon sur la liste des articles admis en franchise.

McMillan (Huron)—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est expédient, et dans l'intérêt du Canada, que le maïs soit placé sur la liste des articles admis en franchise.

M. *Desaulniers*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes correspondances relativement à la construction de la jetée de Yamachiche.

M. *Desaulniers*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Liste des employés résidant dans le comté de Saint-Maurice, soit permanents ou temporaires, dont les services ne sont plus requis aux estacades de Shawenegan et aux estacades des Grès, et les noms des personnes à la demande de qui les changements ont été opérés dans le personnel de ces employés.

M. *Edgar*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le Gouverneur général a-t-il lancé sa proclamation pour mettre en vigueur les dispositions de l'Acte des droits d'auteur modifié, 1889 ?

Le gouvernement britannique a-t-il donné avis que le Canada s'était retiré de la convention de Berne, tel que demandé dans l'adresse passée par le parlement du Canada en 1891 ?

Si cette proclamation n'a pas été lancée et si cet avis n'a pas été donné, le gouvernement est-il prêt à soumettre immédiatement à cette Chambre les papiers et la correspondance expliquant le délai ou la négligence qui se sont produits à ce sujet ?

M. *Choquette*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement en est-il venu à quelque décision relativement à la réclamation de MM. C. et Z. Roy, de l'Île-aux-Grues, comté de Montmagny ; si oui, qu'a-t-il décidé ? Si non, que se propose-t-il de faire ?

M. *Desaulniers*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Sur la recommandation de qui Thomas F. X. Berlinguet, écrivain, a-t-il été nommé ingénieur résident aux Trois-Rivières ? Quelle est sa mission ? Quelles sont ses instructions ? Et quel montant a-t-il retiré, soit comme ingénieur ou autrement, du trésor public, depuis le 29 juin 1891, jusqu'au 31 décembre 1892 ?

M. *Choquette*—Mardi prochain—BILL intitulé : " Acte aux fins d'amender l'Acte du Cens Electoral," chapitre 5 des S.R.C.

M. *Amyot*—Mercredi prochain—BILL intitulé : " Acte pour rendre le vote obligatoire."

M. *Costigan*—Lundi prochain—BILL intitulé : " Acte modifiant les actes concernant les naufrages et les sauvetages."

M. *Costigan*—Lundi prochain—BILL intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les certificats des capitaines et seconds de navires."

M. *Costigan*—Lundi prochain—BILL intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur."

No 2.

OTTAWA, VENDREDI, 27 JANVIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 3.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, LUNDI, 30 JANVIER 1893.

PRIÈRE.

M. McInerney propose, secondé par M. Leclair,—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier Son Excellence de son gracieux discours à l'ouverture de la présente session, savoir :—

A Son Excellence le Très honorable Sir Frederick Arthur Stanley, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre très honorable du Bain; Gouverneur général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada assemblées en parlement, remercions humblement Votre Excellence de son gracieux discours à l'ouverture de la session.

Nous recevons avec grand plaisir les félicitations de Son Excellence, au commencement d'une nouvelle session du parlement, sur les progrès qui ont marqué l'histoire du Canada durant la dernière année.

Nous apprenons avec une vive satisfaction que l'accroissement du commerce, indiqué par les importations et les exportations de la période couverte par les derniers rapports officiels, est des plus satisfaisants, et que cet accroissement s'est maintenu jusqu'à ce jour en nous faisant espérer que le volume du commerce pour l'année courante sera le plus considérable que nous aurons vu au Canada.

Nous sommes bien aises d'être informés que les revenus du pays ont fait face à tous les services pour lesquels le parlement avait voté des crédits, et que le fonctionnement des chemins de fer du gouvernement a été moins onéreux qu'il ne l'a été depuis nombre d'années passées, en ce qui regarde l'écart entre les recettes et les dépenses.

Il nous est très agréable d'apprendre que au Manitoba et au Nord-Ouest, l'augmentation de l'immigration a été bien encourageante au double point de vue du nombre de personnes venues des pays étrangers et du nombre d'inscriptions pour obtention de *homesteads* faites par des colons de toute nationalité.

Nous remercions Votre Excellence de l'information qu'Elle nous donne que des mesures ont été prises pour exécuter les arrangements conclus avec les Etats-Unis dans le but de régler la question des frontières de l'Alaska, celle de la ligne frontière de la baie de Passamaquoddy, et pour empêcher la pêche destructive du poisson et en augmenter la propagation.

Votre Excellence ayant bien voulu nous informer que, à l'égard de la réciprocité en matière d'assistance à rendre aux navires naufragés et au remorquage, il s'est établi une correspondance qui révèle le fait que les Etats-Unis réclament des privi-

lèges que l'on n'avait pas prévus qu'ils demanderaient, nous apprenons avec satisfaction qu'il n'est pas impossible qu'on arrive à un règlement satisfaisante de cette difficulté.

Nous sommes heureux d'apprendre que, durant la vacance, une conférence amicale a eu lieu entre des délégués du gouvernement de Votre Excellence et des représentants du gouvernement de Terre-Neuve, relativement aux questions pendantes entre les deux pays, et que l'on s'attend et espère que l'échange de vues qui s'est fait aura des résultats avantageux et amènera un règlement à l'amiable de toutes ces questions.

Nous apprenons avec intérêt que les statuts de 1887, concernant l'établissement d'un département du commerce et de la charge de solliciteur général, ayant été mis en vigueur, les nominations que ces actes nécessitaient ont été faites.

Nous partageons le regret exprimé par Votre Excellence que le gouvernement des Etats-Unis n'ait pas pu accéder aux propositions qui lui ont été faites au sujet des droits de péage sur les canaux, et que le Président ait jugé à propos d'imposer des droits exceptionnels aux Canadiens qui se servent du canal du Sault Sainte-Marie, dont l'accès a été durant si longtemps libre au peuple des deux pays; et nous éprouvons une grande satisfaction d'être informés que son gouvernement, tout en étant disposé à prendre en considération avec un esprit conciliant les propositions que pourrait lui faire celui des Etats-Unis, a pris des mesures pour hâter le parachèvement des travaux du canal canadien, qui offrira bientôt au commerce de la Puisseance une voie à travers notre territoire.

Votre Excellence peut être bien certaine que nous donnerons notre plus sérieuse attention à toutes mesures qui nous seront présentées, à l'effet d'amender l'*Acte du cens électoral*, les actes concernant le service civil et le mise à la retraite des fonctionnaires publics, et aussi les lois qui règlent l'admission de la preuve dans les causes et les questions du domaine du parlement du Canada, et aux mesures pour étendre aux Territoires du Nord-Ouest le système de vote au scrutin secret et pour simplifier les lois relatives aux propriétés foncières et au transport de ces propriétés dans les territoires.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir informés que les comptes publics pour l'année écoulée et les estimations budgétaires pour l'année prochaine nous seront présentés sans délai, et nous avons toute confiance qu'il est possible de faire face aux services publics sans augmenter les impôts.

Nous pouvons assurer Votre Excellence que toutes ces questions recevront notre sérieuse attention, et qu'en les étudiant nous aurons en vue, au-dessus de tout autre but, le bien-être et la stabilité du pays.

M. Laurier propose, comme amendement,—Que le paragraphe suivant soit ajouté à l'adresse proposée :—

Nous croyons devoir représenter à Votre Excellence que dans la situation actuelle du peuple canadien, les impôts qui pèsent si lourdement sur la grande masse de la population devraient subir une réduction sérieuse, et nous regrettons que dans le discours du Trône, Votre Excellence n'ait pas été avisée de promettre la réduction des droits onéreux actuellement imposés.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Allan,
Bain, (*Wentworth*)
Beausoleil,
Béchar, d,
Beith,
Bernier,
Borden,
Bowers,
Bowman,
Brodeur,

Delisle,
Devlin,
Edgar,
Edwards,
Flint,
Fraser,
Geoffrion,
Gillmor,
Godbout,
Grieve,

McMullen,
Mignault,
Mills (*Bothwell*),
Monet,
Mulock,
Paterson (*Brant*),
Perry,
Proulx,
Rider,
Rowand,

Bruneau,
Carroll,
Cartwright (Sir Richard),
Choquette,
Christie,
Colter,
Davies,
Dawson,

Guay,
Landerkin,
Laurier,
Ledue,
Lowell,
Macdonald (*Huron*),
McGregor,
McMillan (*Huron*),

Sanborn,
Sriver,
Semple,
Somerville,
Sutherland,
Vaillancourt,
Yeo—53.

CONTRE :
Messieurs

Adams,
Bain (*Soulanges*),
Baird,
Baker,
Belley,
Bennett,
Bergeron,
Bergin,
Boyle,
Bryson,
Burns,
Cameron,
Cargill,
Carling,
Carpenter,
Caron (Sir Adolphe),
Carscallen,
Chesley,
Cochrane,
Cockburn,
Corby,
Costigan,
Craig,
Curran,
Daly,
Davis,
Denison,
Dickey,
Dugas,
Dupont,
Dyer,
Earle,
Fairbairn,
Ferguson (*Renfrew*),
Foster,

Fréchette,
Gillies,
Girouard (*Deux-Montagnes*),
Grandbois,
Guillet,
Haggart,
Hazen,
Hearn,
Henderson,
Hodgins,
Hughes,
Hutchins,
Ingram,
Ives,
Jeannotte,
Joncas,
Lachapelle,
Langevin (Sir Hector),
LaRivière,
Leclair,
Lépine,
Macdonald, (*King*).
Mackintosh,
Maclean (*York*),
McAlister,
McDonald (*Assiniboia*),
McDonald (*Victoria*),
McDougall (*Pictou*),
McDougall (*Cap-Breton*),
McInerney,
McKay,
McLean, (*King*),
McLennan,
McMillan (*Vaudreuil*),
McNeill,

Mara,
Marshall,
Miller,
Mills (*Annapolis*),
Moneriff,
Northrup,
O'Brien,
Ouimet,
Patterson (*Colchester*),
Patterson (*Huron*),
Pope,
Pridham,
Prior,
Putnam,
Reid,
Roome,
Rosamond,
Ross (*Dundas*),
Ross (*Lisgar*),
Simard,
Smith (*Ontario*),
Sproule,
Taylor,
Temper,
Thompson (Sir John),
Tisdale,
Tyrwhitt,
Wallace,
White (*Cardwell*),
Wilmot,
Wilson,
Wood (*Brockville*),
Wood (*Westmoreland*).—103.

La motion principale est alors adoptée.

Sur motion de sir John Thompson, il est résolu,—Que les phases relatives au comité et au rapport sur l'adresse soient à l'avenir discontinuées et que l'adresse soit adoptée, avec un sous-amendement, en la forme prescrite pour présentation à Son Excellence le Gouverneur général.

Il est alors ordonné que l'adresse adoptée ce jour soit grossoyée, et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil Privé.

Sur motion de M. Foster, il est

Résolu,—Que demain, cette Chambre se formera en comité pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté.

Résolu,—Que demain, cette Chambre se formera en comité pour prendre en considération les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

M. Foster remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :—

STANLEY DE PRESTON,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1894, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 30 janvier 1893.

M. Foster soumet à la Chambre,—Relevé des mandats émis par le Gouverneur général depuis la dernière session du Parlement, conformément à l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition, clause 32, paragraphe b.

Aussi,—Etat des dépenses à compte de frais divers imprévus.

Et aussi,—Relevé pour dix jours des recettes et dépenses du Canada, du 11 au 20 janvier 1892, et du 11 au 20 janvier 1893.

Sur motion de Sir John Thompson, un comité spécial de sept membres est nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible la liste des membres devant composer les comités permanents ordonnés par la Chambre, jeudi dernier, le 26 courant, le dit comité devant se composer de sir John Thompson, sir Adolphe Caron, sir Richard Cartwright et MM. Costigan, Haggart, Laurier et Mills (Bothwell).

Sir John Thompson remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit :—

STANLEY DE PRESTON,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes une minute du Conseil approuvée nommant l'honorable George Eulas Foster, ministre des Finances, l'honorable Charles Hibbert Tupper, ministre de la Marine et des Pêcheries, l'honorable John Graham Haggart, ministre des Chemins de fer et Canaux et l'honorable Joseph Aldric Ouimet, ministre des Travaux Publics, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes, comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chap. 13 des Statuts Révisés du Canada, intitulé: "Acte concernant la Chambre des Communes."

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 27 janvier 1893.

Sur motion de M. Foster, il est nommé un comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de cette Chambre durant la présente session, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, le dit comité devant être composé de MM. Beausoleil, Béchard, Cameron, Charlton, Davin, Hazen, Innes, LaRivière, Lépine, Prior, Sriver, Somerville, Taylor, Weldon et White (Caldwell).

M. Costigan soumet à la Chambre,—Rapport sur les pêcheries d'huîtres du Canada, 1892.

Aussi,—Réponse à Ordre du 27 mai 1891,—Etat comparatif, pour les années 1882 à 1891 inclusivement, (par province) du,—

(a.) Nombre total de réclamations pour primes de pêche reçues par le département ;

(b.) Nombre total de réclamations pour primes de pêche reçues par le département, payées ;

(c.) Nombre de navires, tonnage et nombre d'hommes ayant droit à la prime, chaque année ;

(d.) Nombre de bateaux à qui des primes ont été données et le nombre d'hommes employés à la pêche qui ont reçu la prime ;

(e.) Nombre total d'hommes qui ont reçu la prime ;

(f.) Montant total des primes payées annuellement.

La chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Sproule—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est expédient de réimposer le droit d'importation sur les billots de pin et d'épinette.

M. Sproule—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de toutes lettres, correspondance, rapports et autres documents échangés entre le département de l'agriculture et le Haut-Commissaire du Canada à Londres, la chambre impériale de Commerce ou tous autres fonctionnaires ou corps autorisés concernant l'interdiction du bétail canadien dans les ports du Royaume-Uni, depuis le 20 octobre dernier.

M. Sproule—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que dans l'opinion de cette chambre, l'interdiction du bétail canadien dans les ports du Royaume-Uni n'a pas été justifiée par les faits mis au jour par les autorités compétentes, et que ni la pleuro-pneumonie ni aucune autre maladie contagieuse de même nature n'ont existé par le passé ni n'existent actuellement en Canada.

Sir Hector Langevin—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant les recettes du chemin de fer Intercolonial pendant les exercices 1890-91 et 1891-92, et depuis le 1er juillet 1892 jusqu'au 31 décembre inclusivement, sous les chefs suivants: Voyageurs, fret, malles et divers; et donnant aussi le nombre de voyageurs et de tonnes de fret transportés durant les susdits exercices.

Sir Hector Langevin—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé des frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pendant les exercices 1890-91 et 1891-92, et depuis le 1er juillet 1892 jusqu'au 31 décembre inclusivement, sous les chefs suivants:—Force locomotrice, dépenses pour wagons, entretien de la voie et des travaux d'art, dépenses pour gares, frais généraux, nombre de milles parcourus par les chars.

M. Landerkin—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes pétitions, documents et lettres concernant la demande faite durant les six dernières années pour un service postal plus considérable au bureau de poste de Harkaway.

M. McMullen—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable de diminuer le montant brut des dépenses annuelles du Canada et de réduire autant que possible, par ce moyen, les charges qui pèsent sur le peuple;—et qu'il soit résolu,—Que l'Acte pourvoyant à la pension de retraite des employés civils devrait être suspendu et que ce système de pension devrait être discontinué.

M. Smith (Ontario)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il d'amender ou de relâcher les règlements de quarantaine actuellement en vigueur concernant l'importation et l'abattage des pores en entrepôt?

M. Landerkin—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Un enquête a-t-elle été tenue l'an dernier au sujet des traverses et des poteaux coupés sur la réserve sauvage de Saugeen, dans le comté de Bruce? Si oui, qui l'a faite? A-t-on saisi les traverses et poteaux enlevés de la dite réserve? Si oui, qui a opéré la saisie et aux mains de qui? Quelle était la valeur des dits poteaux et traverses et quel a été le coût total de la saisie et à qui payé?

M. Mulock—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Une partie des effets de ménage mentionnés à la page 458 des tableaux du Commerce et de la Navigation pour l'exercice 1891-92, appartenaient-ils à des personnes quittant le Canada? Si oui, quelle était la valeur de cette partie?

M. Perry—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Un gardien de quai a-t-il été nommé à Tignish? Si oui, qui est-il? Quand la nomination a-t-elle été faite? Quel a été le montant des droits de quaiage perçus en 1892?

M. Perry—Mercredi prochain—Une exploration a-t-elle été faite à West Point, I.P.-E., en 1892, pour y construire un brise-lames?

M. Perry—Mercredi prochain—Le contrat pour le brise-lames de Miminigash, I.P.-E., a-t-il été donné? Si oui, à qui et pour quel montant? Quand les travaux seront-ils terminés? Quel en est l'inspecteur?

M. Perry—Mercredi prochain—INTERPELLATION—*M. Davy*, ingénieur civil, a-t-il fait un rapport sur son exploration du havre de Cascumpèque en 1892?

M. Davies—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quelles ont été les recettes et dépenses du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard pendant le dernier semestre de 1892? Pendant cette période, a-t-il été fait quelque dépense à compte du capital? Si oui, combien?

M. Davies—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quelles ont été les recettes et dépenses de l'Intercolonial et de ses divers embranchements pendant le dernier semestre de 1892? Quelle dépense, s'il en est, a été faite, durant cette période, à compte du capital de ce chemin et de ses embranchements?

M. Foster—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des pensions du service civil."

M. Foster—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte concernant l'assurance du service civil par le gouvernement."

No 3.

OTTAWA, LUNDI, 30 JANVIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine
1893

No 4.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MARDI, 31 JANVIER 1893.

PRIÈRE.

Vingt pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et regues :—

De la Compagnie dite *Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Saving Funds* ; demandant l'abrogation ou la modification de la clause 11, chapitre 114 de 1887, concernant la disposition des propriétés foncières acquises par la dite compagnie.

De Hugh McLennan et autres, de la cité et du district de Montréal ; demandant un acte pour faire revivre la charte de la "Compagnie d'assurance l'Équité," et pour changer son nom en celui de "Compagnie d'assurance Saint-Laurent.

De James P. Dawes, marchand, de Lachine, et autres, d'autres lieux ; demandant une charte sous le nom de Compagnie de téléphone automatique et d'électricité du Canada.

De la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc, Baie Georgienne et Lac Érié ; demandant un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de certains de ses embranchements et à d'autres fins.

Des conseils municipaux du township de Collingwood et de la ville de Thornbury, comté de Grey-Ouest ; demandant un acte à l'effet de légaliser et confirmer une convention intervenue entre eux au sujet de la propriété conjointe d'un certain entrepôt et d'un quai situés dans la dite ville.

M. l'Orateur informe la chambre qu'il a reçu avis d'une vacance survenue dans la représentation du district électoral de Middlesex-Sud par suite du décès de James Armstrong, éer, et qu'il a adressé son mandat au greffier de la Couronne en Chancellerie, lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain, savoir :—

Par M. Weldon :—Bill (No 2) à l'effet de priver du cens électoral toutes personnes qui a vendu son vote.

Par M. Costigan :—Bill (No 3) modifiant les actes concernant les naufragés et les sauvetages.

Par M. Choquette :—Bill (No 4) modifiant de nouveau l'Acte du Cens Electoral.

M. Patterson (Huron) met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du département de la Milice et de la Défense du Canada, pour le premier semestre de l'année civile 1892.

La Chambre se forme en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

II.—FRAIS DE GESTION.

	Inspecteur	\$1,700 00
	Bureau du sous-receveur général, Toronto.....	7,100 00
	do do Montréal.....	5,600 00
	do do Halifax.....	8,300 00
	do do Saint-Jean.....	6,600 00
	do do Winnipeg.....	6,600 00
	do do Victoria.....	4,000 00
	do do Charlottetown.....	4,600 00
	Caisses d'épargne rurales: Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard—	
1	Appointements.....	11,650 00
	Dépenses imprévues.....	1,750 00
	Commission pour paiement d'intérêt sur la dette publique, achat de fonds d'amortissement et transfert d'effets.....	30,350 00
	Courtage sur achat d'effets pour le fonds d'amortissement.....	5,100 00
	Timbres anglais, frais de port, télégrammes, etc.....	3,000 00
	Dépenses se rattachant à l'émission et au rachat des billets fédé- raux, sans égard aux dispositions de l'Acte du service civil.....	5,000 00
	Impression de billets fédéraux.....	45,000 00
	Impressions, annonces, inspection, frais de transport et frais divers, y compris commutation de droits de timbres.....	12,500 00

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

2	Bureau du secrétaire du Gouverneur général.....	\$ 10,662 50
3	Bureau du Conseil privé de la Reine pour le Canada.....	29,325 00
4	Département de la Justice.....	22,870 00
5	do do division des pénitenciers.....	6,475 00
6	do de la Milice et Défense.....	45,462 50
7	do du Secrétaire d'État.....	42,285 00
8	do des Impressions et Papeterie.....	25,594 50
10	Bureau du contrôleur de la police à cheval du Nord-Ouest.....	9,742 50
11	Département des Affaires des Sauvages.....	50,952 50
12	Bureau de l'Auditeur général.....	26,917 50
13	Département des Finances et Conseil du Trésor.....	50,500 00
14	do des Douanes.....	35,137 50
15	do du Revenu de l'Intérieur.....	39,750 00
16	do des Postes.....	206,710 00
17	do de l'Agriculture.....	52,350 00
18	do de la Marine et des Pêcheries.....	50,000 00
19	do des Travaux publics.....	50,555 00
20	do des Chemins de fer et Canaux.....	49,662 50
21	do de la Commission géologique.....	50,732 50
22	do de l'Industrie et du Commerce.....	6,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *McMullen*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant la quantité de fer en gueuse produit en Canada de 1881 à 1892 inclusivement, et la prime payée, chacune de ces années, pour cette production.

Sir *Richard Cartwright*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé détaillé des recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé, du 1er juillet 1892 au 1er janvier 1893, et des états comparatifs du 1er juillet 1891 au 1er janvier 1892.

M. *Perry*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant en détail les dépenses faites depuis la dernière session pour sondages dans le détroit de Northumberland afin d'obtenir des données sur le coût probable d'un tunnel sous-marin. Aussi, copie de tous contrats, télégrammes, correspondance et papiers se rapportant en quelque manière à ces sondages ou à ces dépenses.

M. *McMullen*—Jeudi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est expédient de placer le fer en gueuse sur la liste des articles admis en franchise.

M. *Béchar*d—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de tout ordre en conseil ou autre document permettant à la Cie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly, ou à la Cie du chemin de fer du Vermont Central, qui lui a succédé, de construire un pont sur la rivière Richelieu à Saint-Jean, Québec.

M. *Hughes*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Noms des officiers de chaque corps permanent à Québec, Saint-Jean, Kingston et Toronto, et le nombre de serviteurs ou d'hommes attachés à chaque officier à un titre quelconque, et le genre des services rendus par eux pendant la semaine expirée le 9 décembre 1892.

M. *Hughes*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant pour chaque corps de la force permanente à Québec, Kingston, Saint-Jean et Toronto, et pour la semaine expirée le 9 décembre 1892, la copie quotidienne des états suivants :—Parade, rations, gardes, délits, cours martiales, service de jour et ordres.

M. *Corby*—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de toutes communications, mémoires, etc., adressés à Son Excellence en conseil, au gouvernement du Canada, ou à aucun de ses membres depuis 1888, demandant l'octroi d'une subvention fédérale à la Cie du chemin de fer de l'Ontario Central afin de lui permettre de prolonger sa ligne depuis Coehill vers le nord.

Sir *Richard Cartwright*—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de toutes lettres, télégrammes et correspondance échangés entre le gouvernement ou aucun de ses membres, les ci-devant agents financiers anglais du Canada à Londres, et la banque de Montréal, au sujet du récent changement d'agence à Londres.

Sir *Richard Cartwright*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—État dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette* des exportations et importations du 1er juillet 1892 au 1er janvier 1893, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, et des états comparatifs du 1er juillet 1891 au 1er janvier 1892.

M. *Guay*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance et pétition adressées au département des postes par certains citoyens de la paroisse de St-Etienne de Lauzon, dans le comté de Lévis, se plaignant de la mauvaise administration du bureau de poste "Baillargeon" dans cette paroisse.

M. *Langelier*—Jeudi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est opportun, et dans l'intérêt de la masse des consommateurs d'admettre en franchise tous les sucres étrangers, bruts ou raffinés.

M. *Reid*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie du rapport ou des rapports et des plans d'explorations du chenal des Rapides du Galop dressés par M. Kennedy.

M. *Prior*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement a-t-il décidé d'ériger une station de quarantaine de premier ordre à Williams-Head, C.-A ?

2. Si oui, les travaux seront-ils poussés vigoureusement et immédiatement, afin que la dite station soit prête à l'ouverture de la prochaine saison de navigation ?

M. *Fairbairn*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il raison de croire que l'ordre du Bureau d'agriculture d'Angleterre prescrivant l'abattage des bestiaux aux ports de débarquement dans le Royaume-Uni, sera rescindé sous peu ?

Sir *Hector Langevin*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Un contrat a-t-il été passé pour la construction d'un pont en fer sur le canal Lachine, dans Montréal ? Si oui, quel est l'entrepreneur ? Quel est le chiffre de sa soumission ? Combien de soumissions ont été reçues, et celle de l'entrepreneur était-elle la plus basse ? Quand les travaux seront-ils terminés ?

M. *Hughes*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement d'accorder aux volontaires et aux associations de tir du Canada, organisés en vertu des règlements et ordres de la milice, des cartouches Snider à 5 centins le paquet et des Martini à 10 centins par paquet de dix (ce qui représente un prix raisonnable), afin d'encourager le tir à la cible en réduisant les frais excessifs actuels et en permettant la pratique du tir à ceux qui en sont privés par suite des fortes dépenses qu'elle entraîne ?

M. *Fraser*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il d'abroger l'ordre en conseil passé le 21 mars 1892 au sujet des rets à maquereau ?

Sir *Richard Cartwright*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quel est le montant total actuellement emprunté par le gouvernement pour des périodes moindres que trois ans ? De qui ces sommes ont-elles été empruntées, pour quelle durée et à quelles conditions.

M. *Mulock*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Quels sont les entrepreneurs qui fournissent actuellement au gouvernement les effets d'habillement et les bottes pour la milice ?

2. Des mesures ont-elles été prises pour recouvrer des entrepreneurs des dommages ou autre compensation pour perte subie par suite de l'infériorité des habillements et des bottes fournies au gouvernement, tel que mentionné dans le rapport de l'officier commandant en date du 30 novembre 1892 ?

3. Existe-t-il actuellement quelque contrat entre les entrepreneurs et le gouvernement pour la fourniture des habillements et des bottes de la milice ?

4. Quelque partie de ces fournitures est-elle actuellement en voie de fabrication dans les mêmes établissements qui ont livré les dits articles de qualité inférieure ?

M. *Choquette*—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte aux fins d'amender l'Acte concernant le Service Civil du Canada," étant le chapitre 17 des S.R.C.

M. *Coatsworth*—Jeudi prochain—BILL intitulé; "Acte à l'effet d'établir de nouvelles dispositions pour empêcher la cruauté envers les animaux, et d'amender le chapitre 172, S.R.C."

1-3
Institution de la République Française
Ouvrage

CHIMIE DES COMBUSTIBLES

PROCES-VERBAUX

Commissaires

RD 19 1911

1881

No 4.

OTTAWA, MARDI, 31 JANVIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 5.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 1^{ER} FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Six pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain, savoir :—

Par M. Charlton :—Bill (No 5) à l'effet d'assurer la meilleure observance du jour du Seigneur, ordinairement appelé dimanche.

Par M. Costigan :—Bill (No 6) modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur.

M. Mulock propose,—Qu'il est expédient de placer la ficelle à lier sur la liste des articles admis en franchise.

Et un débat s'ensuivant,—M. O'Brien propose,—Que le débat soit ajourné.

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7.30 P.M.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

9	Département de l'Intérieur.....	\$101,146 50
	Bureau du Haut-Commissaire pour le Canada :	
23	Appointements.....	8,200 00
24	Faux frais, loyers et assurance du bureau, taxe du revenu, combustible, éclairage, papeterie, etc., et \$2,000 requises pour faux frais (eau, éclairage, combustible, louage de voitures et frais de chemins de fer) du Haut-Commissaire, et \$1,200 pour faux frais, taxes, assurance, loyer de terrain, etc., de la résidence officielle, y compris la taxe du revenu.....	10,700 00
25	Département des Postes—Pour payer les employés de la division des caisses d'épargnes chargés de balancer les comptes des déposants et de calculer les intérêts, 30 juin 1892.....	2,600 00
26	Traitement des membres du bureau d'examen et autres dépenses découlant de l'Acte du Service Civil.....	4,000 00
	Résolutions à rapporter.	

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Mulock*—Vendredi prochain—ADRESSE—Etat donnant le montant d'argent dépensé depuis la confédération sous chacun des chefs suivants :—

- (a.) Traitement du Gouverneur général ;
- (b.) Frais de voyages du Gouverneur général ;
- (c.) Rideau Hall—Edifices—Compte du capital ;
- do do do d'entretien ;
- do Terrains do du capital ;
- do do do d'entretien ;

(d.) Fournitures de toute espèce pour Rideau Hall ;

(e.) Allocation au Gouverneur général pour combustible et éclairage ;

(f.) Tous autres comptes se rapportant à la charge de Gouverneur général ;

(g.) Tous autres comptes se rapportant à Rideau Hall et ses terrains ;

(h.) Montant total des dépenses de toute espèce depuis la confédération se rapportant à la charge de Gouverneur général.

(i.) Montant total des dépenses de toute espèce se rapportant à Rideau Hall et ses terrains.

M. *Vaillancourt*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copies de toutes requêtes, correspondance et documents de toutes sortes concernant l'octroi d'un subside au chemin de fer le " Québec Oriental."

M. *Monet*—Vendredi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est de l'intérêt du Canada d'ôter les droits imposés sur les instruments d'agriculture de toutes sortes.

M. *Welsh*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie du rapport des explorations ordonnées par le gouvernement concernant les brise-lames de Ward Island.

M. *Devlin*—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de toutes pétitions, mémoires, appels et documents adressés à Son Excellence en conseil depuis le mois de juillet 1891, concernant les Actes des Ecoles du Manitoba ; copie de tous ordres en conseil à ce sujet ; copie du jugement du comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté dans l'affaire connue sous le nom de " Cause des Ecoles du Manitoba " ; copie des factums et autres documents se rapportant à la dite cause.

M. *Rinfret*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes correspondances échangées entre M. Robertson, commissaire d'industrie laitière pour le Canada, et le département de l'agriculture, concernant une certaine résolution passée par un comité du Bureau de commerce de Bristol, Angleterre, pour empêcher d'accepter comme " fromage canadien " du fromage désigné par le dit comité sous le nom de " French cheese " et fabriqué dans la province de Québec ; copie de tous discours, lettres, rapports du dit M. Robertson, commissaire d'industrie laitière, sur la valeur des fromages fabriqués dans les provinces de Québec et d'Ontario.

M. *Brodeur*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, rapports d'inspecteurs, requêtes, et de tous papiers concernant l'établissement d'un nouveau bureau de poste à Rougemont, ou concernant la location du bureau de poste à cet endroit.

M. *Smith* (Ontario)—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de tous ordres en conseil, passés sans l'autorité de la clause 93, chapitre 32 des Statuts Revisés du Canada et actuellement en vigueur, réglementant l'abattage en entrepôt des porcs destinés à l'exportation ; aussi, copie des règlements de quarantaine relatifs à l'importation en Canada de porcs devant être abattus en entrepôt.

M. *Campbell*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le maître de poste de Guilds, dans le comté de Kent, Ont., a-t-il résigné sa charge ? Si oui, quand son successeur a-t-il été nommé ? Est-ce l'intention du gouvernement de remplir la vacance sous peu ?

M. *Somerville*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Combien le gouvernement a-t-il payé à titre de frais dans la cause relative au droit de la législature du Manitoba d'abolir le système des écoles séparées ou congrégationnelles ci-devant en existence dans cette province ? Quelque montant est-il encore dû ou payable par le gouvernement comme frais en cette affaire ? Si oui, combien ? Le gouvernement se propose-t-il de supporter les frais de l'appel porté par la minorité du Manitoba devant le Gouverneur en conseil.

M. *Scriver*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—A quelle date ou vers quelle date le gouvernement s'attend-il à recevoir le rapport de la Commission Royale sur le trafic des liqueurs ?

M. *Scriver*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement d'insérer dans le budget une somme d'argent applicable à l'impression de la preuve faite devant la Commission Royale sur le trafic des liqueurs ?

M. *Dickey*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Si le rapport de la Commission Royale sur le trafic des liqueurs est reçu en temps utile, est-ce l'intention du gouvernement de faire imprimer et distribuer parmi les membres du parlement, avant la prochaine session, le preuve faite devant cette commission ?

M. *White* (Cardwell)—Vendredi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant de nouveau le chapitre 10 des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, concernant les serments et sociétés illicites".

No 5.

OTTAWA, MERCREDI, 1ER FÉVRIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 6.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, JEUDI, 2 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Huit pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De l'Association de construction et de Prêt du Canada; demandant un acte leur permettant de transiger des affaires dans tout le Canada, avec les pouvoirs d'une Société de Prêt et de Construction ajoutés à ceux qui lui ont été conférés en vertu de sa charte provinciale, et à d'autres fins.

De la Société de Prévoyance et de Prêt de Hamilton; demandant un acte modifiant l'Acte 48 Vic., chap. 30 qui lui permet de porter son capital-actions à \$3,000,000, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Saint-Laurent et Adirondack; demandant un amendement à sa charte.

De John Mason et autres, de Brantford, et autres lieux, Ont.; demandant une charte sous le nom de "Les Forestiers du Monde."

De Peter Turner Rone et autres, de la ville de Calgary, T.N.-O.; demandant une charte sous le nom de Compagnie d'Irrigation de Calgary.

De M. Lumby et autres, de la Colombie Anglaise; demandant la passation de mesures législatives ayant pour objet de relier le district de Kootenay aux Etats-Unis et autres lieux au moyen de chemins de fer.

De l'Union des Mouleurs en Fer, No 136, Oshawa; de l'Union Internationale des Cordonniers, No 31, Hamilton; et de l'Assemblée de la Feuille d'Erable, No 2622, tous d'Ontario; de l'Assemblée Champlain, No 10581; et de l'Assemblée La Canadienne, No 2676, Chevaliers du Travail, Hull, tous de Québec; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitation sur les résidents chinois et à d'autres fins.

De l'Union des Mouleurs en Fer, No 136, Oshawa; de l'Union Internationale des Cordonniers, No 31, Hamilton; et de l'Assemblée de la Feuille d'Erable, No 2622, tous d'Ontario; de l'Assemblée Champlain, No 10581; et de l'Assemblée La Canadienne, No 2676, Chevaliers du Travail, Hull, tous de Québec; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum*, en matières législatives.

De l'Union des Mouleurs en Fer, No 136, Oshawa; de l'Union Internationale des Cordonniers, No 31, Hamilton; et de l'Assemblée de la Feuille d'Erable, No 2622, tous d'Ontario; de l'Assemblée Champlain, No 10581; et de l'Assemblée La Canadienne, No 2676, Chevaliers du Travail, Hull, tous de Québec; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain, savoir :—

Par M. Charlton :—Bill (No 7) pourvoyant à l'abrogation de l'Acte du Cens Electoral et établissant certaines dispositions au lieu du dit acte.

Par M. Amyot :—Bill (No 8) pour rendre le vote obligatoire.

Par M. Choquette :—Bill (No 9) aux fins d'amender de nouveau l'Acte du Service Civil.

Par M. Coatsworth :—Bill (No 10) à l'effet d'établir de nouvelles dispositions pour empêcher la cruauté envers les animaux, et d'amender le chapitre 172, S.R.C.

La Chambre reprend en considération la motion de M. Mulock,—Qu'il est expédient de placer la ficelle à lier sur la liste des articles admis en franchise,—et la proposition de M. O'Brien,—Que le débat soit ajourné.

Et la question étant mise sur la motion O'Brien,—elle est adoptée, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Adams,	Foster,	Metcalfé,
Bain (<i>Soulanges</i>),	Fréchette,	Miller,
Baird,	Gillies,	Mills (<i>Annapolis</i>),
Belley,	Girouard (<i>Deux-Montagnes</i>),	Moncrieff,
Bennett,	Guillet,	Northrup,
Bergeron,	Haggart,	Ouimet,
Bergin,	Hazen,	Patterson (<i>Colchester</i>),
Boyle,	Hearn,	Patterson (<i>Huron</i>),
Burns,	Henderson,	Pelletier,
Cameron,	Hodgins,	Pridham,
Cargill,	Hughes,	Prior,
Carpenter,	Ingram,	Putnam,
Caron (Sir Adolphe),	Ives,	Reid,
Carscallen,	Joncas,	Robillard,
Chesley,	Langevin (Sir Hector),	Roome,
Coatsworth,	LaRivière,	Rosamond,
Cochrane,	Leclair,	Ross (<i>Dundas</i>),
Cockburn,	Lippé,	Ross (<i>Lisgar</i>),
Corbould,	Macdonald (<i>King</i>),	Ryckman,
Corby,	Mackintosh,	Simard,
Curran,	McClean (<i>York</i>),	Smith (<i>Ontario</i>),
Daly,	McDonald (<i>Victoria</i>),	Sproule,
Davin,	McDougal (<i>Pictou</i>),	Stevenson,
Davis,	McDougall (<i>Cap-Breton</i>),	Taylor,
Denison,	McInerney,	Thompson (Sir John),
Desaulniers,	McKay,	Tisdale,
Dickey,	McLean (<i>King</i>),	Tyrwhitt,
Dugas,	McLennan,	Wallace,
Dupont,	McMillan (<i>Vaudreuil</i>),	White (<i>Cardwell</i>),
Earle,	Madill,	Wilmot,
Fairbairn,	Mara,	Wilson,
Ferguson (<i>Renfrew</i>),	Marshall,	Wood (<i>Brockville</i>),
	Masson,	Wood (<i>Westmoreland</i>).—99.

CONTRE :

Messieurs

Bain (<i>Wentworth</i>),	Fraser,	Mignault,
Bécharde,	Géoffrion,	Mills (<i>Bothwell</i>),
Beith,	Gillmor,	Monet,
Bernier,	Godbout,	Mulock,

Borden,	Grieve,	Paterson (<i>Brant</i>),
Bourassa,	Guay,	Perry,
Bowers,	Innes,	Préfontaine,
Bowman,	Landerkin,	Proulx,
Brown,	Langelier,	Rider,
Campbell,	Laurier,	Rinfret,
Carroll,	Leduc,	Rowand,
Cartwright (Sir Richard),	Legris,	Sanborn,
Charlton,	Lister,	Seriver,
Christie,	Livingston,	Semple,
Colter,	Lowell,	Somerville,
Davies,	Macdonald (<i>Huron</i>),	Sutherland,
Dawson,	McGregor,	Vaillancourt,
Devlin,	McMillan (<i>Huron</i>),	Welsh,
Edgar,	McMullen,	Yeo—58.
Flint,		

Sur motion de Sir Hertor Langevin,—il est voté une Adresse demandant copie de toute correspondance, mémoires, ordres administratifs et ordres en conseil, non encore soumis à la Chambre, concernant les limites nord-ouest, nord et est de la province de Québec, et de tous rapports d'arpentages ou explorations ordonnés par le gouvernement du Canada ou s'y rapportant, depuis la dernière session du parlement, y compris les instructions relatives aux dits arpentages ou explorations.

M. Taylor propose,—Que dans l'opinion de cette Chambre, il est expédient de passer durant cette session des mesures législatives prohibant l'importation ou la fabrication en Canada de saindoux additionné d'huile de coton ou autres ingrédients nuisibles.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Wallace.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Tisdale—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance, papiers et documents non encore soumis à la Chambre au sujet des négociations et communications entre le gouvernement et les Etats-Unis concernant la réciprocité, les péages de canaux et les naufrages et remorquage.

M. Charlton—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Que dans l'opinion de cette Chambre, le département canadien de l'Exposition Colombienne devrait être fermé le dimanche, suivant la pratique anglaise observée dans de précédentes expositions, par déférence pour le sentiment religieux du pays et pour reconnaître le droit de tout peuple essentiellement chrétien de refuser, par acte officiel, de violenter les principes religieux, de donner aide ouverte ou tacite à toute mesure de nature à priver de ses libertés ou de ses privilèges religieux tout fonctionnaire, gardien ou journalier, ou à porter ou obliger aucune classe de la population à violer les lois divines sur l'observance du jour du Seigneur comme jour de repos.

M. Landerkin—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, télégrammes et documents concernant la suspension du député adjudant général Villiers et sa réinstallation.

M. Flint—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres, pétitions, études et rapports concernant la destruction et la réparation du brise-lames de Sandford, comté de Yarmouth, N.-E.

M. Borden—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, rapports d'ingénieurs ou de commissions autorisant la dépense de deniers, depuis 1890, pour la jetée de Pickett, N.-E.; aussi, état donnant les droits de quaiage y perçus annuellement pendant cette période.

M. McMullen—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant le lieu de naissance, la nationalité, la religion, et la date de nomination de chaque personne actuellement employée dans le service civil du Canada (service intérieur et extérieur), le salaire payé l'an dernier et le département dans lequel elle est employée.

M. Fraser—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, télégrammes ou autres papiers concernant les irrégularités et fraudes commises dans le paiement des primes de pêche dans le comté de Victoria, N.-E.; aussi, copie du rapport du commissaire ou des commissaires chargés de faire l'enquête.

M. Borden—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance et rapports de fonctionnaires du gouvernement concernant la construction d'un édifice public à Kentville, N.-E., et l'acquisition d'un emplacement pour cet objet, conformément à un crédit voté par cette Chambre en 1886.

M. Foster—Lundi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient d'amender l'Acte des pensions du service civil et de prescrire que la déduction, ou la contribution au fonds de retraite, à prendre sur le salaire de toute personne qui entrera dans le service civil après la date de la promulgation de tel amendement, sera de trois et demi pour cent par année sur tel salaire de six cents piastres et plus, et de trois pour cent par année si le salaire est au-dessous de six cents piastres.

M. *Mills* (Bothwell)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance qui a pu être échangée entre le gouvernement et aucune des compagnies de chemins de fer qui ont reçu des subventions en terre pour aider à la construction de leurs lignes, concernant les prix demandés pour ces terres et les mesures prises par ces compagnies pour remplir leurs obligations en concédant rapidement les terres ainsi octroyées.

M. *Davin*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie du rapport de l'honorable juge Wetmore chargé, en vertu d'une commission royale, de faire une enquête sur certaines accusations formulées contre Lawrence W. Herchmer, commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest.

M. *Fréchette*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire faire de nouvelles explorations géologiques dans les comtés de Mégantic et de Wolfe, afin de donner une plus grande impulsion au développement des industries minières de toutes sortes dans cette partie du pays, telles que l'exploitation de l'amiante, du cuivre, de l'ardoise et de la chaux? Le gouvernement a-t-il, de plus, l'intention d'accorder un bonus pour chaque tonne de minéral extraite de ces mines, pendant les premiers douze mois de leur exploitation, afin de porter les capitalistes à placer leurs fonds dans ces industries?

M. *Lépine*—Lundi prochain—INTERPELLATION—1. Quel est le montant total dépensé par le gouvernement depuis la Confédération, dans chaque province du Canada, pour les travaux publics, suivants: (1) Havres, jetées et brise-lames; (2) Améliorations des rivières; et (3) Dragage et dragueurs?

2. Quelle partie de la somme ainsi dépensée dans la province de Québec a été affectée aux travaux du havre de Montréal?

3. (1) Quelles sommes le gouvernement a-t-il prêtées aux commissaires du havre de Québec pour construire les nouveaux travaux dans le havre de cette cité? (2) Quel montant d'intérêt provenant des recettes des dits travaux les dits commissaires du havre ont-ils payé au gouvernement pour l'intérêt dû sur les dits emprunts? (3) Combien d'années d'intérêt (s'il en est) sont-elles dues?

4. (1) Quelles sommes le gouvernement a-t-il prêtées aux commissaires du havre de Montréal pour construire des travaux dans le havre de cette cité? (2) Quel montant d'intérêt est dû sur ce compte?

M. *Davies*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le brise-lames de Rustico a-t-il été inspecté par quelque ingénieur du département des travaux publics en 1892? Le département a-t-il quelque rapport sur la condition de ce brise-lames pendant l'été et l'automne de 1892? Quel est le dernier rapport officiel sur ce brise-lames, en la possession du département?

M. *Flint*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il d'ouvrir, pendant cette session, un crédit applicable à la réparation du brise-lames de Sandford, comté de Yarmouth, N.-E.?

M. *Davin*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des douanes."

M. *Lépine*—Lundi prochain.—BILL intitulé: "Acte pour déterminer la journée de travail des ouvriers et manœuvres à l'emploi de l'Etat ou par des entrepreneurs et sous-entrepreneurs de l'Etat."

No 6.

OTTAWA, JEUDI, 2 FÉVRIER 1893.

3^{me} Session, 7^{me} Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
 Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
 1893

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 3 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Huit pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De John Lincham et autres, de la ville de Calgary, et autres lieux, T.N.-O. ; demandant une charte sous le nom de Cie de Tramway de Calgary.

Du conseil municipal de la ville de Calgary ; demandant un acte l'autorisant d'endiguer les rivières de l'Arc et du Coude dans et près la dite ville, de construire des ponts, tramways, etc., et à d'autres fins.

De la Cie d'Assurance des Manufacturiers contre les accidents ; demandant un acte lui conférant de nouveaux pouvoirs et changeant son nom en celui de Cie de Garantie et d'Assurance contre les accidents des Manufacturiers.

De la Cie d'Assurance de l'Amérique-Britannique ; demandant certains amendements à l'Acte 45 Vic., chap. 99, concernant la dite compagnie.

De James Cleland et autres ; demandant un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement du chemin de fer de Mount Forest, Markdale et Meaford, et à d'autres fins.

De la Cie d'Assurance sur la vie du Canada ; demandant un acte confirmant son droit de conserver certains biens-fonds actuellement à elle dans l'Ontario et Québec, lui permettant d'acquérir des biens-fonds dans les autres provinces du Canada, et à d'autres fins.

De J. Hamilton et autres, de Woodstock, comté d'Oxford, Ont. ; demandant un acte constituant en corporation une société de bienveillance et de prévoyance sous le nom de "Les Forestiers du Monde."

De l'Union Internationale des Maçons, No 1 ; et de l'Assemblée Locale, No 5743, Chevaliers du Travail (relieurs), tous de Toronto ; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

De l'Union Internationale des Maçons, No 1 ; et de l'Assemblée Locale, No 5743, Chevaliers du Travail (relieurs), tous de Toronto ; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum*, en matières législatives.

De l'Union Internationale des Maçons, No 1 ; et de l'Assemblée Locale, No 5743, Chevaliers du Travail (relieurs) ; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitation sur les résidents chinois et à d'autres fins.

Sur motion de Sir John Thompson, il est Résolu,—Que le délai pour recevoir des pétitions pour Bills Privés, soit prolongé jusqu'à mardi, le 14 courant, et pour présenter des Bills Privés, jusqu'à vendredi, le 17 courant.

M. LaRivière, du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des Débats de cette Chambre pendant la présente session, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum soit de cinq membres au lieu de huit. Sur motion de M. LaRivière, le dit rapport est adopté.

M. Foster présente un bill (No 11) concernant l'Assurance du Service Civil par le gouvernement,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL—Suite.

Dépenses contingentes.

27	Bureau du secrétaire du Gouverneur général.....	13,500 00
28	Bureau du Conseil privé de la reine pour le Canada.....	10,540 00
29	Département de la Justice.....	} 9,000 00
30	do do (division des pénitenciers).....	
31	do de la Milice et Défense.....	
32	do du Secrétaire d'Etat.....	
33	do des impressions et de la papeterie.....	
34	do de l'Intérieur.....	6,000 00
35	do des Affaires des Sauvages.....	18,000 00
36	Bureau de l'auditeur général.....	8,000 00
37	Département des Finances et Conseil du Trésor.....	3,500 00
38	do des Douanes.....	7,500 00
39	do du Revenu de l'Intérieur.....	6,000 00
40	do des Travaux Publics.....	6,000 00
42	do de l'Agriculture, y compris \$912.50 à chacun des MM. Skead et Dewhurst, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service Civil	7,000 00
43	do de la Marine et des Pêcheries.....	21,100 00
44	do des Chemins de fer et Canaux.....	10,000 00
45	do du Commerce et de la Navigation.....	8,000 00
46	Soin et nettoyage des édifices de l'administration, y compris la somme nécessaire pour le service du canon du midi, \$100, somme qui peut être payée à un membre du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	5,000 00
47	Imprimerie de l'Etat, nettoyage, etc.....	29,000 00
		1,500 00

IV.—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

48	{	Dépenses diverses, y compris les Territoires du Nord-Ouest.....	37,000 00
		Frais de voyages des juges dans les Territoires du Nord-Ouest...	4,000 00
		Allocation de circuit, Colombie-Britannique.....	7,000 00
		Allocation pour voyages aux juges de la cour du banc de la reine et des cours de comté, Manitoba.....	2,500 00
		Allocations de circuit des juges <i>ad hoc</i>	500 00
		2 arbitres officiels, à \$1,000 chacun.. ..	2,000 00
		Frais de voyage des arbitres officiels.....	500 00
		Dépenses en vertu du chapitre 181, S.R.C.....	700 00
		<i>Cour Suprême du Canada.</i>	
	{	Rapporteur de la cour.....	2,400 00
		Rapporteur-adjoint, commis de 1re classe	1,450 00
		Commis du bureau du registraire, commis de 3e classe	1,000 00
		Deuxième commis du bureau du registraire, commis de 3e classe.	600 00

	Bibliothécaire.....	1,000 00
	Gardien.....	700 00
	3 messagers, à \$500 chacun.....	1,500 00
49	Dépenses contingentes et déboursés, frais de voyage des juges; appointements des officiers (shérif, registraires en qualité de rédacteur des rapports, huissier, etc.) et \$150 de livres pour les juges.....	3,500 00
	Impression, reliure et distribution des Décisions de la cour Suprême.....	2,750 00
	Achat de rapports judiciaires et livres de droit pour la bibliothèque.....	2,500 00

Cour de l'Echiquier du Canada.

	Commis de seconde classe.....	1,300 00
	Commis de troisième classe.....	950 00
	Messager.....	337 50
	Dépenses contingentes, frais de voyage du juge et du registraire, traitements des shérifs, impressions et papeterie, etc., et \$50 de livres pour le juge.....	4,000 00
	Impression, reliure et distribution des rapports de la cour de l'Echiquier.....	1,000 00
50	Surcroît de traitement au registraire en sa qualité de rédacteur et éditeur des rapports.....	300 00
	Augmentation des appointements de L. A. Audette, du 1er juillet 1893 au 30 juin 1894.....	100 00
	Appointements du registraire, cour de l'Echiquier en amirauté, Québec.....	666 66
	Appointements du prévôt, do do do do.....	333 34
	Local pour la cour de l'Echiquier en amirauté, au besoin.....	300 00
	Frais de voyages des juges locaux et autres officiers.....	500 00

V.—POLICE.

51	Police fédérale.....	22,000 00
----	----------------------	-----------

VI.—PÉNITENCIERS.

53	Saint-Vincent de Paul.....	102,331 29
54	Dorchester.....	46,400 00
55	Manitoba.....	47,446 30
56	Colombie-Britannique.....	49,449 15
57	Prison de Régina.....	14,528 70

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre.

Sir A. P. Caron met devant la Chambre—le rapport du Maître général des Postes pour l'année expirée le 30 juin 1892.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Ross (Dundas)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie d'un rapport de *M. Hamel* sur la praticabilité de creuser et autrement améliorer la rivière Petite Nation.

M. Legris—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres, correspondances, requêtes et autres documents reçus et échangés par le gouvernement concernant la destitution d'Edouard Lesage, maître de poste de la paroisse de St-Léon, dans le comté de Maskinongé, et aussi, concernant la nomination ou les nominations faites pour remplir la charge depuis que l'ancien titulaire a été démis.

M. Joncas—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Rapports, documents, cartes et copies de tout manuscrit et correspondance relatifs aux explorations qui, jusqu'ici, ont eu lieu à la Baie James et à la Baie d'Hudson.

M. Joncas—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous rapports, documents et correspondance relatifs à l'amélioration du service pour le transport des malles entre Campbelltown et le bassin de Gaspé.

M. Joncas—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et la chambre de commerce de Québec, relative à la nomination d'un officier des pêcheries en remplacement de *M. W. H. Whitely* pour la division de Bonne-Espérance de Checatica à Blanc-Sablon.

M. Joncas—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous documents, rapports et correspondance entre le gouvernement et la chambre de commerce de Québec ou toute autre personne relatifs au traitement que reçoivent les pêcheurs canadiens de la part des pêcheurs de Terre-Neuve le long des côtes du Labrador canadien.

M. Edgar—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est expédient que les droits de douane sur les articles de coton soient considérablement réduits.

M. McMullen—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant :—
1. Les noms, âge, lieu de naissance, salaire, origine et religion des officiers et serviteurs permanents du Sénat et de la Chambre des Communes ainsi que de la bibliothèque du parlement lors de la clôture de la première session du parlement canadien.

2. Les changements (avec dates) qui se sont produits au sujet des dits officiers et serviteurs permanents à chacune des sessions suivantes jusqu'à date.

3. Les noms, âges, lieu de naissance, origine et religion des officiers et serviteurs permanents du Sénat et de la Chambre des Communes ainsi que de la bibliothèque du parlement, tels qu'ils se trouvent maintenant sur leurs listes respectives de paie; aussi, les menus détails concernant les surnuméraires ou les personnes qui sont maintenant employées à titre temporaire ou pendant la session dans les dites Chambres et bibliothèque.

4. Les sommes payées pour travail supplémentaire ou en dehors de leurs attributions aux officiers et serviteurs permanents du Sénat et de la Chambre des Communes ainsi que de la bibliothèque du parlement, depuis la première session du parlement du Canada jusqu'à date.

M. Devlin—Lundi prochain—INTERPELLATION—Qui a le contrat ou les contrats pour la fourniture du charbon aux édifices du gouvernement à Ottawa? Combien de tonnes sont mentionnées dans les contrats et quels sont les prix de la houille grasse et de l'anthracite? Est-il stipulé dans les contrats pour la houille grasse,

que cet article doit être de provenance canadienne ? Le gouvernement sait-il, si la houille de la Nouvelle-Ecosse a été employée dans les édifices à quelqu'époque ? Si oui, pourquoi son usage a-t-il été discontinué ?

M. Lépine—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel a été le coût des machines à composer en usage dans l'imprimerie du gouvernement ?

2. Quelle a été la quantité de plomb et d'antimoine, ainsi que le prix de ces articles, employée durant l'année 1892 ?

3. Quel a été le montant des gages payés pour les conducteurs de ces machines, les mécaniciens et autres employés en 1892 ?

4. Quel a été le coût des réparations et celui de l'huile et autres articles nécessaires pour le fonctionnement de ces machines en 1892 ?

5. Quels sont les ouvrages et leur valeur approximative qui ont été faits avec ces machines en 1892 ?

M. Davies—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel était, au 31 décembre 1892, le chiffre total du tonnage enregistré des navires canadiens ?

M. Lépine—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention de nommer un médecin-inspecteur pour le port de Montréal ?

M. Joncas—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement ou l'honorable ministre de la marine sait-il que M. W. H. Whitely, officier des pêcheries pour la division de Bonne-Espérance, de Checatca à Blanc-Sablon, est un membre de la législature de Terre-Neuve ?

M. Joncas—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de mettre dans les estimés, pendant cette session, une somme suffisante pour améliorer le service du transport des malles entre Campbellton et le bassin de Gaspé ?

M. Joncas—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de remplacer M. W. H. Whitely comme officier des pêcheries pour la division de Bonne-Espérance, de Checatca à Blanc-Sablon ?

M. Rinfret—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel est l'officier-reviseur pour la division électorale de Richmond et Wolfe, dans la province de Québec ?

2. Les listes ont-elles été revisées par l'officier-reviseur en 1891 ?

M. Mulock—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel est le nombre total de personnes dans le service civil du Canada ? Quel est le montant total annuel de leurs salaires ?

2. Si les membres de la police à cheval du Nord-Ouest ne sont pas inclus dans ce nombre, quel est le nombre total d'hommes faisant partie de ce corps, le montant total annuel de leurs salaires et des allocations et paiements à compte de la dite police ?

No 7.

OTTAWA, VENDREDI, 3 FÉVRIER 1893.

3ine Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 8.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 6 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Dix pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du chemin de fer de London et Port-Stanley et du conseil municipal de la cité de London, Ontario; demandant un acte ratifiant une convention intervenue entre la dite compagnie de chemin de fer et certaines autres personnes au sujet de l'exploitation du dit chemin de fer, et à d'autres fins.

De Thomas Hewitt, écr, avocat, de Inner Temple, et autres, de Londres et Chislehurst, Angleterre, et autres d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de "The Ocean Accident Insurance Corporation."

De Thomas Hewitt, écr, avocat, de Inner Temple et autres, de Londres et Chislehurst, Angleterre, et autres d'autres lieux; demandant une charte sous le nom de "The Ocean Fidelity Guarantee Corporation."

De la Compagnie de Pont de Buffalo et Fort-Erié; demandant un amendement à sa charte l'autorisant à construire un tunnel sous la rivière Niagara et de réduire son capital-actions; aussi, pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement de ses entreprises, et à d'autres fins.

De Grant Howard Buerrows et autres, manufacturiers, de la cité de Cincinnati, Ohio, et autres lieux; demandant une charte sous le nom de Compagnie carrossière du Canada.

De R. Thibaudeau et autres; demandant une charte sous le nom de Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique.

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; demandant un acte ratifiant une convention intervenue entre la dite compagnie et le Grand-Tronc et le conseil municipal de la cité de Toronto touchant certaines propriétés et travaux de chemins de fer dans la dite cité.

De William C. Van Horne et William Farwell, fidéicommissaires des porteurs d'obligations de la Compagnie du chemin de fer du Sud-Est; demandant le rappel de la clause 16, chap. 68 de l'Acte 54-55 Vic., concernant la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique, relativement à la vente du chemin de fer et autres propriétés de la dite compagnie.

De William C. Van Horne et William Farwell, fidéicommissaires des porteurs d'obligations de la Compagnie du chemin de fer du Sud-Est; demandant un acte les autorisant à émettre des débentures ou obligations pour faire face à certaines dépenses projetées pour réparer et améliorer le dit chemin de fer, et hypothéquer ses propriétés en garantie des dites obligations.

De James Balfour, de la cité de Hamilton, Ont., architecte; demandant un acte de divorce avec Georgiana Catherine Balfour, sa femme.

De James Frederick Doran, de Lachine, Québec, commis; demandant un acte de divorce avec sa femme Mary Augusta Wood.

De John A. Grose, et autres; demandant une charte sous le nom de Compagnie de Garantie contre les voleurs du Canada (limitée).

De la Compagnie minière de Montréal; demandant un acte pour liquider les affaires de la dite compagnie.

De l'Union des Chemins de fer de Témiscouata; demandant un acte l'autorisant à prolonger sa ligne à partir du terminus actuel à Edmondston jusqu'à un point à ou près Saint-Leonard, dans le Nouveau-Brunswick.

De John Birdeen et autres, de Strathroy et autres lieux, Ont.; demandant la passation d'un acte pour constituer une société de bienveillance et de prévoyance sous le nom de "Les Forestiers du Monde."

De l'Union des Mouleurs en Fer, No 29, Brantford, Ontario; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

De l'Union des Mouleurs en Fer, No 29, Brantford, Ontario; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum*, en matières législatives.

De l'Union des Mouleurs en Fer, No 29, Brantford, Ontario; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitation sur les résidents chinois et à d'autres fins.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu des honorables juges Loranger et Malhiot, deux des juges choisis pour l'instruction des pétitions d'élection, conformément à "l'Acte des Elections Fédérales Contestées," un jugement et un rapport concernant l'élection pour le district de Pontiac.

Et les dits jugement et rapport sont lus comme suit:—

ÉLECTION CONTESTÉE DE PONTIAC.

AYLMER, 28 janvier 1893.

A l'honorable P. WHITE,
Orateur de la Chambre des Communes,
Ottawa.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous transmettre sous ce pli copie du jugement final par nous prononcé le 23^{me} jour de janvier courant, déboutant la pétition d'élection plaidée devant nous en conformité de l'Acte des élections contestées, re élection pour le district électoral de Pontiac.

Nous avons aussi l'honneur de faire rapport,—Qu'il n'a pas été prouvé que des manœuvres frauduleuses aient été pratiquées à la dite élection par aucun des candidats ou leurs agents, ou avec la sanction ou complicité d'aucun des dits candidats. Nous avons raison de croire que la dite élection n'a pas été entachée de fraude par le fait d'aucun des candidats ou de leurs agents.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

L. O. LORANGER,
J.C.S.

H. G. MALHIOT,
J.C.S.

Ce vingt-trois janvier, mil huit cent quatre-vingt treize.

CANADA,
Province de Québec,
District d'Ottawa. }

Cour Supérieure.

Présents :

L'honorable juge LORANGER,
do do MALHIOT.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral du comté de Pontiac, commencée et tenue les vingt et unième et vingt-huitième jours de juin dernier.

Entre

MICHAEL JOHN McLEAN,

Pétitionnaire ;

et

JOHN BRYSON,

Répondant.

La cour, ayant entendu les parties par leurs avocats, le pétitionnaire ayant, par l'entremise de son conseil, déclaré qu'il n'avait pas de preuve à fournir au soutien de sa pétition, déboute la dite pétition sans frais.

Vraie copie :

(Signé), T. J. C. GRONDIN,
Député protonotaire de la dite Cour Supérieure.

Et il est ordonné que les dits jugement et rapport soient entrés dans les journaux de cette Chambre.

Sir John Thompson, du comité spécial nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible la liste des membres devant composer les comités permanents ordonnés par la Chambre, jeudi dernier, le 26 courant, présente le rapport suivant :—

No 1.—Privilèges et Elections.

Messieurs :

Adams,
Amyot,
Baker,
Beausoleil,
Bruneau,
Caron (Sir *Adolphe*),
Choquette,
Coatsworth,
Costigan,
Curran,
Daly,
Davies,
Desaulniers,
Dickey,

Edgar,
Flint,
Fraser,
Girouard (*Jacq.-Cartier*),
Ives,
Langelier,
Langevin (Sir *Hector*),
Laurier,
Lavergne,
Leclair,
Lister,
McCarthy,
McDonald (*Victoria*),
McLeod,

Masson,
Mills (*Bothwell*),
Moncrieff,
Mulock,
Northrup,
Oimet,
Patterson (*Huron*),
Pelletier,
Préfontaine,
Thompson (Sir *John*),
Tupper,
Weldon, et
Wood (*Brockville*).—41.

No 2.—Lois Expirantes.

Messieurs :

Bain (*Soulanges*),
 Belley,
 Bennett,
 Cameron,
 Cargill,
 Carroll,
 Corbould,
 Dawson,
 Delisle,
 Dugas,

Ferguson (*Renfrew*),
 Flint,
 Gillies,
 Girouard (*Deux-Mont.*),
 Grieve,
 Henderson,
 Hutchins,
 Legris,
 McDonald (*Victoria*),
 McMillan (*Vaudreuil*).

Pridham,
 Pope,
 Reid,
 Robillard,
 Ryckman,
 Simard,
 Somerville,
 Temple, et
 Tyrwhitt.—29.

Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

No 3.—Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Messieurs :

Adams,
 Allan,
 Amyot,
 Bain (*Soulanges*),
 Baird,
 Baker,
 Barnard,
 Beausoleil,
 Béchard,
 Belley,
 Bennett,
 Bergeron,
 Bergin,
 Bernier,
 Borden,
 Bourassa,
 Bowman,
 Boyd,
 Boyle,
 Brown,
 Bruneau,
 Bryson,
 Burnham,
 Burns,
 Calvin,
 Cameron,
 Campbell,
 Carrignan,
 Carling,
 Carpenter,
 Caron (*Sir Adolphe*),
 Cartwright (*Sir Richard*),
 Casey,
 Charlton,
 Choquette,
 Christie,
 Cleveland,
 Coatsworth,
 Cochrane,

Fairbairn,
 Fauvel,
 Ferguson (*Leeds et Gren.*),
 Fraser,
 Fréchette,
 Geoffrion,
 Gibson,
 Gillies,
 Girouard (*Jarq.-Cartier*),
 Girouard (*Deux-Mont.*),
 Godbout,
 Gordon,
 Grandbois,
 Guay,
 Guillet,
 Haggart,
 Hazen,
 Hearn,
 Henderson,
 Hodgins,
 Hughes,
 Ingram,
 Innes,
 Ives,
 Jeannotte,
 Joncas,
 Kaulbach,
 Kenny,
 Lachapelle,
 Landerkin,
 Langelier,
 Langevin (*Sir Hector*),
 LaRivière,
 Laurier,
 Lavergne,
 Leclair,
 Leduc,
 Lépine,
 Lippé,

McLeod,
 McMillan (*Huron*),
 McMillan (*Vaudreuil*),
 McMullen,
 Madill,
 Mara,
 Masson,
 Metcalfe,
 Mignault,
 Mills (*Annapolis*),
 Mills (*Bothwell*),
 Montague,
 Mulock,
 Northrup,
 Ouimet,
 Paterson (*Brant*),
 Patterson (*Colchester*),
 Perry,
 Pope,
 Préfontaine,
 Prior,
 Proulx,
 Putnam,
 Reid,
 Rider,
 Rinfret,
 Robillard,
 Roome,
 Ross (*Dundas*),
 Ross (*Lisgar*),
 Ryckman,
 Sanborn,
 Sriver,
 Simard,
 Smith (*Ontario*),
 Smith (*Sir Donald*),
 Sproule,
 Stairs,
 Stevenson,

Cockburn,
Corbould,
Corby,
Costigan,
Craig,
Curran,
Daly,
Davies,
Davin,
Davis,
Delisle,
Denison,
Desaulniers,
Devlin,
Dickey,
Dupont,
Edgar,

Lister,
Livingston,
Macdonald (*King*),
Macdonald (*Winnipeg*),
Macdonell (*Algoma*),
Mackintosh,
Maclean (*York*),
McAlister,
McCarthy,
McDonald (*Assiniboia*),
McDougall (*Pictou*),
McDougall (*Cap-Breton*),
McInerney,
McKay,
McKeen,
McLean (*King*),
McLennan,

Sutherland,
Temple,
Thompson (*Sir John*),
Tisdale,
Turcotte,
Tyrwhitt,
Vaillancourt,
Wallace,
Weldon,
White (*Cardwell*),
White (*Shelburne*),
Wilmot,
Wood (*Brockville*),
Wood (*Westmoreland*), et
Yeo.—166.

No 4.—Bills Privés.

Messieurs :

Allan,
Bain (*Soulanges*),
Baker,
Barnard,
Beith,
Belley,
Bennet,
Borden,
Bourassa,
Boyd,
Brodeur,
Campbell,
Carpenter,
Caron (*Sir Adolphe*),
Carroll,
Casey,
Chesley,
Choquette,
Cleveland,
Cochrane,
Corbould,
Corby,
Craig,
Davies,
Delisle,

Denison,
Dickey,
Dupont,
Edwards,
Fairbain,
Featherston,
Frémont,
Geoffrion,
Gillmor,
Girouard (*Jacq-Cartier*),
Guillet,
Hazen,
Hodgins,
Ives,
Joncas,
Kenny,
LaRivière,
Lavergne,
Leduc,
Legris,
Lépine,
Macdonald (*Huron*),
Macdonell (*Algoma*),
McAlister,
McDougall (*Cap-Breton*),

McInerney,
McKay,
McKeen,
McMillan (*Vaudreuil*),
Madill,
Marshall,
Mignault,
Miller,
Moncrieff,
Monet,
Northrup,
Ouimet,
Pelletier,
Prior,
Robillard,
Roome,
Rosamond,
Ross (*Dundas*),
Smith (*Ontario*),
Stairs,
Vaillancourt,
Weldon,
White (*Shelburne*), et
Yeo.—74.

Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

No 5.—Ordres Permanents .

Messieurs :

Bain (*Wentworth*),
 Bergeron,
 Bourassa,
 Bowers,
 Brodeur,
 Brown,
 Burnham,
 Cargill,
 Colter,
 Desaulniers,
 Dyer,
 Earle,
 Ferguson (*Leeds et Gren*),
 Ferguson (*Renfrew*),
 Gillmor,
 Girouard (*Deux-Montagnes*),

Grieve,
 Hodgins,
 Hughes,
 Hutchins,
 Ingram,
 Landerkin,
 Lavergne,
 Macdowall,
 McInerney,
 McKeen,
 McNeill,
 Marshall,
 Masson,
 Miller,
 Mills (*Annapolis*),
 Monet,

O'Brien,
 Paterson (*Brant*),
 Patterson (*Colchester*),
 Perry,
 Pridham,
 Rinfret,
 Rosamond,
 Rowand,
 Sriver,
 Semple,
 Stevenson,
 Wilmot,
 Wilson, et
 Wood (*Brockville*).—46.

Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

No 6.—Impressions.

Messieurs :

Amyot,
 Bergin,
 Bourassa,
 Charlton,
 Costigan,
 Davin,
 Grandbois,
 Innes,

Kaulbach,
 Landerkin,
 LaRivière,
 Lépine,
 Mackintosh,
 Maclean (*York*),
 McLean (*King*),
 McMullen,

Putnam,
 Rider,
 Somerville,
 Stevenson,
 Sutherland,
 Taylor, et
 Tisdale.—23.

No 7.—Comptes Publics.

Messieurs :

Adams,
 Baker,
 Béchar, d,
 Bergerou,
 Bergin,
 Boyle,
 Bryson,
 Cameron,
 Campbell,
 Caron (*Sir Adolphe*),
 Carsecallen,
 Cartwright (*Sir Richard*),
 Charlton,
 Chesley,
 Coatsworth,
 Cochrane,
 Corby,
 Costigan,
 Daly,
 Davies,

Devlin,
 Ferguson (*Leeds et Gren.*),
 Forbes,
 Foster,
 Fraser,
 Gordon,
 Haggart,
 Hearn,
 Hughes,
 Jeannotte,
 Joncas,
 Landerkin,
 Langelier,
 Lister,
 Lowell,
 Macdonald (*Huron*),
 Macdonell (*Algoma*),
 McDougald (*Pictou*),
 McGregor,
 McKay,

McMullen,
 Madill,
 Mills (*Annapolis*),
 Mills (*Bothwell*),
 Moncrieff,
 Montague,
 Mulock,
 Ouimet,
 Paterson (*Brant*),
 Rinfret,
 Sriver,
 Somerville,
 Sproule,
 Taylor,
 Tisdale,
 Tupper,
 Wallace,
 White (*Cardwell*),
 Wood (*Brockville*), et
 Wood (*Westmorel'd*).—60.

Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

No 8.—Banques et Commerce.

Messieurs :

Allan,
Amyot,
Bain (*Wentworth*),
Baird,
Barnard,
Beausoleil,
Bécharde,
Beith,
Bernier,
Borden,
Bowers,
Bowman,
Boyd,
Boyle,
Bruneau,
Burnham,
Burns,
Calvin,
Cargill,
Carignan,
Carling,
Caron (*Sir Adolphe*),
Carscallen,
Cartwright (*Sir Richard*),
Charlton,
Chesley,
Cleveland,
Coatsworth,
Cochrane,
Cockburn,
Colter,
Corby,
Craig,
Curran,
Daly,
Davies,
Devlin,
Dickey,
Dugas,
Dyer;

Earle,
Edgar,
Edwards,
Featherston,
Flint,
Forbes,
Foster,
Fraser,
Fréchette,
Geoffrion,
Gibson,
Gillies,
Girouard (*Jacq.-Cartier*),
Guay,
Guillet,
Haggart,
Hazen,
Hearn,
Henderson,
Ives,
Joncas,
Kaulbach,
Kenny,
Lachapelle,
Langelier,
Langevin (*Sir Hector*),
Laurier,
Lister,
Livingston,
Lowell,
Macdonald (*King*),
Macdonald (*Winnipeg*),
Macdowall,
McAlister,
McCarthy,
McDonald (*Victoria*),
McDougald (*Pictou*),
McDougall (*Cap-Breton*),
McKay,
McLennan,

McLeod,
McNeill,
Mara,
Masson,
Metcalfé,
Mills (*Bothwell*),
Moncrieff,
Mulock,
Northrup,
O'Brien,
Ouimet,
Patterson (*Brant*),
Paterson (*Huron*),
Pelletier,
Pope,
Préfontaine,
Prior,
Putnam,
Rider,
Rowand,
Ryckman,
Sanborn,
Scriver,
Semple,
Smith (*Sir Donald*),
Stairs,
Sutherland,
Temple,
Thompson (*Sir John*),
Tisdale,
Turcotte,
Wallace,
Welsh,
White (*Cardwell*),
White (*Shelburne*),
Wilson,
Wood (*Westmoreland*), et
Yeo.—118.

Et que le quorum du dit comité se compose de neuf membres.

No 9.—Agriculture et Colonisation.

Messieurs :

Bain (*Soulanges*),
Bain (*Wentworth*),
Beith,
Bergeron,
Bernier,
Bowers,
Bowman,
Boyd,

Featherston,
Ferguson (*Leeds et Gren.*)
Ferguson (*Renfrew*),
Forbes,
Fréchette,
Frémont,
Gibson,
Gillies,

McLennan,
McMillan (*Huron*),
McNeill,
Mara,
Marshall,
Metcalfé,
Mignault,
Miller,

Brodeur,	Gillmor,	Montague,
Burnham,	Girouard (<i>Deux-Mont.</i>),	O'Brien,
Burns,	Godbout,	Paterson (<i>Brant</i>),
Calvin,	Gordon,	Patterson (<i>Colchester</i>),
Cameron,	Grieve,	Perry,
Carignan,	Guay,	Pope,
Carling,	Henderson,	Pridham,
Carpenter,	Hodgins,	Putnam,
Casey,	Hutchins,	Reid.
Choquette,	Ingram,	Robillard,
Christie,	Innes,	Roome,
Cleveland,	Jeannotte,	Rosamond,
Cochrane,	Joncas,	Ross (<i>Dundas</i>),
Corbould,	LaRivière,	Ross (<i>Lisgar</i>),
Daly,	Leduc,	Rowand,
Davin,	Legris,	Sanborn,
Davis,	Lépine,	Semple,
Dawson,	Lippé,	Smith (<i>Ontario</i>),
Desaulniers,	Livingston,	Sproule,
Dugas,	Macdonald (<i>Huron</i>),	Sutherland,
Dupont,	Macdonald (<i>King</i>),	Taylor,
Dyer,	Macdowall,	Turcotte,
Earle,	Mackintosh,	Tyrwhitt,
Edwards,	McDonald (<i>Assiniboia</i>),	Wilmot,
Fairbairn,	McGregor,	Wilson, et
Fauvel,	McLean (King),	Wood (<i>Westmor'ld</i>).—102.

Et que le quorum du dit comité se compose de sept membres.

Sur motion de Sir John Thompson, le dit rapport est adopté.

Sur motion de Sir John Thompson, il est ordonné d'envoyer au Sénat un message informant Leurs Honneurs que cette Chambre s'unit à eux pour former un comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions du Parlement; et que les membres du comité spécial permanent des impressions, savoir: MM. Amyot, Bergin, Bourassa, Charlton, Costigan, Davin, Grandbois, Innes, Kaulbach, Landerkin, LaRivière, Lépine, Mackintosh, McLean (York), McLean (King), McMullen, Putnam, Rider, Somerville, Stevenson, Sutherland, Taylor et Tisdale agiront au nom de cette Chambre comme membres du dit comité mixte des impressions du parlement.

Sur motion de Sir John Thompson, Sir Adolphe Caron et MM. Amyot, Cockburn, Davies, Davin, Edgar, Fraser, Laurier, McNeil, Mills (Bothwell), O'Brien, Rinfret, Scriver, Weldon et White (Shelburne) sont nommés pour aider l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de cette Chambre et pour agir comme membres d'un comité mixte des deux Chambres devant s'occuper de la bibliothèque; et il est ordonné qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

M. Lépine présente un bill (n° 12) pour déterminer la journée de travail des ouvriers et manœuvres à l'emploi de l'Etat ou par des entrepreneurs et sous-entrepreneurs de l'Etat,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Sir John Thompson remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

STANLEY DE PRESTON,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes copie du rapport des commissaires nommés par une Commission Royale afin de recevoir les témoigna-

ges au sujet de la vérité ou de la fausseté de certaines accusations portées contre sir Adolphe Caron, député à la Chambre des Communes et membre du Conseil privé pour le Canada, avec copies des dépositions et des exhibits y ayant rapport.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 6 février 1893.

(Pour le rapport, preuve, etc., voir Documents de la Session, No 27.)

Sur motion de Sir John Thompson, il est ordonné,—Que le message précédent, le rapport, la preuve, etc., soient imprimés sans délai, et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet.

M. Costigan met devant la Chambre,—Etat concernant les paiements de primes de pêche pour 1891-92, tel que requis par le chapitre 97 des Statuts révisés du Canada.

M. Foster soumet à la Chambre,—Relevé des recettes et dépenses du Canada pour 1891-92 et 1892-93 jusqu'au 31 janvier.

Les adresses à Son Excellence et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:—

Par M. LaRivière:—Adresse—Copie de toutes pétitions, mémoires, appels et autres documents adressés à Son Excellence en conseil depuis le 15 mars 1892, concernant les Actes des Ecoles du Manitoba de 1890, la clause 22 de l' "Acte du Manitoba" et la clause 93 de l' "Acte de l'Amérique Britannique du Nord"; Aussi, copie de tous rapports au conseil et ordres en conseil sur le même sujet; aussi, copie de toute correspondance à ce sujet.

Aussi,—Adresse—Copie du jugement du comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté dans l'appel de Barrett *vs* la cité de Winnipeg, communément appelé "Cause des Ecoles du Manitoba"; Aussi, copie de tous factums, rapports et autres documents à ce sujet.

Par Sir Hector Langevin:—Adresse—Copie de toute correspondance, documents, rapports et ordres en conseil concernant une certaine commission devant s'enquérir des moyens les plus pratiques de compléter le réseau télégraphique de l'Empire.

Aussi,—Ordre de la Chambre—Liste donnant les noms de tous les soumissionnaires pour la section huit du canal de Soulanges, le domicile de chacun et le montant de chaque soumission.

Par M. Sproule:—Adresse—Copie de toutes lettres, correspondance, rapports et autres documents échangés entre le département de l'agriculture et le Haut-Commissaire du Canada à Londres, la chambre impériale de commerce ou tous autres fonctionnaires ou corps autorisés concernant l'interdiction du bétail canadien dans les ports du Royaume-Uni, depuis le 20 octobre dernier.

Par Sir Hector Langevin:—Ordre de la Chambre—Etat donnant les recettes du chemin de fer Intercolonial pendant les exercices 1890-91 et 1891-92, et depuis le 1er juillet 1892 jusqu'au 31 décembre inclusivement, sous les chefs suivants: Voyageurs, fret, malles et divers; et donnant aussi le nombre de voyageurs et de tonnes de fret transportés durant les susdits exercices.

Aussi,—Ordre de la Chambre—Relevé des frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pendant les exercices 1890-91 et 1891-92, et depuis le 1er juillet 1892 jusqu'au 31 décembre inclusivement, sous les chefs suivants: Force locomotrice, dépenses pour wagons, entretien de la voie et des travaux d'art, dépenses pour gares, frais généraux, nombre de milles parcourus par les chars.

Par M. Landerkin:—Ordre de la Chambre—Copie de toutes pétitions, documents et lettres concernant la demande faite durant les six dernières années pour un service postal plus considérable au bureau de poste de Harkaway.

Par M. McMullen:—Ordre de la Chambre—Etat donnant la quantité de fer en gueuse produit en Canada de 1881 à 1892 inclusivement, et la prime payée, chacune de ces années, pour cette production.

Par Sir Richard Cartwright:—Ordre de la Chambre—Relevé détaillé des recettes et dépenses imputables sur le fonds consolidé, du 1er juillet 1892 au 31 janvier 1893, et des états comparatifs du 1er juillet 1891 au 31 janvier 1892.

Par M. Béchard:—Adresse—Copie de tout ordre en conseil ou autre document permettant à la Cie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly, ou à la Cie du chemin de fer du Vermont Central, qui lui a succédé, de construire un pont sur la rivière Richelieu à Saint-Jean, Québec.

Par Sir Richard Cartwright:—Ordre de la Chambre—État dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette* des exportations et importations du 1er juillet 1892 au 1er janvier 1893, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, et des états comparatifs du 1er juillet 1891 au 1er janvier 1892.

Par M. Guay:—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance et pétition adressées au département des postes par certains citoyens de la paroisse de St-Etienne de Lauzon, dans le comté de Lévis, se plaignant de la mauvaise administration du bureau de poste "Baillargeon" dans cette paroisse.

Par M. Mulock:—Adresse—Etat donnant le montant d'argent dépensé depuis la confédération sous chacun des chefs suivants:—

- (a.) Traitement du Gouverneur général;
- (b.) Frais de voyages du Gouverneur général;
- (c.) Rideau Hall—Edifices—Compte du capital;

do	do	do	d'entretien;
do	Terrains	do	du capital;
do	do	do	d'entretien;
- (d.) Fournitures de toute espèce pour Rideau Hall;
- (e.) Allocation au Gouverneur général pour combustible et éclairage;
- (f.) Tous autres comptes se rapportant à la charge de Gouverneur général;
- (g.) Tous autres comptes se rapportant à Rideau Hall et ses terrains;
- (h.) Montant total des dépenses de toute espèce depuis la confédération se rapportant à la charge de Gouverneur général.
- (i.) Montant total des dépenses de toute espèce se rapportant à Rideau Hall et ses terrains.

Par M. Vaillancourt:—Ordre de la Chambre—Copies de toutes requêtes, correspondance et documents de toutes sortes concernant l'octroi d'un subside au chemin de fer le Québec Oriental.

Par M. Welsh:—Ordre de la Chambre—Copie du rapport des explorations ordonnées par le gouvernement concernant les brise-lames de Ward Island.

Par M. Rinfret:—Ordre de la Chambre—Copie de toutes correspondances échangées entre M. Robertson, commissaire d'industrie laitière pour le Canada, et le département de l'agriculture, concernant une certaine résolution passée par un comité du Bureau de commerce de Bristol, Angleterre, pour empêcher d'accepter comme "fromage canadien" du fromage désigné par le dit comité sous le nom de "French cheese" et fabriqué dans la province de Québec; copie de tous discours, lettres, rapports du dit M. Robertson, commissaire d'industrie laitière, sur la valeur des fromages fabriqués dans les provinces de Québec et d'Ontario.

Par M. Smith (Ontario):—Adresse—Copie de tous ordres en conseil, passés sous l'autorité de la clause 93, chapitre 32 des Statuts Révisés du Canada et actuellement en vigueur, réglementant l'abattage en entrepôt des porcs destinés à l'exportation; aussi, copie des règlements de quarantaine relatifs à l'importation en Canada de porcs devant être abattus en entrepôt.

Par M. Tisdale:—Adresse—Copie de toute correspondance, papiers et documents non encore soumis à la Chambre au sujet des négociations et communications entre le gouvernement et les Etats-Unis concernant la réciprocité, les péages de canaux et les naufrages et remorquage.

Par M. Landerkin:—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, télégrammes et documents concernant la suspension du député-adjutant général Villiers et sa réinstallation.

Par M. Flint:—Ordre de la Chambre—Copie de toutes lettres, pétitions, études et rapports concernant la destruction et la réparation du brise-lames de Sandford, comté de Yarmouth, N.-E.

Par M. Borden :—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, rapports d'ingénieurs ou de commissions autorisant la dépense de deniers, depuis 1890, pour la jetée de Pickett, N.-E. ; aussi, état donnant les droits de quaiage y perçus annuellement pendant cette période.

Par M. McMullen :—Ordre de la Chambre—Etat donnant le lieu de naissance, la nationalité et la religion de chaque personne actuellement employée dans le service civil du Canada (service intérieur et extérieur).

Par M. Fraser—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, télégrammes ou autres papiers concernant les irrégularités et fraudes commises dans le paiement des primes de pêche dans le comté de Victoria, N.-E. ; aussi, copie du rapport du commissaire ou des commissaires chargés de faire l'enquête.

Un message est reçu du Sénat, informant cette Chambre que les honorables messieurs Allan, Almon, Botsford, DeBoucherville, Drummond, Gowan, Landry, Masson, McClelan, MacInnes (Burlington), Miller, Murphy, Poirier, Power, Scott et Wark, ont été nommés membres d'un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du Parlement en tant que les intérêts de cette Chambre seront concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la bibliothèque pour les deux Chambres.

Et aussi,—Que les honorables messieurs Bernier, Casgrain, Desjardins, Dever, Dobson, Gowan, Guévremont, Kaulbach, Lougheed, McClelan, McKindsey, Macfarlane, Ogilvie, Perley, Pelletier, Power, Primrose, Read (Quinté), Sullivan, Vidal et Wark, ont été nommés pour former un comité pour surveiller les impressions de la Chambre durant la présente session et pour agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du Parlement.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Macdonald* (Huron)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant la quantité de fer en gueuse manufacturé en Canada de 1870 à 1880 inclusivement, et la prime payée (s'il en est) pendant ces années. Aussi, la quantité de fer en gueuse importé respectivement de la Grande-Bretagne et des États-Unis, et la quantité totale importée durant ces années.

M. *Prior*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de toutes soumissions, lettres, télégrammes, et correspondance entre le gouvernement et ses agents et toutes autres personnes, concernant le contrat donné pour la réparation du steamer *Quadra*.

M. *Prior*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé du revenu total versé au trésor fédéral par chacune des provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Manitoba et Colombie Anglaise chaque année fiscale, depuis le 1er juillet 1880 jusqu'au 30 juin 1892.

M. *Prior*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé des sommes totales dépensées par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Manitoba et Colombie-Anglaise depuis le 30 juin 1880 jusqu'au 30 juin 1892, sous les chapitres suivants : construction et équipement des chemins de fer ; subventions aux chemins de fer ; entretien des chemins de fer ; hâvres ; rivières ; jetées et bassins de radoub ; dragage, et édifices publics de toutes sortes.

M. *Davies*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports et autres papiers concernant la suspension de M. Edward Hackett, inspecteur des pêcheries, Ile du Prince-Edouard, en 1892, et copie des accusations portées contre lui, de l'autorisation donnée au commissaire de l'Ile du Prince-Edouard de faire la preuve de ces accusations, de la preuve produite et du rapport du ministre de la marine à ce sujet ; aussi, copie de toutes lettres, correspondance, ordres ou rapports concernant la réinstallation de M. Hackett.

M. *Allan*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance concernant la conduite de William Proper, comme surveillant des pêcheries pour le district d'Essex-Sud, et de toute correspondance, papiers et rapports touchant l'enquête sur la conduite du susdit et son renvoi d'office.

M. *Davies*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous rapports, correspondance et autres documents non encore produits, concernant la condition u brise-lames de Rustico, I.P.-E.

M. *Lépine*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes correspondances concernant la création d'un bureau de statistiques ouvrières.

M. *Yeo*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le département des travaux publics a-t-il reçu une pétition des habitants du Cap Traverse et des environs, dans l'Ile du Prince-Edouard, demandant l'amélioration du havre en cette localité ?

M. *Girouard* (Deux Montagnes)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—À qui a été accordé le contrat pour la construction du phare de la Pointe-aux-Anglais ? Quel était le montant de la soumission ? Quel est le nom des cautions des entrepreneurs ? Quand l'ouvrage doit-il être terminé ? Combien de visites ont été faites aux travaux par l'inspecteur du département de la marine ? Quelle est la date de sa dernière visite ? Dans quel état a-t-il trouvé les travaux ?

M. Bowers—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Dans l'affaire de la jetée de Digby qui devrait être terminée, aux termes du contrat, en juin 1892, un montant a-t-il été déposé aux mains du gouvernement comme garantie de la dite exécution des travaux ? Quel était ce montant ? Ce montant a-t-il été abandonné par la succession John Nicholson pour non-exécution du contrat, et le gouvernement possède-t-il encore ces deniers ? Si non, pourquoi ? Le gouvernement se propose-t-il de réparer l'ancienne jetée ? Si oui, construira-t-il d'assez solides contreforts sur le côté nord de la présente jetée et de la suivante pour permettre au chemin de fer des comtés de l'Ouest d'y placer une voie ? Le gouvernement sait-il que le bois pour l'érection d'une jetée à Digby a été acheté depuis longtemps et qu'il est de nature périssable ? Comme les vers détruisent rapidement le bois mou sous l'eau à Digby, pourquoi a-t-on permis aux Connolly de transporter le bois dur à Saint-Jean où les vers sont moins à redouter ? L'ingénieur du gouvernement a-t-il fait un rapport à ce sujet, et quelle en est la teneur ? Pendant la discontinuation des travaux en 1892, quelques personnes ont-elles reçu du gouvernement des deniers pour prétendus services rendus ? Si oui, quels montants, et quelle a été la nature des services rendus ? Le gouvernement demandera-t-il des soumissions pour construire la nouvelle jetée pour laquelle le département des travaux publics demande un crédit, ainsi que pour réparer l'ancienne dès l'ouverture du printemps ?

M. Bowers—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il pris en considération le caractère excessivement dangereux du récif de Lurcher qui se trouve à l'entrée de la Baie de Fundy, et les dangers auxquels sont exposés les nombreux navires et passagers qui y passent tous les ans ? Le gouvernement a-t-il estimé le coût de placer et entretenir un phare flottant en cet endroit, et prendra-t-il bientôt les moyens de se renseigner à ce sujet ?

M. Bowers—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement est-il informé que la bouée à cloche placée actuellement sur les roches de la Trinité à l'entrée de la Baie Ste-Marie, N.-E. est bien trop petite pour avertir les marins de l'approche de ces récifs dangereux ? Le département prendra-t-il des mesures immédiates pour remédier à cet état de choses ?

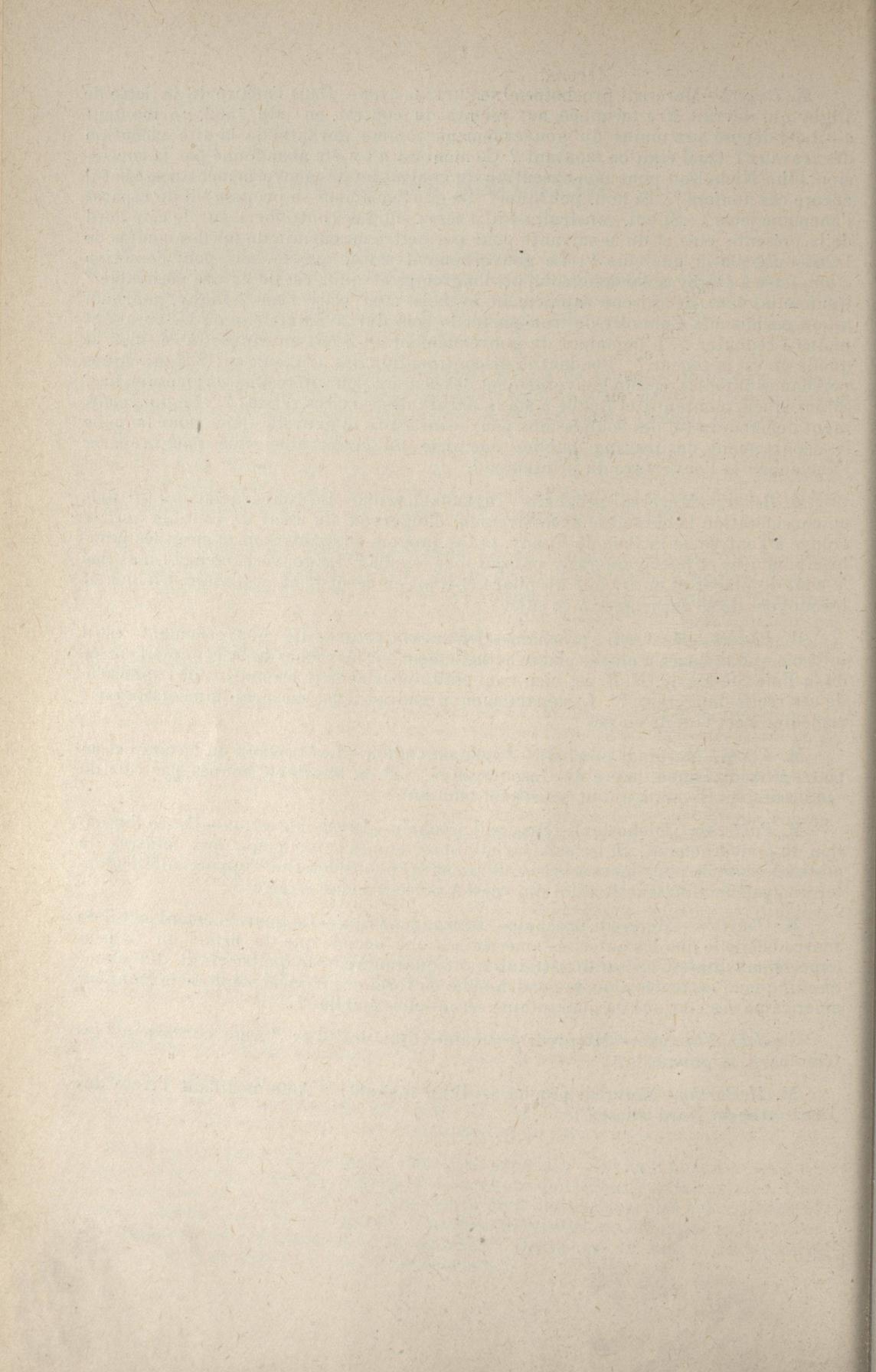
M. Perry—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Les travaux en fascines et en pierre à Sandy Island, havre de Casumpèque, I.P.-E. ont-ils été donnés, par voie de soumission ? Si oui, à qui et pour quel montant ?

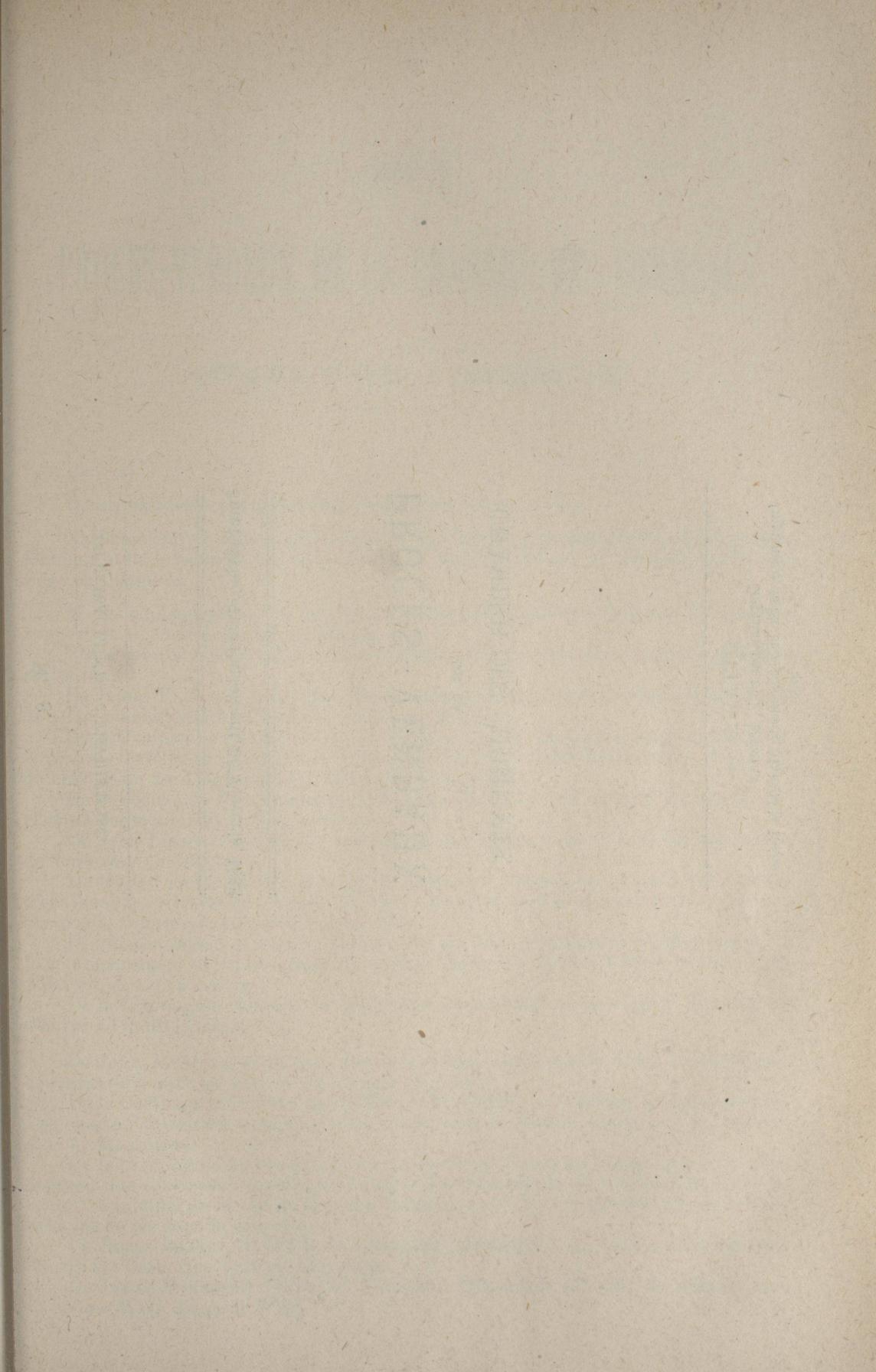
M. Patterson (Colchester)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement, vû les salaires minimes donnés actuellement aux maîtres de postes de comtés pour leurs services, de prendre en considération l'opportunité d'adopter un système différent de celui qui régit à présent de ces salaires ?

M. Charlton—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement sait-il de source officielle que les autorités américaines ont décidé que le bétail du Canada exporté aux Etats-Unis serait astreint à une quarantaine de quatre-vingt dix jours ? Si oui, quand cette décision deviendra-t-elle en force et sur quels points de la frontière américaine ces stations de quarantaine seront-elles établies ?

Sir John Thompson—Mercredi prochain—BILL intitulé : "Acte concernant les témoins et la preuve."

M. McCarthy—Mercredi prochain—BILL intitulé : "Acte modifiant l'Acte des Territoires du Nord-Ouest."





No 8.

OTTAWA, LUNDI, 6 FÉVRIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 9.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MARDI, 7 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Douze pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Nathaniel Boyd, écuier, député du district électoral de Marquette, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes :—

De James P. Dawes, et autres; demandant une charte sous le nom de Compagnie de téléphone automatique et d'électricité du Canada.

De la Compagnie du chemin de fer de Saint-Laurent et Adirondack; demandant le pouvoir d'affermir sa ligne à la Compagnie du Vermont Central ou à la Compagnie du chemin de fer d'Ogdensburgh et du Lac Champlain.

De la Société de Prévoyance et de Prêt de Hamilton; demandant un acte l'autorisant à augmenter son capital-actions.

De John Lineham et autres; demandant une charte sous le nom de Compagnie de Tramway de Calgary.

Du conseil municipal de la ville de Calgary; demandant un acte l'autorisant d'endiguer les rivières de l'Arc et du Coude dans et près la dite ville; de construire des ponts, tramways, etc., et à d'autres fins.

De James Cleland et autres; demandant un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement du chemin de fer de Mount Forest, Markdale et Meaford, et à d'autres fins.

De la Compagnie Minière de Montréal; demandant un acte pour liquider les affaires de la dite compagnie.

De John A. Grose, et autres; demandant une charte sous le nom de Compagnie de Garantie contre les voleurs du Canada (limitée).

De la Compagnie de Pont de Buffalo et Fort-Erié; demandant un amendement à sa charte l'autorisant à construire un tunnel sous la rivière Niagara et de réduire son capital-actions.

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; demandant un acte ratifiant une convention intervenue entre la dite compagnie et le Grand-Tronc et le conseil municipal de la cité de Toronto touchant certaines propriétés et travaux de chemins de fer dans la dite cité.

De James Balfour, de la cité de Hamilton; demandant un acte de divorce avec Georgiana Catherine Balfour, sa femme.

De James Frederick Doran, de Lachine; demandant un acte de divorce avec sa femme Mary Augusta Wood.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain, savoir :—

Par M. Tisdale :—Bill (No 13) pour mettre à effet une convention intervenue entre la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et la corporation de la cité de Toronto.

Aussi,—Bill (No 14) pour liquider les affaires de la Compagnie Minière de Montréal.

Et aussi,—Bill (No 15) constituant en corporation la Compagnie de Garantie contre les voleurs du Canada (limitée).

Par M. Sproule :—Bill (No 16) à l'effet de faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Mount Forest, Markdale et Meaford.

Par M. Bergeron :—Bill (No 17) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Par M. Davin :—Bill (No 18) modifiant de nouveau l'Acte des douanes.

Sur motion de M. Foster, la Chambre décide de se former en comité général demain, pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'amender l'Acte des pensions du service civil et de prescrire que la déduction, ou la contribution au fonds de retraite, à prendre sur le salaire de toute personne qui entrera dans le service civil après la date de la promulgation de tel amendement, sera de trois et demi pour cent par année sur tel salaire de six cents piastres et plus, et de trois pour cent par année si le salaire est au-dessous de six cents piastres.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

VI.—PÉNITENCIERS—*Fin.*

52	Kingston.....	190,443 66
----	---------------	------------

VII.—LÉGISLATION.

Sénat.

58	Appointements et dépenses contingentes du Sénat.....	61,488 00
----	--	-----------

Chambre des Communes.

59	Traitement de l'Orateur suppléant.....	2,000 00
60	Appointements.....	70,662 50
61	Dépenses des comités, commis surnuméraires de la session, etc...	13,600 00
62	Dépenses contingentes.....	23,100 00
63	Publication des <i>Débats</i>	40,000 00
64	Estimation approuvée du sergent-d'armes.....	33,732 50

Bibliothèque du parlement.

65	Appointements des employés de la bibliothèque (page 31).....	17,042 50
<i>Livres :</i>		
66	Achat de livres pour la bibliothèque du parlement.....	10,000 00
	Achat d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique.....	1,000 00
	Dépenses contingentes.....	2,800 00
	Reliure de journaux, etc.....	2,000 00

Dépenses générales.

67	Impressions, reliure et distribution des lois.....	12,000 00
68	Impressions, papier à imprimer et reliure.....	70,000 00

VIII (a).—ARTS ET STATISTIQUE.

69	Archives	6,000 00
70	Pour faire face aux dépenses se rattachant au <i>Patent Record</i> ...	8,000 00
71	Pour faire face aux dépenses se rattachant à la préparation de la statistique criminelle.....	1,800 00
72	Statistique	2,000 00
73	Exposition universelle de Chicago	25,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre.

M. Foster soumet à la Chambre,—Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1892, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Béchar*d—Jeudi prochain—ADRESSE—Copie de l'ordre en conseil ou de tout autre document qui a autorisé la Compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly ou la Compagnie du Vermont Central qui lui a succédé, à construire un quai le long de son pont sur la rivière Richelieu, à St-Jean, P. Q.

M. *Bowers*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance et rapports adressés au gouvernement entre les années 1876 et 1893, au sujet du récif de Lurher, situé à l'entrée de la Baie de Fundy, et des moyens suggérés pour protéger la navigation dans ces parages.

M. *Landerkin*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous papiers, documents, correspondance, etc., adressés au gouvernement au sujet des meilleurs moyens à prendre pour empêcher la propagation du choléra.

M. *Grieve*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de faire reviser, cette année, les listes de votation ?

M. *Bowers*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Vu la distribution du traité lu par le révérend Moses Harvey, devant la Société Royale du Canada, sur la propagation artificielle des poissons comestibles de mer et sur les méthodes adoptées par les gouvernements des Etats-Unis, Norvège, Terre-Neuve et autres pays de l'Europe, pour fonder des établissements de pisciculture afin d'augmenter la propagation et la distribution de la morue dans les baies et eaux de ces divers pays, est-ce l'intention du gouvernement du Canada de prendre des mesures immédiates, par la construction d'établissements semblables, pour repeupler nos baies et nos rivages qui ont été si facilement dépeuplés pendant ces dernières années ?

M. *Landerkin*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quand M. Timothy Hartney est-il entré dans le service civil ? En fait-il encore partie ? Si non, s'est-il retiré ou a-t-il été destitué ? A-t-il contribué au fonds de retraite ? Si oui, pendant combien de temps ? A-t-il été admis à faire valoir sa retraite ? Si non, est-ce l'intention du gouvernement de lui accorder une pension ?

M. *Langelier*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—1. Le gouvernement est-il informé que le droit existant actuellement sur les conserves de viandes (pickled goods) égale à peu près le prix de ces marchandises ? 2. Y a-t-il des manufactures de ces conserves dans la Puissance ? 3. Est-ce l'intention du gouvernement de proposer à cette Chambre l'abolition ou la réduction du droit en question ?

M. *Fréchette*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire faire de nouvelles explorations géologiques dans les comtés de Mégantic et de Wolfe, afin de donner une plus grande impulsion au développement dans cette partie du pays des industries minières de toutes sortes, telles que l'exploitation de l'amiante, du cuivre, de l'ardoise et de la chaux ? Le gouvernement a-t-il, de plus, l'intention d'accorder un bonus pour chaque tonne de minerai extraite de ces mines, pendant les premiers douze mois de leur exploitation, afin de porter les capitalistes à placer leurs fonds dans ces comtés ?

M. *Lavergne*—Jeudi prochain—BILL intitulé : " Acte modifiant le chapitre 135 des Statuts révisés, intitulé : ' Acte concernant les cours Suprême et de l'Echiquier.' "

No 9.

OTTAWA, MARDI, 7 FÉVRIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 10.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 8 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Trente pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Annette Marion Goff, de Montréal; demandant un acte de divorce avec son mari, Edward Taché Rowand.

De John Francis Schwaller, de Thorold; demandant un acte de divorce avec Florence J. Schwaller, sa femme.

De Charles R. Jones et autres, de Cleveland, Etat de l'Ohio; demandant une charte sous le nom de Compagnie de transport et de chemin de fer de Cleveland, Port Stanley et London.

De William Fuller, du township de London, comté de Middlesex, et autres, d'autres lieux; demandant un acte constituant en corporation une société de bienveillance et de prévoyance sous le nom de "Les Forestiers du monde."

De William Glockling et autres, de Toronto; et de l'Union typographique de Hamilton, No 129, tous de l'Ontario; demandant un acte pourvoyant au groupement des comtés pour l'élection des membres de la Chambre des Communes.

De John R. Culgin et autres, d'Economy; et de Jonathan Corbett et autres, de Five Islands, N.-E.; demandant un acte prohibant la pêche avec des lignes de fonds dans le Bassin des Mines.

Du conseil municipal du comté de Wellington, Ont.; demandant l'entrée en franchise de la ficelle à lier, de l'huile de charbon et de tous les articles fabriqués ou vendus en Canada qui peuvent être sujets à une coalition commerciale.

M. LaRivière, du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des Débats de cette Chambre pendant la présente session, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération une lettre du rapporteur principal des Débats officiels demandant la nomination temporaire d'un sténographe pour remplacer M. Thos. J. Richardson, l'un des rapporteurs, qui est empêché pour le moment de remplir ses fonctions par suite d'un accident.

Afin de ne pas nuire à l'efficacité du service, votre comité recommande que M. A. C. Campbell soit nommé pour remplacer M. Richardson pendant son absence.

La rémunération à payer à M. Campbell pour ses services sera déterminée ultérieurement par votre comité qui en fera rapport à la Chambre.

Sur motion de M. LaRivière, le dit rapport est adopté.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à vendredi, savoir:—

Par M. McKay:—Bill (No 19) concernant la Société de Prévoyance et de Prêt de Hamilton.

Par M. Sutherland :—Bill (No 20) modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie de Pont de Buffalo et Fort Erié.

Par M. Davis :—Bill (No 21) conférant certains pouvoirs à la corporation municipale de la ville de Calgary.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour la seconde lecture, à demain, savoir :—

Par M. White (Cardwell) :—Bill (No 22) modifiant de nouveau le chapitre 10 des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, concernant les serments et sociétés illicites.

Par Sir John Thompson :—Bill (No 23) concernant les témoins et la preuve.

M. Costigan présente,—Réponse à Ordre du 30 mai 1892—Copie de toute correspondance, papiers et rapports concernant l'enquête sur la conduite de William Prosser, gardien de pêcheries pour le district faisant front au comté d'Essex, sur le lac Erié, et son renvoi d'office.

M. Pope propose,—Qu'il est expédient de placer le maïs sur la liste des articles admis en franchise.

Et un débat s'ensuivant :—

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 15) Constituant en corporation la Compagnie de Garantie contre les voleurs du Canada (limitée.)

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 16) à l'effet de faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Mount Forest, Markdale et Meaford.

Bill (No 17) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Sir John Thompson remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :—

STANLEY DE PRESTON,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes copie des délibérations de la conférence qui a eu lieu récemment entre les délégués des gouvernements du Canada et de Terre-Neuve sur la question des pêcheries et autres questions entre les deux gouvernements.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 8 février 1893.

Sur motion de Sir John Thompson, il est ordonné,—Que le message et les papiers qui précèdent, soient imprimés sans délai, et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XI.—PENSIONS.

	Pour gratification annuelle à :—	
89	Lady Cartier.....	1,200 00
	Mme Delaney.....	400 00
	Mme Gowanlock.....	400 00
	Mlle Harriet Fraser.....	250 00
	M. Roderick Frazer.....	150 00
90	Pension payable à la suite de l'invasion féniennne.....	3,147 50
91	Pour subvenir à la pension des vétérans de la guerre de 1812....	360 00
92	Compensation aux pensionnaires au lieu de terre.....	418 38
93	Pensions payables par suite de la rébellion de 1885, aux miliciens	23,000 00
94	Pensions payables par suite de la rébellion de 1885, à la police à cheval, aux volontaires de Prince-Albert et aux éclaireurs.	3,867 28

XII.—FONDS DE RETRAITE.

95	Allocation de surcroît, W. Wallace, ci-devant directeur de poste à Victoria, C.-A.....	240 00
----	--	--------

VIII (b).—AGRICULTURE.

76	Subvention aux sociétés d'agriculture dans les Territoires du Nord-Ouest.....	7,000 00
77	A la Compagnie du Haras National, pour l'usage de six étalons pour les stations agronomiques.....	6,000 00

IX.—QUARANTAINE.

78	Appointements et dépenses contingentes pour les quarantaines organisées.....	40,500 00
79	Pour faire face aux frais de salubrité publique que pourrait nécessiter le choléra et autres maladies contagieuses.....	31,000 00
80	Lazaret de Tracadie.....	4,600 00
81	Hôpitaux de Winnipeg et Saint-Boniface..	4,000 00
82	Quarantaines de bestiaux.....	0,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Reid—Vendredi prochain—RÉSOLUTION—Que dans l'opinion de cette Chambre le fromage fabriqué en tout pays étranger ne devrait pas être entré en douane ou admis en transit sans être marqué, estampillé ou étiqueté en lettres lisibles, de manière à indiquer tant sur la boîte que sur le fromage y contenu, le nom du pays de provenance.

M. Semple—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant le nombre de maîtres d'écoles employés à l'enseignement dans les Territoires du Nord-Ouest et la durée de l'engagement de chacun pendant le cours de l'année dernière, ainsi que le salaire reçu; aussi, le nombre d'élèves fréquentant chaque école, et toutes les sources de revenu pour le maintien des écoles.

M. Lépine—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Pour un état indiquant:—1. Le montant total dépensé par le gouvernement depuis la Confédération, dans chaque province du Canada, pour les travaux publics suivants: (1) Havres, jetées et brise-lames; (2) Améliorations des rivières; et (3) Dragage et dragueurs.
2. Quelle partie de la somme ainsi dépensée dans la province de Québec a été affectée aux travaux du havre de Montréal.

3. (1) Quelles sommes le gouvernement a prêtées aux commissaires du havre de Québec pour construire les nouveaux travaux dans le havre de cette cité; (2) Quel montant d'intérêt provenant des recettes des dits travaux les dits commissaires du havre ont payé au gouvernement pour l'intérêt dû sur les dits emprunts; (3) Combien d'années d'intérêt (s'il en est) sont dues.

4. (1) Quelles sommes le gouvernement a prêtées aux commissaires du havre de Montréal pour construire des travaux dans le havre de cette cité; (2) Quel montant d'intérêt est dû sur ce compte.

M. Edgar—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance, papiers ou ordres en conseil concernant la mise à la retraite de M. Trudeau, ci-devant sous-ministre des chemins de fer et canaux.

M. Davin—Vendredi prochain—Comité général pour considérer la résolution suivante :

Qu'il est expédient d'amender l'Acte des douanes, 49 Vict., chap. 32, de manière à empêcher l'importation du froment, du maïs ou autres grains en entrepôt, tel que autorisé par la clause 93 du dit acte.

M. Perry—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat demandant le nombre d'employés renvoyés du service du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard depuis le 1er mars 1892, le nom de chacun, la date et les motifs de chaque destitution. Aussi, les noms des employés, s'il en est, qui ont été réinstallés.

M. Somerville—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de la preuve faite devant *M. James G. Moylan*, inspecteur des pénitenciers, lors de l'enquête ou des enquêtes faites par ce fonctionnaire au pénitencier de Kingston, l'an dernier, à la suite desquelles certains employés de cette institution ont été destitués ou ont donné leur démission.

M. Leclair—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de faire distribuer aux députés une copie du code criminel, en sus du statut?

M. Rowand—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quel effet les règlements de quarantaine récemment adoptés par le gouvernement des Etats-Unis contre le bétail canadien ont-ils sur les animaux expédiés en entrepôt à Boston ou autres ports américains à destination des marchés anglais ?

M. Bruneau—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de prohiber de nouveau, cette année, dans la province de Québec, la pêche du poisson, communément appelé, le "poisson mou," jusqu'au premier juillet inclusivement, ainsi que la chose a été faite l'année dernière ?

M. Fauvel—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il d'accorder une prime pour encourager la pêche à la baleine dans le golfe Saint-Laurent ?

M. Joncas—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement sait-il que M. W. H. Whitely, officier chargé de la protection des pêcheurs canadiens et des des pêcheries canadiennes, est l'agent d'une grande maison de Terre-Neuve qui exploite aussi les pêcheries du Labrador, et que M. W. H. Whitely est lui-même à la tête d'un grand établissement de pêche ?

M. Colter—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le département des douanes sait-il que le collecteur des douanes à Centreville, N.-B., perçoit un honoraire de dix centins sur chaque charge de voiture de marchandises ou de produits traversant la frontière et faisant à Centreville une déclaration pour transport en transit à Vanceboro' ? La perception de cet honoraire se fait-elle avec la sanction du département ? Si oui, en vertu de quelle loi ou autorisation ? Quel est le chiffre des honoraires ainsi perçus par ce collecteur pendant la dernière année fiscale ? De semblables honoraires sont-ils exigés à quelq' autre port ou point de douanier en Canada ? Le département des douanes a-t-il approuvé la formule du rapport à être fait au collecteur à Centreville par les voiliers qui transportent à travers la frontière des marchandises en transit pour Vanceboro' ?

M. Perry—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Sur quelle recommandation le ci-devant maître de poste de la Station Kildam, Ile du Prince-Edouard, a-t-il été destitué ? Quel est son successeur, et en vertu de quelle recommandation a-t-il été nommé ? Quel est la personne qui transporte la malle de la station au bureau de de poste ? Combien reçoit-elle pour chaque voyage ?

M. Edgar—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1. Des soumissions ont-elles été demandées pour la construction du nouveau ponceau sur la rigole d'alimentation du canal Welland, près de Stromness ?

2. Si oui, quels étaient les noms et domicile de chaque soumissionnaire et le chiffre respectif de chaque soumission ?

3. Quelle soumission a été acceptée ?

4. Quel est le nom de l'entrepreneur ou de la maison qui exécute actuellement les travaux ?

M. Costigan—Vendredi prochain—BILL intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte du Service Civil."

M. Costigan—Vendredi prochain—BILL intitulé : "Acte modifiant la loi concernant le cens électoral."

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés comme devant être pris en considération jeudi prochain, le 16 février courant, ou après, par les comités suivants, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 16) à l'effet de faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Mount Forest, Markdale et Meaford.

Bill (No 17) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 15) constituant en corporation la Compagnie de Garantie contre les voleurs du Canada (limitée).

No 10.

OTTAWA, MERCREDI, 8 FÉVRIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 189

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine

1893

No II.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, JEUDI, 9 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre ; demandant un acte modifiant sa charte et l'acte qui l'amende.

De William C. Van Horne et autres, de la cité de Montréal et autres lieux ; demandant une charte sous le nom de " La Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada " (limitée).

De l'honorable Sir Alexander T. Galt, G.C.M.G., de la cité de Montréal, et autres d'autres lieux ; demandant un acte à l'effet de constituer une compagnie pour construire et exploiter des rigoles ou canaux d'irrigation dans certaine partie du district d'Alberta, T. N.-O. ; et aussi certains autres travaux en rapport avec l'objet que se propose la dite compagnie.

De la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage d'Alberta ; demandant un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne jusqu'au Fort McLeod, et de là vers la Passe du Nid de Corbeau et la Colombie Anglaise, et à d'autres fins.

De George Alexander et autres, de la ville de Calgary, T.N.-O., et autres lieux ; demandant une charte sous le nom de " La Compagnie de pouvoir hydraulique de Calgary. "

De la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié et de la rivière Détroit (constituée par le parlement de la Puissance du Canada) ; demandant un acte pour confirmer un projet de fusion entre la dite compagnie et la Compagnie de chemin de fer du même nom constituée par la législature de l'Ontario, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié et de la rivière Détroit (constituée par la législature de l'Ontario) ; demandant un acte pour confirmer un projet de fusion entre la dite compagnie et la Compagnie de chemin de fer du même nom constituée par le parlement fédéral, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest ; demandant un acte pour confirmer une convention intervenue entre la dite compagnie et Arthur Anderson *et al*, et pour changer le nom de la compagnie en celui de " Compagnie du chemin de fer de Yarmouth et Annapolis, " et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est ; demandant un acte abrogeant la clause 1 de l'Acte 55-56 Vic., chap. 46, et lui substituant une clause pour prolonger le délai fixé pour l'achèvement d'une certaine partie de sa ligne, et à d'autres fins.

De la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et Occidental ; demandant un acte l'autorisant à faire des arrangements d'exploitation avec d'autres compagnies de chemins de fer ou à affermer leurs lignes, ou à obtenir des pouvoirs de circulation sur ces lignes.

Du conseil municipal des comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry ; demandant l'abrogation de l'Acte du Cens Electoral et la passation d'une loi prescrivant que les listes fédérales de votation seront à l'avenir préparées par les officiers des municipalités locales.

De la loge de Toronto, No 235 ; de John Brook et autres, de Cornwall, tous de l'Ontario ; demandant un acte pourvoyant au groupement des comtés pour l'élection des membres de la Chambre des Communes.

De l'Assemblée Montgomery, No 4003, Chevaliers du Travail ; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

De l'Assemblée Montgomery, No 4003, Chevaliers du Travail ; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum*, en matières législatives.

De l'Assemblée Montgomery, No 4003, Chevaliers du Travail ; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitation sur les résidents chinois, et à d'autres fins.

M. Daly présente,—Réponse en vertu de la résolution du 20 février 1882, en tant qu'elle a été fournie par le département de l'Intérieur, concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Aussi,—Ordres en conseil de 1892, concernant le département de l'Intérieur, conformément à la clause 91 de l'Acte des Terres Fédérales, chap. 54, Statuts Revisés du Canada.

M. Costigan remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :—

STANLEY DE PRESTON,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes des documents additionnels au sujet de la mise en vigueur contre les vaisseaux canadiens par le gouvernement de Terre-Neuve de l'Acte de Terre-Neuve concernant la vente de la boîte aux navires de pêche étrangers.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, juin 1892.

Sur motion de Sir John Thompson, il est ordonné,—Que le message et les papiers qui précèdent, soient imprimés sans délai, et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet.

M. Costigan soumet à la Chambre,—Liste des fonctionnaires publics auxquels des commissions ont été délivrées aux termes du chapitre 19 des Statuts Revisés du Canada, pendant l'année 1892.

M. Lavergne présente un bill (No 24) modifiant le chapitre 135 des Statuts Revisés, intitulé : " Acte concernant les cours Suprême et de l'Echiquier,"—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

M. Costigan soumet à la Chambre,—Liste du Service Civil du Canada, 1892.

Le bill (No 2) à l'effet de priver de leur droit de vote les électeurs qui se laissent corrompre est lu pour la seconde fois et renvoyé à un comité général devant siéger demain.

M. Amyot propose,—Que le bill (No 8) pour établir le vote obligatoire, soit maintenant lu la seconde fois. IC

Et la question étant mise sur la dite motion,—elle est rejetée.

M. Cleveland propose,—Qu'il est expédient de placer l'huile de charbon sur la liste des articles admis en franchise.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de Sir John Thompson.

M. Daly soumet à la Chambre,—liste de toutes terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, du 1er octobre 1891 au 1er octobre dernier.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Choquette—Lundi prochain—ADRESSE—Pour copie de requête, lettres, etc., relativement au changement de place du bureau de poste de Notre-Dame du Rosaire.

M. Charlton—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est expédient que le port de lettre en Canada soit de deux centins par once ou fraction d'une once.

M. Choquette—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Qui a le contrat pour la vente des journaux, fruits, etc., à bord des trains de l'Intercolonial, de Lévis à Campbellton ?
2. Ce contrat a-t-il été donné par soumission ?
3. Si oui, quels étaient les soumissionnaires et le montant de leurs soumissions ?
4. Quel est le montant que le contracteur a à payer pour la division de Lévis à Campbellton ?
5. Pour combien d'années ce contrat est-il donné ?
6. Le contrat se donne-t-il pour tout le parcours de l'Intercolonial, ou par division.

M. Choquette—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Le gouvernement est-il informé que du tabac gardé contrairement à la loi a été saisi chez MM. Napoléon Aubin et Aimé Beaubien, de Sainte-Flavie, comté de Rimouski ?
2. Est-il informé qu'un alambic a aussi été saisi chez le nommé Napoléon Aubin ?
3. Si oui, des poursuites ont-elles été intentées contre ces personnes, et où en sont les procédures.

No 11.

OTTAWA, JEUDI, 9 FÉVRIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 12.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 10 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De William T. Jennings et autres, directeurs provisoires de la Cie Canadienne de Force Motrice ; demandant un amendement à sa charte et à l'acte qui l'amende.

De la Cie du chemin de fer du comté de Drummond ; demandant un acte confirmant sa charte accordée par la législature de Québec, et lui conférant de nouveaux pouvoirs.

De John F. Stairs, M.P., et autres, de la cité et du comté de Halifax, N. E. ; demandant une charte leur conférant tous les pouvoirs généralement donnés aux compagnies de dépôts.

De Edmund Holyoake Heward, de Saint-Jean d'Iberville ; demandant un acte de divorce avec Marie-Louise Elwes, sa femme.

De H. S. Clerke, M.D., et autres, de Lucan, Ont. ; demandant un acte constituant en corporation une société de bienveillance et de prévoyance sous le nom de " Les Forestiers du Monde."

De l'Union Typographique de Vancouver, No 226, Colombie Britannique ; et de Andrew Dobbing et autres, de Sainte-Catherine, comté de Lincoln, Ontario ; demandant un acte pourvoyant au groupement des comtés pour l'élection des membres de la Chambre des Communes.

De l'Union des Briquetiers et Maçons, No 4 ; de l'Union Internationale des Ouvriers Constructeurs, No 3 ; et de l'Assemblée de District Niagara, No 227, Chevaliers du Travail, tous de Sainte-Catherine, comté de Lincoln ; de l'Assemblée Mayflower, No 6564, Chevaliers du Travail, Toronto ; et de l'Assemblée Locale, No 6583, Chevaliers du Travail, Cornwall, tous d'Ontario ; de l'Union Internationale des Briquetiers et Maçons, No 1 ; et de l'Union des Ouvriers Tailleurs de l'Amérique, No 70, tous de Winnipeg, Manitoba ; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitacion sur les résidents chinois, et à d'autres fins.

De l'Union des Briquetiers et Maçons, No 4 ; et de l'Union Internationale des Ouvriers Constructeurs, No 3 ; tous de Sainte-Catherine, comté de Lincoln ; de l'Assemblée Mayflower, No 6564, Chevaliers du Travail, Toronto ; et de l'Assemblée Locale, No 6583, Chevaliers du Travail, Cornwall, tous d'Ontario ; de l'Union Internationale des Briquetiers et Maçons, No 1 ; et de l'Union des Ouvriers Tailleurs de l'Amérique, No 7, tous de Winnipeg, Manitoba ; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum*, en matières législatives.

De l'Union des Briquetiers et Maçons, No 4; et de l'Union Internationale des Ouvriers Constructeurs, No 3; et de l'Assemblée de District Niagara, No 207, Chevaliers du Travail, tous de Sainte-Catherine, comté de Lincoln; de l'Assemblée Mayflower, No 6564, Chevaliers du Travail, Toronto; et de l'Assemblée Locale, No 6583, Chevaliers du Travail, Cornwall, tous d'Ontario; de l'Union Internationale des Briquetiers et Maçons, No 1; et de l'Union des Ouvriers Tailleurs de l'Amérique, No 70, tous de Winnipeg, Manitoba; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

La pétition du révérend A. Smith, curé, et autres, de Yamaska et autres lieux, Québec; priant la Chambre d'accorder une somme d'argent pour aider à la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière Yamaska, étant lue;

M. l'Orateur décide: "Qu'elle ne peut être reçue vu l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics."

M. Haggart met devant la Chambre,—Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux pour le dernier exercice, du 1er juillet 1891 au 30 juin 1892.

M. Patterson (Huron) présente,—Réponse à Adresse du 17 mars 1892—Copie de toute correspondance entre le gouvernement impérial et celui du Canada au sujet des fortifications d'Esquimalt.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes:—

De John Francis Schwaller, de Thorold; demandant un acte de divorce avec Florence J. Schwaller, sa femme; de la Compagnie du chemin de fer du Lac Érié et de la rivière Détroit (constituée par le parlement de la Puissance du Canada); et de la Compagnie du chemin de fer du Lac Érié et de la rivière Détroit (constituée par la législature de l'Ontario); demandant un acte pour confirmer un projet de fusion entre les dites compagnies; de la Compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest; demandant un acte lui conférant le pouvoir d'émettre des débetures nouvelles au lieu de ses débetures actuelles; et de la Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada; demandant un acte pour définir et étendre ses droits à posséder des biens-fonds.

Votre comité a aussi examiné les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, et il constate que, bien que réguliers sous d'autres rapports, ils n'ont pas été publiés pendant le temps voulu; mais comme le délai sera pleinement expiré dans chaque cas avant que les bills soient examinés par leurs comités respectifs, votre comité recommande que ces avis soient considérés suffisants, savoir:—De la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Érié; demandant un acte prolongeant le délai fixé pour l'achèvement de certains de ses embranchements; et des conseils municipaux du township de Collingwood et de la ville de Thornbury; demandant un acte à l'effet de légaliser et confirmer une convention intervenue entre eux au sujet de la propriété conjointe d'un certain entrepôt et d'un quai situés à l'embouchure de la rivière du Castor.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain, savoir:—

Par M. Tisdale:—Bill (No 25) concernant la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Érié;—et

Par M. Sproule:—Bill (No 26) concernant le havre de Thornbury sur la Baie Georgienne.

M. Costigan présente,—Réponse à Adresse du 6 février 1893—Copie de toutes pétitions, mémoires, appels et autres documents adressés à Son Excellence en conseil depuis le 15 mars 1892, concernant les Actes des Ecoles du Manitoba de 1890, la clause 22 de l' "Acte du Manitoba" et la clause 93 de l' "Acte de l'Amérique Britannique du Nord"; aussi, copie de tous rapports au conseil et ordres en conseil sur le même sujet; aussi, copie de toute correspondance à ce sujet.

Aussi,—Réponse à Ordre du 13 avril 1892—Copie des instructions adressées au professeur Saunders, lorsqu'il a été chargé d'étudier la question de la culture de la betterave à sucre et de la fabrication du sucre de betterave en Canada, ou depuis cette date jusqu'à celle à laquelle son rapport a été soumis à cette honorable Chambre.

Aussi,—Réponse à Adresse du 6 février 1893—Copie de toute correspondance, documents, rapports et ordres en conseil concernant une certaine commission devant s'enquérir des moyens les plus pratiques de compléter le réseau télégraphique de l'Empire.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution concernant l'Acte des pensions du Service Civil.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient d'amender l'Acte des pensions du Service Civil et de prescrire que la déduction, ou la contribution au fonds de retraite, à prendre sur le salaire de toute personne qui entrera dans le service civil après la date de la promulgation de tel amendement, sera de trois et demi pour cent par année sur tel salaire de six cents piastres et plus, et de trois pour cent par année si le salaire est au-dessous de six cents piastres.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée.

M. Foster présente alors un bill (N^o 27) modifiant l'Acte des pensions du Service Civil,—lequel est lu pour la première fois, et remis pour la seconde lecture, à lundi prochain.

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et un débat s'ensuivant :—

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 19) concernant la Société de Prévoyance et de Prêt de Hamilton.

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 20) modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie de Pont de Buffalo et Fort Erié.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Foster,—Que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés,—laquelle est adoptée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XIII—MILICE.

96	Solde de la division militaire et des états-majors de districts, y compris les allocations.....	\$ 575,782 00
97	Appointements et gages des employés civils.....	50,000 00

98	Propriétés militaires, ouvrages et bâtiments.....	91,000 00
99	Munitions de guerre et autres.....	66,700 00
100	Habilllements et capotes.....	62,000 00
101	Provisions, fournitures et remontes.....	179,600 00
102	Transport et fret.....	68,500 00
103	Aide aux associations de carabiniers et d'artillerie et aux musiciens.....	35,800 00
104	Dépenses diverses et imprévues.....	15,000 00
105	Collège militaire royal du Canada.....	70,000 00
107	Monuments pour les champs de bataille du Canada.....	2,000 00
Résolutions à rapporter.		

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre.

M. Foster met devant la Chambre,—Second rapport annuel du commissaire de l'industrie laitière du Canada pour 1891-92.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

Sir *Hector Langevin*—Lundi prochain—ADRESSE—Copie des réclamations présentées par MM. F. B. McNamee et Cie, entrepreneurs, au sujet desquelles des recommandations ont été faites par un comité spécial de la Chambre des Communes en juin 1887, et de tous rapports, ordres en conseil et autres papiers s'y rapportant.

M. *Costigan*—Lundi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient d'amender l'Acte du Service Civil, et de pourvoir à la nomination d'un Bureau du Service Civil composé de trois membres; deux à un salaire de quatre cents piastres par an, chacun; et un, qui sera aussi Surintendant du Service Civil, à un salaire initial de pas moins de quinze cents piastres, avec augmentation annuelle de cinquante piastres jusqu'à un maximum de deux mille piastres.

M. *Prior*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Que dans l'opinion de cette Chambre, il est expédient que le gouvernement prenne des mesures afin que les corps permanents de la milice canadienne, et les états-majors des quartiers généraux et des districts puissent, après un certain nombre d'années de service, avoir droit de recevoir du gouvernement une pension raisonnable, et se trouver par là à peu près dans les mêmes conditions que les organisations similaires des autres pays et les membres du service civil.

M. *Guay*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Pour quelles raisons les employés surnuméraires du département de l'agriculture n'ont-ils pas été payés depuis le 1er janvier 1893?

M. *Landerkin*—Lundi prochain—INTERPELLATION—M. C. S. Clark a-t-il été employé dans le département de la justice en aucun temps depuis 1891? Si oui, pour quelle période et à quel salaire? Est-il encore employé dans ce département? Si non, pourquoi? Est-il dans le moment au service du gouvernement? Si oui, en quelle qualité et à quel salaire? Ce M. Clark est-il le même que celui que l'on accuse d'avoir soustrait la brochure de M. Farrar du bureau de Hunter, Rose et Cie, Toronto, pendant la dernière élection générale? Cette brochure a-t-elle été donnée au gouvernement directement ou indirectement par M. Clark?

M. *Rider*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement sait-il que par suite du port de lettre peu élevé imposé dans les Etats-Unis, surtout sur les lettres ordinaires, un grand nombre de lettres écrites en Canada à destination de localités canadiennes ou autres sont déposées dans les bureaux de poste américains le long de la frontière, causant par là une perte considérable pour les recettes postales du pays? Si oui, quel remède le gouvernement se propose-t-il d'y apporter? Le gouvernement a-t-il l'intention de diminuer le port actuel sur les lettres ordinaires?

M. *Belley*—Lundi prochain—BILL intitulé:—"Acte à l'effet d'amender l'Acte des Elections Fédérales et ses amendements."

M. *Dickey*—Mardi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant le Code Criminel, 1892."

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés comme devant être pris en considération vendredi prochain, le 17 février courant, ou après, par les comités suivants, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 20) modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie de Pont de Buffalo et Fort Erié.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 19) concernant la Société de Prévoyance et de Prêt de Hamilton.

No 12.

OTTAWA, VENDREDI, 10 FÉVRIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. F. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 13.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, LUNDI, 13 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Vingt-deux pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De G. Frederick Fisher et autres; demandant une charte sous le nom de Association d'Assurance sur le bétail vivant du Canada.

DEB De Charles F. Heidt et autres, de Frome, et autres lieux, comté d'Elgin; demandant un acte constituant une Société de Bienveillance et de Prévoyance sous le nom de "Les Forestiers du Monde."

De Francis Van De Bogart et autres; demandant qu'un changement soit fait au poids-étalon du boisseau, du sac et du baril d'oignons.

Du conseil municipal du comté d'Elgin; demandant certains amendements à l'Acte des Sauvages.

De la Loge Excelsior, No 286, Peterborough; et du Conseil des Métiers de Brantford, tous d'Ontario; de l'Union Typographique, No 226, de Vancouver; et de l'Union des Ouvriers Constructeurs, de Vancouver, tous de la Colombie-Britannique; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitation sur les résidents chinois, et à d'autres fins.

De la Loge Excelsior, No 286, Peterborough; et du Conseil des Métiers de Brantford, tous d'Ontario; de l'Union Typographique, No 226, de Vancouver; et de l'Union des Ouvriers Constructeurs, de Vancouver, tous de la Colombie-Britannique; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

Du Conseil des Métiers de Brantford, Ontario; de l'Union Typographique, No 226, de Vancouver; et de l'Union des Ouvriers Constructeurs, de Vancouver, tous de la Colombie-Britannique; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum* en matières législatives.

Sur motion de Sir John Thompson, il est Résolu,—Que lorsque cette Chambre ajournera demain (mardi), elle restera ajournée jusqu'à jeudi prochain, à 3 p.m.

M. Costigan soumet à la Chambre,—Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat depuis le dernier relevé de 1892 soumis au Parlement du Canada, en conformité de la clause 23, chap. 19 des Statuts Révisés du Canada.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain, savoir :—

Par M. McCarthy :—Bill (No 28) modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest.

Par M. Costigan :—Bill (No 29) modifiant de nouveau l'Acte du Service Civil.

Par M. Belley :—Bill (No 30) modifiant l'Acte des Elections Fédérales et les actes qui l'amendent.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 25) concernant la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Erié.

Comité des Bills Privés.

Bill (No 26) concernant le havre de Thornbury sur la Baie Georgienne.

M. Davin propose,—Que dans l'opinion de cette Chambre, le droit sur le fil barbelé, les instruments agricoles, l'huile de charbon et les cotons devrait être diminué de manière à ne donner qu'une protection raisonnable, et que le droit sur la ficelle à lier devrait être aboli.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Edgar.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

Sir *John Thompson*—Jeudi prochain—BILL intitulé: “ Acte modifiant l’*Acte de la représentation*.”

M. *Lachapelle*—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous documents et correspondances entre la corporation de Montréal, le conseil d’hygiène de la province de Québec, et le gouvernement du Canada, concernant la nomination d’un inspecteur du port de Montréal.

M. *Belley*—Jeudi prochain—BILL intitulé: “ Acte pour amender l’*Acte d’Inspection Générale*.”

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés comme devant être pris en considération lundi prochain, le 20 février courant, ou après, par les comités suivants, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

Bill (No 25) concernant la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Erié.

Comité des Bills Privés:

Bill (No 26) concernant le havre de Thornbury sur la Baie Georgienne.

No 13,

OTTAWA, LUNDI, 13 FEVRIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 14.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MARDI, 14 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Quinze pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du greffier de la couronne en chancellerie un certificat de l'élection de Joseph Israël Tarte, écrivain, pour le district électoral de L'Islet.

Joseph Israël Tarte, écrivain, député du district électoral de L'Islet, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente la troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes :—De la Compagnie dite *Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Saving Funds*; demandant l'amendement de la disposition relative aux propriétés foncières acquises par la dite compagnie;—de la Compagnie d'Assurance des Manufacturiers contre les accidents; demandant des amendements à sa charte;—de la Compagnie dite "The Ocean Accident Insurance Corporation"; demandant une charte;—de la Compagnie dite "The Ocean Fidelity Guarantee Corporation"; demandant une charte;—des porteurs d'obligations de la Compagnie du chemin de fer du Sud-Est; demandant un acte les autorisant à émettre des débentures pour améliorer le dit chemin de fer;—de la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique; demandant le rappel de la clause 16 de sa charte;—de la Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada (limitée); demandant une charte;—de Edmund Holyoake Heward; demandant un acte de divorce avec Marie-Louise Elwes, sa femme;—de Annette Marion Goff; demandant un acte de divorce avec son mari, Edward Taché Rowand;—de la Compagnie Orientale de Dépôt; demandant une charte;—de la Compagnie Hydraulique de Calgary; demandant une charte;—de la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre; demandant l'autorisation de construire certains embranchements.

Votre comité a aussi examiné les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, et il constate que, bien que réguliers sous d'autres rapports, ils n'ont pas été publiés pendant le temps voulu par la règle 51; mais comme le délai sera pleinement expiré dans chaque cas avant que les bills soient examinés par leurs comités respectifs, votre comité recommande que ces avis soient considérés suffisants, savoir :—De William Fuller et autres; demandant une charte sous le nom de "Les Forestiers du Monde"; et de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est; demandant un amendement à sa charte.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Compagnie d'Irrigation de Calgary; demandant une charte, et il constate que, bien que le territoire dans lequel elle se propose de faire son exploration soit défini dans la pétition comme étant "la

partie nord du township 23, dans les rangs *un ou deux* à l'ouest du 5e méridien initial, etc.," il est désigné dans l'avis comme étant "le township 23, rang *un* à l'ouest du méridien initial, etc." Les avis sont réguliers sous les autres rapports.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et Occidental; demandant un acte l'autorisant à faire des arrangements d'exploitation avec d'autres compagnies de chemins de fer ou à affermer leurs lignes, ou à obtenir des pouvoirs de circulation sur ces lignes, et il constate que les avis sont suffisants à cette fin pour la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et Occidental du Minnesota seulement.

Sir John Thompson présente.—Réponse à Adresse du 6 février 1893.—Copie du jugement du comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté dans l'appel de Barrett *vs* la cité de Winnipeg, communément appelé "Cause des Ecoles du Manitoba"; Aussi, copie de tous factums, rapports et autres documents à ce sujet.

Sur motion de M. Baker, les Comptes Publics du Canada pour l'exercice 1891-92, le rapport de l'auditeur général sur les comptes de crédits pour la même période, et le relevé des mandats du Gouverneur général depuis la dernière session du parlement, sont référés au comité des Comptes Publics.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, vendredi prochain, savoir :—

Par M. Bain (Soulanges) : —Bill (No 31) concernant la Cie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Par M. McKay :—Bill (No 32) concernant la Cie d'Assurance sur la vie du Canada.

Par M. Denison :—Bill (No 33) modifiant la charte de la Cie d'Assurance des Manufacturiers contre les accidents et changeant son nom en celui de Cie de Garantie et d'Assurance contre les accidents des manufacturiers.

Par M. Marshall :—Bill (No 34) constituant en corporation les Forestiers du Monde.

Par M. Davies :—Bill (No 35) constituant en corporation la Cie d'Irrigation de Calgary.

Et aussi,—Bill (No 36) constituant en corporation la Cie Hydraulique de Calgary.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), il est ordonné,—Que vu que le délai pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés expire aujourd'hui, toutes pétitions de ce genre présentées à cette Chambre lundi, le 13 courant, soient maintenant lues et reçues.

Les pétitions suivantes sont, en conséquence, lues et reçues :—

De la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du Canada; de la Compagnie de chemin de fer et de mines de Cobourg, Blairton et Marmora; de la Compagnie du chemin de fer de Simcoe-Nord; de la Compagnie du chemin de fer de jonction de Waterloo; de la Compagnie du chemin de fer de Wellington, Grey et Bruce; de la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Norfolk et Port-Burwell; de la Compagnie du chemin de fer de Galt à Guelph; de la Compagnie du chemin de fer de London, Huron et Bruce; de la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Erié; de la Compagnie du chemin de fer de jonction du lac Simcoe; de la Compagnie du chemin de fer de Peterborough et du lac Chemong; du chemin de fer Midland du Canada; de la Compagnie du chemin de fer de jonction de Beauharnois; de la Compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal au lac Champlain; et de la Compagnie du chemin de fer Union Jacques-Cartier; demandant séparément la passation d'un acte pour confirmer un arrangement entre ces différentes compagnies pour se fusionner en une seule sous le nom de la dite Compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc du Canada, et à d'autres fins.

De Louis G. de Bertram et autres; demandant un amendement à la charte de la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton à l'Île du Prince-Edouard.

De la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Nicola; demandant un acte pour l'autoriser à se fusionner avec la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ou à s'y affermer ou à faire des arrangements de trafic avec elle.

De la Compagnie du chemin de fer de Chilliwack; demandant un acte déclarant qu'elle est un corps constitué et politique sous la juridiction du Parlement du Canada et que son chemin est à l'avantage général du Canada, et à d'autres fins.

Sur motion de M. Sproule, le comité d'agriculture et de colonisation obtient l'autorisation d'employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires.

Sur motion de sir John Thompson, MM. Hughes et Campbell sont ajoutés au comité d'agriculture et de colonisation.

Sur motion de M. Sproule, il est résolu,—Qu'il est désirable que le comité d'agriculture et de colonisation soit autorisé à interroger les témoins sous serment ou affirmation dans l'enquête du comité sur l'interdiction du bétail canadien dans les ports de la Grande-Bretagne, le 20 octobre dernier, par ordre de la chambre impériale de commerce, et que le comité soit, par la présente résolution, autorisé par cette Chambre à interroger ces témoins sous serment ou affirmation, lorsque l'affirmation est permise par la loi.

M. Dickey présente un bill (No 37) modifiant le Code Criminel de 1892,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, jeudi prochain.

M. Costigan propose,—Que la Chambre se forme en comité général, jeudi prochain, pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient d'amender l'Acte du Service Civil, et de pourvoir à la nomination d'un Bureau du Service Civil composé de trois membres; deux à un salaire de quatre cents piastres par an, chacun; et un, qui sera aussi Surintendant du Service Civil, à un salaire initial de pas moins de quinze cents piastres, avec augmentation annuelle de cinquante piastres jusqu'à un maximum de deux mille piastres.

Alors, M. Costigan informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, jeudi prochain, pour considérer la dite résolution.

L'ordre du jour pour que la Chambre se forme en comité pour considérer les Voies et Moyens de prélever les Subsidés à accorder à Sa Majesté, étant lu;

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Sir Richard Cartwright propose, comme amendement, Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "il soit Résolu,—Que le présent tarif douanier pèse lourdement et injustement sur les classes qui consomment le plus dans la Puissance, et qu'il devrait être de suite entièrement remanié dans le sens d'une liberté plus grande du commerce, et que le montant des taxes à percevoir devrait être limité à la somme requise pour faire face aux dépenses du gouvernement judicieusement et économiquement administrées."

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Haggart.

Sur motion de Sir John Thompson, il est Ordonné,—Que le débat ajourné sur la motion portant que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens, et sur l'amendement à la dite motion, soit le premier Ordre, jeudi prochain, après les interpellations, et chaque jour ensuite, jusqu'à sa conclusion.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à jeudi prochain.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Tarte—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes correspondances entre le ministère de la justice et l'honorable J. G. Bossé, juge de la Cour du Banc de la Reine, se rapportant au procès et à la condamnation de R. H. McGreevy et O. E. Murphy, accusés de conspiration pour fraude; de toutes recommandations et de tous rapports faits par le dit honorable J. G. Bossé au sujet de la condamnation des dits Murphy et McGreevy, et de la commutation de la sentence de R. H. McGreevy; et de l'ordre de commutation de sentence de R. H. McGreevy, et des requêtes, lettres, etc., au sujet de cette matière.

M. Tarte—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes correspondances entre l'honorable ministre de l'agriculture, l'honorable ministre des travaux publics et les révérends messieurs A. Dugas et Morin, prêtres catholiques romains, au sujet de l'émigration des habitants de ce pays aux Etats-Unis, et des causes qui la perpétuent au grand détriment de l'intérêt public.

M. Taylor—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Les règlements de quarantaine adoptés par les Etats-Unis contre le bétail canadien affectent-ils notre bétail ou l'empêchent-ils d'être expédié directement à l'exposition de Chicago? Si oui, le gouvernement se propose-t-il de ne prendre aucune part à cette exposition, vû que notre bétail n'est pas affecté de pleuro-pneumonie?

M. Landerkin—Jeudi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle est la date de la nomination de Thomas John Watters dans le département des douanes, et son salaire en 1891, 1892 et cette année?

2. Est-il encore employé dans le dit département?

3. A-t-il jamais été porté à la connaissance du département qu'il s'occupe d'autres affaires dans le but d'en retirer du profit?

4. Le Gouverneur général en conseil a-t-il permis expressément au dit T. J. Watters de s'occuper d'affaires devant lui rapporter du profit?

5. Quelque personne ou quelques personnes ont-elles, en novembre et décembre 1892, porté des accusations contre le dit T. J. Watters?

6. Combien de fois le dit T. J. Watters s'est-il absenté du département sans permission, depuis mars 1891, jusqu'au 9 février courant?

7. Doit-il, comme les autres employés, se rendre au département chaque matin et signer le livre de présence? Si oui, combien de fois a-t-il manqué de le faire et a-t-on pris une note ou une décision quelconque au sujet de telle négligence?

8. Quelles mesures le département se propose-t-il de prendre au sujet des accusations portées contre M. Watters?

M. Hughes—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il été informé officiellement de l'interdiction, par le gouvernement des Etats-Unis, du bétail canadien destiné à l'Exposition Colombienne à Chicago? Si oui, est-ce l'intention des autorités fédérales que le Canada prenne part à la dite exposition?

M. Brodeur—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Depuis quand M. Gaston P. Pabat est-il employé dans le bureau de poste de Montréal? Quelles sont ses fonctions? A-t-il passé l'examen du service civil? Quelle est son origine, et sur la recommandation de qui a-t-il été nommé? Son emploi est-il temporaire ou permanent?

M. Mulock—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Elections Fédérales."

Sir John Thompson—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant le Code Criminel, 1892."

1889
 Department of the Interior
 Geological Survey
 WASHINGTON

CHAMBERLAIN & SHREVE

PROCESSED FEBRUARY

RECEIVED

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

101

No 14.

OTTAWA, MARDI, 14 FEVRIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 15.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 16 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Cinq pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De G. B. Hoskin, et autres, de Melbourne et autres lieux, Ontario; demandant un acte constituant en corporation une société de Bienveillance et de Prévoyance sous le nom de "Les Forestiers du Monde."

De l'Union Locale, No 27, Fraternité des Peintres et Décorateurs d'Amérique, Hamilton, Ontario; demandant un acte pourvoyant au groupement des comtés pour l'élection des membres de la Chambre des Communes.

Du conseil municipal de la cité de Kingston, Ontario; demandant la réciprocité commerciale avec l'Angleterre, et l'abolition des droits sur le charbon, l'huile de charbon et autres articles.

Du conseil municipal des comtés-unis de Leeds et Grenville; et du conseil municipal du comté de Norfolk, tous de l'Ontario; demandant que l'Acte des chemins de fer soit amendé de manière à obliger les chemins de fer sous la juridiction du gouvernement à construire des ponceaux sur les cours d'eau naturels, lorsqu'il en sera besoin.

De la Loge Toronto, No 235, de l'Assemblée Internationale des Machinistes; de l'Union des Ouvriers Constructeurs, No 2, Toronto; de l'Union des Peintres, No 27, Hamilton; du Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa; de l'Union Typographique d'Ottawa, No 102; et de l'Union des Briquetiers et Maçons d'Ottawa, tous d'Ontario; de l'Association des Tailleurs de Cuir de Québec; et des Délégués du Conseil des Métiers et du Travail de Vancouver; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitation sur les résidants chinois, et à d'autres fins.

De la Loge Toronto, No 235, de l'Assemblée Internationale des Machinistes; de l'Union des Ouvriers Constructeurs, No 2, Toronto; de l'Union des Peintres, No 27, Hamilton; du Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa; de l'Union Typographique d'Ottawa, No 102; et de l'Union des Briquetiers et Maçons d'Ottawa, tous d'Ontario; de l'Association des Tailleurs de Cuir, de Québec; de l'Assemblée du Progrès, No 3852, Chevaliers du Travail, Montréal; et des Délégués du Conseil des Métiers et du Travail de Vancouver; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

De la Loge Toronto, No 235, de l'Assemblée Internationale des Machinistes; de l'Union des Ouvriers Constructeurs, No 2, Toronto; de l'Union des Peintres, No 27, Hamilton; du Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa; de l'Union Typographique d'Ottawa, No 102; et de l'Union des Briquetiers et Maçons d'Ottawa, tous d'Ontario; de l'Association des Tailleurs de Cuir de Québec; de l'Assemblée du

Progrès, No 3852, Chevaliers du Travail, Montréal; et des Délégués du Conseil des Métiers et du Travail de Vancouver; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum* en matières législatives.

Les pétitions suivantes, savoir:—De Charles George Major, de la cité de New-Westminster, et autres, d'autres lieux, Colombie Anglaise; demandant une charte sous le nom de la Compagnie de chemin de fer de Nakusp et Slocan;—de John W. McRae et autres, de la cité d'Ottawa, et autres lieux; demandant un acte les constituant en compagnie pour construire, entretenir et exploiter des canaux en divers endroits, améliorer ou relier les communications par eau entre certains ports, et à d'autres fins;—et de Lewis Edward Morin, de Longueuil, et autres, d'autres lieux; demandant un acte les constituant en compagnie pour manufacturer, produire et fournir du gaz d'éclairage et de l'électricité pour fins de chauffage, d'éclairage et de puissance motrice,—étant lues;

M. l'Orateur décide:—"Que le délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés étant expiré, elles ne peuvent être reçues."

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain, savoir:—

Par M. Mills (Annapolis):—Bill (No 38) concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest et pour changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer de Yarmouth à Annapolis.

Par M. Taylor:—Bill (No 39) constituant en corporation la Compagnie d'Assurance contre les accidents maritimes.

Par M. Denison:—Bill (No 40) constituant en corporation la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada (limitée).

Par M. Stairs:—Bill (No 41) constituant en corporation la Compagnie Orientale de Dépôt.

M. Wallace soumet à la Chambre,—Etat donnant la quantité de fer en gueuse fabriqué en Canada et la prime payée depuis la date du dernier rapport à la Chambre en date du 16 mars 1892.

Sir John Thompson présente les bills suivants,—lesquels sont lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain, savoir:—

Bill (No 42) modifiant l'Acte de la représentation dans la Chambre des Communes.

Bill (No 43) modifiant le Code Criminel de 1892.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster pour que la Chambre se forme en comité pour considérer les Voies et Moyens de prélever les Subsidés à accorder à Sa Majesté, et sur l'amendement de Sir Richard Cartwright,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants: "il soit Résolu,—Que le présent tarif douanier pèse lourdement et injustement sur les classes qui consomment le plus dans la Puissance, et qu'il devrait être de suite entièrement remanié dans le sens d'une liberté plus grande du commerce, et que le montant des taxes à percevoir devrait être limité à la somme requise pour faire face aux dépenses du gouvernement judicieusement et économiquement administrées."

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Edgar.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Fraser—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Relevé de toutes les personnes qui ont reçu des primes de pêche dans les comtés de Victoria et de Guysboro', N.-E., en 1892, et du montant payé à chacune.

M. Mara—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Colombie Anglaise et le ministre de l'intérieur concernant la délimitation de la zone des chemins de fer dans la dite province.

M. Ross (Dundas)—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Que dans l'opinion de cette Chambre il est expédient que des mesures soient bientôt prises pour conserver, tel que projeté, le souvenir de quelques-uns des champs de bataille du Canada, et que celui de Chrysler's Farm soit du nombre.

M. Carroll—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des rapports d'ingénieurs concernant la construction de l'embranchement Saint-Charles du chemin de fer Intercolonial.

M. Landerkin—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de tout rapport fait au conseil par l'honorable J. A. Chapleau, alors qu'il était ministre des douanes, sur la réorganisation du département des douanes, ou recommandant des changements dans ce département.

M. Tarte—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance se rapportant à la destitution de M. Etienne Lévesque de la charge de maître de poste de Saint-Alphonse, dans le comté de Chicoutimi, et du rapport de l'enquête qui a été tenu à ce sujet.

M. Tarte—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de la correspondance se rapportant à l'octroi du contrat pour le transport de la malle entre la Malbaie et la baie Saint-Paul, comté de Charlevoix, les noms des soumissionnaires et le montant de leurs soumissions, et le nom de l'entrepreneur actuel.

Sir Richard Cartwright—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le ministère des postes sait-il que des plaintes ont été faites au département par M. Leslie, de Kemptville, à l'effet que plusieurs lettres à son adresse avaient été ouvertes au bureau de poste de cette localité? Une enquête a-t-elle été faite à ce sujet? Si oui, a-t-on fait rapport de telle enquête? A-t-il été pris quelque décision à la suite de ce rapport? Quel est le maître de poste à Kemptville, et quel est son assistant?

M. Bruneau—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le garde-pêche du comté de Richelieu a-t-il reçu ordre de prohiber la pêche, dans les limites de son district, à cette saison de l'année? Le gouvernement est-il informé que les pêcheurs du comté de Richelieu, et notamment de la paroisse de Sainte-Anne de Sorel, ont reçu semblable défense de la part du garde-pêche?

M. Landerkin—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le contrat pour le transport de la malle de Walkerton à la gare du chemin de fer a-t-il été donné récemment? Si oui, à qui et à quel prix par année? A-t-il été donné par voie de soumission? Si oui, quels étaient les soumissionnaires et quel était le montant mentionné dans chaque soumission? S'il n'a pas été donné par voie de soumission, quelle en est la raison? La personne qui a obtenu le contrat, occupe-t-elle quelqu'autre position sous le gouvernement? Si oui, quelle position occupe-t-elle et quel en est le salaire?

M. Carroll—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il demandé des soumissions pour le transport des malles entre Saint-Pascal et Kamouraska en 1892? La plus basse soumission a-t-elle été acceptée? Si non, pourquoi?

M. *Carroll*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Sous la direction de quel ingénieur a été construit l'embranchement Saint-Charles du chemin de fer Intercolonial ?

M. *Carroll*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de continuer les travaux aux quais de Kamouraska et de Sainte-Anne de la Poca-tière commencés en 1882 ? Si non, pourquoi ?

M. *Fauvel*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Pour quelle raison les juges des cours supérieures, dans les districts judiciaires de Gaspé et Chicoutimi, reçoivent-ils cinq cents piastres de moins que d'autres juges des mêmes cours, dans la province de Québec ? Le gouvernement se propose-t-il de donner aux juges de ces districts le même salaire qu'à leurs collègues de la dite province ?

M. *Choquette*—Lundi prochain—INTERPELLATION—1. Le gouvernement est-il informé que M. A. Beaulieu, maître de poste de la paroisse du cap Saint-Ignace, a laissé la dite paroisse pour demeurer ailleurs ?

2. M. Beaulieu a-t-il donné sa démission comme maître de poste en laissant la paroisse ? Si non, le gouvernement se propose-t-il de révoquer sa commission ?

3. Quelques personnes ont-elles fait application pour être nommées maître de poste à la place du dit Beaulieu ? Si oui, quelles sont ces personnes ?

M. *Choquette*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de faire droit à la requête des citoyens de Notre-Dame du Rosaire et autres, demandant de mettre le bureau de poste dans un endroit plus convenable, de le rapprocher de l'Eglise ?

M. *Desaulniers*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel montant a été payé aux employés du gouvernement, permanents ou temporaires, dans le district de surveillance confié à l'ingénieur Thomas F. X. Berlinguet, depuis le 29 juin 1891 au 29 juin 1892, et depuis le 29 juin 1892 jusqu'au 31 décembre 1892 ? Quel est le nom de ces divers employés et les montants reçus par chacun d'eux, séparément ? Quel montant d'argent a été dépensé par le gouvernement, dans le même district, durant la même période de temps, les montants payés à M. Berlinguet non compris ?

No 15,

OTTAWA, JEUDI, 16 FEVRIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 18

PROCÈS - VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 16.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, VENDREDI, 17 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Cinq pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes :—De la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc du Canada ; de la Compagnie de chemin de fer et de mines de Cobourg, Blairton et Marmora ; de la Compagnie du chemin de fer de Simcoe-Nord ; de la Compagnie du chemin de fer de jonction de Waterloo ; de la Compagnie du chemin de fer de Wellington, Grey et Bruce ; de la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Norfolk et Port-Burwell ; de la Compagnie du chemin de fer de Galt à Guelph ; de la Compagnie du chemin de fer de London, Huron et Bruce ; de la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Erié ; de la Compagnie du chemin de fer de jonction du lac Simcoe ; de la Compagnie du chemin de fer de Peterborough et du lac Chemong ; du chemin de fer Midland du Canada ; de la Compagnie du chemin de fer de jonction de Beauharnois ; de la Compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal au lac Champlain ; et de la Compagnie du chemin de fer Union Jacques-Cartier ; demandant séparément la passation d'un acte pour confirmer un arrangement entre ces différentes compagnies pour se fusionner en une seule sous le nom de la Compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc du Canada ; de la Compagnie d'Irrigation d'Alberta ; demandant une charte ; de la corporation de la cité de London et de la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley ; demandant l'autorisation de vendre le dit chemin de fer ; de la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton et de l'Île du Prince-Edouard ; demandant certains amendements à sa charte ; et de la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique ; demandant une charte.

Votre comité a aussi examiné les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, et il constate que, bien que réguliers sous d'autres rapports, leur publication est de dix jours moindre que le temps voulu par la règle ; mais comme le délai sera pleinement expiré dans chaque cas avant que les bills soient examinés par leurs comités respectifs, votre comité recommande que ces avis soient considérés suffisants, savoir :—De la Compagnie de transport et de chemin de fer de Cleveland, Port-Stanley et London ; demandant une charte ; et de la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta ; demandant l'autorisation d'affermir son chemin à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Comme le délai pour présenter des bills privés expire aujourd'hui, votre comité recommande qu'il soit prorogé au vendredi, 24 courant.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain, savoir :—

Par M. LaRivière :—Bill (No 41) concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Par M. Roome:—Bill (No 45) constituant en corporation la Compagnie de transport et de chemin de fer de Cleveland, Port-Stanley et London, et confirmant un arrangement concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Par M. Sproule:—Bill (No 46) constituant en corporation la Compagnie dite "The Ocean Fidelity Guarantee Corporation."

Par M. Moncrieff:—Bill (No 47) concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Par M. Macdonell:—Bill (No 48) concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et Occidental.

Par M. Fauvel:—Bill (No 49) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique.

Sur motion de M. Dickey, la requête de Hugh J. Macdonald, M.P., présentée ce jour, demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest pour la passation d'un acte à l'effet de refondre et amender les actes concernant la dite compagnie, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions en obtention de bills privés,—est lue et reçue, et référée au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), il est Résolu,—Que le délai pour présenter des bills privés soit prorogé à vendredi, le 24 courant, conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), les pétitions suivantes pour bills privés, présentées mardi dernier, sont lues et reçues, savoir:—De Charles George Major, de la cité de New-Westminster, et autres, d'autres lieux, Colombie Anglaise; demandant une charte sous le nom de la Compagnie de chemin de fer de Nakusp et Slocan; de John W. McRae, et autres, de la cité d'Ottawa, et autres lieux; demandant un acte les constituant en compagnie pour construire, entretenir et exploiter des canaux en divers endroits, améliorer ou relier les communications par eau entre certains ports, et à d'autres fins;—et de Lewis Edward Morin, de Longueuil, et autres, d'autres lieux; demandant un acte les constituant en compagnie pour manufacturer, produire et fournir du gaz d'éclairage et de l'électricité pour fins de chauffage, d'éclairage et de puissance motrice, et autres.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain, savoir:—

Par M. Tisdale:—Bill (No 50) concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Par M. Pope:—Bill (No 51) concernant le chemin de fer du Sud-Est.

Par M. Davis:—Bill (No 52) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer urbain de Calgary.

Et,—Bill (No 53) concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Et aussi,—Bill (No 54) constituant en corporation la Compagnie d'Irrigation d'Alberta.

M. Mills (Bothwell) propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant,—laquelle proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

M. Foster remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit:—

STANLEY DE PRESTON,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1893, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 17 février 1893.

Sur motion de M. Foster, les dits message et budget supplémentaire sont référés au comité des Subsidés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster pour que la Chambre se forme en comité pour considérer les Voies et Moyens de prélever les Subsidés à accorder à Sa Majesté, et sur l'amendement de Sir Richard Cartwright. Et le débat se continuant ;

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.*)

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés aux comités qui suivent, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 13) pour mettre à effet une convention intervenue entre la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et la corporation de la cité de Toronto.

Bill (No 31) concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Bill (No 35) constituant en corporation la Compagnie d'Irrigation de Calgary.

Bill (No 36) constituant en corporation la Compagnie Hydraulique de Calgary.

Bill (No 38) concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest et pour changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer de Yarmouth à Annapolis.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 32) concernant la Compagnie d'Assurance sur la vie du Canada.

Bill (No 33) modifiant la charte de la Compagnie d'Assurance des Manufacturiers contre les accidents et changeant son nom en celui de Compagnie de Garantie et d'Assurance contre les accidents des manufacturiers.

Bill (No 34) constituant en corporation les Forestiers du Monde.

Bill (No 39) constituant en corporation la Compagnie d'Assurance contre les accidents maritimes.

Bill (No 41) constituant en corporation la Compagnie Orientale de Dépôt.

Comité des Bills Privés.

Bill (No 14) pour liquider les affaires de la Compagnie Minière de Montréal.

Bill (No 21) conférant certains pouvoirs à la corporation municipale de la ville de Calgary.

Bill (No 40) constituant en corporation la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada (limitée).

Le débat sur la motion de M. Foster et l'amendement de Sir Richard Cartwright est alors repris.

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Macdonald (Huron).

M. Foster soumet à la Chambre,—Relevé des recettes et paiements du Canada, 1891-92 et 1892-93, jusqu'au 10 février.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Brodeur—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute requête et correspondance échangée avec le gouvernement concernant la nomination d'un sénateur pour la division de Bedford, dans la province de Québec.

M. Tarte—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance échangée entre le Gouverneur général en Conseil ou le ministre de la justice et le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, ou aucune autre personne, depuis le premier janvier 1891, jusqu'au premier janvier 1893, au sujet des congés obtenus par messieurs les juges Jetté, Davidson et Baby, et la permission qui leur a été donnée de siéger comme commissaires et de prononcer jugement dans les accusations politiques portées contre le premier ministre et les membres du Conseil exécutif de la province de Québec; copie des rapports ou documents que ces juges peuvent avoir transmis à aucun des ministères de la Puissance; aussi, la correspondance, depuis le 13 décembre 1891, au sujet des congés obtenus par messieurs les juges Pagnuelo et Mathieu, nommés commissaires par le gouvernement de Boucherville dans certaines causes politiques; et copie de leurs rapports; aussi, la correspondance échangée durant la même période, au sujet du congé obtenu par messieurs les juges Davidson et Larue, qui agissent en ce moment comme commissaires du gouvernement de la province de Québec, pour la revision ou codification du code de procédure civile.

M. Fauvel—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des rapports sur les explorations faites par le gouvernement en 1882 et 1884, pour améliorer le havre de Paspébiac, dans le comté de Bonaventure.

Sir Hector Langevin—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des questions et des sujets soumis aux candidats qui se sont présentés pour les examens préliminaire ou de qualification, ou pour les deux, lors du dernier examen pour le service civil.

M. Grieve—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant le nombre de rapports de la ferme expérimentale publiés pour l'année 1891, le nombre publié respectivement en anglais et en français, le nombre alloué à chaque membre de la Chambre des Communes et du Sénat, et le nombre restant en mains.

M. Charlton—Lundi prochain—RÉSOLUTION—Que l'on devrait s'assurer de l'état de l'opinion publique sur la question de la prohibition, de la fabrication, de l'importation et de la vente des liqueurs enivrantes à titre de breuvage, en soumettant la question au vote des électeurs du Canada, et que l'expression de l'opinion obtenue par ce moyen devrait guider la décision du gouvernement sur la question de la prohibition.

M. Fraser—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu le rapport de M. Shewen, I.C., sur l'exploration faite pour savoir le coût du brise-lames de New-Harbour, comté de Guysboro'? Si oui, (a) quelle est la nature du brise-lames qu'il propose; (b) quel en est le coût estimatif; (c) le gouvernement se propose-t-il d'insérer une somme dans le budget supplémentaire pour construire le dit brise-lames?

M. McMillan (Huron)—Lundi prochain—INTERPELLATION—Les bestiaux des colons venant des Etats-Unis sont-ils admis dans le Nord-Ouest canadien sans subir de quarantaine et sur simple inspection? Si oui, se propose-t-on d'appliquer strictement les règlements de quarantaine à tous les bestiaux américains entrant en Canada? A-t-on jamais fait au gouvernement des représentations écrites ou verbales sur le fait que le gouvernement britannique pourrait frapper le bétail canadien d'interdiction dans le cas où les bestiaux des colons venant des Etats-Unis seraient admis dans les Territoires du Nord-Ouest sans subir de quarantaine?

M. Tarte—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel est l'emploi actuel de Phidime Bélanger, arpenteur, ci-devant de l'Islet? Quel salaire touche-t-il? Depuis quand a-t-il une situation sous le gouvernement?

M. Gillmor—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quels étaient les soumissionnaires pour la couverture en cuivre du bureau des douanes à Saint-Jean, N.-B., et quel était le montant mentionné dans chaque soumission? Quelque soumission a-t-elle été acceptée? Si oui, laquelle? Le soumissionnaire heureux a-t-il exécuté les travaux? Si non, le contrat a-t-il été offert au soumissionnaire suivant ou à quelqu'autre soumissionnaire? Si non, pourquoi? Le dépôt du soumissionnaire malheureux a-t-il été confisqué? A quelles conditions les travaux ont-ils été, ou seront-ils actuellement exécutés? Quel était, ou quel est l'inspecteur des travaux, et quel était ou quel est le chiffre de son salaire? Qui fournit, ou qui a fourni le cuivre, et quel prix le gouvernement doit-il le payer?

M. Denison—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu une pétition du "Canadian Institute" de Toronto, demandant que des mesures soient prises pour conserver le vieux magasin en pierre du Fort-George, que l'on dit avoir été construit au temps de La Salle? Le "Canadian Institute" a-t-il donné l'estimation approximative des frais de restauration? Si oui, quelle est-elle? Est-ce l'intention du gouvernement de restaurer le magasin et de protéger de toute autre manière le Fort-George contre toute dégradation ultérieure?

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés comme devant être pris en considération vendredi prochain, le 24 février courant, ou après, par les comités suivants, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 13) pour mettre à effet une convention intervenue entre la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et la corporation de la cité de Toronto.

Bill (No 31) concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Bill (No 35) constituant en corporation la Compagnie d'Irrigation de Calgary.

Bill (No 36) constituant en corporation la Compagnie Hydraulique de Calgary.

Bill (No 38) concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest et pour changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer de Yarmouth à Annapolis.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 32) concernant la Compagnie d'Assurance sur la vie du Canada.

Bill (No 33) modifiant la charte de la Compagnie d'Assurance des Manufacturiers contre les accidents et changeant son nom en celui de Compagnie de Garantie et d'Assurance contre les accidents des manufacturiers.

Bill (No 34) constituant en corporation les Forestiers du Monde.

Bill (No 39) constituant en corporation la Compagnie d'Assurance contre les accidents maritimes.

Bill (No 41) constituant en corporation la Compagnie Orientale de Dépôt.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 14) pour liquider les affaires de la Compagnie Minière de Montréal.

Bill (No 21) conférant certains pouvoirs à la corporation municipale de la ville de Calgary.

Bill (No 40) constituant en corporation la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada (limitée).

No 16

 OTTAWA, VENDREDI, 17 FEVRIER 1893.

 3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

 Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
 1893

No 17.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, LUNDI, 20 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De A. A. C. LaRivière, M.P., et autres; demandant qu'il leur soit permis de mettre devant la Chambre leur pétition pour un acte à l'effet de faire revivre et amender la charte de la Compagnie de chemin de fer et de steamer de l'Atlantique Canadien du Nord, nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés.

De John F. Stairs, M.P., et autres; demandant qu'il leur soit permis de mettre devant la Chambre leur pétition pour un acte constituant une compagnie ayant pour objet de faire des opérations industrielles d'un caractère général, avec pouvoir d'acheter, acquérir et posséder des brevets d'inventions de toutes espèces, et à d'autres fins, nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés.

De Alexander Ferguson, de la cité d'Ottawa, solliciteur de la Compagnie de chemin de fer et de Navigation de la Colombie et de Kootenay, et autres; demandant qu'il leur soit permis de mettre devant la Chambre la pétition de la Compagnie ci-dessus pour un acte l'autorisant à construire et exploiter un chemin de fer entre quelque point sur la ligne actuelle, entre Robson et Nelson, au sud, et Revelstoke, au nord, et à d'autres fins; nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés.

De l'Association libérale conservatrice du district de Moose Jaw, T.N.-O.; demandant la réduction ou l'abolition des droits sur les instruments agricoles, la ficelle à lier, le fil de fer pour clôtures et l'huile de charbon, et la discontinuation des privilèges d'entrepôt dont jouissent les meuniers du Canada-Est en ce qui concerne l'importation du blé dur des Etats du Nord-Ouest.

Du conseil municipal du comté d'Essex, Ontario; demandant que l'Acte des chemins de fer soit amendé de manière à obliger les chemins de fer sous la juridiction du gouvernement à construire des ponceaux sur les cours d'eau naturels, lorsqu'il en sera besoin; et aussi à mieux protéger les personnes qui ont à traverser ces voies ferrées.

Du Conseil des Métiers et du Travail de Victoria; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

Du Conseil des Métiers et du Travail de Victoria; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum* en matières législatives.

Du Conseil des Métiers et du Travail de Victoria; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitation sur les résidants chinois, et à d'autres fins.

La pétition du révérend M. Decelles, curé, et autres, de la cité de Sorel, Québec ; demandant à la Chambre d'accorder une somme d'argent pour aider à la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière Yamaska,—étant lue.

M. l'Orateur décide : " Qu'elle ne peut être reçue vu que l'octroi de ses conclusions entraînerait la dépense de deniers publics."

Sir John Thompson présente,—Autre réponse à Adresse du 6 février 1893.—Copie du jugement du comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté dans l'appel de Barrett vs la cité de Winnipeg, communément appelé " Cause des Ecoles du Manitoba " ; Aussi, copie de tous factums, rapports et autres documents à ce sujet.

M. Ouimet met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le rapport annuel du ministre des Travaux Publics, pour l'exercice 1892.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain, savoir :—

Par M. Fraser :—Bill (No 55) concernant la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié et de la rivière Détroit.

Par M. McInerney :—Bill (No 56) à l'effet de faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton et de l'Île du Prince-Édouard.

Par M. Pope :—Bill (No 57) modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique, et à d'autres fins.

Par M. Taylor :—Bill (No 58) constituant en corporation la Compagnie de téléphone automatique et d'électricité du Canada.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), les requêtes de M. LaRivière, M.P., et autres, de M. Stairs, M.P., et autres ; et de M. Alexander Ferguson et autres, lues et reçues ce jour, demandant qu'il leur soit permis de présenter des pétitions pour diverses chartes et amendements, sont référées au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Forbes, la requête de H. L. Chipman et autres, présentée ce jour, demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre leur pétition pour un acte constituant une compagnie ayant pour objet de construire, acheter et posséder des steamers pour voyager entre un port ou des ports en Canada et un port aux États-Unis, et à d'autres fins, nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions en obtention de bills privés,—est lue et reçue et référée au comité des Ordres Permanents.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 44) concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Bill (No 45) constituant en corporation la Compagnie de transport et de chemin de fer de Cleveland, Port-Stanley et London, et confirmant un arrangement concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Bill (No 47) concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Bill (No 48) concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et Occidental.

Bill (No 49) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique.

Bill (No 50) concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Bill (No 51) concernant le chemin de fer du Sud-Est.

Bill (No 52) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer urbain de Calgary.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 46) constituant en corporation la Compagnie dite "The Ocean Fidelity Guarantee Corporation."

Les adresses à Son Excellence et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. Davin :—Adresse—Copie du rapport de l'honorable juge Wetmore chargé, en vertu d'une commission royale, de faire une enquête sur certaines accusations formulées contre Lawrence W. Herchmer, commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest.

Par M. Legris :—Ordre de la Chambre—Copie de toutes lettres, correspondances, requêtes et autres documents reçus et échangés par le gouvernement concernant la destitution d'Edouard Lesage, maître de poste de la paroisse de St-Léon, dans le comté de Maskinongé, et aussi, concernant la nomination ou les nominations faites pour remplir la charge depuis que l'ancien titulaire a été démis.

Par M. Macdonald (Huron) :—Ordre de la Chambre—Etat indiquant la quantité de fer en gueuse manufacturé en Canada de 1870 à 1880 inclusivement, et la prime payée (s'il en est) pendant ces années. Aussi, la quantité de fer en gueuse importé respectivement de la Grande-Bretagne et des États-Unis, et la quantité totale importée durant ces années.

Par M. Davies :—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports et autres papiers concernant la suspension de M. Edward Hackett, inspecteur des pêcheries, Ile du Prince-Edouard, en 1892, et copie des accusations portées contre lui, de l'autorisation donnée au commissaire de l'Ile du Prince-Edouard de faire la preuve de ces accusations, de la preuve produite et du rapport du ministre de la marine à ce sujet; aussi, copie de toutes lettres, correspondance, ordres ou rapports concernant la réinstallation de M. Hackett.

Par M. Bowers :—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance et rapports adressés au gouvernement entre les années 1876 et 1893, au sujet du récif de Lurher, situé à l'entrée de la Baie de Fundy, et des moyens suggérés pour protéger la navigation dans ces parages.

Par M. Landerkin :—Ordre de la Chambre—Copie de tous papiers, documents, correspondance, etc., adressés au gouvernement au sujet des meilleurs moyens à prendre pour empêcher la propagation du choléra.

Par M. Somerville :—Ordre de la Chambre—Copie de la preuve faite devant M. James G. Moylan, inspecteur des pénitenciers, lors de l'enquête ou des enquêtes faites par ce fonctionnaire au pénitencier de Kingston, l'an dernier, à la suite desquelles certains employés de cette institution ont été destitués ou ont donné leur démission.

Par M. Choquette :—Adresse—Pour copie de requêtes, lettres, etc., relativement au changement de place du bureau de poste de Notre-Dame du Rosaire.

Par Sir Hector Langevin :—Adresse—Copie des réclamations présentées par MM. F. B. McNamee et Cie, entrepreneurs, au sujet desquelles des recommandations ont été faites par un comité spécial de la Chambre des Communes en juin 1877, et de tous rapports, ordres en conseil et autres papiers s'y rapportant.

Par M. Fraser :—Ordre de la Chambre—Relevé de toutes les personnes qui ont reçu des primes de pêche dans les comtés de Victoria et de Guysboro', N.-E., en 1892, et du montant payé à chacune.

Par M. Landerkin :—Adresse—Copie de tout rapport fait au conseil par l'honorable J. A. Chapleau, alors qu'il était ministre des douanes, sur la réorganisation du département des douanes, ou recommandant des changements dans ce département.

Par Sir Hector Langevin :—Ordre de la Chambre—Copie des questions et des sujets soumis aux candidats qui se sont présentés pour les examens préliminaire ou de qualification, ou pour les deux, lors du dernier examen pour le service civil.

Par M. Grieve :—Ordre de la Chambre—Etat indiquant le nombre de rapports de la ferme expérimentale publiés pour l'année 1891, le nombre publié respectivement en anglais et en français, le nombre alloué à chaque membre de la Chambre des Communes et du Sénat, et le nombre restant en mains.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster pour que la Chambre se forme en comité pour considérer les Voies et Moyens de prélever les Subsidés à accorder à Sa Majesté, et sur l'amendement de Sir Richard Cartwright.

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Belley.

M. Foster soumet à la Chambre,—Sommaire préliminaire des affaires des compagnies d'assurance sur la vie faisant affaires en Canada, pour l'année civile 1892.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Laurier—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance entre aucuns des juges de la cour Suprême ou des cours Supérieures provinciales et le département de la justice, concernant le code criminel avant et après sa passation.

M. Maclean (York)—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Qu'il est expédient, pour encourager les produits du sol, d'adopter une monnaie en nickel au lieu de la monnaie en cuivre actuellement en usage.

M. Laurier—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de tous les papiers, documents, correspondances et ordres en conseil existant aux départements des canaux et de la justice, relativement à la réclamation de Hormisdas Martial pour dommages résultant de blessures sérieuses qu'il a reçues pendant qu'il travaillait pour le gouvernement à la réparation du canal Chambly, à Saint-Jean, en 1886; et copie de l'enquête faite à Montréal, devant le juge Burbidge, et de son jugement renvoyant la pétition de droit sur la question de prescription.

M. Coatsworth—Mercredi prochain—INTERPELLATION—1. Le gouvernement a-t-il été informé, par ses officiers ou autrement, que ses édifices à Toronto ne sont pas convenables pour y transiger les affaires du gouvernement d'une manière satisfaisante? Si oui, quelle est la conclusion des renseignements ou du rapport reçus?

2. A-t-on attiré l'attention du gouvernement ou du département des travaux publics sur l'opportunité de réunir dans une même bâtisse tous les bureaux du gouvernement à Toronto? Et, si oui, quelles mesures sont prises pour exécuter ce projet?

M. Fauvel—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de demander des soumissions pour le service des malles, par steamers, entre Dalhousie, N.-B., et le Bassin de Gaspé, ou de continuer la même subvention de \$12,500 au steamer "Admiral", pour le dit service?

M. Macdonald (Winnipeg)—Mercredi prochain—INTERPELLATION—L'édifice construit pour servir d'hôpital au corps permanent de milice stationné à Winnipeg est-il prêt à être occupé ? Si non, quand sera-t-il terminé et quelle est la cause de ce délai.

M. Guay—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu et accepté la résignation de *M. Albert Forcade* comme maître de poste de New Liverpool, dans le comté de Lévis ? Quelques personnes ont-elles fait application pour être nommées maître de poste à sa place ? Si oui, quelles sont ces personnes ? Qui a été nommé maître de poste de New Liverpool, et sur la recommandation de qui ?

M. Borden—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de faire transporter les malles sur le chemin de fer d'embranchement de la Vallée Cornwallis, et quand ? Quels sont les noms des bureaux de poste à desservir, et combien de fois par jour recevront-ils la malle ? Le transport des malles entre les gares de chemins de fer et les divers bureaux de poste sera-t-il donné par voie de soumissions et de contrats publics ? Le gouvernement a-t-il autorisé un particulier du comté de King, N.-E., soit directement soit par l'entremise de quelque fonctionnaire, à faire des offres privées pour le transport des dites malles ?

M. Guay—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Combien d'employés réguliers du chemin de fer Intercolonial, aux stations de Chaudière Curve, de Hadlow Cove, de Lévis et de Harlaka, ont été congédiés depuis le 1er mai 1892 jusqu'au 1er décembre 1892 ? Quelques-uns d'entre eux ont-ils été réinstallés dans leurs fonctions depuis leur démission, et pourquoi ?—Si oui, combien, et à quelles des stations susnommés ?

M. McMullen—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Vu les très importantes déclarations faites en cette Chambre, le 17 février, par l'honorable député d'Ontario-Sud au sujet de la coalition formée par les fabricants de cotons du Canada, et vu la promesse faite lors de la dernière session par le premier ministre, dans les termes suivants : " Si, comme l'honorable monsieur semble l'affirmer, il était démontré que " le tarif a permis à une semblable compagnie de pressurer les consommateurs, les " choses n'en resteraient pas là bien longtemps," quelle mesure le gouvernement se propose-t-il de prendre pour protéger les consommateurs contre pareille extorsion au moyen de laquelle quatre millions de piastres au-dessus de la valeur ont été soutirés des consommateurs, l'an dernier, grâce au tarif actuel ?

M. Lister—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quand le rapport supplémentaire du sous-ministre de la marine et des pêcheries, renfermant un état du rendement et de la valeur des pêcheries canadiennes, sera-t-il distribué aux députés ?

M. Davies—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quel est le taux de fret imposé sur l'Intercolonial pour le transport du charbon de Stellarton aux mines de Londonderry, et quel est le taux de fret sur le fer en gueuse transporté par l'Intercolonial de Londonderry vers l'ouest ?

M. Charlton—Mercredi prochain—BILL intitulé : " Acte modifiant les Statuts Révisés du Canada, chapitre 33, et l'Acte 51 Victoria, chapitre 15."

Sir *John Thompson*—Mercredi prochain—BILL intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte de Représentation des Territoires du Nord-Ouest."

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés comme devant être pris en considération lundi prochain, le 27 février courant, ou après, par les comités suivants, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 44) concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Bill (No 45) constituant en corporation la Compagnie de transport et de chemin de fer de Cleveland, Port-Stanley et London, et confirmant un arrangement concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Bill (No 47) concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Bill (No 48) concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et Occidental.

Bill (No 49) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique.

Bill (No 50) concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Bill (No 51) concernant le chemin de fer du Sud-Est.

Bill (No 52) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer urbain de Calgary.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 46) constituant en corporation la Compagnie dite "The Ocean Fidelity Guarantee Corporation."

No 17

OTTAWA, LUNDI, 20 FEVRIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine

1893

No 18.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MARDI, 21 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Vingt et une pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, savoir :—

De la Compagnie du chemin de fer de Nakusp et Slocan, pour une charte ; et de la Compagnie de transport du Canada, pour une charte ; et il constate que les avis ont été publiés pendant environ deux semaines de moins que le temps requis par la règle 51 ; mais comme le délai sera pleinement expiré avant que les bills soient examinés en comité, votre comité recommande qu'ils soient jugés suffisants.

A l'égard de la pétition de la Compagnie de transport du Canada, votre comité trouve que le pouvoir y mentionné de construire des bateaux et des canots n'est pas stipulé dans l'avis.

Votre comité a aussi examiné les requêtes suivantes, savoir :—De A. A. C. La Rivière et autres, pour la Compagnie de chemin de fer et de steamers de l'Atlantique Canadien du Nord ; de John F. Stairs et autres, pour la Compagnie de Fabrication Maritime ; de Alexander Ferguson et autres, pour la Compagnie de chemin de fer et de Navigation de la Colombie et de Kootenay ; de H. L. Chipman et autres, pour la Compagnie dite " The Canada Atlantic and Plant Steamship Company ; et de H. J. Macdonald, pour la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada ; demandant séparément qu'il leur soit permis de présenter une pétition pour un bill privé, nonobstant l'expiration du délai pour recevoir des pétitions semblables ; et les raisons données pour le délai dans chaque cas permettent au comité de recommander que la partie de la 49^{ème} règle qui limite le temps pour recevoir des pétitions pour bills privés, soit suspendue en ce qui concerne les dites pétitions.

M. Mills (Annapolis) propose,—Que suivant la recommandation du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés, soit suspendue au sujet des pétitions suivantes, présentées ce jour, et qu'elles soient lues et reçues sans délai. —Adopté.

Les dites pétitions sont, en conséquence, lues et reçues, et elles sont comme suit :—

De la Compagnie de chemin de fer et de steamers Nord-Atlantique ; demandant un acte pour faire revivre et amender sa charte.

De George Stairs et autres, de la cité et du comté de Halifax, Nouvelle-Ecosse ; demandant un acte les constituant en corporation pour s'occuper d'affaires industrielles d'ordre général, avec pouvoir d'acheter, acquérir et posséder des brevets, d'invention et des droits de brevets de toutes espèces, et à d'autres fins.

De la Compagnie de chemin de fer et de Navigation de la Colombie et de Kootenay; demandant un acte l'autorisant à construire et exploiter une ligne ferrée entre quelque point sur sa ligne actuelle, entre Robson et Nelson, au sud, et Revelstoke, au nord, et à d'autres fins.

De H. L. Chipman et autres; demandant une charte sous le nom de "The Canada Atlantic and Plant Steamship Company";—et

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada; demandant un acte pour consolider et amender les actes concernant la dite compagnie.

Sur motion de M. Davis, l'ordre de la Chambre du 17 février 1893, référant le bill (No 21) conférant certains pouvoirs à la corporation de la municipalité de la ville de Calgary, au comité des Bills Privés, est rescindé et le dit bill est référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Taylor présente un bill (No 59) constituant en corporation la Compagnie de transport du Canada,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster pour que la Chambre se forme en comité pour considérer les Voies et Moyens de prélever les Subsides à accorder à Sa Majesté, et sur l'amendement de Sir Richard Cartwright.

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Smith (Ontario).

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Bruneau—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous documents, mémoires, plans, rapports d'ingénieurs et correspondance concernant le dragage de la baie LaVallière.

M. Bruneau—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous documents, mémoires, requêtes et correspondances échangés entre le gouvernement, la chambre de commerce de la cité de Sorel et autres personnes, concernant l'octroi d'une subvention en faveur de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, pour la reconstruction d'un pont à Saint-Michel d'Yamaska.

M. Bruneau—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—1. Copie des instructions expédiées aux gardes-pêche des comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain, Nicolet, Yamaska et Richelieu, depuis le 1er janvier 1892, et de toute correspondance échangée à ce sujet, soit entre le gouvernement et les dits gardes-pêche, soit entre le gouvernement et toute autre personne, depuis le 1er janvier 1892 jusqu'à cette date, au sujet des dites instructions et de leur mise en force.

2. Etat des licences de pêche émises dans les comtés ci-dessus durant les années 1891 et 1892, séparément.

3. Etat de la quantité et de la valeur des différentes sortes de poissons pris dans les dits comtés séparément durant les années 1891 et 1892.

M. Gibson—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il d'avoir un service de bacs plus efficace et plus sûr à Port-Dalhousie, Ont., à temps pour l'ouverture de la navigation sur le canal Welland?

M. Carscallen—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de faire un changement dans la direction ou le personnel du département de la géologie, pendant la présente année? Est-ce l'intention du gouvernement d'établir cette année, dans le dit département, une branche spécialement chargée de la minéralogie et des opérations minières afin d'aider au développement de nos ressources minérales? Le gouvernement se propose-t-il d'établir dans le dit département une branche chargée des essais?

M. Choquette—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quels sont les noms des trente-sept manufacturiers qui sont mentionnés dans le dernier recensement comme existant dans la ville de Montmagny, P.Q.

M. McMillan (Huron)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—L'ordre en conseil compris dans le chapitre 7 des Ordres en conseil refondus, de 1889, réglementant l'importation des bêtes à cornes des États-Unis ou de leurs territoires dans le Manitoba et les districts provisoires d'Assiniboia, Sa-katchewan et Alberta, pour fins d'élevage ou de reproduction, et les soumettant à une inspection et à une quarantaine de quatre-vingt-dix jours, est-il toujours resté en vigueur jusqu'à présent? Les règlements de quarantaine mentionnés ci-dessus ont-ils été, à aucune époque, suspendus ou relâchés? Si oui, à quelle date, pour quelles périodes, dans quelle mesure, et pour quelle raison, et à quelle date ont-ils été appliqués de nouveau?

M. Bruneau—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Pour quelles raisons George Frédéric Baillairgé, employé au département des travaux publics, a-t-il été mis à la retraite le 1er janvier 1891?

M. Bruneau—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il renouvelé le bail existant entre lui et les MM. McCarthy, de Sorel, pour le terrain et les dépendances occupés par lui à Saint-Joseph de Sorel? Quelle est la date de ce nouveau bail? Quel est le prix du loyer? Quelle doit être la durée du bail? Le bail a-t-il été passé devant notaire, et si oui, quel notaire?

M. Bruneau—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quels sont les noms des 128 manufacturiers de Sorel, tel que le comporte le bulletin No 12 du dernier recensement?

M. Bruneau—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quel est le salaire de James Howden, employé au département des travaux publics? Où réside-t-il?

M. Bruneau—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il de payer les différentes balances dues à MM. Charles Mongeau, Napoléon Mongeau, Dolphis Millette et Maurice Mongeau, navigateurs, de Sainte-Anne de Sorel, pour le charroyage qu'ils ont fait de la pierre, en 1890, avec leurs bâtiments, pour la construction des brise-lames de Sainte-Anne de Sorel?

M. Berlinguet, ingénieur, chargé de l'exécution de ces travaux, a-t-il transmis les comptes des personnes ci-dessus mentionnées?

Le gouvernement a-t-il eu connaissance que le 10 janvier 1892, la veille de la dernière élection partielle dans le comté de Richelieu, les sommes suivantes ont été payées aux personnes ci-dessus mentionnées, en compte de leur réclamation: \$57 à M. Charles Mongeau; \$207 à M. Napoléon Mongeau; \$165 à M. Dolphis Millette; \$75 à M. Maurice Mongeau?

Existe-t-il un contrat entre le gouvernement et M. Moïse Lespérance, cultivateur, de Sainte-Anne de Sorel, pour l'entreprise de ces travaux? Si oui, quelles en étaient les conditions?

M. Mulock—Jeudi prochain—INTERPELLATION—L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur le fait, signalé par une partie de la presse, que certains bestiaux que l'on croyait atteints de tuberculose avaient été abattus à Toronto par ordre de l'officier de santé de cette ville, le ou vers le 17 février courant? Si oui, quelles mesures (s'il en est) ont été prises par le gouvernement pour s'assurer si ces bestiaux étaient réellement atteints de tuberculose, et quand ont-elles été prises?

M. *Choquette*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—1. Quelles sont les raisons qui ont amenées la destitution du constable Gibeault de la police de la Puissance ?

2. Une enquête sous serment a-t-elle été demandée par le constable Gibeault au sujet de sa destitution ?

3. Si oui, lui a-t-elle été accordée ; si non, pourquoi ?

M. *McMullen*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quand J. J. Davidson a-t-il été nommé évaluateur de marchandises sèches à Montréal ? Quel était son salaire lors de sa nomination ? A-t-il été transféré de Montréal à Toronto, et pour quelle raison ? Un particulier du nom de Cuthbert, de Toronto, a-t-il été nommé évaluateur de marchandises sèches pour Montréal ? Si non, quelles fonctions y remplit-il ? Un jeune homme du nom de J. A. Lavoie a-t-il été nommé sous-évaluateur dans la branche des marchandises sèches des douanes de Montréal ? Quel est son salaire ? Quelle expérience a-t-il ? Est-il fils de l'un des collecteurs ? Est-ce le même qui, en 1891-92, a retiré \$287.85 comme sa part de saisies de douane ?

M. *Forbes*—Jeudi prochain—BILL intitulé : "Acte concernant les deniers payables en rapport avec des procédures devant le parlement."

No 18.

OTTAWA, MARDI, 21 FEVRIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 22 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Onze pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du Synode de l'Eglise Presbytérienne de London et Hamilton; et de l'Union Fédérale de Tempérance des Femmes Chrétiennes; demandant la fermeture, le dimanche, de la section canadienne de l'Exposition de Chicago.

De John G. Beesley, président de la Société agricole, et autres, du district de la Machoire de l'Original, T.N.-O.; demandant l'abolition des droits sur les instruments agricoles, la ficelle à lier, l'huile de charbon et le fil barbelé, et l'abolition des coalitions.

De Thomas McNeil et autres, de la Loge Victoria, No 22, Association Provinciale des Ouvriers de la Nouvelle-Ecosse; demandant l'inspection des chaudières à vapeur employées dans les diverses mines de la dite province.

De l'Union Typographique de Hamilton, No 129; demandant la passation du bill actuellement soumis au parlement pour fixer la durée de la journée de travail.

De l'Union Typographique de Hamilton, No 129; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

De l'Union Typographique de Hamilton, No 129; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum* en matières législatives.

De l'Union Typographique de Hamilton, No 129; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitation sur les résidants chinois, et à d'autres fins.

Sir John Thompson présente,—Réponse à Ordre du 20 février 1893—Copie de la preuve faite devant M. James G. Moylan, inspecteur des pénitenciers, lors de l'enquête ou des enquêtes faites par ce fonctionnaire au pénitencier de Kingston, l'an dernier, à la suite desquelles certains employés de cette institution ont été destitués ou ont donné leur démission.

Sur motion de M. Bergin, la pétition de O. K. Fraser, président, et Samuel R. Brown, secrétaire du Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada, présentée hier; demandant une charte permettant à l'association d'accomplir ses fins, est lue et reçue, et référée au comité des Ordres Permanents.

M. Charlton présente un bill (No 60) modifiant de nouveau les Actes concernant les droits de douane,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster pour que la Chambre se forme en comité pour considérer les Voies et Moyens de prélever les Subsidés à accorder à Sa Majesté, et sur l'amendement de Sir Richard Cartwright. Et le débat se continuant ;

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés aux comités qui suivent, savoir:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 53) concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Bill (No 54) constituant en corporation la Compagnie d'Irrigation d'Alberta.

Bill (No 55) concernant la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié et de la rivière Détroit.

Bill (No 57) modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique, et à d'autres fins.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 59) constituant en corporation la Compagnie de transport du Canada.

Le débat sur la motion de M. Foster et l'amendement de Sir Richard Cartwright est alors repris.

JEUDI, 23 février 1893.

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Davies.

Sur motion de Sir John Thompson, il est Ordonné,—Que la réponse à une Adresse de la Chambre des Communes, déposée sur le bureau le 10 courant, contenant copie du rapport d'un comité du Conseil Privé à Son Excellence le Gouverneur général le 29 décembre 1892, sur les Actes des Ecoles du Manitoba, soit imprimée sans délai, et que la règle 49 soit suspendue à ce sujet.

La Chambre alors s'ajourne à 12.02 A.M.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Frémont—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous comptes, lettres, reçus et autres documents ayant rapport à la réclamation de Charles I. Labrie, de Lévis, pour services professionnels pour expropriation lors de la construction de l'embranchement Saint-Charles, du chemin de fer Intercolonial.

M. Frémont—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes correspondances, documents, lettres, ayant trait à l'établissement d'un service rapide de vaisseaux entre la Grande-Bretagne et le Canada.

M. Weldon—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance, pétitions et papiers en la possession du gouvernement, concernant le désaveu du chapitre 1 des Actes de la Nouvelle-Ecosse, intitulé: "An Act to amend and consolidate the Acts relating to Mines and Minerals," y compris toute pétition de David McKeen, écr, M.P., et autres, au sujet du dit acte.

M. Casey—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des pétitions des conseils de comtés et autres corporations municipales, demandant que les chemins de fer contrôlés par l'Etat soient obligés de construire des pontceaux sur les cours d'eau naturels traversant leurs lignes, et de toute correspondance s'y rattachant.

Sir Richard Cartwright—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance et rapports, depuis le 1er janvier 1890 jusqu'à date, concernant les irrégularités que l'on dit avoir été commises au bureau de poste de Kemptville.

M. Colter—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports d'inspecteurs ou autres papiers concernant l'expédition de marchandises en transit de la frontière internationale, *via* Centreville et Florenceville à Vanceboro'. Aussi, copie de tous règlements et ordres en conseil concernant l'expédition en transit de marchandises ou de produits en général. Aussi, copie de toutes formules autorisées par le département des douanes pour la déclaration des marchandises franchissant la frontière en transit.

M. Landerkin—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quel prix le gouvernement a-t-il payé, par minot, pour l'orge à deux rangs, et de qui l'a-t-il achetée?

M. Bowers—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement est-il informé que toutes les bouées dans la rivière et le bassin d'Annapolis ont été enlevées cet hiver par les glaces flottantes? Le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures immédiates pour replacer ces bouées afin de protéger les navires dans cette région? Le dernier contrat pour le maintien de ces bouées a-t-il été exécuté d'une manière satisfaisante, et quel était l'entrepreneur? Quel était le montant payé? Des plaintes ont-elles été faites relativement à l'absence de bouées pendant les mois d'hiver? Des soumissions ont-elles été faites par des particuliers de Digby ou d'Annapolis? Le département demandera-t-il des soumissions publiques pour le remplacement de ces bouées? Le plus bas soumissionnaire obtiendra-t-il le contrat, si le gouvernement est convaincu que le chiffre n'est pas trop élevé et si l'entrepreneur donne des garanties suffisantes de l'exécution du contrat?

M. Lépine—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quels sont les noms des commissaires du havre, et quel est le salaire payé à chacun d'eux en 1892?

M. Bruneau—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de terminer, cette année, le quai non achevé et situé vis-à-vis l'église de la paroisse de Sainte-Anne de Sorel?

M. Lépine—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1. Le commerce maritime de Montréal s'est-il plaint fréquemment au gouvernement du droit de deux centins par tonne, par voyage, ne devant pas excéder six centins par tonne par année, prélevé sur les navires en vertu de l'Acte des marins malades (S. R. C. chap. 76), comme étant injuste et impolitique ?

2. Le gouvernement a-t-il quelque précédent à invoquer dans quelque autre partie de l'univers ailleurs qu'en Canada pour justifier le prélèvement d'un droit sur les navires pour des fins d'hôpitaux ?

3. Des octrois provenant de ce droit et s'élevant au chiffre de trente à quarante mille piastres depuis la confédération, ont-ils été faits à deux hôpitaux d'Ontario, l'un à Kingston et l'autre à Sainte-Catherine, bien qu'aucun droit de tonnage ne soit prélevé dans cette province ?

4. Le prélèvement de ce droit de six centins par tonne, par saison, à Montréal et ailleurs en Canada, n'a-t-il pas amené l'imposition, par les Etats-Unis, à titre de représailles, d'un droit de quinze centins par tonne, par année, sur les navires de Montréal fréquentant leurs ports ?

5. L'Acte du Congrès imposant ce droit par représaille (24 E.-U. 81 cl. 11) ne contient-il pas une clause portant que lorsque le Canada cessera de prélever ce droit les Etats-Unis cesseront de prélever le leur ?

6. La province d'Ontario, outre qu'elle est exempte de cette imposition de droit en Canada, et à raison même de cette exemption, n'est-elle pas exemptée du droit imposé par les Etats-Unis à titre de représailles ? Et cette exemption ne constitue-t-elle pas un désavantage sérieux pour la province de Québec, à l'avantage du trafic maritime d'Ontario ?

7. Est-ce l'intention du gouvernement,—(1) d'accepter l'offre des Etats-Unis et de libérer par là les navires canadiens du droit imposé à titre de représailles dans les ports de ces Etats,—et en même temps (2) de passer des mesures législatives pour procurer aux navires de la province de Québec la même exemption que celle qui existe actuellement en faveur des navires d'Ontario ?

M. McMullen—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Vu les très importantes déclarations faites en cette Chambre, le 17 février, par l'honorable député d'Ontario-Sud, au sujet de la coalition formée par les fabricants de cotons au Canada, et vu la promesse faite lors de la dernière session par le premier ministre, dans les termes suivants : " Si, comme l'honorable monsieur semble l'affirmer, il était démontré que le tarif a permis à une semblable compagnie de pressurer les consommateurs, les choses n'en resteraient pas là bien longtemps," quelle mesure le gouvernement se propose-t-il d'adopter ?

M. Sproule—Vendredi prochain—BILL intitulé : " Acte réglementant les agences privées, secrètes, financières et commerciales."

M. Casey—Vendredi prochain—BILL intitulé : " Acte modifiant l'Acte des chemins de fer."

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés comme devant être pris en considération mercredi, le 1er mars prochain, ou après, par les comités suivants, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 53) concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Bill (No 54) constituant en corporation la Compagnie d'Irrigation d'Alberta.

Bill (No 55) concernant la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié et de la rivière Détroit.

Bill (No 57) modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique, et à d'autres fins.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 59) constituant en corporation la Compagnie de transport du Canada.

No 19.

 OTTAWA, MERCREDI, 22 FEVRIER 1893.

 3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

 Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
 1893

No 20.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, JEUDI, 23 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Huit pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara; demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre sa pétition pour un acte amendant la charte de la dite compagnie, nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés.

Du conseil municipal du comté d'Elgin, Ontario; demandant que l'Acte des chemins de fer soit amendé de manière à obliger les chemins de fer sous la juridiction du gouvernement à construire des ponceaux sur les cours d'eau naturels, lorsqu'il en sera besoin.

De Archibald McPhail et autres, membres de l'Association des Patrons de l'Industrie, et autres, du Canada; demandant certains amendements à l'Acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées pour gêner le commerce, et à d'autres fins.

De James Begg, senior, et autres, membres de l'Association des Patrons de l'Industrie de l'Amérique du Nord, et autres; demandant l'abolition des droits sur la ficelle à lier, l'huile de charbon, le maïs et le fil barbelé, et leur entrée sur la liste des articles admis en franchise.

De l'Assemblée Sillery, No 1007; et du Conseil des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis, tous de Québec; de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, Union Locale, No 27; et de l'Assemblée de District, No 125, Chevaliers du Travail, tous de Toronto, Ontario; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

De l'Assemblée Sillery, No 1007; et du Conseil des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis, tous de Québec; de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, Union Locale, No 27; et de l'Assemblée de District, No 125, Chevaliers du Travail, tous de Toronto, Ontario; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum* en matières législatives.

De l'Assemblée Sillery, No 1007; et du Conseil des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis, tous de Québec; de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, Union Locale, No 27; et de l'Assemblée de District, No 125, Chevaliers du Travail, tous de Toronto, Ontario; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitation sur les résidants chinois, et à d'autres fins.

M. Wood (Westmoreland), du comité des Banques et du Commerce, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 15) constituant en corporation la Compagnie de Garantie contre les voleurs du Canada (limitée).

Bill (No 19) concernant la Société de Prévoyance et de Prêt de Hamilton.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), l'ordre de la Chambre d'hier, référant la pétition de O. K. Fraser, président, et de Samuel R. Brown, secrétaire du Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada; demandant une charte, au comité des Ordres Permanents, est rescindé.

Sur motion de M. Devlin, la requête de Samuel R. Brown, secrétaire du Grand Conseil du Canada; demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour une charte, sous le nom de Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada,—nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions pour bills privés,—est lue et reçue et renvoyée au comité des Ordres Permanents.

M. Foster présente un bill (No 61) concernant les deniers payables en rapport avec des procédures devant le parlement,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

M. Foster met devant la Chambre,—le rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année civile 1892.

M. Costigan présente,—Réponse à Ordre du 20 février 1893—Copie des questions et des sujets soumis aux candidats qui se sont présentés pour les examens préliminaire ou de qualification, ou pour les deux, lors du dernier examen pour le service civil.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster pour que la Chambre se forme en comité pour considérer les Voies et Moyens de prélever les Subsidés à accorder à Sa Majesté, et sur l'amendement de Sir Richard Cartwright.

VENDREDI, 24 février 1893.

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Cameron.

Sur motion de Sir John Thompson, il est Ordonné,—Que le débat ajourné sur la motion portant que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens, et sur l'amendement de Sir Richard Cartwright, ait la priorité sur toutes autres affaires, lundi prochain, à 8 P.M.

La Chambre alors s'ajourne à 12.20 A.M.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Dugas*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire faire de nouvelles explorations géologiques dans le nord du comté de Montcalm, afin de donner une plus grande impulsion au développement de différentes mines, telles que le fer et la chaux.

Sir *Hector Langevin*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement canadien a-t-il attiré l'attention des autorités impériales sur le fait que le Canada a tout intérêt à se que Hawaï ne soit pas absorbé par une puissance étrangère, et a-t-il demandé au gouvernement impérial de sauvegarder les intérêts du Canada en tant au moins que nos communications par télégraphe et par steamers avec l'Australie sont concernés.

M. *Denison*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il reçu une pétition du "Canadian Institute" de Toronto, demandant que des mesures soient prises pour conserver le vieux magasin en pierre du Fort-George que l'on dit avoir été construit au temps de La Salle? Le "Canadian Institute" a-t-il donné l'estimation approximative des frais de restauration? Si oui, quelle est-elle? Est-ce l'intention du gouvernement de restaurer le magasin et de protéger de toute autre manière le Fort-George contre toute dégradation ultérieure.

M. *Godbout*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance et requêtes, demandant le changement du bureau de poste de Saint-Sébastien, comté de Beauce, ainsi que copie du rapport de l'inspecteur des postes s'y rapportant.

No 20.

OTTAWA, JEUDI, 23 FEVRIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 21.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, VENDREDI, 24 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Treize pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo; demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre sa pétition ainsi que la pétition conjointe de la dite compagnie et du conseil municipal de la cité de Brantford, pour un acte établissant de nouvelles dispositions concernant la dite compagnie, nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés.

De Charles Couse et autres, de Fingal; et de O. C. Baughner et autres, de Saint-Thomas et autres lieux, tous du comté d'Elgin, Ontario; demandant un acte constituant en corporation une Société de Bienveillance et de Prévoyance sous le nom de "Les Forestiers du Monde."

De J. T. Jones, grand connétable, et autres, connétables de comté, du comté de York, Ont.; demandant le remaniement des honoraires qui leur sont alloués dans certains cas aux termes du Code Criminel.

Du Conseil des Métiers et du Travail de Hamilton, Ontario; demandant un acte pourvoyant au groupement des comtés pour l'élection des membres de la Chambre des Communes.

Du conseil municipal du comté de Welland, Ontario; demandant que l'Acte des chemins de fer soit amendé de manière à obliger les chemins de fer sous la juridiction du gouvernement à construire des ponceaux sur les cours d'eau naturels, lorsqu'il en sera besoin.

De l'Assemblée des Cordonniers, No 6023, Chevaliers du Travail; et du Conseil Central des Métiers et du Travail, tous de Montréal; et du Conseil des Métiers et du Travail, Hamilton, Ontario; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum* en matières législatives.

De l'Assemblée des Cordonniers, No 6023, Chevaliers du Travail; et du Conseil Central des Métiers et du Travail, tous de Montréal; et du Conseil des Métiers et du Travail, Hamilton, Ontario; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitation sur les résidents chinois, et à d'autres fins.

De l'Assemblée des Cordonniers, No 6023, Chevaliers du Travail; et du Conseil Central des Métiers et du Travail, tous de Montréal; et du Conseil des Métiers et du Travail, Hamilton, Ontario; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet de la pétition de la Compagnie Manufacturière Maritime, demandant une charte.

Votre comité a aussi examiné les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, et il constate qu'ils n'ont pas été publiés pendant le temps voulu ; mais comme le délai sera pleinement expiré dans chaque cas avant que les bills soient examinés par leurs comités respectifs, votre comité recommande que ces avis soient considérés suffisants, savoir :—De la Compagnie d'Assurance l'Équité ; demandant un acte pour faire revivre sa charte et pour changer son nom en celui de Compagnie d'Assurance Saint-Laurent ; de la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada ; demandant un acte pour refondre et amender les actes concernant la dite compagnie ; et de la Compagnie dite " The Canada Atlantic and Plant Steamship Company " ; demandant une charte.

Au sujet de la pétition de la Compagnie Canadienne de Force Motrice ; demandant certains amendements aux actes concernant la compagnie, votre comité constate que les avis donnés sont suffisants pour tous les objets mentionnés dans la pétition, sauf en ce qui concerne l'extension du pouvoir de la compagnie pour émettre des obligations ou débetures qui n'est pas stipulée dans l'avis.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes, savoir :—De Samuel R. Brown, au nom de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada ; et de Lucius S. Oille, au nom de la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara ; demandant séparément qu'il leur soit permis de présenter une pétition pour un bill privé, nonobstant l'expiration du délai pour recevoir des pétitions semblables ; et les raisons données pour le délai dans chaque cas permettent au comité de recommander que la partie de la 49ème règle qui limite le temps pour recevoir des pétitions pour bills privés, soit suspendue en ce qui concerne les dites pétitions.

Comme le délai pour présenter des bills privés expire aujourd'hui, votre comité recommande qu'il soit prorogé au mardi, 7 mars prochain.

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 20) modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie de Pont de Buffalo et Fort Érié.

Bill (No 25) concernant la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Érié.

Bill (No 31) concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Bill (No 38) concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest et pour changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer de Yarmouth à Annapolis.

M. Mills (Annapolis) propose.—Que suivant la recommandation du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés, soit suspendue au sujet des pétitions suivantes, présentées ce jour, et qu'elles soient lues et reçues sans délai.—Adopté.

Les dites pétitions sont, en conséquence, lues et reçues, et elles sont comme suit :—De G. K. Fraser, président, et Samuel R. Brown, secrétaire du Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada, présentée hier ; demandant une charte permettant à l'association d'accomplir ses fins ; et de la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara ; demandant certains amendements à sa charte.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain, savoir :—

Par M. White (Cardwell) :—Bill (No 62) pour faire revivre et amender la charte de la Compagnie d'Assurance l'Équité et pour changer son nom en celui de Compagnie d'Assurance Saint-Laurent.

Par M. Tisdale:—Bill (No 63) concernant la Compagnie Canadienne de Force Motrice.

Par M. Stairs:—Bill (No 64) constituant en corporation la Compagnie Manufacturière Maritimee.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), il est Résolu,—Que le délai pour présenter des bills privés soit prorogé à mardi, le 7 mars prochain, conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents.

Sur motion de Sir John Thompson, le nom de M. Frémont est substitué à celui de M. Rinfret sur la liste du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, et le nom de M. Tarte est ajouté à la dite liste; le nom de M. Rinfret est substitué à celui de M. Frémont sur la liste du comité d'Agriculture et de Colonisation, et les noms de MM. Belley et Tarte sont ajoutés à la liste du comité des Comptes Publics.

M. Foster présente,—Réponse à Ordre du 20 février 1893—Etat indiquant le nombre de rapports de la ferme expérimentale publiés pour l'année 1891, le nombre publié respectivement en anglais et en français, le nombre alloué à chaque membre de la Chambre des Communes et du Sénat, et le nombre restant en mains.

M. Costigan présente,—Réponse à Adresse du 20 février 1893—Copie de tout rapport fait au conseil par l'honorable J. A. Chapleau, alors qu'il était ministre des douanes, sur la réorganisation du département des douanes, ou recommandant des changements dans ce département.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

A 6 P.M., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le bill (No 15) constituant en corporation la Compagnie de Garantie contre les voleurs du Canada (limitée),—est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le bill (No 19) concernant la Société de Prévoyance et de Prêt de Hamilton,—est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le bill (No 58) constituant en corporation la Compagnie de téléphone automatique et d'électricité du Canada,—est lu pour la seconde fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Le comité des Subsidés reprend alors le cours de ses délibérations.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

256	Pour payer à MM. Bearing, Frères et Cie, et à MM. Glynn, Mills, Currie et Cie, $\frac{1}{2}$ de un pour cent de commission sur le montant des obligations et effets inscrits pour le fonds d'amortissement des emprunts garantis de 1868, au 31 décembre 1892	44,274 01
257	Pour payer les services et les déboursés faits à l'occasion du transfert de l'agence financière à Londres.....	2,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.

258	Département du secrétaire d'Etat.—Pour payer les appointements de M. C. T. DeLanaudière, comme commis de seconde classe, à partir du 1er juillet 1892.....	1,112 50
259	Bureau du contrôleur de la police à cheval du Nord-Ouest.—Pour payer l'augmentation légale des appointements de M. R. S. Bishop, pour trois mois.....	12 50

260	{	<i>Département du commerce et de l'industrie.</i> —Pour payer le traitement du sous-ministre depuis le 1er janvier 1893.....	1,600 00
		Pour payer les appointements d'un commis de 2e classe	550 00
		do d'un commis de 3e classe.....	300 00
		do d'un messenger.....	250 00
		do allocation au secrétaire particulier depuis le 7 décembre 1892.....	340 32
261	{	Dépenses imprévues.....	2,500 00
		<i>Pourvu</i> que dans le cas de transfert à ce département d'aucun officier ou commis dont les appointements ont été prévus dans les estimations budgétaires d'aucun des autres départements—du service intérieur ou extérieur—la somme ainsi votée sera disponible pour le paiement de ces appointements par ce département.	
261	{	<i>Département de la justice.</i> —Pour payer l'augmentation légale à G. L. Foster, du 1er octobre 1892 au 30 juin 1893	37 50
		Allocation au secrétaire particulier du solliciteur général, du 1er janvier au 30 juin 1893, à \$600 par année. Cette somme pourra être payée à tout membre quelconque du service civil, nonobstant toute chose à ce contraire dans l'Acte du service civil.....	300 00
262	{	Messenger supplémentaire, du 1er janvier au 30 juin 1893.....	500 00
		<i>Département du revenu de l'intérieur.</i> —Pour pourvoir au paiement de M. Chas. F. Winter, secrétaire particulier du contrôleur du revenu de l'intérieur, du 15 décembre 1892 au 30 juin 1893, ce montant étant le solde d'un crédit à voter de nouveau pour la même période, pour payer le secrétaire particulier du ministre du revenu de l'intérieur.....	325 00
263	{	<i>Bureau du Conseil privé.</i> —Pour payer aux commis suivants, leurs appointements du 1er au 31 janvier 1893, nonobstant toute disposition contraire dans l'Acte du service civil:—	
		D. Burke, 31 jours à \$3 par jour.....	93 00
		W. C. DeBrisay, du 1er au 25 janvier, à \$2.50 par jour.	62 50
		F. Chadwick, 31 jours à \$2.50 par jour.....	77 50
		J. R. Fraser, 31 jours à \$2 par jour.....	62 00
		W. Strachey, 30 jours à \$2 par jour.....	60 00

PÉNITENCIERS.

266	{	<i>Pénitencier de Saint-Vincent de Paul.</i> —Pour pourvoir au salaire d'un instructeur de carrosserie, omis dans le budget général.	600 00
267	{	<i>Pénitencier de Dorchester.</i> —Pour pourvoir au salaire d'un boulanger instructeur, du 11 novembre 1892 au 30 juin 1893, à \$600 par année.....	378 34
		Pour indemniser l'ex-garde Willard Hutchinson, pour avoir surveillé la construction de la clôture autour du pénitencier....	200 00

LÉGISLATION.

CHAMBRE DES COMMUNES.

268	{	Pour payer la somme dépensée pour la traduction française entre le 9 juillet 1892 et le 25 janvier 1893.....	2,600 00
		Pour couvrir la somme dépensée pour compléter les Débats officiels de la session de 1892.....	15,000 00
		Pour payer deux commis surnuméraires pour la session de 1893, à \$300 chacun	600 00
		Somme additionnelle nécessaire pour les messagers sessionnels pour la session de 1893 (en partie à voter de nouveau)..	2,039 50
		Pour payer une valise en cuir pour chaque nouveau député élu depuis la dernière session.....	375 00

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

269	{	<i>Dépenses imprévues.</i> —Pour pourvoir au paiement d'une rétribution supplémentaire accordée par l'arrêté du conseil du 7 juillet dernier, aux messagers sessionnels suivants, pour leurs services pendant la session de 1892, savoir :—		
		Joseph Lafontaine	\$90 00	
		Thomas W. Hodgins	90 00	180 00
		Fonds nécessaire au paiement des salaires (pendant cent jours) de deux messagers sessionnels surnuméraires, pour leurs services durant la session de 1893, à \$2.50 chacun par jour..		500 00
270		<i>Statuts.</i> —Impression, reliure et distribution du code criminel...		2,600 00
271		<i>Acte du cens électoral.</i> —Nouvelle somme nécessaire pour l'impression des listes des votants		18,000 00
272		Pour rembourser au juge Wilkinson, reviseur du comté de Northumberland, N.-B., l'affichage des listes.....		124 05

RETRAITE.

274		Pour payer à Mme H. James, une gratification d'un mois d'appointements pour chaque année de service de son mari.....		1,250 00
-----	--	--	--	----------

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

276		<i>Chemin de fer Oxford et New-Glasgow.</i> —Pour payer au chemin de fer Intercolonial les comptes de fret non réglés, pour le transport de matériaux de construction pour l'embranchement d'Oxford et New-Glasgow.....		3,000 00
277		<i>Chemin de fer Annapolis et Digby.</i> —Construction.....		2,200 00
278		<i>Canal Lachine.</i> —Pour la construction du pont de la rue Wellington		51,000 00
279		<i>Canal du Sault Sainte-Marie.</i> —Construction.....		161,000 00
280	{	<i>Canal Rideau—</i>		
		Pour achever le pont à Merrickville.....	2,000 00	
		do les réparations du barrage à Hog's Back et pour construire des brise-glaces.....		2,000 00
281	{	<i>Ecluse à Sainte-Anne, etc.—</i>		
		Pour réparer les vieilles portes d'écluse.....	4,000 00	
		Pour régler avec l'entrepreneur de la consolidation de l'ancienne jetée en aval de l'écluse.....		1,116 00
282		<i>Canal Carillon et Grenville.</i> —Pour consolider et rendre étanche le barrage à Carillon.....		10,000 00
283	{	<i>Canal Lachine.</i> —Pour reconstruire les murs de soutènement aux bassins Saint-Gabriel, Nos 1 et 2		10,800 00
		Pour réparer la levée nord aux écluses Saint-Gabriel	7,000 00	
284	{	<i>Canal Chambly—</i>		
		Pour achever l'achat et l'installation du moteur électrique et du fil actionnant les machines dans l'atelier, et achat d'une courroie.. ..	700 00	
		Pour démolir et reconstruire le sas est de l'écluse No 5....	1,500 00	
		Pour construire un caisson à l'écluse No 9, entrée d'aval, pour reconstruire le seuil d'aval et le radier de l'écluse.....	1,000 00	
		Pour reconstruire les bajoyers.....		4,500 00
		Pour payer les frais judiciaires <i>in re</i> la Reine vs Black.....		20 00
285		<i>Canal de la Vallée de la Trent.</i> —Pour couvrir les derniers paiements pour l'achèvement du pont tournant à Bobcaygeon...		200 00
286		<i>Canal Welland.</i> —Enlèvement d'une batture à l'entrée de la rivière Chippewa. Pour payer la balance due sur les estimations finales		200 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouveau-Brunswick.

287	Port du Cap Tourmentin—Pour achever les paiements aux entrepreneurs	13,000 00
-----	---	-----------

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLICS.

Nouveau-Brunswick.

288	Douane de Saint-Jean	25,000 00
-----	----------------------------	-----------

Ontario.

289	Salle d'exercices, Toronto—La cité de Toronto ayant fourni un terrain tel que convenu.....	53,000 00
-----	--	-----------

Territoires du Nord-Ouest.

290	{	Edifice public, Brandon—Balance due à l'architecte-surintendant. Résidence du lieutenant-gouverneur, Régina—Pour payer les comptes non réglés pour travaux indispensables, et mobilier, garnitures, etc., fournis pour rendre la nouvelle résidence prête à être occupée.....	796 51
		Edifice de l'immigration de Medicine-Hat—Pour fournir une cour de justice et une salle de police.. ..	3,913 47
			600 00

Colombie-Britannique.

291	Salle d'exercices de Victoria—La localité fournissant gratuitement son emplacement	21,000 00
-----	--	-----------

Stations de quarantaine.

292	{	Halifax, N.-E., Ile Lawlor—Pour un nouvel hôpital et logement additionnel et pour rembourser les frais d'appropriation de réparations, le mobilier, etc.....	27,500 00
		Saint-Jean, N.-B., Ile de la Perdrix—Pour logement additionnel et rembourser les frais d'appropriation, de réparations, de mobilier, etc.....	4,137 83
		Grosse-Ile, P.Q.—Pour compléter l'équipement de la station	50,656 00
		William's Head, C.-B.—Pour logement additionnel	62,000 00
		Petites stations—Pour logement additionnel et rembourser les frais d'appropriation, de réparations, de mobilier, etc.....	1,846 42

Réparations, mobilier, etc.

293	{	Réparations, mobilier, etc., somme additionnelle nécessaire	35,000 00
		Pour éclairer à l'électricité la bibliothèque du parlement et le bureau du Conseil Privé.....	5,600 00

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouvelle-Ecosse.

294	{	Halifax, Ile Lawlor—Quai de la quarantaine.....	10,000 00
		Chezetcook-Ouest—Pour terminer les paiements aux entrepreneurs.....	300 00
		Brise-lames de l'Ile du Diable—Pour terminer les paiements aux entrepreneurs.....	350 00
		Station de quarantaine de Sydney, Pointe Keating—Prolongement du quai.....	1,200 00

Nouveau-Brunswick.

295 Station de quarantaine—Quai de l'Île de la Perdrix.... 6,000 00

Ontario.

296 Rivière la Pluie—Améliorations des Rapides du Long Sault
—Pour payer la balance due, les travaux étant terminés.... 2,900 00

Colombie-Britannique.

297 William's Head—Quai de la quarantaine..... 35,000 00

Dragage.

298	{	Nouvelle-Ecosse, Île du Prince-Edouard, Nouveau-Brunswick	
		—Somme additionnelle nécessaire.....	5,000 00
		Québec et Ontario—Somme additionnelle nécessaire.....	14,000 00
299		Nouveau matériel de dragage do	10,900 00

Routes et ponts.

300 Pont sur la rivière du Ventre, à Lethbridge, T.N.-O.—Pour payer
la balance due pour les travaux faits en 1891-92, omis dans
le budget de l'an dernier..... 1,383 38

Télégraphes.

301 Territoires du Nord-Ouest—Ligne de Prince-Albert entre Sas-
katoon et Batoche, Saint-Laurent et Prince-Albert..... 400 00

Divers.

302 Réparations au barrage Wascana, Régina, à condition que ce qu'il
faudra de plus pour réparer parfaitement le barrage sera
fourni par les autres parties intéressées et qu'à l'avenir ce
barrage soit entretenu aux frais de la municipalité—Somme
additionnelle nécessaire 1,500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau, lundi prochain.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Lister—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres adressées par aucun membre du gouvernement ou de sa part, à Thomas McGreevy, Nicholas K. Connolly et Michael Connolly ou à aucun d'eux, concernant les poursuites ou actions au criminel ou au civil pendantes actuellement contre eux ou aucun d'eux, ou concernant les matières faisant l'objet de ces actions ou poursuites ; aussi, copie de toutes communications adressées au gouvernement ou à aucun de ses membres par les dits Connolly, ou par aucun d'eux, touchant le paiement de leur réclamation contre le gouvernement ; aussi, un état indiquant tous les paiements faits par le gouvernement aux dits Connolly pendant les années 1891, 1892 et 1893, et la date de chaque paiement.

M. Charlton—Lundi prochain—ADRESSE—Copie des demandes formulées pour le remboursement des péages faits aux autorités américaines, l'an dernier, par des navires canadiens pour leur passage dans le canal du Sault Sainte-Marie ; le montant des péages ainsi acquittés, en autant que le gouvernement en est informé, et copie de toutes lettres et papiers concernant l'imposition et l'abolition de ces péages.

M. McCarthy—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quelle était, d'après le dernier recensement, la valeur des matières premières employées dans les filatures de coton, et quelle a été leur production ?

M. McCarthy—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quelle était, d'après le dernier recensement la valeur des matières premières employées dans les filatures de lainages, et quelle a été leur production ?

M. McCarthy—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel était, d'après le dernier recensement, le nombre de fabriques de papiers de tenture ? Quel était le nombre de leurs employés ? Quelle était la valeur des matières premières mises en œuvre ? Quelle a été leur production ?

M. McCarthy—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quelle était, d'après le dernier recensement, la valeur des matières brutes mises en œuvre dans les fonderies et les ateliers de machines ? Quelle a été leur production ?

M. Guillet—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel est le pourcentage d'alliage dans la monnaie d'argent du Canada ? Quel est ce pourcentage dans la monnaie d'argent américaine ? Le gouvernement sait-il que l'on se propose d'augmenter considérablement le monnayage de l'argent américain ? Le gouvernement sait-il que la monnaie courante d'argent américain contenant moins que 50 pour 100 d'argent est introduite en Canada au pair ? Le gouvernement se propose-t-il de prendre des mesures pour empêcher l'argent américain d'affecter la valeur de notre papier-monnaie et de notre monnaie d'argent, qui est bien plus pure ?

M. Colter—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel taux de fret est imposé sur l'Intercolonial pour le transport du foin et des grains entre la Pointe Lévis et Saint-Jean et Halifax, et les stations intermédiaires ? Le taux du fret est-il différent pour ceux de ces articles qui sont destinés à la consommation locale et ceux qui sont destinés à l'exportation ? Le taux du fret sur ces articles a-t-il été augmenté, l'an dernier ?

Sir John Thompson—Lundi prochain—Que les mesures du gouvernement aient la priorité, après les interpellations, les jeudis, pendant le reste de la session.

M. Flint—Lundi prochain—En comité général ou lors de la troisième lecture du bill (No 38) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest et à l'effet d'en changer le nom en celui de Compagnie du chemin de fer de Yarmouth à Annapolis.

Que les clauses suivantes soient ajoutées au dit bill immédiatement après la clause 7, comme clauses 7a, 7b, et 7c:—

7a. La compagnie pourra acquérir, équiper et posséder, ou pourra louer, nolisier ou affréter tous navires ou vaisseaux, et s'en servir de toute manière et pour tout service quelconque, et pourra faire et entreprendre le transport par mer de voyageurs, animaux, marchandises ou autres choses, et pourra acquérir par convention, bail, affermage ou contrat, des entrepôts, quais et bassins ou leurs usages.

7b. La compagnie pourra passer tous contrats avec les propriétaires, armateurs ou affréteurs de tous navires ou vaisseaux pour le transport de voyageurs ou de bestiaux, denrées, marchandises ou autres choses passant ou destinés à passer sur quelque partie des voies ferrées de la compagnie, que ce trafic vienne ou soit à destination de quelque station des chemins de fer de la compagnie ou non, et de façon que ces contrats puissent contenir des stipulations de prix d'entier parcours pour ce trafic.

7c. La compagnie pourra conclure une convention avec toute compagnie de steamers dûment constituée pour le transport ou l'expédition de voyageurs ou animaux, marchandises ou autres choses passant ou destinés à passer sur quelque partie des voies ferrées de la compagnie ou pour une fusion avec telle compagnie aux termes et conditions qui seront arrêtés et convenus, et sauf les restrictions que les directeurs jugeront à propos; pourvu que cette convention ait été préalablement approuvée par les deux tiers des voix données à une assemblée générale spéciale des actionnaires convoquée dans le but de la prendre en considération,—à laquelle assemblée seront personnellement présents ou représentés par fondés de pouvoirs des actionnaires représentant au moins les deux tiers en somme du capital social,—et qu'elle ait aussi été sanctionnée par le Gouverneur en conseil.

Cette approbation ne sera signifiée qu'après qu'avis de la demande à cet effet aura été publié de la manière et pendant le temps prescrits par l'article deux cent trente-neuf de l'Acte des chemins de fer, et aussi pendant un même espace de temps dans un journal dans chacun des comtés que traversera le chemin de fer de la compagnie, dans lequel il sera publié un journal.

AVIS DE BILL PRIVÉ.

Le bill suivant a, ce jour, été affiché comme devant être pris en considération par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, vendredi, le 3 mars prochain, ou après, savoir:—

Bill (No 58) constituant en corporation la Compagnie de Téléphone Automatique et d'Electricité du Canada.

No 21.

OTTAWA, VENDREDI, 24 FÉVRIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 22.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, LUNDI, 27 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Huit pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du conseil municipal de la cité de Winnipeg, Manitoba; demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre sa pétition pour un acte prolongeant le délai fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux autorisés par l' "Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine," et modifiant autrement le dit acte,—nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés.

Du conseil municipal du comté de Victoria; et du conseil municipal du comté de Hastings, tous de l'Ontario; demandant que l'Acte des chemins de fer soit amendé de manière à obliger les chemins de fer sous la juridiction du gouvernement à construire des ponceaux sur les cours d'eau naturels, lorsqu'il en sera besoin.

De Charles Smith et autres, du district de Moose Jaw; et de James Brooks et autres, du Sud-Est de Régina, district d'Assiniboia, tous des Territoires du Nord-Ouest; demandant que le contrôle de l'éducation soit donné à l'Assemblée du Nord-Ouest, et que la clause de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest prescrivant la publication en langue française des Ordonnances de l'Assemblée et l'usage de cette langue dans les procédures des cours de justice, soit aboli.

De James J. Sutherland, et autres, membres de l'Association des Patrons de l'Industrie de l'Amérique du Nord, et autres; demandant l'abolition des droits d'importation sur la ficelle à lier, l'huile de charbon, le maïs et le fil barbelé, et leur entrée sur la liste des articles admis en franchise.

De l'Union des Cigariers de Hamilton, Ontario; demandant la passation du bill actuellement soumis au parlement pour fixer la durée de la journée de travail.

De la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, Union No 83, Halifax, Nouvelle-Ecosse; de la branche de l'Association des Tailleurs de Pierre à la journée de Vancouver, de l'Amérique du Nord; et de l'Union Internationale des Brigatiers et Maçons, No 1, tous de la Colombie-Britannique; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

De la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, Union, No 83, Halifax, Nouvelle-Ecosse; de la branche de l'Association des Tailleurs de Pierre à la journée de Vancouver, de l'Amérique du Nord; et de l'Union Internationale des Brigatiers et Maçons, No 1, tous de la Colombie-Britannique; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitation sur les résidants chinois, et à d'autres fins.

De la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, Union No 83, Halifax, Nouvelle-Ecosse; de la branche de l'Association des Tailleurs de Pierre à la journée de Vancouver, de l'Amérique du Nord; et de l'Union Internationale des Brigatiers et Maçons, No 1, tous de la Colombie-Britannique; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum* en matières législatives.

M. Haggart présente,—Réponse à Ordre du 16 février 1893—Liste donnant les noms de tous les soumissionnaires pour la section huit du canal de Soulanges, le domicile de chacun et le montant de chaque soumission.

Aussi,—Réponse à Ordre du 6 février 1893—Relevé des frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pendant les exercices 1890-91 et 1891-92, et depuis le 1er juillet 1892 jusqu'au 31 décembre inclusivement, sous les chefs suivants:—Force locomotrice, dépenses pour wagons, entretien de la voie et des travaux d'art, dépenses pour gares, frais généraux, nombre de milles parcourus par les chars.

Et aussi,—Réponse à Ordre du 6 février 1893—Etat donnant les recettes du chemin de fer Intercolonial pendant les exercices 1890-91 et 1891-92, et depuis le 1er juillet 1892 jusqu'au 31 décembre inclusivement, sous les chefs suivants:—Voyageurs, fret, malles et divers; et donnant aussi le nombre de voyageurs, et de tonnes de fret transportés durant les susdits exercices.

M. Daly présente,—Réponse à Adresse du 2 février 1893—Copie de toute correspondance, mémoires, ordres administratifs et ordres en conseil, non encore soumis à la Chambre, concernant les limites nord-ouest, nord et est de la province de Québec, et de tous rapports d'arpentages ou explorations ordonnés par le gouvernement du Canada ou s'y rapportant, depuis la dernière session du parlement, y compris les instructions relatives aux dits arpentages ou explorations.

M. Costigan présente un bill (No 65) modifiant la loi concernant le cens électoral,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture demain.

Welsh propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant; la dite proposition est retirée avec le consentement de la Chambre.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir:—

Bill (No 20) modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie de Pont de Buffalo et Fort Erié.

Bill (No 25) concernant la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Erié.

Bill (No 31) concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Le bill (No 38) concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest et pour changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer de Yarmouth à Annapolis,—est délibéré en comité général, rapporté avec amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés aux comités qui suivent, savoir:—

Comité des Banques et du Commerce:

Bill (No 62) pour faire revivre et amender la charte de la Compagnie d'Assurance l'Equité et pour changer son nom en celui de Compagnie d'Assurance Saint-Laurent.

Bill (No 64) constituant en corporation la Compagnie Manufacturière Maritime (limitée).

Comité des Bills Privés:

Bill (No 63) concernant la Compagnie Canadienne de Force Motrice.

M. Sproule propose,—Qu'il est expédient de réimposer le droit d'importation sur les billots de pin et d'épinette.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. O'Brien.

Sur motion de M. Mara, la requête de John Travers Lewis, de la cité d'Ottawa, solliciteur pour la Compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort Sheppard, présentée ce jour; demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre la pétition de la compagnie susdite pour un acte à l'effet de déclarer que certains pouvoirs et franchises à elle conférés par un acte de la législature provinciale sont sujets à la juridiction du Parlement du Canada et que son chemin de fer est à l'avantage général du Canada,—nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions pour bills privés,—est lue et reçue et renvoyée au comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Mara, la requête de John Alexander Gemmill, avocat, de la cité d'Ottawa, présentée ce jour; demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre une pétition pour un acte constituant certaines personnes en une compagnie ayant pour objet de construire une cale sèche à quelq'endroit de Burrard-Inlet,—nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés,—est lue et reçue et référée au comité des Ordres Permanents.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster pour que la Chambre se forme en comité pour considérer les Voies et Moyens de prélever les Subsidés à accorder à Sa Majesté, et sur l'amendement de Sir Richard Cartwright.

MARDI, 28 février 1893.

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Perry.

La Chambre alors s'ajourne à 12.25 A.M.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Rider—Mercredi prochain—RÉSOLUTION—Que dans l'opinion de cette Chambre, il est désirable, dans l'intérêt des agriculteurs, que toutes les espèces d'engrais qui ne sont pas actuellement fabriquées en Canada, soient placées immédiatement sur la liste des articles admis en franchise.

M. Carroll—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant toutes les sommes payées à ce jour pour le quai de l'Isle Verte depuis qu'il est commencé; la date de ces paiements, le nom de toutes les personnes à qui ces paiements ont été faits, les montants payés à chacune de ces personnes, les raisons pour lesquelles ces paiements ont été faits; les diverses quantités de bois achetées par le gouvernement pour le quai, et les prix payés pour ces bois.

M. Carroll—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant tous les paiements faits pour creuser la Rivière du Loup; les personnes à qui ces paiements ont été faits; la nature des travaux faits; les prix payés pour chacun des ouvrages faits; et les montants retirés par chaque personne.

M. Fraser—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le département de la milice a-t-il reçu un mémoire des citoyens d'Annapolis, N.-E., demandant que l'ancien terrain de la garnison en cette ville soit remis aux mains d'un commissaire ou de commissaires afin d'en faire un parc public et un endroit d'amusement? Quelle décision le département se propose-t-il de prendre au sujet de cette demande?

M. McKay—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de mettre en opération le Bureau du Travail? Si oui, quand?

M. Hughes—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement, afin d'enrôler la meilleure classe de canadiens, d'augmenter l'efficacité des officiers et des soldats, d'élever l'esprit national et de consolider l'empire britannique, de prendre des mesures pour obtenir, tous les ans ou tous les deux ans, un échange entre l'un des corps permanents d'artillerie du Canada et des compagnies d'infanterie canadienne d'une part, et une batterie d'artillerie impériale et des compagnies d'infanterie de la Grande-Bretagne, de Gibraltar ou autres stations anglaises, d'autre part?

M. Perry—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Combien de concessions ou licences ont été accordées dans le comté de Prince, I.P.-E., pour la pêche des huîtres, et à qui? Quelles sont les bornes ou limites de chaque concession? Pour combien d'années chacune de ces concessions a-t-elle été accordée?

M. Campbell—Mercredi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle somme d'argent a été dépensée par le gouvernement pour encourager la culture de l'orge à deux rangs?

2. Quelle somme d'argent a été dépensée par le gouvernement pour encourager la culture du blé "Sadoga"?

3. Quel résultat a produit l'essai tenté aux moulins de Toronto, il y a quelques mois, quant aux qualités du dit blé "Sadoga"?

M. Casey—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement déposera-t-il bientôt sur le bureau de la Chambre copie des instructions données aux énumérateurs du recensement sur la définition des mots "manufacture" ou "industrie manufacturière," au sujet du chiffre de la production, du nombre d'ouvriers employés, ou autrement? Déposera-t-il aussi un état du nombre des "manufactures" ou "industries manufacturières," dans chaque cité et ville incorporée du Canada, ayant une production, pendant l'année du recensement, de \$5,000 à \$10,000; de \$10,000 à \$20,000; de \$20,000 à \$50,000; de \$50,000 à \$100,000; et de plus de \$100,000, respectivement? Déposera-t-il aussi un état du nombre total, en Canada, classifié comme dans la précédente question?

M. Carroll—Mercredi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle est la date de la nomination de l'ex-sous-ministre des chemins de fer et canaux, M. Toussaint Trudeau ?

2. Quelle est la date de la nomination de William White, sous-ministre des postes ?

3. Quelle est la date de la nomination de George Rivers White, la date de sa promotion, et combien de fois a-t-il eu de l'avancement ? A-t-il passé les examens du service civil ? Si oui, quel nombre de points a-t-il obtenus ? Était-ce un examen spécial ou facultatif ?

M. Vaillancourt—Mercredi prochain—INTERPELLATION—1. Quels sont les noms de tous les avocats canadiens-français de la province de Québec qui ont été employés par le gouvernement dans la province d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse depuis 1878 ?

2. Quelles sont les causes dans lesquelles ils ont ainsi été employés par le gouvernement ?

3. Quels sont les honoraires et déboursés payés à chacun d'eux ?

M. Carroll—Mercredi prochain—INTERPELLATION—1. Quel est le montant total dépensé à ce jour pour le bureau de poste de Fraserville ?

2. Quel est le montant des réclamations produites pour matériaux fournis au contracteur Lortie, et non payées ?

3. Le gouvernement a-t-il l'intention de payer ces réclamations ou quelques-unes d'entre elles ?

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés comme devant être pris en considération lundi, le 6 mars prochain, ou après, par les comités suivants, savoir :—

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 62) pour faire revivre et amender la charte de la Compagnie d'Assurance l'Equité et pour changer son nom en celui de Compagnie d'Assurance Saint-Laurent.

Bill (No 64) constituant en corporation la Compagnie Manufacturière Maritime.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 63) concernant la Compagnie Canadienne de Force Motrice..

OTTAWA, LUNDI, 27 FEVRIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine

1893

No 23.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MARDI, 28 FÉVRIER 1893.

PRIÈRE.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, savoir :—

De John Travers Lewis, de la cité d'Ottawa, solliciteur pour la Compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort Sheppard; de John Alexander Gemmill, de la cité d'Ottawa, solliciteur pour F. C. Cotton et autres; et de la corporation de la cité de Winnipeg; demandant séparément qu'il leur soit permis de présenter une pétition pour un bill privé, nonobstant l'expiration du délai pour recevoir des pétitions semblables; et les raisons données pour le retard à présenter ces pétitions permettent au comité de recommander que la partie de la 49ème règle qui limite le temps pour recevoir des pétitions pour bills privés, soit suspendue en ce qui concerne les dites pétitions.

Votre comité aussi examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes :—Du Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada, pour une charte; de la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara, pour certains amendements à sa charte; et de la Compagnie du chemin de fer de la Colombie et Kootenay; demandant l'autorisation de construire certains embranchements de chemins de fer.

Votre comité a aussi examiné les pétitions suivantes, et il constate que les avis n'ont pas été publiés pendant le temps requis par la règle 51; mais comme le délai sera pleinement expiré avant que les bills soient examinés en comité, votre comité recommande qu'ils soient jugés suffisants, savoir :—De la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond, pour un acte confirmant sa charte; de la Compagnie du Canal Nord-Américain, pour une charte; de la Compagnie du chemin de fer Témiscouata, demandant de prolonger sa ligne; et de la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs Nord-Atlantique, pour un acte à l'effet de faire revivre et amender sa charte.

M. Costigan soumet à la Chambre,—Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'année expirée le 30 juin 1892, avec un rapport partiel sur ces services pendant le dernier semestre de 1892.

M. Wallace présente,—Réponse à l'Ordre du 20 février 1893—Etat indiquant la quantité de fer en gueuse manufacturé en Canada de 1870 à 1880 inclusivement, et la prime payée (s'il en est) pendant ces années. Aussi, la quantité de fer en gueuse importé respectivement de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, et la quantité totale importée durant ces années.

M. Mills (Annapolis) propose,—Que suivant la recommandation du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés, soit suspendue au sujet des pétitions suivantes, présentées ce jour, et qu'elles soient lues et reçues sans délai.—Adopté.

Les dites pétitions sont, en conséquence, lues et reçues, et elles sont comme suit :—

De la Compagnie du chemin de fer de Nelson au Fort Sheppard ; demandant un acte pour confirmer les franchises, pouvoirs, etc., qui lui ont été conférés par un acte de la législature provinciale, et pour déclarer que son chemin de fer est à l'avantage général du Canada ;

De F. C. Cotton, journaliste, et autres, de Vancouver, Colombie-Anglaise ; demandant un acte les constituant en une compagnie ayant pour objet de construire, équiper, entretenir et exploiter une cale sèche sur un point quelconque de Burrard-Inlet, et pour autres fins s'y rapportant ;—et

Du conseil municipal de la cité de Winnipeg, Manitoba ; demandant un acte à l'effet de modifier l' "Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine," de prolonger le délai fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux y autorisés, etc.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour la seconde lecture, à demain, savoir :

Par M. Devlin :—Bill (No 66) constituant en corporation le Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada.

Par M. Frémont :—Bill (No 67) pour faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs Nord-Atlantique.

Par M. Mara :—Bill (No 68) concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et de Kootenay.

M. Haggart présente,—Réponse à Adresse du 6 février 1893—Copie de tout ordre en conseil ou autre document permettant à la Compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly, ou à la Compagnie du chemin de fer du Vermont Central, qui lui a succédé, de construire un pont sur la rivière Richelieu à Saint-Jean, Québec.

M. Costigan présente,—Réponse à Adresse du 6 février 1893—Copies de toutes requêtes, correspondance et documents de toutes sortes concernant l'octroi d'un subside au chemin de fer le Québec Oriental.

Sur motion de Sir John Thompson, il est Résolu,—Que les mesures du gouvernement auront la priorité jeudi prochain, le 2 mars, après les interpellations.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster pour que la Chambre se forme en comité pour considérer les Voies et Moyens de prélever les Subsidés à accorder à Sa Majesté, et sur l'amendement de Sir Richard Cartwright,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants : "il soit Résolu,—Que le présent tarif douanier pèse lourdement et injustement sur les classes qui consomment le plus dans la Puissance, et qu'il devrait être de suite entièrement remanié dans le sens d'une liberté plus grande du commerce, et que le montant des taxes à percevoir devrait être limité à la somme requise pour faire face aux dépenses du gouvernement judicieusement et économiquement administrées."

MERCREDI, 1er mars, 1893.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la division suivante :

POUR :
Messieurs

Allan,
Bain (*Wentworth*),
Beausoleil,
Bécharde,

Devlin,
Edgar,
Edwards,
Fauvel,

Lowell,
Macdonald (*Huron*),
McGregor,
McMillan (*Huron*),

Beith,
Bernier,
Bourassa,
Bowers,
Bowman,
Brodeur,
Brown,
Bruneau,
Calvin,
Campbell,
Carroll,
Cartwright (Sir Richard),
Casey,
Charlton,
Choquette,
Christie,
Colter,
Davies,
Dawson,
Delisle,

Featherston,
Flint,
Forbes,
Fraser,
Frémont,
Geoffrion,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,
Grieve,
Guay,
Innes,
Landerkin,
Langelier,
Laurier,
Lavergne,
Ledue,
Legris,
Lister,
Livingston,

McMullen,
Mignault,
Mills (*Bothwell*),
Mulock,
Paterson (*Brant*),
Perry,
Préfontaine,
Proulx,
Rider,
Rinfret,
Rowand,
Sanborn,
Sriver,
Semple,
Somerville,
Sutherland,
Tarte,
Vaillancourt,
Welsh,
Yeo.—72.

CONTRE :

Messieurs

Adams,
Bain (*Soulanges*),
Baird,
Baker,
Barnard,
Belley,
Bennett,
Bergeron,
Boyd,
Boyle,
Bryson,
Burnham,
Cameron,
Cargill,
Carignan,
Carling,
Carpenter,
Caron (Sir Adolphe),
Carscallen,
Chesley,
Cleveland,
Coatsworth,
Cochrane,
Cockburn,
Corbould,
Corby,
Costigan,
Craig,
Curran,
Daly,
Davin,
Davis,
Denison,
Desaulniers,
Dickey,

Fréchette,
Gillies,
Girouard (*Deux-Montagnes*),
Grandbois,
Guillet,
Haggart,
Hazen,
Hearn,
Henderson,
Hodgins,
Hughes,
Hutchins,
Ingram,
Ives,
Jeannotte,
Joncas,
Kaulbach,
Kenny,
Lachapelle,
Langevin (Sir Hector),
LaRivière,
Leclair,
Lépine,
Lippé,
Macdonald (*King*),
Macdonald (*Winnipeg*),
Macdonell (*Algoma*),
Mackintosh,
Maclean (*York*),
McAlister,
McCarthy,
McDonald (*Assiniboia*),
McDonald (*Victoria*),
McDougall (*Cap-Breton*),
McInerney,

Mara,
Marshall,
Metcalfé,
Miller,
Miller (*Annapolis*),
Moncrieff,
Montague,
Northrup,
O'Brien,
Onimet,
Patterson (*Colchester*),
Patterson (*Huron*),
Pelletier,
Pope,
Pridham,
Prior,
Putnam,
Reid,
Robillard,
Roome,
Rosamond,
Ross (*Dundas*),
Ross (*Lisgar*),
Ryckman,
Simard,
Smith (*Ontario*),
Sproule,
Stairs,
Stevenson,
Taylor,
Temple,
Thompson (Sir John),
Tisdale,
Turcotte,
Tyrwhitt,

Dugas,
Dupont,
Dyer,
Earle,
Fairbain,
Ferguson (*Renfrew*),
Foster,

McKay,
McLean (*King*),
McLennan,
McLeod,
McMillan (*Vaudreuil*),
McNeill,
Madill,

Wallace,
White (*Cardwell*),
White (*Shelburne*),
Wilmot,
Wilson,
Wood (*Brockville*),
Wood (*Westmoreland*).—126

Et la question étant mise sur la question principale,—elle est adoptée.
La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Voies et Moyens.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Qu'il est expédient de modifier l'Acte 53 Victoria, chapitre 20, intitulé : "Acte modifiant les actes relatifs aux droits de douane," en abrogeant l'item 184 de la clause 10 du dit acte, et de prescrire autrement en lui substituant les taux de droits suivants :

Ficelle pour les engerbeuses mécaniques, en chanvre, jute, manille ou agavé, et en manille et agavé mélangés, douze et demi pour cent *ad valorem*..... 12½ p.c.

Fil, lorsqu'importé pour la fabrication de la ficelle pour engerbeuses mécaniques, dix pour cent *ad valorem*..... 10 p.c.

2. Résolu,—Qu'il est expédient de modifier de nouveau le dit acte 53 Victoria, chapitre 20, en abrogeant l'item 291 de la clause 11 et en lui substituant le suivant :—
Outillage de mines importé avant le seizième jour de mai 1896, qui, à l'époque de l'importation sera d'une classe ou espèce non fabriquée en Canada.

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 2.55 a.m.

PETER WHITE,
Orateur.

ERRATUM.

Dans le Procès-Verbal d'hier, page 146, le mot *importation* a été inséré par erreur au lieu de *exportation*, dans la motion de M. Sproule.

AVIS DE MOTIONS.

M. Forbes—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Pourquoi les établissements de pisciculture de Milton, Queen, Nouvelle-Ecosse, et de Bedford, comté de Halifax, ont-ils été fermés? Est-ce l'intention du gouvernement de les rétablir? Quels résultats ces établissements ont-ils donnés? Est-ce à cause d'irrégularités que ces établissements ont été fermés? Et, dans ce cas, quelles sont-elles?

M. Legris—Jeudi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie des noms des 52 manufactures de Louiseville mentionnées dans le bulletin du recensement No 12.

M. McMullen—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Vu les très importantes déclarations faites en cette Chambre, le 15 février, par l'honorable député d'Ontario-Ouest, au sujet de la coalition formée par les fabricants de cotons du Canada, et vu la promesse faite lors de la dernière session par le premier ministre, dans les termes suivants: "Si, comme l'honorable monsieur semble l'affirmer, il était démontré que le tarif a permis à une semblable compagnie de pressurer les consommateurs, les choses n'en resteraient pas là bien longtemps," quelle mesure le gouvernement se propose-t-il d'adopter?

M. Mulock—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant, d'après le dernier recensement du Canada, les détails ci-dessous en ce qui concerne chacune des municipalités suivantes, savoir:—Les villes de Aurora et Newmarket, les villages de Holland Landing, Stouffville et Sutton-Ouest, et les townships de King, Whitechurch, Gwillimbury-Est, Gwillimbury-Nord et Georgina, dans le comté de York, et le village de Bradford et le township de Gwillimbury-Ouest, dans le comté de Simcoe:—

- (a.) Nombre de maisons habitées.
- (b.) Nombre de maisons inhabitées.
- (c.) Nombre de maisons en construction.
- (d.) Nombre total d'établissements industriels.
- (e.) Nombre total de machines et outils.
- (f.) Nombre total d'employés (hommes, femmes et enfants, respectivement).
- (g.) Nombre total de chaudières à vapeur.
- (h.) Noms et nombre des diverses industries dans chacune des dites municipalités.
- (j.) Total des gages annuels payés en 1891 dans chacune des dites municipalités.
- (k.) Valeur des produits manufacturés en 1891 dans chacune des dites municipalités.
- (l.) Capital total placé dans des établissements industriels en 1891, dans chacune des dites municipalités.

Sir John Thompson—Jeudi prochain—Que les mesures du gouvernement auront la priorité lundi, le 6 mars, après les interpellations.

OTTAWA, MARDI, 28 FEVRIER 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 24.

PROCES-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 1^{ER} MARS 1893.

PRIÈRE.

Douze pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De J. H. C. Willoughby, M.D., maire, et autres, de Régina; de Harry Saxon et autres, de Maple Creek; de Seymour Green et autres, de Moose Jaw; de J. B. Hawkes et autres, de Balgonie Settlement; et de C. T. Haigh et autres, de Swift Current, tous du district d'Assiniboia, Territoires du Nord-Ouest; demandant que le contrôle de l'éducation soit donné à l'Assemblée du Nord-Ouest, et que la clause de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest prescrivant la publication en langue française des Ordonnances de l'Assemblée et l'usage de cette langue dans les procédures des cours de justice, soit abolie.

De la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers; et de la Société Amalgamée des Charpentiers et Menuisiers, tous de Hamilton, Ontario; demandant la passage du bill actuellement soumis au parlement pour fixer la durée de la journée de travail.

M. Bergin, du comité permanent des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans amendement, savoir :—

Bill (No 17) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, et

Bill (No 44) concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Aussi, les bills suivants avec des amendements, savoir :—

Bill (No 13) à l'effet de mettre en vigueur une convention conclue entre la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer, la Compagnie du Pacifique, et la corporation de Toronto.

Bill (No 48) concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et de l'Ouest.

Bill (No 55) concernant la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié et de la rivière Détroit, et

Bill (No 57) modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique, et à d'autres fins.

Les promoteurs du bill (No 51) concernant le chemin de fer du Sud-Est ayant exprimé leur désir de ne pas procéder plus loin avec cette mesure, votre comité recommande qu'elle soit retirée et que les frais payés à son sujet soient remboursés, moins le coût d'impression et de traduction.

Sur motion de M. Bergin, le bill (No 51) concernant le chemin de fer du Sud-Est est retiré, et il est ordonné de rembourser l'honoraire payé pour ce bill, moins les frais d'impression et de traduction, conformément à la recommandation contenue dans le second rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. Foster, il est émis un ordre de la Chambre pour copie des instructions données aux officiers employés au troisième recensement du Canada, 1891, et des formules employées.

M. Foster présente,—Réponse à l'ordre qui précède.

Les Adresses à Son Excellence et les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:—

Par Sir Richard Cartwright:—Adresse—Copie de toutes lettres, télégrammes et correspondance échangés entre le gouvernement ou aucun de ses membres, les ci-devant agents financiers anglais du Canada à Londres, et la banque de Montréal, au sujet du récent changement d'agence à Londres.

Par M. Reid:—Ordre de la Chambre—Copie du rapport ou des rapports et des plans d'explorations du chenal des Rapides du Galop dressés par M. Kennedy.

Par M. Brodeur:—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, rapports d'inspecteurs, requêtes, et de tous papiers concernant l'établissement d'un nouveau bureau de poste à Rougemont, ou concernant la location du bureau de poste à cet endroit.

Par M. Joncas:—Ordre de la Chambre—Rapports, documents, cartes et copies de tout manuscrit et correspondance relatifs aux explorations qui, jusqu'ici, ont eu lieu à la Baie James et à la Baie-d'Hudson.

Aussi,—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et la chambre de commerce de Québec, relative à la nomination d'un officier des pêcheries en remplacement de M. W. H. Whitely pour la division de Bonne-Espérance, de Checatica à Blanc-Sablon.

Par M. Lépine:—Ordre de la Chambre—Etat indiquant:—1. Le montant total dépensé par le gouvernement depuis la Confédération, dans chaque province du Canada, pour les travaux publics suivants: (1) Havres, jetées et brise-lames; (2) Améliorations des rivières; et (3) Dragage et dragueurs.

2. Quelle partie de la somme ainsi dépensée dans la province de Québec a été affectée aux travaux du havre de Montréal.

3. (1) Quelles sommes le gouvernement a prêtées aux commissaires du havre de Québec pour construire les nouveaux travaux dans le havre de cette cité; (2) Quel montant d'intérêt provenant des recettes des dits travaux les dits commissaires du havre ont payé au gouvernement pour l'intérêt dû sur les dits emprunts; (3) Combien d'années d'intérêt (s'il en est) sont dues.

4. (1) Quelles sommes le gouvernement a prêtées aux commissaires du havre de Montréal pour construire des travaux dans le havre de cette cité; (2) Quel montant d'intérêt est dû sur ce compte.

Par M. Edgar:—Adresse—Copie de toute correspondance, papiers ou ordres en conseil concernant la mise à la retraite de M. Trudeau, ci-devant sous-ministre des chemins de fer et canaux.

Par M. Frémont:—Ordre de la Chambre—Copie de tous comptes, lettres, reçus et autres documents ayant rapport à la réclamation de Charles I. Labrie, de Lévis, pour services professionnels pour expropriation lors de la construction de l'embranchement Saint-Charles, du chemin de fer Intercolonial.

Par M. Weldon:—Adresse—Copie de toute correspondance, pétitions et papiers en la possession du gouvernement, concernant le désaveu du chapitre 1 des Actes de la Nouvelle-Ecosse, intitulé: "An Act to amend and consolidate the Acts relating to Mines and Minerals," y compris toute pétition de David McKeen, écrivain, M.P., et autres, au sujet du dit acte.

Par M. Casey :—Ordre de la Chambre—Copie des pétitions des conseils de comtés et autres corporations municipales, demandant que les chemins de fer contrôlés par l'Etat soient obligés de construire des ponceaux sur les cours d'eau naturels traversant leurs lignes, et de toute correspondance s'y rattachant.

Par Sir Richard Cartwright :—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance et rapports, depuis le 1er janvier 1890 jusqu'à date, concernant les irrégularités que l'on dit avoir été commises au bureau de poste de Kemptville.

Par M. Godbout :—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance et requêtes, demandant le changement du bureau de poste de Saint-Sébastien, comté de Beauce, ainsi que copie du rapport de l'inspecteur des postes s'y rapportant.

Par M. Carroll :—Ordre de la Chambre—Etat indiquant tous les paiements faits pour creuser la Rivière du Loup; les personnes à qui ces paiements ont été faits; la nature des travaux faits; les prix payés pour chacun des ouvrages faits; et les montants retirés par chaque personne.

Par M. Laurier :—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance entre aucuns des juges de la cour Suprême ou des cours Supérieures provinciales et le département de la justice, concernant le code criminel avant et après sa passation.

Par M. Desaulniers :—Ordre de la Chambre—Copie de toutes correspondances relativement à la construction de la jetée de Yamachiche.

Par M. Corby :—Adresse—Copie de toutes communications, mémoires, etc., adressés à Son Excellence en conseil, au gouvernement du Canada, ou à aucun de ses membres depuis 1888, demandant l'octroi d'une subvention fédérale à la Compagnie du chemin de fer de l'Ontario Central afin de lui permettre de prolonger sa ligne depuis Coehill vers le nord.

Par M. Mills (Bothwell) :—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance qui a pu être échangée entre le gouvernement et aucune des compagnies de chemins de fer qui ont reçu des subventions en terre pour aider à la construction de leurs lignes, concernant les prix demandés pour ces terres et les mesures prises par ces compagnies pour remplir leurs obligations en concédant rapidement les terres ainsi octroyées.

M. McMullen propose,—Que dans l'opinion de cette Chambre, afin de diminuer le montant brut des dépenses annuelles du Canada et de réduire autant que possible, par ce moyen, les charges qui pèsent sur le peuple;—il est expédient d'abolir l'Acte pourvoyant à la pension de retraite des employés civils.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

M. Langelier propose,—Qu'il est opportun et dans l'intérêt de la masse des consommateurs d'admettre en franchise tous les sucres étrangers, bruts ou raffinés.

Et un débat s'ensuivant ;

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 56) à l'effet de faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton et de l'Île du Prince-Edouard.

Bill (No 67) pour faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs Nord-Atlantique.

Bill (No 68) concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et de Kootenay.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 66) constituant en corporation le Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada.

Sur motion de M. Coatsworth, la requête de la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre sa pétition ainsi que la pétition conjointe de la dite compagnie et du conseil municipal de la cité de Brantford, pour un acte établissant de nouvelles dispositions concernant la dite compagnie, nonobstant l'expiration du délai pour présenter des pétitions en obtention de bills privés, est référée au comité des Ordres Permanents.

Sir John Thompson présente,—Réponse supplémentaire à une Adresse du 6 février 1893, concernant les Actes des Ecoles du Manitoba, de 1890, ainsi que la copie certifiée du rapport d'un comité de l'Honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général en conseil, le 22 février 1893, touchant le règlement d'importantes questions légales relatives à certains statuts de la province du Manitoba au sujet de l'éducation.

Sur motion de Sir John Thompson, il est ordonné,—Que la Réponse qui précède soit imprimée sans délai, et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet.

La Chambre se forme en comité général sur le Bill (No 2) à l'effet de priver de leur droit de vote les électeurs qui se laissent corrompre; et après avoir ainsi siégé quelque temps, le comité se lève sans faire de rapport.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Mulock,—Qu'il est expédient de placer la ficelle à lier sur la liste des articles admis en franchise.

Et la question étant mise sur la dite motion,—elle est rejetée sur la division suivante :—

POUR :
Messieurs

Bain (<i>Wentworth</i>),	Fauvel,	Lowell,
Beausoleil,	Featherston,	McCarthy,
Béchar, d,	Flint,	McGregor,
Beith,	Forbes,	McMillan (<i>Huron</i>),
Bernier,	Geoffrion,	McMullen,
Bourassa,	Gibson,	Mignault,
Bowman,	Godbout,	Monet,
Brodeur,	Grieve,	Mulock,
Campbell,	Guay,	Perry,
Casey,	Landerkin,	Proulx,
Charlton,	Langelier,	Rinfret,
Choquette,	Laurier,	Rowand,
Christie,	Lavergne,	Sanborn,
Colter,	Leduc,	Semple,
Davies,	Legris,	Sutherland,
Dawson,	Lister,	Vaillancourt,
Devlin,	Livingston,	• Yeo.—51.

CONTRE :
Messieurs

Bain (<i>Soulanges</i>),	Ferguson (<i>Renfrew</i>),	Madill,
Baker,	Foster,	Mara,
Barnard,	Fréchette,	Metcalfe,
Belley,	Gillies,	Miller,

Bennett,	Girouard (<i>Deux-Montagnes</i>),	Moncrieff,
Bergeron,	Grandbois,	Montague,
Bergin,	Guillet,	Northrup,
Boyle,	Haggart,	Ouimet,
Burnham,	Hazen,	Patterson (<i>Colchester</i>),
Cameron,	Henderson,	Patterson (<i>Huron</i>),
Cargill,	Hughes,	Pope,
Carling,	Ingram,	Pridham,
Carpenter,	Ives,	Prior,
Caron (Sir Adolphe)	Jeannotte,	Putnam,
Carscallen,	Kaulbach,	Reid,
Chesley,	Kenny,	Ross (<i>Dundas</i>),
Coatsworth,	Lachapelle,	Ross (<i>Lisgar</i>),
Cochrane,	La Rivière,	Ryckman,
Cockburn,	Leclair,	Smith (<i>Ontario</i>),
Corby,	Lippé,	Sproule,
Costigan,	Macdonell (<i>Algoma</i>),	Taylor,
Curran,	Mackintosh,	Temple,
Daly,	Maclean (<i>York</i>),	Thompson (Sir John),
Denison,	McAlister,	Turcotte,
Desaulniers,	McDonald (<i>Assiniboia</i>),	Tyrwhitt,
Dickey,	McDougall (<i>Cap-Breton</i>),	Wallace,
Dugas,	McKay,	White (<i>Cardwell</i>),
Dupont,	McLean (<i>King</i>),	White (<i>Shelburne</i>),
Dyer,	McLennan,	Wilson,
Earle,	McLeod,	Wood (<i>Brockville</i>).—91.
Fairbairn,		

La Chambre reprend en considération la motion de M. Pope,—Qu'il est expédient de placer le maïs sur la liste des articles admis en franchise.

Et la question étant mise sur la dite motion,—elle est rejetée sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Bain (<i>Wentworth</i>),	Flint,	McMullen
Beausoleil,	Forbes,	Mignault,
Bécharde,	Gibson,	Monet,
Beith,	Godbout,	Mulock,
Bernier,	Grieve,	Perry,
Bourassa,	Guay,	Pope,
Bowman,	Landerkin,	Proulx,
Brodeur,	Langelier,	Rinfret,
Campbell,	Laurier,	Rowand,
Casey,	Lavergne,	Sanborn,
Choquette,	Leduc,	Semple,
Christie,	Legris,	Sutherland,
Davies,	Lister,	Temple,
Dawson,	Livingston,	Vaillancourt,
Devlin,	Lowell,	White (<i>Shelburne</i>),
Fauvel,	McCarthy,	Yeo.—50.
Featherston,	McMillan (<i>Huron</i>),	

CONTRE :

Messieurs

Bain (<i>Soulanges</i>),	Earle,	McLennan,
Baker,	Fairbairn,	McLeod,
Barnard,	Ferguson (<i>Renfrew</i>),	Madill,

Belley,	Foster,	Mara,
Bennett,	Fréchette,	Metcalfe,
Bergeron,	Gillies,	Miller,
Bergin,	Girouard (<i>Deux-Montagnes</i>),	Moncrieff,
Boyle,	Grandbois,	Montague,
Burnham,	Guillet,	Northrup,
Cameron,	Haggart,	Ouimet,
Cargill,	Hazen,	Patterson (<i>Colchester</i>), ¹
Carling,	Henderson,	Patterson (<i>Huron</i>),
Carpenter,	Hughes,	Pridham,
Caron (Sir Adolphe),	Ingram,	Prior,
Carscallen,	Ives,	Putnam,
Chesley,	Jeannotte,	Reid,
Coatsworth,	Kenny,	Ross (<i>Dundas</i>),
Cochrane,	Lachapelle,	Ross (<i>Lisgar</i>),
Cockburn,	LaRivière,	Ryckman,
Colter,	Leclair,	Smith (<i>Ontario</i>),
Corby,	Lippé,	Sproule,
Costigan,	Macdonell (<i>Algoma</i>),	Stairs,
Curran,	Mackintosh,	Taylor,
Daly,	Macleon (<i>York</i>),	Thompson (Sir John),
Denison,	McAlister,	Turcotte,
Desaulniers,	McDonald (<i>Assiniboia</i>),	Trywhitt,
Dickey,	McDougall (<i>Cap-Breton</i>),	Wallace,
Dugas,	McGregor,	White (<i>Cardwell</i>),
Dupont,	McKay,	Wilson,
Dyer,	McLean (<i>King</i>),	Wood (<i>Brockville</i>).—90.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés à un comité général, devant siéger demain :—

Bill (No 4) modifiant de nouveau l'Acte du Cens Electoral.

Bill (No 24) modifiant de nouveau l'Acte des Cours Suprême et de l'Echiquier.

Bill (No 30) modifiant de nouveau l'Acte des Elections Fédérales.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

ERRATUM.

Dans le procès-verbal d'hier, page 153, le nom de M. Mills (Bothwell) a été inséré, par erreur, comme ayant voté.

AVIS DE MOTIONS.

M. Charlton—Vendredi prochain—RÉSOLUTION—Considérant qu'il a été déclaré en parlement et dans la presse que le recensement de 1891 est défectueux et incertain, surtout en ce qui concerne les statistiques se rapportant au nombre des établissements industriels, au capital placé dans ces établissements et à la valeur de leur production; et

Considérant qu'il est très important d'obtenir des statistiques qui ne soient pas de nature à induire grossièrement en erreur;

En conséquence, pour montrer au public canadien s'il existe des motifs suffisants à l'appui de ces déclarations qui prétendent qu'en recueillant nombre de ces statistiques, l'on avait en vue de justifier la politique d'un parti plutôt que de donner des informations exactes sur l'accroissement réel des diverses industries manufacturières en Canada;—cette Chambre est d'opinion qu'il soit nommé une commission composée de membres des deux partis politiques, avec mandat d'étudier ces allégations et de s'enquérir de l'exactitude des statistiques que l'on dit être entachées d'erreurs graves.

M. Fraser—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance concernant la réclamation de *M. Laughlin McDougall*, du comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse, pour une allocation de retraite, ainsi que les montants qui lui ont été payés à titre de gardien de phare à Saint-Paul et Ingonish, donnant les montants séparément pour chaque année.

M. Choquette—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1. Le gouvernement a-t-il reçu des plaintes relativement à la conduite du détective *Skeffington*, employé sur l'Intercolonial, ou autrement?

2. Sa destitution a-t-elle été demandée par *M. Stevenson*, gérant du trafic sur la Compagnie du Grand Tronc, et ce pour cause, ou par quelqu'autre employé supérieur de la dite Compagnie du Grand Tronc?

3. Si oui, qu'est-ce que le gouvernement se propose-t-il de faire à ce sujet?

M. Choquette—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1. Quels sont les noms des personnes qui ont fait des soumissions pour la construction de la clôture sur l'Intercolonial en 1893, depuis *Campbellton* à *Lévis*?

2. Quels sont les prix demandés par la ou les personnes qui ont obtenues ces contrats? et quels sont leurs noms?

M. Devlin—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous papiers, correspondance, documents et pétitions concernant les sujets suivants, savoir:—Amélioration du service postal desservant *Perkin's Mills*, *Stagburn*, *Venosta* et *Lascelles*; établissements de bureaux de poste dans les townships de *Eardley* et *Hull*; meilleur service postal entre *Montréal* et *Ottawa* et les points intermédiaires.

M. Forbes—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant séparément les diverses espèces d'établissements manufacturiers qui forment le nombre total de 67 manufactures attribuées à *Liverpool*, Nouvelle-Ecosse, par le bulletin de recensement No 12.

M. Mills (Bothwell)—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant les noms des 804 manufactures de la cité de *London*, mentionnées dans le recensement de 1891.

M. Fauvel—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quel est le montant payé à l'entrepreneur qui transporte les malles entre les bureaux de poste de *New-Richmond* et de la *Grande Cascapédia*, dans le comté de *Bonaventure*? Combien de soumissions ont-elles été reçues par le département des postes pour ce service? Le contrat a-t-il été donné au plus bas soumissionnaire? Si non, pourquoi?

M. *Brodeur*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—M. W. A. Shepard, de Montréal, est-il à l'emploi du gouvernement comme agent d'immigration ou autrement ? Si oui, depuis quand, et quel était son salaire ?

M. *Fréchette*—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de toutes communications, mémoires, etc., adressés à Son Excellence en conseil, au gouvernement du Canada ou à aucun de ses membres, depuis 1888, demandant l'octroi d'une subvention fédérale à la Compagnie du chemin de fer Hereford, afin de lui permettre de prolonger sa ligne depuis Lime Ridge jusqu'à Lévis, par les comtés de Wolfe, Mégantic, Lotbinière et Lévis, et faire jonction avec l'Intercolonial.

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés comme devant être pris en considération mercredi prochain, le 6 mars courant, ou après, par les comités suivants, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 56) à l'effet de faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton et de l'Île du Prince-Edouard.

Bill (No 67) pour faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs Nord-Atlantique.

Bill (No 68) concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et de Kootenay.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 66) constituant en corporation le Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada.

No 24.

OTTAWA, MÉRREDI, 1^{ER} MARS 1893.

3^{me} Session, 7^{me} Parlement, 56 Victoria, 18

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAVSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine

1893

No 25.

PROCES-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 2 MARS 1893.

PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur le bureau.

M. Wood (Westmoreland), du comité des Banques et du Commerce, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 33) à l'effet de modifier l'Acte constitutif de la Compagnie d'Assurance contre les accidents dite des Manufacturiers, et d'en changer le nom en celui de "Compagnie de Garantie et d'Assurance contre les accidents dite des Manufacturiers."

Bill (No 39) constituant la Corporation d'Assurance l'Océan contre les accidents.

Bill (No 41) constituant en corporation la Compagnie de Fidécimmis Orientale; et

Bill (No 46) constituant la Corporation de Garantie de Fidélité l'Océan.

M. Weldon propose,—Que le bill (No 2) à l'effet de priver de leur droit de vote les électeurs qui se laissent corrompre, soit mis sur la liste des Ordres du Jour pour lundi prochain, pour y être délibéré en comité général.—Adopté.

Le dit bill est, en conséquence, renvoyé à un comité général devant siéger lundi prochain.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour la seconde lecture, à demain, savoir:

Par M. Forbes:—Bill (No 69) constituant en corporation la Compagnie du Canada Atlantique et de construction de steamers (limitée.)

Par M. Mara:—Bill (No 70) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nakusp à Slocan.

Par M. Taylor:—Bill (No 71) concernant la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond.

Sur motion de M. Mackintosh, la requête de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, présentée ce jour, demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre sa pétition pour un acte lui conférant certains pouvoirs au sujet de l'émission d'actions préférentielles ou garanties,—nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions en obtention de bills privés,—est lue et reçue, et référée au comité des Ordres Permanents.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du registraire de la cour Suprême du Canada une copie certifiée du jugement de la dite cour dans l'appel de l'élection pour le district électoral de Vaudreuil.

Et le dit jugement est lu comme suit:—

Cour Suprême du Canada.

MERCREDI, premier jour de mars, A.D. 1893.

Présents :

L'honorable SAMUEL HENRY STRONG, juge en chef,
do juge FOURNIER,
do do GWYNNÉ,
do do PATTERSON,
do do SEDGEWICK.

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un député à la Chambre des Communes, pour le district électoral de Vaudreuil, tenue les vingt-deux et vingt-neuvième jours de février 1892.

Entre

HUGH McMILLAN,

(*Répondant en cour Inférieure,*)

Appelant,

et

ANTOINE VALOIS,

(*Pétitionnaire en cour Inférieure,*)

Répondant.

L'appel du susnommé, Hugh McMillan, des jugements de Leurs Honneurs les juges Pagnuelo et Doherty, siégeant pour l'instruction de la pétition dans la cause ci-dessus, rendus le vingt-sixième jour d'octobre dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze, savoir:—Du jugement renvoyant la motion de l'appelant à l'effet que la cause ne fut pas continuée, du jugement rendu sur les objections du défendeur à l'enquête, et du jugement rendu sur le mérite de la dite pétition,—étant venu pour audition devant cette cour, aujourd'hui, en présence des avocats de l'appelant et du répondant; après avoir entendu la plaidoirie des dits avocats, et lu les papiers et procédures au dossier, ainsi que les dit jugements dont appel est interjeté, le dit jugement en dernier lieu mentionné étant comme suit, savoir:—

“ Nous, soussignés, juges de la cour Supérieure pour la province de Québec, siégeant dans et pour le district de Montréal, pour instruire la pétition d'élection en cette affaire, et la juger, après avoir entendu le pétitionnaire et le défendeur aux temps et lieu fixés pour l'instruction, avoir entendu la preuve, examiné les admissions du défendeur, la déclaration du pétitionnaire à l'effet qu'il se désiste de la demande du siège en faveur du candidat Henry Stanislas Harwood, et le dossier de la procédure et délibéré;

“ Considérant que par la preuve en cette cause et les admissions du défendeur, il résulte que des manœuvres frauduleuses ont été commises par les agents du défendeur hors de sa connaissance et à son insu, manœuvres suffisantes pour annuler l'élection;

“ Considérant que le dit pétitionnaire n'a fait aucune preuve que des manœuvres frauduleuses ont été pratiquées par le défendeur lui-même ni par ses agents à sa connaissance;

“ Déclarons par les présentes que la partie des conclusions de la dite pétition d'élection par laquelle le pétitionnaire demande que le défendeur soit déqualifié, est mal fondée et elle est par les présentes déboutée et rejetée;

“ Que la partie des conclusions de la dite pétition d'élection par laquelle on demande que la dite élection soit annulée, doit être, comme elle est, par les présentes, accordée, et déclarons la dite élection nulle et de nul effet, le tout avec dépens contre le dit défendeur.

“ (Signé)

S. PAGNUELO, J.C.S.

CHAS. J. DOHERTY, J.C.S.”

Cette cour a ordonné, adjugé et décidé que le dit appel à cette cour devait être, comme il l'est, rejeté avec frais à distraire en faveur du dit répondant; les dits jugement et décision des juges qui ont présidé à l'instruction de la susdite pétition d'élection étant, par les présentes, confirmés.

Et cette cour a adjugé et ordonné, de plus, que les frais du dit répondant en cet appel seront payés au dit répondant à même la somme de trois cents piastres déposée par le dit appelant comme garantie des frais du dit appel, et que la balance des dites trois cents piastres, avec intérêt accru, (s'il en est) sera remise au dit appelant.

Et il a été, de plus, ordonné et adjugé que le registraire de cette cour transmette au protonotaire de la cour Supérieure pour le district de Montréal le dossier original en cette affaire.

Certifié,

(Signé) ROBERT CASSELS,
Registraire.

Et il est ordonné que le dit jugement soit entré dans les journaux de cette Chambre.

M. l'Orateur informe de plus la Chambre que, conformément à la clause 46 du chapitre 9 des Statuts Révisés, il a adressé son mandat au greffier de la couronne en chancellerie lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour le dit district électoral.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à demain, savoir:—

Par M. Costigan:—Bill (No 72) modifiant de nouveau l'Acte concernant les certificats des capitaines et seconds de navires.

Par Sir John Thompson:—Bill (No 73) modifiant de nouveau l'Acte de représentation des Territoires du Nord-Ouest.

Sur motion de Sir John Thompson, il est Résolu.—Que les mesures du gouvernement auront la priorité lundi, le 6 mars, après les interpellations.

Le bill (No 42) à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

VENDREDI, 3 mars 1893.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Cour d'Echiquier.

264	{	Pour payer les appointements d'un commis de 3e classe, du 1er janvier au 30 juin 1893	200 00
		Somme additionnelle nécessaire pour faire face aux dépenses imprévues occasionnées par la publication nécessaire des nouveaux règlements de l'Amirauté et autres.....	1,500 00
		Pour pourvoir à l'augmentation des appointements du registraire, au moyen d'une augmentation de \$50 pour cette année.....	25 00

POLICE FÉDÉRALE.

265	Allocation de retraite au constable Martin Murphy....	752 55
	Résolutions à rapporter.	

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat avec les bills suivants de leurs Honneurs auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 74) intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest."

Bill (No 75) intitulé: "Acte modifiant la loi relative aux jours de fête."

Bill (No 76) intitulé: "Acte corrigeant une erreur de bureau dans l'Acte des Banques."

La Chambre alors s'ajourne à 12.15 A.M.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Cockburn—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il, en exécution de la promesse faite au commencement de la session par le contrôleur du revenu de l'intérieur, de présenter une loi pour l'inspection des compagnies de lumière électrique comme celle qui régit actuellement les compagnies de gaz ?

M. Beausoleil—Lundi prochain—BILL intitulé : "Acte concernant les juges des sessions de la paix pour les cités de Québec et de Montréal, dans la province de Québec."

M. Kaulbach—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement du Canada a-t-il pris des mesures, par voie légale ou autrement, pour obtenir le remboursement des honoraires de licence injustement imposés par le gouvernement de Terre-Neuve aux pêcheurs canadiens pendant les saisons de 1890 et 1891 ?

M. Kaulbach—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement du Canada se propose-t-il d'étendre le *modus vivendi* entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, en accordant aux pêcheurs américains le privilège d'exploiter nos pêcheries canadiennes sur les côtes de l'Atlantique ? Si oui, pour quelle période ?

M. Lister—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de remettre aux armateurs canadiens les montants versés à titre de péages sur le canal du Sault Sainte-Marie ?

M. Somerville—Lundi prochain—INTERPELLATION—Qui est député-surintendant des inspecteurs-mesureurs de bois à Trois-Rivières ? Combien de mesureurs commissionnés sont attachés au bureau de Trois-Rivières ? Quel est le salaire du député-surintendant, et quelles ont été les recettes et dépenses totales de ce bureau pendant les trois dernières années ?

M. Landerkin—Lundi prochain—INTERPELLATION—L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur la déposition suivante dans le rapport de la commission du service civil, page 516 :

4503. Prenons le premier commis permanent dans le service du secrétaire : savez-vous que votre prédécesseur a signalé dans un rapport la nécessité de sa nomination à cause de l'absence d'un commis en loi dans le département ?—Je n'en sais rien.

4504. Quelles fonctions exerce-t-il ?—Il n'en exerce aucune présentement.

4505. Retire-t-il son traitement ?—Oui.

4506. A quelle heure arrive-t-il le matin ?—A dix heures, je crois.

4507. Signe-t-il le registre d'assiduité ?—Non.

4508. Seriez-vous surpris d'apprendre que très souvent il n'arrive qu'à 11 heures ?—Non.

4509. Il est entré dans votre département avec des appointements au chiffre de \$1,800 par année ?—Oui.

4510. Quand il quitta l'autre département il n'avait que \$1,400 ?—Oui. Je crois que l'arrêté ministériel portait qu'en étant transféré il devait être promu au maximum de la classe.

4511. A cause des aptitudes spéciales qu'il apportait dans le département et de l'absence d'un commis en loi ?—Je n'en sais absolument rien, sauf ce que j'ai entendu dire confidentiellement, relativement à son transfert dans le département. J'étais alors commis en loi.

4512. Vous étiez secrétaire à cette époque ?—Non, j'étais commis en loi et je restai à ce poste. *M. Baillairgé* était si bon pour moi que je restai à ce poste jusqu'à ce que je fusse nommé secrétaire, et quand je fus promu je trouvai pour me remplacer un autre employé qui occupe encore la position et en exerce les fonctions.

Quel est le commis mentionné ? Est-il encore dans ce département ? Est-il encore sans fonctions ? Retire-t-il encore son salaire ? Si oui, combien retire-t-il par année ?

M. *Flint*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Henry Simard, junior, de la Malbaie, dans le comté de Charlevoix, est-il employé à quelque titre par le gouvernement ? Si oui, quand a-t-il été ainsi employé, à quel titre, et quel est son salaire ?

M. *Mulock*—Lundi prochain—ADRESSE—Etat indiquant :—

(a.) Le montant d'argent reçu, à titre de droit d'entrée, des visiteurs du pénitencier de Kingston, chaque année, depuis le 1er janvier 1885 jusqu'au 1er février 1893.

(b.) Les paiements, à même ces deniers, faits au crédit du receveur général, et la disposition de ces fonds.

(c.) Détails sur les articles fabriqués et les travaux exécutés dans cet établissement pour aucun de ses officiers,—indiquant qui a fourni les matériaux pour ces articles, quelles sommes ont été portées au compte des dits officiers pour les dits articles, et quelles sommes ont été réellement payées pour les dits articles pendant chacune des dites années.

(d.) Quantité d'huile de charbon et de gaz fournie à ces officiers, le montant payé pour cette fourniture, et la date du paiement.

(e.) Ouvrages de buanderie exécutés dans cet établissement pendant les dites années, pour qui, le montant exigé et payé pour ces ouvrages, les dates de ces paiements et les noms des personnes qui ont fait ces paiements.

M. *Mulock*—Lundi prochain—INTERPELLATION—L'orge "Chevalier" importée par le gouvernement pour la distribuer aux fermiers comme grain de semence, (a.) était-elle nette quand elle a été importée ? (b.) A-t-elle été essayée par le gouvernement ? Si oui, quand et quel a été le résultat ? (c.) A-t-elle été vendue aux fermiers au prix coûtant ? (d.) Le gouvernement se propose-t-il d'importer d'autres grains de semence pour l'usage des fermiers ?

M. *McCarthy*—Lorsque la Chambre se formera en comité des Subsidés, proposera la résolution suivante :—

Que depuis l'inauguration du régime protectionniste, il s'est écoulé un laps de temps suffisant pour permettre l'établissement et le développement de celles des industries manufacturières qui, dans l'état actuel des choses, peuvent être fructueusement poursuivies en Canada. De plus, plusieurs manufacturiers, à l'abri du rempart ainsi érigé, ont formé des coalitions et des syndicats qui empêchent la concurrence et maintiennent les monopoles.

Que le tarif actuel, excusable seulement comme mesure de protection, a prouvé à maintes reprises qu'il était un fardeau pour la grande majorité des consommateurs, et surtout pour la classe agricole ; qu'il est injuste et inégal dans ses effets ; et qu'il a créé un mécontentement poussé presque à la déloyauté chez ceux qui souffrent de son injustice.

Que l'on n'a pas allégué, et qu'il n'existe pas de raison suffisante pour nécessiter une enquête sur les faits ci-dessus qui sont notoires, ni pour justifier le retard à porter remède à cet état de choses par des mesures législatives qui sont devenues d'une nécessité impérieuse.

Que dans l'opinion de cette Chambre, le tarif devrait être modifié sans délai à raison des faits ci-dessus mentionnés, comme il devrait l'être aussi dans le sens d'une réduction sérieuse des droits de douane en faveur du Royaume-Uni, sur les marchés duquel tous les produits du Canada sont admis en franchise, et en faveur des nations qui auraient droit aux mêmes avantages, en vertu des obligations de leurs traités avec la Grande-Bretagne ; pourvu, toutefois, que ce changement se fasse graduellement, de manière à ne pas être préjudiciable aux affaires du pays, ni à causer de dommages aux importateurs qui ont payé des droits conformes aux prescriptions du tarif.

Et cette Chambre déclare qu'elle est prête à faire une semblable réduction en faveur de toutes autres parties de l'empire ou de tous autres pays étrangers, surtout les Etats-Unis d'Amérique, qui sont disposés à établir une réciprocité commerciale avec le Canada, à des conditions raisonnables et équitables.

PROCEEDINGS OF THE GENERAL ASSEMBLY

OF THE STATE OF ALABAMA

PROCEEDINGS

OF THE GENERAL ASSEMBLY

OF THE STATE OF ALABAMA

No 25.

OTTAWA, JEUDI, 2 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 26.

PROCES-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, VENDREDI, 3 MARS 1893.

PRIÈRE.

Six pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Martin Wagner et autres, de Edenwald et Régina; de John Dixon et autres, de Maple Creek et Medicine-Hat; de Nelson F. Allcork et autres, de East-view; de Nelson Boyd et autres, de Régina; et de Thomas Barton et autres, de Hednesford, tous du district d'Assiniboia, Territoires du Nord-Ouest; demandant que le contrôle de l'éducation soit donné à l'Assemblée du Nord-Ouest, et que la clause de l'Acta des Territoires du Nord-Ouest prescrivant la publication en langue française des Ordonnances de l'Assemblée et l'usage de cette langue dans les procédures des cours de justice, soit abolie.

De John Sproule et autres; et de William Rabe et autres, tous du Manitoba; demandant l'abolition des droits sur la ficelle à lier, le fil barbelé, l'huile de charbon et le bois, et la réduction des droits sur les instruments agricoles.

Du Conseil des Métiers et du Travail, Toronto; de l'Assemblée Maple Leaf, No 5933, Merriton, tous de l'Ontario; et de l'Assemblée de District, No 18, Chevalier du Travail, Montréal; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitation sur les résidants chinois, et à d'autres fins.

Du Conseil des Métiers et du Travail, Toronto; de l'Assemblée Maple Leaf, No 5938, Merriton, tous de l'Ontario; et de l'Assemblée de District, No 18, Chevaliers du Travail, Montréal; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

Du Conseil des Métiers et du Travail, Toronto; et de l'Assemblée de District, No 18, Chevaliers du Travail, Montréal; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum* en matières législatives.

De la Fraternité des Ingénieurs de Locomotive, Hamilton, Ontario; demandant la passation du bill actuellement soumis au parlement pour fixer la durée de la journée de travail.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné les requêtes de la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, et de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; demandant séparément qu'il leur soit permis de présenter une pétition pour un bill privé, nonobstant l'expiration du délai pour recevoir des pétitions semblables; et les raisons données pour le retard à présenter ces pétitions permettent au comité de recommander que la partie de la 49ème règle qui limite le temps pour recevoir des pétitions pour bills privés, soit suspendue en ce qui concerne les dites pétitions.

Votre comité a aussi examiné les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, et il constate que tout en étant réguliers sous les autres rapports, ils n'ont pas été publiés pendant le temps voulu par la règle 51; mais comme le délai sera pleinement expiré dans chaque cas avant que les bills soient examinés par leurs comités respectifs, votre comité recommande que ces avis soient considérés suffisants, savoir:— De la Compagnie du chemin de fer de Nelson au Fort Sheppard, pour une charte; de la Compagnie des Docks de la Colombie-Anglaise, pour une charte; de la Compagnie d'Assurance de l'Amérique-Britannique, pour certains amendements à sa charte; et de la corporation de la cité de Winnipeg, pour l'extension du délai fixé pour la construction de certains travaux sur la rivière Assiniboine autorisés par l'Acte 52 Vic., chap. 89.

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le troisième rapport de ce comité, rapportant le bill (No 53) concernant la Compagnie de chemin de fer et de Houille d'Alberta, avec des amendements.

M. Bergin, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir:—

20*d*. Message du Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes copie des délibérations de la conférence qui a eu lieu récemment entre les délégués des gouvernements du Canada et de Terre-Neuve sur la question des pêcheries et autres questions entre les deux gouvernements.

20*e*. Message du Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes des documents additionnels au sujet de la mise en vigueur contre les vaisseaux canadiens par le gouvernement de Terre-Neuve de l'Acte de Terre-Neuve concernant la vente de la boîte aux navires de pêche étrangers.

21. Réponse à l'Ordre du 2 mai 1892—Copie de toutes lettres, papiers, pétitions, demandes et autres documents concernant la destitution du maître de poste de McIntyre et la nomination de son successeur.

22. Relevé des mandats émis par le Gouverneur général depuis la dernière session du Parlement, conformément à l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition, clause 32, paragraphe *b*.

25. Règles de la cour d'Echiquier du Canada au sujet de toute procédure à suivre ou à prendre en cette cour pour attaquer en nullité tout brevet d'invention décerné sous l'autorité de l'Acte des Brevets.

26*a*.—Réponse à l'Ordre du 6 février 1893—Relevé des frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pendant les exercices 1890-91 et 1891-92, et depuis le 1er juillet 1892 jusqu'au 31 décembre inclusivement, sous les chefs suivants:—Force locomotrice, dépenses pour wagons, entretien de la voie et des travaux d'art, dépenses pour gares, frais généraux, nombre de milles parcourus par les chars.

26*b*.—Réponse à l'Ordre du 6 février 1893—Etat donnant les recettes du chemin de fer Intercolonial pendant les exercices 1890-91 et 1891-92, et depuis le 1er juillet 1892 jusqu'au 31 décembre inclusivement, sous les chefs suivants:—Voyageurs, fret, malles et divers; et donnant aussi le nombre de voyageurs, et de tonnes de fret transportés durant les susdits exercices.

27. Message du Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes copie du rapport des commissaires nommés par une Commission Royale afin de recevoir les témoignages au sujet de la vérité ou de la fausseté de certaines accusations portées contre Sir Adolphe Caron, député à la Chambre des Communes et membre du Conseil privé pour le Canada, avec copies des dépositions et des exhibits y ayant rapport.

28. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1892, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination.

29. Ordres en conseil de 1892, concernant le département de l'Intérieur, conformément à la clause 91 de l'Acte des Terres Fédérales, chap. 54, Statuts Revisés du Canada.

30. Réponse en vertu de la résolution du 20 février 1882, en tant qu'elle a été fournie par le département de l'Intérieur, concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

30a. Liste de toutes terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, du 1er octobre 1891 au 1er octobre dernier.

32. Réponse à Adresse du 17 mars 1892—Copie de toute correspondance entre le gouvernement impérial et celui du Canada au sujet des fortifications d'Esquimalt.

33. Réponse à Adresse du 6 février 1893—Copie de toutes pétitions, mémoires, appels et autres documents adressés à Son Excellence en conseil depuis le 15 mars 1892, concernant les Actes des Ecoles du Manitoba de 1890, la clause 22 de l' "Acte du Manitoba" et la clause 93 de l' "Acte de l'Amérique Britannique du Nord"; aussi, copie de tous rapports au conseil et ordres en conseil sur le même sujet; aussi, copie de toute correspondance à ce sujet.

33a. Réponse à Adresse du 6 février 1893—Copie du jugement du comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté dans l'appel de Barrett *vs* la cité de Winnipeg, communément appelé "Cause des Ecoles du Manitoba"; aussi, copie de tous factums, rapports et autres documents à ce sujet.

33b. Autre réponse à Adresse du 6 février 1893—Copie du jugement du comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté dans l'appel de Barrett *vs* la cité de Winnipeg, communément appelé "Cause des Ecoles du Manitoba"; aussi, copie de tous factums, rapports et autres documents à ce sujet.

35. Réponse à Adresse du 6 février 1893—Copie de toute correspondance, documents, rapports et ordres en conseil concernant une certaine commission devant s'enquérir des moyens les plus pratiques de compléter le réseau télégraphique de l'Empire.

37. Etat donnant la quantité de fer en gueuse fabriqué en Canada et la prime payée depuis la date du dernier rapport à la Chambre en date du 16 mars 1892.

37a. Réponse à Ordre du 20 février 1893—Etat indiquant la quantité de fer en gueuse manufacturé en Canada de 1870 à 1880 inclusivement, et la prime payée (s'il en est) pendant ces années. Aussi, la quantité de fer en gueuse importé respectivement de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, et la quantité totale importée durant ces années.

43. Réponse à Adresse du 2 février 1893—Copie de toute correspondance, mémoires, ordres administratifs et ordres en conseil, non encore soumis à la Chambre, concernant les limites nord-ouest, nord et est de la province de Québec, et de tous rapports d'arpentages ou explorations ordonnés par le gouvernement du Canada ou s'y rapportant, depuis la dernière session du parlement, y compris les instructions relatives aux dits arpentages ou explorations.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

20. Réponse à Ordre du 23 mars 1892—Etat donnant les noms et le nombre d'hommes et d'armateurs qui ont demandé, sans les obtenir, des primes à la pêche en 1889, 1890 et 1891, les raisons pourquoi ils ne les ont pas obtenues, et si, dans certains cas, elles ont été accordées après avoir été refusées tout d'abord; aussi, les noms et les montants des primes et les raisons pour lesquelles elles ont ainsi été accordées par la suite. Aussi, copie de tous papiers et correspondance depuis 1888, concernant le système des primes et les demandes accordées et refusées.

20a. Réponse à Ordre du 27 mai 1891—Etat comparatif pour les années 1882 à 1891 inclusivement, (par province) du,—

(a.) Nombre total de réclamations pour primes de pêche reçues par le département;

(b.) Nombre total de réclamations pour primes de pêche reçues par le département, payées;

(c.) Nombre de navires, tonnage et nombre d'hommes ayant droit à la prime, chaque année;

(d.) Nombre de bateaux à qui des primes ont été données et le nombre d'hommes

employés à la pêche qui ont reçu la prime ;

(e.) Nombre total d'hommes qui ont reçu la prime ;

(f.) Montant total des primes payées annuellement.

20*b.* Etat concernant les paiements de primes de pêche pour 1891-92, tel que requis par le chapitre 97 des Statuts Révisés du Canada.

20*c.* Réponse à Ordre du 30 mai 1892—Copie de toute correspondance, papiers et rapports concernant l'enquête sur la conduite de William Prosser, gardien de pêcheries pour le district faisant front au comté d'Essex, sur le lac Erié, et son renvoi d'office.

23. Etat des dépenses à compte de frais divers imprévus.

24. Relevé pour dix jours des recettes et dépenses du Canada, du 11 au 20 janvier 1892, et du 11 au 20 janvier 1893.

24*a.* Relevé des recettes et dépenses du Canada pour 1891-92 et 1892-93, jusqu'au 31 janvier.

24*b.* Relevé des recettes et paiements du Canada, 1891-92 et 1892-93, jusqu'au 10 février.

26. Réponse à Adresse (Sénat) du 9 juillet 1892—Copie du dernier horaire adopté pour les trains de voyageurs sur l'Intercolonial.

31. Liste des fonctionnaires publics auxquels des commissions ont été délivrées aux termes du chapitre 19 des Statuts Révisés du Canada, pendant l'année 1892.

34. Réponse à Ordre du 13 avril 1892—Copie des instructions adressées au professeur Saunders, lorsqu'il a été chargé d'étudier la question de la culture de la betterave à sucre et de la fabrication du sucre de betterave en Canada, ou depuis cette date jusqu'à celle à laquelle son rapport a été soumis à cette honorable Chambre.

36. Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du Secrétaire d'Etat depuis le dernier relevé de 1892, soumis au Parlement du Canada, en conformité de la clause 23, chap. 19 des Statuts Révisés du Canada.

38. Réponse à Ordre du 20 février 1893—Copie de la preuve faite devant M. James G. Moylan, inspecteur des pénitenciers, lors de l'enquête ou des enquêtes faites par ce fonctionnaire au pénitencier de Kingston, l'an dernier, à la suite desquelles certains employés de cette institution ont été destitués ou ont donné leur démission.

39. Réponse à Ordre du 20 février 1893—Copie des questions et des sujets soumis aux candidats qui se sont présentés pour les examens préliminaire ou de qualification, ou pour les deux, lors du dernier examen pour le service civil.

40. Réponse à Ordre du 20 février 1893—Etat indiquant le nombre de rapports de la ferme expérimentale publiés pour l'année 1891, le nombre publié respectivement en anglais et en français, le nombre alloué à chaque membre de la Chambre des Communes et du Sénat, et le nombre restant en mains.

41. Réponse à Adresse du 20 février 1893—Copie de tout rapport fait au conseil par l'honorable J. A. Chapleau, alors qu'il était ministre des douanes, sur la réorganisation du département des douanes, ou recommandant des changements dans ce département.

42. Réponse à Ordre du 16 février 1893—Liste donnant les noms de tous les soumissionnaires pour la section huit du canal de Soulanges, le domicile de chacun et le montant de chaque soumission.

44. Réponse à Adresse du 6 février 1893—Copie de tout ordre en conseil ou autre document permettant à la Compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly, ou à la Compagnie du chemin de fer du Vermont Central, qui lui a succédé, de construire un pont sur la rivière Richelieu à Saint-Jean, Québec.

45. Réponse à Adresse du 6 février 1893—Copies de toutes requêtes, correspondance et documents de toutes sortes concernant l'octroi d'un subside au chemin de fer le Québec Oriental.

M. Mills (Annapolis), présente un bill (No 77) modifiant de nouveau l'Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain.

M. Coatsworth propose,—Que suivant la recommandation du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés, soit suspendue au sujet des pétitions suivantes, présentées ce jour, et qu'elles soient lues et reçues sans délai.—Adopté.

Les dites pétitions sont, en conséquence, lues et reçues, et elles sont comme suit:—

Du conseil municipal de la cité de Brantford et de la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo; demandant un acte pour ratifier un certain règlement du dit conseil municipal autorisant le fusionnement de la dite compagnie avec la Compagnie du chemin de fer de Brantford, Waterloo et Lac Erié, et à d'autres fins; et

De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo; demandant un acte pour ratifier certains règlements des corporations respective des cités de Brantford et Hamilton, et à d'autres fins.

M. Mackintosh propose,—Que suivant la recommandation du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés, soit suspendue au sujet de la pétition suivante, présentée ce jour, et qu'elle soit lue et reçue sans délai.—Adopté.

La dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit:—

De la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; demandant un acte l'autorisant à émettre des actions préférentielles ou garanties, et à d'autres fins.

M. Cockburn présente un bill (No 78) concernant la Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique,—lequel est lu la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain.

Sur motion de M. Patterson (Huron), le bill (No 74) du Sénat, intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest", est lu pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain.

Sur motion de M. Foster, les bills suivants sont lus pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain, savoir:—

Bill (No 75) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant la loi relative aux jours de fête."

Bill (No 76) du Sénat, intitulé: "Acte corrigeant une erreur de bureau dans l'Acte des Banques."

M. Ives soumet à la Chambre,—Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1892.

Il présente aussi,—Réponse à Adresse du 20 février 1893—Copie du rapport de l'honorable juge Wetmore chargé, en vertu d'une commission royale, de faire une enquête sur certaines accusations formulées contre Lawrence W. Herchmer, commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest.

M. Mulock propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Motion retirée, avec le consentement de la Chambre.

Le bill (No 23) concernant les témoins et la preuve, est lu pour la seconde fois et délibéré en comité général.

A 6 P.M., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir:—

Bill (No 17) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Bill (No 44) concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Bill (No 13) à l'effet de mettre en vigueur une convention conclue entre la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, la Compagnie du Pacifique, et la corporation de Toronto.

Bill (No 48) concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et Occidental.

Bill (No 57) modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique, et à d'autres fins.

Bill (No 33) à l'effet de modifier l'Acte constitutif de la Compagnie d'Assurance contre les accidents dite des Manufacturiers, et d'en changer le nom en celui de "Compagnie de Garantie et d'Assurance contre les accidents dite des Manufacturiers."

Bill (No 39) constituant la Corporation d'Assurance l'Océan contre les accidents. (Titre changé en celui de "Corporation contre les accidents l'Océan.")

Le bill (No 41) constituant en corporation la Compagnie de Fidéicommis Orientale; est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture, à lundi prochain.

Le bill (No 46) constituant la Corporation de Garantie de Fidélité l'Océan, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à lundi prochain.

Le bill (No 43) concernant les témoins et la preuve, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture, à lundi prochain.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

STEAMERS FÉDÉRAUX.

303	Pour couvrir les dépenses imprévues occasionnées par les réparations des steamers <i>Lansdowne, Newfield et Quadra</i>	30,000 00
-----	--	-----------

PÊCHERIES.

304	Somme additionnelle nécessaire pour l'entretien et les réparations des steamers et vaisseaux employés au service de protection des pêcheries.....	9,000 00
305	Pour payer aux personnes suivantes leur service de compilation et de transmission des rapports quotidiens destinés au bureau de renseignements des pêcheries pendant la saison de 1892.—	
	Les personnes suivantes recevront \$15 chacune, savoir: J. P. Brennan, R. Benoit, C. P. Le Lacheur, A. J. Clark, T. Aucoire, J. M. Viets, R. McLean, Chas. Owen, E. A. Calder, J. C. Bourinot, J. Dunlap, George Stalker, P. O'Toole, Louis McKeen, M. A. Dunn, J. M. McNutt, Geo. Rowlings, A. G. Hamilton, P. F. Fougère, E. D. Tremaine, J. N. Taylor, E. E. Letson, J. A. D'Entremont, R. L. Bolman, D. McAuley, D. Urquhart et David Murray, \$405; James A. Russell, \$10; T. C. Cooke, \$5; Wm. Brymner \$2.50.....	422 50
	Pour payer à James W. Watson pour service de commis surnuméraire du 1er juillet 1892 au 18 sept., à \$2 par jour.....	160 00
306	Pour payer à E. W. Gilbert pour service de commis surnuméraire du 1er juillet 1892 au 18 sept. 1892, à \$1.50 par jour.	120 00

07	{	Pour payer à M. Isaac Newton, pour perte subie comme défendeur dans une action intentée contre lui par une compagnie américaine	379 26
		Dépenses de la commission d'arbitrage de la mer de Behring....	15,000 00
		Dépenses de la commission internationale des pêcheries, Etats-Unis et Canada.....	1,000 00

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

308	Pour payer à J. Johnston pour ses services en rapport avec la préparation des cartes qui accompagnaient la rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest pour l'année 1891, nonobstant toute disposition contraire dans l'Acte du service civil.....	85 00
-----	---	-------

GOVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

309	{	Somme nécessaire pour les frais d'exploitation des machines à forer les puits, les tuyaux, etc.....	2,500 00
		Somme additionnelle nécessaire pour payer les dépenses du bureau du lieutenant-gouverneur.....	3,700 00

SAUVAGES.

ONTARIO ET QUÉBEC.

310	{	Subvention pour suppléer aux sommes tirées en plus du crédit, sous l'autorité de l'arrêté du conseil du 29 sept. 1892:—		
		Fonds d'administration des terres des Sauvages: fonds des Sauvages de la province de Québec; fonds des écoles des Sauvages.....	19,000 00	
		Pour faire face aux dépenses en sus des sommes votées les années précédentes et pour clore les comptes suivants au 30 juin 1892:—		
		Arpentages.....	\$ 19 09	
		Secours, Ontario.....	14 83	
		Achat de couvertures, Ontario et Québec.....	177 82	
		Grains de semence et secours, Québec.....	1,297 54	
		Ecoles Sauvages.....	51 13	
			<hr/>	1,560 41
			Pour payer à M. W. A. Mott le montant de son compte pour services professionnels en rapport avec les poursuites de vente de boissons aux Sauvages de Ristigouche, Québec, ces Sauvages n'ayant aucun fonds qui leur soit propre.....	100 00
	Pour payer la moitié des frais de construction d'un pont sur la rivière Coulais, dans le district Batchewana.....	2,261 41		

PERCEPTION DU REVENU.

CHEMINS DE FER ET CANAUX.

Canal Lachine.

327	{	Pour réparer les quais entre les écluses Nos 1 et 2.....	750 00
		Pour réparer les ventelles des portes d'écluses et peinture des écluses Nos 2 et 3.....	1,450 00
		Pour réparer et renouveler les vannes de coursiers et rajuster deux pilliers dans les coursiers à Saint-Gabriel et à Lachine.	1,500 00

Canal Rideau.

328	Pour fournir 5 lumières électriques à Ottawa.....	375 00
-----	---	--------

Canal Beauharnois.

329 Pour payer les salaires de deux électriciens et d'un passeur..... 1,346 00

Canal Chambly.

330 Pour payer les salaires et les dépenses imprévues..... 1,650 00

Divers.

331 Pour payer une gratification de deux mois d'appointements à la veuve de feu H. H. Killaly, ingénieur dirigeant du canal du Rapide Plat..... 416 66

Résolutions à rapporter.

SAMEDI, 4 mars 1893.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 12.20 A.M. jusqu'à lundi prochain.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *McCarthy*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant, d'après le dernier rapport annuel,—1. La liste des noms des fabricants de cigares en Canada.
2. La liste des noms des localités où ces industries sont exercées.
3. Le montant du capital placé dans chaque établissement.
4. Le nombre d'ouvriers employés dans chacun.
5. Le montant de leur production.

M. *Brodeur*—Lundi prochain—INTERPELLATION—1. Quel a été le montant payé, dans le cours de la dernière année fiscale, pour la collection des droits d'accise sur le tabac ?
2. Quel a été le montant payé dans cette même année pour la confection des timbres exigés sur le tabac ?

M. *McMullen*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant le coût total de la résidence du lieutenant-gouverneur à Régina, y compris les terrains et les communs, et toute dépense s'y rattachant.

M. *Brodeur*—Lundi prochain—INTERPELLATION—1. Le gouvernement a-t-il nommé un juge de la cour Supérieure à Montréal, pour remplacer l'honorable M. Warteles ?

2. Si non, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas encore fait cette nomination ? Se propose-t-il de la faire à courte échéance ?

3. Le gouvernement est-il informé que la législature provinciale vient de pourvoir à la nomination de deux juges de la cour de Circuit à Montréal ?

4. Si oui, le gouvernement se propose-t-il de faire ces nominations cette année ?

M. *Frémont*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des postes et ses amendements."

M. *Lavergne*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel est, d'après le dernier recensement, le nombre de manufactures dans la ville de Victoriaville et les villages d'Arthabaskaville, Princeville et Warwick ?

M. *Choquette*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il pris connaissance de nombreux articles de M. L. Z. Joncas, député de Gaspé, publiés dans *l'Événement* de Québec, au sujet de la distribution inégale du patronage de toutes sortes entre les éléments anglais et français de ce pays ? Si oui, se propose-t-il de remédier à cet état de choses injuste pour l'élément français ?

M. *McCarthy*—Lundi prochain—INTERPELLATION—1. Quel capital a été placé dans les manufactures de coton ;

- (a.) Combien pour terrains ;
- (b.) Combien pour édifices ;
- (c.) Combien pour machines et outillage ;
- (d.) Combien comme capital d'exploitation ?

2. Quel est le nombre d'ouvriers employés ?

3. Quel est le montant des gages payés ?

4. Quels sont les mêmes renseignements que ci-dessus concernant les manufactures de lainages ?

5. Aussi, concernant les fonderies et ateliers de machines ;
6. Aussi, concernant les laminoirs ; et aussi
- (a) La valeur des matières premières ;
- (b) La valeur de la production ?

M. *Fauvel*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il passé un ordre en conseil réinstallant M. Burgess, comme sous-ministre de l'Intérieur ? Si oui, quand cet ordre a-t-il été passé ?

M. *Coatsworth*—En comité général, ou lors de la troisième lecture du bill (No 37), "Acte modifiant le Code Criminel, 1892."

La clause 197 du dit acte est par le présent amendée en ajoutant les mots suivants à la fin du sous-paragraphe (i.) du paragraphe (b.) : "soit que ce fait doive se présenter ou se produire en Canada ou dans toute autre partie des domaines de Sa Majesté, ou dans un pays étranger" ; et en ajoutant les mêmes mots à la fin du sous-paragraphe (ii.) du même paragraphe.

La clause 204 du dit acte est par le présent amendée en ajoutant le paragraphe suivant après le paragraphe (a.), sous-paragraphe (i.) de la dite clause : "(e.) Les dispositions de cette clause s'appliqueront à toute gageure ou pari ou à toute vente de poule, soit que le fait ou les faits à raison desquels cette gageure, ou pari ou vente de poule ont eu lieu, se présentent ou se produisent en Canada ou dans toute autre partie des domaines de Sa Majesté, ou dans un pays étranger."

M. *McMullen*—Lundi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle est la nature de chacune des industries exercées dans la ville de Strathroy ?

2. Quels sont les noms des divers fabricants ?
3. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement ?

M. *McMullen*—Lundi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle est la nature de chacune des industries exercées dans la ville de Port-Hope ?

2. Quels sont les noms des divers fabricants ?
3. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement ?

M. *McMullen*—Lundi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle est la nature de chacune des industries exercées dans la ville de Mount Forest ?

2. Quels sont les noms des divers fabricants ?
3. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement ?

No 26.

OTTAWA, VENDREDI, 3 MARS 1893.

3^{me} Session, 7^{me} Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 27.

PROCES-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 6 MARS 1893.

PRIÈRE.

Cinq pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De l'Union des Briquetiers et Maçons, New-Westminster, Colombie-Anglaise; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitation sur les résidants chinois, et à d'autres fins.

De l'Union des Briquetiers et Maçons, New-Westminster, Colombie-Anglaise; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

De l'Union des Briquetiers et Maçons, New-Westminster, Colombie-Anglaise; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum* en matières législatives.

De John McEwan et autres, de Bear River, comté de Digby, Nouvelle-Ecosse; demandant qu'il ne soit pas permis de laisser le bétail errer en liberté sur la réserve sauvage, dans la localité susdite.

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à demain, savoir :—

Par M. McKay :—Bill (No 79) constituant en corporation la Compagnie de Canal de l'Amérique du Nord.

Par M. Adams :—Bill (No 80) concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.

M. Costigan soumet à la Chambre,—Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'année civile 1892.

Il présente aussi,—Réponse à Adresse du 20 février 1893—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports et autres papiers concernant la suspension de M. Edward Hackett, inspecteur des pêcheries, Ile du Prince-Edouard, en 1892, et copie des accusations portées contre lui, de l'autorisation donnée au commissaire de l'Ile du Prince-Edouard de faire la preuve de ces accusations, de la preuve produite et du rapport du ministre de la Marine à ce sujet; aussi, copie de toutes lettres, correspondance, ordres ou rapports concernant la réinstallation de M. Hackett.

M. Foster présente,—Réponse à Adresse du 6 février 1893—Etat donnant le montant d'argent dépensé depuis la confédération sous chacun des chefs suivants :—

- (a.) Traitement du Gouverneur général;
 - (b.) Frais de voyages du Gouverneur général;
 - (c.) Rideau Hall—Edifices—Compte du capital;
- | | | | |
|----|----------|----|--------------|
| do | do | do | d'entretien; |
| do | Terrains | do | du capital; |
| do | do | do | d'entretien; |

- (d.) Fournitures de toute espèce pour Rideau Hall ;
- (e.) Allocation au Gouverneur général pour combustible et éclairage ;
- (f.) Tous autres comptes se rapportant à la charge de Gouverneur général ;
- (g.) Tous autres comptes se rapportant à Rideau Hall et ses terrains ;
- (h.) Montant total des dépenses de toute espèce depuis la confédération se rapportant à la charge de Gouverneur général.
- (i.) Montant total des dépenses de toute espèce se rapportant à Rideau Hall et ses terrains.

Aussi,—Réponse à Adresse du 6 février 1893—Copie de toutes lettres, correspondance, rapports et autres documents échangés entre les départements de l'Agriculture et le Haut-Commissaire du Canada à Londres, la chambre impériale de commerce ou tous autres fonctionnaires de corps autorisé concernant l'interdiction du bétail canadien dans les ports du Royaume-Uni, depuis le 20 octobre dernier.

Sir John Thompson remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :—

STANLEY DE PRESTON,

Messieurs de la Chambre des Communes,

Je vous remercie de la loyale adresse que vous avez adoptée en réponse au discours que j'ai prononcé à l'ouverture de la session, et je me repose avec confiance sur l'assurance que vous m'y donnez de considérer avec une attention sérieuse les mesures qui vous ont été soumises.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 3 mars 1893.

M. Beausoleil présente un bill (No 81) concernant les juges des Sessions de la Paix pour les cités de Québec et Montréal,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Les bills suivants sont lus pour la troisième fois et passés, savoir :—

Bill (No 41) constituant en corporation la Compagnie Orientale de Dépôt.

Bill (No 46) constituant la Corporation de Garantie de Fidélité l'Océan. (Titre changé en celui de corporation de Garantie l'Océan.)

Le bill (No 53) concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 70) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nakusp à Slocan.

Bill (No 71) concernant la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 77) modifiant de nouveau l'Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill No 78) concernant la Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique.

Le bill (No 23) concernant les témoins et la preuve est lu la troisième fois et passé.

L'ordre du jour portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu ;

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Tarte propose comme amendement,—Que tous les mots après “Que,” dans la dite proposition, soient retranchés et remplacés par les suivants :—“ Cette Chambre désire exprimer sa désapprobation des mesures prises par le gouvernement en traitant la question des Ecoles du Manitoba, et en se prétendant revêtu de fonctions judiciaires en désaccord avec ses devoirs comme aviseur de la couronne, prétention absolument ignorée de la loi et qui tendrait, si elle était maintenant approuvée, à renverser entièrement le principe de la responsabilité ministérielle.”

Et un débat s'ensuivant ;—

MARDI, 7 mars 1893.

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. McCarthy.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Le bill (No 19) concernant la Société de Prévoyance et de Prêt d'Hamilton.

Le bill (No 15) constituant en corporation la Compagnie de Garantie de la Puissance contre les voleurs (limitée).

Aussi, avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 82), intitulé : “ Acte pour faire droit à Martha Ballantyne.”

(Et communiquant la preuve faite au sujet de ce bill devant le comité des divorces de cette Chambre.)

M. Foster remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :—

STANLEY DE PRESTON,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes un arrangement qui a été effectué entre Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et le président de la République Française, destiné à régler en matière de tarifs douaniers les relations commerciales entre le Canada et la France.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 6 mars 1893.

La Chambre alors s'ajourne à 1.05 A.M.

PETER WHITE,

Orateur.

ERRATUM.

Dans le Procès-Verbal de vendredi dernier, page 178, le bill (No 55) concernant la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié à la Rivière Détroit, a été omis, par erreur, dans la liste des bills lus pour la troisième fois et passés.

AVIS DE MOTIONS.

M. McMullen—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat donnant les noms des propriétaires des divers établissements industriels dans la ville de Mount-Forest, et le nombre d'ouvriers y employés.

M. McMullen—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie du certificat de compétence obtenu par chacun des commandants suivants des navires qui ont faits le service de la protection des pêcheries durant la dernière saison, savoir:—

Commandant	O. G. V. Spain, "Acadia."
do	W. H. Kent, "Agnes Macdonald."
do	E. Dunn, "Bayfield."
do	Geo. M. May, "Constance."
do	J. H. Pratt, "Dream."
do	Wm. Wakeham, "La Canadienne."
do	A. Finlayson, "Stanley."
do	C. T. Knowlton, "Vigilant."

M. Lister—Mercredi prochain—INTERPELLATION—La charge de maître de poste à Saint-Thomas est-elle vacante? Le gouvernement a-t-il reçu une pétition demandant que cette charge soit remplie? Et cette pétition demande-t-elle qu'il ne soit pas fait à cette charge de nomination entraînant une nouvelle élection pour le district électoral d'Elgin-Est?

M. Flint—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quelle était la nature de chacune des quinze manufactures établies dans la ville de Yarmouth, N.-E., en 1881? Quels étaient les noms des divers manufacturiers et le nombre d'ouvriers employés dans chacun de ces établissements à cette époque? Quelle était la nature de chacune des 151 manufactures dans la dite ville en 1891? Quels étaient les noms des divers manufacturiers en cette ville dans la dite année, et le nombre d'ouvriers employés dans chacun des dits établissements?

M. Borden—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Le service des malles, a-t-il été commencé sur le chemin de fer de l'embranchement de la Vallée Cornwallis? Quels sont ceux qui transportent les malles des gares de chemins de fer aux divers bureaux de poste, et quel est le chiffre de la rémunération dans chaque cas? Des soumissions publiques ont-elles été demandées dans chaque cas? Des contrats ont-ils été passés, et pour quelle durée? Si des soumissions publiques n'ont pas été demandées, quelqu'un a-t-il été autorisé à faire des arrangements avec les personnes qui font le transport de ces malles? Et, si oui, qui a ainsi été autorisé?

Sir John Thompson—Mercredi prochain—Que les mesures du gouvernement auront la priorité sur toutes autres mesures, les jeudis, y compris jeudi prochain, après les interpellations?

M. Costigan—Mercredi prochain—BILL intitulé: "Acte abrogeant certaines clauses de l'Acte de la Marine Marchande concernant les lignes de charge en autant qu'elles s'appliquent aux navires enregistrés en Canada".

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés comme devant être pris en considération lundi prochain, le 13 mars courant, ou après, par les comités suivants, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 70) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nakusp à Slocan.

Bill (No 71) concernant la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond.

Comité des Bills Privés :

Bill (No 77) modifiant de nouveau l'Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 78) concernant la Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique.

No 27.

OTTAWA, LUNDI, 6 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA.

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine

1893

No 28

PROCES-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MARDI, 7 MARS 1893.

PRIÈRE.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet des pétitions suivantes, savoir :—De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, et de la corporation de la cité de Brantford; demandant un acte pour ratifier un règlement passé par la dite cité de Brantford accordant une certaine somme d'argent à la dite compagnie de chemin de fer; de la Compagnie du chemin de fer de Chilliwack, pour un acte ratifiant sa charte et lui permettant d'affermir son chemin à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien; et de la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Nicola, pour un acte l'autorisant à affermer son chemin à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Votre comité a aussi examiné les avis donnés au sujet de la pétition séparée de la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, pour un acte ratifiant un règlement de la cité de Brantford, prolongeant le délai fixé pour la construction de son chemin, lui permettant de construire sa ligne de Waterford au lac Erié, et ratifiant un règlement passé par la cité de Hamilton; et il constate que les dits avis sont suffisants pour couvrir tous les pouvoirs demandés par les pétitionnaires, sauf en ce qui concerne la prolongation du délai pour construire le chemin, et l'autorisation pour le prolonger depuis Waterford jusqu'au lac Erié.

Votre comité a aussi examiné la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, pour un acte lui permettant d'émettre des actions préférentielles ou garanties, et il constate que les avis ont été publiés pendant trois semaines seulement; mais comme la nécessité de cette demande s'est fait sentir trop récemment pour permettre la publication complète des avis requis, et comme nuls autres intérêts que ceux des actionnaires ne peuvent être affectés, et que le projet d'émission doit être ratifié par les actionnaires dans une assemblée générale convoquée à cette fin, votre comité recommande que les avis donnés soient jugés suffisants.

Votre comité a aussi examiné la pétition de L. E. Morin et autres, pour un acte les constituant en une compagnie pour l'exploitation du gaz, et il trouve que les avis n'ont pas été publiés pendant le temps voulu, mais comme le temps requis sera pleinement expiré avant que le bill ne soit considéré en comité, il est recommandé que ces avis soient jugés suffisants.

Votre comité a aussi examiné la pétition de l'Association Fédérale de Construction et de Prêt de Toronto; demandant certains amendements à sa charte, et il trouve qu'aucune preuve n'a été soumise au comité constatant qu'on se soit conformé aux prescriptions de la règle 51.

M. Bergin, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Le comité a constaté qu'il faudra un crédit supplémentaire de \$75,000 pour les Impressions du Parlement pendant l'exercice en cours, savoir :—

Travail de routine de la session.....	\$10,000
Rapports annuels.....	48,000
Rapport, ferme et laiterie	12,000
Reliure... ..	5,000

Total.....	\$75,000
------------	----------

Le comité recommande que cette somme soit accordée.

M. Stairs, du comité des Bills Privés, présente le premier rapport de ce comité, rapportant les bills suivants, avec des amendements, savoir :—

Bill (No 40) constituant en corporation la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada (limitée).

Bill (No 59) constituant en corporation la Compagnie de transport du Canada.

M. Costigan soumet à la Chambre,—Copie d'un ordre en conseil du 17 janvier 1893, autorisant la délivrance de licences aux navires de pêche des Etats-Unis pendant l'année 1893, pour l'achat de boîte, glace, lignes et autres fournitures, le transbordement du poisson et l'expédition des équipages.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, demain, savoir :—

Par M. Coatsworth :—Bill (No 83) concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Par M. Pope :—Bill (No 84) concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Par M. Mills (Annapolis) :—Bill (No 85) constituant l'Association Canadienne de Gaz.

Par M. Mara :—Bill (No 86) concernant la Compagnie du chemin de fer de Chilliwack.

Aussi,—Bill (No 87) constituant la Compagnie des Docks de la Colombie-Britannique.

Aussi,—Bill (No 88) concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Nicola.

Et aussi,—Bill (No 89) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson au Fort Sheppard.

Par M. Mulock :—Bill (No 90) modifiant de nouveau l'Acte des Elections Fédérales.

M. Foster présente,—Réponse à Adresse du 1er mars 1893—Copie de toutes lettres, télégrammes et correspondance échangés entre le gouvernement ou aucun de ses membres, les ci-devant agents financiers anglais du Canada à Londres, et la banque de Montréal, au sujet du récent changement d'agence à Londres.

M. Foster remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :—

STANLEY DE PRESTON,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les documents suivants, relatifs à la conférence tenue à Washington entre les délégués du gouvernement canadien et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis en février 1892, concernant les divers sujets y mentionnés.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 7 mars 1893.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que cette Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés,—et sur l'amendement de M. Tarte,—Que tous les mots après "Que," dans la dite proposition, soient retranchés et remplacés par les suivants :—
 "Cette Chambre désire exprimer sa désapprobation des mesures prises par le gouvernement en traitant la question des Ecoles du Manitoba, et en se prétendant revêtu de fonctions judiciaires en désaccord avec ses devoirs comme aviseur de la couronne, prétention absolument ignorée de la loi et qui tendrait, si elle était maintenant approuvée, à renverser entièrement le principe de la responsabilité ministérielle."

MERCREDI, 8 mars 1893.

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Amyot.

Sur motion de Sir John Thompson, il est Ordonné,—Que l'ordre pour la reprise du débat ajourné sur la motion de M. Foster à l'effet que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés,—et sur l'amendement de M. Tarte,—ait la priorité après les interpellations, à la prochaine séance de la Chambre, ce jour.

Un message est reçu du Sénat, avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 91), intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la Compagnie dite *Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund*."

M. Daly soumet à la Chambre,—Rapport annuel du département des Affaires des Sauvages pour l'année expirée le 31 décembre 1892.

La Chambre alors s'ajourne à 1.05 A.M.

PETER WHITE,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *McMullen*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—T. J. Walsh a-t-il reçu une somme d'argent pour avoir révisé un barème? Si oui, combien? Est-ce le même T. J. Walsh, officier fédéral mis à la retraite, qui retire une pension annuelle de \$1,050? Le ministre déposera-t-il sur le bureau de la Chambre un exemplaire de ce barème quand il répondra à cette interpellation?

M. *McMullen*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Un nommé Duggan, de Québec, a-t-il été nommé, au cours des deux dernières années, inspecteur-mesureur de bois à Montréal, ou a-t-il été chargé d'agir et de se rapporter comme inspecteur-mesureur, ou autrement, à Montréal? Si oui, quel était son salaire? Le dernier amendement à l'Acte des inspecteurs-mesureurs ne prescrit-il pas qu'il y aura huit inspecteurs-mesureurs seulement? N'y a-t-il pas un inspecteur-mesureur domicilié à Montréal? Quel est son nom? Quel salaire ou quels honoraires a-t-il retiré l'an dernier? Combien de temps Duggan est-il resté à Montréal? Quel était son salaire?

M. *Wilson*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—L'attention du gouvernement a-t-elle été attirée sur la pétition présentée à cette Chambre, demandant que l'Acte des poids et mesures soit changé en ce qui concerne le poids des légumes au minot? Si oui, le gouvernement se propose-t-il de modifier la loi dans le sens indiqué par cette pétition?

M. *Forbes*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quels étaient les noms des propriétaires et des ouvriers des diverses manufactures de Liverpool, comté de Queen, N.-E., en 1881? Quels étaient-ils en 1891, d'après les bulletins du recensement?

M. *McMillan* (Huron)—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle est la nature de chacune des manufactures dans la ville de Seaforth, d'après le recensement?
2. Quels sont les noms des divers manufacturiers?
3. Quel est le nombre des ouvriers employés dans chaque département?
4. Quelle est la valeur du terrain et des constructions appartenant à chacun d'eux?
5. Quelle est la valeur de production de chacun d'eux?

M. *Rowand*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle est la nature de chacune des manufactures dans la ville de Kincardine, d'après le recensement?
2. Quels sont les noms des divers manufacturiers?
3. Quel est le nombre des ouvriers employés dans chaque établissement?
4. Quelle est la valeur du terrain et des constructions appartenant à chacun d'eux?
5. Quelle est la valeur de la production de chacun d'eux?

M. *Rowand*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle est la nature de chacune des manufactures dans le village de Port Elgin, d'après le recensement?
2. Quels sont les noms des divers manufacturiers?
3. Quel est le nombre des ouvriers employés dans chaque établissement?
4. Quelle est la valeur du terrain et des constructions appartenant à chacun d'eux?
5. Quelle est la valeur de la production de chacun d'eux?

M. *Bowers*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quel est le nombre des établissements industriels dans la ville de Digby, dans le township de Westport, y compris les îles Long et Brier, et dans le township de Hillsburg, tous dans le comté de Digby, N.-E. ?

M. *Choquette*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement est-il informé que le poste de surintendant de la section de l'Intercolonial de Sainte-Flavie, à Moncton, est vacant depuis plus de trois mois ? Si oui, se propose-t-il de remplir la vacance sous peu ? Se propose-t-il aussi de nommer un Canadien-français tel que demandé par les requêtes adressées au gouvernement et en parti citées à l'honorable ministre des Postes, Sir A. P. Caron ?

M. *Delisle*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Thomas Breen, est-il encore à l'emploi du département des Travaux publics ? Si oui, quelle est son occupation actuelle et le montant qui lui a été payé pour salaire, pension et frais de voyage, en 1892, et aussi en janvier et février derniers ?

M. *Delisle*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Joseph Rosa, est-il à l'emploi du département des Travaux publics ? Si oui, quelle est la nature de son occupation ? Combien a-t-il retiré pour salaire, pension et dépenses de voyages, du 1er janvier au 31 décembre 1892 ? Quel montant d'argent a été dépensé pour travaux publics, sous sa surveillance en 1892 ?

M. *Delisle*—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Quel montant a été payé par le département des Travaux publics, à C. E. Michaud, ingénieur civil, pour salaire, frais de voyage et pension, durant l'année 1892 ? Quels sont les travaux dont il a eu la surveillance et quel est le montant dépensé sur chacun de ces ouvrages ? C. E. Michaud, est-il encore sous salaire et que fait-il ?

M. *Costigan*—Jeudi prochain—BILL intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant la police de port et de rivière de la province de Québec."

No 28.

OTTAWA, MARDI, 7 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1899

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 29.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MERCREDI, 8 MARS 1893.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De R. Macdonald et autres, de Yorkton; de Joseph W. Case et autres, de l'École Publique du district de Coventry, Moose Jaw; et de John Cain et autres, de Davin, Qu'Appelle-Sud, tous du district d'Assiniboïa, Territoires du Nord-Ouest; demandant que le contrôle de l'éducation soit donné à l'Assemblée du Nord-Ouest, et que la clause de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest prescrivant la publication en langue française des Ordonnances de l'Assemblée et l'usage de cette langue dans les procédures des cours de justice, soit abolie.

De James Honeyman et autres, de Souris et des environs, Manitoba; demandant l'abolition des droits sur la ficelle à lier, le fil barbelé, l'huile de charbon et le bois, et la réduction des droits sur les instruments agricoles.

Du conseil municipal du comté de Kent, Ont.; demandant que l'Acte des chemins de fer soit amendé en ce qui concerne la construction et l'élargissement des travaux de drainage traversés par des voies ferrées dans certaines municipalités.

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le bill (No 50) concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, et est convenu d'en faire rapport avec des amendements.

Votre comité recommande que le délai pour présenter les rapports des comités sur bills privés qui expire demain, soit prolongé jusqu'au jeudi, 23 mars courant.

Sur motion de M. Gibson, le bill (No 82) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Martha Ballantyne," est lu pour la première fois.

Sur motion de M. Bergin, le second rapport du comité mixte des Impressions du Parlement, est adopté.

Sur motion de M. Tisdale, il est Résolu,—Que, vu que le délai pour recevoir des rapports de comités sur bills privés expire demain, ce délai soit prorogé au jeudi, 23 de ce mois, conformément à la recommandation contenue dans le quatrième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Costigan présente un bill (No 92) abrogeant certaines clauses de l'Acte de la Marine Marchande concernant les lignes de charge en autant qu'elles s'appliquent aux navires enregistrés en Canada,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

Sur motion de Sir John Thompson, il est Résolu,—Que les mesures du gouvernement auront la priorité sur toutes autres mesures, les jeudis, y compris jeudi prochain, après les interpellations.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que cette Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés,—et sur l'amendement de M. Tarte,—Que tous les mots après "Que," dans la dite proposition, soient retranchés et remplacés par les suivants :— "Cette Chambre désire exprimer sa désapprobation des mesures prises par le gouvernement en traitant la question des Ecoles du Manitoba, et en se prétendant revêtu "de fonctions judiciaires en désaccord avec ses devoirs comme aviseur de la couronne, prétention absolument ignorée de la loi et qui tendrait, si elle était maintenant approuvée, à renverser entièrement le principe de la responsabilité ministérielle."

Et le débat se continuant ;

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, et renvoyés aux comités qui suivent, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 83) concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Bill (No 84) concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bill (No 86) concernant la Compagnie du chemin de fer de Chilliwack.

Bill (No 88) concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Nicola.

Bill (No 89) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson au Fort-Sheppard.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 69) constituant en corporation la Compagnie du Canada Atlantique et de construction de steamers (limitée).

Comité des Bills Privés :

Bill (No 87) constituant la Compagnie des Docks de la Colombie-Britannique.

La Chambre reprend alors le cours de ses délibérations sur la motion de M. Foster et l'amendement de M. Tarte.

JEUDI, 9 mars 1891.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Allan,
Bain (*Wentworth*),
Beausoleil,
Béchar, d
Bernier,
Bourassa,
Bowers,
Brodeur,
Brown,

Fauvel,
Featherston,
Forbes,
Fraser,
Frémont,
Geoffrion,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,

McGregor,
McMillan,
McMullen,
Mignault,
Monet,
Mulock,
O'Brien,
Paterson (*Brant*),
Pelletier,

Bruneau,
Campbell,
Carrroll,
Cartwright (Sir Richard),
Casey,
Charlton,
Choquette,
Christie,
Colter,
Davies,
Dawson,
Delisle,
Devlin,
Dugas,
Edgar,

Grieve,
Guay,
Innes,
Jeannotte,
Landerkin,
Langelier,
Laurier,
Lavergne,
Leduc,
Legris,
Lister,
Livingston,
Lowell,
Macdonald (*Huron*),
McCarthy,

Perry,
Préfontaine,
Proulx,
Rider,
Rinfret,
Sanborn,
Scriver,
Semple,
Somerville,
Sutherland,
Tarte,
Vaillancourt,
Welsh,
Yeo.—71.

CONTRE :

Messieurs

Adams,
Amyot,
Bain (*Soulanges*),
Baker,
Barnard,
Belley,
Bennett,
Bergeron,
Boyd,
Boyle,
Burnham,
Calvin,
Cameron,
Cargill,
Carignan,
Carling,
Carpenter,
Caron (Sir Adolphe),
Carscallen,
Chesley,
Cleveland,
Coatsworth,
Cochrane,
Cockburn,
Corbould,
Corby,
Costigan,
Craig,
Curran,
Davin,
Davis,
Denison,
Desaulniers,
Dickey,
Dupont,
Dyer,
Earle,
Fairbairn,
Ferguson (*Renfrew*),
Foster,

Fréchette,
Gillies,
Girouard (*Jacques-Cartier*),
Girouard (*Deux-Montagnes*),
Grandbois,
Guillet,
Haggart,
Hazen,
Hearn,
Henderson,
Hodgins,
Hughes,
Hutchins,
Ingram,
Ives,
Joncas,
Kaulbach,
Kenny,
Lachapelle,
Langevin (Sir Hector),
LaRivière,
Leclair,
Lépine,
Lippé,
Macdonald (*King*),
Macdonald (*Winnipeg*),
Macdonell (*Algoma*),
Macdowall,
Mackintosh,
Maclean (*York*),
McAlister,
McDonald (*Assiniboia*),
McDonald (*Victoria*),
McDougald (*Pictou*),
McDougall (*Cap-Breton*),
McInerney,
McKay,
McLean (*King*),
McLennan,
McLeod,

McNeill,
Madill,
Mara,
Marshall,
Metcalfé,
Miller,
Mills (*Annapolis*),
Moncrieff,
Montague,
Northrup,
Ouimet,
Patterson (*Huron*),
Pope,
Pridham,
Prior,
Putman,
Reid,
Robillard,
Roome,
Rosamond,
Ross (*Dundas*),
Ross (*Lisgar*),
Ryckman,
Simard,
Sproule,
Stairs,
Stevenson,
Taylor,
Temple,
Thompson (Sir John),
Tisdale,
Turcotte,
Tyrwhitt,
Wallace,
Weldon,
White (*Cardwell*),
White (*Shelburne*),
Wilson,
Wood (*Brockville*),
Wood (*Westmoreland*)—120

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :

SAUVAGES—(*Suite.*)

NOUVELLE-ECOSSE.

311 Somme additionnelle pour les soins de médecins..... \$1,200 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, ce jour.

La Chambre alors s'ajourne à 5 50 a.m.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Dickey*—En comité général sur le bill (No 65) Acte modifiant la loi concernant le cens électoral—Proposera de l'amender en ajoutant ce qui suit:—“La clause 9 de l'Acte du Cens Electoral, chapitre 5 des Statuts Révisés, telle qu'amendée par la clause 2 du chapitre 8 des statuts de 1890, est par le présent modifiée en y ajoutant le paragraphe suivant:—

“3. Nulle personne qui se sera laissée corrompre à une élection dans une circonscription électorale quelconque, n'aura le droit, pendant les sept ans qui suivront la date de telle élection, d'être ou de rester inscrite sur aucune liste d'électeurs. Sera réputé s'être laissé corrompre, suivant le sens et l'intention du présent acte, tout électeur qui, soit avant, soit durant le temps d'une élection, directement ou indirectement, par lui-même ou par l'intermédiaire de toute autre personne en son nom, recevra, agréera ou stipulera quelque somme d'argent, don, prêt ou récompense, place ou emploi, pour lui-même ou pour toute autre personne, sous la condition soit de voter ou consentir à voter, soit de s'abstenir ou consentir à s'abstenir de voter à une élection; ou qui, après une élection, directement ou indirectement, par lui-même ou par l'intermédiaire de quelque autre en son nom, recevra quelque somme d'argent ou récompense pour avoir voté ou s'être abstenu de voter.”

Le paragraphe 2 de la clause 4 du bill sera amendé en insérant, après le mot “projetée” dans la 10^e ligne du dit paragraphe, les mots suivants: “soit pour la raison que la personne nommée se sera laissée corrompre à une précédente élection, ou pour toute autre raison.”

M. *Carroll*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le département des Chemins de fer a-t-il remboursé à M. Ferdinand Bellavance, de Sayabec, dans le comté de Rimouski, un dépôt de \$300 fait par lui en 1890, avec une soumission pour “Dormants”; laquelle soumission ayant été acceptée, le dit Bellavance ne voulut pas exécuter le contrat?

M. *Barnard*—Vendredi prochain—RÉSOLUTION—Que dans l'opinion de cette Chambre, il est opportun que le gouvernement du Canada représente au gouvernement impérial, avant la réunion de la conférence monétaire internationale à Bruxelles, que le peuple canadien désire qu'il soit porté remède aux embarras causés par la différence existant entre la valeur de l'or et de l'argent.

M. *Grieve*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle est la nature de chacune des 73 manufactures dans la ville de Sainte-Marie?

2. Quels sont les noms des divers manufacturiers?

3. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement?

M. *Grieve*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle est la nature des manufactures dans le township de Mornington et le village de Milverton?

2. Quels sont les noms des manufacturiers?

3. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement?

M. *Edgar*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle était la nature ou la description de chacune des 70 manufactures en opération dans la ville de Whitby, d'après le recensement de 1891?

2. Quels étaient les noms de chacun des propriétaires de ces divers établissements?

3. Quel était le nombre des ouvriers ou employés dans chacun d'eux ?
4. Quels étaient le nombre et la nature ou description de chacune des manufactures dans la ville de Whitby, d'après le recensement de 1881 ?
5. Quels étaient les noms de chacun des propriétaires de ces divers établissements ?
6. Combien d'ouvriers étaient employés dans chacun d'eux ?

M. *Edgar*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle était la nature ou description de chacune des 30 manufactures en opération dans la ville de Uxbridge, d'après le recensement de 1891 ?
2. Quels étaient les noms de chacun des propriétaires de ces divers établissements ?
3. Combien d'ouvriers ou d'employés travaillaient dans chacun d'eux ?
4. Quels étaient le nombre et la nature ou description de chacune des manufactures dans la ville de Uxbridge, d'après le recensement de 1881 ?
5. Quels étaient les noms de chacun des propriétaires de ces divers établissements ?
6. Combien d'ouvriers étaient employés dans chacun d'eux ?

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés comme devant être pris en considération mercredi prochain, le 15 mars courant, ou après, par les comités suivants, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 83) concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Bill (No 84) concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bill (No 86) concernant la Compagnie du chemin de fer de Chilliwhack.

Bill (No 88) concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Nicola.

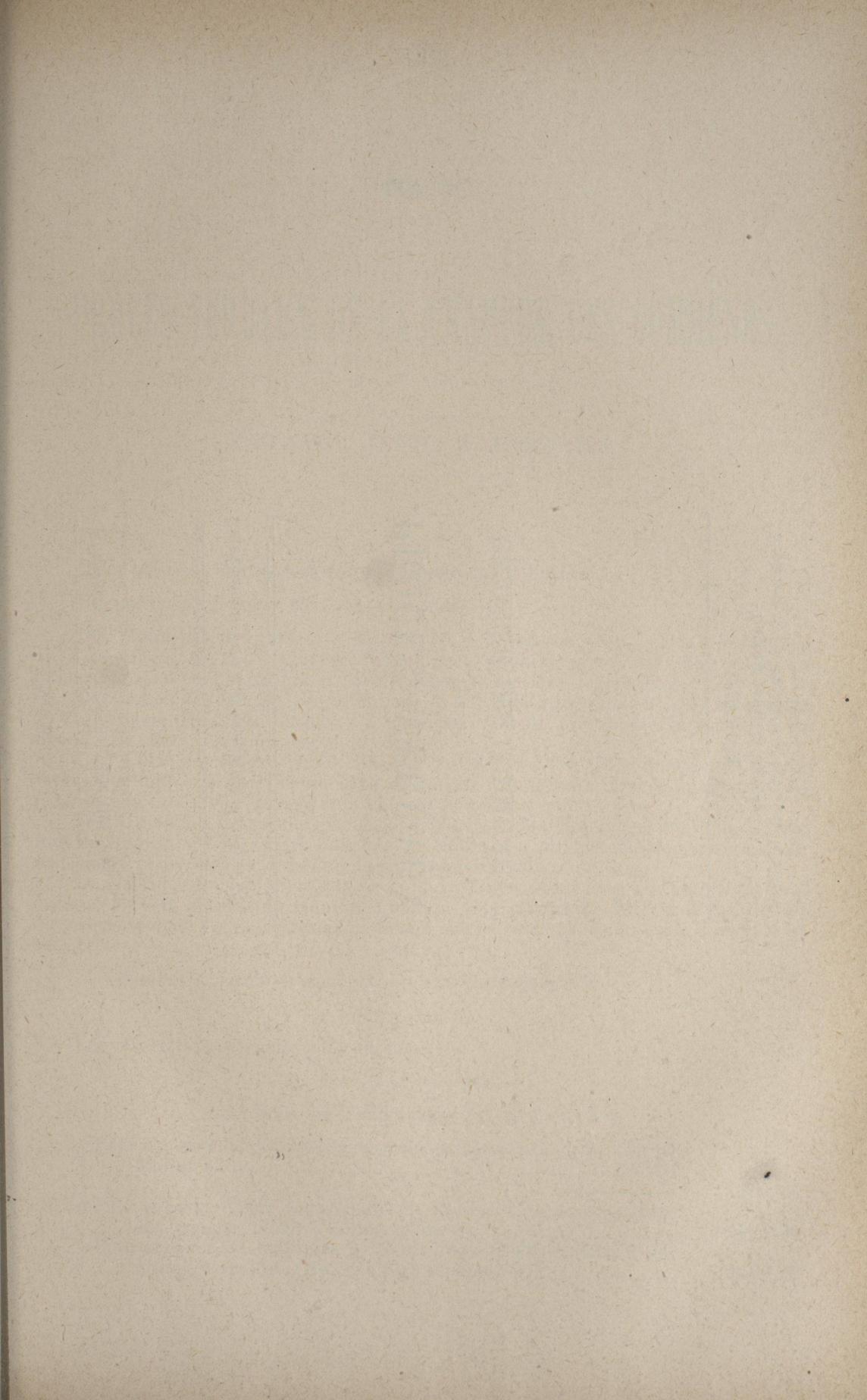
Bill (No 89) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson au Fort-Sheppard.

Comité des Banques et du Commerce :

Bill (No 69) constituant en corporation la Compagnie du Canada Atlantique et de construction de steamers (limitée).

Comité des Bills Privés :

Bill (No 87) constituant la Compagnie des Docks de la Colombie-Britannique.



No 29.

OTTAWA, MERCREDI, 8 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 30.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 9 MARS 1893.

PRIÈRE.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De l'Union des Briquetiers et Maçons, No 1, Hamilton, Ont.; et de l'Assemblée du Cap Rouge, No 2508, Québec; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum* en matières législatives.

De l'Union des Briquetiers et Maçons, No 1, Hamilton, Ont.; et de l'Assemblée du Cap Rouge, No 2508, Québec; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

De l'Union des Briquetiers et Maçons, No 1, Hamilton, Ont.; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitation sur les résidants chinois, et à d'autres fins.

De l'Union des Briquetiers et Maçons, No 1; et de l'Union des Peintres, No 27, tous de Hamilton, Ont.; demandant la passation du bill actuellement soumis au parlement pour fixer la durée de la journée de travail.

Du conseil municipal du comté de Dufferin, Ont.; demandant que l'Acte des chemins de fer soit amendé de manière à obliger les chemins de fer sous la juridiction du gouvernement à construire des ponceaux sur les cours d'eau naturels, lorsqu'il en sera besoin.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

SAUVAGES—*Fin.*

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

312	Pour achever l'hôpital sur la réserve des Gens-du-Sang \$	600 00	
	Mobilier.....	200 00	
			800 00
	Pour achever l'école industrielle du Daim-Rouge, et construire des granges, clôtures et dépendances.....		6,000 00
	Pour achever les additions à l'école industrielle de Saint-Paul, posage d'appareils de chauffage et mobilier.....		2,500 00

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

313	{	Somme additionnelle pour aider à la construction de bâtiments pour l'école industrielle des Sauvages, sous la direction de l'Eglise Méthodiste à Chilliwack, C.-B.....	2,500 00
		Pour payer les dépenses de quarantaine et autres faites pour prévenir une épidémie de petite vérole dans le cours de l'été de 1892.....	3,000 00
		Sommes additionnelles nécessaires:	
		Frais de voyage.....	1,000 00
		Médicaments.....	3,000 00

DIVERS.

314	Dépenses de la convention internationale des mines.....	1,000 00
316	Dépenses se rattachant à la détermination de la ligne de frontière dans la baie de Passamaquoddy, entre la plus extrême pointe sud de l'île du Prince de Galles et le 141 ^e degré de longitude ouest.....	2,000 00
317	Dépenses se rattachant à la détermination de la ligne de frontière entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique.....	32,000 00
318	Pour payer MM. Drake, Jackson et Helmcken la signification de documents à un nommé Constant Durand, à la demande du consul général de Belgique.....	21 00
319	Pour payer à M. A. N. Montpetit la traduction du rapport de la Commission Royale d'enquête sur le service civil; lecture et correction des épreuves et préparation d'un index.....	1,102 75
320	Gratification à M. Mowat qui fut grièvement blessé par l'explosion d'un baril de vernis à la station de Campbellton.....	1,000 00
321	Incendie à Saint-Jean, Terre-Neuve.....	10,000 00
322	Somme additionnelle nécessaire pour la commission de prohibition.....	15,000 00
323	Pour payer le portrait de lord Landowne.....	1,022 00
324	Pour payer les réclamations du gouvernement impérial pour secours donnés à des Canadiens naufragés.....	500 00

PERCEPTION DU REVENU.

ACCISE.

325	{	Dépenses contingentes—Somme additionnelle nécessaire.....	2,000 00
		Commission aux officiers de douanes—Somme additionnelle nécessaire.....	500 00
		Pour payer à John Cochrane, officier de douane, à la gare aux marchandises du chemin de fer Intercolonial à Saint-Jean, N.-B., services rendus à ce département du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1893.....	75 00

POIDS ET MESURES.

326	Pour augmenter les appointements de M. Kelly, sous-inspecteur de la division de Québec, du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1893.....	50 00
-----	---	-------

TRAVAUX PUBLICS.

332	Pour payer une gratification de deux mois d'appointements à la veuve de feu F. N. Gisborne, surintendant des télégraphes..	500 00
-----	--	--------

TERRES DE L'ARTILLERIE.

333	Somme nécessaire pour achever le pont sur les terres de l'artillerie à Grand Falls, N.-B.....	400 00
-----	---	--------

POSTES.

334	Somme nécessaire pour augmenter le traitement de M. W. W. McLeod, inspecteur de la division postale du Manitoba, de \$2,200 à \$2,400, ayant complété dix années de services comme inspecteur le 1er mars 1892.....	266 67
-----	---	--------

TERRES FÉDÉRALES—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

335	Somme additionnelle nécessaire pour les arpentages, examen de rapports d'arpenteurs, impressions des plans, etc.....	40,000 00
-----	--	-----------

COMPTE DES TERRITOIRES. •

336	Dépenses de la milice—Rébellion, T.N.-O., 1885.....	3,000 00
-----	---	----------

ITEMS NON PRÉVUS, 1891-92.

337	Pour couvrir les items non prévus de 1891-92, suivant le rapport de l'auditeur général, pages A 20 et 21.....	158,247 50
-----	---	------------

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

ERRATUM.

Dans le Procès-Verbal d'hier, page 196, les deux entrées suivantes ont été omises après la 16e ligne :—

Le bill (No 40) constituant en corporation la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada (limitée), est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé.

Le bill (No 59) constituant en corporation la Compagnie de Carrosserie du Canada, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois et passé.

Page 197, dans l'appel nominal, le nom de M. Daly aurait dû être inscrit parmi ceux des membres qui ont voté contre l'amendement-Tarte; et celui de M. Weldon y a été inscrit, par erreur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Perry*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Pour quelles raisons John McPherson, ci-devant chef de section sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, a-t-il été destitué? Reçoit-il une pension de retraite? Si non, pourquoi?

M. *Tarte*—Lundi prochain—INTERPELLATION—1. M. Arsène Cloutier, de L'Islet, a-t-il été nommé surveillant des travaux faits l'été dernier au quai de L'Islet?
2. Si oui, quel était son salaire et quel montant a-t-il retiré?

M. *Innes*—Lundi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle est la nature de chacune des manufactures établies dans la cité de Guelph?
2. Quels sont les noms des divers manufacturiers?
3. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chacun de ces établissements?

M. *Frémont*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copies de tous documents, correspondances, rôles de paie et reçus ayant trait aux réparations du manège, à Québec, dans le cours de septembre et octobre 1892.

M. *Wood* (Westmoreland)—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, rapports et autres documents concernant la réduction de C. A. Atkinson du rang de chef de train à celui de serre-freins, au mois d'octobre 1887, ou vers ce temps.

M. *Foster*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Acte concernant les commissaires du havre de Montréal."

No 30.

OTTAWA, JEUDI, 9 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 18

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine.
1893

No 31.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, VENDREDI, 10 MARS 1893.

PRIÈRE.

Cinq pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente le dixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Conformément aux prescriptions de la règle 54, votre comité a examiné le bill (No 82) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Martha Ballantyne," et il constate que les avis donnés sont suffisants.

Votre comité a aussi examiné la pétition de l'Association Canadienne d'Assurance sur le bétail sur pied, demandant une charte,—et il constate que tout en étant réguliers sous les autres rapports, les avis n'ont pas été publiés pendant le temps voulu, mais comme le délai sera pleinement expiré avant que le bill soit examiné en comité, votre comité recommande que ces avis soient considérés suffisants.

Comme le délai pour présenter des bills privés est expiré, votre comité recommande que la partie de la règle 49, qui limite le temps pour la présentation des bills privés, soit suspendue en tant qu'elle se rapporte au bill à être présenté par la compagnie susdite.

M. Wood (Westmoreland), du comité des Banques et du Commerce, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :—

Bill (No 32) concernant la Compagnie d'Assurance du Canada sur la vie.

Bill (No 34) constituant en corporation les Gens des bois du Monde; et

Bill (No 62) à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie d'Assurance l'Equité et d'en changer le nom en celui de Compagnie d'Assurance Saint-Laurent.

Sur motion de M. Weldon, le bill (No 91), du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la Compagnie dite *Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund*, est lu pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain.

M. Bergin, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Après avoir pris connaissance du rapport de l'imprimeur de la Reine et du certificat du médecin qui a traité M. Edouard Gratton, employé dans le bureau de l'imprimerie, votre comité recommande qu'un congé d'un mois soit accordé à ce dernier.

Votre comité recommande que le montant du compte de M. F. Rogers, pour cartons de dossiers, soit payé, savoir: \$252 pour 1,262 cartons fournis au Sénat et à la Chambre des Communes; mais qu'à l'avenir il ne soit pas acheté de cartons semblables.

La demande de l'Institut Ouvrier de Canso pour l'envoi des documents publics ordinairement fournis à de telles institutions, est respectueusement recommandée.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, délibérés en comité général, rapportés sans amendements, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 3) modifiant l'Acte des Naufrages et du Sauvetage.

Bill (No 61) relatif à l'emploi des deniers payés au sujet de procédures devant le Parlement.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

A 6 P.M., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le bill (No 50) concernant le Grand-Tronc de chemin de fer du Canada, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No 80) concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, est lu pour la seconde fois, et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Un message est reçu du Sénat adoptant, sans amendement, le bill (No 31) concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Aussi, adoptant le bill (No 20) modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie de Pont de Buffalo et Fort-Erié, avec un amendement, qui est comme suit :—

Page 2, ligne 14, après "avec" insérez : "le dit acte ou avec".

Et aussi, avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 93), intitulé : "Acte pour faire droit à James Balfour"

Bill (No 94), intitulé : "Acte pour faire droit à Robert Young Hebden."

Bill (No 95), intitulé : "Acte pour faire droit à Edmund Holyoake Heward."

(Et communiquant la preuve faite au sujet de ces bills devant le comité des divorces de cette Chambre.)

Le comité des Subsidés reprend alors le cours de ses délibérations.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL:

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouveau-Brunswick.

131 Havre du Cap Tormentin..... \$6,500 00

Québec.

132 Chenal à navires entre Québec et Montréal..... 10,000 00

Ontario.

133 Rivière Kaministiquia—Bassin de virement, etc..... 5,000 00

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLIC.

Nouveau-Brunswick.

135 { Bureau de poste, douane, etc., de Chatham..... 15,000 00
 { Bureau de la douane, Saint-Jean, etc..... 75,000 00

Provinces maritimes en général.

136 Edifices publics fédéraux—Renouvellements et grosses réparations 20,000 00

Québec.

137	{	Bureau de poste, etc., Saint-Henri—Achèvement.....	13,000 00
		Bureau de poste, douane, etc., Saint-Hyacinthe—Achèvement...	2,250 00
		Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.	32,000 00
		Bureau de poste, de douane et du revenu de l'intérieur, Richmond.	4,000 00
		Bureau de poste, de douane et du revenu de l'intérieur, Farnham-Ouest—Achèvement.....	5,000 00
		Bureau de poste de Québec—Nouvelle aile	10,000 00
		Bureau de poste de Montréal—Changements et améliorations...	12,000 00
	{	Edifices publics fédéraux—Renouvellements et grosses réparations	12,000 00

Ontario.

138	{	Edifice public d'Orillia—la ville donnant gratuitement le lot Wheeler—Achèvement.....	1,600 00
		Bureau de poste, douane, etc., Port-Arthur—Achèvement.....	4,600 00
		Salle d'exercices, Toronto—la ville de Toronto ayant fourni un terrain tel que convenu—Achèvement.....	90,000 00
		Bureau de poste, douane, etc., Smith's Falls.....	18,500 00
		Bureau de poste, douane, etc., de Picton—Achèvement.....	11,000 00
		Collège militaire royal de Kingston—Hangar.....	1,500 00
		Edifices publics fédéraux—Renouvellements et grosses réparations	25,000 00

Manitoba.

139	{	Edifices militaires de Winnipeg.....	20,000 00
		Edifices publics en général—Renouvellements et grosses réparations.	6,000 00

Territoires du Nord-Ouest.

140	{	Bureaux d'enregistrement et de l'agent des terres et des bois de la Couronne, Edmonton—Achèvement.....	1,200 00
		Bureau de l'agent des terres et bois de la Couronne, Prince-Albert—Achèvement.....	2,000 00
		Palais de justice, bureau des terres et bureau d'enregistrement de Régina.....	20,000 00
		Douane et palais de justice, Lethbridge, l'emplacement étant fourni.....	7,000 00
		Bureau de poste, de douane, du revenu de l'intérieur, des terres fédérales et des bois de la Couronne à Calgary.....	25,000 00
		Palais de justice, maison d'arrêt et logement pour la police.....	7,500 00
		Edifices de la police à cheval du Nord-Ouest.....	20,000 00
	{	Edifices publics fédéraux—Renouvellements et grosses réparations	1,500 00

Colombie-Britannique.

141	{	Bureau de poste, douane, etc., à Vancouver—Achèvement.....	13,000 00
		Salle d'exercices à Victoria, la localité fournissant gratuitement l'emplacement—Achèvement.. ..	5,500 00
		Edifices militaires de Victoria, y compris la batterie de la Pointe-Macaulay—Achèvement.....	9,750 00
		Edifices publics—Renouvellements et grosses réparations.....	5,000 00

Stations agronomiques.

142 Améliorations, renouvellements, réparations, etc., aux bâtiments, clôtures, etc..... 6,000 00

Résolutions à rapporter.

SAMEDI, 11 mars 1893.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Sutherland, le bill (No 82) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Martha Ballantyne," est remis pour seconde lecture à lundi prochain.

Sur motion de M. Sutherland, les bills suivants sont lus pour la première fois et remis pour seconde lecture à lundi prochain, savoir:—

Bill (No 93) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à James Balfour."

Bill (No 95) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Edmund Holyoake Heward."

Sur motion de M. Sutherland, le bill (No 94) du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Robert Young Hebden," est lu pour la première fois et référé au comité des Ordres Permanents.

La Chambre s'ajourne alors à 12.15 A.M., jusqu'à lundi prochain.

PETER WHITE,
Orateur.

ERRATUM.

Dans le Procès-Verbal de mercredi dernier, page 197, le nom de M. Weldon a été inséré à la place de celui de M. Wilmot, dans la liste de division.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Flint*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quel était d'après le dernier recensement, le nombre des brasseries et de distilleries en Canada, et où chacune d'elles était-elle située ?

Quel était le nombre de personnes y employées ?

Quelles étaient la quantité et la valeur des matières premières ?

Quelles étaient la quantité et la valeur de la production ?

M. *Colter*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quelle était la nature des 29 établissements industriels dans la ville de Woodstock, N.-B., en 1881 ?

Quels étaient les noms des divers manufacturiers ?

Quel était le nombre des ouvriers employés dans chacun de ces établissements à l'époque ?

Quelle était la nature des 62 manufactures établies dans la ville de Woodstock, N.-B., en 1891 ?

Quels étaient les noms des divers manufacturiers ?

Quel était le nombre d'ouvriers employés dans chacun de ces établissements à l'époque ?

AVIS DE BILL PRIVÉ.

Le bill suivant a, ce jour, été affiché comme devant être pris en considération par le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, vendredi, le 17 mars prochain, ou après, savoir :—

Bill (No 80) concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.

No 31.

OTTAWA, VENDREDI, 10 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 32.

PROCES-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, LUNDI, 13 MARS 1893.

PRIÈRE.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De John F. Stairs, M.P., et autres; demandant qu'il lui soit permis de soumettre à la Chambre la pétition de la Compagnie d'Epargnes et de Prêt du Canada-Est (limitée), pour un acte demandant sa charte, nonobstant l'expiration du temps fixé pour présenter des pétitions en obstention de bills privés.

De William Gow, et autres, de Davin, du district d'Assiniboia; et de David James Wylie, et autres, tous des Territoires du Nord-Ouest; demandant que le contrôle de l'éducation soit donné à l'Assemblée du Nord-Ouest, et que la clause de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest prescrivant la publication en langue française des Ordonnances de l'Assemblée et l'usage de cette langue dans les procédures des cours de justice, soit abolie.

De l'Assemblée Saint-Crispin, No 6250, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitation sur les résidant chinois, et à d'autres fins.

De l'Assemblée Saint-Crispin, No 6250, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

De l'Assemblée Saint-Crispin, No 6250, Chevaliers du Travail, Toronto, Ontario; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum* en matières législatives.

De Chus Big Canoe, chef, et autres, de la Bande d'Indiens Ojibway, de la réserve de l'Île Georgina, lac Simcoe, Ontario; demandant que le droit au privilège de prendre du poisson, comme autrefois, dans leurs propres fonds de pêche, leur soit rendu.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), la requête de John F. Stairs et autres, lue et reçue aujourd'hui, demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre la pétition de la Compagnie d'Epargnes et de Prêt du Canada-Est pour un acte modifiant sa charte,—nonobstant l'expiration du délai fixé pour recevoir de semblables pétitions, est référé au comité des Ordres Permanents.

M. Costigan présente.—Réponse à Adresse du 27 juillet 1891—Copie de tous documents, requêtes et lettres relativement au droit de pêche de F. F. Rouleau, écuyer, avocat de Rimouski, que lui et ses prédécesseurs ont toujours exercé sur sa propriété à Rimouski.

M. Foster présente,—Réponse à Ordre du 6 février 1893—Etat donnant la quantité de fer en gueuse produit en Canada de 1881 à 1892 inclusivement, et la prime payée, chacune de ces années, pour cette production.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 32) concernant la Compagnie d'Assurance du Canada sur la vie.

Bill (No 34) constituant en corporation les Gens des bois du Monde ; et

Bill (No 62) à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie d'Assurance l'Équité et d'en changer le nom en celui de Compagnie d'Assurance Saint-Laurent.

L'amendement fait par le Sénat au bill (No 20) modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie de Pont de Buffalo et Fort-Erié, est pris en considération, et adopté.

Le bill (No 91), du Sénat, intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la Compagnie dite *Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund*, est lu pour la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

Le bill (No 79) constituant en corporation la Compagnie de Canal de l'Amérique du Nord, est lu pour la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Le bill (No 85) constituant l'Association canadienne de Gaz, est lu pour la seconde fois, et renvoyé au comité des Bill Privés.

M. Sutherland propose,—Que le dit bill (No 82), du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à Martha Ballantyne," soit maintenant lu la deuxième fois.—Adopté, sur la division suivante;—

POUR :

Messieurs

Bain (<i>Wentworth</i>),	Hazen,	Mulock,
Beith,	Henderson,	Northrup,
Bennett,	Hughes,	Paterson (<i>Brant</i>),
Borden,	Ingram,	Putnam,
Bowers,	Landerkin,	Rider,
Boyd,	Lister,	Rosamond,
Boyle,	Lowell,	Ross (<i>Dundas</i>),
Brown,	Macdonald (<i>Winnipeg</i>),	Ross (<i>Lisgar</i>),
Bryson,	Macdowall,	Sriver,
Cargill,	Maclean (<i>York</i>),	Semple,
Carpenter,	McAlister,	Somerville,
Casey,	McDonald (<i>Assiniboia</i>),	Stairs,
Charlton,	McDonald (<i>Victoria</i>),	Sutherland,
Christie,	McLennan,	Taylor,
Cochrane,	McLeod,	Temple,
Colter,	McMillan,	Tyrwhitt,
Davis,	McMullen,	Wallace,
Dawson,	McNeill,	Welsh,
Denison,	Madill,	White (<i>Shelburne</i>),
Dickey,	Mara,	Wilmot,
Edgar,	Marshall,	Wilson,
Fairbairn,	Mills (<i>Annapolis</i>),	Wood (<i>Brockville</i>),
Flint,	Mills (<i>Bothwell</i>),	Wood (<i>Westmoreland</i>),
Foster,	Montague,	Yeo.—73.
Gillies,		

CONTRE :
Messieurs

Amyot,	Girouard (<i>Deux-Montagnes</i>),	Macdonald (<i>King</i>),
Bain (<i>Soulanges</i>),	Godbout,	Ouimet,
Bergeron,	Ives,	Patterson (<i>Huron</i>),
Bernier,	Joncas,	Perry,
Cameron,	Langevin (Sir Hector),	Proulx,
Caron (Sir Adolphe),	La Rivière,	Robillard,
Costigan,	Laurier,	Simard,
Curran,	Leduc,	Tarte,
Devlin,	Legris,	Turcotte,
Fréchette,	Lippé,	Vaillancourt.—31.
Geoffrion,		

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés, avec la preuve faite devant le comité des Divorces du Sénat.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, sur division, et renvoyés au comité des Bills Privés avec la preuve faite devant le comité des Divorces du Sénat:—

Le bill (No 93), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à James Balfour."

Le bill (No 95), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Edmund Holyoake Heward."

Les Adresses à Son Excellence et les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:—

Par M. Borden:—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance et rapports de fonctionnaires du gouvernement concernant la construction d'un édifice public à Kentville, N.-E., et l'acquisition d'un emplacement pour cet objet, conformément à un crédit voté par cette Chambre en 1886.

Par M. Ross (Dundas)—Ordre de la Chambre—Copie d'un rapport de M. Hamel sur la praticabilité de creuser et autrement améliorer la rivière Petite Nation.

Par M. Mulock:—Ordre de la Chambre—Etat donnant, d'après le dernier recensement du Canada, les détails ci-dessous en ce qui concerne chacune des municipalités suivantes, savoir:—Les villes de Aurora et Newmarket, les villages de Holland Landing, Stouffville et Sutton-Ouest, et les townships de King, Whitechurch, Gwillimbury-Est, Gwillimbury-Nord et Georgina, dans le comté de York, et le village de Bradford et le township de Gwillimbury-Ouest, dans le comté de Simcoe:—

- (a.) Nombre de maisons habitées.
- (b.) Nombre de maisons inhabitées.
- (c.) Nombre de maisons en construction.
- (d.) Nombre total d'établissements industriels.
- (e.) Nombre total de machines et outils.
- (f.) Nombre total d'employés (hommes, femmes et enfants, respectivement).
- (g.) Nombre total de chaudières à vapeur.
- (h.) Noms et nombre des diverses industries et des manufacturiers dans chacune des dites municipalités.
- (j.) Total des gages annuels payés en 1891 dans chacune des dites municipalités.
- (k.) Valeur des produits manufacturés en 1891 dans chacune des dites municipalités.
- (l.) Capital total placé dans des établissements industriels en 1891, dans chacune des dites municipalités.

Par M. Fraser:—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance concernant la réclamation de M. Lauchlin McDougall, du comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse, pour une allocation de retraite, ainsi que les montants qui lui ont été payés à titre de gardien de phare à Saint-Paul et Ingonish, donnant les montants séparément pour chaque année.

Par M. Forbes :—Ordre de la Chambre—Etat donnant séparément les diverses espèces d'établissements manufacturiers qui forment le nombre total de 67 manufactures attribuées à Liverpool, Nouvelle-Écosse, par le bulletin de recensement No 12.

Par M. Mills (Bothwell) :—Ordre de la Chambre—Etat donnant les noms des 804 manufactures de la cité de London, mentionnées dans le recensement de 1891, le genre d'industrie particulier à chaque établissement, et le nombre d'ouvriers employés dans chacun d'eux.

Par M. Mulock :—Adresse—Etat indiquant :—

(a.) Le montant d'argent reçu, à titre de droit d'entrée, des visiteurs du pénitencier de Kingston, chaque année, depuis le 1er janvier 1885 jusqu'au 1er février 1893.

(b.) Les paiements, à même ces deniers, faits au crédit du receveur général, et la disposition de ces fonds.

(c.) Détails sur les articles fabriqués et les travaux exécutés dans cet établissement pour aucun de ses officiers,—indiquant qui a fourni les matériaux pour ces articles, quelles sommes ont été portées au compte des dits officiers pour les dits articles, et quelles sommes ont été réellement payées pour les dits articles pendant chacune des dites années.

(d.) Quantité d'huile de charbon et de gaz fournie à ces officiers, le montant payé pour cette fourniture, et la date du paiement.

(e.) Ouvrages de buanderie exécutés dans cet établissement pendant les dites années, pour qui, le montant exigé et payé pour ces ouvrages, les dates de ces paiements et les noms des personnes qui ont fait ces paiements.

Par M. McMullen :—Ordre de la Chambre—Etat donnant le coût total de la résidence du lieutenant-gouverneur à Régina, y compris les terrains et les communs et toute dépense s'y rattachant.

Aussi,—Ordre de la Chambre—Etat donnant les noms des propriétaires des divers établissements industriels dans la ville de Mount-Forest, et le nombre d'ouvriers et employés.

Aussi,—Ordre de la Chambre—Copie du certificat de compétence obtenu par chacun des commandants suivants des navires qui ont fait le service de la protection des pêcheries durant la dernière saison, savoir :—

Commandant O. G. V. Spain, "Acadia."

do W. H. Kent, "Agnes Macdonald."

do E. Dunn, "Bayfield."

do Geo. M. May, "Constance."

do J. H. Pratt, "Dream."

do Wm. Wakeham, "La Canadienne."

do A. Finlayson, "Stanley."

do C. T. Knowlton, "Vigilant."

Par M. Wood (Westmoreland)—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, rapports et autres documents concernant la réduction de C. A. Atkinson du rang de chef de train à celui de serre-freins, au mois d'octobre 1887, ou vers ce temps.

M. Charlton propose,—Que dans l'opinion de cette Chambre, le département canadien de l'Exposition Colombienne devrait être fermé le dimanche, suivant la pratique anglaise observée dans de précédentes expositions, par déférence pour le sentiment religieux du pays et pour reconnaître le droit de tout peuple essentiellement chrétien de refuser, par acte officiel, de violenter les principes religieux, de donner aide ouverte ou tacite à toute mesure de nature à priver de ses libertés ou de ses privilèges religieux tout fonctionnaire, gardien ou journalier, ou à porter ou obliger aucune classe de la population à violer les lois divines sur l'observance du jour du Seigneur comme jour de repos.

Et un débat s'ensuivant,—M. Daly propose,—Que le débat soit ajournée.—Adopté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Amyot,	Gillies,	McNeill,
Bain (<i>Soulanges</i>),	Girouard (<i>Deux-Montagnes</i>),	Madill,
Baker,	Haggart,	Mara,
Barnard,	Hazen,	Mignault,
Béchar, d,	Henderson,	Miller,
Belley,	Hughes,	Mills (<i>Annapolis</i>),
Bennett,	Hutchins,	Ouimet,
Bergeron,	Ingram,	Pope,
Boyle,	Ives,	Prior,
Bryson,	Joncas,	Putnam,
Cameron,	Kaulbach,	Reid,
Cargill,	Kenny,	Robillard,
Carling,	Langevin (Sir Hector),	Rosamond,
Carpenter,	LaRivière,	Ross (<i>Dundas</i>),
Caron (Sir Adolphe),	Leduc,	Ross (<i>Lisgar</i>),
Cochrane,	Macdonald (<i>King</i>),	Sproule,
Costigan,	Macdonald (<i>Winnipeg</i>),	Taylor,
Curran,	Macdowall,	Temple,
Daly,	Maclean (<i>York</i>),	Turcotte,
Davin,	McAlister,	Tyrwhitt,
Davis,	McDonald (<i>Victoria</i>),	Wallace,
Denison,	McDougald (<i>Pictou</i>),	White (<i>Shelburne</i>),
Dickey,	McDougall (<i>Cap-Breton</i>),	Wilmot,
Fairbairn,	McLennan,	Wilson,
Foster,	McLeod,	Wood (<i>Westmoreland</i>).—76.
Fréchette,		

CONTRE :

Messieurs

Bain (<i>Wentworth</i>),	Gillmor,	Paterson (<i>Brant</i>),
Beith,	Godbout,	Perry,
Bernier,	Landerkin,	Proulx,
Borden,	Laurier,	Rider,
Brown,	Legris,	Scriver,
Casey,	Lowell,	Semple,
Charlton,	Macdonald (<i>Huron</i>),	Somerville,
Christie,	McMullen,	Tarte,
Colter,	Mills (<i>Bothwell</i>),	Vaillancourt,
Dawson,	Mulock,	Welsh,
Edgar,	O'Brien,	Yeo.—34.
Flint,		

M. Reid propose.—Que dans l'opinion de cette Chambre le fromage fabriqué en tout pays étranger ne devrait pas être entré en douane ou admis en transit sans être marqué, estampillé ou étiqueté en lettres lisibles, de manière à indiquer, tant sur la boîte que sur le fromage y contenu, le nom du pays de provenance.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

M. Prior propose.—Qu'il soit émis un Ordre de la Chambre pour un relevé du revenu total versé au trésor fédéral par chacune des provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Manitoba et Colombie Anglaise, chaque année fiscale, depuis le 1er juillet 1880 jusqu'au 30 juin 1892.

M. Davin propose, comme amendement, d'ajouter les mots "et les Territoires du Nord-Ouest" après "Nouvelle-Ecosse."—Adopté.

Et la question étant mise sur la motion principale ainsi amendée,—elle est adoptée.

Le dit ordre est, en conséquence, adressé à l'officier compétent.

Les Adresses à Son Excellence, et les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :—

Par M. Prior :—Adresse—Copie de toutes soumissions, lettres, télégrammes et correspondance entre le gouvernement et ses agents et toutes autres personnes, concernant le contrat donné pour la réparation du steamer *Quadra*.

Aussi,—Ordre de la Chambre—Relevé des sommes totales dépensées par le gouvernement fédéral dans chacune des provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie-Anglaise et les Territoires du Nord-Ouest, depuis le 30 juin 1880 jusqu'au 30 juin 1892, sous les chapitres suivants :—

Construction et équipement des chemins de fer,	} Non compris le Pacifique et l'Intercolonial.
Subventions aux chemins de fer,	
Entretien des chemins de fer,	
Hâvres, rivières, jetées et bassins de radoub,	
Dragage,	
Edifices publics de toutes sortes.	

Par M. Bécharde :—Adresse—Copie de l'ordre en conseil ou de tout autre document qui a autorisé la Compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly ou la Compagnie du Vermont Central qui lui a succédé, à construire un quai le long de son pont sur la rivière Richelieu, à St-Jean, P. Q.

Par M. Semple :—Ordre de la Chambre—Etat indiquant le nombre de maîtres d'écoles employés à l'enseignement dans les Territoires du Nord-Ouest et la durée de l'engagement de chacun pendant le cours de l'année dernière, ainsi que le salaire reçu; aussi, le nombre d'élèves fréquentant chaque école, et toutes les sources de revenu pour le maintien des écoles.

M. Davin propose,—Que la Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'amender l'Acte des douanes, 49 Vict., chap. 32, de manière à empêcher l'importation du froment, du maïs ou autres grains en entrepôt, tel que autorisé par la clause 93 du dit acte.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

M. Foster remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit :—

STANLEY DE PRESTON,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes des documents additionnels concernant les différentes questions pendantes entre la puissance du Canada et la colonie de Terre-Neuve.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, mars 1893.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 25) concernant la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du Lac Erié.

Bill (No 44) concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Bill (No 17) concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Bill (No 42) modifiant l'Acte à l'effet de repartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes.

Et aussi, avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 96), intitulé: " Acte à l'effet d'amender et de refondre les Actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest."

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Davin—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Combien d'accusations contre Lawrence Herchmer, commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, ont-elles été trouvées fondées par le commissaire enquêteur, l'honorable juge Wetmore? Le savant juge a-t-il constaté qu'il était sujet à de violents accès de colère? Qu'est-ce que le gouvernement se propose de faire, dans l'intérêt de la police à cheval?

M. McMullen—Mercredi prochain—INTERPELLATION—La somme de \$284.91, dépensée pour annonces, impressions, etc., inscrite à la page D-33 du rapport de l'auditeur général, comprend-elle tous les deniers dépensés pour l'école industrielle de Brandon, l'an dernier? Si oui, combien d'élèves y sont-ils instruits? Cette école n'a-t-elle pas été fermée pendant les trois dernières années? Pourquoi juge-t-on à propos de l'ouvrir de nouveau?

M. Mulock—Mercredi prochain—INTERPELLATION—L'orge "Chevalier" importée par le gouvernement pour la distribuer aux fermiers comme grain de semence, (a.) était-elle nette quand elle a été importée? (b.) A-t-elle été essayée par le gouvernement? Si oui, quand et quel a été le résultat? (c.) A-t-elle été vendue aux fermiers au prix coûtant? (d.) Le gouvernement se propose-t-il d'importer d'autres grains de semence pour l'usage des fermiers?

M. Devlin—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quel est le montant total payé pour la construction de l'écluse ou des écluses du Petit Rapide, sur la rivière du Lièvre? Quels sont les travaux supplémentaires ou extras? Ces extras sont-ils encore l'objet d'une réclamation? Si oui, quel en est le montant?

M. Devlin—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quel montant d'argent a été reçu par l'entrepreneur ou les entrepreneurs de l'écluse ou des écluses du Petit Rapide, sur la rivière du Lièvre, comté d'Ottawa? Quelles sont les dates de tous les paiements faits au sujet de ces travaux, et les noms des personnes auxquelles ils ont été faits? Quel est le nom, ou quels sont les noms de l'inspecteur ou des inspecteurs, et de l'ingénieur ou des ingénieurs qui ont surveillé les travaux?

M. Devlin—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toute correspondance, soumissions, rapports et estimations d'ingénieurs, et de tous autres documents, en la possession du gouvernement, concernant la construction de l'écluse ou des écluses du Petit Rapide, sur la rivière du Lièvre, comté d'Ottawa. Aussi, copie de toute correspondance, en la possession du gouvernement, concernant le paiement des travaux supplémentaires aux entrepreneurs, y compris tous rapports touchant le droit de l'entrepreneur ou des entrepreneurs de poursuivre le gouvernement devant la cour de l'Échiquier pour le recouvrement du prix des travaux supplémentaires réclamés.

M. Devlin—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Quel était l'entrepreneur, ou quels étaient les entrepreneurs des travaux de l'écluse ou des écluses du Petit Rapide, sur la rivière du Lièvre, comté d'Ottawa? Quel était le montant primitif de la soumission pour ces travaux?

M. Casey—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle est la nature de chaque manufacture établie à London, Saint-Thomas, Ridgetown et Aylmer, Ontario, respectivement?
2. Quel est le nom de chacun des manufacturiers?
3. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement?
4. Quelle est la valeur de la production annuelle de chacun de ces établissements?

M. *Rider*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Dans le bulletin n° 9, il est dit: “ Pour la compilation des statistiques de la population du Canada recueillies durant le recensement de 1891, on s’est servi de machines électriques.”

La compilation des rapports du dernier recensement au moyen de machines est-elle digne de foi, et qui a introduit ce système? De qui viennent ces machines? A quelles conditions les a-t-on eues et de quel nombre s’est-on servi?

M. *Rider*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—D’après le recensement de 1891, quel est le chiffre total des capitaux engagés dans l’industrie agricole en Canada?

(a.) Quelle est la valeur totale de la propriété foncière?

(b.) Quelle est la valeur totale du matériel d’exploitation (*stock*), y compris les animaux de toutes espèces?

(c.) Quelle est la valeur totale des machines et instruments agricoles, voitures, etc.

M. *Davin*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-il vrai que le contrôleur des douanes se soit exprimé comme suit dans un discours prononcé à un banquet donné à Kingston, vendredi? “ Nos amis là-bas (c’est-à-dire les orangistes d’Irlande) ne se soumettront jamais. La Grande-Bretagne peut les rejeter, mais dans ce cas, elle ne devra plus compter sur leur allégeance. Ils se préparent à agir. Leur détermination bien arrêtée est de ne jamais se soumettre au *Home Rule*, et ils auront les sympathies des orangistes du Canada; que dis-je, plus que leurs sympathies. Ils auront notre aide active, si elle leur est nécessaire. Nous serions indignes de nos pères si nous ne faisons pas notre devoir dans cette occurrence.”

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés comme devant être pris en considération par leurs comités respectifs, comme suit:—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes:

(Lundi, le 20 mars courant, ou après.)

Bill (No 79) constituant en corporation la Compagnie de Canal de l’Amérique du Nord.

Comité des Bills Privés:

(Mercredi, le 15 mars courant, ou après.)

Bill (No 82) du Sénat, intitulé: “ Acte pour faire droit à Martha Ballantyne.”

Bill (No 93) du Sénat, intitulé: “ Acte pour faire droit à James Balfour.”

Bill (No 95) du Sénat, intitulé: “ Acte pour faire droit à Edmund Holyoake Heward.”

(Lundi, le 20 mars courant, ou après.)

Bill (No 85) constituant l’Association Canadienne de Gaz.

Comité des Banques et du Commerce:

(Mercredi, le 15 mars courant, ou après.)

Bill (No 91), du Sénat, intitulé: “ Acte à l’effet de modifier l’Acte concernant la Compagnie dite *Novà Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund.*”

No 32.

OTTAWA, LUNDI, 13 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine.
1893

No 33.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 14 MARS 1893.

PRIÈRE.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente le onzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés au sujet du bill (No 94), du Sénat, intitulé : “ Acte pour faire droit à Robert Young Hebden.”

Votre comité a aussi examiné la requête de John F. Stairs et autres, demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre la pétition de la Compagnie de Prêt et d'Epargnes du Canada-Est (limitée), pour un acte modifiant sa charte,—nonobstant l'expiration du délai fixé pour recevoir de semblables pétitions, et il constate que la nécessité de cette demande ne s'est présentée que dans le cours de la semaine dernière. Il recommande, en conséquence, que la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés, soit suspendue au sujet de la pétition de la dite compagnie.

Vu la période avancée de la session, votre comité recommande que le temps exigé par la règle 60 pour l'affichage des bills privés avant qu'ils soient pris en considération par des comités permanents, soit réduit d'une semaine à deux jours,—cette réduction devant s'appliquer à tous les bills affichés vendredi, le 10 courant, ou après.

M. LaRivière, du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des Débats de cette Chambre pendant la présente session, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération la question de la rémunération à accorder à M. A. C. Campbell, dont la nomination comme substitut temporaire dans le personnel des rapporteurs officiels des Débats a été approuvée par la Chambre, le 8 écoulé,—et il recommande que la somme de \$1,200 lui soit payée pour ses services pendant la présente session.

Par suite de l'augmentation de travail nécessitée par la traduction en anglais des discours prononcés en langue française, comme aussi pour éviter tout délai dans l'impression de l'édition anglaise révisée, votre comité a jugé nécessaire d'employer un aide temporaire, et il recommande que M. Frank Hughes, qui a été employé à cette fin, soit payé au taux de \$2 par page de deux colonnes.

Votre comité soumet, pour l'information de la Chambre, le relevé comparatif suivant du coût de publication des Débats en 1891 et 1892, savoir:—

	Session 1891.	Session 1892.
Rapporteurs	\$17,000.00	\$16,985.82
Secrétaires.....	3,720.00	3,203.00
Traducteurs.....	13,825.12	10,200.00
Impression, reliure et papier.....	24,064.49	16,622.24
Divers.....	115.70	299.99
	<hr/>	<hr/>
	\$58,725.31	\$47,311.05

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 56) à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton à l'Île du Prince-Edouard.

Bill (No 67) à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de steamers Nord-Atlantique; et

Bill (No 68) concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay.

Vu la période avancée de la session, votre comité recommande que la durée de l'avis à donner avant la prise en considération des bills privés par les comités permanents, tel que requis par la 60e règle, soit réduite d'une semaine à deux jours, cette réduction devant s'appliquer à tous les bills affichés le vendredi, 0 courant, ou après.

M. Mills (Annapolis) propose,—Que conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents et du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, la durée de l'affichage des bills requis par la règle 60 soit réduite d'une semaine à deux jours, la dite réduction devant s'appliquer à tous les bills affichés vendredi, le 10 courant, ou après.—Adopté.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), le bill (No 96), du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet d'amender et de refondre les Actes relatifs à la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest," est lu pour la première fois, et remis pour la seconde lecture, à demain.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), le bill (No 94), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Robert Young Hebden," est remis pour seconde lecture, à demain.

M. Stairs propose,—Que, conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents, la pétition de la Compagnie de Prêt et d'Épargnes du Canada-Est (limitée), présentée ce jour, demandant certains amendements à sa charte,—soit maintenant lue et reçue.—Adopté.

La dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit:—

De la Compagnie d'Épargnes et de Prêt du Canada-Est (limitée); demandant la passation d'un acte amendant sa charte.

M. Costigan présente un bill (No 97) modifiant l'Acte concernant la police de port et de rivière de la province de Québec,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

L'ordre du jour, portant que la Chambre se forme en comité des Subsidés, étant lu,

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. McCarthy propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" dans la dite proposition, soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"Depuis l'inauguration du régime protectionniste, il s'est écoulé un laps de temps suffisant pour permettre l'établissement et le développement de celles des industries manufacturières qui, dans l'état actuel des choses, peuvent être fructueuse-

ment poursuivies en Canada. De plus, plusieurs manufacturiers, à l'abri du rempart ainsi érigé, ont formé des coalitions et des syndicats qui empêchent la concurrence, créent et maintiennent les monopoles.

Que le tarif actuel, excusable seulement comme mesure de protection, a prouvé à maintes reprises qu'il était un fardeau pour la grande majorité des consommateurs, et surtout pour la classe agricole; qu'il est injuste et inégal dans ses effets; et qu'il a créé un mécontentement poussé presque à la déloyauté chez ceux qui souffrent de son injustice.

Que l'on n'a pas allégué, et qu'il n'existe pas de raison suffisante pour nécessiter une enquête sur les faits ci-dessus qui sont notoires, ni pour justifier le retard à porter remède à cet état de choses par des mesures législatives qui sont devenues d'une nécessité impérieuse.

Que dans l'opinion de cette Chambre, le tarif devrait être modifié sans délai à raison des faits ci-dessus mentionnés, comme il devrait l'être aussi dans le sens d'une réduction sérieuse des droits de douane en faveur du Royaume-Uni, sur les marchés duquel tous les produits du Canada sont admis en franchise, et en faveur des nations qui auraient droit aux mêmes avantages, en vertu des obligations de leurs traités avec la Grande-Bretagne; pourvu, toutefois, que ce changement se fasse graduellement, de manière à ne pas être préjudiciable aux affaires du pays, ni à causer de dommages aux importateurs qui ont payé des droits conformes aux prescriptions du tarif.

Et cette Chambre déclare qu'elle est prête à faire une semblable réduction en faveur de toutes autres parties de l'empire ou de tous autres pays étrangers, surtout les Etats-Unis d'Amérique, qui sont disposés à établir une réciprocité commerciale avec le Canada, à des conditions raisonnables et équitables."

Et un débat s'ensuivant;—

MERCREDI, 15 mars 1893.

Et le débat se continuant,—il est ajourné, sur motion de M. Ives.

La Chambre alors s'ajourne à 12.10 A.M.

PETER WHITE,

Orateur.

PROCES - ALBUQU

CHAMBRE DES COMMUNES

DE LA

OTTAWA

Imprimé par J. B. D'Amico

1893

AVIS DE MOTIONS.

M. Cargill—Jeudi prochain—RÉSOLUTION—Que, vu l'interdiction mise sur le bétail canadien expédié sur les marchés anglais, et le fait que les taux de fret sont plus élevés dans les ports canadiens que dans ceux des Etats-Unis, ce qui place nos fermiers canadiens exportateurs de bestiaux dans une position désavantageuse pour faire la concurrence dans ce commerce,—il est expédient qu'il soit payé, par tête de bétail exporté, une prime à l'exportation équivalente à la différence existant entre les taux de fret du Canada et ceux des Etats-Unis, aux dates correspondantes des expéditions.

M. Henderson—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il, afin d'empêcher la spéculation dans le chargement des navires, de passer, à cette session, des mesures législatives fixant le taux maximum que pourra exiger toute personne quelconque pour le transport des bestiaux des ports de Montréal à ceux de la Grande-Bretagne?

M. Landerkin—Jeudi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle est la nature de chacune des industries exercées dans la ville de Owen-Sound?

2. Quels sont les noms des divers fabricants?

3. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement?

M. Landerkin—Jeudi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle est la nature de chacune des industries exercées dans la ville de Meaford?

2. Quels sont les noms des divers fabricants?

3. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement?

M. Foster—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des Assurances."

M. Foster—Jeudi prochain—Que pendant le reste de la session, les ordres du gouvernement auront la priorité, le mercredi, après les interpellations.

No 33.

OTTAWA, MARDI, 14 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893.

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine.
1893

No 34.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 15 MARS 1893.

PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

Du révérend J. M. Dubé, curé, et autres, de Mont-Louis et Sainte-Anne-des-Monts, comté de Gaspé, Québec; priant la Chambre de considérer s'il est opportun de construire un port de refuge à Mont-Louis.

De Andrew Carswell et autres, du Côteau; et de William Warner, sen., et autres, de Montgomery, tous du district d'Assiniboïa, Territoires du Nord-Ouest; demandant que le contrôle de l'éducation soit donné à l'Assemblée du Nord-Ouest, et que la clause de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest prescrivant la publication en langue française des Ordonnances de l'Assemblée et l'usage de cette langue dans les procédures des cours de justice, soit abolie.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente le douzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a considéré la pétition de la Compagnie d'Epargnes et de Prêt du Canada-Est (limitée), pour un acte à l'effet d'enlever tous doutes sur la légalité des débentures émises par la compagnie, d'éliminer la clause dix de sa charte, et d'amender ses pouvoirs au sujet de la propriété foncière,—et il constate qu'il n'a pas été publié d'avis; mais comme le besoin de la demande ne s'est fait sentir que dans les derniers dix jours, que l'amendement projeté pour enlever les doutes, etc., a uniquement pour objet de corriger une erreur de clerc dans sa charte, et que l'élimination de la clause dix diminue simplement le pouvoir d'emprunter conféré à la compagnie, votre comité recommande que la 51^e règle soit suspendue en tant qu'elle s'applique à l'amendement projeté pour enlever les doutes sur la légalité des débentures, mais que les prescriptions de la règle soient maintenues en ce qui concerne l'amendement concernant la propriété foncière.

Comme le délai pour présenter des bills privés est expiré, votre comité recommande aussi que la partie de la règle 49, qui limite le temps pour la présentation des bills privés, soit suspendue en tant qu'elle se rapporte au bill à être présenté par la compagnie susdite, pour amender sa charte.

M. Denison, du comité des Bills Privés, présente le second rapport de ce comité, rapportant les bills suivants, avec des amendements, savoir :—

Bill (No 77) modifiant de nouveau l'Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

Bill (No 63) concernant la Compagnie Canadienne de Force Motrice.

Bill (No 87) constituant la Compagnie des Docks de la Colombie-Britannique.

Et les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill No (26) concernant le havre de Thornbury sur la Baie Georgienne.

Bill (No 82), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Martha Ballantyne."

Bill (No 93), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à James Balfour."

Bill (No 95), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Edmund Holyoake Heward."

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 58) constituant en corporation la Compagnie de Téléphone Automatique et d'Electricité du Canada.

Bill (No 49) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique; et

Bill (No 84) concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

M. Costigan soumet à la Chambre,—Relevé des demandes d'enregistrement, aux termes du chapitre 131 des Statuts Révisés du Canada, *Acte concernant les Unions Ouvrières.*

Sur motion de M. Bergin, le troisième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement est adopté.

Sur motion de M. LaRivière, le troisième rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des Débats de cette Chambre est adopté.

M. Stairs propose,—Que conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps pour présenter des bills privés, soit suspendue au sujet d'un bill modifiant l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'Epargne et de Prêt du Canada-Est (limitée); et aussi, que la règle 51 soit suspendue en tant qu'elle s'applique à la partie de la pétition de la dite compagnie qui demande un acte pour enlever les doutes sur la légalité des débentures émises par la compagnie, et pour éliminer la clause dix de sa charte.—Adopté.

M. Stairs présente alors un bill (No 98) modifiant l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'Epargne et de Prêt du Canada-Est (limitée),—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, vendredi prochain.

M. Foster soumet à la Chambre,—Relevé des recettes et paiements du Canada, 1891-92 et 1892-93 jusqu'au 10 mars.

Sur motion de M. Perry, il est émis un Ordre de la Chambre pour un état donnant en détail les dépenses faites depuis la dernière session pour sondages dans le détroit de Northumberland afin d'obtenir des données sur le coût probable d'un tunnel sous-marin. Aussi, copie de tous contrats, télégrammes, correspondance et papiers se rapportant en quelque manière à ces sondages ou à ces dépenses.

M. Foster présente,—Réponse à l'Ordre qui précède.

Les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:—

Par M. Bruneau:—Ordre de la Chambre—Copie de tous documents, mémoires, plans, rapports d'ingénieurs et correspondance concernant le dragage de la baie La Vallière.

Par M. Devlin:—Ordre de la Chambre—Copie de tous papiers, correspondance, documents et pétitions concernant les sujets suivants, savoir:—Amélioration du service postal desservant Perkin's Mills, Stagburn, Venosta et Lascelles; établissements de bureaux de poste dans les townships de Eardley et Hull; meilleur service postal entre Montréal et Ottawa et les points intermédiaires.

Et aussi,—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, soumissions, rapports et estimations d'ingénieurs, et de tous autres documents, en la possession du gouvernement, concernant la construction de l'écluse ou des écluses du Petit Rapide, sur la rivière du Lièvre, comté d'Ottawa. Aussi, copie de toute correspondance, en la possession du gouvernement, concernant le paiement des travaux sup

plémentaires aux entrepreneurs, y compris tous rapports touchant le droit de l'entrepreneur ou des entrepreneurs de poursuivre le gouvernement devant la cour de l'Echiquier pour le recouvrement du prix des travaux supplémentaires réclamés.

Par M. Davies :—Ordre de la Chambre—Copie de tous rapports, correspondance et autres documents non encore produits, concernant la condition du brise-lames de Rustico, I.P.-E.

Par M. Perry :—Ordre de la Chambre—Etat donnant le nombre d'employés renvoyés du service du chemin de fer de l'île du Prince-Edouard depuis le 1er mars 1892, le nom de chacun, la date et les motifs de chaque destitution. Aussi, les noms des employés, s'il en est, qui ont été réinstallés.

Par M. Tarte :—Ordre de la Chambre—Copie de toutes correspondances entre le ministère de la justice et l'honorable J. G. Bossé, juge de la Cour du Banc de la Reine, se rapportant au procès et à la condamnation de R. H. McGreevy et O. E. Murphy, accusés de conspiration pour fraude; de toutes recommandations et de tous rapports faits par le dit honorable J. G. Bossé au sujet de la condamnation des dits Murphy et McGreevy et de la commutation de la sentence de R. H. McGreevy; et de l'ordre de commutation de sentence de R. H. McGreevy, et des requêtes, lettres, etc., au sujet de cette matière.

Par M. Bruneau :—Ordre de la Chambre—Copie de tous documents, mémoires, requêtes et correspondances échangés entre le gouvernement, la chambre de commerce de la cité de Sorel et autres personnes, concernant l'octroi d'une subvention en faveur de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, pour la reconstruction d'un pont à Saint-Michel d'Yamaska.

Sur motion de M. Maclean (York), il est Résolu,—Qu'il est expédient, pour encourager les produits du sol, d'adopter une monnaie en nickel au lieu de la monnaie en cuivre actuellement en usage.

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 56) à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton à l'île du Prince-Edouard.

Bill (No 67) à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de steamers Nord-Atlantique; et

Bill (No 68) concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay.

Le bill (No 96), du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet d'amender et de refondre les Actes concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," est lu pour la seconde fois, et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Le bill (No 94), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Robert Young Hebden," est lu pour la seconde fois et renvoyé au comité des Bills Privés, ainsi que la preuve faite devant le comité spécial du Sénat sur les divorces.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 13) à l'effet de mettre en vigueur une convention conclue entre la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer, la Compagnie du Pacifique, et la corporation de Toronto.

Bill (No 55) concernant la Compagnie du chemin de fer du Lac Erié à la rivière Détroit.

Bill (No 57) modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique,

Et aussi,—adoptant le

Bill (No 38) concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest et pour changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer de Yarmouth à Annapolis, avec divers amendements, qui sont comme suit:—

Page 3, ligne 13, après "pourra," insérez: "pour toute fin se rattachant à son entreprise."

Page 3, ligne 15, retranchez depuis "manière" jusqu'à "et" dans la ligne 16.

Le bill (No 2) à l'effet de priver de leur droit de vote les électeurs qui se laissent corrompre, est de nouveau délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Foster, il est voté une adresse demandant copie de la correspondance et autres papiers concernant un arrangement qui a été effectué entre Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et le Président de la République Française, destiné à régler en matière de tarifs douaniers les relations commerciales entre le Canada et la France.

M. Foster présente,—la réponse à l'adresse qui précède.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *McMullen*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Quel progrès a été fait dans le sens de l'enlèvement de l'interdiction qui pèse actuellement sur l'expédition du bétail vivant du Canada en Angleterre? Le gouvernement espère-t-il que l'ordre d'interdiction sera rappelé à l'ouverture de la navigation?

M. *Campbell*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle était, d'après le recensement de 1891, la nature de chacune des industries exercées dans la ville de Chatham?

2. Quels étaient les noms des divers fabricants?

3. Quel était le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement?

M. *Campbell*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle était, d'après le recensement de 1891, la nature de chacune des industries exercées dans la ville de Blenheim?

2. Quels étaient les noms des divers fabricants?

3. Quel était le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement?

M. *Campbell*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle était, d'après le recensement de 1891, la nature de chacune des industries exercées dans la ville de Tilbury Centre?

2. Quels étaient les noms des divers fabricants?

3. Quel était le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement?

M. *Bruneau*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle est la nature de chacune des 128 manufactures dans la ville de Sorel ?

2. Quels sont les noms des divers manufacturiers ?
3. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement ?
4. Quel est le capital engagé dans chaque manufacture ?

M. *Bruneau*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1. Quel est le nombre des manufactures de la ville de Saint-Ours, P. Q. ?

2. Quelle est la nature de chaque manufacture ?
3. Quels sont les noms des divers manufacturiers ?
4. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque manufacture ?

M. *Desaulniers*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement a-t-il fini de prendre en considération la requête présentée l'an dernier, à l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, concernant la pêche du poisson mou dans le lac Saint-Pierre ?

Si non, se propose-t-il d'adoucir les règlements sévères transmis aux gardes-pêche, de façon à protéger la classe pauvre de ces pêcheurs de poisson mou ?

Quels sont les noms des personnes, sénateurs, députés ou autres, qui ont fait des représentations au gouvernement au sujet de la pêche du dit poisson, et la date de chacune de ces représentations ?

A-t-il été fait, cette année, de nouvelles représentations au gouvernement à ce sujet ? Si oui, par quelles personnes et à quelle date ?

M. *Legris*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle est la nature de chacune des 52 manufactures de Louiseville, mentionnées dans le bulletin du recensement No 12 ?

2. Quels sont les noms de ces divers manufacturiers ?
3. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement ?

M. *Frémont*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1. Combien d'ouvriers maçons ont été employés aux réparations faites à la salle d'exercices militaires, à Québec, en septembre et octobre derniers ?

2. Pendant combien de jours ont-ils été employés ?
3. Quel salaire leur a été alloué ?
4. Quel montant leur a été réellement payé par jour ?
5. Est-ce l'intention du gouvernement de leur payer la différence ?

M. *McMillan* (Huron)—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1. Le gouvernement a-t-il demandé des soumissions publiques pour réparer le havre de Port-Albert ?

2. Le contrat a-t-il été donné ?
3. Si oui, quel en est le montant ?
4. Combien de soumissions ont été reçues ?
5. Le contrat a-t-il été donné au plus bas soumissionnaire ?
6. Quel est le nom de l'entrepreneur ?
7. Si des soumissions n'ont pas été demandées, est-ce l'intention du gouvernement de faire exécuter les travaux pendant l'été prochain ?

M. *McMillan* (Huron)—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle est la nature de chacune des industries exercées dans la ville de Chatham, comté de Huron ?

2. Quels sont les noms des divers fabricants ?
3. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement ?
4. Quelle est la valeur du terrain et des constructions attachés à chacun d'eux ?
5. Quelle est la valeur de la production de chaque établissement ?

M. *McMullen*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—James Clark, employé surnuméraire dans le département des Postes, est-il ou était-il domicilié à Brockville ? Est-il actuellement et a-t-il été employé d'une manière continue dans ce département en qualité de commis surnuméraire ? Quelle est la date de sa nomination ? S'est-il absenté de son bureau ? Si oui, combien de temps chaque année ? Est-il employé

actuellement ? A-t-il été employé à Ottawa tout le temps de son engagement ? Si non, où était-il et en quelle qualité était-il employé ?

M. *Choquette*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1. Le gouvernement ou l'honorable ministre des Chemins de fer ou M. D. Pottinger, gérant général de l'Intercolonial, ou M. Schrieber, député-ministre des Chemins de fer, a-t-il reçu, depuis 1890, des plaintes sur la conduite du détective Skeffington, employé sur l'Intercolonial, ou en quelqu'autre qualité par le gouvernement.

2. Si oui, quelle est ou quelles sont les personnes qui ont porté la plainte et pour quelles causes ?

M. *McMullen*—Vendredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes lettres, papiers et décisions de ministres ou député-ministres au sujet d'un droit de homestead à ou près de la ville de Portage-la-Prairie, réclamé par le nommé John Cummings.

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés comme devant être pris en considération vendredi prochain, le 17 mars courant, ou après, par les comités suivants, savoir :—

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes :

Bill (No 96), du Sénat, intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les Actes concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada."

Comité des Bills Privés :

Bill (No 94), du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à Robert Young Hebden."

No 34.

OTTAWA, MERCREDI, 15 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine

1893

No 35

PROCES-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 16 MARS 1893.

PRIÈRE.

Sept pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

La pétition de Thomas S. Stone et autres, pilotes du port de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick; demandant qu'il ne soit passé aucune loi pour réduire le revenu des pilotes du port susdit, ou pour exempter du pilotage aucun navire qui paie actuellement des taux de pilotage en vertu de la loi.

M. Wood (Westmoreland), du comité des Banques et du Commerce, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir:—

Bill (No 66) constituant en corporation le Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada; et

Bill No 78) concernant la Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique.

M. Sriver, du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

PREMIÈRE RÉUNION.

Le comité s'est réuni, mardi, le 14 mars, à 11 heures a.m., dans les appartements de l'Orateur de la Chambre des Communes.

Le rapport des bibliothécaires-conjoints pour l'année 1892 a été lu et approuvé.

Il a été décidé que le gouvernement soit prié de placer un montant d'argent dans les estimés budgétaires pour acheter 325 exemplaires de la nouvelle édition de l'ouvrage de Todd sur le gouvernement parlementaire dans les colonies pour l'usage des députés.

Il a été résolu que les volumes de rapports sur les patentes et les spécifications maintenant dans la bibliothèque, soient transférés au département de l'Agriculture pour l'utilité de la branche des patentes, la bibliothèque conservant toujours son droit de propriété sur les dits volumes et le département de l'Agriculture s'engageant à continuer la série à ses frais.

Il a été résolu que 25 exemplaires de l'ouvrage, intitulé: "Constitutional Documents of Canada," par M. William Houston, soient achetés à même les fonds de la bibliothèque après le 1er juillet prochain.

Un sous-comité a été nommé pour vérifier les comptes de la bibliothèque.

M. Foster présente les deux bills suivants, qui sont lus la première fois, et remis, pour seconde lecture, à demain, savoir:—

Bill (No 99) concernant les Commissaires du Havre de Montréal,

Bill (No 100) modifiant de nouveau l'Acte des Assurances.

M. Foster propose,—Que pendant le reste de la session, les ordres du gouvernement aient la priorité, le mercredi, après les interpellations.

Et un débat s'ensuivant,—la dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

M. Foster propose,—Que tous les ordres du gouvernement aient la priorité les mercredis, après les interpellations,—et que l'ordre des affaires pour le mercredi, aux termes de la règle 19, devienne l'ordre pour les lundis pendant le reste de la session.—Adopté, sur division.

M. Tarte propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—La dite proposition est retirée, avec le consentement de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés,—et sur l'amendement de M. McCarthy,—Que tous les mots après "Que" dans la dite proposition, soient retranchés et remplacés par les suivants :—

" Depuis l'inauguration du régime protectionniste, il s'est écoulé un laps de temps suffisant pour permettre l'établissement et le développement de celles des industries manufacturières qui, dans l'état actuel des choses, peuvent être fructueusement poursuivies en Canada. De plus, plusieurs manufacturiers, à l'abri du rempart ainsi érigé, ont formé des coalitions et des syndicats qui empêchent la concurrence, créent et maintiennent les monopoles.

Que le tarif actuel, excusable seulement comme mesure de protection, a prouvé à maintes reprises qu'il était un fardeau pour la grande majorité des consommateurs, et surtout pour la classe agricole; qu'il est injuste et inégal dans ses effets; et qu'il a créé un mécontentement poussé presque à la déloyauté chez ceux qui souffrent de son injustice.

Que l'on n'a pas allégué, et qu'il n'existe pas de raison suffisante pour nécessiter une enquête sur les faits ci-dessus qui sont notoires, ni pour justifier le retard à porter remède à cet état de choses par des mesures législatives qui sont devenues d'une nécessité impérieuse.

Que dans l'opinion de cette Chambre, le tarif devrait être modifié sans délai à raison des faits ci-dessus mentionnés, comme il devrait l'être aussi dans le sens d'une réduction sérieuse des droits de douane en faveur du Royaume-Uni, sur les marchés duquel tous les produits du Canada sont admis en franchise, et en faveur des nations qui auraient droit aux mêmes avantages, en vertu des obligations de leurs traités avec la Grande-Bretagne; pourvu, toutefois, que ce changement se fasse graduellement, de manière à ne pas être préjudiciable aux affaires du pays, ni à causer de dommages aux importateurs qui ont payé des droits conformes aux prescriptions du tarif.

Et cette Chambre déclare qu'elle est prête à faire une semblable réduction en faveur de toutes autres parties de l'empire ou de tous autres pays étrangers, surtout les Etats-Unis d'Amérique, qui sont disposés à établir une réciprocité commerciale avec le Canada, à des conditions raisonnables et équitables."

VENDREDI, 15 mars 1893.

Et la question étant mise sur l'amendement, il est rejeté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Allan,
Bain (*Wentworth*),
Beausoleil,
Béchar, d,
Beith,
Bernier,

Flint,
Forbes,
Geoffrion,
Gibson,
Gillmor,
Godbout,

McGregor,
McMillan,
McMullen,
Mignault,
Mills (*Bothwell*),
Mulock,

Bourassa,	Grieve,	O'Brien,
Bowers,	Guay,	Paterson (<i>Brant</i>),
Bowman,	Hodgins,	Perry,
Borden,	Innes,	Préfontaine,
Brown,	Landerkin,	Proulx,
Bruneau,	Langelier,	Rider,
Campbell,	Laurier,	Rinfret,
Carroll,	Lavergne,	Rowand,
Cartwright (Sir Richard),	Leduc,	Sanborn,
Casey,	Legris,	Scriver,
Christie,	Lister,	Semple,
Colter,	Livirgston,	Somerville,
Dawson,	Lowell,	Sutherland,
Delisle,	Macdonald (<i>Huron</i>),	Vaillancourt,
Edgar,	McCarthy,	Yeo.—64.
Featherston,		

CONTRE :

Messieurs

Adams,	Foster,	Mara,
Amyot,	Fréchette,	Mignault,
Bain (<i>Soulanges</i>),	Gillies,	Masson,
Baker,	Girouard (<i>Jacques-Cartier</i>),	Metcalfé,
Barnard,	Girouard (<i>Deux-Montagnes</i>),	Miller,
Belley,	Grandbois,	Mills (<i>Annapolis</i>),
Bennett,	Guillet,	Moncrieff,
Bergeron,	Haggart,	Montague,
Bergin,	Hazen,	Northrup,
Boyd,	Henderson,	Patterson (<i>Colchester</i>),
Boyle,	Hughes,	Patterson (<i>Huron</i>),
Bryson,	Hutchins,	Pope,
Cameron,	Ingram,	Pridham,
Cargill,	Ives,	Prior,
Carignan,	Jeannotte,	Putnam,
Carling,	Kaulbach,	Reid,
Carpenter,	Kenny,	Robillard,
Caron (Sir Adolphe),	Lachapelle,	Rosamond,
Carscallen,	Langevin (Sir Hector),	Ross (<i>Dundas</i>),
Chesley,	Leclair,	Ross (<i>Lisgar</i>),
Cleveland,	Lépine,	Ryckman,
Coatsworth,	Lippé,	Simard,
Cochrane,	Macdonald (<i>King</i>),	Smith (<i>Ontario</i>),
Cockburn,	Macdonald (<i>Winnipeg</i>),	Smith (Sir Donald),
Corbould,	Macdonell (<i>Algoma</i>),	Sproule,
Corby,	Mackintosh,	Stairs,
Costigan,	Macleam (<i>York</i>),	Stevenson,
Craig,	McAlister,	Taylor,
Daly,	McDonald (<i>Assiniboia</i>),	Temple,
Davis,	McDonald (<i>Victoria</i>),	Tisdale,
Denison,	McDougald (<i>Pictou</i>),	Turcotte,
Desaulniers,	McDougall (<i>Cap-Breton</i>),	Tyrwhitt,
Dickey,	McInerney,	White (<i>Cardwell</i>),
Dugas,	McKay,	White (<i>Shelburne</i>),
Dupont,	McLean (<i>King</i>),	Wilmot,
Dyer,	McLennan,	Wilson,
Earle,	McLeod,	Wood (<i>Brockville</i>),
Fairbairn,	McNeill,	Wood (<i>Westmoreland</i>).—116
Ferguson (<i>Renfrew</i>),	Madill,	

Et la question étant mise sur la motion principale; elle est adoptée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

Et sur rapport de progrès; le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sir Adolphe Caron présente,—Réponse à Ordre du 20 février 1893—Copie de toutes lettres, correspondances, requêtes et autres documents reçus et échangés par le gouvernement concernant la destitution d'Edouard Lesage, maître de poste de la paroisse de St-Léon, dans le comté de Maskinongé, et aussi, concernant la nomination ou les nominations faites pour remplir la charge depuis que l'ancien titulaire a été démis.

M. Foster remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit:—

STANLEY DE PRESTON,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les estimations supplémentaires additionnelles des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1893, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 19 mars 1893.

Sur motion de M. Foster, les dits message et budget supplémentaire additionnel sont référés au comité des Subsidés.

Sur motion de M. Foster, il est ordonné,—Que tous les papiers soumis à la Chambre concernant un arrangement qui a été effectué entre Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et le Président de la République Française, destiné à régler en matière de tarifs douaniers les relations commerciales entre le Canada et la France, soient imprimés sans délai; et que la règle 94 soit suspendue à ce sujet.

Un message est reçu du Sénat, avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Bill (No 101), intitulé: "Acte modifiant l'Acte des matelots."

Bill (No 102), intitulé: "Acte modifiant l'Acte des matelots de l'intérieur."

La Chambre alors s'ajourne à 1.40 A.M.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Macdonald* (Huron)—Lundi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle est la nature de chacune des industries exercées dans les villes de Wingham et de Brussels, d'après les bulletins du recensement ?

2. Quels sont les noms des divers fabricants dans ces villes ?

3. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement ?

4. Quelle est la valeur du terrain et des constructions attachés à chacun d'eux ?

5. Quelle est la valeur de la production de chaque établissement ?

M. *Davin*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-il vrai que le contrôleur des douanes se soit exprimé comme suit dans un discours prononcé à un banquet donné à Kingston, vendredi ? “ Nos amis là-bas (c'est-à-dire les orangistes d'Irlande) ne se soumettront jamais. La Grande-Bretagne peut les rejeter, mais dans ce cas, elle ne devra plus compter sur leur allégeance. Ils se préparent à agir. Leur détermination bien arrêtée est de ne jamais se soumettre au *Home Rule*, et ils auront les sympathies des orangistes du Canada ; que dis-je, plus que leurs sympathies. Ils auront notre aide active, si elle leur est nécessaire. Nous serions indignes de nos pères, si nous ne faisons pas notre devoir dans cette occurrence. ”

M. *Devlin*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il d'insérer dans le budget supplémentaire un crédit suffisant pour enlever la barre à l'embouchure de la rivière des Espagnols, dans la province de l'Ontario, ou pour y faire d'autres améliorations qui permettent aux navires d'un fort tirant d'eau de naviguer dans la dite rivière ?

M. *Lavergne*—Lundi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copies de tous documents, réclamations, requêtes, correspondances, rapports du surintendant du canal de Chambly, rapports d'experts et autres, plans, conventions, propositions et décision du gouvernement concernant la réclamation de Joseph Lacouture, de la paroisse de Saint-Luc, pour dommages causés à sa propriété par les eaux du canal Chambly.

M. *Foster*—Mardi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de pourvoir au paiement des sommes requises pour défrayer les services de deux commissaires chargés de représenter le Canada à l'Exposition Colombienne qui sera tenue à Chicago en 1893, lesquelles sommes seront fixées par le Gouverneur en conseil.

M. *Costigan*—Lundi prochain—BILL intitulé : “ Acte concernant la garde des jeunes délinquants dans la province du Nouveau-Brunswick. ”

M. *Costigan*—Lundi prochain—BILL intitulé : “ Acte modifiant l'Acte concernant les officiers publics. ”

M. *Wood* (Brockville)—Lundi prochain—BILL intitulé : “ Acte concernant l'inspection du pétrole. ”

No 35.

OTTAWA, JEUDI, 16 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté le Roi.
1893

No 36.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 17 MARS 1893.

PRIÈRE.

Deux pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

La pétition du conseil municipal du comté de Halton, Ontario; demandant la passation d'un acte obligeant les compagnies de chemins de fer à payer les frais de construction des croisements sur les chemins publics,—est lue et reçue.

Sur motion de M. Foster, les bills suivants sont lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à lundi prochain, savoir:—

Bill (No 101), du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte des matelots."

Bill (No 102), du Sénat, intitulé: "Acte modifiant l'Acte des matelots de l'intérieur."

Le bill (No 6) modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général et rapporté avec des amendements.—A être délibéré tel qu'arrendé, lundi prochain.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir:—

Bill (No 75), du Sénat, intitulé "Acte modifiant la loi relative aux jours de fête."

Bill (No 76), du Sénat, intitulé: "Acte corrigeant une erreur de bureau dans l'Acte des Banques."

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

273	{	Somme additionnelle nécessaire pour le recensement et la statistique.....	\$2,652 00
		Pour avances à faire de temps à autre sur les produits de la laiterie aux fermes expérimentales—à être remboursées à même les ventes de ces produits	6,000 00

MILICE.

{	Fabrique de munitions et de cartouches de Québec	30,000 00
	Approvisionnements militaires	30,000 00
	Exercice annuel et instruction de la milice.....	4,000 00

275	{	<i>Dépenses contingentes.</i> —Gratification au lieutenant-colonel W. N. Alger, ci-devant payeur de district, district militaire No 2, de Toronto, en prenant sa retraite, le 31 octobre 1892. 2 années de solde.....	1,200 00
		<i>Réclamations d'indemnités.</i> —Accidents et blessures pendant les exercices militaires	1,500 00
		Pour achever le champ de tir à Sussex, N.-B.....	400 00

A 6 P.M., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement^lus, pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 77) modifiant de nouveau l'Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

Bill (No 63) concernant la Compagnie Canadienne de Force Motrice.

Bill (No 87) constituant la Compagnie de Bassins de la Colombie-Britannique.

Bill No (26) concernant le havre de Thornbury sur la Baie Georgienne.

Bill (No 82), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Martha Ballantyne."

—(Sur division).

Bill (No 93), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à James Balfour."—
(Sur division).

Bill (No 95), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Edmund Holyoake Heward."—(Sur division).

Bill (No 58) constituant en corporation la Compagnie de Téléphone Automatique et d'Electricité du Canada.

Bill (No 49) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique.

Bill (No 84) concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bill (No 66) constituant en corporation le Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada ; et

Bill No 78) concernant la Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique.

Les amendements faits par le Sénat au bill (No 38) concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest et pour changer son nom en celui de Compagnie du chemin de fer de Yarmouth à Annapolis, sont pris en considération, et adoptés.

Le bill (No 98) modifiant l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'Epargne et de Prêt du Canada-Est (limitée),—est lu pour la seconde fois, et référé au comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. McMullen, il est Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, renvoyant à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat auquel ont été référés les bills suivants, savoir :—

Bill (No 82), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Martha Ballantyne."

Bill (No 93), du Sénat, intitulé: "Acte pour droit à James Balfour."

Bill (No 95), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Edmund Holyoake Heward."

Le comité des Subsidés reprend alors le cours de ses délibérations.

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

GOUVERNEMENT CIVIL.

{	Département des douanes—Montant omis dans le budget principal et destiné à couvrir l'augmentation établie par statut des appointements de M. W. H. Grafton.....	\$ 37 50

338	} Pour pourvoir aux appointements de M. J. R. K. Bristol, secrétaire particulier du contrôleur des douanes, du 8 décembre 1892 au 30 juin 1893, cette somme étant la balance d'un crédit déjà voté pour la même période et destinée à payer les appointements du secrétaire particulier du ministre des Douanes.	338 71	
339		<i>Bureau de l'auditeur général</i> —Nouvelle somme nécessaire pour frais imprévus.....	250 00
340	} <i>Département de l'agriculture</i> —Pour payer aux commis suivants leurs appointements du 1er au 31 janvier 1893, nonobstant l'Acte du service civil :		
		John Thompson.	\$50 00
		R. E. Armstrong.....	38 75
		T. H. Morgan.....	50 00
	T. P. Bassett.....	46 50	
		185 25	
	Somme nécessaire par suite du transfert des appointements de plusieurs commis des crédits spéciaux aux frais imprévus...	2,000 00	

LÉGISLATION.

341	Nouvelle somme nécessaire pour impressions, papier d'imprimerie et reliure.....	75,000 00
-----	---	-----------

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

342	Pour payer au chemin de fer Intercolonial le fret de l'orge de mence.	145 31
343	Achèvement du recensement.....	13,500 00

QUARANTAÎNE.

344	Service de la quarantaine et salubrité publique—Montant additionnel nécessaire pour le maintien, l'inspection, etc., y compris \$6,200 afin de rembourser des dépenses imprévues	15,200 00
345	Quarantaine des bestiaux—Montant additionnel nécessaire.....	8,000 00
346	Pour régler les réclamations pour chiffons importés qui ont été brûlés ou détériorés par suite d'exposition à la quarantaine de la Grosse Isle, comme mesure de précaution contre le choléra asiatique.....	2,900 00
347	Pour payer à la veuve de feu George Henry, l'économiste de la quarantaine à Charlottetown, une gratification équivalente de deux mois de salaire de son feu mari.....	50 00

MILICE ET DÉFENSE.

348	Pour pourvoir au paiement des exercices annuels qui devront se faire dans les camps d'instruction au mois de juin avant la période où l'on pourra utiliser le crédit pour l'exercice 1893-94.....	100,000 00
349	Soin des propriétés militaires—Pour payer à la cité d'Ottawa sa réclamation de taxes depuis 1880 jusqu'à 1892 inclusivement, sur les terres non utilisées du champ de tir à Ottawa, affermées par l'Etat.....	3,693 22
350	Réparations aux propriétés militaires.....	575 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

351	<i>Canal Lachine</i> —Pour réparer une fuite qui s'est récemment déclarée dans la levée nord, aux écluses Saint-Gabriel.....	4,000 00
-----	--	----------

352	<i>Divers</i> —Pour payer à Marcus Smith, I.C., une gratification équivalente à ses appointements pendant six mois, ainsi qu'aux commis surnuméraires des gratifications équivalentes à leurs appointements de deux mois en abandonnant le service.....	5,533 00
-----	---	----------

PERCEPTION DU REVENU.

DOUANES.

353	{	<i>Divers</i> —Pour rembourser au département de la Marine et des Pêcheries le montant dépensé pour payer l'équipage, le combustible, les provisions et les dépenses courantes du croiseur de l'Etat le <i>Constance</i> du 1er avril au 31 décembre 1892	10,112 43
		Montant nécessaire pour payer les dommages, déterminés par le jugement et les frais taxés, dans la cause de <i>Allen vs Attwood</i> , re saisie du navire <i>Bridgewater</i>	6,558 12
		Pour payer à T. J. Galbraith, le préposé au débarquement des douanes de Sa Majesté à Dunnville, Ont., en sus de ses appointements, ses services en qualité de percepteur adjoint, du 1er mars 1892 au 28 février 1893.....	300 00

COMPTE DES TERRITOIRES.

354	Dépenses de la milice, rébellion des Territoires du Nord-Ouest, 1885. Résolutions à rapporter.	284 00
-----	---	--------

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 33) à l'effet de modifier l'Acte constitutif de la Compagnie d'Assurance contre les accidents dite des Manufacturiers, et d'en changer le nom en celui de "Compagnie de Garantie et d'Assurance contre les accidents, dite des Manufacturiers."

Bill (No 41) constituant en corporation la Compagnie Orientale de Dépôt.

Et aussi, —adoptant le

Bill (No 46) constituant la Corporation de Garantie l'Océan, avec un amendement qui est comme suit :—

Page 3, ligne 46, après "opérations" insérez : "en Canada ou ailleurs."

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :

Bill (No 45) constituant en corporation la Compagnie de transport et de chemin de fer de Cleveland, Port-Stanley et London, et ratifiant une convention au sujet du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Bill (No 47) concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Bill (No 35) constituant en corporation la Compagnie d'irrigation de Calgary.

Bill (No 36) constituant en corporation la Compagnie hydraulique de Calgary.

Bill (No 34) constituant en corporation la Compagnie d'irrigation d'Alberta.

Bill (No 86) concernant la Compagnie du chemin de fer de Chilliwack.

Bill (No 89) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort-Sheppard.

Bill (No 80) concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.

Votre comité recommande que le bill (No 21) conférant certains pouvoirs à la corporation de la municipalité de la ville de Calgary, ne soit pas passé, parce que

dans son opinion il n'est point désirable d'accorder à la municipalité les pouvoirs contenus dans cette mesure; et il recommande aussi que les frais payés à son sujet soient remboursés moins le coût d'impression et de traduction.

Sur motion de M. Tisdale, le

Bill (No 21) conférant certains pouvoirs à la corporation municipale de la ville de Calgary, est retiré, et il est ordonné de rembourser l'honoraire payé pour ce bill, moins les frais d'impression et de traduction, conformément à la recommandation contenue dans le septième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), la requête de l'honorable J. A. Ouimet et autres, présentée ce jour,—demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre la pétition des Dames Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus, demandant un acte,—nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions en obtention de bills privés,—est lue et reçue, et référée au comité des Ordres Permanents.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

ERRATUM.

Dans le Procès-Verbal d'hier, page 235, dans la liste de division, le nom de M. Borden a été inséré par erreur, au lieu de celui de M. Brodeur, parmi les noms des députés qui ont voté pour l'amendement McCarthy; et le nom de M. Marshall aurait dû être inséré parmi les noms des députés opposés à cet amendement, à la place de celui de M. Mignault.

AVIS DE MOTIONS.

M. Guay—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quelle est la nature de chacune des 146 manufactures de Lévis et des 87 manufactures de Lauzon?
Quels sont les noms des divers manufacturiers?
Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chacun de ces établissements?

M. Frémont—Lundi prochain—INTERPELLATION—Par quelles lignes de steamers les malles sont-elles transportées entre le Canada et la Grande-Bretagne? A-t-il été passé des contrats avec ces lignes? Si oui, pour quelle durée? Combien le gouvernement paie-t-il pour ces services? Le gouvernement a-t-il abandonné le projet de faire transporter les malles entre ce pays et la Grande-Bretagne par une ligne rapide de steamers canadiens? Si non, quel progrès a-t-on fait vers le règlement de cette question?

M. Choquette—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quels sont les noms des 37 manufactures mentionnées dans le dernier recensement comme étant en opération dans la ville de Montmagny?

M. Dugas—Lundi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de faire un changement dans le mode de percevoir le droits sur le tabac?

M. Welsh—Lundi prochain—INTERPELLATION—*M. Alphonse Guay*, ci-devant employé à l'imprimerie du gouvernement, qu'il a quitté l'automne dernier, pour accepter une situation dans le bureau des poids et mesures, à Québec, est-il gendre de *M. Simard*, député de Charlevoix? A la demande de qui *M. Guay* a-t-il été ainsi transféré?

M. Brodeur—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel est le coût du quai construit au sud de l'Île Perrot, dans le comté de Vaudreuil?

2. A qui l'argent a-t-il été donné pour la construction de ce quai?

M. Brodeur—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel est le coût du quai construit à la Pointe à Vaiois, dans le comté de Vaudreuil?

2. A qui l'argent pour la construction de ce quai a-t-il été donné?

M. Brodeur—Lundi prochain—INTERPELLATION—

1. Quel est le coût du quai construit au village de Vaudreuil, P. Q.?

2. A qui l'argent pour la construction de ce quai a-t-il été payé?

AVIS DE BILL PRIVÉ.

Le bill suivant a, ce jour, été affiché pour être pris en considération par le comité des Banques et du Commerce, lundi, le 20 mars courant, ou après:—

Bill (No 98) modifiant l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'Épargne et de Prêt du Canada-Est (limitée).

No 36.

OTTAWA, VENDREDI, 17 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 18

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine

1893

No 37.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, LUNDI, 20 MARS 1893.

PRIÈRE.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et regues :—

De l'Assemblée Locale, No 6952, Chevaliers du Travail, Peterborough, Ont.; et de l'Assemblée de District, No 20, Québec; demandant la passation d'un acte prohibant l'admission en Canada d'émigrants chinois, imposant une taxe de capitation sur les résidants chinois, et à d'autres fins.

De l'Assemblée Locale, No 6952, Chevaliers du Travail, Peterborough, Ont.; et de l'Assemblée de District, No 20, Québec; demandant un acte prohibant l'importation en Canada de travailleurs, en vertu de contrats.

De l'Assemblée Locale, No 6952, Chevaliers du Travail, Peterborough, Ont.; et de l'Assemblée de District, No 20, Québec; demandant un acte prescrivant l'adoption en Canada du système d'*initiative et de referendum* en matières législatives.

De Gilbert McGinnis et autres; de James Shaw et autres; et de Charles E. Porter et autres, tous membres de l'Association des Patrons de l'Industrie de l'Amérique du Nord, et autres; demandant l'abolition des droits d'importation sur la ficelle à lier, l'huile de charbon, le maïs et le fil barbelé, et leur entrée sur la liste des articles admis en franchise.

De Gilbert McGinnis et autres, membres de l'Association des Patrons de l'Industrie, et autres, de la puissance du Canada; demandant certains amendements à l'Acte pour la prévention et la suppression des coalitions formées pour gêner le commerce, et à d'autres fins.

De l'Assemblée Législative de la province du Manitoba; demandant la passation d'un acte prohibant l'importation, la fabrication et la vente de liqueurs enivrantes à titre de breuvages, dans cette province.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente le treizième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération la requête de l'honorable J. A. Ouimet et autres; demandant qu'il leur soit permis de soumettre à la Chambre la pétition des Dames Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus, demandant un acte augmentant leurs pouvoirs comme corps légalement constitué,—nonobstant l'expiration du délai fixé pour présenter des pétitions en obtention de bills privés,—et il constate que la nécessité de cette demande ne s'est fait sentir que le 4 mars courant, et qu'une résolution autorisant la pétition a été passée à une réunion spéciale de la société tenue le 8 courant.

Votre comité recommande, en conséquence, que la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés, soit suspendue au sujet de la dite pétition.

M. Bergin, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

20f. Message du Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes des documents additionnels concernant les différentes questions pendantes entre la puissance du Canada et la colonie de Terre-Neuve. (*Documents Sessionnels.*)

33c. Réponse supplémentaire à une Adresse du 6 février 1893, concernant les Actes des Ecoles du Manitoba, de 1890, ainsi que la copie certifiée du rapport d'un comité de l'Honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général en conseil, le 22 février 1893, touchant le règlement d'importantes questions légales relatives à certains statuts de la province du Manitoba au sujet de l'éducation. (*Documents Sessionnels.*)

37b. Réponse à Ordre du 6 février 1893—Etat donnant la quantité de fer en gueuse produit en Canada de 1881 à 1892 inclusivement, et la prime payée, chacune de ces années, pour cette production. (*Documents Sessionnels.*)

49. Réponse à Adresse du 6 février 1893—Etat donnant le montant d'argent dépensé depuis la confédération sous chacun des chefs suivants :—

(a.) Traitement du Gouverneur général;

(b.) Frais de voyages du Gouverneur général;

(c.) Rideau Hall—Edifices—Compte du capital;

do do do d'entretien;

do Terrains do du capital;

do do do d'entretien;

(d.) Fournitures de toute espèce pour Rideau Hall;

(e.) Allocation au Gouverneur général pour combustible et éclairage;

(f.) Tous autres comptes se rapportant à la charge de Gouverneur général;

(g.) Tous autres comptes se rapportant à Rideau Hall et ses terrains;

(h.) Montant total des dépenses de toute espèce depuis la confédération se rapportant à la charge de Gouverneur général.

(i.) Montant total des dépenses de toute espèce se rapportant à Rideau Hall et ses terrains. (*Documents Sessionnels.*)

50. Réponse à Adresse du 6 février 1893—Copie de toutes lettres, correspondance, rapports et autres documents échangés entre les départements de l'Agriculture et le Haut-Commissaire du Canada à Londres, la chambre impériale de commerce ou tous autres fonctionnaires de corps autorisé concernant l'interdiction du bétail canadien dans les ports du Royaume-Uni, depuis le 20 octobre dernier. (*Documents Sessionnels.*)

51. Message du Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes un arrangement qui a été effectué entre Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et le Président de la République Française, destiné à régler en matière de tarifs douaniers les relations commerciales entre le Canada et la France. (*Documents Sessionnels.*)

52. Message du Gouverneur général transmettant à la Chambre des Communes les documents suivants, relatifs à la conférence tenue à Washington entre les délégués du gouvernement canadien et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis en février 1892, concernant les divers sujets y mentionnés. (*Documents Sessionnels.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :—

20g. Réponse à Adresse du 27 juillet 1891—Copie de tous documents, requêtes et lettres relativement au droit de pêche de F. F. Rouleau, écuyer, avocat de Rimouski, que lui et ses prédécesseurs ont toujours exercé sur sa propriété à Rimouski.

46. Réponse à Ordre du 1er mars 1893—Copie des instructions données aux officiers employés au troisième recensement du Canada, 1891, et des formules employées.

47. Réponse à Adresse du 20 février 1893—Copie du rapport de l'honorable juge Wetmore chargé, en vertu d'une commission royale, de faire une enquête sur certaines accusations formulées contre Lawrence W. Herchmer, commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest.

48. Réponse à Adresse du 20 février 1893—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports et autres papiers concernant la suspension de M. Edward Hackett, inspecteur des pêcheries, Ile du Prince-Edouard, en 1892, et copie des accusations portées contre lui, de l'autorisation donnée au commissaire de l'Ile du Prince-Edouard de faire la preuve de ces accusations, de la preuve produite et du rapport du ministre de la Marine à ce sujet; aussi, copie de toutes lettres, correspondance, ordres ou rapports concernant la réinstallation de M. Hackett.

53. Réponse à Adresse du 1er mars 1893—Copie de toutes lettres, télégrammes et correspondance échangés entre le gouvernement ou aucun de ses membres, les ci-devant agents financiers anglais du Canada à Londres, et la banque de Montréal, au sujet du récent changement d'agence à Londres.

54. Copie d'un ordre en conseil du 17 janvier 1893, autorisant la délivrance de licences aux navires de pêche des Etats-Unis pendant l'année 1893, pour l'achat de boîte, glace, lignes et autres fournitures, le transbordement du poisson et l'expédition des équipages.

55. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de Prêt et Placement, pour l'année expirée le 31 décembre 1892.

Aussi.—Liste des actionnaires, le 31 décembre 1892 (du Sénat).

56. Réponse à Adresse du Sénat, du 21 février 1893—Copie de toutes lettres, communications et télégrammes échangés entre le ministre de l'Agriculture ou tout fonctionnaire sous lui ou tout autre ministre ou fonctionnaire du gouvernement fédéral et la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, le gouvernement de la Colombie-Britannique, les maires des cités de Victoria et de Vancouver, les officiers de santé fédéraux des ports de Victoria et Vancouver, au sujet de l'introduction de la petite vérole à Victoria et à Vancouver en mai et juin 1892 par les paquebots-poste du Japon et de la Chine.

M. Wood (Westmoreland), du comité des Banques et du Commerce, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :

Bill (No 69) constituant en corporation la Compagnie du Canada Atlantique et Plant, (à responsabilité limitée.)

Bill (No 91), du Sénat, intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la Compagnie dite *Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund* ; et

Bill (No 98), modifiant l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'Epargne et de Prêt du Canada-Est (limitée).

M. Mills (Annapolis) propose,—Que suivant la recommandation du comité des Ordres Permanents, la partie de la règle 49 qui limite le temps pour recevoir des pétitions en obtention de bills privés, soit suspendue au sujet de la pétition suivante, présentée ce jour, et qu'elle soit lue et reçue sans délai.—Adopté.

La dite pétition est, en conséquence, lue et reçue, et elle est comme suit:—

De madame Amélie Schulten, supérieure intérimaire des " Dames Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus " et autres membres de cette institution, de la cité de Montréal; demandant d'amender et refondre la charte de la dite institution, et à d'autres fins.

M. Sproule, du comité d'Agriculture et de Colonisation, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Comme il est extrêmement important pour les intérêts agricoles et commerciaux du Canada que le privilège de débarquer et vendre nos animaux vivants dans les ports de la Grande-Bretagne nous soit rendu; et comme le ministre de l'Agriculture en Angleterre a décidé que l'interdiction du bétail canadien serait maintenue tant que de nouvelles expériences faites sur les prochaines consignations de bestiaux du Canada n'auront pas démontré l'absence complète de pleuro-pneumonie chez ces bestiaux d'une manière assez satisfaisante pour permettre au gouvernement de Sa Majesté de lever l'interdiction; et comme il est de fait que la manière dont on a procédé aux examens qui ont servi de base à l'ordre d'interdiction, a été reconnue insuf-

fisante et qu'elle a fait naître des doutes sur la compétence et l'efficacité de ces examens, votre comité recommande fortement,—Que le gouvernement du Canada nomme un vétérinaire d'une compétence reconnue qui sera envoyé en Angleterre avec mission d'être présent partout où on procédera à l'abattage et à l'examen des animaux afin de protéger les intérêts canadiens contre tous dommages et pertes occasionnés soit par l'incompétence ou l'inefficacité des examens, soit par les préventions des compétiteurs intéressés à empêcher qu'on ne rétablisse les privilèges dont jouissaient autrefois les expéditeurs de bétail du Canada dans les ports anglais.

M. Costigan présente les deux bills suivants qui sont lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à demain, savoir:—

Bill (No 103) modifiant de nouveau l'Acte concernant les officiers publics.

Bill (No 104) concernant les jeunes délinquants dans la province du Nouveau-Brunswick.

M. Davies propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Rejeté.

M. Caron présente,—Réponse à Ordre du 20 février 1893—Pour copie de requêtes, lettres, etc., relativement au changement de place du bureau de poste de Notre-Dame du Rosaire.

M. Haggart présente,—Réponse à Ordre du 1er mars 1893—Copie de tous comptes, lettres, reçus et autres documents ayant rapport à la réclamation de Charles I. Labrie, de Lévis, pour services professionnels pour expropriation lors de la construction de l'embranchement Saint-Charles, du chemin de fer Intercolonial.

Les Adresses à Son Excellence et les Ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir:—

Par M. Joncas:—Ordre de la Chambre—Copie de tous documents, rapports et correspondance entre le gouvernement et la chambre de commerce de Québec ou toute autre personne relatifs au traitement que reçoivent les pêcheurs canadiens de la part des pêcheurs de Terre-Neuve le long des côtes du Labrador canadien.

Par M. Mara:—Adresse—Copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Colombie-Anglaise et le ministre de l'Intérieur concernant la délimitation de la zone des chemins de fer dans la dite province.

Par M. Bruneau:—Ordre de la Chambre—1. Copie des instructions expédiées aux gardes-pêche des comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain, Nicolet, Yamaska et Richelieu, depuis le 1er janvier 1892, et de toute correspondance échangée à ce sujet, soit entre le gouvernement et les dits gardes-pêche, soit entre le gouvernement et toute autre personne, depuis le 1er janvier 1892 jusqu'à cette date, au sujet des dites instructions et de leur mise en force.

2. Etat des licences de pêche émises dans les comtés ci-dessus durant les années 1891 et 1892, séparément.

3. Etat de la quantité et de la valeur des différentes sortes de poissons pris dans les dits comtés séparément durant les années 1891 et 1892.

Par M. Lavergne:—Ordre de la Chambre—Copies de tous documents, réclamations, requêtes, correspondances, rapports du surintendant du canal de Chambly, rapports d'experts et autres, plans, conventions, propositions et décisions du gouvernement concernant la réclamation de Joseph Lacouture, de la paroisse de Saint-Luc, pour dommages causés à sa propriété par les eaux du canal Chambly.

M. Foster soumet à la Chambre,—Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1892.

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 45) constituant en corporation la Compagnie de transport et de chemin de fer de Cleveland, Port-Stanley et London, et ratifiant une convention au sujet du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Bill (No 47) concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Bill (No 35) constituant en corporation la Compagnie d'irrigation de Calgary.

Bill (No 36) constituant en corporation la Compagnie hydraulique de Calgary.

Bill (No 54) constituant en corporation la Compagnie d'irrigation d'Alberta.

Bill (No 86) concernant la Compagnie du chemin de fer de Chilliwack.

Bill (No 89) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort-Sheppard.

L'amendement fait par le Sénat au bill (No 46) constituant la Corporation de Garantie l'Océan, est pris en considération, et adopté.

Un message est reçu du Sénat, adoptant le bill (No 53) concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, sans amendement.

Aussi,—Adoptant le bill (No 48) concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et Occidental avec divers amendements qui sont comme suit :—

Page 1, ligne 32, retranchez "ou."

Page 1, ligne 33, après "Range" insérez: "et la Compagnie du chemin de fer de Messabe and Northern."

Page 1, ligne 34, après "Minnesota" insérez: "ou avec l'une ou quelques-unes d'elles."

Page 2, ligne 1, après "dites" retranchez "compagnies" et insérez: "trois compagnies ou de l'une ou quelques-unes d'elles."

Page 2, ligne 8, après "actions" insérez: "après quoi, la compagnie pourra acquérir et posséder des actions, obligations et autres effets des dites trois compagnies ou de l'une ou quelques-unes d'elles."

Et aussi, avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 105), intitulé: "Acte pour faire droit à John Francis Schwaller."

(Et communiquant la preuve faite au sujet de ce bill devant le comité des divorces de cette Chambre.)

M. Foster présente,—Réponse supplémentaire à Adresse du 15 mars 1893— Copie de la correspondance et autres papiers concernant un arrangement qui a été effectué entre Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et le Président de la République Française, destiné à régler en matière de tarifs douaniers les relations commerciales entre le Canada et la France.

Le bill (No 2) à l'effet de priver de leur droit de vote les électeurs qui se laissent corrompre, est rapporté avec des amendements.—A être délibéré, tel qu'amendé, demain.

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité sur le bill (No 4) modifiant de nouveau l'Acte du Cens Electoral, est rescindé et le bill retiré.

Le bill (No 24) modifiant de nouveau l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

M. l'Orateur ayant informé la Chambre que le greffier a reçu un subpoena de la Haute Cour de Justice d'Ontario, pour comparaître devant la dite cour, dans la cause de la Reine vs Nicholas K. Connolly et Thomas McGreevy, avec les rôles de la Chambre des Communes, de 1878 à 1887, inclusivement, contenant les listes des membres qui ont prêté le serment requis par la loi et signé les dits rôles ;—

M. Ouimet propose,—Que le greffier de la Chambre, ou autre officier compétent, soit autorisé à comparaître devant la Haute Cour de Justice d'Ontario, dans et pour le comté de Carleton, dans la cause de la Reine *vs* Nicholas Knight Connolly et Thomas McGreevy, avec les Rôles de la Chambre des Communes, de 1878 à 1887 inclusivement, et qu'il lui soit permis de donner tel témoignage qui pourra être nécessaire dans l'intérêt de la justice, mais qu'il ne permette pas que les dits rôles soient enlevés à sa garde.—Adopté.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Choquette—Mercredi prochain—INTERPELLATION—1. Le lieutenant-colonel G. Amyot a-t-il résigné comme commandant du neuvième bataillon, Voltigeurs de Québec ?

2. Si oui, pourquoi son successeur n'a-t-il pas été nommé ?

M. Choquette—Mercredi prochain—INTERPELLATION—Est-ce l'intention du gouvernement de mettre à la retraite les officiers commandant les bataillons volontaires qui ont au delà de cinq ans de service comme tels, afin d'assurer une promotion aux officiers subalternes dans le même corps ?

M. Charlton—Mercredi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle est la nature de chacune des manufactures dans les villes de Tilsonburg et Strathroy et le village de Waterford, Ontario ?

2. Quels sont les noms des divers manufacturiers ?

3. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chacun de ces établissements ?

M. Legris—Mercredi prochain—INTERPELLATION—1. Le gouvernement se propose-t-il de faire droit aux requêtes des citoyens de Sainte-Anne de la Pérade en nommant un maître de poste à la place de J. A. Marcotte, décédé.

2. Si oui, doit-il nommer la personne recommandée par les requêtes ?

3. Si non, pourquoi ?

M. Patterson (Huron)—Mercredi prochain—BILL intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant le collège Militaire Royal."

M. Daly—Mercredi prochain—BILL intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte des Terres Fédérales."

M. Perry—Mercredi prochain—INTERPELLATION—1. Combien y a-t-il de manufactures de chaussures dans chacun des trois comtés de l'Île du Prince-Edouard ?

2. Quels sont les noms des divers manufacturiers ?

3. Quel est le nombre d'ouvriers dans chaque établissement ?

4. Quel est le montant annuel de gages payés par chaque manufacturier ?

5. Quel est le montant du capital engagé dans chaque manufacture ?

6. Quelle est la quantité et la valeur de la production de chaque établissement ?

M. Rider—Mercredi prochain—INTERPELLATION—1. Quel était, d'après le dernier recensement, le nombre de manufactures spécialement engagées dans la fabrication des engrais artificiels en Canada, et où étaient-elles situées ?

2. Quelle était la valeur du matériel d'exploitation servant à cette fabrication ?

3. Quel était le nombre d'employés engagés dans cette fabrication ?

4. Quelle était la quantité et la valeur des matières premières ?

5. Quelle était la quantité et la valeur de la production ?

M. Foster—Mercredi prochain—BILL intitulé : "Acte modifiant l'Acte des Brevets."

No 37.

OTTAWA, LUNDI, 20 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON.

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 38.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MARDI, 21 MARS 1893.

PRIÈRE.

M. Mills (Annapolis), du comité des Ordres Permanents, présente le quatorzième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération la pétition des Dames Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus ; demandant un acte pour augmenter leurs pouvoirs comme corps incorporé, —et il constate qu'aucun avis n'a été publié ; mais comme le comité est d'opinion qu'aucuns droits ne peuvent être lésés par la mesure projetée, il recommande que la 51ème règle soit suspendue en tant qu'elle s'applique à cette pétition ; et comme le délai pour présenter des bills privés est expiré, il recommande aussi que la partie de la règle 49 qui limite le temps pour présenter ces bills, soit suspendue dans ce cas.

M. Dickey, du comité des Bills Privés, présente le troisième rapport de ce comité, rapportant le bill (No 94), du Sénat, intitulé : " Acte pour faire droit à Robert Young Hebdén," sans amendement.

Aussi,—le bill (No 85) constituant en corporation l'Association Canadienne de Gaz, avec des amendements.

M. Haggart présente les réponses suivantes :—

Réponse à Adresse du 1er mars 1893—Copie de toute correspondance, papiers ou ordres en conseil concernant la mise à la retraite de M. Trudeau, ci-devant sous-ministre des chemins de fer et canaux.

Réponse à Ordre du 1er mars 1893—Copie des pétitions des conseils de comtés et autres corporations municipales, demandant que les chemins de fer contrôlés par l'Etat soient obligés de construire des ponceaux sur les cours d'eau naturels traversant leurs lignes, et de toute correspondance s'y rattachant.

Réponse à Adresse du 1er mars 1893—Copie de toutes communications, mémoires, etc., adressés à Son Excellence en conseil, au gouvernement du Canada, ou à aucun de ses membres depuis 1888, demandant l'octroi d'une subvention fédérale à la Compagnie du chemin de fer de l'Ontario Central afin de lui permettre de prolonger sa ligne depuis Coehill vers le nord

M. Costigan présente,—Réponse à Adresse du 1er mars 1893—Copie de toute correspondance, pétitions et papiers en la possession du gouvernement, concernant le désaveu du chapitre 1 des Actes de la Nouvelle-Ecosse, intitulé : " An Act to amend and consolidate the Acts relating to Mines and Minerals," y compris toute pétition de David McKeen, écrivain, M.P., et autres, au sujet du dit acte.

M. Wallace présente,—Réponse à Ordre du 6 février 1893—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette* des exportations et importations du 1er juillet 1892 au 1er janvier 1893, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays. et des états comparatifs du 1er juillet 1891 au 1er janvier 1892.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), la 51ème règle et la partie de la 49ème règle qui limite le temps pour présenter des bills privés, sont suspendues au sujet du bill concernant la refonte et l'amendement de l'acte constituant en corporation les Dames Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus d'Achigan, conformément à la recommandation du comité des Ordres Permanents.

Sur motion de M. Bergin, le quatrième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement, est adopté.

M. Mills (Annapolis), présente un bill (No 106) concernant les Dames du Sacré-Cœur de Jésus, lequel est lu les première et seconde fois, et référé au comité des Bills Privés.

M. Foster propose,—Que la Chambre se forme, demain, en comité général pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de pourvoir au paiement des sommes requises pour défrayer les services de deux commissaires chargés de représenter le Canada à l'Exposition Colombienne qui sera tenue à Chicago en 1893, lesquelles sommes seront fixées par le Gouverneur en conseil.

Alors, M. Foster informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

M. Foster soumet à la Chambre,—Relevé des Recettes et Paiements du Canada, 1891-92 et 1892-93, jusqu'au 20 mars.

L'ordre du jour, portant que la Chambre se forme en comité des Subsidés, étant lu ;

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Dawson propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" dans la dite proposition soient retranchés, et remplacés par les suivants :—

Attendu que N. Clarke Wallace, membre de cette Chambre et contrôleur des Douanes de Sa Majesté, est rapporté comme s'étant exprimé dans les termes qui suivent à une assemblée publique tenue à Kingston, le 10 mars courant :—

" Nous voyons aujourd'hui dans la mère-patrie que des frères—les descendants des héros d'il y a deux cents ans—font peut-être face à des difficultés d'un caractère semblable à celles que leurs ancêtres eurent à combattre en 1688; que les hommes de 1893 sont menacés d'un gouvernement contraire à cette liberté dont ils ont toujours joui comme citoyens de l'empire britannique. Ce que l'on projete n'est pas seulement de briser leur allégeance envers la Grande-Bretagne—les liens d'affection qui les unissent à l'Empire—mais de les placer peut-être sous le joug d'un gouvernement étranger et hostile. Les partisans du *Home Rule* ont déclaré publiquement ce qu'ils feraient s'ils obtenaient le pouvoir; qu'ils ne cesseraient pas l'agitation tant que le dernier anneau qui unit l'Irlande à l'empire britannique ne serait pas brisé—c'est leur objectif, aujourd'hui. Ils essaient de se rallier les hommes loyaux, mais nos amis de là-bas disent qu'ils se soumettront jamais. La Grande-Bretagne peut les abandonner; mais si elle agit ainsi, elle n'a pas le droit de dire quelle sera leur future allégeance. Nos amis là-bas se préparent, et ont affirmé qu'ils étaient fermement décidés à ne jamais se soumettre au mode de gouvernement autonome que M. Gladstone et son cabinet leur ont préparé (applaudissement). Je suis convaincu que leurs efforts auront la sympathie des orangistes du Canada—plus que leur sympathie: ils auront

notre aide active, s'il est nécessaire. Nous ne serions pas les dignes descendants des héros d'il y a deux cents ans, nous ne serions pas dignes de nos aïeux, si nous manquions à notre devoir sous ce rapport. Je crois que nous ne sommes pas indignes des hommes qui, chassés de Dublin, ont fait tête à Ennis Killen et à Derry. Il n'y a pas dans l'histoire du monde de semblables exemples de bravoure héroïque, et je crois que leurs descendants ne sont les fils indignes de si nobles ancêtres."

Et attendu que le dit N. Clarke Wallace a admis en cette Chambre la véracité de ce rapport ;

En conséquence, cette Chambre déclare maintenant que tous les sujets de Sa Majesté sont tenus de se soumettre loyalement à la loi ; que la constitution renferme les moyens de redresser tous griefs par des voies constitutionnelles ; qu'on ne devrait pas chercher à changer la loi en recourant à la résistance armée, à la guerre civile ou autre mesure de violence ; et que le fait de vouloir porter atteinte contre le pouvoir de Sa Majesté dans aucune partie de son Empire est injustifiable et séditieux et que tous les citoyens loyaux devraient s'y opposer de toutes leurs forces.

Que le dit N. Clarke Wallace, en exprimant sa sympathie pour ceux qui menacent de soulever la guerre en Irlande contre Sa Majesté, et en leur faisant espérer qu'ils auraient ici une aide active, mérite la censure la plus sévère de la part de cette Chambre, et que cet acte, s'il est passé sous silence, exposerait le Canada à l'imputation calomnieuse de se montrer déloyal à Sa Majesté, ce qui est absolument contraire aux faits.

Et qu'il est, de plus, du devoir de cette Chambre de répudier promptement les dits énoncés du dit N. Clarke Wallace, de crainte que ses attaches politiques avec le parlement et le gouvernement n'induisent le public à en arriver à la conclusion erronée que les vues qu'il a ainsi exprimées sont partagées par cette assemblée, conclusion de nature à donner plus de force encore à ces énoncés et à compromettre davantage la paix, l'ordre et la bonne administration dans toutes les possessions de Sa Majesté.

Et un débat s'ensuivant ;

M. Carpenter propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.—Motion retirée, avec le consentement de la Chambre.

MERCREDI, 22 mars 1893.

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Adams,	Delisle,	Macdonald (<i>King</i>),
Allan,	Devlin,	McGregor,
Bain (<i>Wentworth</i>),	Edgar,	McInerney,
Béchar,	Featherston,	McMillan,
Beith,	Flint,	McMullen,
Bergin,	Forbes,	Mignault,
Bernier,	Fraser,	Mills (<i>Bothwell</i>),
Borden,	Frémont,	Monet,
Bourassa,	Geoffrion,	Mulock,
Bowers,	Gibson,	Paterson (<i>Brant</i>),
Bowman,	Gillmor,	Pelletier,
Brodeur,	Godbout,	Perry,
Brown,	Grieve,	Proulx,
Bruneau,	Guay,	Rider,
Cartwright (Sir Richard),	Hearn,	Rinfret,
Casey,	Innes,	Rowand,
Charlton,	Kenny,	Sanborn,
Choquette,	Landerkin,	Sriver,

Christie,
Colter,
Costigan,
Curran,
Davies,
Davin,
Dawson,

Langelier,
Langevin (Sir Hector),
Laurier,
Leduc,
Legris,
Lépine,
Livingston,

Semple,
Somerville,
Sutherland,
Tarte,
Vaillancourt,
Welsh.—74.

CONTRE :

Messieurs

Amyot,
Bain (*Soulanges*),
Barnard,
Belley,
Bennett,
Bergeron,
Boyd,
Boyle,
Burnham,
Calvin,
Cameron,
Cargill,
Carignan,
Carling,
Carpenter,
Caron (Sir Adolphe),
Carscallen,
Chesley,
Cleveland,
Coatsworth,
Cochrane,
Cockburn,
Corbould,
Corby,
Craig,
Daly,
Davis,
Denison,
Desaulniers,
Dickey,
Dupont,
Earle,
Fairbairn,
Foster,
Fréchette,

Girouard (*Deux-Montagnes*),
Grandbois,
Guillet,
Haggart,
Hazen,
Henderson,
Hodgins,
Hughes,
Hutchins,
Ingram,
Ives,
Jeannotte,
Joncas,
Kaulbach,
Lachapelle,
Leclair,
Lippé,
Macdonald (*Winnipeg*),
Macdonell (*Algoma*),
Mackintosh,
Maclean (*York*),
McAlister,
McCarthy,
McDonald (*Victoria*),
McDougald (*Pictou*),
McDougall (*Cap-Breton*),
McKay,
McLennan,
McLeod,
McNeill,
Madill,
Mara,
Marshall,
Massou,
Metcalfe,

Miller,
Mills (*Annapolis*),
Montague,
Northrup,
O'Brien,
Ouimet,
Patterson (*Colchester*),
Patterson (*Huron*),
Pridham,
Prior,
Putnam,
Reid,
Robillard,
Roome,
Rosamond,
Ross (*Dundas*),
Ross (*Lisgar*),
Simard,
Smith (*Ontario*),
Sproule,
Stairs,
Stevenson,
Taylor,
Temple,
Tisdale,
Turcotte,
Tyrwhitt,
Wallace,
Weldon,
White (*Cardwell*),
White (*Shelburne*),
Wilmot,
Wilson,
Wood (*Brockville*),
Wood (*Westmoreland*).—105

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Subsidés,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 3) modifiant l'Acte des Naufrages et du Sauvetage.

Bill (No 61) relatif à l'emploi des deniers payés au sujet de procédures devant le parlement.

Et aussi,—avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 107), intitulé: "Acte pour faire droit à James Frederick Doran."

Bill (No 108), intitulé: "Acte pour faire droit à Annette Marion Goff."

(Et communiquant la preuve faite devant le comité spécial des divorces du Sénat.)

La Chambre alors s'ajourne à 12.20 a.m.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Frémont—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Le contrat pour réparation^s faites à la salle d'exercices militaires à Québec, en septembre et octobre dernier, a-t-il été donné après avoir demandé des soumissions? Si oui, quels sont les noms des soumissionnaires et le prix demandé par chacun d'eux? Quel est le nom du soumissionnaire qui a eu le contrat, et quel est le prix du dit contrat et sa date? A-t-il été passé en forme notariée? À quelle date le dit contracteur a-t-il été payé, et pour quel montant a-t-il donné un reçu?

M. Daly—Jeudi prochain—BILL intitulé: "Acte à l'effet de refondre et modifier l'Acte concernant les terres dans le Nord Ouest."

M. Haggart—Jeudi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer les résolutions suivantes :—

1. Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à accorder les subventions ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer aussi ci-après mentionnés, savoir :—

A la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental, pour 20 milles de sa voie depuis l'extrémité-est de la ligne subventionnée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, à Saint-Grégoire, vers la station de la Jonction de la Chaudière sur l'Intercolonial, dans la province de Québec, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 52 Vic., chap. 3, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'exédant pas en totalité.....	\$ 64,000
A la Compagnie du chemin de fer des Comtés-Unis, pour 32 milles de sa voie, depuis un point à ou près de la ville d'Iberville jusqu'à Saint-Hyacinthe, et de là vers Sorel, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 55-56 Vic., chap. 5, pour un chemin de fer de Saint-Jean à Sainte-Rosalie, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'exédant pas en totalité.....	102,400
A la Compagnie du chemin de fer de Ontario, Belmont et Ottawa, pour 10 milles de sa voie divisés en deux sections : la première, depuis les mines de fer de Belmont jusqu'au village de Marmora; la seconde, depuis le village de Marmora jusqu'à la jonction avec le chemin de fer Central d'Ontario, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 55-56 Vic., chap. 5, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'exédant pas en totalité.	32,000

A la Compagnie du chemin de fer Central d'Ontario, pour 20 milles de sa voie depuis Coehill ou Gilmore jusqu'à Bancroft, <i>via</i> Saint-Amable ou aussi près de là que possible, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 48-49 Vic., chap. 59, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	64,000
A la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, pour 30 milles de sa voie, depuis le lac Saint-Jean vers Chicoutimi, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 51 Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	81,040
A la Compagnie du chemin de fer d'Irondale, Bancroft et Ottawa, pour 50 milles de sa voie, depuis l'embranchement sur Victoria du chemin de fer Midland jusqu'au village de Bancroft, dans le comté de Hastings, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 47 Vic., chap. 8 et accordée de nouveau par l'Acte 52 Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	145,000
A la Compagnie du chemin de fer de jonction de Beauharnois, pour 30 milles de sa voie, depuis Saint-Martin jusqu'à Saint-Anicet, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, et n'excédant pas en totalité.....	3,500
A la Compagnie du chemin de fer de Saint-Stephen et Milltown, pour 3½ milles de sa voie, depuis la ville de Saint-Stephen jusqu'à la ville de Milltown, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 53, Vic., chap. 2, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	11,200
A la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, pour 30 milles de sa voie depuis la rive est de la rivière Saint-Charles jusqu'au Cap Tourmente ou le voisinage, dans la province de Québec, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 52, Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	30,400
A la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, pour 62 milles de sa voie depuis la gare de Hull vers le Désert, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 52, Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	89,248
A la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du lac Erié, pour 15 milles de sa voie depuis le village de Tara, ou quelque point entre Tara et Hepworth, jusqu'à la ville de Owen-Sound, dans la province de l'Ontario, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 52, Vic., chap. 3, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	48,000
A la Compagnie du chemin de fer Central de la Nouvelle-Ecosse, pour 80 milles de sa voie depuis Lunenburg, sur la côte orientale de la Nouvelle-Ecosse, vers l'ouest jusqu'à un point dans le district de New-Germany, avec un tronçon de $\frac{3}{4}$ de mille environ jusqu'au quai du chemin de fer de Bridgewater, et depuis un point à 33½ milles de Lunenburg et allant jusqu'à Middleton sur le chemin de fer de Windsor à Annapolis, la balance restant impayée des subventions accordées par l'Acte 50-51, Vic., chap. 24 et 51 Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	4,500
A la Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord, pour 18 milles de sa voie, depuis un point à ou près New-Glasgow ou Saint-Lin, jusqu'à Montcalm ou dans le voisinage, dans la province de Québec, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 54-55 Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	25,600
A la Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord, pour 15 milles de sa voie, depuis Montcalm ou le voisinage, jusqu'au Pacifique canadien entre Joliette et Saint-Félix de Valois, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 53 Vic., chap. 2, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	48,000

A la Compagnie du chemin de fer de Colonisation de Montfort, pour 21 milles de sa voie étroite (3 pieds) depuis Lachute, Saint-Jérôme ou un point à ou près Saint-Sauveur, sur la ligne du chemin de fer Montréal et Occidental, jusqu'à Montfort et vers l'ouest, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 55-56 Vic., chap. 5, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	67,200
A la Compagnie du chemin de fer de Maskinongé et Nipissingue, pour 15 milles de sa voie depuis un point sur le chemin de fer du Pacifique canadien, à ou près Maskinongé ou Louiseville, vers la paroisse de Saint-Michel des Saints sur la rivière Mattawa, dans la province de Québec, et pour 15 milles de sa voie depuis l'extrémité nord des 15 milles susmentionnés, vers la paroisse de Saint-Michel des Saints, sur la rivière Mattawa, dans la province de Québec, au lieu des subventions accordées par l'Acte 52 Vic., chap. 3, et 53 Vic., chap. 2, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	96,000
A la Compagnie du chemin de fer de colonisation de Parry-Sound, pour 40 milles de sa voie depuis le village de Parry-Sound jusqu'au village de Sundridge, ou quelqu'autre point sur le chemin de fer de Jonction du Pacifique-Nord, dans la province de l'Ontario, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 52 Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	97,600

2. Que les subventions ci-dessus mentionnées comme devant être accordées aux compagnies nommées à cette fin, seront, si elles sont accordées par le Gouverneur en conseil, accordées à ces compagnies respectivement; les autres subventions pourront être accordées aux compagnies qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil comme ayant établi, à sa satisfaction, leurs moyens pour construire et compléter les dits chemins de fer respectivement; toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées, à moins qu'elles ne soient déjà commencées, seront commencées dans les deux ans qui suivront le premier jour d'août prochain et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par un arrêté en conseil; et seront aussi construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux, et spécifiées dans une convention qui sera conclue dans chaque cas par la compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement est par le présent autorisé à conclure; le tracé de chaque ligne de chemin de fer sera aussi sujet à l'approbation du Gouverneur en conseil; et toutes ces dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparée à celle de l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du dit ministre, ou lors de l'achèvement de l'entreprise subventionnée, excepté à l'égard de la subvention de la Compagnie du chemin de fer de Ontario, Belmont et Ottawa, qui sera payée comme suit: lors de l'achèvement de la première section, un versement proportionné à la valeur de la dite section comparée à celle des dix milles subventionnés par les présentes, à être établie comme susdit, et la balance de la dite subvention lors de l'achèvement de la seconde section.

3. Que l'octroi de ces subventions, respectivement, sera subordonné à telles conditions, ayant pour but d'assurer à tous les chemins de fer en correspondance avec les lignes ainsi subventionnées, des droits de circulation ou des conventions de trafic et autres droits propres à leur donner toutes facilités raisonnables et un tarif de péages uniforme par mille que le Gouverneur en conseil prescrira.

No 38.

OTTAWA, MARDI, 21 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 39

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MERCREDI, 22 MARS 1893.

PRIÈRE.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De T. J. Marks et autres, pêcheurs de la province de l'Ontario ; demandant que l'octroi des permis de pêche et la défense de prendre certaines espèces de poissons pendant la saison actuelle soient discontinués dans cette province.

De la Société du Nouveau-Brunswick, pour empêcher la cruauté envers les animaux ; demandant la passation du bill actuellement soumis au Parlement pour empêcher la cruauté envers les animaux.

M. Daly soumet à la Chambre,—Rapport annuel du département de l'Intérieur, pour l'année 1892.

M. Taylor, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a pris en considération le bill (No 83), concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, et est convenu de le rapporter avec des amendements ; et votre comité désire attirer l'attention de la Chambre sur le fait que le prolongement du chemin de fer de la compagnie entre Waterford et un point sur le lac Érié n'a été mentionné ni dans l'avis ni dans la pétition pour le bill ; mais comme le prolongement projeté n'est que de trois milles plus long que les embranchements qui peuvent être construits par une compagnie en vertu des prescriptions de l'Acte des chemins de fer, votre comité recommande que le pouvoir de construire ce prolongement soit conféré à la compagnie.

Votre comité a aussi pris en considération le bill (No 71) concernant la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond, et il a l'honneur d'informer la Chambre que les prescriptions de la règle 51b exigeant qu'il soit donné au comité, au moins une semaine avant la prise en considération d'un bill de chemin de fer,—

“a. Une carte ou plan à l'échelle de pas moins d'un demi-pouce au mille, indiquant le territoire sur lequel l'on se propose de construire les travaux projetés, ainsi que les lignes de travaux analogues existants ou autorisés, dans les limites du district ou partie du district que la ligne projetée doit desservir, ou affectant le dit district en aucune manière ; cette carte ou plan devra être signé par l'ingénieur ou toute autre personne qui l'aura fait ;

“b. Un exhibit faisant connaître le montant total du capital que l'on se propose de prélever pour les fins de l'entreprise, et la manière dont on se propose de le prélever, soit au moyen d'actions ordinaires, obligations, débetures ou autres garanties, et le montant respectif de chacune.”

n'ont pas été remplies ; mais comme il a été soumis au comité une carte sur une plus petite échelle indiquant clairement le tracé de la ligne projetée et des autres chemins de fer construits ou autorisés à l'être dans le même district, votre comité est convenu de rapporter le bill avec des amendements et de recommander que la dite règle 51b soit suspendue à son sujet.

Votre comité a aussi pris en considération le bill (No 52), constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer urbain de Calgary, et est convenu de le rapporter avec des amendements.

Sur motion de M. Dickey, les bills suivants sont lus pour la première fois et remis pour seconde lecture, à vendredi prochain, savoir :—

Bill (No 107), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à James Frederick Doran."

Bill (No 108), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Annette Marion Goff."

Bill (No 105), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à John Francis Schwaller."

Les bills suivants sont présentés, lus pour la première fois, et remis pour la seconde lecture, à demain, savoir :—

Par M. Daly:—Bill (No 109) modifiant de nouveau l'Acte des Terres Fédérales.

Par M. Foster:—Bill (No 110) modifiant de nouveau l'Acte des Brevets.

Le bill (No 6) modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur, est délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et passé.

Le bill (No 43) modifiant le Code Criminel, 1892, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général et rapporté avec des amendements.—A être délibéré, tel qu'amendé, demain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill (No 29) modifiant de nouveau l'Acte du Service Civil, étant lu ;

M. Costigan propose,—Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

M. Laurier propose, comme amendement,—Que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion:—"dans six mois d'aujourd'hui."

Et un débat s'ensuivant,—les dits amendement et motion principale sont retirés, avec le consentement de la Chambre.

M. Costigan propose alors,—Que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.—Adopté.

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 80) concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.

Bill (No 69) constituant en corporation la Compagnie de Steamers Canada Atlantique et Plant (limitée).

Bill (No 98) modifiant l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'Epargne et de Prêt du Canada-Est (limitée).

Bill (No 85) constituant l'Association Canadienne de Gaz.

Le bill (No 91), du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la Compagnie dite *Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund*, est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No 94), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Robert Young Hebden," est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, sur division, et passé.

Sur motion de M. Forbes, il est Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, renvoyant à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat auquel a été référé le bill qui précède.

Les amendements faits par le Sénat au bill (No 48) concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et Occidental, sont pris en considération et adoptés.

L'ordre du jour, portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu ;

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Edgar propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" dans la dite motion, soient retranchés et remplacés par les suivants:—"dans l'opinion de cette Chambre, la preuve faite devant la Commission Royale nommée à la dernière session pour s'enquérir de certaines accusations portées contre l'honorable Sir A. P. Caron, C.C.M.G., M.P., qui a été rapportée au gouvernement le 24 novembre 1892, et qui est maintenant devant nous, établit des faits qui auraient dû empêcher la nomination subséquente de Sir A. P. Caron comme aviseur de la Couronne et qui démontrent qu'il est suprêmement inconvenant de le continuer dans cette charge."

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné, sur motion de M. Davies.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Lépine*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1. Le ministre de la Marine n'a-t-il pas écrit au secrétaire des Intérêts Maritimes de Montréal, en date du 1er février, ce qui suit:—

Je * * * * vous prierai de me dire quelle preuve vous pouvez mettre devant le département démontrant que les armateurs et agents de navires fréquentant le Saint-Laurent seraient désireux de prendre soin de leurs marins malades, et quelle garantie serait donnée au gouvernement que les patients ne seraient pas laissés à nos charges après que leurs navires auraient quitté leurs ports de chargement.

2. Les Intérêts Maritimes n'ont-ils pas répondu comme suit à cette demande:—

MONTRÉAL, 15 janvier 1890.

L'honorable CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la Marine,
Ottawa.

MONSIEUR.—Nous, soussignés, propriétaires ou agents de steamers et voiliers faisant le trafic avec ce port, ayant pris communication de certaine correspondance échangée entre le département de la Marine et les Intérêts Maritimes, prenons la liberté de répondre ce qui suit:—

Si vous enlevez les droits d'hôpitaux prélevés en vertu de l'Acte 49 Vic., chap. 76, sur les navires de notre ressort, nous nous engageons à procurer les soins nécessaires aux marins malades appartenant à tous tels navires, et à décharger le gouvernement de tous frais ou responsabilité au sujet des dits marins malades; et nous sommes prêts à passer tout acte d'engagement dans ce sens que le département pourra exiger de nous.

L'objet de cette démarche n'est pas simplement de dégager les navires de cette imposition à leur entrée dans un port canadien, mais aussi d'en arriver à libérer la route du Saint-Laurent de toutes les taxes ou droits imposés par l'Etat, et à faire de Montréal un port libre pour les navires.

Nous sommes,

Vos obéissants serviteurs,

H. et A. ALLAN, Ligne Allan.
ROBERT REFORD & Co., agents pour la L.
DONALDSON, THOMPSON et ROSS,
DAVID TORRANCE & Co., agents, L.
Dominion.
CANADA SHIPPING Co. (Ltd.), par J.
McLENNAN, président.
BLACK DIAMOND S.S. Co. (Ltd.), par KING-
MAN, BROWN & Co.
MUNDERLOH & Co.
J. G. SIDEY, par D. D. SIDEY.

INTERCOLONIAL COAL MINING Co. (Ltd.),
par WILLIAM NELSON, secrétaire.
CARBRAY, ROUTH & Co.
J & R. McLEA.
DICKSON ANDERSON, armateur.
ANDERSON, MCKENZIE & Co. agents, L.
Furness.
MCLEAN, KENNEDY & Co., agents, L.
MacLean.
HENRY DOBELL & Co.
F. W. HENSHAW, pour la S. & L. COAL AND
RAILWAY Co.

3. La clause 4, paragraphe 6 de l'Acte 49 Vic., chap. 76, ne donne-t-elle pas aux navires de pêche l'option de faire des paiements volontaires pour recevoir en retour des soins d'hôpitaux, ce qui est refusé aux navires marchands?

4. Outre la taxe de 6 centins par tonne, par saison, en Canada, et 15 centins par tonne, par saison, à l'étranger, les navires de la province de Québec faisant affaires

avec les Etats-Unis ne sont-ils pas aussi requis, dans les cas de maladies parmi leurs équipages lorsqu'ils se trouvent dans des ports américains, de payer \$1 par jour, par homme, pour soins dans les hôpitaux du gouvernement de ce pays ?

5. Les autorités des Etats-Unis ne prennent-elles pas gratuitement soin de leurs marins malades dans les hôpitaux de l'Etat et sans imposer une taxe équivalente sur leur marine ?

6. Les autorités fédérales ne prennent-elles pas aussi des arrangements pour faire traiter les marins canadiens des lacs dans les hôpitaux de Kingston et Sainte-Catherine sans imposer une taxe équivalente sur la marine de l'Ontario ?

7. Le gouvernement considérera-t-il l'opportunité de placer Québec sur le même pied que l'Ontario, et de rembourser aux armateurs de Québec le montant des droits de repréailles qui ont été prélevés sur leurs navires dans les ports américains, pendant les années passées ?

8. Le gouvernement ne sait-il pas qu'outre la province de l'Ontario et de l'empire d'Allemagne, les ports de la Hollande et de ses colonies ; des ports en Espagne et en Portugal, dans les Antilles anglaises et espagnoles, dans les Etats-Unis de la Colombie, dans l'Amérique Centrale et ailleurs, ont été déclarés ports francs après avoir accepté l'offre des Etats-Unis pour l'abolition des droits de tonnage sur les navires ?

9. Les circonstances actuelles ne sont-elles pas favorables pour entrer en négociation avec les Etats-Unis pour l'abolition mutuelle des droits de tonnage sur les navires, et le gouvernement se propose-t-il d'agir dans ce sens ?

M. *Grieve*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—1. Quels sont les noms des 139 manufactures établies dans la cité de Stratford, d'après le recensement de 1891 ?

2. Quels sont les noms des divers manufacturiers ?

3. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement ?

4. Quelle est la valeur du terrain et des édifices appartenant à chaque établissement ?

M. *Denison*—Vendredi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement se propose-t-il d'empêcher les porteurs de polices d'assurance et autres personnes intéressées dans les rapports statutaires des compagnies d'assurance, d'inspecter ces rapports ? Si oui, pourquoi ?

M. *Boyd*—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada et celui du Manitoba concernant toutes demandes faites par ce dernier pour obtenir une avance sur une partie quelconque des produits des terres des écoles dans le Manitoba ; aussi, relevé de toutes sommes avancées à la dite province à même ces produits, avec les dates et les items.

M. *Boyd*—Vendredi prochain—ADRESSE—Copie de toutes déclarations et réclamations soumises par le gouvernement provincial du Manitoba, ou aucun de ses officiers, au gouvernement du Canada, ou à aucun de ses départements, concernant le montant du compte-capital au crédit du Manitoba, ou concernant toute réclamation à ce sujet non acceptée par les autorités fédérales ; aussi, copie de toute correspondance entre les deux gouvernements à ce sujet.

AVIS DE BILL PRIVÉ.

Le bill suivant a été affiché hier pour être pris en considération par le comité des Bills Privés, jeudi, le 23 mars courant, ou après :—

Bill (No 106) concernant les Dames du Sacré-Cœur de Jésus.

No 39.

OTTAWA, MERCREDI, 22 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté le Roi.

1893

AVIS DE M. LE PRIVÉ.

Les lois en vigueur sont publiées par le
gouvernement du Canada, et les lois en vigueur
sont publiées par le gouvernement du Canada.

No 40.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, JEUDI, 23 MARS 1893.

PRIÈRE.

Une pétition est présentée et déposée sur le bureau.

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Les promoteurs du bill (No 88) concernant le chemin de fer de la Vallée de la Nicola, et du bill (No 16) à l'effet de faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Mount Forest, Markdale et Meaford, ayant exprimé leur désir de ne pas procéder plus loin avec ces mesures, votre comité recommande qu'elles soient retirées, et que toute balance d'honoraire, après paiement des frais d'impression et de traduction, soit remboursée.

Votre comité a pris en considération les bills suivants et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, savoir :

Bill (No 70) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nakusp à Slocan ; et

Bill (No 96), du Sénat, intitulé : " Acte à l'effet d'amender et refondre les Actes concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada."

Vu la période avancée de la session, votre comité recommande que les bills privés rapportés à la Chambre hier et aujourd'hui par les comités sur Bills Privés, soient placés sur les ordres du jour de ce jour immédiatement après les affaires de routine, pour être pris en considération en comité général.

M. Denison, du comité des Bills Privés, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a examiné le bill (No 106) concernant les Dames du Sacré-Cœur de Jésus, et il le rapporte avec divers amendements.

Votre comité recommande que l'honoraire de \$200 payé pour ce bill aux termes de la règle 58, soit remboursé.

Comme le délai pour présenter des rapports de comités sur bills privés expire aujourd'hui, votre comité recommande qu'il soit prolongé jusqu'à mardi prochain, le 28 courant.

Sur motion de M. Denison, le bill (No 88) concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Nicola, et le bill (No 16) à l'effet de faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Mount Forest, Markdale et Meaford, sont retirés, et il est ordonné de rembourser toute balance d'honoraire après paiement des frais d'impression et de traduction, conformément à la recommandation contenue dans le neuvième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Sur motion de M. Denison, il est Résolu,—Que le délai pour recevoir des rapports de comités sur bills privés soit prorogé au mardi, 28 courant, conformément à la recommandation du comité des Bills Privés.

M. Sproule présente un bill (No 111) concernant les corporations de détectives et les agences mercantiles,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

M. Haggart propose,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer les résolutions suivantes :—

1. Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à accorder les subventions ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer aussi ci-après mentionnés, savoir :—	
A la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental, pour 20 milles de sa voie depuis l'extrémité-est de la ligne subventionnée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, à Saint-Grégoire, vers la station de la Jonction de la Chaudière sur l'Intercolonial, dans la province de Québec, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 52 Vic., chap. 3, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'exédant pas en totalité.....	\$ 64,000
A la Compagnie du chemin de fer des Comtés-Unis, pour 32 milles de sa voie, depuis un point à ou près de la ville d'Iberville jusqu'à Saint-Hyacinthe, et de là vers Sorél, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 55-56 Vic., chap. 5, pour un chemin de fer de Saint-Jean à Sainte-Rosalie, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'exédant pas en totalité.....	102,400
A la Compagnie du chemin de fer de Ontario, Belmont et Ottawa, pour 10 milles de sa voie divisés en deux sections : la première, depuis les mines de fer de Belmont jusqu'au village de Marmora; la seconde, depuis le village de Marmora jusqu'à la jonction avec le chemin de fer Central d'Ontario, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 55-56 Vic., chap. 5, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'exédant pas en totalité.....	32,000
A la Compagnie du chemin de fer Central d'Ontario, pour 26 milles de sa voie depuis Coehill ou Gilmore jusqu'à Bancroft, <i>via</i> L'Amable ou aussi près de là que possible, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 48-49 Vic., chap. 59, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'exédant pas en totalité.....	64,000
A la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, pour 30 milles de sa voie, depuis le lac Saint-Jean vers Chicoutimi, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 51 Vic., chap. 3, et n'exédant pas en totalité.....	81,040
A la Compagnie du chemin de fer d'Irondale, Bancroft et Ottawa, pour 50 milles de sa voie, depuis l'embranchement sur Victoria du chemin de fer Midland jusqu'au village de Bancroft, dans le comté de Hastings, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 47 Vic., chap. 8 et accordée de nouveau par l'Acte 52 Vic., chap. 3, et n'exédant pas en totalité.....	145,000
A la Compagnie du chemin de fer de jonction de Beauharnois, pour 30 milles de sa voie, depuis Saint-Martin jusqu'à Saint-Anicet, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, et n'exédant pas en totalité.....	3,500
A la Compagnie du chemin de fer de Saint-Stephen et Milltown, pour 3½ milles de sa voie, depuis la ville de Saint-Stephen jusqu'à la ville de Milltown, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 53, Vic., chap. 2, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'exédant pas en totalité.....	11,200
A la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, pour 30 milles de sa voie depuis la rivé est de la rivière Saint-	

Charles jusqu'au Cap Tourmente ou le voisinage, dans la province de Québec, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 52, Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	30,400
A la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, pour 62 milles de sa voie depuis la gare de Hull vers le Désert, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 52, Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	89,248
A la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du lac Erié, pour 15 milles de sa voie depuis le village de Tara, ou quelque point entre Tara et Hepworth, jusqu'à la ville de Owen-Sound, dans la province de l'Ontario, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 52, Vic., chap. 3, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	48,000
A la Compagnie du chemin de fer Central de la Nouvelle-Ecosse, pour 80 milles de sa voie depuis Lunenburg, sur la côte orientale de la Nouvelle-Ecosse, vers l'ouest jusqu'à un point dans le district de New-Germany, avec un tronçon de $\frac{3}{4}$ de mille environ jusqu'au quai du chemin de fer de Bridgewater, et depuis un point à $33\frac{1}{2}$ milles de Lunenburg et allant jusqu'à Middleton sur le chemin de fer de Windsor à Annapolis, la balance restant impayée des subventions accordées par l'Acte 50-51, Vic., chap. 24 et 51 Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	4,500
A la Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord, pour 18 milles de sa voie, depuis un point à ou près New-Glasgow ou Saint-Lin, jusqu'à Montcalm ou dans le voisinage, dans la province de Québec, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 54-55 Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	25,600
A la Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord, pour 15 milles de sa voie, depuis Montcalm ou le voisinage, jusqu'au Pacifique canadien entre Joliette et Saint-Félix de Valois, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 53 Vic., chap. 2, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité	48,000
A la Compagnie du chemin de fer de Colonisation de Montfort, pour 21 milles de sa voie étroite (3 pieds) depuis Lachute, Saint-Jérôme ou un point à ou près Saint-Sauveur, sur la ligne du chemin de fer Montréal et Occidental, jusqu'à Montfort et vers l'ouest, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 55-56 Vic., chap. 5, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	67,200
A la Compagnie du chemin de fer de Maskinongé et Nipissingue, pour 15 milles de sa voie depuis un point sur le chemin de fer du Pacifique canadien, à ou près Maskinongé ou Louiseville, vers la paroisse de Saint-Michel des Saints sur la rivière Mattawa, dans la province de Québec, et pour 15 milles de sa voie depuis l'extrémité nord des 15 milles susmentionnés, vers la paroisse de Saint-Michel des Saints, sur la rivière Mattawa, dans la province de Québec, au lieu des subventions accordées par l'Acte 52 Vic., chap. 3, et 53 Vic., chap. 2, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	96,000
A la Compagnie du chemin de fer de colonisation de Parry-Sound, pour 40 milles de sa voie depuis le village de Parry-Sound jusqu'au village de Sundridge, ou quelque autre point sur le chemin de fer de Jonction du Pacifique-Nord, dans la province de l'Ontario, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 52 Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	97,600

2. Que les subventions ci-dessus mentionnées comme devant être accordées aux compagnies nommées à cette fin, seront, si elles sont accordées par le Gouverneur en conseil, accordées à ces compagnies respectivement; les autres subventions pour-

ront être accordées aux compagnies qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil comme ayant établi, à sa satisfaction, leurs moyens pour construire et compléter les dits chemins de fer respectivement; toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées, à moins qu'elles ne soient déjà commencées, seront commencées dans les deux ans qui suivront le premier jour d'août prochain et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par un arrêté en conseil; et seront aussi construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux, et spécifiées dans une convention qui sera conclue dans chaque cas par la compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement est par le présent autorisé à conclure; le tracé de chaque ligne de chemin de fer sera aussi sujet à l'approbation du Gouverneur en conseil; et toutes ces dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparée à celle de l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du dit ministre, ou lors de l'achèvement de l'entreprise subventionnée, excepté à l'égard de la subvention de la Compagnie du chemin de fer de Ontario, Belmont et Ottawa, qui sera payée comme suit: lors de l'achèvement de la première section, un versement proportionné à la valeur de la dite section comparée à celle des dix milles subventionnés par les présentes, à être établie comme susdit, et la balance de la dite subvention lors de l'achèvement de la seconde section.

3. Que l'octroi de ces subventions, respectivement, sera subordonné à telles conditions, ayant pour but d'assurer à tous les chemins de fer en correspondance avec les lignes ainsi subventionnées, des droits de circulation ou des conventions de trafic et autres droits propres à leur donner toutes facilités raisonnables et un tarif de péages uniforme par mille que le Gouverneur en conseil prescrira.

Alors, M. Haggart informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet des dites résolutions, les recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer les dites résolutions.

M. Foster présente,—Réponse à Ordre du 20 février 1893—Copie de tous papiers, documents, correspondance, etc., adressés au gouvernement au sujet des meilleurs moyens à prendre pour empêcher la propagation du choléra.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés,—et sur l'amendement de M. Edgar,—Que tous les mots après "Que" dans la dite motion, soient retranchés et remplacés par les suivants:—"dans l'opinion de cette Chambre, la preuve faite devant la Commission Royale nommée à la dernière session pour s'enquérir de certaines accusations portées contre l'honorable Sir A. P. Caron, C.C.M.G., M.P., qui a été rapportée au gouvernement le 24 novembre 1892, et qui est maintenant devant nous, établit des faits qui auraient dû empêcher la nomination subséquente de Sir A. P. Caron comme aviseur de la Couronne et qui démontrent qu'il est suprêmement inconvenant de le continuer dans cette charge."

Et la question étant mise sur l'amendement,—il est rejeté sur la division suivante:—

POUR:
Messieurs

Allan,
Bain (*Wentworth*),
Beausoleil,
Béchar, d,
Beith,
Bernier,
Borden,

Edwards,
Fauvel,
Featherston,
Flint,
Forbes,
Fraser,
Geoffrion,

McMillan,
McMullen,
Mignault,
Mills (*Bothwell*),
Monet,
Mulock,
O'Brien,

Bourassa,
Bowers,
Bowman,
Brodeur,
Bruneau,
Calvin,
Cartwright (Sir Richard),
Charlton,
Choquette,
Christie,
Colter,
Davies,
Dawson,
Delisle,
Devlin,
Edgar,

Gibson,
Godbout,
Grieve,
Guay,
Innes,
Landerkin,
Langelier,
Laurier,
Lavergne,
Leduc,
Legris,
Livingston,
Lowell,
Macdonald (*Huron*),
McCarthy,
McGregor,

Paterson (*Brant*),
Perry,
Proulx,
Rider,
Rinfret,
Rowand,
Sanborn,
Seriver,
Semple,
Somerville,
Sutherland,
Tarte,
Vaillancourt,
Weltton,
Welsh,
Yeo.—69.

CONTRE :
Messieurs

Amyot,
Bain (*Soulanges*),
Baird,
Baker,
Barnard,
Belley,
Bennett,
Bergeron,
Boyd,
Boyle,
Bryson,
Burnham,
Cameron,
Cargill,
Carignan,
Carling,
Carpenter,
Carscallen,
Chesley,
Cleveland,
Coatsworth,
Cochrane,
Cockburn,
Corbould,
Corby,
Costigan,
Craig,
Curran,
Daly,
Davin,
Davis,
Denison,
Desaulniers,
Dickey,
Dugas,
Dupont,
Dyer,
Earle,
Fairbairn,
Ferguson (*Renfrew*),

Foster,
Fréchette,
Girouard (*Deux-Montagnes*),
Grandbois,
Guillet,
Haggart,
Hazen,
Henderson,
Hodgins,
Hughes,
Hutchins,
Ingram,
Ives,
Jeannotte,
Joncas,
Kaulbach,
Kenny,
Lachapelle,
Langevin (Sir Hector),
LaRivière,
Leclair,
Lépine,
Lippé,
Macdonald (*King*),
Macdonald (*Winnipeg*),
Macdonell (*Algoma*),
Macdowall,
Mackintosh,
McAlister,
McDonald (*Assiniboia*),
McDonald (*Victoria*),
McDougald (*Pictou*),
McDougall (*Cap-Breton*),
McInerney,
McKay,
McLean (*King*),
McLennan,
McLeod,
Madill,
Mara,

Marshall,
Masson,
Metcalfe,
Miller,
Mills (*Annapolis*),
Moncrieff,
Montague,
Northrup,
Ouimet,
Patterson (*Colchester*),
Patterson (*Huron*),
Pelletier,
Pridham,
Prior,
Putnam,
Reid,
Robillard,
Roome,
Rosamond,
Ross (*Dundas*),
Ross (*Lisgar*),
Ryckman,
Simard,
Smith (*Ontario*),
Sproule,
Stairs,
Stevenson,
Taylor,
Temple,
Tisdale,
Turcotte,
Tyrwhitt,
Wallace,
White (*Cardwell*),
White (*Shelburne*),
Wilmot,
Wilson,
Wood (*Brockville*),
Wood (*Westmoreland*).—119

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouvelle-Ecosse.

	L'Ardoise—Brise-lames.....	\$2,500 00
	Rivière des Français—Réparations à la jetée..	700 00
	Chezzetcook-Ouest	4,400 00
	Digby—Jetée.....	19,000 00
	Mabou—Réparations à la jetée—Achèvement.....	2,500 00
	Broad Cove March—Réparations à la jetée—Achèvement.....	300 00
	Nyanza—Quai	1,800 00
	Quai de l'Île Pictou.....	1,500 00
	Nouveau quai de Bayfield	19,000 00
	Brise-lames de Bayfield—Réparations...	5,000 00
144	Île Boularderie—Quai sur le côté sud.....	1,600 00
	Île du Cap de Sable—Brise-lames sur le côté sud	1,400 00
	Quai D'Escousse.....	4,280 00
	Anse Babbins.....	1,000 00
	Ingonish—Jetée sud—Achèvement.....	2,000 00
	Île au Renard—Ouvrage de protection de la plage.....	600 00
	Metaghan Cove—Réparations à la jetée.....	2,700 00
	Maitland—Réparations au quai.....	600 00
	Brise-lames de Blue-Rock—Réparations.....	1,000 00
	Jetée de McNair—Grosses réparations, dragage, etc.....	3,700 00
	Port de Yarmouth.....	8,000 00
	Grand-Etang	5,000 00
	Mines de houille de Mabou—Quai à la Pointe de la Mine de houille, les habitants de l'endroit contribuant en travail une somme de \$2,000.....	2,000 00

Île du Prince-Edouard.

	Réparations aux jetées et aux brise-lames.....	6,000 00
	Miminigash.....	1,000 00
	Port de Selkirk, jetée—Réparations.....	800 00
145	Baie Saint-Pierre—Réparations au brise-lames à l'extrémité intérieure.....	1,000 00
	Port de la Baie Fortunée.....	1,000 00
	Nine-Mile-Creek—Réparations à la jetée.....	800 00

Nouveau-Brunswick.

	Néguac inférieur—Quai.....	4,000 00
	Brise-lames à Shippegan—Réparations	2,500 00
	Réparations au brise-lames de la Pointe du Nègre, port de Saint-Jean.....	5,000 00
146	Tracadie—Quai.....	2,500 00
	Rivière Saint-Jean, y compris les tributaires.....	10,000 00
	Port de Shédiac—Nouveau brise-lames pour protéger le quai du chemin de fer Intercolonial à la Pointe-du-Chêne.....	30,000 00

Provinces maritimes en général.

147	Réparations et améliorations en général, ports et rivières.....	10,000 00
-----	---	-----------

Québec.

	Jetée de l'Anse-à-l'Eau, ou Tadoussac.....	2,500 00
	Jetée de Rimouski—Réparations.....	2,000 00
	Cacouna—Jetée.....	1,000 00
	Etang du Nord—Réparations.....	1,500 00
	Jetée de l'Isle Verte.....	1,000 00
	La Malbaie—Renouvellements et réparations.....	5,700 00
	Jetées du lac Mégantic—Réparations.....	300 00
	Laprairie—Travaux aux brise-glace.....	2,500 00
	Rivière Ottawa—Amélioration du chenal des Mille-Iles.....	1,000 00
	Rivière Saint-Maurice—Amélioration du chenal entre les Grandes Piles et La Tuque	3,500 00
148	Ile aux Coudres—Réparations à la jetée.....	1,200 00
	Jetée de Roberval, lac Saint-Jean.....	5,000 00
	Les Eboulements—Réparations au quai.....	1,000 00
	Baie Saint-Paul—Prolongement du quai jusqu'au Cap aux Cor- beaux	9,000 00
	Matane—Prolongement du quai—Achèvement	700 00
	Quai de Chicoutimi—Réparations.....	2,000 00
	Saint-Michel de Bellechasse—Réparations à la jetée	500 00
	Saint-Laurent, île d'Orléans—Renouvellement.....	600 00
	Jetée de Longueuil—Agrandissement et réparations—Achève- ment	3,000 00
	Jetée de Yamachiche.....	1,500 00
	Réparations et améliorations générales des constructions et des ponts, ports et rivières.....	10,000 00

Ontario.

	Port de Kingston, lac Ontario.....	8,000 00
	Port-Hope—Réparations.....	2,500 00
	Rivière Ottawa—Amélioration du chenal des bateaux à vapeur dans le détroit de Pétéwawa, en amont de Pembroke.....	1,000 00
	Southampton—Réparations aux brise-lames.....	1,000 00
	Meaford—Travaux du havre—la ville ayant contribué \$3,000 ...	1,900 00
	Thornbury	3,900 00
	Havre d'Hamilton—Dragage	1,000 00
	Havre de Trenton—Dragage, la localité fournissant \$2,000.....	3,000 00
149	Port de Toronto—Travaux de l'entrée de l'est et de l'ouest, etc., la ville de Toronto ayant contribué \$100,000.....	75,000 00
	Port-Albert—Dragage, etc	13,000 00
	Havre de Goderich—Prolongement des jetées.....	15,000 00
	Port-Rowan—Quai.....	4,000 00
	Havre de Midland—Dragage.....	2,500 00
	Port-Arthur—Dragage	5,000 00
	Réparations et améliorations générales des constructions et des ponts, ports et rivières	5,000 00

Manitoba.

151	Réparations et améliorations générales des constructions et des ponts.....	1,000 00
-----	---	----------

Territoires du Nord-Ouest.

152	Réparations et améliorations générales des constructions et des ponts.....	5,000 00
-----	---	----------

Colombie-Britannique.

	Port de Victoria—Dragage dans le port intérieur	10,000 00
	do Dragage dans le port extérieur	12,000 00
	Rivière Fraser—Amélioration du chenal, à l'embouchure	30,000 00
	Rivière Colombie—Améliorations en amont de Golden	4,500 00

153	{	Rivière Colombie—Améliorations entre Revelstoke et le lac La Flèche.....	1,500 00
		Rivière Skeena.....	3,000 00
		Rivière Fraser—Protection des travaux à Garry-Bush.....	12,000 00
		Rivière Fraser—Amélioration du chenal navigable, et protection de la rive sud de la rivière à Miller's-Landing et à Sumas....	7,500 00
		Réparations et améliorations générales des constructions et des ponts	3,000 00
<i>Ports et rivières en général.</i>			
154	{	Ports et rivières en général	5,000 00
DRAGAGE.			
155	{	Nouvel outillage de dragage	50,800 00
		Dragues—Réparations	30,000 00
		Dragage—Nouvelle-Ecosse.....	} 40,000 00
		do Ile du Prince-Edouard.....	
		do Nouveau-Brunswick	
		do Québec et Ontario	
		do Manitoba.....	15,000 00
do Colombie-Britannique	15,000 00		
do Service en général.....	6,000 00		
GLISSOIRES ET ESTACADES.			
156	{	Glissoires et estacades	5,000 00
		District d'Ottawa—Rivière Pétéwawa	10,000 00
PONTS ET CHAUSSÉES.			
157	{	Ponts, cité d'Ottawa, sur la rivière Ottawa, les glissoires, le canal Rideau et leurs abords	6,500 00
LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.			
158	{	Lignes télégraphiques et câbles sous-marins pour le service des côtes maritimes et des îles du bas du fleuve, du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes :—	} 1,500 00
		Ligne aérienne sur la rive nord du Saint-Laurent—Pour améliorer et réparer la ligne et en faciliter l'exploitation entre la Pointe-des-Monts et la Pointe-aux-Esquimaux jusqu'à Natashquan... ..	
DIVERS.			
159	{	Explorations et inspections.....	15,700 00
		Galerie Nationale des Beaux Arts.....	1,000 00
		Pour pourvoir aux appointements des ingénieurs, dessinateurs et commis du bureau de l'ingénieur en chef	54,000 00
		Pour pourvoir aux appointements des architectes, dessinateurs et commis du bureau de l'architecte en chef.....	28,500 00
		Pour pourvoir aux appointements du personnel du service télégraphique.....	2,230 00
		Pour rétribuer les services temporaires de commis et autres services y compris ceux de toutes personnes nécessaires qui ont été employées après le 1er juillet 1882, nonobstant toute disposition de l'Acte du service civil.....	30,000 00
		Monument à feu sir John A. Macdonald.....	9,000 00
		XL.—TRAVAUX PUBLICS.	
{	Perception des droits de glissoires et estacades.....	4,000 00	
	Frais de réparations et d'exploitation, ports, bassins et glissoires	105,900 00	

	Pour payer à la Compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa l'allocation autorisée pour régie, etc., relativement au bois passant par l'estacade des Chenaux, rivière des Outaouais, pendant l'exercice 1893-94.....	1,600 00
	Lignes de télégraphe entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.....	2,000 00
251	Lignes télégraphiques par terre et câbles sous-marins pour le service des côtes et des îles du bas du fleuve, du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes, y compris les frais d'exploitation du steamer <i>Newfield</i> ou autres navires employés au service des câbles.....	28,000 00
	Lignes télégraphiques, Territoires du Nord-Ouest.....	22,000 00
	Lignes télégraphiques, Colombie-Britannique.....	10,000 00
	Service télégraphique et service des signaux en général.....	2,700 00
	Agence des travaux publics, Colombie-Britannique.....	2,500 00

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Réparations, mobilier, chauffage, etc.

	Réparations, édifices d'Ottawa—Mobilier, etc.....	110,000 00
	Loyers—Édifices publics.....	12,500 00
	Rideau Hall.....	15,000 00
	Mobilier pour les bureaux, en ville.....	5,000 00
	Terrains, édifices publics, Ottawa.....	6,000 00
	Enlèvement de la neige, édifices publics, Ottawa.....	2,500 00
	Chauffage, édifices publics, Ottawa, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs et préposés aux ascenseurs.....	66,000 00
	Gaz et éclairage électrique, édifices publics, Ottawa, y compris chemins et ponts.....	26,500 00
	Eau, édifices publics, Ottawa.....	16,500 00
	Allocations pour combustible et éclairage, Rideau Hall.....	8,000 00
143	Service téléphonique, édifices publics, Ottawa.....	3,500 00
	Parc de la Côte du Major, Ottawa.....	4,000 00
	Salaires des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., des édifices publics fédéraux.....	66,000 00
	Chauffage des édifices publics fédéraux—Combustible, etc.....	50,000 00
	Eclairage do.....	38,500 00
	Eau pour les do.....	15,500 00
	Diverses fournitures pour les gardiens, mécaniciens, chauffeurs, etc., édifices fédéraux.....	5,000 00
	Bâtiments fédéraux de l'immigration—Réparations, mobilier, etc.	3,000 00
	Matériaux pour réparations, etc.—Ventilation et éclairage des édifices publics à Ottawa.....	4,000 00
	Bâtiments de la quarantaine, réparations et entretien.....	3,000 00

EDIFICES PUBLICS.

Nouvelle-Ecosse.

	Bureau de poste de Dartmouth—Achèvement.....	5,000 00
134	Salles d'exercices d'Halifax, y compris l'achat de l'emplacement.	65,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., de Lunenburg,—Achèvement.....	15,000 00
	Bureau de poste de Pictou—Achèvement.....	14,000 00
	Résolutions à rapporter.	

VENDREDI, 24 mars 1893.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement savoir :—

Bill (No 32) concernant la Compagnie d'Assurance du Canada sur la vie.

Bill (No 34) constituant en corporation les Gens des bois du Monde.

Bill (No 62) à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie d'Assurance l'Équité et d'en changer le nom en celui de Compagnie d'Assurance Saint-Laurent.

Et,—adoptant les bills suivants avec des amendements, savoir :—

Bill (No 39) constituant la Corporation d'Assurance contre les accidents l'Océan.

Page 3, ligne 46, retranchez "pays étrangers" et insérez : "Canada ou ailleurs."

Bill (No 40) constituant en corporation la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada (limitée).

Page 6, ligne 37, après "actions" insérez : "privilégiées."

Bill (No 50) concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Page 1, ligne 19, après "le" insérez : "montant de" et retranchez depuis "la" jusqu'à "première" dans la 20e ligne.

Page 4, ligne 29, retranchez l'article 13.

Page 9, ligne 20, après "assemblée" insérez : "pour l'élection de directeurs."

Bill (No 56) à l'effet de faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton et de l'Île du Prince-Édouard.

Page 1, ligne 13, après "pour" insérez : "le commencement de l'entreprise et."

Page 2, ligne 10, retranchez tous les mots après "piastres" jusqu'à la fin de la clause trois.

Sur motion de M. Foster, il est Résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à samedi, le 25 courant, à 3 P.M.; et que les mesures du gouvernement auront la priorité ce jour.

La Chambre alors s'ajourne à 12.55 A.M.

PETER WHITE,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Bowman*—Lundi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle était, d'après le recensement de 1891, la nature de chacune des industries exercées dans la ville de Berlin ?

2. Quels étaient les noms des divers fabricants ?

3. Quel était le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement ?

M. *Devlin*—Lundi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle est la nature de chacune des industries exercées dans la ville d'Alexandria, Ontario ?

2. Quels sont les noms des divers fabricants ?

3. Quel est le nombre d'ouvriers employés dans chaque établissement ?

4. Quelle est la valeur du terrain et des constructions attachés à chacun d'eux ?

5. Quelle est la valeur de la production de chaque établissement ?

M. *Delisle*—Mardi prochain—INTERPELLATION—Quels sont les articles dont le département de la Milice a fait la commande en Angleterre ? Quand cette commande a-t-elle été faite ? A qui ? Et quels sont les divers articles commandés ? Quelques-uns de ces articles ont-ils été reçus ? Quels sont les articles que l'on se propose d'acheter en Canada ? En a-t-on déjà fait la commande ? Si oui, est-ce l'intention du département de se départir de la méthode suivie depuis 1881 d'acheter en Canada tous les articles que l'on peut s'y procurer, ou est-ce l'intention du département de faire venir ces articles d'Angleterre ?

M. *Haggart*—Lundi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer les résolutions suivantes :—

1. Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à accorder les subventions ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer aussi ci-après mentionnés, savoir :—

A la Compagnie du chemin de fer Union Jacques-Cartier, pour prolonger et compléter sa voie, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, une subvention de..... \$20,000

A la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa, pour une ligne de chemin de fer comme suit : depuis Port Oshawa jusqu'à un point à ou près l'emplacement du Moulin Edmonson, près de la rue Mill, dans la ville d'Oshawa—(cette partie étant connue sous le nom de section "du lac" du dit chemin de fer);—de là vers un point à ou près l'hôtel de ville, dans la ville d'Oshawa, et de là à la gare d'Oshawa de la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada—(cette partie étant connue sous le nom de section "de la ville," ou section "nord" du dit chemin de fer)—le montant restant impayé de la subvention accordée par l'Acte 54-55 Vic., chap. 8, n'excédant pas en totalité. 22,400

2. Que les subventions ci-dessus mentionnées comme devant être accordées aux compagnies nommées à cette fin, seront, si elles sont accordées par le Gouverneur en conseil, accordées à ces compagnies respectivement; les autres subventions pourront être accordées aux compagnies qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil comme ayant établi, à sa satisfaction, leurs moyens pour construire et compléter les dits chemins de fer respectivement; toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées, à moins qu'elles ne soient déjà commencées, seront commencées dans les deux ans qui suivront le premier jour d'août prochain et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par un arrêté en conseil; et seront aussi construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux, et spécifiées dans une convention qui sera conclue dans chaque cas par la compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement est par le présent autorisé à conclure; le tracé de chaque ligne de chemin de fer sera aussi sujet à l'approbation du Gouverneur en conseil; et toutes ces dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparée à celle de l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du dit ministre, ou lors de l'achèvement de l'entreprise subventionnée, excepté à l'égard de la subvention de la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa qui sera payée comme suit: \$12,400 lors de l'achèvement de la section "de la ville" ou "Nord," et la balance de la dite subvention, \$10,000, lors de l'achèvement de la section "du lac" du dit chemin de fer.

3. Que l'octroi de ces subventions, respectivement, sera subordonné à telles conditions, ayant pour but d'assurer à tous les chemins de fer en correspondance avec les lignes ainsi subventionnées, des droits de circulation ou des conventions de trafic et autres droits propres à leur donner toutes facilités raisonnables et un tarif de péages uniforme par mille que le Gouverneur en conseil prescrira.

No 40.

OTTAWA, JEUDI, 23 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 41.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, VENDREDI, 24 MARS 1893.

PRIÈRE.

Quatre pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De J. H. Plant et autres, de McLean ; de George Brown et autres, de Régina ; et de J. E. Battell et autres, de Caron, Moose Jaw, tous du district d'Assiniboia, Territoires du Nord-Ouest ; demandant que le contrôle de l'éducation soit donné à l'Assemblée du Nord-Ouest, et que la clause de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest prescrivant la publication en langue française des Ordonnances de l'Assemblée et l'usage de cette langue dans les procédures des cours de justice, soit abolie.

Sur motion de M. Mills (Annapolis), il est ordonné,—Que l'honoraire de \$200 prélevé en vertu de la règle 58, sur le bill (No 106) concernant les Dames du Sacré-Cœur de Jésus, soit remboursée, conformément à la recommandation du comité des Bills Privés.

Les bills suivants sont présentés, lus la première fois, et remis pour seconde lecture, à demain, savoir :—

Par M. Wood (Brockville) :—Bill (No 112) concernant l'inspection du pétrole.

Par M. Daly :—Bill (No 113) pour refondre et amender l'Acte concernant les terres dans les Territoires.

M. Curran propose,—Que le bill (No 43) modifiant le Code Criminel, 1892, soit maintenant délibéré en comité général, tel qu'amendé.

M. Charlton propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant délibéré tel qu'amendé, mais qu'il soit renvoyé à un comité général avec mandat et pouvoir de l'amender, s'il le juge à propos, en ajoutant une clause pour abroger la clause 729 du Code Criminel, 1892, laquelle se lit comme suit :—

“729. La réception du verdict du jury ou autre procédure de la cour ne sera pas invalide parce qu'elle aurait lieu le dimanche.”—Adopté.

Le bill est, en conséquence, renvoyé en comité général et rapporté tel que précédemment amendé.

Le bill est alors délibéré tel que précédemment amendé, adopté, lu la troisième fois et passé.

Le bill (No 99) concernant les commissaires du havre de Montréal, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture à demain.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une résolution concernant la nomination de deux commissaires pour représenter le Canada à l'Exposition Colombienne Universelle.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu.—Qu'il est expédient de pourvoir au paiement des sommes requises pour défrayer les dépenses de deux commissaires, qui pourront être des membres de ce parlement, chargés de représenter le Canada à l'Exposition Colombienne Universelle qui sera tenue à Chicago en 1893, lesquelles sommes seront fixées par le Gouverneur en conseil.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, demain.

Le bill (No 100) modifiant de nouveau l'Acte des Assurances, est lu pour la seconde fois et délibéré en comité général;—et sur rapport de progrès, le comité reçoit l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Ouimet présente,—Réponse à Ordre du 15 mars 1893—Copie de toutes correspondances entre le ministère de la Justice et l'honorable J. G. Bossé, juge de la Cour du Banc de la Reine, se rapportant au procès et à la condamnation de R. H. McGreevy et O. E. Murphy, accusés de conspiration pour fraude; de toutes recommandations et de tous rapports faits par le dit honorable J. G. Bossé au sujet de la condamnation des dits Murphy et McGreevy et de la commutation de la sentence de R. H. McGreevy; et de l'ordre de commutation de sentence de R. H. McGreevy, et des requêtes, lettres, etc., au sujet de cette matière.

M. Foster soumet à la Chambre,—Liste des actionnaires des banques chartées de la Puissance du Canada, à la date du 31 décembre 1892.

A 6 P.M., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Le bill (No 83) concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à demain.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir:—

Bill (No 71) concernant la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond.

Bill (No 52) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer urbain de Calgary.

Bill (No 106) concernant les Dames du Sacré-Cœur de Jésus.

Le bill (No 70) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nakusp à Slocan, est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé. (Titre changé en celui de "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Nakusp à Slocan.")

Le bill (No 96), du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet d'amender et de refondre les Actes concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada," est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois et passé.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considération et adoptés, savoir:—

Bill (No 39) constituant la Corporation d'Assurance contre les accidents l'Océan.

Bill (No 40) constituant en corporation la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada (limitée).

Bill (No 50) concernant la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada.

Bill (No 56) à l'effet de faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton et de l'Île du Prince-Edouard.

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, sur division, et renvoyés au comité des Bills Privés avec la preuve faite devant le comité des Divorces du Sénat :—

Bill (No 107), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à James Frederick Doran."

Bill (No 108), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Annette Marion Goff."

Bill (No 105), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à John Francis Schwaller."

Les bills suivants sont lus pour la seconde fois, délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir:—

Bill (No 97) modifiant l'Acte concernant la police de port et de rivière de la province de Québec.

Bill (No 103) modifiant de nouveau l'Acte concernant les officiers publics.

La Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions autorisant l'octroi de subventions aux compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction des chemins de fer y mentionnés,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant, sans amendement, le bill (No 63) concernant la Compagnie Canadienne de Force Motrice.

Aussi,—adoptant l'amendement fait par cette Chambre au bill (No 91), du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la Compagnie dite *Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund*."

Et aussi,—avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auxquels le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Bill (No 114), intitulé: "Acte concernant le Président du Sénat."

Bill (No 115), intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les Compagnies à Fonds Social pour la construction de travaux pour faciliter le flottage des bois sur les rivières et cours d'eau."

Sur motion de M. Foster, il est Résolu,—Que les Ordres du gouvernement auront la priorité, lundi prochain, après les interpellations,—et que une heure sera consacrée aux bills privés après avoir disposé des affaires de routine, ce jour.

La Chambre alors s'ajourne.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Brown*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Le gouvernement est-il informé que le maître de poste de Beauharnois a quitté cette ville pour aller demeurer à Montréal? Si non, le gouvernement se propose-t-il de s'enquérir de la chose?

M. *Denison*—Lors de la troisième lecture du bill (No 83) Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo,—Que le dit bill soit amendé en ajoutant ce qui suit comme clause 6: “La partie du dit chemin de fer située entre Port Credit et Mimico passera au nord du champ de tir loué au gouvernement.”

M. *Foster*—Lundi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de prescrire que, en ce qui concerne la présente session, la déduction de huit piastres par jour mentionnée dans la clause 26 du chapitre 11 des Statuts révisés du Canada, ne sera pas faite pour six jours dans le cas de membres qui n'auront pas assisté aux séances de la Chambre ou de ses comités pendant ce nombre de jours; mais cette disposition n'aura pas l'effet d'accroître le chiffre maximum mentionné dans la clause 25 de l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes, ni ne s'appliquera aux jours antérieurs à son élection dans le cas d'aucun député élu depuis le commencement de la session.

AVIS DE BILLS PRIVÉS.

Les bills suivants ont, ce jour, été affichés comme devant être pris en considération par le comité des Bills Privés, lundi, le 27 courant, ou après, savoir:—

Bill (No 107), du Sénat, intitulé: “Acte pour faire droit à James Frederick Doran.”

Bill (No 108), du Sénat, intitulé: “Acte pour faire droit à Annette Marion Goff.”

Bill (No 105), du Sénat, intitulé: “Acte pour faire droit à John Francis Schwallier.”

No 41.

OTTAWA, VENDREDI, 24 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine.
1893

No 42.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, SAMEDI, 25 MARS 1893.

PRIÈRE.

La pétition de J. G. Mullen et autres, de la ville de Amherstburg et autres, du comté d'Essex, Ontario ; demandant que l'octroi des permis de pêche et la défense de prendre certaines espèces de poissons pendant la saison actuelle soient discontinués dans cette province, — est lue et reçue.

M. Taylor, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit : —

Votre comité recommande que 75,000 exemplaires du rapport sur les fermes expérimentales, 75,000 exemplaires du rapport sur l'industrie laitière, en langue anglaise, et 25,000 exemplaires, en langue française, de chacun de ces rapports soient imprimés pour être distribués parmi les membres du Sénat et de la Chambre des Communes.

Votre comité recommande aussi que chaque sénateur reçoive 10 exemplaires de chaque rapport et qu'une circulaire soit adressée par le greffier du comité à chaque sénateur, l'informant que s'il en désire un nombre plus considérable, il pourra l'obtenir en en donnant avis au dit greffier, M. J. A. Polkinghorne ; et que la balance desdits rapports soit distribuée par l'imprimeur de la reine au *pro rata* du nombre de voteurs dans chaque district rural, par l'entremise du député fédéral représentant le dit district.

Votre comité recommande aussi que M. H. A. Botterell, du bureau de la distribution, soit promu au rang de commis de seconde classe.

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, a présenté le dixième rapport de ce comité, rapportant le bill (No 79) constituant en corporation la Compagnie de canaux de l'Amérique du Nord, avec des amendements.

M. Tisdale, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, soumet, comme son onzième rapport, la résolution suivante à titre de recommandation : —

Résolu, que la règle 49 soit révoquée et remplacée par la suivante :

"49. Les pétitions pour bills privés ne seront reçues par la Chambre que pendant les trois premières semaines de la session, et les bills privés ne pourront être présentés à la Chambre que pendant les quatre premières semaines de la session ; et tout comité auquel aura été renvoyé un bill privé devra le prendre en considération et en faire rapport à la Chambre avec toute la diligence convenable.

"2. Qu'il soit enjoint à tous les comités sur bills privés, dans le cas où les promoteurs ne seraient point prêts à procéder avec leurs mesures quand celles-ci auront été appelées deux fois en deux occasions différentes devant le comité pour y être considérées, de rapporter ces mesures à la Chambre sans délai, faisant connaître les faits, et avec la recommandation que ces bills soient retirés."

M. LaRivière, du comité spécial chargé de contrôler le comperendu officiel de Débats de cette Chambre pendant la présente session, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande que les membres de la galerie de la Presse, attestés comme tels par le secrétaire, recevront à l'avenir les volumes reliés des Débats, mais que, vu le nombre restreint d'exemplaires imprimés durant cette session, les dits membres de la presse remettront, pour cette année, au bureau de l'imprimerie du gouvernement, leurs exemplaires de l'édition révisée qui sera reliée gratuitement pour eux, après la confection de l'index des Débats.

Afin de donner à chaque membre du Sénat un exemplaire de l'édition quotidienne non révisée des Débats, votre comité recommande qu'à partir de la prochaine session du parlement, le nombre d'exemplaires de cette édition, telle qu'imprimée et distribuée à présent, sera porté de 300 à 400 exemplaires.

Votre comité recommande aussi que M. Thomas J. Richardson, qui n'est pas encore suffisamment rétabli des suites de son accident pour reprendre ses devoirs officiels, reçoive un prolongement de congé pour le reste de la session, et que son salaire lui soit payé pendant la durée de son absence.

Votre comité recommande aussi que le salaire de M. J. C. Boyce, aide du rapporteur principal des Débats, soit élevé de \$1,000 à \$1,200 par année.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain, savoir:—

Par M. Davin:—Bill (No 116) abrogeant l'Acte d'exemption des biens de famille.

Aussi,—Bill (No 117) modifiant l'Acte de la propriété foncière dans les Territoires.

Par M. Patterson (Huron):—Bill (No 118) modifiant l'Acte concernant le Collège Militaire Royal.

Sur motion de M. Foster, les bills suivants sont lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à lundi prochain, savoir:—

Bill (No 114), du Sénat, intitulé: "Acte concernant le Président du Sénat."

Bill (No 115), du Sénat, intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les Compagnies à Fonds Social pour la construction de travaux pour faciliter le flottage des bois sur les rivières et cours d'eau.

M. Haggart propose,—Que la Chambre se forme, lundi prochain, en comité général, pour considérer les résolutions suivantes:—

1. Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à accorder les subventions ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer aussi ci-après mentionnés, savoir:—

A la Compagnie du chemin de fer Union Jacques-Cartier, pour prolonger et compléter sa voie, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, une subvention de..... \$20,000

A la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa, pour une ligne de chemin de fer comme suit: depuis Port Oshawa jusqu'à un point à ou près l'emplacement du Moulin Edmonson, près de la rue Mill, dans la ville d'Oshawa—(cette partie étant connue sous le nom de section "du lac" du dit chemin de fer);—de là vers un point à ou près l'hôtel de ville, dans la ville d'Oshawa, et de là à la gare d'Oshawa de la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada—(cette partie était connue sous le nom de section "de la ville" ou section "nord" du dit chemin de fer)—le montant restant impayé de la subvention accordée par l'Acte 54-55 Vic., chap. 8, n'excédant pas en totalité. 22,400

2. Que les subventions ci-dessus mentionnées comme devant être accordées aux compagnies nommées à cette fin, seront, si elles sont accordées par le Gouverneur en conseil, accordées à ces compagnies respectivement; les autres subventions pourront être accordées aux compagnies qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil comme ayant établi, à sa satisfaction, leurs moyens pour construire et compléter les dits chemins de fer respectivement; toutes les lignes pour la construction

desquelles des subventions sont accordées; à moins qu'elles ne soient déjà commencées, seront commencées dans les deux ans qui suivront le premier jour d'août prochain et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par un arrêté en conseil; et seront aussi construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux, et spécifiées dans une convention qui sera conclue dans chaque cas par la compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement est par le présent autorisé à conclure; le tracé de chaque ligne de chemin de fer sera aussi sujet à l'approbation du Gouverneur ou conseil: et toutes ces dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparée à celle de l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du dit ministre, ou lors de l'achèvement de l'entreprise subventionnée, excepté à l'égard de la subvention de la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa qui sera payée comme suit: \$12,400 lors de l'achèvement de la section "de la ville" ou "Nord," et la balance de la dite subvention, \$10,000, lors de l'achèvement de la section "du lac" du dit chemin de fer.

3. Que l'octroi de ces subventions, respectivement, sera subordonné à telles conditions, ayant pour but d'assurer à tous les chemins de fer en correspondance avec les lignes ainsi subventionnées, des droits de circulation ou des conventions de trafic et autres droits propres à leur donner toutes facilités raisonnables et un tarif de péages uniforme par mille que le Gouverneur en conseil prescrira.

Alors, M. Haggart informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet des dites résolutions, les recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour considérer les dites résolutions.

M. Foster présente,—Réponse à l'Ordre du 6 février 1893—Copie de toutes correspondances échangées entre M. Robertson, commissaire d'industrie laitière pour le Canada, et le département de l'Agriculture, concernant une certaine résolution passée par un comité du Bureau de commerce de Bristol, Angleterre, pour empêcher d'accepter comme "fromage canadien" du fromage désigné par le dit comité sous le nom de "French cheese" et fabriqué dans la province de Québec; copie de tous discours, lettres, rapports du dit M. Robertson, commissaire d'industrie laitière, sur la valeur des fromages fabriqués dans les provinces de Québec et d'Ontario.

Aussi,—Autre réponse supplémentaire à l'Adresse du 15 mars 1893—Copie de la correspondance et autres papiers concernant un arrangement qui a été effectué entre Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et le Président de la République Française, destiné à régler en matière de tarifs douaniers les relations commerciales entre le Canada et la France.

L'ordre du jour, portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés, étant lu;

M. Foster propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Charlton propose, comme amendement,—Que tous les mots après "Que" dans la dite motion, soient retranchés et remplacés par les suivants:—"dans l'opinion de cette Chambre, le port de lettre pour le Canada et les Etats-Unis pourrait, sans nuire aux intérêts publics, être réduit à deux centins pour les lettres pesant un once ou moins."—Rejeté, sur division.

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:

XVI—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Canadien du Pacifique.

108	{	Construction.....	2,000 00
		Pour payer la somme adjugée par les arbitres la solde des frais d'arbitrage et les dépenses de l'ingénieur et du personnel...	150,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau, lundi prochain.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir:—

Bill (No 24) modifiant de nouveau l'Acte concernant les cours Suprême et de l'Echiquier.

Bill (No 26) concernant le havre de Thornbury sur la Baie Georgienne.

Bill (No 49) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Lac Supérieur.

Bill (No 59) constituant en corporation la Compagnie de carrosserie du Canada.

Bill (No 68) concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay.

Bill (No 77) modifiant de nouveau l'Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

Bill (No 84) concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bill (No 86) concernant la Compagnie du chemin de fer de Chilliwack.

Et aussi, adoptant les bills suivants, avec des amendements, savoir:—

Bill (No 66) constituant en corporation le Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada.

Page 1, ligne 32, après "membres" retranchez: "du dit Grand Conseil" et insérez: "de l'association par le présent autorisée."

Bill (No 67) pour faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs Nord-Atlantique.

Page 1, ligne 21, après "steamers," insérez: "de Québec et."

Dans le titre.

Retranchez "à l'effet de" et insérez: "pour;" après "Nord-Atlantique," insérez: "et pour changer son nom en celui de Compagnie de chemin de fer et de steamers de Québec et du Labrador."

Et aussi,—avec les bills suivants de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Bill (No 119) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association Canadienne d'Assurance des bestiaux."

Bill (No 120) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications aux Statuts révisés concernant les conserves alimentaires," (sur motion de M. Wood (Brockville) le dit bill est lu la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain).

Bill (No 121) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Territoires du Nord-Ouest," (sur motion de M. Daly, le dit bill est lu la première fois.—Seconde lecture, lundi prochain).

M. Patterson (Huron) soumet à la Chambre,—Effectif de la milice active pour l'exercice 1893-94.

La Chambre alors s'ajourne jusqu'à lundi prochain.

PETER WHITE,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Haggart*—Lundi prochain—BILL intitulé: Acte ratifiant la vente du chemin de fer d'embranchement de Carleton à la cité de Saint-Jean."

M. *Foster*—Lundi prochain—BILL intitulé: " Acte concernant les listes des voteurs de 1893."

M. *Bowers*—Lundi prochain—INTERPELLATION—Quels montants ont été perçus comme droits de douane au port de Sandy Cove, comté de Digby, N.-E., pendant les exercices expirant les 30 juin 1891 et 1892, et quels montants ont été perçus du 30 juin au 31 décembre 1892? Quel est le salaire de l'officier à ce port? Des plaintes ont-elles été formulées contre le dit officier au sujet de réclamations pour primes?

M. *Dawson*—Lundi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle est la nature de chacune des manufactures dans la ville de Napanee, d'après le recensement de 1891?
 2. Quels sont les noms des divers manufacturiers?
 3. Quel est le nombre des ouvriers employés dans chaque établissement?
 4. Quelle est la valeur du terrain et des constructions appartenant à chacun d'eux?
 5. Quelle est la valeur de la production de chacun d'eux?

M. *McGregor*—Lundi prochain—INTERPELLATION—1. Quelle est la nature de chacune des manufactures dans la ville de Windsor, Ont., d'après le recensement de 1891?
 2. Quels sont les noms des divers manufacturiers?
 3. Quel est le nombre des ouvriers employés dans chaque établissement?
 4. Quelle est la valeur du terrain et des constructions appartenant à chacun d'eux?
 5. Quelle est la valeur de la production de chacun d'eux?

No 42.

OTTAWA, SAMEDI, 25 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON
Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 43.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, LUNDI, 27 MARS 1893.

PRIÈRE.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De Jacob J. Bondy et autres ; d'Alexander O'Neill et autres ; et de John Watters et autres, tous pêcheurs d'Ontario ; demandant que l'octroi des permis de pêche et la défense de prendre certaines espèces de poissons pendant la saison actuelle soient discontinués dans cette province.

De R. W. Caswell et autres, du lac de la Mouette, district d'Assiniboia, Territoires du Nord-Ouest ; demandant que le contrôle de l'éducation soit donné à l'Assemblée du Nord-Ouest, et que la clause de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest prescrivant la publication en langue française des Ordonnances de l'Assemblée et l'usage de cette langue dans les procédures des cours de justice, soit abolie.

M. Stairs, du comité des Bills Privés, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Les promoteurs du bill (No 14) pour liquider les affaires de la Compagnie Minière de Montréal, ayant exprimé l'intention de ne pas procéder plus loin avec la mesure projetée, pendant cette session, le comité recommande que ce bill soit retiré et les honoraires et frais remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Le comité a pris en considération les bills suivants qu'il rapporte sans amendement, savoir :—

Bill (No 107), du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à James Frederick Doran."

Bill (No 108), du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à Annette Marion Goff."

Bill (No 105), du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à John Francis Schwaller."

Vu la période avancée de la session, le comité recommande que les dits bills soient placés immédiatement sur la feuille des ordres, afin d'être délibérés en comité général, ce jour.

Sur motion de M. White (Cardwell), le bill (No 14) pour liquider les affaires de la Compagnie Minière de Montréal, est retiré, et il est ordonné de rembourser les honoraires payés pour ce bill, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le cinquième rapport du comité des Bills Privés.

Sur motion de M. McAlister, il est Résolu,—Que conformément à la recommandation du comité des Bills Privés, les bills suivants soient placés sur la feuille des ordres du jour, pour être délibérés en comité général, ce jour, savoir :—

Bill (No 107), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à James Frederick Doran."

Bill (No 108), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à Annette Marion Goff."

Bill (No 105), du Sénat, intitulé: "Acte pour faire droit à John Francis Schwaller."

Sur motion de M. Hazen, le bill (No 119), du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association Canadienne d'Assurance des bestiaux," est lu la première et la seconde fois, et est référé au comité des Banques et du Commerce, et la règle 60 est suspendue à ce sujet.

Sur motion de M. Bergin, le cinquième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement est adopté.

Sur motion de M. LaRivière, le quatrième rapport du comité spécial chargé de contrôler le compte rendu officiel des débats de cette Chambre pendant la présente session est adopté.

Sur motion de M. Tisdale, le onzième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes est adopté, et il est ordonné au greffier de la Chambre d'adresser une copie de la règle 49 modifiée aux personnes qui signifient dans la *Gazette du Canada* leur intention de s'adresser au parlement pour la passation d'un bill privé, ainsi qu'un avis portant que la dite règle sera strictement appliquée à l'avenir.

Sur motion de M. Tisdale, il est Résolu,—Que la résolution contenue dans le onzième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes amendement la règle 49, devienne un ordre permanent de cette Chambre.

Les bills suivants sont présentés et lus pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à demain, savoir :—

Par M. Haggart:—Bill (No 122) ratifiant la vente du chemin de fer d'embranchement de Carleton à la cité de Saint-Jean.

Par M. Costigan:—Bill (123) concernant les listes des voteurs de 1893.

M. Foster remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit:—

STANLEY DE PRESTON,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les estimations supplémentaires des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1891, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 27 mars 1893.

Sur motion de M. Foster, les dits message et budget supplémentaire sont référés au comité des Subsidés.

M. Coatsworth propose,—Que le bill (No 83) concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, soit maintenant lu la troisième fois.

M. Denison propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin de l'amender en ajoutant ce qui suit comme clause 6: "La partie du dit chemin de fer située entre Port-Credit et Mimico passera au nord du champ de tir loué au gouvernement."—Rejeté.

La motion principale est alors adoptée, et le dit bill est, en conséquence, lu la troisième fois, et passé.

Les bills suivants sont délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 79) constituant en corporation la Compagnie de Canaux de l'Amérique du Nord.

Bill (No 107), du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à James Frederick Doran." (Sur division.)

Bill (No 108), du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à Annette Marion Goff."

Bill (No 105), du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à John Francis Schwaller."

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considération et adoptés, savoir :—

Bill (No 66) constituant en corporation le Grand Conseil de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada.

Bill (No 67) pour faire revivre et amender l'Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs Nord-Atlantique.

Sur motion de M. Weldon, il est Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat, renvoyant à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial du Sénat auquel ont été référés les bills suivants, savoir :—

Bill (No 107), du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à James Frederick Doran."

Bill (No 108), du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à Annette Marion Goff."

Bill (No 105), du Sénat, intitulé : "Acte pour faire droit à John Francis Schwaller."

M. Foster propose,—Que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient de prescrire que, en ce qui concerne la présente session, la déduction de huit piastres par jour mentionnée dans la clause 26 du chapitre 11 des Statuts révisés du Canada, ne sera pas faite pour six jours dans le cas de membres qui n'auront pas assisté aux séances de la Chambre ou de ses comités pendant ce nombre de jours; mais cette disposition n'aura pas l'effet d'accroître le chiffre maximum mentionné dans la clause 25 de l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes, ni ne s'appliquera aux jours antérieurs à son élection dans le cas d'aucun député élu depuis le commencement de la session.

Alors, M. Foster informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, demain, pour considérer la dite résolution.

Le bill (No 99), concernant les Commissaires du Havre de Montréal, est lu la troisième fois, et passé.

La résolution adoptée en comité général, vendredi dernier, est rapportée et est comme suit :

Résolu,—Qu'il est expédient de pourvoir au paiement des sommes requises pour défrayer les dépenses de deux commissaires, qui pourront être des membres de ce parlement, chargés de représenter le Canada à l'Exposition Colombienne Universelle qui sera tenue à Chicago en 1893, lesquelles sommes seront fixées par le Gouverneur en conseil.

M. Foster propose,—Que la dite résolution soit maintenant lue la seconde fois.

M. Charlton propose, comme amendement,—Que les mots suivants soient ajoutés à la dite résolution : "et il est prescrit, en outre, qu'il est pourvu à ce paiement à la

condition expresse que la section canadienne de la dite exposition sera fermée le dimanche.

M. l'Orateur déclare l'amendement hors d'ordre parce qu'il ne se rattache pas à l'objet de la résolution, et qu'une question de semblable nature est déjà inscrite en substance, sous le nom de l'honorable député, sur la feuille des ordres.

Et la question étant mise sur la motion principale,—elle est adoptée.

La dite résolution est, en conséquence, lue la seconde fois, et adoptée.

M. Foster présente alors un bill (No 124), concernant la nomination de commissaires à l'Exposition Colombienne Universelle,—lequel est lu la première fois.—
Seconde lecture, demain.

Le bill (No 27) modifiant l'Acte des pensions du Service Civil, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, et remis pour troisième lecture, à demain.

Les deux bills suivants sont lus pour la seconde fois, délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 92) modifiant l'Acte de la Marine Marchande au sujet des lignes de charge.

Bill (No 102), du Sénat, intitulé : " Acte modifiant l'Acte des matelots de l'intérieur."

La Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions autorisant l'octroi de subventions aux compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction des chemins de fer y mentionnés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à accorder les subventions ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer aussi ci-après mentionnés, savoir :—

A la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental, pour 20 milles de sa voie depuis l'extrémité-est de la ligne subventionnée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, à Saint-Grégoire, vers la station de la Jonction de la Chaudière sur l'Intercolonial, dans la province de Québec, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 52 Vic., chap. 3, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'exédant pas en totalité	\$ 64,000
A la Compagnie du chemin de fer des Comtés-Unis, pour 32 milles de sa voie, depuis un point à ou près de la ville d'Iberville jusqu'à Saint-Hyacinthe, et de là vers Sorel, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 55-56 Vic., chap. 5, pour un chemin de fer de Saint-Jean à Sainte-Rosalie, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'exédant pas en totalité.....	102,400
A la Compagnie du chemin de fer de Ontario, Belmont et Ottawa, pour 10 milles de sa voie divisés en deux sections: la première, depuis les mines de fer de Belmont jusqu'au village de Marmora; la seconde, depuis le village de Marmora jusqu'à la jonction avec le chemin de fer Central d'Ontario, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 55-56 Vic., chap. 5, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'exédant pas en totalité.	32,000
A la Compagnie du chemin de fer Central d'Ontario, pour 20 milles de sa voie depuis Coehill ou Gilmore, ou quelque point entre Coehill et Gilmore, jusqu'à Bancroft, <i>viâ</i> L'Amable ou aussi près de là que possible, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 48-49 Vic., chap. 59, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'exédant pas en totalité.	64,000

A la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, pour 30 milles de sa voie, depuis le lac Saint-Jean vers Chicoutimi, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 51 Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	81,040
A la Compagnie du chemin de fer d'Irondale, Bancroft et Ottawa, pour 50 milles de sa voie, depuis l'embranchement sur Victoria du chemin de fer Midland jusqu'au village de Bancroft, dans le comté de Hastings, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 47 Vic., chap. 8 et accordée de nouveau par l'Acte 52 Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	145,000
A la Compagnie du chemin de fer de jonction de Beauharnois, pour 30 milles de sa voie, depuis Saint-Martin jusqu'à Saint-Anicet, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, et n'excédant pas en totalité.....	3,500
A la Compagnie du chemin de fer de Saint-Stephen et Milltown, pour 3½ milles de sa voie, depuis la ville de Saint-Stephen jusqu'à la ville de Milltown, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 53, Vic., chap. 2, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	11,200
A la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, pour 30 milles de sa voie depuis la rive est de la rivière Saint-Charles jusqu'au Cap Tourmente ou le voisinage, dans la province de Québec, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 52, Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	30,400
A la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, pour 62 milles de sa voie depuis la gare de Hull vers le Désert, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 52, Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	89,248
A la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du lac Erié, pour 15 milles de sa voie depuis le village de Tara, ou quelque point entre Tara et Hepworth, jusqu'à la ville de Owen-Sound, dans la province de l'Ontario, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 52, Vic., chap. 3, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	48,000
A la Compagnie du chemin de fer Central de la Nouvelle-Ecosse, pour 80 milles de sa voie depuis Lunenburg, sur la côte orientale de la Nouvelle-Ecosse, vers l'ouest jusqu'à un point dans le district de New-Germany, avec un tronçon de $\frac{3}{4}$ de mille environ jusqu'au quai du chemin de fer de Bridgewater, et depuis un point à 33½ milles de Lunenburg et allant jusqu'à Middleton sur le chemin de fer de Windsor à Annapolis, des subventions impayées accordées par l'Acte 50-51, Vic., chap. 24 et 51 Vic., chap. 3, montant n'excédant pas en totalité.....	4,500
A la Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord, pour 18 milles de sa voie, depuis un point à ou près New-Glasgow ou Saint-Lin, jusqu'à Montcalm ou dans le voisinage, dans la province de Québec, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 54-55 Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	25,600
A la Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord, pour 15 milles de sa voie, depuis Montcalm ou le voisinage, jusqu'au Pacifique canadien entre Joliette et Saint-Félix de Valois, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 53 Vic., chap. 2, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	48,000
A la Compagnie du chemin de fer de Colonisation de Montfort, pour 21 milles de sa voie étroite (3 pieds) depuis Lachute, Saint-Jérôme ou un point à ou près Saint-Sauveur, sur la ligne du chemin de fer Montréal et Occidental, jusqu'à Montfort et vers l'ouest, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 55-56 Vic., chap. 5, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	67,200

A la Compagnie du chemin de fer de Maskinongé et Nipissingue, pour 15 milles de sa voie depuis un point sur le chemin de fer du Pacifique canadien, à ou près Maskinongé ou Louiseville, vers la paroisse de Saint-Michel des Saints sur la rivière Mattawa, dans la province de Québec, et pour 15 milles de sa voie depuis l'extrémité nord des 15 milles susmentionnés, vers la paroisse de Saint-Michel des Saints, sur la rivière Mattawa, dans la province de Québec, au lieu des subventions accordées par l'Acte 52 Vic., chap. 3, et 53 Vic., chap. 2, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.....	96,000
A la Compagnie du chemin de fer de colonisation de Parry-Sound, pour 40 milles de sa voie depuis le village de Parry-Sound jusqu'au village de Sundridge, ou quelqu'autre point sur le chemin de fer de Jonction du Pacifique-Nord, dans la province de l'Ontario, la balance restant impayée de la subvention accordée par l'Acte 52 Vic., chap. 3, et n'excédant pas en totalité.....	97,600

2. Résolu,—Que les subventions ci-dessus mentionnées comme devant être accordées aux compagnies nommées à cette fin, seront, si elles sont accordées par le Gouverneur en conseil, accordées à ces compagnies respectivement; toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées, à moins qu'elles ne soient déjà commencées, seront commencées dans les deux ans qui suivront le premier jour d'août prochain et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par un arrêté en conseil; et seront aussi construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux, et spécifiées dans une convention qui sera conclue dans chaque cas par la compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement est par le présent autorisé à conclure; le tracé de chaque ligne de chemin de fer sera aussi sujet à l'approbation du Gouverneur en conseil; et toutes ces dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparée à celle de l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du dit ministre, ou lors de l'achèvement de l'entreprise subventionnée, excepté à l'égard de la subvention de la Compagnie du chemin de fer de Ontario, Belmont et Ottawa, qui sera payée comme suit: lors de l'achèvement de la première section, un versement proportionné à la valeur de la dite section comparée à celle des dix milles subventionnés par les présentes, à être établie comme susdit, et la balance de la dite subvention lors de l'achèvement de la seconde section.

3. Résolu,—Que l'octroi de ces subventions, respectivement, sera subordonné à telles conditions, ayant pour but d'assurer à tous les chemins de fer en correspondance avec les lignes ainsi subventionnées, des droits de circulation ou des conventions de trafic et autres droits propres à leur donner toutes facilités raisonnables et un tarif de péages uniforme par mille que le Gouverneur en conseil prescrira.

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, demain.

La Chambre se forme en comité général pour considérer certaines résolutions autorisant l'octroi de subventions aux compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction des chemins de fer y mentionnés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

1. Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à accorder les subventions ci-après mentionnées aux compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction des chemins de fer aussi ci-après mentionnés, savoir:—

A la Compagnie du chemin de fer Union Jacques-Cartier, pour prolonger et compléter sa voie, au lieu de la subvention accordée par l'Acte 50-51 Vic., chap. 24, une subvention de.....	\$20,000
---	----------

A la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa, pour 7 milles de chemin de fer comme suit : depuis Port Oshawa jusqu'à un point à ou près l'emplacement du Moulin Edmonson, près de la rue Mill, dans la ville d'Oshawa—(cette partie étant connue sous le nom de section "du lac" du dit chemin de fer);—de là vers un point à ou près l'hôtel de ville, dans la ville d'Oshawa, et de là à la gare d'Oshawa de la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada—(cette partie étant connue sous le nom de section "de la ville" ou section "nord" du dit chemin de fer)—au lieu de la subvention accordée par l'Acte 54-55 Vic., chap. 8, ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.

22,400

2. Résolu,—Que les subventions ci-dessus mentionnées comme devant être accordées aux compagnies nommées à cette fin, seront, si elles sont accordées par le Gouverneur en conseil, accordées à ces compagnies respectivement; toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées, à moins qu'elles ne soient déjà commencées, seront commencées dans les deux ans qui suivront le premier jour d'août prochain et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par un arrêté en conseil; et seront aussi construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux, et spécifiées dans une convention qui sera conclue dans chaque cas par la compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement est par le présent autorisé à conclure; le tracé de chaque ligne de chemin de fer sera aussi sujet à l'approbation du Gouverneur en conseil: et toutes ces dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparée à celle de l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du dit ministre, ou lors de l'achèvement de l'entreprise subventionnée, excepté à l'égard de la subvention de la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa qui sera payée en deux fois, premièrement: lors de l'achèvement de la section "de la ville" ou "Nord," et secondement: lors de l'achèvement de la section "du lac" du dit chemin de fer.

3. Résolu,—Que l'octroi de ces subventions, respectivement, sera subordonné à telles conditions, ayant pour but d'assurer à tous les chemins de fer en correspondance avec les lignes ainsi subventionnées, des droits de circulation ou des conventions de trafic et autres droits propres à leur donner toutes facilités raisonnables et un tarif de péages uniforme par mille que le Gouverneur en conseil prescrira.

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir demain.

Le bill (No 115), du Sénat, intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les Compagnies à Fonds Social pour la construction de travaux pour faciliter le flottage des bois sur les rivières et cours d'eau, est lu la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture des bills suivants, est rescindé, et les bills sont retirés, savoir:—

Bill (No 29) modifiant de nouveau l'Acte du Service Civil.

Bill (No 65) modifiant la loi concernant le Cens Electoral.

L'ordre du jour, portant que la Chambre se forme en comité général sur une certaine résolution à l'effet d'amender l'Acte du Service Civil, etc., est rescindé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

XVI.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Intercolonial.

109	{	Plus grandes facilités à Halifax.....	150,000 00
		Matériel roulant.....	20,000 00
		Construction (première).....	2,000 00
		Embranchement Saint-Charles.....	17,000 00
		Embranchement d'Indiantown.....	5,500 00
	}	Plus grandes facilités à Moncton.....	2,700 00

Chemin de fer Oxford et New-Glasgow.

110	Construction.....	3,000 00
-----	-------------------	----------

CANAUX.

111	Soulanges.....	1,000,000 00	
112	Cornwall.....	530,000 00	
113	Rapide-Plat.....	275,000 00	
114	Galops.....	250,000 00	
115	Saint-Laurent, fleuve et canaux.....	259,000 00	
116	{	Welland.....	10,000 00
		do dommages aux terres, Grande-Rivière.....	3,700 00
117	Murray.....	30,000 00	
118	Trent.....	73,000 00	
119	Saint-Pierre.....	2,500 00	
120	Sault Sainte-Marie.....	1,906,000 00	

XV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

CANAUX.

Lachine.

121	{	Construction d'une jetée en amont de l'écluse n° 4, Côte Saint-Paul.....	13,500 00
		Reconstruction de quais, etc.....	6,000 00
		Reconstruction de portes de rechange pour les nouvelles écluses nos 1, 2, 3, 4, et 5.....	6,000 00

Welland.

122	{	Réparation de la charpente supérieure de la jetée à Port-Dalhousie et enlèvement de la batture; aussi, construction de piles pour pont à Thorold.....	10,000 00
		Pour réparer environ 500 pieds de la levée du canal endommagée par un éboulement le 24 août 1891.....	4,000 00

Chambly.

123	{	Construction d'une clôture le long du canal, à partir du pont Langelier à Sheridan House, en face de la rue Principale, St-Jean.....	1,000 00
		Gravier sur le chemin de hâlage du mille 1½ à 6, achèvement.....	4,200 00
		Reconstruction des culées de ponts des ponts n° 4 et 6.....	3,000 00

Ecluse Sainte-Anne.

124	{	Pour réparer les jetées du canal du sud.....	2,500 00
		Pour fournir un jeu d'aiguilles et hangar pour les abriter.....	1,000 00

Carillon et Grenville.

125	{	Pour réparer et consolider une partie du barrage à Carillon.....	10,000 00
		Dommages causés à des terrains et services d'estimateurs.....	1,000 00
		Reconstruction des empellements des anciennes écluses dans les écluses neuves nos 5 et 6, canal de Grenville.....	900 00
		Renouveler le parement le long de l'écluse n° 2, canal de Grenville.....	900 00

Vallée de la Trent.

126 Bobcaygeon, estacade et jetée conductrice, entrée d'amont du canal..... 500 00

Beauharnois.

127 { Construction d'un nouveau pont tournant, écluse n° 12..... 1,000 00
 { Pourvoir à l'achat d'un moteur électrique pour faire fonctionner les portes d'écluses.. 2,000 00

Saint-Pierre

128 Pour reconstruire tout le mur de l'ouest.. 4,000 00

Culbute

129 Pour payer des réclamations et enlever des obstacles à la navigation..... 10,000 00

Divers.

130 { Travaux divers auxquels il n'est pas autrement pourvu. 5,000 00
 { Arbitrages et sentences arbitrales..... 4,000 00
 { Explorations et inspections—Canaux..... 3,000 00
 { Explorations et inspections—Chemins de fer..... 5,000 00
 { Statistiques des chemins de fer..... 1,600 00
 { Appointements de commis surnuméraires et de copistes.. 2,000 00
 { Appointements des ingénieurs, dessinateurs et commis surnuméraires, d'après l'état ci-dessous..... 17,080 00

PERCEPTION DU REVENU.

XXXIX.—CHEMINS DE FER ET CANAUX.

245 Chemin de fer Intercolonial..... 3,200,000 00
 246 Embranchement de Windsor..... 30,000 00
 247 Chemin de fer de l'Île du Prince Edouard..... 250,000 00

CANAUX.

248 Réparations et frais d'exploitation..... 522,800 00
 249 Appointements et dépenses imprévues des employés des canaux 43,000 00
 250 Supplément d'appointements à des employés permanents du service public, et rémunération à toutes autres personnes pour services rendus relativement aux navires passant par les canaux du Canada, de minuit, le samedi, à minuit, le dimanche, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du service civil..... 15,000 00

Résolutions à rapporter.

MARDI, 28 mars 1893.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 1.05 A.M.

PETER WHITE,
Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. *Daly*—Mercredi prochain—Bill intitulé: “Acte fédéral concernant l’irrigation.”

M. *McCarthy*—En comité général sur le bill (No 121), du Sénat, intitulé: “Acte modifiant l’Acte des Territoires du Nord-Ouest”—Proposera que le comité ait mandat et pouvoir d’ajouter les clauses suivantes au dit bill:—

L’Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, outre les pouvoirs qui lui sont conférés par l’article six du chapitre vingt-deux des statuts de 1891, intitulé: *Acte modifiant les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest*, pourra rendre des ordonnances au sujet de l’instruction publique.

L’article quatorze de l’*Acte des Territoires du Nord-Ouest*, chapitre cinquante des Statuts révisés, est par le présent abrogé.

M. *McCarthy*—En comité général sur le bill (No 121), du Sénat, intitulé: “Acte modifiant l’Acte des Territoires du Nord-Ouest”—Proposera que le comité ait mandat et pouvoir d’ajouter la clause suivante au dit bill:—

L’article dix-huit de l’Acte des Territoires du Nord-Ouest est par le présent abrogé.

M. *Coatsworth*—Mercredi prochain—INTERPELLATION—

1. Quelle décision a été prise par le gouvernement au sujet de la pétition du gouvernement de la province du Manitoba, demandant la passation d’une loi prohibant les liqueurs enivrantes?

2. Si rien n’a encore été décidé ou fait, quand le gouvernement se propose-t-il d’agir?

No 43.

OTTAWA, LUNDI, 27 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine

1893

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, MARDI, 28 MARS 1893.

PRIÈRE.

Onze pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

M. Wood (Westmoreland), du comité des Banques et du Commerce, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le bill (No 119), du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association Canadienne d'Assurance des bestiaux," et il est convenu de le rapporter sans amendement. Vu la période avancée de la session, le comité recommande que le dit bill soit inscrit sur la feuille des ordres de ce jour, immédiatement après les affaires de routine, pour être délibéré en comité général.

Les promoteurs du bill (No 64) constituant en corporation la Compagnie Manufacturière Maritime (limitée), ayant exprimé leur désir de ne pas procéder plus loin avec cette mesure, votre comité recommande qu'elle soit retirée et que les frais payés à son sujet soient remboursés, moins le coût de l'impression et de la traduction.

Sur motion de M. Foster, il est Résolu,—Que la Chambre se réunisse mercredi et jeudi de cette semaine à onze heures de l'avant-midi.

Sur motion de M. Wood (Westmoreland), il est Résolu,—Que vu la période avancée de la session le bill (No 119), du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association Canadienne d'Assurance des bestiaux" soit inscrit sur la feuille des ordres de ce jour, immédiatement après les affaires de routine, pour être délibéré en comité général, conformément à la recommandation contenue dans le sixième rapport du comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de M. Wood (Westmoreland), le bill (No 64) constituant en corporation la Compagnie Manufacturière Maritime (limitée), est retiré, et il est ordonné de rembourser les honoraires payés pour ce bill, moins le coût de l'impression et de la traduction, conformément à la recommandation contenue dans le sixième rapport du comité des Banques et du Commerce.

M. Ouimet présente,—Réponse à Adresse du 20 février 1893—Copie des réclamations présentées par MM. F. B. McNamee et Cie, entrepreneurs, au sujet desquelles des recommandations ont été faites par un comité spécial de la Chambre des Communes en juin 1877, et de tous rapports, ordres en conseil et autres papiers s'y rapportant.

M. Foster présente un bill (No 125) à l'effet de prévenir la fabrication et la vente d'imitations de fromage et de pourvoir à la marque des produits de laiterie,—lequel est lu pour la première fois, et remis pour seconde lecture, à demain.

Le bill (No 119), du Sénat, intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association Canadienne d'Assurance des bestiaux" est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

Les résolutions adoptées en comité des Voies et Moyens, mardi, le 28 février dernier, sont rapportées, lues la seconde fois, et adoptées.

M. Foster présente alors un bill (No 126) modifiant de nouveau les actes concernant les droits de douane,—lequel est lu la première fois.—Seconde lecture, demain.

Les diverses résolutions adoptées en comité général, hier, concernant l'octroi de subventions aux compagnies de chemins de fer et pour aider à la construction des chemins de fer y mentionnés, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées.

M. Haggart présente alors un bill (No 127) autorisant l'octroi de subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées,—lequel est lu la première fois.—Seconde lecture, demain.

Le bill (No 74), du Sénat, intitulé: "Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest," est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

Le bill (No 110) modifiant de nouveau l'Acte des brevets, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et passé.

Le bill (No 122) ratifiant la vente du chemin de fer d'embranchement de Carleton à la cité de Saint-Jean, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

Le bill (No 109) modifiant de nouveau l'Acte des Terres Fédérales, est lu pour la seconde fois, et délibéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité est autorisé à siéger de nouveau, demain.

Le bill (No 123) concernant les listes des voteurs de 1893, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture, à demain.

La Chambre se forme en comité général pour considérer une certaine résolution, concernant l'indemnité des députés.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que, en ce qui concerne la présente session, la déduction de huit piastres par jour mentionnée dans la clause 26 du chapitre 11 des Statuts révisés du Canada, ne sera pas faite pour six jours dans le cas de membres qui n'auront pas assisté aux séances de la Chambre ou de ses comités pendant ce nombre de jours; mais cette disposition n'aura pas l'effet d'accroître le chiffre maximum mentionné dans la clause 25 de l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes, ni ne s'appliquera aux jours antérieurs à son élection dans le cas d'aucun député élu depuis le commencement de la session.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, demain.

Le bill (No 100) modifiant de nouveau l'Acte des Assurances, est de nouveau délibéré en comité général,—et sur nouveau rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau, demain.

Le bill (No 11) concernant l'Assurance du Service Civil par l'Etat, est lu la seconde fois, délibéré en comité général,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

MERCREDI, 28 mars 1893.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—Fin.

Dépenses contingentes.—Fin.

41	Ministère des Postes.....	45,000 00
----	---------------------------	-----------

VIII (b).—AGRICULTURE.—Fin.

74	Entretien de stations agronomiques.....	75,000 00
75	Industrie laitière au Canada, en rapport avec les stations agronomiques.....	25,000 00

XIX.—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

176	Achat d'un nouveau steamer.....	50,000 00
177	Entretien et réparation des vapeurs de l'Etat.....	122,400 00
178	Pour les examens des capitaines et seconds.....	5,000 00
179	Pour récompenser les personnes qui ont fait des sauvetages et pour le service des canots de sauvetage.....	8,000 00
180	Pour la tenue d'enquête sur les naufrages, et pour obtenir des renseignements sur les sinistres maritimes.....	1,000 00
181	Enregistrement des navires du Canada.....	500 00
182	Observations des marées.....	10,000 00
183	Pour enlever les obstacles dans les rivières navigables.....	5,000 00
184	Service postal pendant l'hiver, I.P.-E.....	5,000 00

XX.—PHARES ET SERVICE COTIER.

185	Appointements et allocations, etc., des gardiens de phares.	200,600 00
186	Agencés, loyers et dépenses imprévues.....	17,510 00
187	Entretien et réparations des phares, sifflets de brume, bouées et balises, établissements de refuge.....	265,000 00
188	Achèvement et construction de phares et de signaux de brume.	40,000 00
189	Service de signaux.....	6,000 00
190	Réparations aux quais.....	5,000 00

XXI.—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET LEVÉES HYDROGRAPHIQUES.

191	{ Observatoire, Toronto.....	5,250 00
	{ do Kingston.....	500 00
	{ do Montréal.....	500 00
192	Service météorologique.....	62,900 00
193	Levés hydrographiques, y compris la levée de la baie Georgienne, une nouvelle levée de l'île d'Anticosti.....	19,600 00

XXII.—HOPITAUX DE LA MARINE.

	Hôpital de Sainte-Catherine.....	500 00
	do Kingston.....	500 00
194	Hôpitaux de la marine dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard et Colombie-Britannique	30,000 00
195	Secours aux marins naufragés et en détresse.....	3,000 00

XXIII.—INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR.

196	Pour faire face aux dépenses de l'inspection des bateaux à vapeur	26,000 00
-----	---	-----------

XXIV.—PÊCHERIES.

SALAIRES ET DÉBOURSÉS DES GARDÉS-PÊCHE ET DES GARDIENS.

Ontario.

197	Appointements des inspecteurs et gardes-pêche.....	12,000 00
	Déboursés des inspecteurs et gardes-pêche	6,000 00
	Gages et dépenses des gardiens spéciaux	3,000 00
	Divers.....	1,000 00

Québec.

198	Appointements des inspecteurs et gardes-pêche.....	10,000 00
	Déboursés des inspecteurs et gardes-pêche.....	4,000 00
	Gages et dépenses des gardiens spéciaux.....	1,500 00
	Divers.....	500 00

Nouveau-Brunswick.

199	Appointements des inspecteurs et gardes-pêche.....	9,000 00
	Déboursés des inspecteurs et gardes-pêche.....	5,000 00
	Gages et dépenses des gardiens-spéciaux.....	6,000 00
	Divers.....	1,000 00

Nouvelle-Ecosse.

200	Appointements des inspecteurs et gardes-pêche.....	13,000 00
	Déboursés des inspecteurs, gardes-pêche et gardiens.....	6,000 00
	Gages et dépenses des gardiens spéciaux.....	2,500 00
	Divers.....	1,000 00

Ile du Prince-Edouard.

201	Appointements des inspecteurs et gardes-pêche.....	3,000 00
	Déboursés des inspecteurs et gardes-pêche.....	700 00
	Gages et dépenses des gardiens spéciaux.....	1,000 00
	Divers.....	200 00

Manitoba.

202	Appointements des inspecteurs et gardes-pêche.....	2,000 00
	Déboursés des inspecteurs et gardes-pêche.....	1,000 00
	Gages et dépenses des gardiens spéciaux.....	1,000 00
	Divers.....	500 00

Territoires du Nord-Ouest.

203	Appointements des inspecteurs et gardes-pêche.....	1,500 00
	Déboursés des inspecteurs et gardes-pêche.....	1,000 00
	Gages et dépenses des gardiens spéciaux.....	1,000 00
	Divers.....	500 00

Colombie-Britannique.

204	Appointements des inspecteurs et gardes-pêche	3,000 00
	Déboursés des inspecteurs et gardes-pêche.....	2,000 00
	Gages et dépenses des gardiens spéciaux.....	3,500 00
	Divers.....	1,500 00

PISCICULTURE.

205	Construction et entretien des piscifactories et des homarderies, y compris les appointements de M. Prince	48,000 00
	Pisciculture pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.	3,000 00

BÂTIMENTS EMPLOYÉS À LA PROTECTION DES PÊCHERIES.

206	Pour pourvoir au coût d'entretien et de réparation des steamers et autres bâtiments employés à la protection des pêcheries.	100,000 00
-----	--	------------

XXV.—CONTROLE DES COMPAGNIES D'ASSURANCE.

208	Pour faire face aux dépenses se rattachant à ce service, y compris \$650, les appointements de R. Henderson.....	7,000 00
-----	--	----------

XXVII.—COMMISSION DE GÉOLOGIE.

209	Somme nécessaire pour la Commission de géologie et le musée... Résolutions à rapporter.	60,000 00
-----	--	-----------

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, ce jour.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, avec des amendements, savoir :

Bill (No 52) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer urbain de Calgary.

Page 3, ligne 22, retranchez "pas moins de" et après "piastres," insérez: "au plus."

Page 4, ligne 40, retranchez "municipal."

Bill (No 87) constituant la Compagnie de Bassins de la Colombie-Britannique.

Page 3, ligne 7, retranchez depuis "13" jusqu'à "l'Acte."

Page 3, ligne 8, retranchez "s'appliqueront" et insérez: "s'appliquera;" après "compagnie," insérez l'article A.

Article A.

"L'Acte des Chemins de fer s'appliquera à la compagnie et à l'entreprise par le présent autorisée."

Bill (No 23) concernant les témoins et la preuve.

Page 1, ligne 14, retranchez "et contraignable."

Page 1, ligne 17, retranchez "compétent" et insérez: "contraignable."

Page 1, ligne 19, retranchez "compétent" et insérez: "contraignable."

Page 1, ligne 20, après "mariage," insérez ce qui suit comme paragraphe 2 :

"2. Si la personne accusée ou la femme ou le mari de cette personne s'abstient de rendre témoignage, cette abstention ne devra pas être le sujet d'observation de la part du conseil de la poursuite dans son discours au jury."

Page 6, ligne 29, après "commissaire," insérez: "un autre personne."

Et,—adoptant, sans modification, les amendements faits par cette Chambre au bill (No 96), du Sénat, intitulé: "Acte à l'effet d'amender et de refondre les Actes concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada."

Et aussi, avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Bill (No 128), intitulé: "Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte d'Inspection générale. (Sur motion de M. Foster, le bill est lu la première fois.—Seconde lecture à la prochaine séance de la Chambre).

M. Foster présente un bill (No 129), modifiant l'Acte concernant les subventions des steamers océaniques,—lequel est lu la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 1.56 A.M., jusqu'à 11 A.M., ce jour.

PETER WHITE,

Orateur.

AVIS DE MOTIONS.

M. Perry—Jeudi prochain—INTERPELLATION—Qu'a-t-il été fait au sujet du brevet de tunnel sous-marin de M. Alfred Palmer, ingénieur-en-chef du tunnel de l'île du Prince-Edouard, qui a été communiqué au sénateur Howlan par un nommé Doran, commis dans la branche des brevets d'invention.

M. Sproule—Jeudi prochain—RÉSOLUTION—Que dans l'opinion de cette Chambre, il est expédient de présenter une adresse à Son Excellence, le priant de faire instituer une commission chargée de s'enquérir de toutes matières et choses concernant la Compagnie de Colonisation de la Tempérance et de toutes transactions entre cette compagnie et ses actionnaires, depuis sa formation, et entre la compagnie et le gouvernement, avec mandat à la dite commission de conduire la dite enquête et de faire son rapport avec toute la diligence possible.

M. Patterson (Huron)—Jeudi prochain—COMITÉ GÉNÉRAL pour considérer la résolution suivante :—

Qu'il est expédient d'amender l'Acte concernant le Collège Militaire Royal, et de prescrire que le salaire du commandant n'excèdera pas trois mille deux cents piastres par an; que le salaire de l'adjudant d'état-major n'excèdera pas quatorze cents piastres par an; et que les salaires des professeurs, instructeurs et aides-instructeurs n'excéderont pas la somme totale de vingt-six mille piastres par an.

No 44.

OTTAWA, MARDI, 28 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 18

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 45.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, MERCREDI, 29 MARS 1893.

11 A.M.

PRIÈRE.

Onze pétitions sont présentées et déposées sur le bureau.

Les pétitions suivantes sont lues et regues :—

De Daniel Meloche et autres, pêcheurs, de Sandwich-Ouest, comté d'Essex, Ontario ; demandant que l'octroi des permis de pêche et la défense de prendre certaines espèces de poissons pendant la saison actuelle soient discontinués dans cette province.

De G. McPhillips et autres, pêcheurs, et autres, du comté d'Essex, Ontario ; demandant l'abolition de la fermeture de la pêche du poisson blanc dans la rivière Détroit, la réduction de l'honoraire de licence de pêche, et à d'autres fins.

De J. D. McNulty et autres, pêcheurs, et autres, de Baby's Point, comté de Bothwell, Ontario ; demandant qu'une licence leur soit accordée pour prendre du poisson dans la rivière Sainte-Claire pendant la saison de 1893.

De Samuel Briggs et autres, de la cité de Hamilton, Ontario ; demandant que le bill actuellement devant le parlement concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, pour ratifier un certain règlement passé par la corporation de la cité de Hamilton en faveur de la dite compagnie de chemin de fer, ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

M. Bergin, du comité mixte des Impressions du Parlement, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

Votre comité a soigneusement examiné les documents suivants, et il recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

51a. Réponse à Adresse du 15 mars 1893—Copie de la correspondance et autres papiers concernant un arrangement qui a été effectué entre Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et le Président de la République Française, destiné à régler en matière de tarifs douaniers les relations commerciales entre le Canada et la France.

51b. Réponse supplémentaire à Adresse du 15 mars 1893—Copie de la correspondance et autres papiers concernant un arrangement qui a été effectué entre Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et le Président de la République Française, destiné à régler en matière de tarifs douaniers les relations commerciales entre le Canada et la France.

51c. Autre réponse supplémentaire à Adresse du 15 mars 1893—Copie de la correspondance et autres papiers concernant un arrangement qui a été effectué entre Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et le Président de la République Française, destiné à régler en matière de tarifs douaniers les relations commerciales entre le Canada et la France.

63. Réponse à Adresse du 1er mars 1893—Copie de toute correspondance, pétitions et papiers en la possession du gouvernement, concernant le désaveu du chapitre 1 des Actes de la Nouvelle-Ecosse, intitulé: "An Act to amend and consolidate the Acts relating to Mines and Minerals," y compris toute pétition de David McKeen, écr, M.P., et autres, au sujet du dit acte.

69. Réponse à Adresse du Sénat, du 7 mars 1893—Copie des instructions royales de Sa très Gracieuse Majesté la Reine à Son Excellence lors de sa nomination à sa haute fonction.

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir:—

21a. Réponse à Ordre du 20 février 1893—Copie de toutes lettres, correspondances, requêtes et autres documents reçus et échangés par le gouvernement concernant la destitution d'Edouard Lesagé, maître de poste de la paroisse de Saint-Léon, dans le comté de Maskinongé, et aussi, concernant la nomination ou les nominations faites pour remplir la charge depuis que l'ancien titulaire a été démis.

21b. Réponse à Adresse du Sénat du 7 mars 1893—Copie de l'ordre en conseil en vertu duquel John J. Cosgrove a été destitué de son emploi dans le département du revenu de l'Intérieur, ainsi que copie de la dénonciation, de la preuve et des autres pièces relatives à cette destitution.

24. Relevé des recettes et paiements du Canada, 1891-92 et 1892-93, jusqu'au 10 mars.

24d. Relevé des recettes et paiements du Canada, 1891-92 et 1892-93, jusqu'au 20 mars.

28a. Réponse à Adresse du 1er mars 1893—Copie de toute correspondance, papiers ou ordres en conseil concernant la mise à la retraite de M. Trudeau, ci-devant sous-ministre des chemins de fer et canaux.

57. Relevé des demandes d'enregistrement, aux termes du chapitre 131 des Statuts Révisés du Canada, *Acte concernant les Unions Ouvrières*.

58. Réponse à Ordre—Etat donnant en détail les dépenses faites depuis la dernière session pour sondages dans le détroit de Northumberland afin d'obtenir des données sur le coût probable d'un tunnel sous-marin. Aussi, copie de tous contrats, télégrammes, correspondance et papiers se rapportant en quelque manière à ces sondages ou à ces dépenses.

59. Réponse à Ordre du 20 février 1893—Pour copie de requêtes, lettres, etc., relativement au changement de place du bureau de poste de Notre-Dame du Rosaire.

60. Réponse à Ordre du 1er mars 1893—Copie de tous comptes, lettres, reçus et autres documents ayant rapport à la réclamation de Charles I. Labrie, de Lévis, pour services professionnels pour expropriation lors de la construction de l'embranchement Saint-Charles, du chemin de fer Intercolonial.

61. Réponse à Ordre du 1er mars 1893—Copie des pétitions des conseils de comtés et autres corporations municipales, demandant que les chemins de fer contrôlés par l'Etat soient obligés de construire des pontceaux sur les cours d'eau naturels traversant leurs lignes, et de toute correspondance s'y rattachant.

62. Réponse à Adresse du 1er mars 1893—Copie de toutes communications, mémoires, etc., adressés à Son Excellence en conseil, au gouvernement du Canada, ou à aucun de ses membres depuis 1888, demandant l'octroi d'une subvention fédérale à la Compagnie du chemin de fer de l'Ontario Central afin de lui permettre de prolonger sa ligne depuis Coehill vers le nord.

64. Réponse à Ordre du 6 février 1893—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette* des exportations et importations, du 1er juillet 1892 au 1er janvier 1893, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, et des états comparatifs du 1er juillet 1891 au 1er janvier 1892.

65. Réponse à Ordre du 20 février 1893—Copie de tous papiers, documents, correspondance, etc., adressés au gouvernement au sujet des meilleurs moyens à prendre pour empêcher la propagation du choléra.

66. Réponse à Ordre du 15 mars 1893—Copie de toutes correspondances entre le ministère de la Justice et l'honorable J. G. Bossé, juge de la Cour du Banc de la

Reine, se rapportant au procès et à la condamnation de R. H. McGreevy et O. E. Murphy, accusés de conspiration pour fraude.

67. Réponse à Adresse du Sénat du 23 février 1893—

1. Copie de l'instrument instituant une Commission Royale chargée de recueillir des données certaines concernant le fonctionnement et les effets de la prohibition législative de la vente des boissons enivrantes.

2. Copie de toutes instructions destinées à guider cette Commission, ou données sous l'autorité du gouvernement.

3. Copie de tous documents et statistiques fournis à la Commission par quelque département du service civil ou officier du gouvernement, et contenant des informations ou suggestions relatives aux matières sur lesquelles elle avait à faire enquête et rapport.

68. Réponse à Adresse du Sénat du 7 février 1893—Copie de toutes lettres, communications et télégrammes échangés entre le ministre de l'Agriculture et tout fonctionnaire sous lui, ou tout autre ministre ou fonctionnaire du gouvernement fédéral et le gouvernement de la Colombie-Britannique ou tout fonctionnaire de ce gouvernement, la chambre de commerce de Bristol, Angleterre, pour empêcher d'accepter comme "fromage canadien" du fromage désigné par le dit comité sous le nom de "French cheese" et fabriqué dans la province de Québec; copie de tous discours, lettres, rapports du dit M. Robertson, commissaire d'industrie laitière, sur la valeur des fromages fabriqués dans les provinces de Québec et d'Ontario.

70. Réponse à Ordre du 6 février 1893—Copie de toutes correspondances échangées entre M. Robertson, commissaire d'industrie laitière pour le Canada, et le département de l'Agriculture, concernant une certaine résolution passée par un comité du Bureau de commerce de Bristol, Angleterre, pour empêcher d'accepter comme "fromage canadien" du fromage désigné par le dit comité sous le nom de "French cheese" et fabriqué dans la province de Québec; copie de tous discours, lettres, rapports du dit M. Robertson, commissaire d'industrie laitière, sur la valeur des fromages fabriqués dans les provinces de Québec et d'Ontario.

Votre comité recommande que 500 exemplaires du rapport sur les Fermes Expérimentales, 1892, et 500 exemplaires du rapport du commissaire de l'Industrie Laitière, 1892, soient mis à la disposition de chacun des députés représentant un district rural, et qu'une lettre circulaire leur soit adressée leur demandant s'ils ont besoin ou non de ces exemplaires, où les adresser et de combien d'exemplaires ils ont besoin dans chaque langue. Si aucune réponse n'est reçue avant le 1er juin prochain, il sera tenu pour acquis que ces exemplaires ne sont pas requis, et alors les exemplaires restant en mains seront distribués parmi les membres qui auront répondu dans l'affirmative à la circulaire.

Votre comité recommande aussi qu'un exemplaire de l'Index des Statuts du Canada compilé par F. K. Blatch, Ottawa, soit fourni à chaque sénateur et député.

Votre comité recommande aussi que tous documents sessionnels, procès-verbaux, débats officiels (reliés ou non) et tous autres documents actuellement dans le cabinet du comptable de la Chambre des Communes, qui sont la propriété du comité des Impressions, soient transférés dans la salle No 33½ pour servir au président ou aux autres membres du comité qui auraient besoin de les consulter.

Votre comité recommande que, vu que le comité ne tiendra plus de séances durant cette session, son président soit autorisé d'ordonner l'impression, etc., de tous rapports ou réponses qui pourraient venir des deux chambres, et de régler toutes autres questions qui sont du ressort du comité.

M. Foster propose,—Que la Chambre se forme, ce jour, en comité général pour considérer la résolution suivante:—

Qu'il est expédient de prescrire que, en ce qui concerne la présente session, la déduction de huit piastres par jour mentionnée dans la clause 26 du chapitre 11 des Statuts révisés du Canada, ne sera pas faite pour six jours dans le cas de membres qui n'auront pas assisté aux séances de la Chambre ou de ses comités pendant ce nombre de jours; mais cette disposition n'aura pas l'effet d'accroître le chiffre maximum mentionné dans la clause 25 de l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes, ni ne s'appliquera aux jours antérieurs à son élection dans le cas d'aucun député élu depuis le commencement de la session.

Alors, M. Foster informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de la dite résolution, la recommande à la Chambre.

Ordonné, que la Chambre se forme en comité général, ce jour, pour considérer la dite résolution.

La Chambre, alors, se forme en comité général pour considérer la dite résolution :—

(*En comité.*)

La résolution suivante est adoptée :—

Résolu,—Qu'il est expédient de prescrire que, en ce qui concerne la présente session, la déduction de huit piastres par jour mentionnée dans la clause 26 du chapitre 11 des Statuts révisés du Canada, ne sera pas faite pour six jours dans le cas de membres qui n'auront pas assisté aux séances de la Chambre ou de ses comités pendant ce nombre de jours; mais cette disposition n'aura pas l'effet d'accroître le chiffre maximum mentionné dans la clause 25 de l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes, ni ne s'appliquera aux jours antérieurs à son élection dans le cas d'aucun député élu depuis le commencement de la session.

Résolution à rapporter.

La dite résolution est rapportée, lue la seconde fois, et adoptée.

M. Daly présente un bill (No 130), intitulé: " Acte fédéral concernant l'irrigation,—lequel est lu pour la première fois.—Seconde lecture, demain.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsidés.

(*En comité.*)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XIII.—MILICE.—*Fin*

106	Cartoucheries du Canada.....	\$ 40,000 00
-----	------------------------------	--------------

XXIV.—PÊCHERIES.—*Fin.*

DIVERS.

	Construction de passes-migratoires et nettoyage des rivières....	5,000 00
	Dépenses judiciaires et imprévues	2,000 00
	Expositions des pêcheries du Canada.....	1,000 00
	Pour payer les services exécutés par les départements des Douanes et des Pêcheries, et autres frais se rattachant à la distribution des primes de pêche et au service de la statis- tique.....	5,000 00
207	Huîtrières et ostréiculture, y compris les appointements et frais de l'inspecteur de l'ostréiculture.....	7,500 00
	Pour pourvoir au paiement des percepteurs des douanes pour services rendus au sujet de la distribution des permis du <i>modus vivendi</i> , durant la saison de 1891.....	670 50
	Dépenses se rattachant aux affaires de la mer de Behring	10,000 00
	Pour faire face aux dépenses se rattachant à la commission internationale des pêcheries, Etats-Unis et Canada.....	2,000 00

XXVIII.—DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

ONTARIO ET QUÉBEC.

	Secours et grains de semence, Québec	4,500 00
	Secours et soins de médecins, Ontario.....	800 00
	Couvertures de laine pour les Sauvages d'Ontario et Québec.....	1,600 00

210	}	Ecoles d'Ontario, Québec et les provinces maritimes.....	27,450 00
		Appointements des chefs Decaire et McGregor.....	100 00
		Transport des Sauvages du lac des Deux-Montagnes.....	1,000 00
		Païement des annuités aux termes du traité Robinson.....	16,806 00
		Arpentages de réserves des Sauvages.....	500 00
		Pour pourvoir aux comptes excédés suivants :—Fonds d'administration des terres des Sauvages, fonds des Sauvages de la province de Québec, fonds des écoles des Sauvages.....	15,200 00
NOUVELLE-ECOSSE.			
211	}	Appointements.....	1,200 00
		Secours et achats de grains de semence.....	3,045 00
		Soins de médecins et médicaments.....	1,400 00
		Divers.....	75 00
NOUVEAU-BRUNSWICK.			
212	}	Appointements.....	1,705 00
		Soins de médecins et médicaments.....	1,295 00
		Secours et grains de semence.....	2,700 00
		Diverses dépenses.....	300 00
ILE DU PRINCE-EDOUARD.			
213	}	Appointements.....	300 00
		Secours et achats de grains de semence.....	1,125 00
		Soins de médecins et médicaments.....	350 00
		Bureau et dépenses diverses.....	75 00
MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.			
214	}	Annuités.....	130,460 00
		Instruments aratoires et outils.....	12,143 00
		Grains de semence.....	1,700 00
		Bétail.....	12,951 00
		Provisions pour les Sauvages sans ressources.....	218,200 00
		Habillements,—distribution triennale.....	3,040 00
		Ecoles du jour, internats et écoles d'industrie.....	210,600 00
		Arpentages.....	4,000 00
		Gages des instructeurs d'agriculture.....	24,000 00
		Fournitures à ces instructeurs.....	11,667 00
		Sioux.....	5,393 00
		Bâtiments de l'agence et de la ferme.....	10,897 00
		Dépenses générales.....	129,066 00
Moulins et scieries.....	3,154 00		
COLOMBIE-BRITANNIQUE.			
215	}	Appointements.....	19,720 00
		Secours.....	3,000 00
		Grains de semence, instruments aratoires et outils.....	1,200 00
		Soins de médecins et médicaments.....	5,000 00
		Ecoles du jour.....	8,300 00
		Internats et écoles d'industrie.....	29,890 00
		Frais de voyage.....	4,500 00
		Dépenses de bureau et diverses.....	3,000 00
		Vapeur <i>Vigilant</i>	2,000 00
		Arpentages.....	9,67 00
Commission des réserves.....	8,000 00		
XXIX.—POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST.			
}	Solde de la police.....	300,000 00	
	Subsistance.....	75,000 00	
	Fourrage.....	70,000 00	

216	{	Combustible et éclairage.....	35,000 00
		Habillement.....	45,000 00
		Réparations, renouvellements, remonte, armes et munitions.....	40,000 00
		Médicaments et douceurs, et dépenses de l'hôpital.....	3,000 00
		Livres, papeterie et formules imprimées.....	4,000 00
		Eclaireurs, guides, frais pour billets de logement, allocations pour frais de voyage, transport d'hommes et de chevaux.....	45,000 00
	{	Dépenses imprévues.....	8,000 00

XXX.—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

217	{	Dépenses se rattachant au bureau du lieutenant-gouverneur.....	8,650 00
		Ecoles dans les districts non organisés.....	5,000 00
		Dépenses casuelles, justice, etc.....	7,040 00
		Addition aux appointements du greffier de l'Assemblée législative.....	400 00
		Aviseur légal.....	1,200 00
		Registrais.....	18,160 00
		Aliénés malades, Manitoba.....	18,000 00
	{	Ecoles, commis, impressions, etc.....	199,200 00

XXX.I.—DIVERS.

218	<i>Gazette du Canada</i>	6,000 00
219	Impressions diverses.....	25,000 00
220	Dépenses se rattachant à la distribution des documents parlementaires.....	1,000 00
221	Dépenses imprévues sujettes à un arrêté du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session.....	20,000 00
222	Commutation de remises de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine.....	2,000 00
223	Dépense du gouvernement du district de Kéwatin.....	2,000 00
224	Entretien des aliénés de Kéwatin et autres à la charge de Kéwatin.....	4,000 00
225	Dépenses se rattachant à la mise à exécution de l'Acte de tempérance du Canada.....	1,500 00
226	Pour indemniser les membres de la police à cheval du Nord-Ouest pour blessures reçues au service.....	2,000 00
227	Appointements de M. Fabre et dépenses imprévues de son bureau.....	3,500 00
229	Pour frais d'enquête au sujet des comptes publics et des rapports de ces enquêtes à l'auditeur général du Canada, sous l'autorité de l'article 57 de l'Acte du revenu consolidé et de l'audition; et pour payer les services d'hommes de loi rendus à l'auditeur général, et de personnes lui ayant aidé à estimer la valeur des impressions faites par les officiers-rapporteurs et autres.....	500 00
230	Commis surnuméraires employés à la préparation des réponses aux ordres du parlement.....	5,000 00
231	Arpentage, construction de chemins, ponts et autres travaux nécessaires à la réserve de Hot-Spring, près de la station de Banff, Territoires du Nord-Ouest.....	7,000 00
232	Académie des Beaux-Arts.....	2,000 00
233	Pour aider à la publication des procès-verbaux de la Société Royale.....	5,000 00
234	Somme additionnelle nécessaire pour le matériel de l'imprimerie de l'Etat.....	5,000 00
235	Pour payer les frais de l'arbitrage relatif aux comptes entre le Canada et les provinces d'Ontario et Québec. (Des paiements pour services rendus pourront être faits à des membres du service civil, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du service civil.) A voter de nouveau, \$9,500.....	10,000 00

236	Pour pourvoir à l'exploration du lit du détroit de Northumberland. (A voter de nouveau).....	6,600 00
-----	--	----------

XXXII.—DOUANES.

Appointements et dépenses imprévues de différents ports.

237	Dans la province de la Nouvelle-Ecosse.....	115,720 00
	do du Nouveau-Brunswick.....	90,260 00
	do de l'île du Prince-Edouard.....	19,475 00
	do de Québec.....	210,345 00
	do d'Ontario.....	303,080 00
	do du Manitoba.....	33,300 00
	do Territoires du Nord-Ouest.....	5,200 00
	do de la Colombie-Britannique.....	59,495 00
	Provinces en général—Pour faire face aux changements qui pourraient être nécessaires dans le personnel.....	5,000 00
	Appointements et frais de voyage des inspecteurs de ports, et frais de voyage d'autres préposés en tournée d'inspection...	20,350 00
Commission des douanes et service préventif extérieur—Pour couvrir les dépenses s'y rattachant, y compris les appointements de \$400 du commissaire des douanes, comme président de la commission.....	26,150 00	
Laboratoire de la douane—Frais des épreuves polariscopiques des sucres, etc., y compris les appointements des fonctionnaires nommés ou employés à cette fin.....	5,150 00	
Divers—Dépenses imprévues du bureau central, pour journaux, annonces, télégrammes, serrures, instruments, etc., pour les différents ports d'entrée.....	15,000 00	

XXXIII.—ACCISE.

238	Appointements des préposés et inspecteurs de l'accise, et pour pouvoirs aux augmentations d'appointements d'après le résultat des examens de l'accise.....	305,232 50
	Pour étendre aux Territoires du Nord-Ouest le service de surveillance du revenu de l'intérieur.....	1,000 00
	Pour payer les services supplémentaires des préposés à la surveillance des grandes distilleries et autres fabriques.....	6,000 00
	Pour rémunérer les préposés faisant de longues heures de service pour d'autres inspections que les inspections spéciales....	1,000 00
	Service préventif.....	15,800 00
	Frais de voyage, loyers, combustible, papeterie, etc.....	47,500 00
	Idem pour le Nord-Ouest.....	20,000 00
	Estampilles des tabacs canadiens et importés.....	20,000 00
	Pour payer aux percepteurs des douanes une allocation sur les droits perçus par eux.....	4,500 00
	Commission aux vendeurs d'estampilles de tabac canadien en torquettes.....	100 00
	Pour permettre au département de fournir de l'alcool méthyle-neux aux fabricants, qui en rembourseront le prix de revient:—	
	Loyers.....	\$ 400
	Chauffage.....	500
	Eclairage et force motrice.....	200
	Appointements.....	2,900
Papeterie.....	15	
Divers.....	500	
Achat d'alcool et de bois de naphthe.....	75,000	
	<hr/>	
	79,515 00	

XXXIV.—INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS.

239	Montréal—Sous-surintendant.....	900 00
	Québec—Appointements.....	6,750 00
	Trois-Rivières—Sous-surintendant.....	300 00
	do Commis.....	500 00
	Dépenses imprévues.....	6,000 00
	Emoluments des inspecteurs-mesureurs.....	8,300 00
	Pensions des inspecteurs-mesureurs à la retraite.....	7,500 00

XXXV.—POIDS ET MESURES ET GAZ.

240	Appointements des employés, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures, y compris l'extension du service dans les Territoires du Nord-Ouest et ailleurs.....	57,150 00
	Appointements des inspecteurs du gaz.....	14,350 00
	Loyers, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc. Poids et mesures.....	15,950 00
	Loyers, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc. Gaz.....	8,000 00

XXXVI.—INSPECTION DES DENRÉES.

241	Pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi.....	3,000 00
-----	--	----------

XXXVII.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

242	Pour subvenir aux dépenses qu'entraîne la loi.....	25,000 00
-----	--	-----------

XXXVIII.—MENUS REVENUS.

243	Revenu de l'intérieur.....	800 00
244	Terrains de l'artillerie.....	3,305 00

XLI.—POSTES.

252	Service de transport des malles.....	2,046,842 00
	Appointements et allocations.....	1,185,420 00
	Divers.....	206,120 00

A 6 P.M., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 P.M.

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considération et adoptés, savoir :—

Bill (No 87) constituant la Compagnie de Bassins de la Colombie-Britannique.
Bill (No 52) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer urbain de Calgary.

Le comité des Subsidés reprend alors le cours de ses délibérations.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

XLII.—DÉPARTEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

253	Pour pourvoir à l'application de l'Acte concernant l'immigration chinoise, y compris la rétribution accordée aux employés des départements du commerce et des douanes.....	\$3,500 00
	Pour faire face à la proportion de dépenses payables par le Canada pour le conseil international des douanes à Bruxelles.....	600 00
	Agences commerciales.....	10,000 00

XVIII.—SUBVENTIONS POSTALES ET DE STEAMERS.

160	Communication à la vapeur entre les îles de la Madeleine.....	9,000 00
161	Communication à la vapeur entre l'île Grand-Manan, N.-B., et la terre ferme.....	4,000 00
162	Subvention à une ligne de steamers faisant le service entre Londres, G.-B., et Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E., le port terminal étant un port canadien.....	25,000 00
163	Subvention au steamer faisant le service entre Campbellton et Gaspé et les ports intermédiaires.....	12,500 00
164	Communication à la vapeur entre Port-Mulgrave ou la tête de ligne du chemin de fer de Pictou et Chéticamp, touchant à Port-Hood, Mabou, Broad-Cove, Margarie et Chéticamp, le gouvernement local ayant accordé pareil montant à la condition que le parlement fédéral affecte aussi un crédit à cet effet.....	2,000 00
165	Communication à la vapeur entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme.....	6,000 00
166	Communication à la vapeur entre Saint-Jean et les ports du Bassin des Mines.....	3,000 00
167	Communication à la vapeur entre Canso, Arichat, Port-Hood, et Mabou, et autres endroits intermédiaires qui pourront être déterminés, service quotidien à Port-Mulgrave, et continuation du service pendant l'hiver sur la section de Port-Mulgrave à Canso.....	4,000 00
168	Communication à la vapeur entre Halifax et Terreneuve, voie du Cap-Breton, à \$200 par trajet, ne devant pas dépasser \$2,000 par année.....	2,000 00
169	Service à la vapeur entre San-Francisco et Victoria, C.-B.....	17,640 00
170	Communication à la vapeur entre Saint-Jean, Digby et Annapolis.	11,500 00
171	Pour trois lignes de steamers faisant le service entre les ports d'Halifax et Saint-Jean, N.-B., ou l'un deux, et les Antilles et l'Amérique du Sud.....	103,000 00
172	Communication à la vapeur entre Halifax et Saint-Jean <i>via</i> Yarmouth.....	5,000 00
173	Communication à la vapeur du Bras-d'Or entre Baddeck et Grand-Narrows et Iona (service quotidien), Saint-Pierre et Port-Mulgrave (service quotidien), et Irish-Cove, East-Bay et Grand-Narrows (deux fois par semaine) et Saint-Pierre, Irish-Cove et Grand-Narrows (deux fois par semaine).....	7,000 00
174	Service de paquebot, entre Pictou, Murray-Harbour, Georgetown et Montague-Bridge.....	1,200 00
175	Service de paquebot entre Nanaïmo et Victoria (trois fois par semaine), entre Connox et l'île Valdez (une fois par semaine), arrêtant aux ports intermédiaires. Montant à voter de nouveau.....	6,000 00

XXXI.—DIVERS.

228	Pour payer les frais des affaires en litige (justice).....	20,000 00
-----	--	-----------

XLIII.—TERRES FÉDÉRALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

{	Appointements du commissaire.....	5,000 00
	do du surintendant des mines.....	3,200 00
	do de l'inspecteur des agences.....	2,200 00
	do du secrétaire.....	2,000 00
	do du sous-secrétaire.....	1,500 00
	do des inspecteurs des établissements.....	8,400 00

	Appointements des agents des terres fédérales	\$20,400 00
	Agent des terres fédérales, New-Westminster.....	1,500 00
	Agent des bois de la couronne, New-Westminster.....	1,800 00
	Appointements des commis du service extérieur, des gardes-forestiers et des guides.....	43,726 25
254	Frais de voyage de l'inspecteur des agences, du surintendant des mines et des inspecteurs des établissements; dépenses imprévues du surintendant des mines, du bureau des terres, des agents des terres fédérales et des bois de la Couronne, et du bureau central; compte des frais de déménagement, papeterie et impression, et frais de la commission chargée du règlement des réclamations des Métis.....	40,180 00
	Pour payer les membres du Conseil d'examen des arpenteurs fédéraux—(L'autorisation voulue par l'Acte du service civil est par le présent donnée pour payer à même ce crédit les sommes nécessaires pour les services des membres du conseil qui sont aussi membres du service civil.....	1,000 00
	Papeterie, loyer des salles et dépenses imprévues du conseil d'examen des arpenteurs fédéraux.....	200 00
	Appointements des commis surnuméraires au bureau central, Ottawa; annonces, transcription, etc.....	6,000 00
	Pour pourvoir au salaire d'un menuisier.....	732 00

XLIII.—TERRES FÉDÉRALES—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

255	Pour arpentages, examen des rapports d'arpentages, impressions de plans, etc.....	150,000 00
-----	---	------------

X.—IMMIGRATION.

83	Appointements des agents et employés du Canada.....	22,000 00
84	Dépenses imprévues des agences canadiennes.....	10,500 00
85	Appointements des agents et employés dans la Grande-Bretagne et en Irlande.....	9,350 00
86	Dépenses imprévues des agences dans la Grande-Bretagne et en Irlande.....	7,150 00
87	Subvention à la société pour la protection des immigrants à Montréal.....	1,060 00
88	Pour faire face aux dépenses du service de l'immigration.....	150,000 00

DIVERS.

315	Frais de litige.....	10,000 00
-----	----------------------	-----------

GOUVERNEMENT CIVIL.

355	<i>Département du Secrétaire d'Etat</i> —Pour pourvoir à la différence entre les appointements de M. M. F. Walsh (secrétaire particulier du secrétaire d'Etat), transféré du ministère du Revenu de l'Intérieur, et ceux de M. John Burns, transféré à ce ministère à la place de M. Walsh.....	212 50
		Pour la compilation de la liste du service civil, 1892, en anglais et en français.....
356	<i>Ministère de l'Agriculture</i> —Pour pourvoir aux appointements de A. Rose, commis de la 3e classe, à partir du 1er juillet 1893.	400 00
		Pour augmenter les appointements de A. L. Jarvis à \$1,800, à partir du 1er juillet 1893.
357	<i>Ministère des Affaires des Sauvages</i> —Pour pourvoir au transfert de M. Wm McGirr du service extérieur au service intérieur (nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du Service Civil).....	1,800 00

358	<i>Département des Impressions publiques et de la Papeterie</i> —Pour augmenter le salaire de J. Foran, gardien du bureau.....	100 00
359	<i>Ministère de la Justice</i> —Pour les services de M. J. W. Hughes, du 1er au 31 janvier 1893.....	77 50
	Allocation pour un secrétaire particulier du Solliciteur Général. (Cette somme pourra être payée à un membre du Service Civil, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du Service Civil).....	600 00
360	H. B. S. Lane, à part ses appointements, pour remplir la charge de comptable des pénitenciers pendant un an et huit mois.	150 00
	<i>Ministère des Douanes</i> —Somme omise du budget principal pour couvrir l'augmentation des appointements de M. W. H. Grafton établie par statut.....	37 50
361	Pour pourvoir à l'augmentation des appointements de M. S. L. T. Frost, de \$525 à \$625 par année.....	100 00
	Somme omise du budget principal pour couvrir l'augmentation des appointements de M. R. R. Farrow établie par statut, trois mois ..	12 50
361	<i>Ministère des Chemins de fer et Canaux</i> —Pour augmenter les appointements de M. F. Beard, (nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du Service Civil)	200 00
362	<i>Ministère des Postes</i> —Somme estimée en moins pour un commis de la 2e classe, dans le budget principal de 1893-94.....	1,150 00
	Somme estimée en moins pour un commis de 3e classe, dans le budget principal de 1893-94.....	1,000 00
	Pour pourvoir à la promotion de M. E. F. Jarvis à la 2e classe..	100 00

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

363	<i>Cour d'Echiquier du Canada</i> —Pour pourvoir aux appointements d'un commis de la 3e classe.....	400 00
	Aide à la publication des décisions de la cour d'Amirauté du Nouveau-Brunswick	500 00
	Pour pourvoir aux traitements de deux juges de circuit du district de Montréal	6,000 00

PÉNITENCIERS.

364	<i>Pénitencier de Kingston</i> —Pour pourvoir aux appointements d'un aide-électricien	500 00
	Pour pourvoir au salaire d'un aide-forgeron	500 00
	Pour la construction d'une prison pour les femmes et d'un asile de criminels—matériaux.....	10,000 00
	Garde surnuméraire	500 00
	Treillis en fil métallique pour la salle de l'asile.....	300 00
	Armature de réserve pour dynamo dans la salle de l'électricité...	550 00
	Salaire du contremaître de l'atelier de fabrication de ficelle d'engergage	1,500 00
	Pour l'achat de pulpe de manille pour la fabrication de la ficelle d'engergage.....	25,000 00
	Machines motrices pour la fabrication de la ficelle d'engergage.	3,000 00
	365	<i>Pénitencier de Saint-Vincent de Paul</i> —Réparations nécessaires à la coupole du vestibule central
366	<i>Pénitencier du Manitoba</i> —Pour augmenter le salaire du garde Addison comme fermier instructeur	100 00
	Un garde additionnel.....	500 00

LÉGISLATION.

CHAMBRE DES COMMUNES.

367	{	Pour une allocation à E. P. Hartney, examinateur des bills privés—somme autrefois payée à même les honoraires pour bills privés	200 00
		Commis de la 3e classe (somme omise du budget principal).....	750 00
		Dépenses imprévues, etc., se rattachant aux listes des votants...	2,500 00
		Pour payer les indemnités de la session de feu D. W. Gordon et J. Armstrong à leurs épouses respectives.....	2,000 00
		Pour payer à G. F. Ferguson, absent pour cause de maladie, le montant de son indemnité de la session.....	1,000 00

GÉNÉRAL.

368	{	Nouvelle somme nécessaire pour impressions, papier à impression et reliure.....	30,000 00
		Somme nécessaire à l'achat de 325 exemplaires de l'ouvrage de Todd <i>Parliamentary Government in the Colonies.</i>	2,000 00

ARTS ET STATISTIQUE.

369	Exposition Colombienne—Nouvelle somme nécessaire.....	70,000 00
370	Pour permettre au commissaire de la laiterie de faire des achats de fromage et de beurre aux différentes stations agronomiques, le produit des ventes de ces achats à être porté au crédit du fonds du revenu consolidé	36,000 00

QUARANTAINE.

371	<i>Quarantaine des bestiaux</i> —Nouvelle somme nécessaire.....	2,000 00
-----	---	----------

MILICE.

372	{	Achat de terrain pour un camp permanent à Sussex, N.-B.....	7,000 00
		Solde d'exercice, milice active.....	10,000 00
		Institut militaire, Toronto—Octroi du gouvernement.....	100 00
		Association d'artillerie du Canada—Octroi du gouvernement....	900 00
		Gratifications à des officiers de l'état-major de la milice active qui doivent être portés sur la liste de retraite	17,212 73
		Pour achat d'armes à feu modernes.....	16,500 00
		Défense d'Esquimalt, C.-B.— Contribution de l'Etat aux dépenses à même le capital pour travaux et édifices.....\$	70,000 00
Solde d'un détachement de l'artillerie de la marine royale ou des ingénieurs royaux..	35,000 00		
		105,000 00	
	Munitions, cartoucherie—Pour distribution gratuite de munitions aux associations de carabiniers.....	4,000 00	

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CANAUX.

373	<i>Canal Lachine</i>	50,000 00
374	<i>Canal Grenville</i>	7,000 00

CHEMINS DE FER.

375	<i>Chemin de fer du Cap-Breton</i>	157,073 00
376	Prolongement de l'embranchement de Sydney-nord à l'embarcadère à eau profonde.....	20,000 00
377	<i>Chemin de fer d'Oxford et New-Glasgow</i>	114,968 90

378	{	<i>Chemin de fer Intercolonial</i> —Prolongement sur le devant de la cité de Saint-Jean, (à voter de nouveau).....	25,000 00
		Achat de deux puissantes locomotives pour tirer les trains combinés du chemin de fer Intercolonial et du chemin de fer canadien du Pacifique entre Halifax et Moncton.....	24,000 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

CANAUX.

379	<i>Canal Chambly</i> —Indemnité pour terrains inondés par le canal, dommages, etc., et pour les services et dépenses d'évaluateurs.	2,000 00	
380	<i>Canal Beauharnois</i> —Amélioration de l'égouttage à Valleyfield...	5,000 00	
381	{	<i>Canal de la Vallée de la Trent</i> — <i>Rivière Scugog</i> —Formation d'un nouveau chenal d'entrée, à l'embouchure de la rivière, dans le lac à l'Esturgon.....	4,000 00
		Pour la construction d'un pont-tournant à Fenelon-Falls.....	3,000 00
382	<i>Canal Lakefield</i> —Agrandissement des vannes dans le barrage....	4,000 00	
383	{	<i>Canal Welland</i> — Curage et approfondissement de l'arrière-fossé sur le côté nord du canal d'alimentation (à voter de nouveau).....	1,500 00
		Pont au-dessus de l'ancienne écluse n° 2, et chaussée.....	3,500 00
384	<i>Carillon et Grenville</i> —Réfection d'une partie du mur de corroi et réparation du pilier sur le côté nord de l'entrée d'amont du canal Grenville.....	2,000 00	

Divers.

385	Rapport des dépositions faites devant le comité des chemins de fer du Conseil privé et devant le ministre.....	500 00
-----	--	--------

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

386	Fleuve Saint-Laurent—Chenal des navires.....	80,000 00
-----	--	-----------

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLICS.

Nouvelle-Écosse.

387	{	Sydney—Station de quarantaine, Pointe Keating.....	4,000 00
		Dartmouth—A voter de nouveau (additionnelle).....	5,000 00
		Halifax, Ile de Lawlor—Station de quarantaine.....	12,500 00

Nouveau-Brunswick.

388	{	Tracadie—Construction d'un édifice pour les lépreux.....	15,000 00
		Saint-Jean—Station de quarantaine de l'Ile à la Perdrix.....	3,500 00

Québec.

389	{	Edifices publics, Montréal—Ajoutés, réparations.....	10,000 00
		Pénitencier de Saint-Vincent de Paul—Réparations au tramway et pont.....	1,240 00
		Station de quarantaine de la Grosse-Ile—Ameublement, bains d'orage et nouvelle somme pour la bâtisse de détention.....	14,600 00
		Edifices de quarantaine—Appareils de désinfection, etc., sur la jetée Princesse Louise.....	10,000 00

Ontario.

390	{	Salle d'exercices de Brantford—A voter de nouveau.....	10,000 00
		Edifices publics d'Ottawa—Pour étendre l'éclairage électrique..	5,000 00
		Imprimerie d'Ottawa—Aux héritiers de feu H. Lepine pour déplacement d'un cottage de la Pointe Nepean.....	250 00

Manitoba.

391	{	Fort Osborne—Réparations aux casernes, hôpital, quartiers des officiers et solde d'exercices—Appareil de chauffage, etc....	8,769 35
		Winnipeg—Construction d'un magasin militaire.....	12,500 00

Territoires du Nord-Ouest.

392	Wolseley—Nouveau palais de justice.....	5,000 00
-----	---	----------

Colombie-Britannique.

393	{	Station de quarantaine de William's Head—Ameublement, etc...	2,500 00
		do do do Maison de détention.	15,000 00
		Victoria—Nouveau bureau de poste.....	100,000 00
		Agassiz—Ferme expérimentale—Résidence du surintendant, service d'eau, etc.....	2,200 00

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouvelle-Écosse.

394	{	Ile Boularderie—Quai sur le côté sud—Pour le compléter.....	1,400 00
		Boularderie—Bac Ross.....	3,200 00
		Quai de Pickett—Réparations.....	800 00
		Maitland—Pour acquitter un solde dû à l'entrepreneur.....	274 00
		De l'Ile La Have à la rive de Dublin-Ouest, <i>viâ</i> le chenal Croche—Passage à bateaux—A voter de nouveau.....	1,000 00
		New Haven.....	1,200 00

Ile du Prince-Edouard.

395	{	Souris—Reconstruction du brise-lames....	20,000 00
		Esturgeon—Grosses réparations au quai.....	1,400 00
		Cap Traverse—Dragage.....	4,000 00
		Iles de Bois—Réparations au brise-lames, dragage, etc.....	6,000 00
		Rustico-Nord—Réparations au brise-lames.....	1,000 00

Nouveau-Brunswick.

396	{	Campbellton—Améliorations au débarcadère du lac.....	1,000 00
		Fort Dufferin—Réparations aux ouvrages de protection.....	1,250 00
		Quaco—Réparations au brise-lames.....	1,000 00
		Gardner's-Creek—Nouveau quai.....	7,000 00

Québec.

397	{	Rivière Madawaska.....	1,200 00
		Rivière Saguenay—Dragage en aval de Chicoutimi.	6,000 00
		Saint-Zotique—Grosses réparations au quai et au brise-glace....	2,500 00
		Rivière du Lièvre—Enlèvement de cailloux aux Rapides Longs.	1,500 00
		Saint-Anicet—Pour travaux exécutés et achèvement de réparations.....	1,500 00
		Saint-Jean, Ile d'Orléans—Grosses réparations au quai.....	2,000 00
		Saint-François—Grosses réparations au quai.....	2,000 00
		Grande Rivière—Pour terminer le havre de refuge.....	6,000 00
		Saint-Alphonse du Saguenay—Urgentes réparations au quai....	1,200 00
		Grand Pabos—Pour achever une jetée.....	2,000 00
		Ile-aux-Grues—Compensation pour terrain pris pour le quai....	200 00
		Saint-Irenée—Prolongement du quai.....	2,000 00
		Philipsburg—Construction d'une jetée—la municipalité fournissant une somme égale.....	4,000 00

Ontario.

398	{	Colpoy's Bay--Prolongement du quai public—la municipalité fournissant une somme égale.....	600 00
		Port-Rowan—Quai en construction à l'entreprise—Pour le terminer	3,300 00
		Port-Stanley—Prolongement de jetées et réparations.....	12,000 00
		Burlington-Channel—Nouveau bac.....	1,500 00
		Fleuve Saint-Laurent en amont de Brockville—Enlèvement de roche.....	1,200 00
		Owen-Sound—Pour terminer le chenal.....	5,000 00
		Belleville—Les autorités locales ayant fourni \$2,000—A voter de nouveau.....	3,000 00
		Havre de Goderich—Nouvelle somme nécessaire.....	10,000 00
		Hamilton—Dragage.....	6,000 00
		Midland—Dragage—Nouvelle somme nécessaire.....	2,500 00
		Cobourg—Réparations aux brise-lames.....	1,000 00
		Beaverton—Somme réclamée par l'entrepreneur pour travaux additionnels nécessités par un tassement extraordinaire.....	560 00
		Dyer's Bay—Prolongement du quai.....	350 00
		Rivière Nation—Bras nord—Pour achat de droits riverains et enlèvement du barrage—les intéressés fournissant une somme égale.....	2,500 00

Colombie-Britannique.

399	{	Rivière Columbia en aval de Kootenay—Améliorations.....	1,200 00
		Rivière Somas—Enlèvement de chicots.....	500 00
		Rivière Fraser—Levée hydrographique.....	1,000 00
		Rivière Okanagan—Améliorations.....	1,500 00

PONTS ET CHAUSSÉES.

400	{	Ponts de trafic construits par le gouvernement dans tout le Canada—Réparations.....	5,000 00
		Pour acquitter un solde dû à Kennedy et Heney pour le pont de la rivière Bataille.....	525 00

NOUVEL OUTILLAGE DE DRAGAGE.

401	{	Nouveau dragueur pour la Colombie-Britannique.....	28,000 00
		Dragage—Provinces maritimes.....	15,000 00

GLISSOIRES ET ESTACADES.

402	District d'Ottawa—Rivière Petewawa—A voter de nouveau	4,000 00
-----	---	----------

LIGNES DE TÉLÉGRAPHE.

403	{	Aide à une ligne téléphonique entre Lethbridge et Cardston et prolongement, 70 milles, à raison de \$30 par mille, à condition que les dépêches du gouvernement seront envoyées gratuitement.....	2,100 00
		Lignes de télégraphe, Colombie-Britannique—Raccordement télégraphique de Lillooet à la ligne Ashcroft-Barkerville...	3,500 00
404	{	Raccordement télégraphique de French-Creek au canal Alberni.	1,400 00

Divers.

405	Compensation à R. Steckel, ingénieur civil, pour services spéciaux en rapport avec des mesurages, etc., demandés par le ministère de la Justice <i>re</i> le procès de la Reine <i>vs</i> Larkin, Connolly et Cie, entrepreneurs, travaux du havre de Québec.....	500 00
-----	---	--------

SUBVENTIONS DE NAVIRES.

406 Pour service à vapeur entre Saint-Jean, Yarmouth et Halifax.... 200,000 00
 SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

Gratification aux membres suivants de la police fluviale, Québec, basée sur la durée de leur service, pour cause de licenciement du corps :—

407	John Battle, 1 an ou 214 jours de solde.....	406 60
	Henry Wilson do	406 60
	Patrick Stephens do	406 60
	John Mullins do	406 60
	Henry Quinn do	353 10
	Joseph Deegan do	321 00
	Peter Waite do	321 00
	Pierre Kirouac do	321 00
Samuel Pepin, 6 m. ou 107 jrs. de solde.....	160 50	

LEVÉES HYDROGRAPHIQUES.

Pour payer les officiers suivants employés parmi le personnel de l'ingénieur en chef du ministère de la Marine et des Pêcheries :—

408	W. J. Stewart, mécanicien hydrographe.....	1,650 00
	Un adjoint (pas encore nommé).....	1,000 00
	Frederick Anderson, adjoint aux travaux hydrographiques	650 00
	C. F. Cox, ingénieur adjoint.....	1,300 00
	B. H. Fraser, dessinateur.....	800 00
	L. J. Burpee, sténographe et clavigraph.....	600 00

SERVICE DES PHARES ET DES COTES.

Agences, loyers et dépenses imprévues :—

Pour augmenter les appointements des employés suivants :—

409	L. A. Blanchet.....	50 00
	G. D. O'Farrell.....	60 00
	A. Hamel.....	50 00
	J. F. Harding.....	50 00
	A. D. B. Tremaine.....	50 00

HOPITAUX DE LA MARINE.

Nouvelle somme nécessaire pour les hôpitaux de la marine dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard et Colombie-Britannique..... 5,000 00

Gratification d'une année d'appointements aux officiers suivants, pour cause de la clôture des hôpitaux de la marine à Saint-Jean, N.-B., et Victoria, C.-B. :—

410	Dr James Christie, Saint-Jean, N.-B.....	560 00
	W. A. Barnes, gardien do	300 00
	Rév. Jas. Spencer, chapelain, Saint-Jean, N.-B.....	100 00
	Dr J. C. Davie, Victoria, C.-B.....	300 00
	George W. Unwin, gardien, Victoria, C.-B.....	500 00

PÊCHERIES.

Paiement à J. M. McNutt, douanier à Malpèque, I. P.-E., pour services rendus à titre de rapporteur en rapport avec le bureau de renseignements des pêcheries pendant la saison de 1890..... 15 00

Pour sautage de roches à Loch Lomond, Grande-Rivière comté de Richmond, N.-E., afin de permettre au saumon et autres poissons d'arriver aux frayères dans le lac en amont..... 1,000 00

COMMISSION GÉOLOGIQUE.

412	Paiement d'une gratification égale à deux mois d'appointements à la veuve de feu W. H. Smith, dont la mort prématurée a été accélérée par le fait de s'être exposé dans l'exécution de ses devoirs officiels.....	182 50
-----	---	--------

SAUVAGES.

ONTARIO ET QUÉBEC.

413	Octroi pour aider la Société d'agriculture des Munceys de la Thames.....	90 00
	Pour pourvoir à une somme suffisante pour couvrir les frais d'agrandissement de la maison d'école des filles sauvages de Caughnawaga.....	100 00
	Pour pourvoir aux bâtiments nécessaires à l'école des sauvages de la rivière au Saumon, N.-E.....	30 00
	Pour construire un égout à l'école des sauvages, Sainte-Marie, N.-B., et refaire les planchers qui tombent en ruine.....	60 00
	Pour pourvoir à la subvention fixée par convention pour l'école No 11, réserve des Six-Nations pendant trois ans au 30 juin 1894, à \$50 par année.....	150 00
	Pour pourvoir à une somme suffisante pour payer l'instituteur de l'école de la Mission des Munceys d'en bas.....	150 00
	Pour aider les sauvages du lac Golden, Ontario, à construire une maison d'école sur leur réserve.....	200 00
	Pour pourvoir au paiement des services approuvés par le département de la Justice, relativement à l'authenticité du titre de la terre achetée de T. J. Lamontagne et destinée à faire une réserve sauvage à Escoumains, comté de Saguenay, P.Q.	55 50
	Somme nécessaire afin de construire une maison à l'usage de M. A. M. Ironside, commis et interprète à Manitowaning.....	650 00

NOUVELLE-ÉCOSSE.

414	Pour pourvoir à la construction d'une maison d'école sur la réserve sauvage de Shubénacadie, N.-E.....	300 00
-----	--	--------

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

415	Pour terminer la maison récemment construite pour l'instituteur de l'école sauvage de l'île Lennox.....	150 00
-----	---	--------

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

416	Balance d'une somme suffisante pour accorder \$60 par année afin d'entretenir quarante (40) élèves à l'école de la mission de Sainte-Marie, Fraser inférieure, C.-B.....	1,400 00
	Pour pourvoir au crédit annuel afin d'aider au maintien des hôpitaux pour les sauvages à Metlakahtla et à Fort Simpson, C.-B., \$500 chacun.....	1,000 00
	Pour augmenter le crédit actuellement accordé au pensionnat des filles sauvages à Fort Simpson, C.-B., de 10 à 20 élèves à \$60 chacune.....	600 00
	Pour pourvoir à l'entretien des élèves et à l'ameublement de l'école d'industrie de la Baie Alerte.....	3,850 00

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

	Pour pourvoir à un fonds destiné à l'établissement d'un pensionnat au lac aux Canards, sous les auspices de l'Église catholique romaine: construction, \$2,000; meubles, \$1,000; entretien des élèves, première année, \$1,000.....	4,000 00
--	--	----------

417	{	Pour aide aux écoles sauvages suivantes du district Moosonee : Fort à l'Original, Factorerie de York, Albany, Rupert's House, Port-George, Châtes de Martin, \$200 chacune.....	1,200 00
		Pour aider à la construction d'un pont sur la rivière à l'Arc, dans la réserve des sauvages à Assiniboine.....	500 00
		Pour l'établissement d'un lac sur la Saskatchewan-Sud, dans l'agence du lac aux Canards.....	100 00
		Nouvelles additions, \$5,000, et meubles, \$1,000, à l'école indus- trielle sauvage de Saint-Boniface	6,000 00
		Partie du crédit pour la construction de l'école industrielle de Brandon, à voter de nouveau.....	10,000 00

EN GÉNÉRAL.

418	{	Pour pourvoir aux appointements de M. J. A. Macrae, inspecteur des agences et des réserves des sauvages.....	1,400 00
		Pour pourvoir aux appointements de M. G. L. Chifty, en qualité d'inspecteur des coupes de bois.....	1,000 00

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

419	{	Indemnité à Donald McLeod pour violation d'un contrat relatif au transport des approvisionnements de la police à cheval, de Calgary à Edmonton, pendant la saison de 1877.....	2,000 00
		Paiement à la Compagnie de bacs-passeurs de la rivière à l'Arc, pour un bac et ses accessoires destinés à l'usage de la police à cheval à Medecine-Hat, achetés au printemps de 1884.....	300 00

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

420	Nouvelle somme requise	1,334 00
-----	------------------------------	----------

DIVERS.

421	Dépenses se rattachant à la fixation de la frontière du Canada et des Etats-Unis d'Amérique entre le point le plus au sud de l'île du Prince-de-Galles et le 141 ^e méridien de longitude ouest.....	60,000 00
422	Dépenses se rattachant à la fixation de la frontière dans la baie Passamaquoddy	6,500 00
423	Frais de contestations judiciaires	7,800 00
424	Paiement à O'Connor et Hogg, frais <i>re</i> McLean <i>vs</i> la Reine.....	2,000 00
425	Paiement à O'Connor et Hogg, frais <i>re</i> Clark et Barber <i>vs</i> la Reine.....	400 00
426	Paiement à O'Connor et Hogg, frais <i>re</i> Woodburn <i>vs</i> la Reine..	500 00
427	Compilation de l'index (3) des bills du Service Civil et des pen- sions, ainsi que les noms des fonctionnaires publics.....	60 00
428	Classification des anciennes archives du Canada au bureau du Conseil Privé.....	1,000 00
429	Paiement du jugement <i>re</i> Barber <i>et al vs</i> la Reine, montant accordé par la cour de l'Echiquier, avec intérêt.....	42,800 00

PERCEPTION DU REVENU.

DOUANES.

430	{	Pour pourvoir aux frais d'entretien, changements et réparations du steamer de l'Etat <i>Constance</i> employé au service préventif dans le bas du Saint-Laurent.....	15,000 00
		Achat d'une chaloupe à vapeur à l'usage du steamer <i>Constance</i> , et qui sera transportée à bord de ce navire.....	1,000 00

ACCISE.

431	{	Augmentation des appointements de H. H. Grant, percepteur du revenu de l'intérieur, Halifax, à \$1,680, le rang de la division ayant été élevé par l'arrêté en Conseil du 8 juin 1892, conformément aux règlements du revenu de l'intérieur.....	80 00
		Augmentation des appointements de R. M. King, sous-percepteur, Halifax, à \$1,260, pour les mêmes raisons.....	60 00
		<i>Frais imprévus</i> —Paiement à John Cochran, fonctionnaire de la douane au dépôt de fret du chemin de fer Intercolonial à Saint-Jean, N.-B., pour services rendus à ce département, au cours de l'année.....	150 00
		Pour permettre au département de payer les frais du médecin qui a soigné M. Beckle, de Cobourg, (sous-percepteur), lequel s'est gravement blessé dans l'exercice de ses fonctions officielles	105 00

POIDS ET MESURES.

432	{	Pour payer à W. W. Russell, l'inspecteur adjoint des poids et mesures de Port-Arthur, les appointements qu'on lui a déduits par erreur pendant 28 jours de plus que son congé sans rémunération, dans le cours de l'exercice de 1891-92....	39 36
		Pour augmenter les appointements des fonctionnaires suivants :— R. H. Laidman, l'inspecteur-adjoint de Hamilton.....	100 00
		F. X. Chabot, l'inspecteur-adjoint de Québec.....	100 00
		A. Marsan, gardien, augmentation de salaire.....	50 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX.

433	Pour indemniser Hermidas Martial des blessures qu'il s'est faites en travaillant sur le canal de Chambly.....	500 00
-----	---	--------

TERRES DE L'ARTILLERIE.

434	Rachat de M. P. Johnstone de certaines terres de l'artillerie, dans le voisinage de la salle d'exercice de Québec.....	2,203 18
-----	--	----------

MINISTÈRE DES POSTES.

435	{	Montant requis pour permettre au directeur général des postes de payer M. J. H. Bartlett, en sus de ses appointements en qualité de commis de 2e classe, la somme de \$60 pour veiller au fonctionnement de l'horloge du bureau de poste, à Ottawa.....	60 00
		Montant requis pour augmenter les appointements de M. J. A. Gouin, directeur de poste d'Ottawa, de \$2,600 à \$3,000 par année.....	400 00
		Montant requis pour augmenter les appointements de M. E. B. Bates, le directeur de poste adjoint d'Ottawa, de \$1,400 à \$1,700 par année	300 00
		Montant requis pour augmenter les appointements de M. A. McGillis, commis de 1re classe du bureau de l'inspecteur des postes de Winnipeg, de \$1,300 à \$1,400 par année.....	100 00
		Pour pourvoir à six nouveaux facteurs au bureau de poste de Saint-Jean, N.-B., à \$360 chacun.....	2,160 00
		Pour pourvoir à trois nouveaux courriers sur chemin de fer dans la division de la Nouvelle-Ecosse, à \$480 chacun	1,440 00
		Montant requis pour augmenter les appointements de M. F. Hawken, inspecteur des postes de la division d'Ottawa, de \$2,000 à \$2,200 par année, conformément aux dispositions de l'Acte du service civil.....	200 00

Autre montant requis à titre d'allocation provisoire aux appointements ordinaires pour subvenir aux frais exceptionnels de subsistance dans la Colombie-Britannique	500.00
Résolutions à rapporter.	

JEUDI, 30 mars 1893.

Rapport à recevoir,—le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :

Bill (No 45) constituant en corporation la Compagnie de transport et de chemin de fer de Cleveland, Port-Stanley et London, et confirmant un arrangement concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Bill (No 89) concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson au Fort-Sheppard.

Bill (No 58) constituant en corporation la Compagnie de Téléphone Automatique et d'Electricité du Canada.

Bill (No 47) concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Bill (No 80) concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.

Bill (No 69) constituant en corporation la Compagnie de Steamers Canada Atlantique et Plant (limitée).

Bill (No 98) modifiant l'Acte constituant en corporation la Compagnie d'Épargne et de Prêt du Canada-Est (limitée).

Bill No 78 concernant la Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique.

Bill (No 85) constituant l'Association Canadienne de Gaz.

Bill (No 6) modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur.

Bill (No 97) modifiant l'Acte concernant la police de port et de rivière de la province de Québec.

Bill (No 103) modifiant de nouveau l'Acte concernant les officiers publics.

Et aussi, adoptant les bills suivants, avec des amendements, savoir :—

Bill (No 92) modifiant l'Acte de la Marine Marchande au sujet des lignes de charge.

Page 1, ligne 30, retranchez depuis "présent" jusqu'à "navires" et insérez : "abrogés en autant qu'ils concernent ou affectent les".

Bill (No 43) modifiant le Code Criminel de 1892.

Dans l'annexe.

Immédiatement au-dessous du mot "annexe" insérez ce qui suit :

Clause 3, paragraphe (k.), retranchez le mot "telle" avant "chose" dans la troisième ligne à partir de la fin du paragraphe.

Bill (No 110) modifiant de nouveau l'Acte des brevets.

Page, 1, ligne 11, retranchez depuis "2" jusqu'à "21" dans la ligne 13, et insérez "Le premier paragraphe de la clause 21 du dit acte est par le présent abrogé et remplacé par le suivant."

Bill (No 99), concernant les commissaires du havre de Montréal.

Page 1, ligne 14, après "objet" insérez ce qui suit comme clause A.

Clause A.

2. La clause huit du chapitre soixante et un des Statuts de 1873 et la clause deux du chapitre trente et un des Statuts de 1874, telles qu'amendées par la clause quatre du chapitre cinquante-trois des Statuts de 1891, sont par le présent abrogées et au lieu des dites clauses il est décrété par le présent acte que la corporation des commissaires du havre de Montréal se composera de dix membres dont cinq seront nommés par le Gouverneur en conseil, l'un desquels sera le maire de Montréal *ex officio*,

pendant son terme d'office, et les quatre autres seront élus, un par chacun des corps suivants : La chambre de commerce de Montréal ; l'Association de la Halle au blé de Montréal ; la chambre de commerce du district de Montréal ; et les Intérêts Maritimes du havre de Montréal.

2. La rotation continuera à être tous les quatre ans.

Bill (No 54) constituant en corporation la Compagnie d'irrigation d'Alberta.

Page 2, ligne 41, après "imposera" insérez ce qui suit comme paragraphes deux et trois :—

" 2. La compagnie donnera deux mois d'avis de son intention de s'adresser au Gouverneur en conseil pour l'approbation de ses plans, en publiant cet avis une fois par semaine, pendant deux mois, dans quelque papier-nouvelle édité dans la localité ou dans l'endroit le plus rapproché, s'il n'en est pas dans la localité.

" 3. Copie des plans sera déposée dans le bureau d'enregistrement du district pour une période de deux mois, avant de s'adresser au Gouverneur en conseil."

Page 3, ligne 26, retranchez : " sur lesquelles elle entrera "

Bill (No 35) constituant en corporation la Compagnie d'irrigation de Calgary.

Page 3, ligne 47, après "imposera" insérez ce qui suit comme paragraphes deux et trois :—

" 2. La compagnie donnera deux mois d'avis de son intention de s'adresser au Gouverneur en conseil pour l'approbation de ses plans, en publiant cet avis une fois par semaine, pendant deux mois, dans quelque papier-nouvelle édité dans la localité ou dans l'endroit le plus rapproché, s'il n'en est pas dans la localité.

" 3. Copie des plans sera déposée dans le bureau d'enregistrement du district pour une période de deux mois, avant de s'adresser au Gouverneur en conseil."

Page 3, ligne 37, retranchez : " sur lesquelles elle entrera "

Bill (No 36) constituant en corporation la Compagnie hydraulique de Calgary.

Page 3, ligne 13, après "imposera" insérez ce qui suit comme paragraphes deux et trois :—

" 2. La compagnie donnera deux mois d'avis de son intention de s'adresser au Gouverneur en conseil pour l'approbation de ses plans, en publiant cet avis une fois par semaine, pendant deux mois, dans quelque papier-nouvelle édité dans la localité ou dans l'endroit le plus rapproché, s'il n'en est pas dans la localité.

" 3. Copie des plans sera déposée dans le bureau d'enregistrement du district pour une période de deux mois, avant de s'adresser au Gouverneur en conseil."

Page 3, ligne 34, retranchez : " dans lesquelles elle entrera "

Bill (No 79) constituant en corporation la Compagnie de canaux de l'Amérique du Nord.

Page 7, ligne 13, au lieu de " vingt et un " insérez : " vingt. "

Page 11, ligne 4, retranchez " clause trente neuf. "

Bill (No 106) concernant les Dames du Sacré-Cœur de Jésus.

Page 1, ligne 23, retranchez " Vanden " et insérez : " Van den " et retranchez " Bacher " et insérez : " Backer. "

Page 1, ligne 24, retranchez " Kernie " et insérez : " Kerhue. "

Page 1, ligne 30, retranchez " siège social " et insérez : " centre du vicariat. "

Page 3, ligne 13, après " Québec " insérez : " et leurs successeurs. "

Page 4, ligne 17, après " établissements " insérez ce qui suit comme clause

A.

Clause A.

" Rien dans le présent acte n'effectuera l'Acte de la législature de la province de la Nouvelle-Ecosse passé en l'année 1869, chapitre 69, dans les actes de cette année, et intitulé : ' Acte constituant en corporation les Dames du Sacré-Cœur de Jésus, ' de Halifax. "

Et aussi,—avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 131), intitulé : " Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des chemins de fer. " (Sur motion de M. Haggart, le dit bill est lu la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Foster, il est Résolu,—Que la prise en considération des bills privés, tels qu'amendés par le Sénat, soient inscrits sur les ordres du jour, à la prochaine séance de la Chambre, après les affaires de routine.

M. Haggart dépose sur le bureau,—Rapports et Statistiques des chemins de fer du Canada, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer de la Puissance, 1892.

M. Patterson (Huron), soumet à la Chambre,—Rapport des Examineurs du Service Civil du Canada pour l'année civile 1892.

Sir Adolphe Caron présente,—Réponse à Ordre du 6 février 1893—Copie de toutes pétitions, documents et lettres concernant la demande faite durant les six dernières années pour un service postal plus considérable au bureau de poste de Harkaway.

Aussi,—Réponse à Ordre du 1er mars 1893—Copie de toute correspondance et requêtes, demandant le changement du bureau de poste de Saint-Sébastien, comté de Beauce, ainsi que copie du rapport de l'inspecteur des postes s'y rapportant.

M. Costigan présente les réponses suivantes:—Réponse à Ordre du 20 février 1893—Copie de toute correspondance et rapports adressés au gouvernement entre les années 1876 et 1893, au sujet du récif de Lurher, situé à l'entrée de la Baie de Fundy, et des moyens suggérés pour protéger la navigation dans ces parages.

Réponse à Ordre du 1er mars 1893—Copie de toute correspondance entre le gouvernement et la chambre de commerce de Québec, relative à la nomination d'un officier des pêcheries en remplacement de M. W. H. Whitely pour la division de Bonne-Espérance, de Chécatica à Blanc-Sablon.

Réponse à Ordre du 13 mars 1893—Copie de toute correspondance concernant la réclamation de M. Lauchlin McDougall, du comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse, pour une allocation de retraite, ainsi que les montants qui lui ont été payés à titre de gardien de phare à Saint-Paul et Ingonish, donnant les montants séparément pour chaque année.

Réponse à Ordre du 13 mars 1893—Copie du certificat de compétence obtenu par chacun des commandants suivants des navires qui ont fait le service de la protection des pêcheries durant la dernière saison, savoir:—

Commandant O. G. V. Spain, "Acadia."	
do W. H. Kent, "Agnes Macdonald."	
do E. Dunn, "Bayfield."	
do Geo. M. May, "Constance."	
do J. H. Pratt, "Dream."	
do Wm. Wakeham, "La Canadienne."	
do A. Finlayson, "Stanley."	
do C. T. Knowlton, "Vigilant."	

Les bills suivants sont lus pour la troisième fois et passés, savoir:—

Bill (No 27) modifiant l'Acte des pensions du Service Civil.

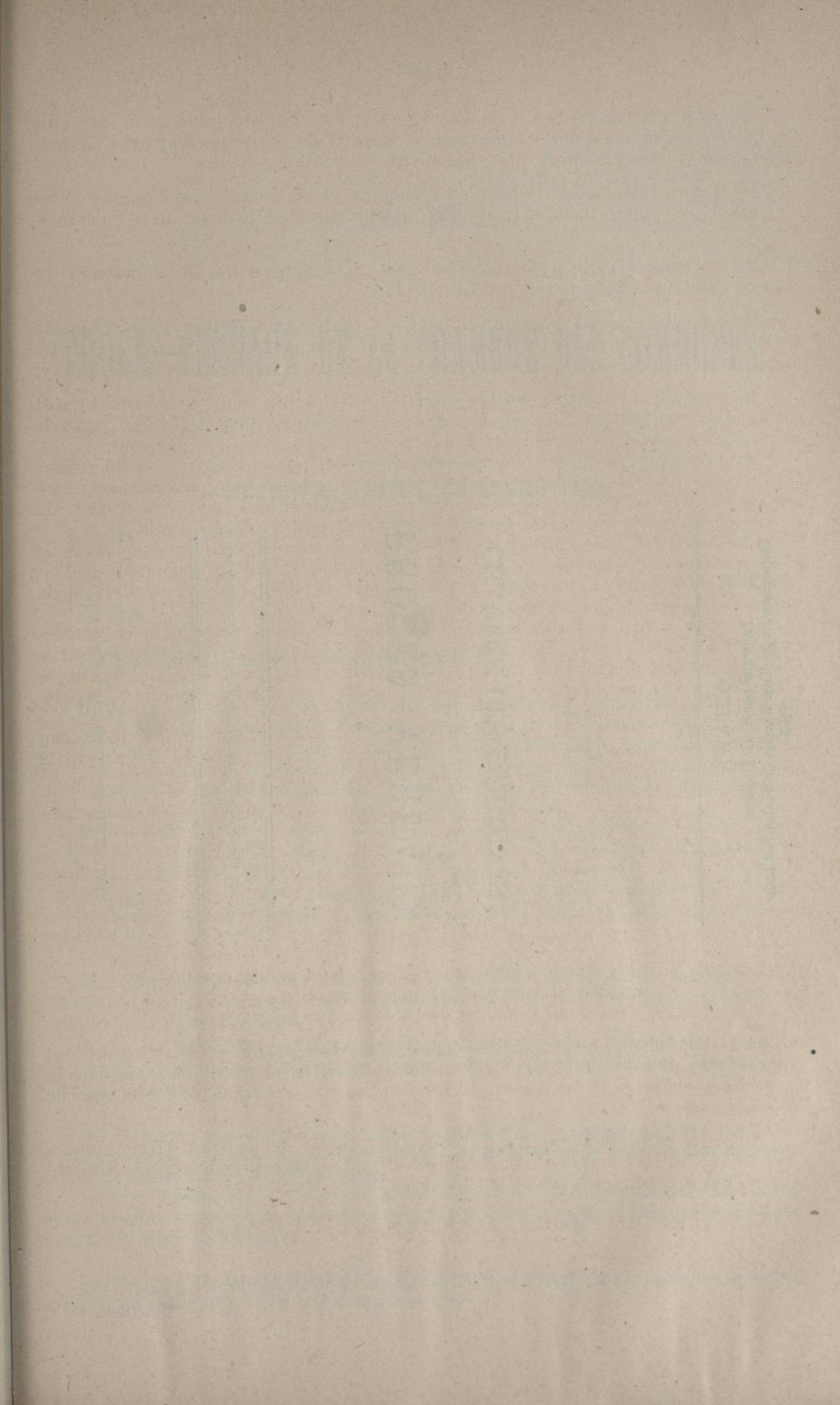
Bill (No 123) concernant les listes des voteurs de 1893.

La résolution adoptée en comité général, hier, concernant la déduction de huit piastres par jour à être faite sur l'indemnité des députés, tel que mentionné dans la clause 26 du chapitre 11 des Statuts Révisés du Canada, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée.

M. Foster présente alors un bill (No 132) modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes,—lequel est lu la première fois.—Seconde lecture, à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors s'ajourne à 1.45 A.M., jusqu'à 11 A.M., ce jour.

PETER WHITE,
Orateur.



No 45.

OTTAWA, MERCREDI, 29 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893

No 46.

PROCÈS-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

 OTTAWA, JEUDI, 30 MARS 1893.

11 A.M.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De James Sharp, J.P., et autres, du lac Armstrong et autres lieux; et de Thomas J. McNeill et autres, de Tregarva, tous du district d'Assiniboia, Territoires du Nord-Ouest; demandant que le contrôle de l'éducation soit donné à l'Assemblée du Nord-Ouest, et que la clause de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest prescrivant la publication en langue française des Ordonnances de l'Assemblée et l'usage de cette langue dans les procédures des cours de justice, soit abolie.

De William McKay et autres, de Moncton, comté de Westmorland; et de James S. Scott et autres, de Pine Ridge, comté de Kent, tous du Nouveau-Brunswick; de Robert B. Archibald et autres, de Truro, comté de Colchester; et de Amos E. Outhouse et autres, de Tiverton, comté de Digby, tous de la Nouvelle-Ecosse; demandant qu'aucun bill dont les prescriptions seraient en conflit avec la conscience ne devienne loi.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau un état des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de Prêt et de Placement (limitée), à la date du 31 décembre 1892.

Aussi,—Etat des baptêmes, mariages et sépultures, pour l'année 1892, dans les districts de Bellechasse, Chicoutimi, Gaspé, Joliette, Iberville, L'Islet, Montmagny, Ottawa et Saguenay.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la couronne en chancellerie un certificat de l'élection de Robert Boston, écr, pour le district électoral de Middlesex-Sud.

Robert Boston, écr, député du district électoral de la division-sud de Middlesex, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

M. Scriver, du comité mixte de la Bibliothèque du Parlement, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

SECONDE RÉUNION, 1893.

Une seconde réunion du comité a eu lieu dans la Chambre de l'Orateur, mercredi le 29 mars.

Le rapport du comité d'audition a été lu et adopté.

Copie de ce rapport se trouve ci-joint.

Les bibliothécaires ont été informés que les rapports de brevets et spécifications transférés au département de l'Agriculture, devront être d'un accès aussi facile au public que lorsqu'il se trouvaient jusqu'ici dans la bibliothèque du Parlement.

Et le comité s'est ajourné.

CHAMBRE DE L'ORATEUR,
ce 29 mars.

PETER WHITE,
Président.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé, par le comité mixte de la bibliothèque du Parlement pour la session de 1893, de faire l'audition des comptes des recettes et des dépenses de la Bibliothèque pour l'année dernière, présente le rapport suivant :

Le sous-comité a examiné les comptes, livres et pièces justificatives qui lui ont été soumis par le comptable intérimaire et numérotés 2317 à 2646 (inclusivement), ainsi que les pièces justificatives des lettres de change expédiées aux agents de Londres, Angleterre, et portant les lettres A, B, C et D de 1892-93 respectivement, et a constaté qu'ils correspondent les uns aux autres.

Le sous-comité annexe au présent pour l'information du Parlement un relevé du compte courant de la Bibliothèque à partir du jour de la dernière audition (1er juin 1892) à venir au 24 mars 1893, aussi, un état de la dépense faite en achats de livres (classés par sujets) pendant la même période.

A. R. McCLELAN,
J. SCRIVER,
G. AMYOT.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 24 mars 1893.

RELEVÉ—classifié par sujets—des dépenses pour livres et reliure, du
1er juin 1892, au 24 mars 1893.

Religion, Phylosophie et Education.....	\$ 337 26
Histoire et Biographie.....	1,944 02
Géographie et Voyages.....	471 67
Science.....	684 57
Arts utiles.....	473 02
Beaux-arts.....	171 88
Jeux et amusements.....	49 25
Philologie, Histoire de la Littérature et Bibliographie.....	175 71
Belles-lettres.....	855 28
Encyclopédies et Revues.....	774 65
Loi, Histoire constitutionnelle, Documents parlementaires, etc.....	1,680 86
Economie sociale et politique, Statistiques, etc.....	409 41
Almanachs d'adresses.....	77 93
Reliure canadienne.....	1,065 76
Assurance, Commission, Frais de port, etc.....	328 87
Total.....	9,500 14

JOHN SMITH,
Comptable intérimaire.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

COMPTE COURANT des sommes reçues et déboursées pour livres et reliures depuis le 1er juin 1892 (date de la dernière audition) jusqu'au 24 mars 1893.

11

1892.	\$ cts.	1892.	\$ cts.	1892.	\$ cts.
1er juin... A balance de subvention de 1891-92, non dépensée à cette date.....		30 juin...		Depense—Balance des crédits pour 1891-92.	
1er juillet. A montant des subventions de 1892-93.....	10,000 00	30 do ..	1,476 95	Pour montant dépensé pour livres anglais, jusqu'à date	530 91
Générales	1,000 00	30 do ..		Pour montant dépensé pour livres français, jusqu'à date	192 08
Livres sur l'Histoire de l'Amérique.....	2,000 00	30 do ..		Pour montant dépensé pour livres sur l'Histoire de l'Amérique, jusqu'à date.....	160 64
Relié.....		30 do ..	13,000 00	Pour montant dépensé pour reliure, jusqu'à date.	593 32
		1893.		Depense—Crédits de 1892-93.	
		24 mars...		Pour montant dépensé pour livres anglais, jusqu'à date	5,004 04
		24 do ..		Pour montant dépensé pour livres français, jusqu'à date	1,753 72
		24 do ..		Pour montant dépensé pour livres sur l'Histoire de l'Amérique, jusqu'à date.....	792 79
		24 do ..		Pour montant dépensé pour reliure, jusqu'à date.	472 44
		24 do ..		Par balance de subventions non dépensées pour 1892-93.....	8,023 19
			14,476 95		9,500 14
					4,976 81
					14,476 95

EXPLICATION DE LA BALANCE NON DÉPENSÉE.

1893.	\$ cts.	1893.	\$ cts.	RÉCAPITULATION DE LA DÉPENSE DEPUIS LE 1ER JUIN 1892.	\$ cts.
24 mars... Balance de subventions pour 1892-93 non dépensée.....		24 mars...		Montant total dépensé pour livres anglais depuis le 1er juin 1892.....	5,534 95
24 do .. Dans la Banque de Montréal (voir état de la Banque).....	1,969 68	24 do ..	3,561 16	Montant total dépensé pour livres français depuis le 1er juin 1892.....	1,946 06
Moins—Chèques non soldés (en voir la liste).....	328 65	24 do ..	1,641 03	Montant total dépensé pour livres sur l'Amérique depuis le 1er juin 1892.....	953 43
Moins—Montant à dépenser sur les contingents.....		24 do ..	5,202 19		1,065 76
			225 38		
Balance à dépenser pour livres et reliure.....			4,976 81		9,500 14

JOHN SMITH, comptable intérimaire.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 24 mars 1893.

LISTE des chèques non soldés tirés sur la Banque de Montréal, Ottawa.

Date.	—	Numéro.	Montant.
1893.			\$ cts.
17 janvier.....	University Press, Université de Chicago.....	2561	3 00
21 février.....	Chambre de commerce de Montréal.....	2615	3 00
10 mars.....	Stephen D. Peet.....	2636	4 00
10 do.....	Crédit, receveur-général.....	2637	0 62
22 do.....	Editeur de "La Patrie".....	2639	3 00
22 do.....	Thomas Chapais.....	2640	3 00
22 do.....	Binder et Kelly.....	2642	4 00
22 do.....	Editeur, Boston "Daily Advertiser".....	2643	6 00
22 do.....	N. L. Britton.....	2644	2 00
22 do.....	Crédit, receveur-général.....	2645	274 51
22 do.....	do do.....	2646	25 52
			328 65

JOHN SMITH,
Comptable intérimaire.

M. Sproule, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit :—

L'enquête du comité a porté sur trois sujets : l'agriculture, les quarantaines et l'immigration.

Sur l'agriculture et de ses subdivisions, le comité a interrogé les divers officiers de la ferme expérimentale d'Ottawa dont les dépositions sont annexées aux présentes comme faisant partie du rapport du comité.

Les officiers interrogés sont : M. W. Saunders, directeur de la ferme expérimentale ; M. Jas. W. Robertson, commissaire de l'industrie laitière et agronome ; M. Jas. Fletcher, entomologiste et botaniste ; M. F. T. Shutt, chimiste ; M. John Craig, horticulteur ; et M. A. G. Gilbert, directeur de la basse-cour. Une lettre du Dr William Alexander, d'Aberdeen, sur l'importance d'améliorer la qualité des viandes expédiées du Canada en Ecosse, a aussi été produite devant le comité.

Les renseignements donnés par M. Saunders montrent les progrès réalisés par les fermes expérimentales en Canada, et contiennent des faits d'une importance pratique précieux pour les agriculteurs, en même temps qu'ils font connaître les résultats des expérimentations qui s'y poursuivent. M. Saunders affirme que la manière dont on procède ici à la production des grains hybrides est unique au monde, et promet de donner des résultats de la plus grande importance pour tout le pays.

Les travaux poursuivis, dans sa sphère, par M. Robertson, le commissaire de l'industrie laitière, sont d'une importance majeure pour les agriculteurs du pays ; cette importance est démontrée par l'amélioration de la qualité des produits de la laiterie et par l'augmentation dans le chiffre de leur exportation, comme aussi par l'intérêt croissant qu'y portent les fermiers et qui promet des résultats plus importants encore.

Les informations données par M. Fletcher, entomologiste et botaniste, sont des plus intéressantes et contiennent des suggestions pratiques relativement à l'utilisation des herbes pour l'alimentation à la ferme et dans les pâturages, et aux méthodes que peuvent employer les fermiers pour se défendre contre les dommages causés par les insectes et les excroissances fongueuses.

Les fermiers ne peuvent étudier avec trop d'attention les renseignements donnés par le chimiste, M. Shutt, surtout en ce qui concerne l'utilisation des engrais.

Le témoignage de M. Craig, l'horticulteur, contient des données précieuses pour les jardiniers sur la manière de se servir des diverses compositions employées pour préserver les plantes des ravages des insectes, et sur les résultats obtenus dans ce sens à la ferme centrale.

M. Gilbert, directeur de la basse-cour de la ferme, a fait voir quelle était pour le Canada la valeur de l'élevage des volailles. Il en a énuméré les diverses espèces et les plus avantageuses sous le rapport des œufs ou de la viande, et les conditions nécessaires à leur fructueux développement.

Le comité a interrogé M. Lowe, sous ministre de l'Agriculture, et le professeur McEachren, de Montréal, inspecteur-chef du bétail en Canada, sur les quarantaines de bestiaux. Les mesures prises dans le pays par le département et le gouvernement, par le haut-commissaire et les ministres du Canada en Angleterre, à la fin d'octobre et au commencement de novembre derniers, sont rapportées au long dans les témoignages annexés à ce rapport.

En octobre dernier, en Ecosse, trois animaux que l'on prétendait avoir été importés du Canada sur les steamers "Monkseaton" et "Hurona," furent déclarés atteints de pleuro-pneumonie par les vétérinaires du bureau impérial de l'agriculture, et les officiers en loi de la couronne avisèrent alors le bureau que la seule mesure à prendre était de mettre le Canada sur la liste des pays dont les animaux devraient être abattus à leur débarquement.

Le comité est convaincu, d'après les faits qui lui ont été exposés, qu'il n'y a pas et qu'il n'y a jamais eu de pleuro-pneumonie sur les bestiaux du Canada; et il est, en conséquence, d'avis qu'il y a eu erreur dans le diagnostic des vétérinaires impériaux s'il n'y en a pas eu relativement à la provenance des trois animaux que l'on a prétendu être affectés de cette maladie.

Le comité s'est assuré que le gouvernement a fait toutes les représentations nécessaires dans ces circonstances afin de remettre le Canada sur le même pied qu'auparavant relativement à l'exemption de toute restriction dans l'exportation de ses animaux dans le Royaume-Uni.

Le comité a appris que le 18 février dernier le gouvernement avait aboli le privilège de laisser entrer dans le Nord-Ouest les animaux de colons venant de pays adjacents, présentant les mêmes conditions climatiques et où ne régnaient aucune maladie contagieuse, sans subir une quarantaine de 90 jours, afin de se conformer aux exigences des autorités impériales. Le comité a aussi appris que, sur le rapport conjoint des ministres de l'Agriculture et de l'Intérieur et du président du comité, les services de la police à cheval seront utilisés largement pour protéger la frontière, garder les quarantaines et donner toutes les facilités possibles pour prendre soin du bétail des colons qui doit subir une quarantaine de 90 jours.

La tuberculose qui existe dans une certaine mesure parmi les bestiaux du Canada, comme elle existe du reste, aux Etats-Unis et en Europe, et qui a déjà fait le sujet d'une enquête par un précédent comité, mérite la plus sérieuse considération de la part du gouvernement et demande l'adoption de mesures propres à la faire disparaître radicalement.

En ce qui concerne les mesures que l'on disait avoir été prises par le gouvernement pour protéger le Canada contre l'invasion possible du choléra asiatique pendant la prochaine saison, le comité a interrogé M. Gobeil, sous-ministre des Travaux publics. Il a déclaré que les travaux étaient en bonne voie et que la quarantaine de la Grosse Ile serait équipée au complet à l'ouverture de la navigation et que tous les autres appareils nécessaires pour les autres quarantaines seraient complétés aussitôt que possible. Toutes les anciennes stations de quarantaine seront pourvues de tous les appareils modernes les plus perfectionnés, et William's Head, dans le district de Fuca, Colombie-Anglaise, sera converti aussitôt que faire se pourra en station de quarantaine de première classe.

Le comité a interrogé M. Burgess, sous-ministre de l'Intérieur, sur la question d'immigration. Il a démontré que des efforts énergiques sont faits pour encourager l'immigration en Canada des classes désirées, et pour prendre soin des immigrants à

leur arrivée, et pour les diriger. Le nombre d'inscriptions de *homesteads* par des Canadiens et autres immigrants venant des Etats de l'Ouest, est très considérable. Les détails de ce mouvement sont contenus dans le témoignage de M. Burgess, annexé au présent rapport. Dans l'intérêt de l'agriculture, et comme moyen le plus direct de faire profiter la classe agricole, des essais tentés aux fermes expérimentales du Canada, le comité recommande que le rapport final de ce comité, pour la présente session du Parlement, soit imprimé au chiffre de 100,000 exemplaires, dans les proportions ordinaires en langues anglaise et française, en sus du nombre requis pour la distribution ordinaire, 2,475, soit 102,475 exemplaires en tout.

Que 150,000 exemplaires de chacun des rapports de la ferme expérimentale et de l'industrie laitière, pour l'année dernière, soient aussi imprimés, et que la totalité des rapports ci-dessus soit également distribuée parmi les seuls membres du Sénat et de la Chambre des Communes.

Et qu'il soit aussi imprimé 500 exemplaires du témoignage, devant ce comité, de chaque officier de la ferme expérimentale centrale, qui seront remis à chacun, pour en faire la distribution à son gré.

Le comité a passé diverses résolutions importantes, renfermant ses vues sur quelques-uns des sujets qui ont attiré son attention, et on les trouvera à la fin de ce rapport.

(Pour la preuve accompagnant ce rapport voir Appendice du Journal, No 1.)

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considération et adoptés, savoir :—

Bill (No 36) constituant en corporation la Compagnie Hydraulique de Calgary.

Bill (No 35) constituant en corporation la Compagnie d'Irrigation de Calgary.

Bill (No 54) constituant en corporation la Compagnie d'Irrigation d'Alberta.

Bill (No 79) constituant en corporation la Compagnie de canaux de l'Amérique du Nord.

Bill (No 106) concernant les Dames du Sacré-Cœur de Jésus.

Sur motion de M. Taylor, le sixième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement est adopté.

Le bill (No 11) concernant l'Assurance du Service Civil par l'Etat, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le bill (No 109) modifiant de nouveau l'Acte des Terres Fédérales, est de nouveau délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

L'ordre du jour, pour la prise en considération des amendements faits par le Sénat au Bill (No 29) concernant les témoins et la preuve, étant lu ;

M. Curran propose,—Que les dits amendements soient pris en considération maintenant.

M. Davin propose comme amendement,—Que le mot "maintenant" soit retranché et remplacé par les suivants : "d'aujourd'hui en six mois."—Rejeté sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Allan,
Beausoleil,
Béchar, d,
Beith,
Bernier,
Boston,
Bourassa,
Brodeur,
Brown,

Davin,
Devlin,
Forbes,
Geoffrion,
Gibson,
Guay,
Langelier,
Langevin (Sir Hector),
Laurier,

McCarthy,
McMullen,
McNeill,
Mills (*Bothwell*),
Monet,
Mulock,
O'Brien,
Paterson (*Brant*),
Proulx,

Campbell,
Cartwright (Sir Richard),
Choquette,
Christie,
Davies,

Leduc,
Lister,
Livingston,
Lowell,

Rinfret,
Semple,
Sutherland,
Vaillancourt.—40.

CONTRE :

Messieurs

Amyot,
Bain (*Soulanges*),
Barnard,
Belley,
Bennett,
Bergeron,
Boyd,
Bruneau,
Bryson,
Cargill,
Carignan,
Carling,
Carpenter,
Caron (Sir Adolphe),
Carscallen,
Cochrane,
Cockburn,
Corby,
Costigan,
Craig,
Curran,
Daly,
Davis,
Denison,
Dugas,
Dupont,
Dyer,
Earle,
Fairbairn,

Ferguson (*Renfrew*),
Foster,
Fréchette,
Gillies,
Girouard (*Jacques-Cartier*),
Grandbois,
Guillet,
Haggart,
Hearn,
Henderson,
Hodgins,
Hutchins,
Ingram,
Jeannotte,
Joncas,
Kenny,
LaRivière,
Leclair,
Lippé,
Macdonald (*Winnipeg*),
Macdonell (*Algoma*),
Mackintosh,
Macleam (*York*),
McAlister,
McDonald (*Assinibvia*),
McDougald (*Pictou*),
McKay,
McLennan,
Madill,

Mara,
Marshall,
Masson,
Metcalfe,
Mills (*Annapolis*),
Montague,
Ouimet,
Patterson (*Huron*),
Pelletier,
Prior,
Reid,
Robillard,
Rosamond,
Ross (*Dundas*),
Ross (*Lisgar*),
Ryckman,
Sproule,
Stairs,
Stevenson,
Taylor,
Temple,
Turcotte,
Tyrwhitt,
Wallace,
Weldon,
White (*Cardwell*),
White (*Shelburne*),
Wood (*Brockville*),
Wood (*Westmoreland*)—87.

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre, en conséquence, procède à la prise en considération des dits amendements.

Le premier amendement étant lu la seconde fois, est adopté.

Les second et troisième amendements étant lus la seconde fois, sont désapprouvés pour la raison suivante : " qu'il est contraire à une saine politique publique que les maris ou les épouses soient autorisées à divulguer des conversations tenues entre eux pendant le mariage. "

Le quatrième amendement étant lu la seconde fois ;

M. Davies propose.—Que les mots " du juge ou " soient insérés dans le dit amendement après les mots " de la part ".—Adopté.

Le dit amendement est alors adopté, tel qu'amendé.

Et il est ordonné d'envoyer un message au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Le bill (No 127) autorisant l'octroi des subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées,—est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et passé.

Le bill (No 124) concernant la nomination de commissaires à l'Exposition Colombienne Universelle, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois, et passé.

Le bill (No 118) modifiant l'Acte concernant le Collège Militaire Royal, est lu la seconde fois.

M. Patterson (Huron) propose,—Que le dit bill soit renvoyé, sans délai, en comité général, avec pouvoir d'y insérer des dispositions conformes aux résolutions adoptées hier par cette Chambre.—Adopté.

Le bill est alors délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No 128) du Sénat, intitulé: "Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte d'Inspection générale," est lu la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé (tel qu'amendé).

Le bill (No 104) concernant les jeunes délinquants dans la province du Nouveau-Brunswick, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir:—

Le bill (No 70) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Nakusp à Slocan.

Le bill (No 83) concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Le bill (No 122) ratifiant la vente du chemin de fer d'embranchement de Carleton à la cité de Saint-Jean.

Et aussi, avec le bill suivant de Leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir:—

Le bill (No 133), intitulé: "Acte concernant l'octroi de subventions en terres à des compagnies de chemins de fer."

M. Haggart présente,—Réponse à Ordre du 13 mars 1893—Copie de toute correspondance, rapports et autres documents concernant la réduction de C. A. Atkinson du rang de chef de train à celui de serre-freins, au mois d'octobre 1887, ou vers ce temps.

M. Costigan présente,—Réponse à Adresse du 13 mars 1893—Copie de toutes soumissions, lettres, télégrammes et correspondance entre le gouvernement et ses agents et toutes autres personnes, concernant le contrat donné pour la réparation du steamer *Quadra*.

L'amendement fait par le Sénat au bill (No 110) modifiant de nouveau l'Acte des brevets, est pris en considération et adopté.

Le bill (No 112) concernant l'inspection du pétrole, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général et rapporté sans amendement.

M. Wood (Brockville) propose,—Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Flint propose, comme amendement, que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin d'amender le paragraphe 3, clause 15 de l'article 8, en retranchant les mots: "désigner des localités où le pétrole d'éclairage pourra être importé en wagons-réservoirs," et les remplaçant par les suivants: "faire des règlements administratifs en vertu desquels le pétrole d'éclairage pourra être importé en wagons-réservoirs ou navires-réservoirs."—Rejeté.

La motion principale est alors adoptée, et le bill est, en conséquence, lu la troisième fois et passé.

L'amendement fait par le Sénat au bill (No 43) modifiant le Code Criminel de 1892, est pris en considération et adopté.

Le bill (No 131), du Sénat, intitulé : "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des chemins de fer," est lu la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé (tel qu'amendé).

M. l'Orateur donne à la Chambre communication de la lettre suivante qu'il a reçue du secrétaire de Son Excellence le Gouverneur général :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 30 mars 1893.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle des séances du Sénat pour proroger la session du parlement fédéral, samedi, le 1er avril, à 3.30 p.m.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. St. AUBYN, Major,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes.

M. Landerkin propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant. Motion retirée, avec le consentement de la Chambre.

M. Costigan présente,—Réponse à Adresse du 20 mars 1893—Copie de tous documents, rapports et correspondance entre le gouvernement et la chambre de commerce de Québec ou toute autre personne relatifs au traitement que reçoivent les pêcheurs canadiens de la part des pêcheurs de Terre-Neuve le long des côtes du Labrador canadien.

Le bill (No 125) à l'effet de prévenir la fabrication et la vente d'imitations de fromage et de pourvoir à la marque des produits de laiterie, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No 132) modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No 126) modifiant de nouveau les actes concernant les droits de douane, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, et rapporté sans amendement.

M. Foster propose,—Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Laurier propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général, avec mandat de l'amender en "réduisant et remaniant les droits sur le fer."—Rejeté.

La motion principale est alors adoptée, et le dit bill est lu pour la troisième fois, et passée.

Le bill (No 129) modifiant l'Acte concernant les subventions des steamers océaniques, est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

M. Costigan présente,—Réponse à Ordre du 20 mars 1893—1. Copie des instructions expédiées aux gardes-pêche des comtés de Berthier, Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain, Nicolet, Yamaska et Richelieu, depuis le 1er janvier 1892, et de toute correspondance échangée à ce sujet, soit entre le gouvernement et les dits gardes-pêche, soit entre le gouvernement et toute autre personne, depuis le 1er janvier 1892 jusqu'à cette date, au sujet des dites instructions et de leur mise en force.

2. Etat des licences de pêche émises dans les comtés ci-dessus durant les années 1891 et 1892, séparément.

3. Etat de la quantité et de la valeur des différentes sortes de poissons pris dans les dits comtés séparément durant les années 1891 et 1892.

Aussi,—Réponse à Ordre du 20 février 1893—Relevé de toutes les personnes qui ont reçu des primes de pêche dans les comtés de Victoria et de Guysboro', N.-E., en 1892, et du montant payé à chacune.

M. Foster propose,—Que le bill (No 114), du Sénat, intitulé: "Acte concernant le Président du Sénat," soit maintenant lu la seconde fois.

Et un débat s'ensuivant,—il est ajourné sur motion de Sir Richard Cartwright.

Le bill (No 116) abrogeant l'Acte d'exemption des biens de famille est lu pour la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu pour la troisième fois, et passé.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 31 janvier dernier, sont rapportées, et elles sont comme suit:—

II.—FRAIS DE GESTION.

	Inspecteur.....	\$1,700 00
	Bureau du sous- receveur général, Toronto.....	7,100 00
	do do Montréal.....	5,600 00
	do do Halifax.....	8,300 00
	do do Saint-Jean.....	6,600 00
	do do Winnipeg.....	6,600 00
	do do Victoria.....	4,000 00
	do do Charlottetown.....	4,600 00
	Caisses d'épargne rurales: Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard—	
1	Appointements.....	11,650 00
	Dépenses imprévues.....	1,750 00
	Commission pour paiement d'intérêt sur la dette publique, achat de fonds d'amortissement et transfert d'effets.....	30,350 00
	Courtage sur achat d'effets pour le fonds d'amortissement.....	5,100 00
	Timbres aaglais, frais de port, télégrammes, etc.....	3,000 00
	Dépenses se rattachant à l'émission et au rachat des billets fédé- raux, sans égard aux dispositions de l'Acte du service civil.	5,000 00
	Impression de billets fédéraux.....	45,000 00
	Impressions, annonces, inspection, frais de transport et frais divers, y compris commutation de droits de timbres.....	12,500 00

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.

2	Bureau du secrétaire du Gouverneur général.....	\$ 10,662 50
3	Bureau du Conseil privé de la Reine pour le Canada.....	29,325 00
4	Département de la Justice.....	22,870 00
5	do do division des pénitenciers.....	6,475 00
6	do de la Milice et Défense.....	45,462 50
7	do du Secrétaire d'État.....	42,285 00
8	do des Impressions et Papeterie.....	25,594 50
10	Bureau du contrôleur de la police à cheval du Nord-Ouest.....	9,742 50
11	Département des Affaires des Sauvages.....	50,952 50
12	Bureau de l'Auditeur général.....	26,917 50
13	Département des Finances et Conseil du Trésor.....	50,500 00
14	do des Douanes.....	35,137 50
15	do du Revenu de l'Intérieur.....	39,750 00
16	do des Postes.....	206,710 00
17	do de l'Agriculture.....	52,350 00
18	do de la Marine et des Pêcheries.....	50,000 00
19	do des Travaux publics.....	50,555 00
20	do des Chemins de fer et Canaux.....	49,662 50
21	do de la Commission géologique.....	50,732 50
22	do de l'Industrie et du Commerce.....	6,000 00

Les résolutions 1 et 2 étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La résolution 3 étant lue la seconde fois, est amendée en ajoutant après "Canada" les mots suivants: "y compris les salaires de MM. D. Burke et W. Loux, à \$1,100, chacun, H. A. Bliss, à \$650, et J. W. Plunkett, à \$600,"—et elle est adoptée, telle qu'amendée.

Les résolutions 4 à 7 inclusivement, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La résolution 8 étant lue la seconde fois, est amendée en ajoutant après "Papeterie" les mots suivants: "y compris les salaires de A. T. Snow et M. Lefebvre, à \$936 chacun, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service Civil,"—et elle est adoptée telle qu'amendée.

Les résolutions 9 à 13, inclusivement, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La résolution 14 étant lue la seconde fois, est amendée en ajoutant après "Douanes" les mots suivants: "y compris \$600 d'allocation pour le secrétaire particulier du contrôleur des Douanes, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service Civil,"—et elle est adoptée telle qu'amendée.

La résolution 15 étant lue la seconde fois, est amendée en ajoutant après "Intérieur" les mots suivants: "y compris une allocation de \$600 pour le secrétaire particulier du contrôleur du Revenu de l'Intérieur, nonobstant les dispositions de l'Acte du Service Civil,"—et elle est adoptée, telle qu'amendée.

La résolution 16 étant lue la seconde fois, est adoptée.

La résolution 17 étant lue la seconde fois, est amendée en réduisant le montant de \$52,350 à \$51,950,—et elle est adoptée, telle qu'amendée.

Les résolutions 18 à 20 inclusivement, étant lues la seconde fois, sont adoptées.

La résolution 21 étant lue la seconde fois, est amendée en ajoutant après "Géologique" les mots suivants: "y compris \$50 d'augmentation à chacun des dix-neuf officiers techniques actuellement employés dans le département,"—et elle est adoptée, telle qu'amendée.

La résolution 22 étant lue la seconde fois, est amendée en ajoutant après "commerce" les mots suivants: "Pourvu que dans le cas du transfert à ce département d'aucuns officiers ou commis dont les salaires ont été prévus dans les estimations d'un autre département—soit service intérieur ou extérieur—le montant ainsi prescrit puisse être appliqué au paiement des dits salaires par ce département,"—et elle est adoptée, telle qu'amendée.

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 1er février dernier, sont rapportées, lues la seconde fois et adoptées, et elles sont comme suit:—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.*

9	Département de l'Intérieur.....	\$101,146 50
	Bureau du Haut-Commissaire pour le Canada:	
23	Appointements.....	8,200 00
24	Faux frais, loyers et assurance du bureau, taxe du revenu, combustible, éclairage, papeterie, etc., et \$2,000 requises pour faux frais (eau, éclairage, combustible, louage de voitures et frais de chemins de fer) du Haut-Commissaire, et \$1,200 pour faux frais, taxes, assurance, loyer de terrain, etc., de la résidence officielle, y compris la taxe du revenu.....	10,700 00
25	Département des Postes—Pour payer les employés de la division des caisses d'épargne chargés de balancer les comptes des déposants et de calculer les intérêts, 30 juin 1892.....	2,600 00
26	Traitement des membres du bureau d'examen et autres dépenses découlant de l'Acte du Service Civil.....	4,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 3 février dernier, sont rapportées, lues la seconde fois, et adoptées, et elles sont comme suit:—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL—*Suite.**Dépenses contingentes.*

27	Bureau du secrétaire du Gouverneur général.....	13,500 00
28	Bureau du Conseil privé de la reine pour le Canada.....	10,540 00
29	Département de la Justice.....	} 9,000 00
30	do do (division des pénitenciers).....	
31	do de la Milice et Défense.....	8,000 00
32	do du Secrétaire d'Etat.....	7,000 00
33	do des impressions et de la papeterie.....	6,000 00
34	do de l'Intérieur.....	18,000 00
35	do des Affaires des Sauvages.....	8,000 00
36	Bureau de l'auditeur général.....	3,500 00
37	Département des Finances et Conseil du Trésor.....	7,500 00
38	do des Douanes.....	6,000 00
39	do du Revenu de l'Intérieur.....	6,000 00
40	do des Travaux Publics.....	7,000 00
42	do de l'Agriculture, y compris \$912.50 à chacun des MM. Skead et Dewhurst, nonobstant les dispo- sitions de l'Acte du Service Civil	21,100 00
43	do de la Marine et des Pêcheries.....	10,000 00
44	do des Chemins de fer et Canaux.....	8,000 00
45	do du Commerce et de la Navigation.	5,000 00
46	Soin et nettoyage des édifices de l'administration, y compris la somme nécessaire pour le service du canon du midi, \$100, somme qui peut être payée à un membre du service civil, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil.....	29,000 00
47	Imprimerie de l'Etat, nettoyage, etc.....	1,500 00

IV.—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

48	{	Dépenses diverses, y compris les Territoires du Nord-Ouest.....	37,000 00
		Frais de voyages des juges dans les Territoires du Nord-Ouest...	4,000 00
		Allocation de circuit, Colombie-Britannique.....	7,000 00
		Allocation pour voyages aux juges de la cour du banc de la reine et des cours de comté, Manitoba.....	2,500 00
		Allocations de circuit des juges <i>ad hoc</i>	500 00
		2 arbitres officiels, à \$1,000 chacun.. .. .	2,000 00
		Frais de voyage des arbitres officiels.....	500 00
		Dépenses en vertu du chapitre 181, S.R.C.....	700 00

Cour Suprême du Canada.

49	{	Rapporteur de la cour.....	2,400 00
		Rapporteur-adjoint, commis de 1re classe.....	1,450 00
		Commis du bureau du registraire, commis de 3e classe.....	1,000 00
		Deuxième commis du bureau du registraire, commis de 3e classe.	600 00
		Bibliothécaire.....	1,000 00
		Gardien.....	700 00
		3 messagers, à \$500 chacun.....	1,500 00
		Dépenses contingentes et déboursés, frais de voyage des juges; appointements des officiers (shérif, registraires en qualité de rédacteur des rapports, huissier, etc.) et \$150 de livres pour les juges.....	3,500 00
		Impression, reliure et distribution des Décisions de la cour Suprême.....	2,750 00
		Achat de rapports judiciaires et livres de droit pour la biblio- thèque.....	2,500 00

Cour de l'Echiquier du Canada.

50	Commis de seconde classe.....	1,300 00
	Commis de troisième classe	950 00
	Messenger.....	337 50
	Dépenses contingentes, frais de voyage du juge et du registraire, traitements des shérifs, impressions et papeterie, etc., et \$50 de livres pour le juge.....	4,000 00
	Impression, reliure et distribution des rapports de la cour de l'Echiquier.....	1,000 00
	Surcroît de traitement au registraire en sa qualité de rédacteur et éditeur des rapports.....	300 00
	Augmentation des appointements de L. A. Audette, du 1er juillet 1893 au 30 juin 1894.....	100 00
	Appointements du registraire, cour de l'Echiquier en amirauté, Québec.....	666 66
	Appointements du prévôt, do do do do ...	333 34
	Local pour la cour de l'Echiquier en amirauté, au besoin.....	300 00
Frais de voyages des juges locaux et autres officiers.....	500 00	

V.—POLICE.

51	Police fédérale.....	22,000 00
----	----------------------	-----------

VI.—PÉNITENCIERS.

53	Saint-Vincent de Paul.....	102,331 29
54	Dorchester.....	46,400 00
55	Manitoba.....	47,446 30
56	Colombie-Britannique.....	49,449 15
57	Prison de Regina.....	14,528 70

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 7 février dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois, et adoptées, et sont comme suit:—

VI.—PÉNITENCIERS—*Fin.*

52	Kingston.....	190,443 66
----	---------------	------------

VII.—LÉGISLATION.

Sénat.

58	Appointements et dépenses contingentes du Sénat.....	61,488 00
----	--	-----------

Chambre des Communes.

59	Traitement de l'Orateur suppléant.....	2,000 00
60	Appointements.....	70,662 50
61	Dépenses des comités, commis surnuméraires de la session, etc...	13,600 00
62	Dépenses contingentes.....	23,100 00
63	Publication des <i>Débats</i>	40,000 00
64	Estimation approuvée du sergent-d'armes.....	33,732 50

Bibliothèque du parlement.

65	Appointements des employés de la bibliothèque (page 31).....	17,042 50
66	Livres :	
	Achat de livres pour la bibliothèque du parlement.....	10,000 00
	Achat d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique.....	1,000 00
	Dépenses contingentes.....	2,800 00
	Reliure de journaux, etc.....	2,000 00

Dépenses générales.

67	Impressions, reliure et distribution des lois.....	12,000 00
68	Impressions, papier à imprimer et reliure.....	70,000 00

VIII (a).—ARTS ET STATISTIQUE.

69	Archives.....	6,000 00
70	Pour faire face aux dépenses se rattachant au <i>Patent Record</i> ...	8,000 00
71	Pour faire face aux dépenses se rattachant à la préparation de la statistique criminelle.....	1,800 00
72	Statistique.....	2,000 00
73	Exposition universelle de Chicago.....	25,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 8 février dernier, sont rapportées, lues la seconde fois, et adoptées, et sont comme suit :—

XI.—PENSIONS.

89	{	Pour gratification annuelle à :—	
		Lady Cartier.....	1,200 00
		Mme Delaney.....	400 00
		Mme Gowanlock.....	400 00
		Mlle Harriet Fraser.....	250 00
		M. Roderick Frazer.....	150 00
90		Pension payable à la suite de l'invasion féniennne.....	3,147 50
91		Pour subvenir à la pension des vétérans de la guerre de 1812....	360 00
92		Compensation aux pensionnaires au lieu de terre.....	418 38
93		Pensions payables par suite de la rébellion de 1885, aux miliciens	23,000 00
94		Pensions payables par suite de la rébellion de 1885, à la police à cheval, aux volontaires de Prince-Albert et aux éclaireurs.	3,867 28

XII.—FONDS DE RETRAITE.

95	Allocation de surcroît, W. Wallace, ci-devant directeur de poste à Victoria, C.-A.....	240 00
----	--	--------

VIII (b).—AGRICULTURE.

76	Subvention aux sociétés d'agriculture dans les Territoires du Nord-Ouest.....	7,000 00
77	A la Compagnie du Haras National, pour l'usage de six étalons pour les stations agronomiques.....	6,000 00

IX.—QUARANTAINE.

78	Appointements et dépenses contingentes pour les quarantaines organisées.....	40,500 00
79	Pour faire face aux frais de salubrité publique que pourrait nécessiter le choléra et autres maladies contagieuses.....	31,000 00
80	Lazaret de Tracadie.....	4,600 00
81	Hôpitaux de Winnipeg et Saint-Boniface..	4,000 00
82	Quarantaines de bestiaux.....	10,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 10 février dernier, sont rapportées, lues pour la seconde fois, et adoptées, et sont comme suit :—

XIII.—MILICE.

96	Solde de la division militaire et des états-majors de districts, y compris les allocations.....	\$ 575,782 00
97	Appointements et gages des employés civils.....	50,000 00
98	Propriétés militaires, ouvrages et bâtiments.....	91,000 00
99	Munitions de guerre et autres.....	66,700 00

100	Habillements et capotes.....	62,000 00
101	Provisions, fournitures et remotes.....	179,600 00
102	Transport et fret.....	68,500 00
103	Aide aux associations de carabiniers et d'artillerie et aux musiciens.....	35,800 00
104	Dépenses diverses et imprévues.....	15,000 00
105	Collège militaire royal du Canada.....	70,000 00
107	Monuments pour les champs de bataille du Canada.....	2,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 24 février dernier, sont rapportées, lues la seconde fois, et adoptées, et sont comme suit :—

FRAIS DE GESTION.

256	Pour payer à MM. Bearing, Frères et Cie, et à MM. Glynn, Mills, Currie et Cie, $\frac{1}{2}$ de un pour cent de commission sur le montant des obligations et effets inscrits pour le fonds d'amortissement des emprunts garantis de 1868, au 31 décembre 1892.....	44,274 01
257	Pour payer les services et les déboursés faits à l'occasion du transfert de l'agence financière à Londres.....	2,000 00

GOVERNEMENT CIVIL.

258	<i>Département du secrétaire d'Etat.</i> —Pour payer les appointements de M. C. T. DeLanaudière, comme commis de seconde classe, à partir du 1er juillet 1892.....	1,112 50	
259	<i>Bureau du contrôleur de la police à cheval du Nord-Ouest.</i> —Pour payer l'augmentation légale des appointements de M. R. S. Bishop, pour trois mois.....	12 50	
260	<i>Département du commerce et de l'industrie.</i> —Pour payer le traitement du sous-ministre depuis le 1er janvier 1893..... Pour payer les appointements d'un commis de 2e classe..... do d'un commis de 3e classe..... do d'un messenger..... do allocation au secrétaire particulier depuis le 7 décembre 1892..... Dépenses imprévues..... <i>Pourvu</i> que dans le cas de transfert à ce département d'aucun officier ou commis dont les appointements ont été prévus dans les estimations budgétaires d'aucun des autres départements—du service intérieur ou extérieur—la somme ainsi votée sera disponible pour le paiement de ces appointements par ce département.	1,600 00 550 00 300 00 250 00 340 32 2,500 00	
		<i>Département de la justice.</i> —Pour payer l'augmentation légale à G. L. Foster, du 1er octobre 1892 au 30 juin 1893.....	37 50
		Allocation au secrétaire particulier du solliciteur général, du 1er janvier au 30 juin 1893, à \$600 par année. Cette somme pourra être payée à tout membre quelconque du service civil, nonobstant toute chose à ce contraire dans l'Acte du service civil.....	300 00
		Messenger supplémentaire, du 1er janvier au 30 juin 1893.....	500 00
		262 <i>Département du revenu de l'intérieur.</i> —Pour pourvoir au paiement de M. Chas. F. Winter, secrétaire particulier du contrôleur du revenu de l'intérieur, du 15 décembre 1892 au 30 juin 1893, ce montant étant le solde d'un crédit à voter de nouveau pour la même période, pour payer le secrétaire particulier du ministre du revenu de l'intérieur.....	325 00
		<i>Bureau du Conseil privé.</i> —Pour payer aux commis suivants, leurs appointements du 1er au 31 janvier 1893, nonobstant toute disposition contraire dans l'Acte du service civil :—	

263	D. Burke, 31 jours à \$3 par jour.....	93 00
	W. C. DeBrisay, du 1er au 25 janvier, à \$2.50 par jour.	62 50
	F. Chadwick, 31 jours à \$2.50 par jour.....	77 50
	J. R. Fraser, 31 jours à \$2 par jour.....	62 00
	W. Strachey, 30 jours à \$2 par jour.....	60 00

PÉNITENCIERS.

266	<i>Pénitencier de Saint-Vincent de Paul.</i> —Pour pourvoir au salaire d'un instructeur de carrosserie, omis dans le budget général.	600 00
267	<i>Pénitencier de Dorchester.</i> —Pour, pourvoir au salaire d'un boulanger instructeur, du 11 novembre 1892 au 30 juin 1893, à \$600 par année.....	378 34
	Pour indemniser l'ex-garde Willard Hutchinson, pour avoir surveillé la construction de la clôture autour du pénitencier....	200 00

LÉGISLATION.

CHAMBRE DES COMMUNES.

268	Pour payer la somme dépensée pour la traduction française entre le 9 juillet 1892 et le 25 janvier 1893.....	2,600 00
	Pour couvrir la somme dépensée pour compléter les Débats officiels de la session de 1892.....	15,000 00
	Pour payer deux commis surnuméraires pour la session de 1893, à \$300 chacun	600 00
	Somme additionnelle nécessaire pour les messagers sessionnels pour la session de 1893 (en partie à voter de nouveau).. ...	2,039 50
	Pour payer une valise en cuir pour chaque nouveau député élu depuis la dernière session.....	375 00

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

269	<i>Dépenses imprévues.</i> —Pour pourvoir au paiement d'une rétribution supplémentaire accordée par l'arrêté du conseil du 7 juillet dernier, aux messagers sessionnels suivants, pour leurs services pendant la session de 1892, savoir :—	
	Joseph Lafontaine	\$90 00
	Thomas W. Hodgins	90 00
		180 00
	Fonds nécessaire au paiement des salaires (pendant cent jours) de deux messagers sessionnels surnuméraires, pour leurs services durant la session de 1893, à \$2.50 chacun par jour..	500 00
270	<i>Statuts.</i> —Impression, reliure et distribution du code criminel...	2,600 00
271	<i>Acte du cens électoral.</i> —Nouvelle somme nécessaire pour l'impression des listes des votants	18,000 00
272	Pour rembourser au juge Wilkinson, reviseur du comté de Northumberland, N.-B., l'affichage des listes.....	124 05

RETRAITE.

274	Pour payer à Mme H. James, une gratification d'un mois d'appointements pour chaque année de service de son mari.....	1,250 00
-----	--	----------

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

276	<i>Chemin de fer Oxford et New-Glasgow.</i> —Pour payer au chemin de fer Intercolonial les comptes de fret non réglés, pour le transport de matériaux de construction pour l'embranchement d'Oxford et New-Glasgow.....	3,000 00
277	<i>Chemin de fer Annapolis et Digby.</i> —Construction.....	2,200 00
278	<i>Canal Lachine.</i> —Pour la construction du pont de la rue Wellington	51,000 00

279	<i>Canal du Sault Sainte-Marie.</i> —Construction.....	161,000 00
280	<i>Canal Rideau</i> — Pour achever le pont à Merrickville.....	2,000 00
	do les réparations du barrage à Hog's Back et pour construire des brise-glaces.....	2,000 00
281	<i>Ecluse à Sainte-Anne, etc.</i> — Pour réparer les vieilles portes d'écluse.....	4,000 00
	Pour régler avec l'entrepreneur de la consolidation de l'an- cienne jetée en aval de l'écluse.....	1,116 00
282	<i>Canal Carillon et Grenville</i> —Pour consolider et rendre étanche le barrage à Carillon.....	10,000 00
283	<i>Canal Lachine</i> —Pour reconstruire les murs de soutènement aux bassins Saint-Gabriel, Nos 1 et 2	10,800 00
	Pour réparer la levée nord aux écluses Saint-Gabriel.....	7,000 00
284	<i>Canal Chambly</i> — Pour achever l'achat et l'installation du moteur électrique et du fil actionnant les machines dans l'atelier, et achat d'une courroie.. ..	700 00
	Pour démolir et reconstruire le sas est de l'écluse No 5.....	1,500 00
	Pour construire un caisson à l'écluse No 9, entrée d'aval, pour reconstruire le seuil d'aval et le radier de l'écluse.....	1,000 00
	Pour reconstruire les bajoyers.....	4,500 00
285	<i>Canal de la Vallée de la Trent.</i> —Pour payer les frais judiciaires <i>in re</i> la Reine <i>vs</i> Black.....	200 00
286	<i>Canal Welland.</i> —Enlèvement d'une batture à l'entrée de la rivière Chippewa. Pour payer la balance due sur les estimations finales	200 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouveau-Brunswick.

287	Port du Cap Tourmentin—Pour achever les paiements aux entrepreneurs	13,000 00
-----	--	-----------

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLICS.

Nouveau-Brunswick.

288	Douane de Saint-Jean	25,000 00
-----	----------------------------	-----------

Ontario.

289	Salle d'exercices, Toronto—La cité de Toronto ayant fourni un terrain tel que convenu.....	53,000 00
-----	---	-----------

Territoires du Nord-Ouest.

290	Edifice public, Brandon—Balance due à l'architecte-surintendant, Résidence du lieutenant-gouverneur, Régina—Pour payer les comptes non réglés pour travaux indispensables, et mobilier, garnitures, etc., fournis pour rendre la nouvelle résidence prête à être occupée.....	796 51
	Edifice de l'immigration de Medicine-Hat—Pour fournir une cour de justice et une salle de police.. ..	3,913 47
		600 00

Colombie-Britannique.

291	Salle d'exercices de Victoria—La localité fournissant gratuitement son emplacement.....	21,000 00
-----	--	-----------

Stations de quarantaine.

292	{	Halifax, N.-E., Ile Lawlor—Pour un nouvel hôpital et logement additionnel et pour rembourser les frais d'appropriation de réparations, le mobilier, etc.....	27,500 00
		Saint-Jean, N.-B., Ile de la Perdrix—Pour logement additionnel et rembourser les frais d'appropriation, de réparations, de mobilier, etc.....	4,137 83
		Grosse-Ile, P.Q.—Pour compléter l'équipement de la station ...	50,656 00
		William's Head, C.-B.—Pour logement additionnel	62,000 00
		Petites stations—Pour logement additionnel et rembourser les frais d'appropriation, de réparations, de mobilier, etc.....	1,846 42

Réparations, mobilier, etc.

293	{	Réparations, mobilier, etc., somme additionnelle nécessaire	35,000 00
		Pour éclairer à l'électricité la bibliothèque du parlement et le bureau du Conseil Privé.....	5,600 00

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouvelle-Ecosse.

294	{	Halifax, Ile Lawlor—Quai de la quarantaine.....	10,000 00
		Chezetcook-Ouest—Pour terminer les paiements aux entrepreneurs.....	300 00
		Brise-lames de l'Ile du Diable—Pour terminer les paiements aux entrepreneurs.....	350 00
		Station de quarantaine de Sydney, Pointe Keating—Prolongement du quai.....	1,200 00

Nouveau-Brunswick.

295	Station de quarantaine—Quai de l'Ile de la Perdrix....	6,000 00
-----	--	----------

Ontario.

296	Rivière la Pluie—Améliorations des Rapides du Long Sault—Pour payer la balance due, les travaux étant terminés....	2,900 00
-----	--	----------

Colombie-Britannique.

297	William's Head—Quai de la quarantaine.....	35,000 00
-----	--	-----------

Dragage.

298	{	Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Nouveau-Brunswick—Somme additionnelle nécessaire.....	5,000 00
		Québec et Ontario—Somme additionnelle nécessaire.....	14,000 00
299	Nouveau matériel de dragage do	10,900 00	

Routes et ponts.

300	Pont sur la rivière du Ventre, à Lethbridge, T.N.-O.—Pour payer la balance due pour les travaux faits en 1891-92, omis dans le budget de l'an dernier.....	1,383 38
-----	--	----------

Télégraphes.

301	Territoires du Nord-Ouest—Ligne de Prince-Albert entre Saskatoon et Batoche, Saint-Laurent et Prince-Albert.....	400 00
-----	--	--------

Divers.

302	Réparations au barrage Wascana, Régina, à condition que ce qu'il faudra de plus pour réparer parfaitement le barrage sera fourni par les autres parties intéressées et qu'à l'avenir ce barrage soit entretenu aux frais de la municipalité—Somme additionnelle nécessaire	1,500 00
-----	--	----------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 2 mars courant, sont rapportées, lues la seconde fois, et adoptées, et sont comme suit:—

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

Cour d'Echiquier.

264	{	Pour payer les appointements d'un commis de 3e classe, du 1er janvier au 30 juin 1893.....	200 00
		Somme additionnelle nécessaire pour faire face aux dépenses imprévues occasionnées par la publication nécessaire des nouveaux règlements de l'Amirauté et autres.....	1,500 00
		Pour pourvoir à l'augmentation des appointements du registraire, au moyen d'une augmentation de \$50 pour cette année.....	25 00

POLICE FÉDÉRALE.

265	Allocation de retraite au constable Martin Murphy.....	752 55
-----	--	--------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 3 mars courant, sont rapportées, lues la seconde fois, et adoptées, et sont comme suit:—

SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

STEAMERS FÉDÉRAUX.

303	Pour couvrir les dépenses imprévues occasionnées par les réparations des steamers <i>Lansdowne, Newfield et Quadra</i>	30,000 00
-----	--	-----------

PÊCHERIES.

304	Somme additionnelle nécessaire pour l'entretien et les réparations des steamers et vaisseaux employés au service de protection des pêcheries.....	9,000 00	
305	{	Pour payer aux personnes suivantes leur service de compilation et de transmission des rapports quotidiens destinés au bureau de renseignements des pêcheries pendant la saison de 1892.—	
		Les personnes suivantes recevront \$15 chacune, savoir: J. P. Brennan, R. Benoit, C. P. Le Lacheur, A. J. Clark, T. Aucoire, J. M. Viets, R. McLean, Chas. Owen, E. A. Calder, J. C. Bourinot, J. Dunlap, George Stalker, P. O'Toole, Louis McKeen, M. A. Dunn, J. M. McNutt, Geo. Rowlings, A. G. Hamilton, P. F. Fougère, E. D. Tremaine, J. N. Taylor, E. E. Letson, J. A. D'Entremont, R. L. Bolman, D. McAuley, D. Urquhart et David Murray, \$405; James A. Russell, \$10; T. C. Cooke, \$5; Wm. Brymner \$2.50.....	422 50
306	{	Pour payer à James W. Watson pour service de commis surnuméraire du 1er juillet 1892 au 18 sept., à \$2 par jour.....	160 00
		Pour payer à E. W. Gilbert pour service de commis surnuméraire du 1er juillet 1892 au 18 sept. 1892, à \$1.50 par jour.....	120 00
307	{	Pour payer à M. Isaac Newton, pour perte subie comme défendeur dans une action intentée contre lui par une compagnie américaine.....	379 26
		Dépenses de la commission d'arbitrage de la mer de Behring....	15,000 00
		Dépenses de la commission internationale des pêcheries, Etats-Unis et Canada.....	1,000 00

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

308	Pour payer à J. Johnston pour ses services en rapport avec la préparation des cartes qui accompagnaient le rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest pour l'année 1891, nonobstant toute disposition contraire dans l'Acte du service civil.....	85 00
-----	---	-------

GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

309	{	Somme nécessaire pour les frais d'exploitation des machines à forer les puits, les tuyaux, etc.....	2,500 00
		Somme additionnelle nécessaire pour payer les dépenses du bureau du lieutenant-gouverneur.....	3,700 00

SAUVAGES.

ONTARIO ET QUÉBEC.

310	{	Subvention pour suppléer aux sommes tirées en plus du crédit, sous l'autorité de l'arrêté du conseil du 29 sept. 1892:—	
		Fonds d'administration des terres des Sauvages: fonds des Sauvages de la province de Québec; fonds des écoles des Sauvages.....	19,000 00
310	{	Pour faire face aux dépenses en sus des sommes votées les années précédentes et pour clore les comptes suivants au 30 juin 1892:—	
		Arpentages.....	\$ 19 09
		Secours, Ontario.....	14 83
		Achat de couvertures, Ontario et Québec.....	177 82
		Grains de semence et secours, Québec.....	1,297 54
		Ecoles Sauvages.....	51 13
		1,560 41	
	{	Pour payer à M. W. A. Mott le montant de son compte pour services professionnels en rapport avec les poursuites de vente de boissons aux Sauvages de Ristigouche, Québec, ces Sauvages n'ayant aucun fonds qui leur soit propre.....	100 00
	{	Pour payer la moitié des frais de construction d'un pont sur la rivière Coulais, dans le district Batchewana.....	2,261 14

PERCEPTION DU REVENU.

CHEMINS DE FER ET CANAUX.

Canal Lachime.

327	{	Pour réparer les quais entre les écluses Nos 1 et 2.....	750 00
		Pour réparer les ventelles des portes d'écluses et peinture des écluses Nos 2 et 3.....	1,450 00
		Pour réparer et renouveler les vannes de coursiers et rajuster deux pilliers dans les coursiers à Saint-Gabriel et à Lachine.	1,500 00

Canal Rideau.

328	Pour fournir 5 lumières électriques à Ottawa.....	375 00
-----	---	--------

Canal Beauharnois.

329	Pour payer les salaires de deux électriciens et d'un passeur.....	1,346 00
-----	---	----------

Canal Chambly.

330	Pour payer les salaires et les dépenses imprévues.....	1,650 00
-----	--	----------

Divers.

331	Pour payer une gratification de deux mois d'appointements à la veuve de feu H. H. Killaly, ingénieur dirigeant du canal du Rapide Plat.....	416 66
-----	---	--------

La résolution adoptée en comité des Subsidés, le 8 mars courant, est rapportée, lue la seconde fois, et adoptée, et elle est comme suit:—

SAUVAGES—(Suite.)

NOUVELLE-ÉCOSSE.

311 Somme additionnelle pour les soins de médecins..... \$1,200 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 9 mars courant, sont rapportées, lues la seconde fois, et adoptées, et sont comme suit :—

SAUVAGES—Fin.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

312	{	Pour achever l'hôpital sur la réserve des Gens-du-Sang \$ 600 00	
		Mobilier..... 200 00	800 00
			<hr/>
	{	Pour achever l'école industrielle du Daim-Rouge, et construire des granges, clôtures et dépendances.....	6,000 00
	{	Pour achever les additions à l'école industrielle de Saint-Paul, posage d'appareils de chauffage et mobilier.....	2,500 00

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

313	{	Somme additionnelle pour aider à la construction de bâtiments pour l'école industrielle des Sauvages, sous la direction de l'Eglise Méthodiste à Chilliwack, C.-B.....	2,500 00
		Pour payer les dépenses de quarantaine et autres faites pour prévenir une épidémie de petite vérole dans le cours de l'été de 1892.....	3,000 00
		Sommes additionnelles nécessaires:	
		Frais de voyage.....	1,000 00
		Médicaments.....	3,000 00

DIVERS.

314	Dépenses de la convention internationale des mines.....	1,000 00
316	Dépenses se rattachant à la détermination de la ligne de frontière dans la baie de Passamaquoddy, entre la plus extrême pointe sud de l'île du Prince de Galles et le 141 ^e degré de longitude ouest.....	2,000 00
317	Dépenses se rattachant à la détermination de la ligne de frontière entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique.....	32,000 00
318	Pour payer MM. Drake, Jackson et Helmcken la signification de documents à un nommé Constant Durand, à la demande du consul général de Belgique.....	21 00
319	Pour payer à M. A. N. Montpetit la traduction du rapport de la Commission Royale d'enquête sur le service civil; lecture et correction des épreuves et préparation d'un index.....	1,102 75
320	Gratification à M. Mowat qui fut grièvement blessé par l'explosion d'un baril de vernis à la station de Campbellton.....	1,000 00
321	Incendie à Saint-Jean, Terre-Neuve.....	10,000 00
322	Somme additionnelle nécessaire pour la commission de prohibition.....	15,000 00
323	Pour payer le portrait de lord Landowne.....	1,022 00
324	Pour payer les réclamations du gouvernement impérial pour secours donnés à des Canadiens naufragés.....	500 00

PERCEPTION DU REVENU.

PERCEPTION DU REVENU.

ACCISE.

325	{ Dépenses contingentes—Somme additionnelle nécessaire.....	2,000 00
	{ Commission aux officiers de douanes—Somme additionnelle nécessaire.....	500 00*

}	Pour payer à John Cochrane, officier de douane, à la gare aux marchandises du chemin de fer Intercolonial à Saint-Jean, N.-B., services rendus à ce département du 1er janvier au 30 juin 1893.....	75 00
---	---	-------

POIDS ET MESURES.

326	Pour augmenter les appointements de M. Kelly, sous-inspecteur de la division de Québec, du 1er janvier au 30 juin 1893.....	50 00
-----	---	-------

TRAVAUX PUBLICS.

332	Pour payer une gratification de deux mois d'appointements à la veuve de feu F. N. Gisborne, surintendant des télégraphes..	500 00
-----	--	--------

TERRES DE L'ARTILLERIE.

333	Somme nécessaire pour achever le pont sur les terres de l'artillerie à Grand Falls, N.-B.....	400 00
-----	---	--------

POSTES.

334	Somme nécessaire pour augmenter le traitement de M. W. W. McLeod, inspecteur de la division postale du Manitoba, de \$2,200 à \$2,400, ayant complété dix années de services comme inspecteur le 1er mars 1892.....	266 67
-----	---	--------

TERRES FÉDÉRALES—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

335	Somme additionnelle nécessaire pour les arpentages, examen de rapports d'arpenteurs, impressions des plans, etc.....	40,000 00
-----	--	-----------

COMPTE DES TERRITOIRES.

336	Dépenses de la milice—Rébellion, T.N.-O., 1885.....	3,000 00
-----	---	----------

ITEMS NON PRÉVUS, 1891-92.

337	Pour couvrir les items non prévus de 1891-92, suivant le rapport de l'auditeur général, pages A 20 et 21.....	158,247 50
-----	---	------------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 10 mars courant, sont rapportées, lues la seconde fois, et adoptées, et elles sont comme suit:—

XVI.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouveau-Brunswick.

131	Havre du Cap Tormentin.....	\$6,500 00
-----	-----------------------------	------------

Québec.

132	Chenal à navires entre Québec et Montréal.....	10,000 00
-----	--	-----------

Ontario.

133	Rivière Kaministiquia—Bassin de virement, etc.....	5,000 00
-----	--	----------

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLIC.

Nouveau-Brunswick.

135	{	Bureau de poste, douane, etc., de Chatham.....	15,000 00
		Bureau de la douane, Saint-Jean, etc.....	75,000 00

Provinces maritimes en général.

136	Edifices publics fédéraux—Renouvellements et grosses réparations	20,000 00
-----	--	-----------

Québec.

137	Bureau de poste, etc., Saint-Henri—Achèvement.....	13,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., Saint-Hyacinthe—Achèvement....	2,250 00
	Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.	32,000 00
	Bureau de poste, de douane et du revenu de l'intérieur, Richmond.	4,000 00
	Bureau de poste, de douane et du revenu de l'intérieur, Farnham-Ouest—Achèvement.....	5,000 00
	Bureau de poste de Québec—Nouvelle aile	10,000 00
	Bureau de poste de Montréal—Changements et améliorations...	12,000 00
	Edifices publics fédéraux—Renouvellements et grosses réparations	12,000 00

Ontario.

138	Edifice public d'Orillia—la ville donnant gratuitement le lot Wheeler—Achèvement.....	1,600 00
	Bureau de poste, douane, etc., Port-Arthur—Achèvement.....	4,600 00
	Salle d'exercices, Toronto—la ville de Toronto ayant fourni un terrain tel que convenu—Achèvement.....	90,000 00
	Bureau de poste, douane, etc., Smith's Falls.....	18,500 00
	Bureau de poste, douane, etc., de Picton—Achèvement.....	11,000 00
	Collège militaire royal de Kingston—Hangar.....	1,500 00
	Edifices publics fédéraux—Renouvellements et grosses réparations	25,000 00

Manitoba.

139	Edifices militaires de Winnipeg.....	20,000 00
	Edifices publics en général—Renouvellements et grosses réparations.	6,000 00

Territoires du Nord-Ouest.

140	Bureaux d'enregistrement et de l'agent des terres et des bois de la Couronne, Edmonton—Achèvement.....	1,200 00
	Bureau de l'agent des terres et bois de la Couronne, Prince-Albert—Achèvement.....	2,000 00
	Palais de justice, bureau des terres et bureau d'enregistrement de Regina.....	20,000 00
	Douane et palais de justice, Lethbridge, l'emplacement étant fourni.....	7,000 00
	Bureau de poste, de douane, du revenu de l'intérieur, des terres fédérales et des bois de la Couronne à Calgary.....	25,000 00
	Palais de justice, maison d'arrêt et logement pour la police.....	7,500 00
	Edifices de la police à cheval du Nord-Ouest.....	20,000 00
	Edifices publics fédéraux—Renouvellements et grosses réparations	1,500 00

Colombie-Britannique.

141	Bureau de poste, douane, etc., à Vancouver—Achèvement.....	13,000 00
	Salle d'exercices à Victoria, la localité fournissant gratuitement l'emplacement—Achèvement.....	5,500 00
	Edifices militaires de Victoria, y compris la batterie de la Pointe-Macaulay—Achèvement.....	9,750 00
	Edifices publics—Renouvellements et grosses réparations.....	5,000 00

Stations agronomiques.

142	Améliorations, renouvellements, réparations, etc., aux bâtiments, clôtures, etc.....	6,000 00
-----	--	----------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 17 mars courant, sont rapportées, lues la seconde fois, et adoptées, et sont comme suit :—

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUE.

273	{	Somme additionnelle nécessaire pour le recensement et la statistique.....	\$2,652 00
		Pour avances à faire de temps à autre sur les produits de la laiterie aux fermes expérimentales—à être remboursées à même les ventes de ces produits	6,000 00

MILICE.

275	{	Fabrique de munitions et de cartouches de Québec	30,000 00
		Approvisionnements militaires	30,000 00
		Exercice annuel et instruction de la milice.....	4,000 00
		<i>Dépenses contingentes.</i> —Gratification au lieutenant-colonel W. N. Alger, ci-devant payeur de district, district militaire No 2, de Toronto, en prenant sa retraite, le 31 octobre 1892. 2 années de solde.....	1,200 00
		<i>Réclamations d'indemnités.</i> —Accidents et blessures pendant les exercices militaires	1,500 00
		Pour achever le champ de tir à Sussex, N.-B.....	400 00

GOUVERNEMENT CIVIL.

338	{	<i>Département des douanes</i> —Montant omis dans le budget principal et destiné à couvrir l'augmentation établie par statut des appointements de M. W. H. Grafton.....	\$ 37 50
		Pour pourvoir aux appointements de M. J. R. K. Bristol, secrétaire particulier du contrôleur des douanes, du 8 décembre 1892 au 30 juin 1893, cette somme étant la balance d'un crédit déjà voté pour la même période et destinée à payer les appointements du secrétaire particulier du ministre des Douanes.	338 71
339		<i>Bureau de l'auditeur général</i> —Nouvelle somme nécessaire pour frais imprévus.....	250 00
340	{	<i>Département de l'agriculture</i> —Pour payer aux commis suivants leurs appointements du 1 ^{er} au 31 janvier 1893, nonobstant l'Acte du service civil :	
		John Thompson.....	\$50 00
		R. E. Armstrong.....	38 75
		T. H. Morgan.....	50 00
		T. P. Bassett.....	46 50
		—————	185 25
		Somme nécessaire par suite du transfer des appointements de plusieurs commis des crédits spéciaux aux frais imprévus...	2,000 00

LÉGISLATION.

341	Nouvelle somme nécessaire pour impressions, papier d'imprimerie et reliure.....	75,000 00
-----	---	-----------

ARTS, AGRICULTURE ET STATISTIQUES.

342	Pour payer au chemin de fer Intercolonial le fret de l'orge de mence.	145 31
343	Achèvement du recensement.....	13,500 00

QUARANTAINE.

344	Service de la quarantaine et salubrité publique—Montant additionnel nécessaire pour le maintien, l'inspection, etc., y compris \$6,200 afin de rembourser des dépenses imprévues	15,200 00
345	Quarantaine des bestiaux—Montant additionnel nécessaire.....	8,000 00
346	Pour régler les réclamations pour chiffons importés qui ont été brûlés ou détériorés par suite d'exposition à la quarantaine de la Grosse Isle, comme mesure de précaution contre le choléra asiatique.....	2,900 00
347	Pour payer à la veuve de feu George Henry, l'économe de la quarantaine à Charlottetown, une gratification équivalente de deux mois de salaire de son feu mari.....	50 00

MILICE ET DÉFENSE.

348	Pour pourvoir au paiement des exercices annuels qui devront se faire dans les camps d'instruction au mois de juin avant la période où l'on pourra utiliser le crédit pour l'exercice 1893-94.....	100,000 00
349	Soin des propriétés militaires—Pour payer à la cité d'Ottawa sa réclamation de taxes depuis 1880 jusqu'à 1892 inclusivement, sur les terres non utilisées du champ de tir à Ottawa, affermées par l'Etat.....	3,693 22
350	Réparations aux propriétés militaires.....	575 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

351	<i>Canal Lachine</i> —Pour réparer une fuite qui s'est récemment déclarée dans la levée nord, aux écluses Saint-Gabriel.....	4,000 00
352	<i>Divers</i> —Pour payer à Marcus Smith, I.C., une gratification équivalente à ses appointements pendant six mois, ainsi qu'aux commis sténographes des gratifications équivalentes à leurs appointements de deux mois en abandonnant le service.....	5,533 00

PERCEPTION DU REVENU.

DOUANES.

353	{	<i>Divers</i> —Pour rembourser au département de la Marine et des Pêcheries le montant dépensé pour payer l'équipage, le combustible, les provisions et les dépenses courantes du croiseur de l'Etat le <i>Constance</i> du 1er avril au 31 décembre 1892	10,112 43
		Montant nécessaire pour payer les dommages, déterminés par le jugement et les frais taxés, dans la cause de <i>Allen vs Attwood</i> , <i>re</i> saisie du navire <i>Bridgewater</i>	6,558 12
		Pour payer à T. J. Galbraith, le préposé au débarquement des douanes de Sa Majesté à Dunnville, Ont., en sus de ses appointements, ses services en qualité de percepteur adjoint, du 1er mars 1892 au 28 février 1893.....	300 00

COMPTE DES TERRITOIRES.

354	Dépenses de la milice, rébellion des Territoires du Nord-Ouest, 1885.	284 00
-----	---	--------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 23 mars courant, sont rapportées, lues la seconde fois, et adoptées, et sont comme suit :—

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouvelle-Ecosse.

	L'Ardoise—Brise-lames.....	\$2,500 00
	Rivière des Français—Réparations à la jetée.....	700 00
	Chezzetcook-Ouest.....	4,400 00
	Digby—Jetée.....	19,000 00
	Mabou—Réparations à la jetée—Achèvement.....	2,500 00
	Broad Cove March—Réparations à la jetée—Achèvement.....	300 00
	Nyanza—Quai.....	1,800 00
	Quai de l'Île Pictou.....	1,500 00
	Nouveau quai de Bayfield.....	19,000 00
	Brise-lames de Bayfield—Réparations.....	5,000 00
144	Île Boularderie—Quai sur le côté sud.....	1,600 00
	Île de Cap de Sable—Brise-lames sur le côté sud.....	1,400 00
	Quai D'Escousse.....	4,280 00
	Anse Babbins.....	1,000 00
	Ingonish—Jetée sud—Achèvement.....	2,000 00
	Île au Renard—Ouvrage de protection de la plage.....	600 00
	Metaghan Cove—Réparations à la jetée.....	2,700 00
	Maitland—Réparations au quai.....	600 00
	Brise-lames de Blue-Rock—Réparations.....	1,000 00
	Jetée de McNair—Grosses réparations, dragage, etc.....	3,700 00
	Port de Yarmouth.....	8,000 00
	Grand-Etang.....	5,000 00
	Mines de houille de Mabou—Quai à la Pointe de la Mine de houille, les habitants de l'endroit contribuant en travail une somme de \$2,000.....	2,000 00

Île du Prince-Edouard.

	Réparations aux jetées et aux brise-lames.....	6,000 00
	Miminigash.....	1,000 00
	Port de Selkirk, jetée—Réparations.....	800 00
145	Baie Saint-Pierre—Réparations au brise-lames à l'extrémité intérieure.....	1,000 00
	Port de la Baie Fortunée.....	1,000 00
	Nine-Mile-Creek—Réparations à la jetée.....	800 00

Nouveau-Brunswick.

	Néguac inférieur—Quai.....	4,000 00
	Brise-lames à Shippegan—Réparations.....	2,500 00
	Réparations au brise-lames de la Pointe du Nègre, port de Saint-Jean.....	5,000 00
146	Tracadie—Quai.....	2,500 00
	Rivière Saint-Jean, y compris les tributaires.....	10,000 00
	Port de Shédiac—Nouveau brise-lames pour protéger le quai du chemin de fer Intercolonial à la Pointe-du-Chêne.....	30,000 00

Provinces maritimes en général.

147	Réparations et améliorations en général, ports et rivières.....	10,000 00
-----	---	-----------

Québec.

	Jetée de l'Anse-à l'Eau, ou Tadoussac.....	2,500 00
	Jetée de Rimouski—Réparations.....	2,000 00
	Cacouna—Jetée.....	1,000 00

	Etang du Nord—Réparations.....	1,500 00
	Jetée de l'Isle Verte.....	1,000 00
	La Malbaie—Renouvellements et réparations.....	5,700 00
	Jetées du lac Mégantic—Réparations.....	300 00
	Laprairie—Travaux aux brise-glace.....	2,500 00
	Rivière Ottawa—Amélioration du chenal des Mille-Iles.....	1,000 00
	Rivière Saint-Maurice—Amélioration du chenal entre les Grandes Piles et La Tuque	3,500 00
	Ile aux Coudres—Réparations à la jetée.....	1,200 00
148	Jetée de Roberval, lac Saint-Jean.....	5,000 00
	Les Eboulements—Réparations au quai.....	1,000 00
	Baie Saint-Paul—Prolongement du quai jusqu'au Cap aux Cor- beaux	9,000 00
	Matane—Prolongement du quai—Achèvement	700 00
	Quai de Chicoutimi—Réparations.....	2,000 00
	Saint-Michel de Bellechasse—Réparations à la jetée	500 00
	Saint-Laurent, île d'Orléans—Renouvellement.....	600 00
	Jetée de Longueuil—Agrandissement et réparations—Achève- ment	3,000 00
	Jetée de Yamachiche.....	1,500 00
	Réparations et améliorations générales des constructions et des ponts, ports et rivières.....	10,000 00

Ontario.

	Port de Kingston, lac Ontario.....	8,000 00
	Port-Hope—Réparations	2,500 00
	Rivière Ottawa—Amélioration du chenal des bateaux à vapeur dans le détroit de Pétéwawa, en amont de Pembroke.....	1,000 00
	Southampton—Réparations aux brise-lames.....	1,000 00
	Meaford—Travaux du havre—la ville ayant contribué \$3,000 ...	1,900 00
	Thornbury	3,900 00
	Havre d'Hamilton—Dragage	1,000 00
	Havre de Trenton—Dragage, la localité fournissant \$2,000.....	3,000 00
149	Port de Toronto—Travaux de l'entrée de l'est et de l'ouest, etc., la ville de Toronto ayant contribué \$100,000.....	75,000 00
	Port-Albert—Dragage, etc	13,000 00
	Havre de Goderich—Prolongement des jetées.....	15,000 00
	Port-Rowan—Quai.....	4,000 00
	Havre de Midland—Dragage.....	2,500 00
	Port-Arthur—Dragage	5,000 00
	Réparations et améliorations générales des constructions et des ponts, ports et rivières	5,000 00

Manitoba.

151	Réparations et améliorations générales des constructions et des ponts.....	1,000 00
-----	---	----------

Territoires du Nord-Ouest.

152	Réparations et améliorations générales des constructions et des ponts.....	5,000 00
-----	---	----------

Colombie-Britannique.

	Port de Victoria—Dragage dans le port intérieur	10,000 00
	do Dragage dans le port extérieur	12,000 00
	Rivière Fraser—Amélioration du chenal, à l'embouchure	30,000 00
	Rivière Colombie—Améliorations en amont de Golden	4,500 00
	Rivière Colombie—Améliorations entre Revelstoke et le lac La Flèche.....	1,500 00
153	Rivière Skeena.....	3,000 00

	Rivière Fraser—Protection des travaux à Garry-Bush.....	12,000 00
	Rivière Fraser—Amélioration du chenal navigable, et protection de la rive sud de la rivière à Miller's-Landing et à Sumas....	7,500 00
	Réparations et améliorations générales des constructions et des ponts	3,000 00
	<i>Ports et rivières en général.</i>	
154	Ports et rivières en général	5,000 00
	DRAGAGE.	
	Nouvel outillage de dragage	50,800 00
	Dragues—Réparations	30,000 00
	Dragage—Nouvelle-Ecosse.....	40,000 00
	do Ile du Prince-Edouard.....	
155	do Nouveau-Brunswick	40,000 00
	do Québec et Ontario	
	do Manitoba.....	15,000 00
	do Colombie-Britannique	15,000 00
	do Service en général.....	6,000 00
	GLISSOIRES ET ESTACADES.	
156	Glissoires et estacades	5,000 00
	District d'Ottawa—Rivière Pétéwawa	10,000 00
	PONTS ET CHAUSSÉES.	
157	Ponts, cité d'Ottawa, sur la rivière Ottawa, les glissoires, le canal Rideau et leurs abords	6,500 00
	LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.	
158	Lignes télégraphiques et câbles sous-marins pour le service des côtes maritimes et des îles du bas du fleuve, du golfe Saint- Laurent et des provinces maritimes :— Ligne aérienne sur la rive nord du Saint-Laurent—Pour améliorer et réparer la ligne et en faciliter l'explo- itation entre la Pointe-des-Monts et la Pointe-aux- Esquimaux jusqu'à Natashquan.....	1,500 00
	DIVERS.	
	Explorations et inspections.....	15,700 00
	Galerie Nationale des Beaux Arts.....	1,000 00
	Pour pourvoir aux appointements des ingénieurs, dessinateurs et commis du bureau de l'ingénieur en chef	54,000 00
	Pour pourvoir aux appointements des architectes, dessinateurs et commis du bureau de l'architecte en chef.....	28,500 00
159	Pour pourvoir aux appointements du personnel du service télé- graphique.....	2,230 00
	Pour rétribuer les services temporaires de commis et autres ser- vices y compris ceux de toutes personnes nécessaires qui ont été employées après le 1er juillet 1882, nonobstant toute dis- position de l'Acte du service civil.....	30,000 00
	Monument à feu sir John A. Macdonald.....	9,000 00

XL.—TRAVAUX PUBLICS.

	Perception des droits de glissoires et estacades.....	4,000 00
	Frais de réparations et d'exploitation, ports, bassins et glissoires	105,900 00

251	}	Pour payer à la Compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa l'allocation autorisée pour régie, etc., relativement au bois passant par l'estacade des Chenaux, rivière des Outaouais, pendant l'exercice 1893-94.....	1,600 00
		Lignes de télégraphe entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme.....	2,000 00
		Lignes télégraphiques par terre et câbles sous-marins pour le service des côtes et des îles du bas du fleuve, du golfe Saint-Laurent et des provinces maritimes, y compris les frais d'exploitation du steamer <i>Newfield</i> ou autres navires employés au service des câbles.....	28,000 00
		Lignes télégraphiques, Territoires du Nord-Ouest.....	22,000 00
		Lignes télégraphiques, Colombie-Britannique.....	10,000 00
		Service télégraphique et service des signaux en général.....	2,700 00
		Agence des travaux publics, Colombie-Britannique.....	2,500 00

XVII.—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

Réparations, mobilier, chauffage, etc.

143	}	Réparations, édifices d'Ottawa—Mobilier, etc.....	110,000 00
		Loyers—Édifices publics.....	12,500 00
		Rideau Hall.....	15,000 00
		Mobilier pour les bureaux, en ville.....	5,000 00
		Terrains, édifices publics, Ottawa.....	6,000 00
		Enlèvement de la neige, édifices publics, Ottawa.....	2,500 00
		Chauffage, édifices publics, Ottawa, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs et préposés aux ascenseurs.....	66,000 00
		Gaz et éclairage électrique, édifices publics, Ottawa, y compris chemins et ponts.....	26,500 00
		Eau, édifices publics, Ottawa.....	16,500 00
		Allocations pour combustible et éclairage, Rideau Hall.....	8,000 00
		Service téléphonique, édifices publics, Ottawa.....	3,500 00
		Parc de la Côte du Major, Ottawa.....	4,000 00
		Salaires des mécaniciens, chauffeurs, gardiens, etc., des édifices publics fédéraux.....	66,000 00
		Chauffage des édifices publics fédéraux—Combustible, etc.....	50,000 00
		Eclairage do.....	38,500 00
		Eau pour les do.....	15,500 00
Diverses fournitures pour les gardiens, mécaniciens, chauffeurs, etc., édifices fédéraux.....	5,000 00		
Bâtiments fédéraux de l'immigration—Réparations, mobilier, etc.	3,000 00		
Matériaux pour réparations, etc.—Ventilation et éclairage des édifices publics à Ottawa.....	4,000 00		
Bâtiments de la quarantaine, réparations et entretien.....	3,000 00		

EDIFICES PUBLICS.

Nouvelle-Ecosse.

134	}	Bureau de poste de Dartmouth—Achèvement.....	5,000 00
		Salles d'exercices d'Halifax, y compris l'achat de l'emplacement.	65,000 00
		Bureau de poste, douane, etc., de Lunenburg,—Achèvement.....	15,000 00
		Bureau de poste de Pictou—Achèvement.....	14,000 00

La résolution adoptée en comité des Subsidés, le 25 mars courant, est rapportée, lue la seconde fois et adoptée, et est comme suit :—

XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Canadien du Pacifique.

108	}	Construction.....	2,000 00
		Pour payer la somme adjugée par les arbitres la solde des frais d'arbitrage et les dépenses de l'ingénieur et du personnel...	150,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 27 mars courant, sont rapportées, lues la seconde fois, et adoptées, et sont comme suit :—

XIV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Intercolonial.

109	{	Plus grandes facilités à Halifax.....	150,000 00
		Matériel roulant.....	20,000 00
		Construction (première).....	2,000 00
		Embranchement Saint-Charles.....	17,000 00
		Embranchement d'Indiantown.....	5,500 00
		Plus grandes facilités à Moncton.....	2,700 00

Chemin de fer Oxford et New-Glasgow.

110	Construction.. .. .	3,000 00
-----	---------------------	----------

CANAUX.

111	Soulanges.....	1,000,000 00	
112	Cornwall.....	530,000 00	
113	Rapide-Plat.....	275,000 00	
114	Galops.....	250,000 00	
115	Saint-Laurent, fleuve et canaux.....	259,000 00	
116	{	Welland.....	10,000 00
		do dommages aux terres, Grande-Rivière.....	3,700 00
117	Murray.....	30,000 00	
118	Trent.....	73,000 00	
119	Saint-Pierre.....	2,500 00	
120	Sault Sainte-Marie.....	1,906,000 00	

XV.—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

CANAUX.

Lachine.

121	{	Construction d'une jetée en amont de l'écluse n° 4, Côte Saint-Paul	13,500 00
		Reconstruction de quais, etc.. .. .	6,000 00
		Reconstruction de portes de rechange pour les nouvelles écluses nos 1, 2, 3, 4, et 5.....	6,000 00

Welland.

122	{	Réparation de la charpente supérieure de la jetée à Port-Dalhousie et enlèvement de la batture; aussi, construction de piles pour pont à Thorold.....	10,000 00
		Pour réparer environ 500 pieds de la levée du canal endommagée par un éboulement le 24 août 1891.. .. .	4,000 00

Chambly.

123	{	Construction d'une clôture le long du canal, à partir du pont Langelier à Sheridan House, en face de la rue Principale, St-Jean.	1,000 00
		Gravier sur le chemin de hâlage du mille $1\frac{1}{2}$ à 6, achèvement. ...	4,200 00
		Reconstruction des culées de ponts des ponts n° 4 et 6.....	3,000 00

Ecluse Sainte-Anne.

124	{	Pour réparer les jetées du canal du sud.....	2,500 00
		Pour fournir un jeu d'aiguilles et hangar pour les abriter.....	1,000 00

Carillon et Grenville.

{	Pour réparer et consolider une partie du barrage à Carillon.....	10,000 00
	Dommages causés à des terrains et services d'estimateurs.....	1,000 00

125	Reconstruction des empiétements des anciennes écluses dans les écluses neuves nos 5 et 6, canal de Grenville. Renouveler le parement le long de l'écluse n° 2, canal de Grenville.	900 00
		900 00
<i>Vallée de la Trent.</i>		
126	Bobcaygeon, estacade et jetée conductrice, entrée d'amont du canal.....	500 00
<i>Beauharnois.</i>		
127	Construction d'un nouveau pont tournant, écluse n° 12.....	1,000 00
	Pourvoir à l'achat d'un moteur électrique pour faire fonctionner les portes d'écluses..	2,000 00
<i>Saint-Pierre</i>		
128	Pour reconstruire tout le mur de l'ouest.	4,000 00
<i>Culbute</i>		
129	Pour payer des réclamations et enlever des obstacles à la navigation.....	10,000 00
<i>Divers.</i>		
130	Travaux divers auxquels il n'est pas autrement pourvu.....	5,000 00
	Arbitrages et sentences arbitrales.....	4,000 00
	Explorations et inspections—Canaux.....	3,000 00
	Explorations et inspections—Chemins de fer.....	5,000 00
	Statistiques des chemins de fer.....	1,600 00
	Appointements de commis surnuméraires et de copistes..	2,000 00
	Appointements des ingénieurs, dessinateurs et commis surnuméraires, d'après l'état ci-dessous.....	17,080 00

PERCEPTION DU REVENU.

XXXIX.—CHEMINS DE FER ET CANAUX.

245	Chemin de fer Intercolonial.....	3,200,000 00
246	Embranchement de Windsor.....	30,000 00
247	Chemin de fer de l'île du Prince-Edouard.....	250,000 00

CANAUX.

248	Réparations et frais d'exploitation.....	522,800 00
249	Appointements et dépenses imprévues des employés des canaux	43,000 00
250	Supplément d'appointements à des employés permanents du service public, et rémunération à toutes autres personnes pour services rendus relativement aux navires passant par les canaux du Canada, de minuit, le samedi, à minuit, le dimanche, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du service civil.....	15,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 28 mars courant, sont rapportées, lues la seconde fois, et adoptées, et sont comme suit:—

III.—GOUVERNEMENT CIVIL.—Fin.

Dépenses contingentes.—Fin.

41	Ministère des Postes.....	45,000 00
----	---------------------------	-----------

VIII (b).—AGRICULTURE.—Fin.

74	Entretien de stations agronomiques.....	75,000 00
75	Industrie laitière au Canada, en rapport avec les stations agronomiques.....	25,000 00

XIX.—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

176	Achat d'un nouveau steamer.....	50,000 00
177	Entretien et réparation des vapeurs de l'Etat.....	122,400 00
178	Pour les examens des capitaines et seconds.....	5,000 00
179	Pour récompenser les personnes qui ont fait des sauvetages et et pour le service des canots de sauvetage.	8,000 00
180	Pour la tenue d'enquête sur les naufrages, et pour obtenir des renseignements sur les sinistres maritimes.....	1,000 00
181	Enregistrement des navires du Canada.....	500 00
182	Observations des marées.....	10,000 00
183	Pour enlever les obstacles dans les rivières navigables.....	5,000 00
184	Service postal pendant l'hiver, I.P.-E.....	5,000 00

XX.—PHARES ET SERVICE COTIER.

185	Appointements et allocations, etc., des gardiens de phares.	200,600 00
186	Agences, loyers et dépenses imprévues.....	17,510 00
187	Entretien et réparations des phares, sifflets de brume, bouées et balises, établissements de refuge.....	265,000 00
188	Achèvement et construction de phares et de signaux de brume.	40,000 00
189	Service de signaux.....	6,000 00
190	Réparations aux quais.....	5,000 00

XXI.—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET LEVÉES HYDRO-
GRAPHIQUES.

191	{ Observatoire, Toronto.....	5,250 00
	{ do Kingston.....	500 00
	{ do Montréal.....	500 00
192	Service météorologique.....	62,900 00
193	Levés hydrographiques, y compris la levée de la baie Georgienne, une nouvelle levée de l'île d'Anticosti.....	19,000 00

XXII.—HOPITAUX DE LA MARINE.

194	{ Hôpital de Sainte-Catherine.....	500 00
	{ do Kingston.....	500 00
	{ Hôpitaux de la marine dans les provinces de Québec, Nouveau- Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard et Co- lombie-Britannique.....	30,000 00
195	Secours aux marins naufragés et en détresse.....	3,000 00

XXIII.—INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR.

196	Pour faire face aux dépenses de l'inspection des bateaux à vapeur	26,000 00
-----	---	-----------

XXIV.—PÊCHERIES.

SALAIRES ET DÉBOURSÉS DES GARDES-PÊCHE ET DES GARDIENS.

Ontario.

197	{ Appointements des inspecteurs et gardes-pêche.....	12,000 00
	{ Déboursés des inspecteurs et gardes-pêche.....	6,000 00
	{ Gages et dépenses des gardiens spéciaux.....	3,000 00
	{ Divers.....	1,000 00

Québec.

198	{ Appointements des inspecteurs et gardes-pêche.....	10,000 00
	{ Déboursés des inspecteurs et gardes-pêche.....	4,000 00
	{ Gages et dépenses des gardiens spéciaux.....	1,500 00
	{ Divers.....	500 00

Nouveau-Brunswick.

199	{	Appointements des inspecteurs et gardes-pêche.....	9,000 00
		Déboursés des inspecteurs et gardes-pêche.....	5,000 00
		Gages et dépenses des gardiens spéciaux.....	6,000 00
		Divers.....	1,000 00

Nouvelle-Ecosse.

200	{	Appointements des inspecteurs et gardes-pêche.....	13,000 00
		Déboursés des inspecteurs, gardes-pêche et gardiens.....	6,000 00
		Gages et dépenses des gardiens spéciaux.. .. .	2,500 00
		Divers.....	1,000 00

Ile du Prince-Edouard.

201	{	Appointements des inspecteurs et gardes-pêche.....	3,000 00
		Déboursés des inspecteurs et gardes-pêche.....	700 00
		Gages et dépenses des gardiens spéciaux.....	1,000 00
		Divers.....	200 00

Manitoba.

202	{	Appointements des inspecteurs et gardes-pêche.....	2,000 00
		Déboursés des inspecteurs et gardes-pêche.....	1,000 00
		Gages et dépenses des gardiens spéciaux.. .. .	1,000 00
		Divers.....	500 00

Territoires du Nord-Ouest.

203	{	Appointements des inspecteurs et gardes-pêche.....	1,500 00
		Déboursés des inspecteurs et gardes-pêche.....	1,000 00
		Gages et dépenses des gardiens spéciaux.. .. .	1,000 00
		Divers.	500 00

Colombie-Britannique.

204	{	Appointements des inspecteurs et gardes-pêche.....	3,000 00
		Déboursés des inspecteurs et gardes-pêche.....	2,000 00
		Gages et dépenses des gardiens spéciaux.....	3,500 00
		Divers.....	1,500 00

PISCICULTURE.

205	{	Construction et entretien des piscifatures et des homarderies, y compris les appointements de M. Prince	48,000 00
		Piscifature pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.	3,000 00

BÂTIMENTS EMPLOYÉS À LA PROTECTION DES PÊCHERIES.

206	Pour pourvoir au coût d'entretien et de réparation des steamers et autres bâtiments employés à la protection des pêcheries.	100,000 00
-----	--	------------

XXV.—CONTROLE DES COMPAGNIES D'ASSURANCE.

208	Pour faire face aux dépenses se rattachant à ce service, y compris \$650, les appointements de R. Henderson.....	7,000 00
-----	--	----------

XXVII.—COMMISSION DE GÉOLOGIE.

209	Somme nécessaire pour la Commission de géologie et le musée...	60,000 00
-----	--	-----------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 29 mars courant, sont rapportées, lues la seconde fois, et adoptées, et sont comme suit:—

XIII.—MILICE.—*Fin.*

106	Cartoucheries du Canada.....	\$ 40,000 00
-----	------------------------------	--------------

XXIV.—PÊCHERIES.—*Fin.*

DIVERS.

	Construction de passes-migratoires et nettoyage des rivières.....	5,000 00
	Dépenses judiciaires et imprévues	2,000 00
	Expositions des pêcheries du Canada.....	1,000 00
	Pour payer les services exécutés par les départements des Douanes et des Pêcheries, et autres frais se rattachant à la distribution des primes de pêche et au service de la statis- tique.....	5,000 00
207	Huîtrières et ostréiculture, y compris les appointements et frais de l'inspecteur de l'ostréiculture.....	7,500 00
	Pour pourvoir au paiement des percepteurs des douanes pour services rendus au sujet de la distribution des permis du <i>modus vivendi</i> , durant la saison de 1891.....	670 50
	Dépenses se rattachant aux affaires de la mer de Behring	10,000 00
	Pour faire face aux dépenses se rattachant à la commission internationale des pêcheries, Etats-Unis et Canada.....	2,000 00

XXVIII.—DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

ONTARIO ET QUÉBEC.

	Secours et grains de semence, Québec.....	4,500 00
	Secours et soins de médecins, Ontario.....	800 00
	Couvertures de laine pour les Sauvages d'Ontario et Québec.....	1,600 00
	Écoles d'Ontario, Québec et les provinces maritimes.....	27,450 00
	Appointements des chefs Decaire et McGregor.....	100 00
210	Transport des Sauvages du lac des Deux-Montagnes.....	1,000 00
	Paiement des annuités aux termes du traité Robinson.....	16,806 00
	Arpentages de réserves des Sauvages.....	500 00
	Pour pourvoir aux comptes excédés suivants :—Fonds d'admini- stration des terres des Sauvages, fonds des Sauvages de la province de Québec, fonds des écoles des Sauvages.....	15,200 00

NOUVELLE-ÉCOSSE.

	Appointements.....	1,200 00
211	Secours et achats de grains de semence.....	3,045 00
	Soins de médecins et médicaments.....	1,400 00
	Divers.....	75 00

NOUVEAU-BRUNSWICK.

	Appointements.....	1,705 00
212	Soins de médecins et médicaments.....	1,295 00
	Secours et grains de semence.....	2,700 00
	Diverses dépenses.....	300 00

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

	Appointements.....	300 00
213	Secours et achats de grains de semence.....	1,125 00
	Soins de médecins et médicaments.....	350 00
	Bureau et dépenses diverses.....	75 00

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

	Annuités.....	130,460 00
	Instruments aratoires et outils.....	12,143 00
	Grains de semence.....	1,700 00
	Bétail.....	12,951 00
	Provisions pour les Sauvages sans ressources.....	218,200 00

214	Habillements,—distribution triennale.....	3,040 00
	Ecoles du jour, internats et écoles d'industrie.....	210,600 00
	Arpentages.....	4,000 00
	Gages des instructeurs d'agriculture.....	24,000 00
	Fournitures à ces instructeurs.....	11,667 00
	Sioux.....	5,393 00
	Bâtiments de l'agence et de la ferme.....	10,897 00
	Dépenses générales.....	129,066 00
Moulins et scieries.....	3,154 00	

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

215	Appointements.....	19,720 00
	Secours.....	3,000 00
	Grains de semence, instruments aratoires et outils.....	1,200 00
	Ecoles de médecins et médicaments.....	5,000 00
	Ecoles du jour.....	8,300 00
	Internats et écoles d'industrie.....	29,890 00
	Frais de voyage.....	4,500 00
	Dépenses de bureau et diverses.....	3,000 00
	Vapeur <i>Vigilant</i>	2,000 00
	Arpentages.....	9,67 00
Commission des réserves.....	8,000 00	

XXIX.—POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

216	Solde de la police.....	300,000 00
	Subsistance.....	75,000 00
	Fourrage.....	70,000 00
	Combustible et éclairage.....	35,000 00
	Habillage.....	45,000 00
	Réparations, renouvellements, remonte, armes et munitions.....	40,000 00
	Médicaments et douceurs, et dépenses de l'hôpital.....	3,000 00
	Livres, papeterie et formules imprimées.....	4,000 00
	Eclaireurs, guides, frais pour billets de logement, allocations pour frais de voyage, transport d'hommes et de chevaux.....	45,000 00
	Dépenses imprévues.....	8,000 00

XXX.—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

217	Dépenses se rattachant au bureau du lieutenant-gouverneur.....	8,650 00
	Ecoles dans les districts non organisés.....	5,000 00
	Dépenses casuelles, justice, etc.....	7,040 00
	Addition aux appointements du greffier de l'Assemblée législative.....	400 00
	Avisseur légal.....	1,200 00
	Registres.....	18,160 00
	Aliénés malades, Manitoba.....	18,000 00
	Ecoles, commis, impressions, etc.....	199,200 00

XXXI.—DIVERS.

218	<i>Gazette du Canada</i>	6,000 00
219	Impressions diverses.....	25,000 00
220	Dépenses se rattachant à la distribution des documents parlementaires.....	1,000 00
221	Dépenses imprévues sujettes à un arrêté du conseil, et dont un compte en détail sera soumis au parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session.....	20,000 00
222	Commutation de remises de droits sur articles importés pour l'usage de l'armée et de la marine.....	2,000 00

223	Dépense du <i>l</i> avernement du district de Kéwatin.....	2,000 00
224	Entretien des aliénés de Kéwatin et autres à la charge de Kéwatin.....	4,000 00
225	Dépenses se rattachant à la mise à exécution de l'Acte de <i>tempérance du Canada</i>	1,500 00
226	Pour indemniser les membres de la police à cheval du Nord-Ouest pour blessures reçues au service.....	2,000 00
227	Appointements de M. Fabre et dépenses imprévues de son bureau	3,500 00
229	Pour frais d'enquête au sujet des comptes publics et des rapports de ces enquêtes à l'auditeur-général du Canada, sous l'autorité de l'article 57 de l'Acte du <i>revenu consolidé et de l'audition</i> ; et pour payer les services d'hommes de loi rendus à l'auditeur général, et de personnes lui ayant aidé à estimer la valeur des impressions faites par les officiers-rapporteurs et autres.....	500 00
230	Commis surnuméraires employés à la préparation des réponses aux ordres du parlement.....	5,000 00
231	Arpentage, construction de chemins, ponts et autres travaux nécessaires à la réserve de Hot-Spring, près de la station de Banff, Territoires du Nord-Ouest.....	7,000 00
232	Académie des Beaux-Arts.....	2,000 00
233	Pour aider à la publication des procès-verbaux de la Société Royale.....	5,000 00
234	Somme additionnelle nécessaire pour le matériel de l'imprimerie de l'Etat.....	5,000 00
235	Pour payer les frais de l'arbitrage relatif aux comptes entre le Canada et les provinces d'Ontario et Québec. (Des paiements pour services rendus pourront être faits à des membres du service civil, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du <i>service civil</i> .) A voter de nouveau, \$9,500.....	10,000 00
236	Pour pourvoir à l'exploration du lit du détroit de Northumberland. (A voter de nouveau).....	6,600 00

XXXII.—DOUANES.

Appointements et dépenses imprévues de différents ports.

237	}	Dans la province de la Nouvelle-Ecosse.....	115,720 00
		do du Nouveau-Brunswick.....	90,260 00
		do de l'Île du Prince-Edouard.....	19,475 00
		do de Québec.....	210,345 00
		do d'Ontario.....	303,080 00
		do du Manitoba.....	33,300 00
		do Territoires du Nord-Ouest.....	5,200 00
		do de la Colombie-Britannique.....	59,495 00
		Provinces en général—Pour faire face aux changements qui pourraient être nécessaires dans le personnel.....	5,000 00
		Appointements et frais de voyage des inspecteurs de ports, et frais de voyage d'autres préposés en tournée d'inspection...	20,350 00
		Commission des douanes et service préventif extérieur—Pour couvrir les dépenses s'y rattachant, y compris les appointements de \$400 du commissaire des douanes, comme président de la commission.....	26,150 00
		Laboratoire de la douane—Frais des épreuves polariscopiques des sucres, etc., y compris les appointements des fonctionnaires nommés ou employés à cette fin.....	5,150 00
		Divers—Dépenses imprévues du bureau central, pour journaux, annonces, télégrammes, serrures, instruments, etc., pour les différents ports d'entrée.....	15,000 00

XXXIII.—ACCISE.

238	{	Appointements des préposés et inspecteurs de l'accise, et pour pouvoirs aux augmentations d'appointements d'après le résultat des examens de l'accise.....	305,232 50
		Pour étendre aux Territoires du Nord-Ouest le service de sur- veillance du revenu de l'intérieur.....	1,000 00
		Pour payer les services supplémentaires des préposés à la sur- veillance des grandes distilleries et autres fabriques.....	6,000 00
		Pour rémunérer les préposés faisant de longues heures de service pour d'autres inspections que les inspections spéciales.....	1,000 00
		Service préventif.....	15,800 00
		Frais de voyage, loyers, combustible, papeterie, etc.....	47,500 00
		Idem pour le Nord-Ouest.....	
		Estampilles des tabacs canadiens et importés.....	20,000 00
		Pour payer aux percepteurs des douanes une allocation sur les droits perçus par eux.....	4,500 00
		Commission aux vendeurs d'estampilles de tabac canadien en torquettes.....	100 00
		Pour permettre au département de fournir de l'alcool méthylé- neux aux fabricants, qui en rembourseront le prix de revient :—	
		Loyers.....	\$ 400
		Chauffage.....	500
		Éclairage et force motrice.....	200
		Appointements.....	2,900
Papeterie.....	15		
Divers.....	500		
Achat d'alcool et de bois de naphthe.....	75,000		
	<hr/>	79,515 00	

XXXIV.—INSPECTION ET MESURAGE DU BOIS.

239	{	Montréal—Sous-surintendant.....	900 00
		Québec—Appointements.....	6,750 00
		Trois-Rivières—Sous-surintendant.....	300 00
		do Commis.....	500 00
		Dépenses imprévues.....	6,000 00
		Emoluments des inspecteurs-mesureurs.....	8,300 00
		Pensions des inspecteurs-mesureurs à la retraite.....	7,500 00

XXXV.—POIDS ET MESURES ET GAZ.

240	{	Appointements des employés, inspecteurs et sous-inspecteurs des poids et mesures, y compris l'extension du service dans les Territoires du Nord-Ouest et ailleurs.....	57,150 00
		Appointements des inspecteurs du gaz.....	14,350 00
		Loyers, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc. Poids et mesures.....	15,950 00
		Loyers, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc. Gaz.....	8,000 00

XXXVI.—INSPECTION DES DENRÉES.

241	Pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi.....	3,000 00
-----	---	----------

XXXVII.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

242	Pour subvenir aux dépenses qu'entraîne la loi.....	25,000 00
-----	--	-----------

XXXVIII.—MENUS REVENUS.

243	Revenu de l'intérieur.....	800 00
244	Terrains de l'artillerie.....	3,305 00

XLI.—POSTES.

252	{	Service de transport des malles	2,016,842 00
		Appointements et allocations.....	1,185,420 00
		Divers.....	206,120 00

XLII.—DÉPARTEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

253	{	Pour pourvoir à l'application de l'Acte concernant l'immigration chinoise, y compris la rétribution accordée aux employés des départements du commerce et des douanes.....	\$3,500 00
		Pour faire face à la proportion de dépenses payables par le Canada pour le conseil international des douanes à Bruxelles.	600 00
		Agences commerciales.....	10,000 00

XVIII.—SUBVENTIONS POSTALES ET DE STEAMERS.

160	Communication à la vapeur entre les îles de la Madeleine.....	9,000 00
161	Communication à la vapeur entre l'île Grand-Manan, N.-B., et la terre ferme.....	4,000 00
162	Subvention à une ligne de steamers faisant le service entre Londres, G.-B., et Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E., le port terminal étant un port canadien.....	25,000 00
163	Subvention au steamer faisant le service entre Campbellton et Gaspé et les ports intermédiaires.....	12,500 00
164	Communication à la vapeur entre Port-Mulgrave ou la tête de ligne du chemin de fer de Pictou et Chéticamp, touchant à Port-Hood, Mabou, Broad-Cove, Margarie et Chéticamp, le gouvernement local ayant accordé pareil montant à la condition que le parlement fédéral affecte aussi un crédit à cet effet.....	2,000 00
165	Communication à la vapeur entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme.....	6,000 00
166	Communication à la vapeur entre Saint-Jean et les ports du Bassin des Mines.....	3,000 00
167	Communication à la vapeur entre Canso, Aitchat, Port-Hood, et Mabou, et autres endroits intermédiaires qui pourront être déterminés, service quotidien à Port-Mulgrave, et continuation du service pendant l'hiver sur la section de Port-Mulgrave à Canso.....	4,000 00
168	Communication à la vapeur entre Halifax et Terrenceuve, voie du Cap-Breton, à \$200 par trajet, ne devant pas dépasser \$2,000 par année.....	2,000 00
169	Service à la vapeur entre San-Francisco et Victoria, C.-B.....	17,640 00
170	Communication à la vapeur entre Saint-Jean, Digby et Annapolis.	11,500 00
171	Pour trois lignes de steamers faisant le service entre les ports d'Halifax et Saint-Jean, N.-B., ou l'un deux, et les Antilles et l'Amérique du Sud.....	103,000 00
172	Communication à la vapeur entre Halifax et Saint-Jean <i>via</i> Yarmouth.....	5,000 00
173	Communication à la vapeur du Bras-d'Or entre Baddeck et Grand-Narrows et Iona (service quotidien), Saint-Pierre et Port-Mulgrave (service quotidien), et Irish-Cove, East-Bay et Grand-Narrows (deux fois par semaine) et Saint-Pierre, Irish-Cove et Grand-Narrows (deux fois par semaine).....	7,000 00
174	Service de paquebot, entre Pictou, Murray-Harbour, Georgetown et Montague-Bridge.....	1,200 00
175	Service de paquebot entre Nanaimo et Victoria (trois fois par semaine), entre Connox et l'île Valdez (une fois par semaine), arrêtant aux ports intermédiaires. Montant à voter de nouveau.....	6,000 00

XXXI.—DIVERS.

228 Pour payer les frais des affaires en litige (justice)..... 20,000 00

XLIII.—TERRES FÉDÉRALES—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

	Appointements du commissaire.....	5,000 00
	do du surintendant des mines.....	3,200 00
	do de l'inspecteur des agences.....	2,200 00
	do du secrétaire.....	2,000 00
	do du sous-secrétaire.....	1,500 00
	do des inspecteurs des établissements.....	8,400 00
	Appointements des agents des terres fédérales.....	\$20,400 00
	Agent des terres fédérales, New-Westminster.....	1,500 00
	Agent des bois de la couronne, New-Westminster.....	1,800 00
	Appointements des commis du service extérieur, des gardes-forestiers et des guides.....	43,726 25
254	Frais de voyage de l'inspecteur des agences, du surintendant des mines et des inspecteurs des établissements; dépenses imprévues du surintendant des mines, du bureau des terres, des agents des terres fédérales et des bois de la Couronne, et du bureau central; compte des frais de déménagement, papeterie et impression, et frais de la commission chargée du règlement des réclamations des Métis.....	40,180 00
	Pour payer les membres du Conseil d'examen des arpenteurs fédéraux—(L'autorisation voulue par l'Acte du service civil est par le présent donnée pour payer à même ce crédit les sommes nécessaires pour les services des membres du conseil qui sont aussi membres du service civil.....	1,000 00
	Papeterie, loyer des salles et dépenses imprévues du conseil d'examen des arpenteurs fédéraux.....	200 00
	Appointements des commis surnuméraires au bureau central, Ottawa; annonces, transcription, etc.....	6,000 00
	Pour pourvoir au salaire d'un menuisier.....	732 00

XLIII.—TERRES FÉDÉRALES—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

255 Pour arpentages, examen des rapports d'arpentages, impressions de plans, etc..... 150,000 00

X.—IMMIGRATION.

83	Appointements des agents et employés du Canada.....	22,000 00
84	Dépenses imprévues des agences canadiennes.....	10,500 00
85	Appointements des agents et employés dans la Grande-Bretagne et en Irlande.....	9,350 00
86	Dépenses imprévues des agences dans la Grande-Bretagne et en Irlande.....	7,150 00
87	Subvention à la société pour la protection des immigrantes à Montréal.....	1,060 00
88	Pour faire face aux dépenses du service de l'immigration.....	150,000 00

DIVERS.

315 Frais de litige..... 10,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL.

{ *Département du Secrétaire d'Etat*—Pour pourvoir à la différence entre les appointements de M. M. F. Walsh (secrétaire particulier du secrétaire d'Etat), transféré du ministère du

355	} Revenu de l'Intérieur, et ceux de M. John Burns, transféré à ce ministère à la place de M. Walsh.....	212 50
		Pour la compilation de la liste du service civil, 1892, en anglais et en français.....
356	} <i>Ministère de l'Agriculture</i> —Pour pourvoir aux appointements de A. Rose, commis de la 3e classe, à partir du 1er juillet 1893.	400 00
		Pour augmenter les appointements de A. L. Jarvis à \$1,800, à partir du 1er juillet 1893.
357	<i>Ministère des Affaires des Sauvages</i> —Pour pourvoir au transfert de M. Wm McGirr du service extérieur au service intérieur (nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du Service Civil).....	1,800 00
358	<i>Département des Impressions publiques et de la Papeterie</i> —Pour augmenter le salaire de J. Foran, gardien du bureau....	100 00
	<i>Ministère de la Justice</i> —Pour les services de M. J. W. Hughes, du 1er au 31 janvier 1893.....	77 50
359	} Allocation pour un secrétaire particulier du Solliciteur Général. (Cette somme pourra être payée à un membre du Service Civil, nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du Service Civil).....	600 00
		H. B. S. Lane, à part ses appointements, pour remplir la charge de comptable des pénitenciers pendant un an et huit mois.
	<i>Ministère des Douanes</i> —Somme omise du budget principal pour couvrir l'augmentation des appointements de M. W. H. Grafton établie par statut.....	37 50
360	} Pour pourvoir à l'augmentation des appointements de M. S. L. T. Frost, de \$525 à \$625 par année.....	100 00
		Somme omise du budget principal pour couvrir l'augmentation des appointements de M. R. R. Farrow établie par statut, trois mois...
361	<i>Ministère des Chemins de fer et Canaux</i> —Pour augmenter les appointements de M. F. Beard, (nonobstant toute disposition contraire de l'Acte du Service Civil)	200 00
	<i>Ministère des Postes</i> —Somme estimée en moins pour un commis de la 2e classe, dans le budget principal de 1893-94.....	1,150 00
362	} Somme estimée en moins pour un commis de 3e classe, dans le budget principal de 1893-94.....	1,000 00
		Pour pourvoir à la promotion de M. E. F. Jarvis à la 2e classe..

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.

363	} <i>Cour d'Echiquier du Canada</i> —Pour pourvoir aux appointements d'un commis de la 3e classe.....	400 00	
		Aide à la publication des décisions de la cour d'Amirauté du Nouveau-Brunswick	500 00
		Pour pourvoir aux traitements de deux juges de circuit du district de Montréal	6,000 00

PÉNITENCIERS.

364	} <i>Pénitencier de Kingston</i> —Pour pourvoir aux appointements d'un aide-électricien	500 00	
		Pour pourvoir au salaire d'un aide-forgeron	500 00
		Pour la construction d'une prison pour les femmes et d'un asile de criminels—matériaux.....	10,000 00
		Garde surnuméraire	500 00
		Treillis en fil métallique pour la salle de l'asile.....	300 00
		Armature de réserve pour dynamo dans la salle de l'électricité...	550 00
		Salaire du contremaître de l'atelier de fabrication de ficelle d'engerbage	1,500 00

365	{	Pour l'achat de pulpe de manille pour la fabrication de la ficelle d'engerbage.....	25,000 00
		Machines motrices pour la fabrication de la ficelle d'engerbage.	3,000 00
366	{	<i>Pénitencier de Saint-Vincent de Paul</i> —Réparations nécessaires à la coupole du vestibule central	1,200 00
		<i>Pénitencier du Manitoba</i> —Pour augmenter le salaire du garde Addison comme fermier instructeur	100 00
		Un garde additionnel.....	500 00

LÉGISLATION.

CHAMBRE DES COMMUNES.

367	{	Pour une allocation à E. P. Hartney, examinateur des bills privés—somme autrefois payée à même les honoraires pour bills privés	200 00
		Commis de la 3e classe (somme omise du budget principal).....	750 00
		Dépenses imprévues, etc., se rattachant aux listes des votants... Pour payer les indemnités de la session de feu D. W. Gordon et J. Armstrong à leurs épouses respectives.....	2,500 00
		Pour payer à G. F. Ferguson, absent pour cause de maladie, le montant de son indemnité de la session.....	2,000 00
			1,000 00

GÉNÉRAL.

368	{	Nouvelle somme nécessaire pour impressions, papier à impression et reliure.....	30,000 00
		Somme nécessaire à l'achat de 325 exemplaires de l'ouvrage de Todd <i>Parliamentary Government in the Colonies.</i>	2,000 00

ARTS ET STATISTIQUE.

369	Exposition Colombienne—Nouvelle somme nécessaire.....	70,000 00
370	Pour permettre au commissaire de la laiterie de faire des achats de fromage et de beurre aux différentes stations agronomiques, le produit des ventes de ces achats à être porté au crédit du fonds du revenu consolidé	36,000 00

QUARANTAINE.

371	<i>Quarantaine des bestiaux</i> —Nouvelle somme nécessaire.....	2,000 00
-----	---	----------

MILICE.

372	{	Achat de terrain pour un camp permanent à Sussex, N.-B.....	7,000 00
		Solde d'exercice, milice active.....	10,000 00
		Institut militaire, Toronto—Octroi du gouvernement.....	100 00
		Association d'artillerie du Canada—Octroi du gouvernement...	900 00
		Gratifications à des officiers de l'état-major de la milice active qui doivent être portés sur la liste de retraite	17,212 73
		Pour achat d'armes à feu modernes.....	16,500 00
		Défense d'Esquimalt, C.-B.— Contribution de l'Etat aux dépenses à même le capital pour travaux et édifices.....\$	70,000 00
Solde d'un détachement de l'artillerie de la marine royale ou des ingénieurs royaux..	35,000 00		
		<hr/>	105,000 00
		Munitions, cartoucherie—Pour distribution gratuite de munitions aux associations de carabiniers.....	4,000 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

CANAUX.

373	<i>Canal Lachine</i>	50,000 00
374	<i>Canal Grenville</i>	7,000 00

CHEMINS DE FER.

375	<i>Chemin de fer du Cap-Breton</i>	157,073 00
376	Prolongement de l'embranchement de Sydney-nord à l'embarcadère à eau profonde.....	20,000 00
377	<i>Chemin de fer d'Oxford et New-Glasgow</i>	114,968 90
378	{ <i>Chemin de fer Intercolonial</i> —Prolongement sur le devant de la cité de Saint-Jean, (à voter de nouveau).....	25,000 00
	{ Achat de deux puissantes locomotives pour tirer les trains combinés du chemin de fer Intercolonial et du chemin de fer canadien du Pacifique entre Halifax et Moncton.....	24,000 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

CANAUX.

379	<i>Canal Chambly</i> —Indemnité pour terrains inondés par le canal, dommages, etc., et pour les services et dépenses d'évaluateurs.	2,000 00
380	<i>Canal Beauharnois</i> —Amélioration de l'égouttage à Valleyfield...	5,000 00
381	{ <i>Canal de la Vallée de la Trent—Rivière Scugog</i> —Formation d'un nouveau chenal d'entrée, à l'embouchure de la rivière, dans le lac à l'Esturgon.....	4,000 00
	{ Pour la construction d'un pont-tournant à Fenelon-Falls.....	3,000 00
382	<i>Canal Lakefield</i> —Agrandissement des vannes dans le barrage....	4,000 00
383	{ <i>Canal Welland</i> — Curage et approfondissement de l'arrière-fossé sur le côté nord du canal d'alimentation (à voter de nouveau).....	1,500 00
	{ Pont au-dessus de l'ancienne écluse n° 2, et chaussée.....	3,500 00
384	<i>Carillon et Grenville</i> —Réfection d'une partie du mur de corroi et réparation du pilier sur le côté nord de l'entrée d'amont du canal Grenville.....	2,000 00

Divers.

385	Rapport des dépositions faites devant le comité des chemins de fer du Conseil privé et devant le ministre.....	500 00
-----	--	--------

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL.

386	Fleuve Saint-Laurent—Chenal des navires.....	80,000 00
-----	--	-----------

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU.

EDIFICES PUBLICS.

Nouvelle-Écosse.

387	{ Sydney—Station de quarantaine, Pointe Keating.....	4,000 00
	{ Dartmouth—A voter de nouveau (additionnelle).....	5,000 00
	{ Halifax, Ile de Lawlor—Station de quarantaine.....	12,500 00

Nouveau-Brunswick.

388	{ Tracadie—Construction d'un édifice pour les lépreux.....	15,000 00
	{ Saint-Jean—Station de quarantaine de l'Ile à la Perdrix.....	3,500 00

Québec.

389	{ Edifices publics, Montréal—Ajoutés, réparations.....	10,000 00
	{ Pénitencier de Saint-Vincent de Paul—Réparations au tramway et pont.....	1,240 00
	{ Station de quarantaine de la Grosse-Ile—Ameublement, bains d'orage et nouvelle somme pour la bâtisse de détention.....	14,600 00
	{ Edifices de quarantaine—Appareils de désinfection, etc., sur la jetée Princesse Louise.....	10,000 00

Ontario.

390	{	Salle d'exercices de Brantford—A voter de nouveau.....	10,000 00
		Edifices publics d'Ottawa—Pour étendre l'éclairage électrique..	5,000 00
		Imprimerie d'Ottawa—Aux héritiers de feu H. Lepine pour déplacement d'un cottage de la Pointe Nepean.	250 00

Manitoba.

391	{	Fort Osborne—Réparations aux casernes, hôpital, quartiers des officiers et solde d'exercices—Appareil de chauffage, etc....	8,769 35
		Winnipeg—Construction d'un magasin militaire.....	12,500 00

Territoires du Nord-Ouest.

392	Wolseley—Nouveau palais de justice.....	5,000 00
-----	---	----------

Colombie-Britannique.

393	{	Station de quarantaine de William's Head—Ameublement, etc...	2,500 00
		do do do Maison de détention.	15,000 00
		Victoria—Nouveau bureau de poste.....	100,000 00
		Agassiz—Ferme expérimentale—Résidence du surintendant, service d'eau, etc.....	2,200 00

PORTS ET RIVIÈRES.

Nouvelle-Écosse.

394	{	Ile Boularderie—Quai sur le côté sud—Pour le compléter.....	1,400 00
		Boularderie—Bac Ross.....	3,200 00
		Quai de Pickett—Réparations.....	800 00
		Maitland—Pour acquitter un solde dû à l'entrepreneur	274 00
		De l'Ile La Have à la rive de Dublin-Ouest, <i>viâ</i> le chenal Croche —Passage à bateaux—A voter de nouveau.....	1,000 00
		New Haven.....	1,200 00

Ile du Prince-Edouard.

395	{	Souris—Reconstruction du brise-lames....	20,000 00
		Esturgeon—Grosses réparations au quai.....	1,400 00
		Cap Traverse—Dragage.....	4,000 00
		Iles de Bois—Réparations au brise-lames, dragage, etc.....	6,000 00
		Rustico-Nord—Réparations au brise-lames.....	1,000 00

Nouveau-Brunswick.

396	{	Campbellton—Améliorations au débarcadère du lac.....	1,000 00
		Fort Dufferin—Réparations aux ouvrages de protection.....	1,250 00
		Quaco—Réparations au brise-lames.....	1,000 00
		Gardner's-Creek—Nouveau quai.....	7,000 00

Québec.

397	{	Rivière Madawaska.....	1,200 00
		Rivière Saguenay—Dragage en aval de Chicoutimi.	6,000 00
		Saint-Zotique—Grosses réparations au quai et au brise-glace...	2,500 00
		Rivière du Lièvre—Enlèvement de cailloux aux Rapides Longs.	1,500 00
		Saint-Anicet—Pour travaux exécutés et achèvement de réparations.....	1,500 00
		Saint-Jean, Ile d'Orléans—Grosses réparations au quai	2,000 00
		Saint-François—Grosses réparations au quai	2,000 00
		Grande Rivière—Pour terminer le havre de refuge.....	6,000 00
Saint-Alphonse du Saguenay—Urgentes réparations au quai.....	1,200 00		

Grand Pabos—Pour achever une jetée.....	2,000 00
Ile-aux-Grues—Compensation pour terrain pris pour le quai.	200 00
Saint-Irenée—Prolongement du quai.....	2,000 00
Philipsburg—Construction d'une jetée—la municipalité fournissant une somme égale.....	4,000 00

Ontario.

398	Colpoy's Bay—Prolongement du quai public—la municipalité fournissant une somme égale.....	600 00
	Port-Rowan—Quai en construction à l'entreprise—Pour le terminer	3,300 00
	Port-Stanley—Prolongement de jetées et réparations.....	12,000 00
	Burlington-Channel—Nouveau bac.....	1,500 00
	Fleuve Saint-Laurent en amont de Brockville—Enlèvement de roche.....	1,200 00
	Owen-Sound—Pour terminer le chenal.....	5,000 00
	Belleville—Les autorités locales ayant fourni \$2,000—A voter de nouveau.....	3,000 00
	Havre de Goderich—Nouvelle somme nécessaire	10,000 00
	Hamilton—Dragage.....	6,000 00
	Midland—Dragage—Nouvelle somme nécessaire.....	2,500 00
	Cobourg—Réparations aux brise-lames.....	1,000 00
	Beaverton—Somme réclamée par l'entrepreneur pour travaux additionnels nécessités par un tassement extraordinaire.....	560 00
	Dyer's Bay—Prolongement du quai.....	350 00
Rivière Nation—Bras nord—Pour achat de droits riverains et enlèvement du barrage—les intéressés fournissant une somme égale.....	2,500 00	

Colombie-Britannique.

399	Rivière Columbia en aval de Kootenay—Améliorations.....	1,200 00
	Rivière Somas—Enlèvement de chicots.....	500 00
	Rivière Fraser—Levée hydrographique.....	1,000 00
	Rivière Okanagan—Améliorations.....	1,500 00

PONTS ET CHAUSSÉES.

400	Ponts de trafic construits par le gouvernement dans tout le Canada—Réparations.....	5,000 00
	Pour acquitter un solde dû à Kennedy et Heney pour le pont de la rivière Bataille.....	525 00

NOUVEL OUTILLAGE DE DRAGAGE.

401	Nouveau dragueur pour la Colombie-Britannique.....	28,000 00
	Dragage—Provinces maritimes.....	15,000 00

GLISSOIRES ET ESTACADES.

402	District d'Ottawa—Rivière Petewawa—A voter de nouveau	4,000 00
-----	---	----------

LIGNES DE TÉLÉGRAPHE.

403	Aide à une ligne téléphonique entre Lethbridge et Cardston et prolongement, 70 milles, à raison de \$30 par mille, à condition que les dépêches du gouvernement seront envoyées gratuitement.....	2,100 00
	Lignes de télégraphe, Colombie-Britannique—Raccordement télégraphique de Lillooet à la ligne Ashcroft-Barkerville...	3,500 00
404	Raccordement télégraphique de French-Creek au canal Alberni.	1,400 00

Divers.

405	Compensation à R. Steckel, ingénieur civil, pour services spéciaux en rapport avec des mesurages, etc., demandés par le ministère de la Justice <i>re</i> le procès de la Reine <i>vs</i> Larkin, Connolly et Cie, entrepreneurs, travaux du havre de Québec.....	500 00
-----	---	--------

SUBVENTIONS DE NAVIRES.

406	Pour service à vapeur entre Saint-Jean, Yarmouth et Halifax....	200,000 00
-----	---	------------

SERVICE MARITIME ET FLUVIAL.

407	Gratification aux membres suivants de la police fluviale, Québec, basée sur la durée de leur service, pour cause de licenciement du corps :—		
	John Battle, 1 an ou 214 jours de solde.....		406 60
	Henry Wilson do		406 60
	Patrick Stephens do		406 60
	John Mullins do		406 60
	Henry Quinn do		353 10
	Joseph Deegan do		321 00
	Peter Waite do		321 00
	Pierre Kirouac do		321 00
	Samuel Pepin, 6 m. ou 107 jrs. de solde.....		160 50

LEVÉES HYDROGRAPHIQUES.

408	Pour payer les officiers suivants employés parmi le personnel de l'ingénieur en chef du ministère de la Marine et des Pêcheries :—		
	W. J. Stewart, mécanicien hydrographe.....		1,650 00
	Un adjoint (pas encore nommé).....		1,000 00
	Frederick Anderson, adjoint aux travaux hydrographiques		650 00
	C. F. Cox, ingénieur adjoint.....		1,300 00
	B. H. Fraser, dessinateur.....		800 00
	L. J. Burpee, sténographe et clavigrapher.....		600 00

SERVICE DES PHARES ET DES COTES.

409	<i>Agences, loyers et dépenses imprévues :—</i>		
	Pour augmenter les appointements des employés suivants :—		
	L. A. Blanchet.....		50 00
	G. D. O'Farrell.....		60 00
	A. Hamel.....		50 00
	J. F. Harding.....		50 00
	A. D. B. Tremaine.....		50 00

HOPITAUX DE LA MARINE.

410	Nouvelle somme nécessaire pour les hôpitaux de la marine dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard et Colombie-Britannique.....		5,000 00
	Gratification d'une année d'appointements aux officiers suivants, pour cause de la clôture des hôpitaux de la marine à Saint-Jean, N.-B., et Victoria, C.-B. :—		
	Dr James Christie, Saint-Jean, N.-B.....		560 00
	W. A. Barnes, gardien do		300 00
	Rév. Jas. Spencer, chapelain, Saint-Jean, N.-B.....		100 00
	Dr J. C. Davie, Victoria, C.-B.....		300 00
	George W. Unwin, gardien, Victoria, C.-B.....		500 00

PÊCHERIES.

411	{	Paiement à J. M. McNutt, douanier à Malpègue, I. P.-E., pour services rendus à titre de rapporteur en rapport avec le bureau de renseignements des pêcheries pendant la saison de 1890.....	15 00
		Pour sautage de roches à Loch Lomond, Grande-Rivière comté de Richmond, N.-E., afin de permettre au saumon et autres poissons d'arriver aux frayères dans le lac en amont.....	1,000 00

COMMISSION GÉOLOGIQUE.

412	Paiement d'une gratification égale à deux mois d'appointements à la veuve de feu W. H. Smith, dont la mort prématurée a été accélérée par le fait de s'être exposé dans l'exécution de ses devoirs officiels.....	182 50
-----	---	--------

SAUVAGES.

ONTARIO ET QUÉBEC.

413	{	Octroi pour aider la Société d'agriculture des Munceys de la Thames.....	90 00
		Pour pourvoir à une somme suffisante pour couvrir les frais d'agrandissement de la maison d'école des filles sauvages de Caughnawaga.....	100 00
		Pour pourvoir aux bâtiments nécessaires à l'école des sauvages de la rivière au Saumon, N.-E.....	30 00
		Pour construire un égout à l'école des sauvages, Sainte-Marie, N.-B., et refaire les planchers qui tombent en ruine.....	60 00
		Pour pourvoir à la subvention fixée par convention pour l'école No 11, réserve des Six-Nations pendant trois ans au 30 juin 1894, à \$50 par année.....	150 00
		Pour pourvoir à une somme suffisante pour payer l'instituteur de l'école de la Mission des Munceys d'en bas.....	150 00
		Pour aider les sauvages du lac Golden, Ontario, à construire une maison d'école sur leur réserve.....	200 00
		Pour pourvoir au paiement des services approuvés par le département de la Justice, relativement à l'authenticité du titre de la terre achetée de T. J. Lamontagne et destinée à faire une réserve sauvage à Escoumains, comté de Saguenay, P.Q.	55 50
		Somme nécessaire afin de construire une maison à l'usage de M. A. M. Ironside, commis et interprète à Manitowaning.....	650 00

NOUVELLE-ÉCOSSE.

414	Pour pourvoir à la construction d'une maison d'école sur la réserve sauvage de Shubénacadie, N.-E.....	300 00
-----	--	--------

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

415	Pour terminer la maison récemment construite pour l'instituteur de l'école sauvage de l'île Lennox.....	150 00
-----	---	--------

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

416	{	Balance d'une somme suffisante pour accorder \$60 par année afin d'entretenir quarante (40) élèves à l'école de la mission de Sainte-Marie, Fraser inférieure, C.-B.....	1,400 00
		Pour pourvoir au crédit annuel afin d'aider au maintien des hôpitaux pour les sauvages à Metlakahtla et à Fort Simpson, C.-B., \$500 chacun.....	1,000 00
		Pour augmenter le crédit actuellement accordé au pensionnat des filles sauvages à Fort Simpson, C.-B., de 10 à 20 élèves à \$60 chacune.....	600 00

	{	Pour pourvoir à l'entretien des élèves et à l'ameublement de l'école d'industrie de la Baie Alerte.	3,850 00
		MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.	
	{	Pour pourvoir à un fonds destiné à l'établissement d'un pensionnat au lac aux Canards, sous les auspices de l'Eglise catholique romaine: construction, \$2,000; meubles, \$1,000; entretien des élèves, première année, \$1,000.....	4,000 00
2			
	{	Pour aide aux écoles sauvages suivantes du district Moosonee: Fort à l'Original, Factorerie de York, Albany, Rupert's House, Port-George, Chûtes de Martin, \$200 chacune.....	1,200 00
417	{	Pour aider à la construction d'un pont sur la rivière à l'Arc, dans la réserve des sauvages à Assiniboine.	500 00
	{	Pour l'établissement d'un lac sur la Saskatchewan-Sud, dans l'agence du lac aux Canards.....	100 00
	{	Nouvelles additions, \$5,000, et meubles, \$1,000, à l'école industrielle sauvage de Saint-Boniface	6,000 00
	{	Partie du crédit pour la construction de l'école industrielle de Brandon, à voter de nouveau.....	10,000 00
		EN GÉNÉRAL.	
	{	Pour pourvoir aux appointements de M. J. A. Macrae, inspecteur des agences et des réserves des sauvages.....	1,400 00
418	{	Pour pourvoir aux appointements de M. G. L. Chifty, en qualité d'inspecteur des coupes de bois.....	1,000 00
		POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.	
	{	Indemnité à Donald McLeod pour violation d'un contrat relatif au transport des approvisionnements de la police à cheval, de Calgary à Edmonton, pendant la saison de 1877.....	2,000 00
419	{	Paiement à la Compagnie de bacs-passeurs de la rivière à l'Arc, pour un bac et ses accessoires destinés à l'usage de la police à cheval à Medecine-Hat, achetés au printemps de 1884.....	300 00
		GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.	
420		Nouvelle somme requise	1,334 00
		DIVERS.	
421		Dépenses se rattachant à la fixation de la frontière du Canada et des Etats-Unis d'Amérique entre le point le plus au sud de l'île du Prince-de-Galles et le 141e méridien de longitude ouest.....	60,000 00
422		Dépenses se rattachant à la fixation de la frontière dans la baie Passamaquoddy	6,500 00
423		Frais de contestations judiciaires	7,800 00
424		Paiement à O'Connor et Hogg, frais <i>re</i> McLean <i>vs</i> la Reine.....	2,000 00
425		Paiement à O'Connor et Hogg, frais <i>re</i> Clark et Barber <i>vs</i> la Reine.....	400 00
426		Paiement à O'Connor et Hogg, frais <i>re</i> Woodburn <i>vs</i> la Reine..	500 00
427		Compilation de l'index (3) des bills du Service Civil et des pensions, ainsi que les noms des fonctionnaires publics.....	60 00
428		Classification des anciennes archives du Canada au bureau du Conseil Privé.	1,000 00
429		Paiement du jugement <i>re</i> Barber <i>et al vs</i> la Reine, montant accordé par la cour de l'Echiquier, avec intérêt.....	42,800 00

PERCEPTION DU REVENU.

DOUANES.

430	{	Pour pourvoir aux frais d'entretien, changements et réparations du steamer de l'Etat <i>Constance</i> employé au service préventif dans le bas du Saint-Laurent.....	15,000 00
		Achat d'une chaloupe à vapeur à l'usage du steamer <i>Constance</i> , et qui sera transportée à bord de ce navire.....	1,000 00

ACCOISE.

431	{	Augmentation des appointements de H. H. Grant, percepteur du revenu de l'intérieur, Halifax, à \$1,680, le rang de la division ayant été élevé par l'arrêté en Conseil du 8 juin 1892, conformément aux règlements du revenu de l'intérieur.....	80 00
		Augmentation des appointements de R. M. King, sous-percepteur, Halifax, à \$1,260, pour les mêmes raisons.....	60 00
		<i>Frais imprévus</i> —Paiement à John Cochran, fonctionnaire de la douane au dépôt de fret du chemin de fer Intercolonial à Saint-Jean, N.-B., pour services rendus à ce département, au cours de l'année.....	150 00
		Pour permettre au département de payer les frais du médecin qui a soigné M. Beckle, de Cobourg, (sous-percepteur), lequel s'est gravement blessé dans l'exercice de ses fonctions officielles	105 00

POIDS ET MESURES.

432	{	Pour payer à W. W. Russell, l'inspecteur adjoint des poids et mesures de Port-Arthur, les appointements qu'on lui a déduits par erreur pendant 28 jours de plus que son congé sans rémunération, dans le cours de l'exercice de 1891-92....	39 36
		Pour augmenter les appointements des fonctionnaires suivants:— R. H. Laidman, l'inspecteur-adjoint de Hamilton.....	100 00
		F. X. Chabot, l'inspecteur-adjoint de Québec.....	100 00
		A. Marsan, gardien, augmentation de salaire.....	50 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX.

433	Pour indemniser Hermidas Martial des blessures qu'il s'est faites en travaillant sur le canal de Chambly.....	500 00
-----	---	--------

TERRES DE L'ARTILLERIE.

434	Rachat de M. P. Johnstone de certaines terres de l'artillerie, dans le voisinage de la salle d'exercice de Québec.....	2,203 18
-----	--	----------

MINISTÈRE DES POSTES.

435	{	Montant requis pour permettre au directeur général des postes de payer M. J. H. Bartlett, en sus de ses appointements en qualité de commis de 2e classe, la somme de \$60 pour veiller au fonctionnement de l'horloge du bureau de poste, à Ottawa.....	60 00
		Montant requis pour augmenter les appointements de M. J. A. Gouin, directeur de poste d'Ottawa, de \$2,600 à \$3,000 par année.....	400 00
		Montant requis pour augmenter les appointements de M. E. B. Bates, le directeur de poste adjoint d'Ottawa, de \$1,400 à \$1,700 par année	300 00
		Montant requis pour augmenter les appointements de M. A. McGillis, commis de 1re classe du bureau de l'inspecteur des postes de Winnipeg, de \$1,300 à \$1,400 par année.....	100 00

Pour pourvoir à six nouveaux facteurs au bureau de poste de Saint-Jean, N.-B., à \$360 chacun.....	2,160 00
Pour pourvoir à trois nouveaux courriers sur chemin de fer dans la division de la Nouvelle-Ecosse, à \$480 chacun	1,440 00
Montant requis pour augmenter les appointements de M. F. Hawken, inspecteur des postes de la division d'Ottawa, de \$2,000 à \$2,200 par année, conformément aux dispositions de l'Acte du service civil.....	200 00
Autre montant requis à titre d'allocation provisoire aux appointements ordinaires pour subvenir aux frais exceptionnels de subsistance dans la Colombie-Britannique	500 00

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill (No 27) modifiant l'Acte des pensions du Service Civil.

Bill (No 123) concernant les listes des voteurs de 1893.

Bill (No 11) concernant l'assurance du Service Civil par l'Etat.

Bill (No 109) modifiant de nouveau l'Actes des Terres Fédérales.

Et aussi, adoptant, sans modification, les amendements faits par cette Chambre aux bills suivants de leurs Honneurs, savoir :—

Bill (No 128), intitulé : " Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte d'inspection générale."

Bill (No 131), intitulé : " Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des chemins de fer."

Et,—Que le Sénat n'insiste pas sur ses second et troisième amendements au bill (No 23), intitulé : " Acte concernant les témoins et la preuve," que la Chambre des Communes désapprouve, et qu'il agrée l'amendement fait par cette Chambre à son quatrième amendement.

Et aussi,—Avec le bill suivant de leurs Honneurs, auquel le concours de cette Chambre est demandé, savoir :—

Bill (No 134), intitulé : " Acte modifiant les Statuts Revisés concernant le département des Impressions et papeterie publiques " (sur motion de M. Foster, le dit bill est lu la première fois.—Seconde lecture, samedi prochain).

Sur motion de M. Daly, le bill (No 133), intitulé : " Acte concernant l'octroi de subventions en terres à des compagnies de chemins de fer " est lu la première fois.—Seconde lecture, samedi prochain.

Sur motion de M. Foster, il est Résolu,—Que lorsque cette chambre s'ajournera aujourd'hui, elle restera ajournée jusqu'à samedi prochain, à 11 a.m. et que les Ordres du gouvernement auront la priorité ce jour ; et que tous les amendements faits par le Sénat à des bills privés et autres bills seront délibérés immédiatement lorsqu'ils seront reçus par cette Chambre.

La Chambre s'ajourne alors jusqu'à samedi prochain, à 11 a.m.

PETER WHITE,
Orateur.

No 46.

OTTAWA, JEUDI, 30 MARS 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine

1893

No 47.

PROCES-VERBAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, SAMEDI, 1^{ER} AVRIL 1893.

11 A.M.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De John A. White et autres, de Waghorn; de W. A. Mickle et autres, de Spring Bank; de D. S. Fulton et autres, d'Edmonton; de George S. Young et autres, de Fish Creek; de George F. Motion et autres, de Langdon; de John McDougall et autres, de Morley; de J. S. McNulty et autres, de Canmore; de Charles G. Ross et autres, d'Innisfail et de ses environs; de E. W. Green et autres, de Penhold; de James Bannerman et autres, de Calgary et autres lieux; et d'Edward Lee et autres, de Laggan, tous du district d'Alberta; et de Thomas James Slater et autres, de Bresaylor, district de Saskatchewan, tous des Territoires du Nord-Ouest; demandant que le contrôle de l'éducation soit donné à l'Assemblée du Nord-Ouest, et que la clause de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest prescrivant la publication en langue française des Ordonnances de l'Assemblée et l'usage de cette langue dans les procédures des cours de justice, soit abolie.

Du révérend James Vincent, archidiaire, et autres, de Moose Factory, Baie de James, Territoires du Nord-Ouest; demandant à la Chambre de prendre en favorable considération les réclamations des Métis de cette région pour une compensation au lieu de terres.

De John Smith, chef, et autres Sauvages en tutelle; demandant la création d'une école industrielle pour les enfants sauvages des réserves situées autour de Prince-Albert et la Saskatchewan inférieure.

Sur motion de M. Sproule, le second rapport du comité d'Agriculture et de Colonisation est adopté, en tant que les recommandations y contenues ont trait à l'impression et à la distribution du rapport lui-même au chiffre de 50,000 exemplaires; et la règle 94 est suspendue à ce sujet.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées :—

1. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté pour certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1893, la somme de \$1,471,976.58 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

2. Résolu,—Que pour faire face aux subsides accordés à Sa Majesté, à compte de certaines dépenses du service public, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1894, la somme de \$25,191,646.03 soit accordée à même le fonds consolidé du revenu du Canada.

Résolutions à rapporter.

Les dites résolutions sont, en conséquence, rapportées, lues la seconde fois et adoptées.

M. Foster présente alors un bill (No 135) pour accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1893, et le 30 juin 1894, et pour autres fins se rattachant au service public,—lequel est lu la première et la seconde fois, délibéré en comité général, rapporté avec des amendements, délibéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, et passé.

L'ordre du jour pour la prise en considération de l'amendement fait par le Sénat au bill (No 99) concernant les commissaires du havre de Montréal, étant lu ;

M. Foster propose,—Que le dit amendement soit modifié en retranchant le mot "dix" et insérant à sa place le mot "onze,"—et en retranchant le mot "cinq" et insérant le mot "six" ; et en ajoutant ce qui suit comme amendement consécutif :—

"3. Le clause 10 du chapitre 61 des Statuts de 1873, telle qu'amendée par la clause 1 du chapitre 31 des Statuts de 1874, est par le présent abrogée et remplacée par la suivante :—

4. La Chambre de Commerce, l'Association de la Halle au blé et la Chambre de Commerce du district de Montréal, à une assemblée tenue séparément par chacune dans son local respectif, au lieu ordinaire de ses réunions, dans la cité de Montréal, à midi, le premier lundi d'août (ou si ce jour est un jour de fête légale, le lendemain qui ne sera pas ainsi jour de fête), chaque année, éliront chacune une personne pour remplir la charge de commissaire de havre; et celui qui aura la majorité des suffrages des personnes présentes à chacune des dites diverses assemblées, sera tenu comme étant dûment élu, et le secrétaire lui délivrera un certificat de son élection qu'il attesterait aussi au ministre de la Marine et des Pêcheries."—Adopté.

Et il est ordonné d'envoyer un message au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Les deux bills suivants sont lus pour la seconde fois, délibérés en comité général, rapportés sans amendement, lus pour la troisième fois, et passés, savoir :—

Bill (No 133) du Sénat, intitulé: "Acte concernant l'octroi de subventions en terres à des compagnies de chemins de fer."

Bill (No 134) du Sénat, intitulé: "Acte modifiant les Statuts Révisés concernant le département des impressions et papeterie publiques."

Les amendements faits par le Sénat au bill (No 92) modifiant l'Acte de la Marine Marchande au sujet des lignes de charge, sont pris en considération et adoptés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Foster pour la seconde lecture du bill (No 114) du Sénat, intitulé: "Acte concernant le président du Sénat ;"

Et le débat se continuant, il est ajourné sur motion de M. Daly.

M. Haggart présente,—Réponse à l'Ordre du 28 mars 1892,—Copie de toutes lettres, télégrammes et correspondance concernant les privilèges de circulation accordés au chemin de fer du Pacifique sur la ligne de l'Intercolonial entre Halifax et Saint-Jean, et copie de toutes conventions intervenues entre le Pacifique Canadien et l'Intercolo-

nial ou aucun département ou fonctionnaire du gouvernement canadien concernant les privilèges de circulation accordés au Pacifique Canadien sur la ligne de l'Intercolonial et les paiements à faire pour cet objet; et aussi, copie de toutes conventions au sujet de paiements à être faits par l'Intercolonial au Pacifique Canadien pour les wagons et locomotives mis en circulation par ce dernier sur la ligne de l'Intercolonial.

Un message est reçu du Sénat, adoptant les bills suivants, sans amendement, savoir:—

Bill (No 104) concernant les jeunes délinquants dans la province du Nouveau-Brunswick.

Bill (No 127) autorisant l'octroi des subventions pour aider à la construction des lignes de chemin de fer y mentionnées.

Bill (No 124) concernant la nomination de commissaires à l'Exposition Colombie Universelle.

Bill (No 118) modifiant l'Acte concernant le Collège Militaire Royal.

Bill (No 112) concernant l'inspection du pétrole.

Bill (No 129) modifiant l'Acte concernant les subventions des steamers océaniques.

Bill (No 116) abrogeant l'Acte d'exemption des biens de famille.

Bill (No 125) à l'effet de prévenir la fabrication et la vente d'imitations de fromage et de pourvoir à la marque des produits de laiterie.

Bill (No 71) concernant la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond.

Bill (No 126) modifiant de nouveau les actes concernant les droits de douane.

Bill (No 132) modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.

Bill (No 135) pour accorper à Sa Majesté certaines sommes d'argent requises pour faire face à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant respectivement le 30 juin 1893 et le 30 juin 1894, et pour autres fins se rattachant au service public.

Et aussi,—qu'il a adopté, sans modification, les amendements et l'amendement conséquentiel fait par cette Chambre à l'amendement fait par le Sénat au bill (No 99) concernant les commissaires du havre de Montréal.

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur s'y rend avec la Chambre;—et alors il plaît à Son Excellence de donner, au nom de Sa majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Acte concernant la Société de prévoyance et de prêt d'Hamilton.

Acte constituant en corporation la Compagnie de garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée).

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés du Centre.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Tronc, de la baie Georgienne et du lac Erié.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Acte modifiant l'Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes.

Acte à l'effet de mettre en vigueur une convention conclue entre la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada, la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, et la corporation de la cité de Toronto.

Acte concernant le chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit.

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de Montréal à l'Atlantique.

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du pont de Buffalo et Fort Erié.

Acte à l'effet de modifier l'Acte constitutif de la Compagnie d'assurance contre les accidents, dite des Manufacturiers, et d'en changer le nom en celui de "Compagnie de garantie et d'assurance contre les accidents, dite des Manufacturiers."

Acte constituant en corporation la Compagnie de fidéicommissaires Orientale.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Acte modifiant la loi relative aux jours de fête.

Acte corrigeant une erreur de bureau dans l'Acte des banques.

Acte modifiant l'Acte des naufrages et du sauvetage.

Acte relatif à l'emploi des deniers payés au sujet de procédures devant le parlement.

Acte pour faire droit à Edmund Holyoake Heward.

Acte pour faire droit à Martha Ballantyne.

Acte pour faire droit à James Balfour.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest et à l'effet d'en changer le nom en celui de Compagnie du chemin de fer de Yarmouth à Annapolis.

Acte concernant la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie.

Acte à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie d'assurance l'Équité, et d'en changer le nom en celui de Compagnie d'assurance du Saint-Laurent.

Acte constituant en corporation les Gens des bois du Monde.

Acte constituant la Corporation de garantie l'Océan.

Acte concernant la Compagnie canadienne de force motrice.

Acte pour faire droit à Robert Young Hebden.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Port-Arthur, Duluth et l'Ouest.

Acte à l'effet de modifier "l'Acte concernant la Compagnie dite *Nova Scotia Permanent Benefit Building Society and Savings Fund.*"

Acte concernant le havre de Thornbury, sur la baie Georgienne.

Acte modifiant de nouveau l'Acte permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Chilliwack.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur.

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de navigation de la Colombie et Kootenay.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des cours Suprême et de l'Échiquier.

Acte constituant en corporation la Compagnie de carrosserie du Canada.

Acte constituant la Corporation l'Océan contre les accidents.

Acte constituant en corporation la Compagnie des terres du Nord-Ouest du Canada (à responsabilité limitée).

Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada.

Acte à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de bacs de Moncton à l'Île du Prince-Édouard.

Acte portant refonte et modification de certains Actes concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest du Canada.

Acte constituant en corporation la Compagnie de transport et de chemin de fer de Cleveland à Port-Stanley et London, et ratifiant une convention au sujet du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort-Sheppard.

Acte constituant en corporation la Compagnie de téléphone automatique et d'électricité du Canada.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de London à Port-Stanley.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata.

Acte constituant en corporation la Compagnie de steamers Canada-Atlantique et Plant (à responsabilité limitée).

Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie d'Épargne et de Prêt du Canada-Est (à responsabilité limitée).

- Acte concernant la Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique.
 Acte constituant en corporation l'Association canadienne de gaz.
 Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection des bateaux à vapeur.
 Acte modifiant l'Acte concernant la police de port et de rivière de la province de Québec.
- Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les employés publics.
 Acte constituant en corporation le Grand Conseil de l'Association catholique de bienfaisance mutuelle du Canada.
- Acte à l'effet de rétablir et modifier l'Acte constitutif de la Compagnie de chemin de fer et de steamers Nord-Atlantique et de changer son nom en celui de Compagnie de chemin de fer et de steamers de Québec et du Labrador.
- Acte modifiant l'Acte des matelots de l'intérieur.
 Acte pour faire droit à John Francis Schwaller.
 Acte pour faire droit à James Frederick Doran.
 Acte pour faire droit à Annette Marion Goff.
- Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les compagnies à fonds social pour la construction de travaux pour faciliter le flottage des bois sur les rivières et cours d'eau.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nakusp à Slocan.
 Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.
- Acte à l'effet de ratifier la vente du chemin de fer d'embranchement sur Carleton, cité de Saint-Jean.
- Acte constituant en corporation l'Association canadienne d'assurance des bestiaux.
 Acte établissant de nouvelles dispositions au sujet des concessions de terres aux miliciens en activité de service dans le Nord-Ouest.
- Acte constituant en corporation la Compagnie de Bassins de la Colombie-Britannique.
 Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer urbain de Calgary.
- Acte modifiant l'Acte des pensions du service civil.
 Acte concernant les listes d'électeurs de 1893.
 Acte constituant en corporation la Compagnie de canaux de l'Amérique du Nord.
- Acte modifiant de nouveau l'Acte des brevets.
 Acte constituant en corporation la Compagnie hydraulique de Calgary.
 Acte concernant les Dames religieuses du Sacré-Cœur de Jésus.
 Acte constituant en corporation la Compagnie d'irrigation de Calgary.
 Acte constituant en corporation la Compagnie d'irrigation d'Alberta.
 Acte concernant l'Assurance du service civil par l'Etat.
 Acte concernant les témoins et la preuve.
 Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte d'inspection générale.
 Acte modifiant de nouveau l'Acte des terres fédérales.
 Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des chemins de fer.
 Acte modifiant le Code criminel, 1892.
- Acte concernant la garde des jeunes délinquants dans la province du Nouveau-Brunswick.
- Acte autorisant l'octroi des subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées.
- Acte concernant la nomination de commissaires à l'Exposition colombienne universelle.
- Acte modifiant l'Acte concernant le Collège Militaire Royal.
 Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection du pétrole.
 Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant les Compagnies de steamers océaniques.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond.
 Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les droits de douane.

Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.

Acte concernant l'octroi de subventions en terres aux compagnies de chemins de fer.

Acte modifiant les Statuts Révisés en ce qui concerne le département des impressions et de la papeterie publiques.

Acte abrogeant l'Acte des biens de famille insaisissables.

Acte à l'effet de prévenir la fabrication et la vente d'imitation de fromage et de pourvoir à la marque des produits de laiterie.

Acte concernant les commissaires du havre de Montréal.

Acte modifiant l'Acte de la marine marchande au sujet des lignes de charge.

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit :

“ QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

“ Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

“ Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :

‘ Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les exercices expirant respectivement le 30e jour de juin 1893 et le 30e jour de juin 1894, et pour d'autres objets liés au service public.’

que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.”

A ce bill la sanction royale est donnée dans les termes suivants :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de clore la Troisième Session du Septième Parlement de la Puissance par le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous relevant de votre présence en parlement pour cette année, je vous félicite sur l'énergie et la promptitude avec lesquelles vous avez rempli les devoirs de la session qui vient de finir.

La réunion à Paris du tribunal d'arbitrage de la Mer de Behring donne lieu d'espérer que les différends qui ont existé entre le gouvernement des États-Unis et le gouvernement du Dominion sont à la veille d'être réglés d'une manière satisfaisante, tandis que la nomination du premier ministre du Canada comme l'un des arbitres est une garantie que les intérêts de nos chasseurs de phoques seront convenablement sauvegardés, sans toutefois l'être indûment.

Le traité de commerce négocié avec la France dans l'intérêt du Canada vous a été soumis, accompagné de la correspondance qui a eu lieu pendant les négociations ; mais vu la période avancée de la session à laquelle le traité a été reçu, et les communications pendantes relatives à sa portée au sujet du traitement de la nation la plus favorisée, et l'interprétation de certaines de ses clauses, mon gouvernement a jugé bon d'ajourner pour le présent sa ratification par le parlement.

Je vous remercie des amples dispositions que vous avez faites afin de protéger le pays contre l'introduction possible du choléra, et j'ai confiance que les précautions prises auront pour résultat de nous préserver de tout danger de cette source.

Les mesures libérales que vous avez adoptées pour représenter convenablement le Canada, à l'Exposition Colombienne Universelle, permettront au Canada, je n'en doute pas, de faire une digne exposition de ses ressources et de ses progrès parmi les nations du monde.

Les divers actes que vous avez ajoutés à nos lois contribueront à maintenir la sûreté publique, et le progrès continu du pays.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie pour les subsides que vous avez généreusement votés pour le service public.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est avec un profond regret que je vois approcher la fin de mes rapports officiels avec le Dominion, et que tout probablement je prends congé de vous pour la dernière fois. Vu cette probabilité je saisis la présente occasion d'exprimer mon profond intérêt dans tout ce qui concerne le bien-être du Canada, et ma sincère affection envers ses habitants qui n'ont jamais cessé de témoigner leur loyauté à la personne et au trône de Notre Souveraine, et ont toujours traité avec bonté et considération son représentant. Mon ardent désir sera toujours d'être utile au Dominion, et je continuerai de nourrir des sentiments de la plus tendre sollicitude pour le bien-être et la prospérité de ceux parmi qui j'ai vécu pendant les derniers cinq ans.

Je prie que la bénédiction du Dieu Tout-Puissant vous soit toujours acquise.

L'Orateur du Sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à jeudi, le onzième jour de mai prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à jeudi, le onzième jour de mai prochain.

PETER WHITE,
Orateur.

No 47.

OTTAWA, SAMEDI, 1ER AVRIL, 1893.

3me Session, 7me Parlement, 56 Victoria, 1893

PROCÈS - VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA

Imprimé par S. E. DAWSON

Imprimeur de Sa Très-Excellente Majesté la Reine
1893



